

Bibliothèque numérique

medic@

**La Chronique médicale : revue
mensuelle de médecine historique,
littéraire & anecdotique**

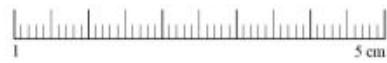
1927, n° 34. - Paris : *Chronique médicale*, 1927.
Cote : 130381, 1927, n° 34



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?130381x1927x34>

LA

CHRONIQUE MÉDICALE



Ce recueil est dû à la collaboration de MM. :

Alméras (H. d'), Homme de lettres.	Kauffeisen , de Dijon.
Apert (Dr), de Paris.	Lebeaupin (Dr Alf.).
Audard (Dr), de Paris.	Lorion (Dr L.), de Paris.
Baratoux , de Paris.	Maurel (Dr P.), de la Bourboule.
Baudouin (Marcel), Préhistorien.	Mazel (Dr Fortuné).
Berner (Paul), Directeur de l'École d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds (Suisse).	Miquet (Dr Alb.).
Bourdin , (Dr E.).	Molinéry (Dr), de Luchon.
Boulanger (Dr L.), de Paris.	Monin (Dr E.), de Paris.
Bouvet (M.).	Morin (Dr Edm.).
Caldine , Publiciste.	Morin (G.), de Lyon.
Grenier de Cardenal .	Niclot (Dr Vincent), de Lyon.
Carrieu (prof.), de Montpellier.	Noury (Dr P.), de Rouen.
Charette (Dr Gilbert).	Olivier (Dr), de Genève.
Drompt (Dr).	Ozanne (Dr).
Duroché (Dr).	Petit (Dr G.), d'Orléans.
Foveau de Courmelles (Dr), de Paris.	Regnault (Dr), de Toulon.
Gilbert-Robin (Dr), de Paris.	Séval (Dr).
Herber (Dr), de Cette.	Sollaud (Dr).
Hartmann (G.).	Stauffer (Dr).
Jubleau (G.), Publiciste (Nice),	Terson , Ophtalmologiste des Hôpitaux de Paris.
	Etc., etc.

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

FONDÉE ET DIRIGÉE

Par le D^r CABANÈS

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

1927

PARIS (V^e)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPÈDE, 15

1927

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Médecine et Histoire

La famille de Marat,

par M. le Dr J. OLIVIER (de Genève) (*Suite*) (1).

4. JEAN-PAUL MARAT, né le 24 mai 1743 à Boudry, et assassiné le 12 juillet 1793, à Paris. Sa biographie est trop connue et trop bien exposée par le Dr Cabanès, pour que nous nous arrêtons à lui.

Nous pouvons, cependant, donner quelques détails peu connus sur l'*Ami du Peuple*. Je ne dis pas : inédits, parce que ce que je vais présenter à mes lecteurs a été publié par Louis DUFOUR-VERNES, dans l'*Almanach de Genève* de 1908, en suite d'une communication faite la même année à la *Société d'Histoire de Genève*. Des parties en ont été également données par M. Chapuisat, dans son article sur Jean-Pierre Marat. Voici ce dont il s'agit.

Sitôt la nouvelle de l'assassinat de Marat connue à Genève, Jean-Pierre, le frère cadet, éprouva le besoin de se rendre à Paris, et, dans ce but, se fit établir des pièces établissant qu'il était bien le frère du Conventionnel (voir p. 493 de *Marat inconnu*). Le Secrétaire d'Etat, de ROCHEMONT, reçut, entre autres, les attestations de deux anciens amis de la famille. Voici les extraits intéressants de ces pièces :

... Il y a 21 ans que je demeure dans la Maison Fine, rue du Perron. Le sieur Mara, vieillard, maître de diverses langues et entendant aussi un peu la médecine, a habité au 1^{er} étage de cette même maison et j'ai eu par là occasion de le connaître particulièrement, ainsi que sa famille, qui consistait en sa femme et 3 fils et 3 filles, lorsque je l'ai vu dans cette maison. L'un de ces fils est celui qui s'est présenté ce matin avec moi à la Chancellerie, il est le cadet des frères, il est horloger. Un deuxième étudiait la théologie et, à ce qu'on dit, est allé en Russie. Le troisième, qui est peut-être le même que celui qu'on dit avoir été assassiné dernièrement à Paris, vint à Genève il y a un certain nombre d'années, dont je ne me rappelle. On dit qu'il venait de Paris. C'était un homme de petite taille, le teint et les cheveux noirs, laid de physionomie, plein de vivacité et d'esprit. Je l'ai vu très souvent chez son père, avec le reste de la famille, et c'est en l'entendant parler que j'ai vu qu'il avait beaucoup de génie. Il était médecin ou passait pour tel. Il faisait des expériences ou des machines de physique, il m'a donné à limier des pièces d'acier de machines qui m'étaient inconnues. On a dit qu'il était médecin du Comte d'Artois. Je crois que tous les en-

(1) V. le n° précédent.

fants du sieur Marat sont nés à Neuchâtel, sans cependant pouvoir l'assurer. Il avait été habitant de Genève.

... Signé : Jean-Pierre REVACIER (du 20 juillet 1793).

2^e déposition :

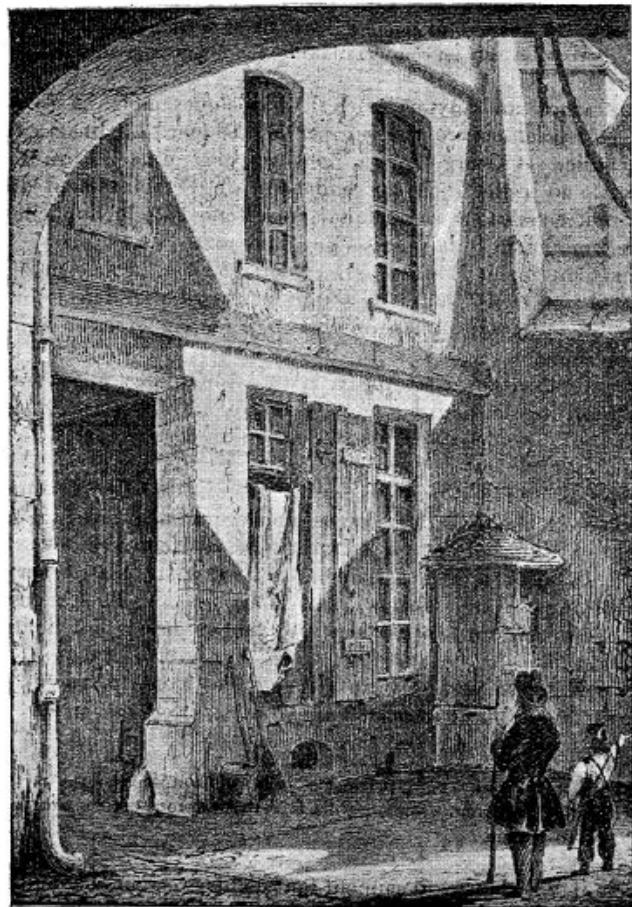
... J'ai logé pendant 25 ans dans la Maison Fine à la rue du Perron et j'en ai délogé seulement au mois d'avril de l'année dernière. Le sieur Mara, qui était un vieillard, maître d'italien et habitant de Genève, a demeuré pendant quelques années dans cette même maison, au 1^{er} étage. Il avait 3 fils et 3 filles, qui sont encore vivants à la réserve de celui qu'on dit avoir été assassiné à Paris, si c'est en effet le même que j'ai connu chez son Père. Je ne puis me rappeler en quel temps le sieur Mara père a demeuré dans la même maison que moi. Je le fréquentais comme de bons voisins font entre eux. J'ai été choisi pour Conseiller curatellaire des enfants mineurs du sieur Mara, à sa mort, et, en cette qualité, j'ai une connaissance particulière du cadet, qui se nomme Jean-Pierre. Je l'ai connu dès sa jeunesse et je sais qu'il a appris la profession d'horloger et qu'il l'exerce dans Genève avec succès. Un frère dudit Jean-Pierre est allé en Russie, j'ai aussi été lié avec lui. Il avait étudié la Théologie. J'ai connu aussi un troisième frère, dont j'ignore le nom. Il vint chez son père, dans la maison Fine, dans le temps que j'y habitais. C'était un homme fort éveillé, de petite taille, d'une démarche peu assurée. Comme il y a nombre d'années de ce dont je parle, je ne puis pas me rappeler d'autres particularités sur la figure. Il se donnait pour médecin et j'ai ouy dire qu'il était médecin de M. le comte d'Artois. Il avait du talent, un grand esprit, il faisait des expériences. Il m'a fait limer des pièces d'acier d'une machine à laquelle il travaillait. Il vécut pendant environ 3 mois chez son Père et le quitta. Je ne l'ai pas revu dès lors. J'ai ouy dire qu'il était à Paris et c'est à cette occasion que j'ai même ouy dire qu'il était médecin du Comte d'Artois. Le Père Mara avait épousé une Genevoise dont je ne me rappelle pas le nom... signé : Jacob Monat.

Il est bien difficile, d'après ces données, de fixer l'époque du séjour de Marat chez son père. Ce qui semble certain, c'est qu'il n'a pas dû venir bien souvent à Genève ; et c'est dommage, car nous aurions eu plus de détails sur son « esprit éveillé », sur son « génie », et sur son apparence physique. Ce que nous racontent les deux voisins a pourtant quelque intérêt.

5. HENRI, né à Boudry, en 1745, le 25 juillet, et baptisé le 31, filleul d'Henri SANDOZ, fils du pasteur de Boudry et d'Esther GARLIER, fille du pasteur de Corcelles.

Des quatre fils de Jean Mara, c'est de lui que nous savons le moins de choses. Il semble que, pendant longtemps, il n'a pas dû habiter Genève, car, dans leurs attestations, les deux voisins ne parlent pas de lui. Ils disent même, tous deux, que Jean Mara n'avait que trois fils ; le médecin ; le théologien, parti en Russie ; et Jean-Pierre, l'horloger. Dans la déclaration de la famille Marat, concernant Simonne Evrard, Henri n'a pas signé.

Et pourtant, en 1794, il apparaît à Genève, et nous le voyons cité à deux reprises. Tout d'abord, M. Chapuisat, dans son article sur Jean-Pierre, écrit ceci :



LA MAISON HABITÉE PAR MARAT AU MOMENT DE SA MORT,
Située rue de l'Ecole-de-Médecine, et démolie en 1879.
(Dessin de RÉGNIER, lithographie de CHAMPIN.)

... Henri, lui aussi, admirait son frère ainé ; il tenta de recueillir quelques bribes de sa popularité ; en 1794, son nom fut mis en avant par les clubs révolutionnaires genevois pour une mission honorifique. Le Conseil de Genève avait décidé de transporter au Temple de Saint-Pierre, débaptisé et devenu le Temple des Lois, les drapeaux des pays alliés flottant à la Maison Commune ; le Comité central des Clubs insurgés demanda que le drapeau français fût confié à Henri Marat, « frère du célèbre Marat, mort à Paris », et cela en considération de son nom, cher aux Français...

Puis, dans un ouvrage paru il y a quelques mois, *Le Premier Tribunal révolutionnaire genevois*, par M. Edouard-L. BURNET (Genève, Julien et Georg, 1925), nous trouvons, page 32, qu'Henri Marat, le 20 juillet 1794, au lendemain de l'établissement dudit Tribunal, envahit, avec quelques autres citoyens, le domicile de M. de Budé, pour y faire saisie de numéraire.

Mais d'où venait Henri Marat ? Quelle était sa profession ? Que devint-il plus tard ? Nous n'en savons rien, sauf que, dans les notes de M. Eug. RITTER, nous avons trouvé ce renseignement : « Mort en Amérique. »

Ce qui est certain, c'est que ce n'est pas lui qui est allé faire sa carrière en Russie, puisque nous le voyons à Genève en 1794, et qu'en 1793, les deux voisins attestent qu'un des frères est déjà en Russie.

Comment se fait-il que des érudits tels que M. Th. Dufour et son frère, M. Louis Dufour-Vernes, aient pu prétendre que c'est Henri qui devint professeur à Tsarkoié-Selo ? Nous n'en avons pu trouver la raison ; mais certainement c'est en se basant sur ces autorités, que le Dr Cabanès, dans *Marat inconnu*, M. Chapuisat, dans son article sur Jean-Pierre, et d'autres encore ont soutenu la même thèse.

Dans le catalogue Benjamin Fillon (séries 3 et 4, p. 71-77), cité à la page 35 de *Marat inconnu*, nous trouvons la même erreur. Il y est dit :

Henri Marat, né en 1745, prit part à la Révolution de Genève en 1782, dans les rangs des démocrates, publia à cette occasion divers pamphlets, puis passa en Russie.

Mais il y a dans ce document tant d'autres erreurs de noms et de dates que nous ne sommes pas surpris d'y relever celle concernant Henri. Nous verrons plus loin que ces renseignements concernent David, et nous reprendrons cette question à son sujet.

6. MARIE, nommée souvent Marie-Madeleine ou Magdelaine, comme dans son acte de mariage, par exemple.

Née à Boudry, le 5 septembre 1746, filleule de M. Abraham de LUZE, proposant, et de Marie, fille de M. BARBIER, du Grand Conseil de Neuchâtel. Elle épouse à Genève, le 21 juillet 1782, Gédéon-Isaac BROUSSON, fils d'Antoine Brousson, finisseur de dentures, natif. Elle meurt le 21 octobre 1817.

7. DAVID, né à Neuchâtel et baptisé le 21 février 1756, filleul du Conseiller d'Etat et Chancelier David HUGUENIN et de sa femme, Judith-Esther SANDOZ.

Inscrit à l'Académie de Genève, en Belles-Lettres, le 15 juin 1773, et en Théologie en 1777. Nous avons vu, dans la lettre de Le Sage, qu'en 1784 il est encore proposant, alors que normalement il aurait dû obtenir ses grades définitifs en 1781. C'était un étudiant peu pressé, puisque plus de dix ans se passent sans qu'il ait terminé ses études. Rappelons ce qu'en dit Le Sage : « Le fils cadet est proposant depuis longtemps, ayant été reculé par des voyages en France, et il a été le plus exalté des natifs représentants. » A part les voyages, il est certain que ce sont les événements politiques, auxquels il prit une part active, qui retardèrent ses études. La vie politique, à Genève, à cette époque, était extraordinairement agitée : il y avait lutte continue entre le Gouvernement (les Négatifs) et le parti de l'opposition (les Représentants), dont David Mara devait faire partie. Il dut publier plusieurs pamphlets, mais sans les signer, car je n'ai pu trouver son nom en fouillant la liste des centaines de brochures politiques parues à cette époque. La situation devint si grave pour le gouvernement qu'il dut faire appel, en juillet 1782, à ses alliés, et la ville fut occupée par des troupes françaises, sardes et bernoises. Une partie de la population quitta la cité, et il faut admettre que David Mara, qui s'était sérieusement compromis, dut s'enfuir, car, dès septembre 1782, nous le retrouvons à Neuchâtel. Voici une lettre de M. PHILIPPE GODET, que nous relevons dans les notes de M. EUGÈNE RITTER, à qui elle est adressée :

Neuchâtel, le 26 septembre 1905.

CHER MONSIEUR,

« En lisant vos *Recherches généalogiques*, dont je crains bien d'avoir négligé de vous remercier, je me suis demandé si je n'avais point négligé aussi de vous envoyer les extraits ci-après des procès-verbaux de la vénérable classe. Si je vous les ai déjà communiqués, vous jetterez ce double au panier. »

« Votre bien dévoué : Philippe GODET. »

11 septembre 1782. — M. Marat ayant étudié en théologie à Genève, a demandé, par Mons. notre Doyen de pouvoir être admis en examen dans ce pays ; sur quoi délibéré, il a été dit qu'on ne pouvait s'occuper de sa réquisition que préalablement il n'ait produit un témoignage de l'Académie de Genève. C'est ce que Mons. le Doyen a été chargé de lui dire sans lui donner à cet égard aucune espérance.

25 février 1783. — Mons. Marat, étudiant en théologie, ayant réitéré sa demande par une lettre à Monsieur BOVÈRE, Pasteur aux Bayards, et n'ayant point encore pu produire de témoignage de l'Académie de Genève, où il a étudié, comme il en avait été requis, la Compagnie persiste dans son précédent arrêté à ce sujet.

« Il semble que le nom ou le souvenir de la famille Marat n'ait pas éveillé un très grand empressement dans la vénérable classe. »

PH. GODET.

Il ne peut s'agir là que de David, puisque c'est lui qui était étudiant en théologie à Genève ; et il semble évident que, se sentant mal vu du Gouvernement, et, par conséquent, de l'Académie de cette ville, il n'aura pas osé demander le témoignage qu'on exigeait de lui ; et, obligé de renoncer à terminer ses études, il aura pris la détermination de s'expatrier. C'est, sans doute, alors, qu'il émigra en Russie, où son éducation académique prolongée lui a permis de faire une brillante carrière dans le professorat.

(A suivre.)

Le coin de l'Humour

Conseils aux Voyageurs.

Quelqu'un qui a l'habitude de passer ses vacances à l'étranger, en a rapporté une collection de conseils pittoresques, adressés aux voyageurs par les hôteliers.

A Venise, *Hôtel Nazionale*, il a lu, sur les murs des chambres :
 « Les voyageurs sont dans la nécessaire obligation de se coucher avec décence et tomber les rideaux, car il se trouve en face un pensionnat de vierges. »

« Prière de ne pas hurler avec la bouche (*sic*) après minuit. »
 Au *Great Palace*, d'Edimbourg :

« Pour la femme de chambre, trois petits coups.
 « Pour le garçon, un coup prolongé.
 « La dame de la caisse est à la disposition des voyageurs pour deux coups. »

« La direction prie MM. les clients et clientes de ne pas abuser du personnel. »

A Naples, à *Garibaldi-Hôtel* :
 « Les chambres se louent pour la jouissance d'une journée. Pour les longues jouissances, s'adresser à la directrice. »
 « Un médecin, attaché à l'établissement, se tient à la disposition des deux sexes. » Il ne doit pas manquer de travail !...

La marque de fabrique étant une propriété, nul n'a le droit d'en faire usage. Spécifier la marque déposée Phosphatine Falières, aliment inimitable.

La Médecine des Praticiens

Traitemen^tt de la constipation.

Chaque fois que le médecin se trouve en présence d'une affection courante, il garde à sa disposition un grand nombre de produits d'efficacité variable, mais dont le but commun est de triompher de l'affection envisagée.

Parmi tous ces remèdes, lequel choisir ? Et l'embarras se précise lorsqu'il s'agit de lutter contre la constipation, maladie banale en soi, mais dont les conséquences peuvent être redoutables pour l'organisme et la santé générale.

La pharmacopée est, en effet, particulièrement riche en produits végétaux, minéraux, ou de synthèse, dont l'expérimentation a montré l'efficacité.

La recherche des causes déterminantes de l'affection, la connaissance de son retentissement sur l'organisme, l'étude des susceptibilités médicamenteuses propres à chacun de nous, facilitent le choix d'un remède. Et encore, faut-il se préoccuper de ne pas recourir à certains produits qui risquent de provoquer, à plus ou moins longue échéance, une irritation du tube digestif difficile à combattre.

Parmi les laxatifs, dont l'action légère satisfait le malade et le médecin, il faut mettre en première place la Poudre Laxative de Vichy, du Docteur L. Soulignoux.

Composée de principes végétaux et aromatiques d'efficacité reconnue, elle excite, sans provoquer de coliques ni de diarrhée, les glandes et les muscles de l'intestin. Par le soufre qu'elle renferme dans un état spécial, la Poudre Laxative de Vichy donne des résultats signalés, dans le cas où les douleurs rhumatismales s'accompagnent de constipation. Prise à la dose d'une ou deux cuillerées à café, dans 1/2 verre d'eau le soir en se couchant, la Poudre Laxative de Vichy provoque le lendemain au réveil l'effet désiré.

L'agrément de son goût et la constance de son efficacité la font apprécier de tous.

Le froid meurtrier.

On répète souvent que le froid est sain ; il l'est, en effet, pour les adultes, dont il modère l'activité vitale, pour les hommes sanguins et pléthoriques, chez lesquels la réaction est vive et prompte ; mais s'il est favorable aux forts, il devient funeste aux infirmes et aux valétudinaires. Pendant l'hiver, les maladies sont plus longues et en plus grand nombre, surtout parmi les enfants et les vieillards.

En Belgique et en Hollande, pour deux enfants ou vieillard qui succombent en janvier, il n'en meurt qu'un en juillet. A Genève, le froid multiplie tellement les décès dans le premier mois de la vie, qu'il en double le nombre et même au delà (1).

(1) Dr FOISSAC, *Maladies des climats tempérés*, t. II.

Tribune de la "Chronique"

Pascal, migraineux et sténographe.

A l'article publié par le Dr TERSON, dans la *Chronique médicale* (1), M. René ONFRAY a fait, dans la *Presse médicale* du 13 octobre, la réponse que nous reproduisons intégralement ci-dessous :

Je suis heureux que mon maître et ami TERSON, dont on connaît l'esprit critique si informé, partage, en ce qu'elle a d'essentiel, mon opinion sur les migraines ophthalmiques de PASCAL. Si l'on admet que cet homme de génie souffrit parfois de scotome scintillant et d'hémanopsie transitoire, on trouve une explication satisfaisante de l'abîme.

Pour ma part une chose me surprend, c'est que, après tant d'études sur Pascal, personne ne se soit avisé plus tôt de cette explication et n'en ait cherché les preuves.

Terson accepte celles que j'ai données et celles que j'ai puisées au manuscrit des *Pensées* de la Bibliothèque nationale, sauf une, le mystérieux dessin de la page 20, reportée à la page 198 de la Phototypie BRUNSWICQ.

Il y a, sur cette page, deux parties : au centre, dix-huit barres ou traits sur quatre lignes ou colonnes et, en haut, une ligne anguleuse.

Dans la partie centrale, Terson voit un « devoir sténographique ». Il s'appuie sur une consultation de M. NAVARRE, corroborée par une dactylographie ignorante le débat. Il nous a même donné, dans la *Chronique médicale*, la traduction de ce devoir : ce sont des sons et des mots sans suite, en français. Mais ni M. Terson ni M. Navarre ne nous disent rien de la ligne anguleuse, indiquée par M. Brunschwig comme étant la réunion des signes précédents.

On pense bien qu'avant de publier mon étude sur la migraine de Pascal, j'avais consulté, moi aussi, des sténographes, et voici ce que m'écrivait M. GUÉNIN, chef du service de sténographie du Sénat, lauréat de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques : « Me plaçant uniquement au point de vue professionnel, j'ajoute que ce tracé, qui figure au haut de la page, n'a rien de la sténographie et n'est nullement la réunion des signes séparés qui se trouvent au-dessous de lui. »

On voit que c'est le cas de dire : *Grammatici certant, adhuc sub judice lis est.* Après une conversation avec l'érudit et aimable M. Brunschwig, voici ce que je me suis demandé :

Pascal, qui n'ignorait certainement ni les caractères Tironiens, ni la sténographie anglaise, cherchait-il, ce jour-là, une écriture secrète pour correspondre avec les jansénistes ?

Pascal ébauchait-il quelque méthode d'écriture à l'usage de ce jeune PERRIER, fils arriéré de sa sœur, et qu'il « débrouilla » au début de ses études ?

Pascal traçait-il *grossièrement*, comme je l'ai cru, et le scotome central scintillant et l'image anguleuse qui apparaît au début de la migraine ophthalmique ? C'est un problème maintenant posé aux curieux d'histoire littéraire et aux pascalisants fervents.

(1) Numéro du 1^{er} septembre 1926, 268 et suiv.

CHRONIQUE MÉDICALE

11

Quoi qu'il en soit des signes de la page 20, on trouvera, au manuscrit des *Pensées*, d'autres preuves des « migraines ophtalmiques » de Pascal, elles suffisent.

Mais c'est un plaisir pour moi que Terson ait été appelé en consultation par CABANÈS.

Réjouissons-nous de constater qu'en cette affaire, si les sténographes discutent, les médecins — chose rare — sont à peu près d'accord et revenons une fois encore au chevet de Pascal migraineux.

S'il est là, appuyé à gauche sur une chaise, c'est que le vertige souvent accompagne la migraine, et c'est que, se penchant à gauche, il se soulage un peu, en dégageant son lobe occipital droit. Il souffre, « c'est l'état naturel du chrétien », mais il n'a pas de phobie ; ces hémi-anopsies, par expérience il les sait passagères. Ce qui l'effraie, ce n'est pas cet abîme physique, c'est, comme il l'a écrit, « ce silence éternel des espaces infinis ».

RENÉ ONFRAY.

• •

Rappelons, en quelques lignes, l'origine du débat.

Dans le numéro de la *Chronique médicale* du 1^{er} septembre 1926, nous avons examiné le travail du Dr R. ONFRAY (*Presse médicale*, 5 juin 1926), affirmant que la « sensation de l'abîme » et d'autres phases de la vie pathologique, légendaire ou vraie, de PASCAL, étaient dues à des crises de migraine ophtalmique à scotome scintillant, avec hémi-anopsie temporaire. Le Dr Onfray en donnait, outre des preuves « relatives », une preuve « absolue » : pour lui, les dessins de la page 20 du manuscrit des *Pensées* représentaient un scotome scintillant dessiné par PASCAL lui-même, contrairement à l'opinion du savant éditeur du manuscrit des *Pensées*, le Pr BRUNSWICQ, qui les considérait comme des signes sténographiques. Nous avons alors donné les opinions, l'une ophtalmologique, du Dr A. TERSON ; l'autre, sténographique, de M. A. NAVARRE, président de la Fédération des Sociétés sténographiques et auteur de l'*Histoire de la sténographie à travers les âges*.

Depuis, un article de M. A. Navarre (1), et une note de M. Onfray (2) nous obligent à revenir sur la question.

M. A. Navarre confirme l'opinion du Pr Brunschwig, et ce qu'il avait déjà déclaré au Dr A. Terson, au sujet du document que nous avons reproduit et qui aurait dû l'être par le Dr Onfray. Nos lecteurs voudront bien se reporter à notre numéro de septembre 1926, pour y retrouver la liste des caractères sténographiques en rangées, de même qu'à côté, une réunion de ces signes en un monogramme. Ce monogramme, très court, commençant et finissant par des crochets, n'a d'ailleurs qu'une ressemblance très vague avec les tracés enchevêtrés et à créneaux des scotomes scintillants habituels. Pour

(1) A. NAVARRE. Pascal sténographe. (*Le Sténographe illustré*, 1^{er} novembre 1926).

(2) R. ONFRAY, *Presse médicale*, 13 octobre 1926. C'est l'article qu'on vient de lire.

M. A. Navarre, ce « devoir sténographique rappelle ceux que tant de jeunes filles font maintenant, trois siècles plus tard » ; et s'il est très possible que Pascal ait eu en mains les ouvrages sténographiques exécutés de son temps (TIMOTHY BRIGHT, etc.), en Angleterre, berceau de la sténographie moderne, le système qui s'ébauche dans ce devoir sténographique est plus simple que ceux parus avant lui et que, peut-être, Pascal cherchait à améliorer.

Dans sa note récente, que l'on vient de lire ci-dessus, M. ONFRAY se demande si Pascal « cherchait, ce jour-là, une écriture secrète pour correspondre avec les jansénistes » ; ou s'il « ébauchait quelque méthode d'écriture à l'usage du jeune Périé, qu'il débrouilla au début de ses études ». M. A. TERSON croit, plus simplement, que Pascal devait ainsi rechercher surtout un moyen *instantané* de noter la « Pensée » toujours fugitive, et plus encore chez un névropathe et un hyperalgie.

La signification exacte de tous les signes, séparés ou unis, est difficile à donner avec certitude, les méthodes d'interprétation sténographique ayant varié. M. Navarre nous a déjà dit ce qu'il pensait des signes séparés (*Ch. méd., loc. cit.*). Quant au monogramme latéral, il pense que, « en admettant (pure hypothèse) que les signes de Pascal aient la même signification que ceux d'un des grands systèmes sténographiques actuellement employés en France, nous retrouverions un mot ou des mots qui se rapporteraient à un sujet philosophique, donc pascalien. Ex. : *indestructibilité*, dont le monogramme, exécuté dans notre méthode actuelle, se rapproche notamment du monogramme pascalien ».

M. A. TERSON, de nouveau consulté par nous, continue à admettre que Pascal a pu avoir, avec ses autres migraines avérées, la migraine à scotome scintillant et une hémianopsie temporaire, sinon permanente, vu son état cérébral et sa fin ; mais il nous fait remarquer que nos hémianopsiques, contemporains et sans génie, n'accusent point, en général, la sensation d'abîme, attribuée à Pascal par certains, à la suite de la « catastrophe du pont de Neuilly », le tout nié par d'autres, et il répète ses propres termes : « phobie, pas forcément hémianopsique », si elle a toutefois existé, appréciation qu'il laisse, naturellement, à l'investigation organisée des *Amis de Pascal*.

Il est possible qu'une hémianopsie temporaire ait gêné Pascal dans l'écriture d'une page de son manuscrit, mais tous les graphologues et les scripteurs savent que, sans hémianopsie, l'on peut, parfois, écrire un passage, ou plusieurs, avec une marge étendue et rectiligne. Il est inadmissible que l'« illumination » de Pascal et sa crise mystique aient pu avoir quelque rapport avec une migraine avec scotome, particulièrement scintillant cette nuit-là.

Pour ces divers motifs, le Dr A. Terson considère que la curieuse « explication » fournie par le Dr R. Onfray reste dans le domaine des hypothèses indémontrables, et qu'il serait excessif de tirer des déductions positives et indiscutables de faits eux-mêmes discutés.

Echos de la « Chronique »

Un placet, en vers, du père de Laennec.

Il fut adressé à NAPOLÉON par le père du grand clinicien, en 1808, à la suite d'un décret de l'Empereur qui avait suspendu tout le Conseil de préfecture du Finistère.

Le père LAENNEC, à qui il ne restait guère d'autres ressources que les émoluments de son emploi, versifia le placet suivant, que nous avons retrouvé, très opportunément, au moment où viennent de se dérouler les fêtes de commémoration de l'inventeur de l'auscultation :

Sire, vous m'avez suspendu,
La chose est de sinistre augure ;
Quand tous me proclament perdu,
Votre justice me rassure.

Vraiment je me suis trompé... Mais
Qui ne perd quelquefois la carte ?
Et pour ne me tromper jamais,
Suis-je un dieu, suis-je un Bonaparte ?

Trop digne d'une indemnité,
Dont votre bras va me répondre,
J'attends que Votre Majesté
Me nomme sous-préfet... à Londres.

« Et, ajoute en citant cette pièce le biographe de Laennec, M. DUCHATELLIER, le conseiller bas-breton, qui avait fait rire l'aréopage, rentra triomphant dans son chef-lieu.

Garibaldi le Héros.

La triste affaire, à laquelle a été mêlé un des fils de GARIBALDI le Grand, nous autorise à invoquer cette mâle figure. Nous retrouvions précisément, ces jours-ci, un portrait que traçait, du « nouveau Cincinnatus », retiré dans l'île de Caprera, ce portrait, qui nous montre le héros dans la simplicité de sa vie :

La chambre de Garibaldi a pour ameublement un lit incliné, lit de souffrance où il endura longtemps les suites de sa blessure, le lit habituel où sa guérison lui permet de coucher maintenant, une armoire, un fauteuil

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

R. C. Seine N° 53.319

de cuir devant un bureau de travail, une assez grande quantité de livres, une baignoire recouverte d'un rideau. Aux murailles sont suspendus des portraits de Garibaldiens morts en combattant ; on n'y rencontre aucune image du général lui-même.

« Je vais bien maintenant, dit-il au journaliste qui lui rendait visite, mais il m'est resté dans le pied une roideur qui me force de me servir d'un bâton en marchant. » Le reporter ajoute que le général boitait « d'une façon assez sensible ».

En 1861, il s'agissait d'agrandir sa maison. Un ami avait rapporté de Gênes un petit plan, qu'un seul maçon de l'île de la Madeleine était chargé de mettre à exécution. Le docteur Riboli, qui vint alors à Caprera, raconte que GARIBALDI se mit à éléver un mur sur les débris d'un moulin dont il avait lui-même posé les assises, plusieurs années auparavant. Il alignait une à une les pierres du mur projeté et les enduisait méthodiquement de mortier. « Ma foi, général, lui dit le maçon, c'est plutôt votre métier de faire la guerre que de faire des murs. — Tu as raison ; je vais charrier les pierres. » Et, pendant plus d'une heure, M. Riboli vit le libérateur des Deux-Siciles pousser la brouette et amener les pierres au pied du mur en construction.

La tête de Richelieu.

C'est au mois de décembre 1866, qu'il fut procédé à l'inhumation, dans les caveaux de l'église de la Sorbonne, des restes du cardinal de RICHELIEU.

A l'occasion du service anniversaire de la mort du grand ministre, on a rappelé, ces temps derniers, les tribulations posthumes du cadavre de l'Eminence. En 1793, l'église de la Sorbonne fut saccagée comme les autres, et les tombeaux qu'elle contenait profanés. Les restes mortels du cardinal disparurent ; seul, son crâne fut recueilli par un brave mercier de Paris, qui le cacha sous ses vêtements et l'emporta dans son arrière-boutique, heureux et fier de posséder une pareille relique. Plus tard, craignant d'être inquiété pour son recel, et ne voulant, néanmoins, pas s'en défaire, il eut la singulière pensée de scier la tête en deux, de façon à ne conserver que le masque, qui devenait ainsi plus facile à cacher au fond d'un bahut. C'est donc en cet état que se présente aujourd'hui ce qui reste de la tête de Richelieu.

La section a été faite à partir du sommet du front, vers les oreilles ; rien n'existe de la partie postérieure du crâne. La face est couleur d'acajou ; le nez est légèrement déprimé à son extrémité ; la bouche, entr'ouverte, laisse voir des dents blanches ; la moustache et la barbe en pointe, au menton, telles que les représente le portrait de PHILIPPE DE CHAMPAIGNE, subsistent, rares néanmoins et un peu rognées par le temps. Le profil historique se retrouve encore.

Mais nous avons, depuis longtemps, conté l'épisode tout au long dans un de nos ouvrages (1).

(1) Cf. *Le Cabinet secret de l'Histoire*, t. IV, 51 et suiv.

Histoires diaboliques.

Avez-vous vu le Diable ? Telle est la question qui était posée, ces temps derniers, par un enquêteur subtil, à un certain nombre de « personnalités parisiennes. » Qu'il nous soit permis d'évoquer, à ce sujet, une vieille histoire.

Un jour, un prêtre vint trouver un magicien, lui demandant de le mettre en rapport avec le Diable, qu'il avait, disait-il, vainement évoqué. Le magicien, qui était, par hasard, un brave homme, répondit à son visiteur qu'il considérait comme un devoir de ne pas se prêter à un sacrilège. L'inconnu sortit, en disant d'une voix menaçante : « Avant peu vous entendrez parler de moi ! » Quelques jours plus tard, l'archevêque de Paris tombait, poignardé par l'abbé VÉGÉR, dont le crime avait été résolu à la suite d'une conjuration.

Autre histoire, non moins... diabolique.

On raconte que Louis XIV enfant montrait déjà son caractère entier, irascible. ANNE D'AUTRICHE voulut un jour l'effrayer, en le menaçant du diable ; mais l'enfant n'y prit garde.

Le hasard voulut que, ce jour-là, les cheminées du château eussent besoin d'un nettoyage. Un ramoneur descendait de l'une d'elles ; quand le petit prince aperçut l'enfant barbouillé de noir et armé de sa raclette, il crut à une intervention infernale. Cette apparition l'avait vivement frappé.

Vingt ans plus tard, Louis XIV était dans toute la pompe de Versailles, lorsque lui fut remis un placet. La signature de ce placet était singulière, elle portait : « *Celui que votre Majesté a pris pour le diable.* » Le roi fit venir le solliciteur, qui lui rappela la scène du ramonage, et qui obtint ce qu'il demandait.

Le Quinquina et le Diable.

Saviez-vous que le quinquina fut, à un moment donné, considéré comme une drogue infernale ? C'est notre sympathique confrère, le Dr DESTOUCHES, qui nous le fait connaître, dans le Bulletin de l'A. J. M., rédigé avec tant de conscience et de soin par notre collègue GARRIGUES.

C'est en feuilletant l'*Histoire curieuse et pittoresque des Sorciers*, du R. P. MATHIAS de GIRALDO (in-8, E. Renault ; Paris, 1846, pp. 140-141), que Destouches a relevé les lignes suivantes :

LAMY, ancien docteur en médecine, dans sa quatrième lettre au-devant de ses Discours anatomiques, dit de M. BLONDEL, médecin de Paris, qu'un écolier en médecine l'a assuré que ledit Blondel avait dit une fois, dans les écoles, que ceux qui emploient le quinquina péchent mortellement et qu'ils font un pacte implicite avec le Diable ; et pour montrer que la guérison que l'on obtient par ce remède est magique : « C'est, disait-il, qu'il agit sur toutes sortes de tempéraments et qu'après un certain temps la maladie revient ; ce qui a été reconnu de tous ceux qui ont écrit contre les magiciens pour le véritable caractère d'une guérison diabolique. »

Le Présent dans le Passé.

Deux lettres sur la santé de Mérimée.

Les œuvres de l'auteur de *Colomba*, de *Carmen*, du *Théâtre de Clara Gazul*, etc., sont, vous l'avez lu dans les *Gazettes*, tombées dans le domaine public, depuis le 15 décembre dernier.

Ce nous est un prétexte pour reparler de cet écrivain de race, qu'on n'a peut-être pas encore placé à son rang, et dont bien des pages survivront dans les anthologies.

On sait que MÉRIMÉE passa ses dernières années dans le pays du soleil, à Cannes, qu'il avait adoptée comme station hivernale, et où il acheva de mourir. Mais s'il était résolu à mourir, il voulait souffrir le moins possible. C'est pourquoi il essayait toutes sortes de remèdes, tâtait de tous les docteurs et même des empiriques. Il avait un médecin à Londres et deux à Cannes, sans compter les sommités parisiennes ; il écrivait : « Trousseau me nourrit d'arsenic. » Plus tard, il se rendit à Montpellier, pour prendre des bains d'air comprimé, mais il s'endormait sous la cloche. Puisqu'il ne pouvait éviter de souffrir, il eût souhaité de souffrir sans témoins. Il songeait à imiter l'exemple des chats qu'il aimait tant et qui, par une pudeur ou une vanité suprême, cherchent un coin inaccessible pour dérober leur agonie.

Lorsqu'il vit Cannes pour la première fois, dans l'automne de 1857, il crut découvrir le paradis. Taine qui visita la région dans les dernières années de l'empire, le vit avec étonnement se promener dans la campagne, suivi à quelques pas de ses fidèles Anglaises, dont l'une portait la botte à couleurs, l'autre l'arc et les flèches de leur ami.

Avec les progrès de sa maladie, il était arrivé à ne plus manger, ne plus marcher. Le beau temps même n'apportait aucun soulagement à ses souffrances.

Dans l'hiver de 1869, il eut une crise si terrible, que tous les journaux annoncèrent sa mort. M. Guizot crut devoir en informer l'Académie et prononça une sorte d'oraison funèbre. Cela le ranima ; il écrivit à tous ses amis, sur un ton assez gai : « Vous avez peut-être lu dans les journaux que j'étais mort. J'espère que vous n'en avez pas cru un mot, pas plus que moi, du reste... Le fait est que, pendant quelques jours, j'ai pu donner de grandes espérances aux candidats à l'Académie, mais j'ai tenu bon, et me voici en convalescence. » Ce mieux ne dura guère. L'hiver suivant, il crut mourir à Nice, où il était allé déjeuner chez un de ses amis, et quand ÉMILE OLLIVIER lui écrivit une lettre, « fort bien tournée », pour lui demander sa voix à l'Académie, il lui répondit « qu'il n'était plus de ce monde ». Il se sentait perdu sans res-

source, lorsqu'il revint péniblement à Paris, au commencement de l'été de 1870.

Mérimée était encore dans la capitale et son état s'aggravait de jour en jour, lorsqu'arriva la nouvelle du désastre de Sedan. Ayant reçu, le 3 septembre au soir, une convocation pour la séance que le Sénat devait tenir le lendemain, il crut de son devoir de s'y rendre, malgré les instances de ses amis. Ses jambes étaient tellement enflées que, pour qu'il pût être transporté, il fut nécessaire de les compri-mer dans des bandes de flanelle. Dans cet état, il se traina pénible-ment à la séance et assista, en témoin silencieux, mais non in-différent, à l'effondrement de la dynastie impériale.

Des deux, lettres que nous publions ci-dessous, l'une porte la date du 30 mars 1870, l'autre n'est pas datée, elle porte seulement le timbre de Montpellier. Elles sont, croyons-nous, toutes deux inédites, sans que nous puissions positivement l'affirmer.

Lettre de Mérimée à un ami,

Cannes, 30 mars (1870).

Mon cher Albert,

Je réponds tout de suite à votre bonne lettre qui me trouve dans un de mes jours tolérables. Ils sont si rares que je ne veux pas attendre à demain. Je suis toujours malade et sans amélioration. Mon médecin est à quia. Mon grand mal est une névrose et vous savez que la médecine est à peu près impuissante. Joignez à cela l'asthme qui me prend de temps en temps et qui n'est pas une addition à la souffrance, mais une multiplication au cube ou au carré. De plus, j'ai une horreur singulière pour toute espèce de nourriture surtout le soir. J'ai beau faire les plus grands efforts pour manger, ma gorge se serre et il m'est impossible d'avaler. Aussi je suis très faible et le moindre mouvement m'est pénible. Lorsqu'il fait beau, c'est à grand' peine que je fais quelques pas devant ma porte. Voilà mon bulletin pour le présent. Le soleil ne nous gâte pas. Il est vrai que nous n'avons pas de neige, mais nous n'avons pas encore senti le vrai printemps qui d'ordinaire commence en ce pays au milieu de février. Me fera-t-il quelque bien ? Je n'ose l'espérer, car je n'espère plus guère. Je voudrais au moins qu'il me permet de retourner à Paris.

P. MÉRIMÉE.

Montpellier, 5 mai.

Mon cher ami,

Mille remerciements de votre tabac qui est venu bien à propos dans un moment de détresse. Mille remerciements aussi pour l'excellent com-men-taire que vous me donnez du *peccatum superne*. Il est évident que c'est la contre-partie d'*equum supinum* quelques vers plus haut. Reste à savoir maintenant si dans la langue familiale des Romains, que nous ne savons pas, ces mots n'avaient pas un sens très précis, comme quantité d'expres-sions de notre langue qui ne se trouvent pas dans le dictionnaire de l'Aca-démie et que je ne veux pas citer pour ne pas effaroucher votre pudeur.

Je serais bien embarrassé pour vous dire comment je vais. Il est certain que l'emphysème est très sensiblement diminué. Je m'en aperçois parfaitem-ent. Cependant j'ai toujours des étouffements, je suis haletant au moins-dre effort que je fais. Je n'ai pas d'appétit et je ne reprends pas de forces.

Il y a dans mon fait complication de dyspepsie avec l'asthme. L'asthme est peut-être vaincu, mais l'embarras gastrique qui produit des phénomènes analogues me fait toujours souffrir. Je finis la semaine ici, puis j'irai à Paris.

Comment dois-je m'y prendre avec le Dr Bertin? Je compte lui demander tout honnêtement de vouloir bien me dire quels sont ses honoraires. S'il y avait quelque cérémonie à faire, veuillez me prévenir, car vous savez que les médecins sont souvent très collets-montés.

Ces dames me chargent de tous leurs remerciements et compliments. Voici enfin de la pluie aujourd'hui. Le pays était dans la désolation faute d'eau.

Adieu, mon cher ami, merci encore. Rappelez-moi au bon souvenir de votre fils.

P. MÉRIMÉE.

Les vers de Barthélémy sont très bons. Il aurait bien traduit Juvénal.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le Banquet de l'Umfia.

Le mercredi 8 décembre dernier, avait lieu, au Palais d'Orsay, sous la présidence d'honneur de M. ALBERT SARRAULT, Ministre de l'Intérieur, et de M. le Dr H. ROGER, doyen de la Faculté de médecine, le grand dîner d'automne de l'*Union Médicale Franco-Ibero-Américaine* ou *Umfia*. Cette Union, fondée en 1912, sur l'heureuse initiative du Dr DARTIGUES, avec le concours de ses amis les Drs GAULLIEN L'HARDY et BANDELAC DE PARIENTE, a pour but d'établir et de maintenir des relations intellectuelles et scientifiques étroites entre les médecins français et leurs confrères des pays de langues espagnole et portugaise. Ce dîner, qui réunissait plus de 400 convives, et auquel assistaient les représentants officiels des 24 nations intéressées, ainsi que plusieurs professeurs des Facultés de Médecine de Paris et de province et de nombreux représentants de la Presse, a été particulièrement brillant. Des toasts chaleureux furent portés en l'honneur de l'éminent fondateur de l'*Umfia* et de son œuvre, si intelligemment française et internationale. Une réception des plus brillantes termina cette belle manifestation, dont l'organisation, remarquée de tous, fait le plus grand honneur à notre collaborateur et ami, R. MOLINÉRY.

Centenaire de la librairie Hachette.

« Une maison d'édition qui, pendant cent années, dans un continual mouvement ascendant, ne cesse de développer son activité et d'élargir les positions d'où elle commande l'avenir, c'est pour la librairie française un magnifique succès. Aussi le centenaire de la librairie Hachette ne saurait-il laisser indifférent aucun de ceux qui ont à cœur la diffusion de notre pensée dans le monde. » Ainsi s'exprime l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. René Doumic, dans la notice qu'il consacre à la célèbre maison. Puis il retrace les grands services rendus à l'enseignement et à la littérature par le fondateur, Louis Hachette, par ses continuateurs et par les écrivains d'élite, leurs collaborateurs. M. Doumic a rappelé, en outre, le don que vient de faire la librairie Hachette à la Bibliothèque nationale, du manuscrit original des *Mémoires de Saint-Simon*, document sans prix pour les lettres françaises.

Echos de Partout

La Laure, de Pétrarque. — Le professeur LOCARD, de Lyon, vient de mettre fin à une controverse vieille de plus de cinq siècles, et qui roulait sur l'origine de celle qui inspira les immortels sonnets de PÉTRARQUE.

S'agissait-il de *Laure de Sade*, ou de *Laure de Noves*? A l'appui de leur opinion, les partisans de la première hypothèse invoquaient le fameux manuscrit de l'Ambrosienne de Milan, où Pétrarque déclare que la muse naquit, vécut et aimait en Avignon. Or, on a soumis au professeur Locard la photographie du manuscrit de l'Ambrosienne, en même temps que des lettres authentiques de Pétrarque, envoyées par notre Bibliothèque nationale. Pour l'éminent savant, il n'y a pas de doute : le manuscrit de l'Ambrosienne n'est pas de Pétrarque. C'est donc Laure de Noves et non Laure de Sade qu'a chantée le poète.

(*Excelsior*, 7 novembre 1926.)

Violons d'Ingres. — On exposait hier, dans la salle de lecture de la bibliothèque de l'Académie de médecine, deux médaillons : l'un de VULPIAN, l'autre de LAENNEC ; or ces deux médaillons étaient signés : GEORGES HAYEM.

Ce nom est celui du vénéré doyen de la section de médecine de l'Académie. M. Georges Hayem, illustre savant, est un médailliste de talent.

(*Excelsior*, 1^{er} décembre 1926.)

Prêtre et médecin. — Les diverses associations paroissiales et patriotiques du quartier Notre-Dame-de-Lorette ont fêté hier le vingt-cinquième anniversaire du double ministère, comme prêtre et médecin, du docteur abbé SÉGAUX, qui est également docteur en théologie, docteur en droit canon et licencié en philosophie.

Vicaire depuis vingt-cinq ans à l'église Notre-Dame-de-Lorette, l'abbé Ségaux a pratiqué l'ophtalmologie durant ce même laps de temps et a prodigué ses soins aux nombreux malades qui ont eu recours à lui.

La manifestation de sympathie organisée en l'honneur du prêtre-médecin était présidée par M. le chanoine IMBERT, curé de la paroisse,

(*Le Matin*, 21 décembre 1926.)

La faillite du sérum de lama. — On n'a pas oublié qu'il y a quelque temps, deux Argentins, les docteurs LANCELOTI et JAUREGUI, firent une communication à l'Académie de Médecine, dans laquelle ils vantaien les bons effets du sérum de lama dans la syphilis. A les en croire, le sérum de lama était souverain dans cette maladie, qu'il guérisait radicalement en huit ou quinze jours, alors même que les médicaments les plus actifs avaient échoué.

Revenus à Buenos-Aires, les auteurs de cette communication firent un bruit énorme autour de leur découverte, faisant passer d'immenses articles dans la presse politique où se trouvaient, entre autres, reproduites les photographies d'un troupeau de cent lamas, destinés à fournir le nouveau sérum curateur.

Plus sceptiques que notre Académie, les Sociétés médicales argentines cherchèrent en vain longtemps à contrôler les résultats obtenus par les docteurs LANCELOTI et JAUREGUI. Ceux-ci, sous la pression de leurs confrères, finirent par se décider à admettre le docteur CHABROUX à vérifier leurs expériences. Le premier rapport de ce dernier sur le sérum de lama, vient de paraître dans *La Semana Medica* et, hélas, il est loin d'être enthousiaste. Le sérum des lamas syphilitiques, qui devait, soi-disant, présenter une réaction de Wassermann négative, en avait au contraire une positive. Ses effets, chez les malades en traitement, furent nuls, ou si fugaces que des récidives furent constatées au cours même des séries de piqûres, et malgré l'emploi d'une dose habituelle ; jamais, en tout cas, il ne fut possible, par ce moyen, de négativer la réaction de Wassermann des patients. Ceux-ci, au contraire, furent rapidement blanchis par le traitement classique au néotréparsénan, et leur Wassermann devint négatif sous l'influence de ce dernier médicament.

(*La Clinique.*)

Deux médecins dramaturges. — Il s'agit, vous l'avez pressenti, de MM. André PASCAL, alias baron Henri de ROTHSCHILD, et le professeur PIERRE DELBET, dont c'est, croyons-nous, le début au théâtre.

Par contre, M. de Rothschild ne serait pas le premier de sa famille qui ait abordé la scène. Le baron James ne fit-il pas jouer, naguère, dans son château de Ferrières, une comédie, dont il passait pour être l'auteur, et qui s'appelait *Baron et Financier* ? Mais comme cela se passait il y a quelque... soixante ans, nous n'affirmons rien.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMES VICHY-ÉTAT
 à 6 Comprimés pour un verre d'eau. 12 à 15 pour un litre

La "Chronique" par tous et pour tous

La médecine dans les romans de J. Richépin.

Dans un roman peu connu de RICHEPIN, *Flamboche* (Charpentier, 1895), il est assez longuement question du diagnostic différentiel d'une syphilis cutanée maligne, avec une lèpre tuberculeuse ; de la cure de cette dernière à Hamman-el-Ksou, petite station thermale de Kabylie.

Un passage curieux à reproduire, surtout à l'époque actuelle (1) :

Chez certaines femmes, surtout au tournant de la cinquantaine, on constate assez fréquemment cette sorte d'hystérie, ardemment et bizarrement charitable, tournée à la soignomanie aiguë, qui ne se satisfait que dans la familiarité des maladies les plus repoussantes dans la vue complaisante et le toucher curieux des plaies, dans les longs pansements s'attardant à la façon de caresses, dans la manipulation des linge gluants d'onguents et de sanie, dans l'épaisse, acre et fade senteur des produits pharmaceutiques, combinés avec le relent des chairs corrompues (2).

Ajoutons qu'on trouvera une description, bien documentée, des symptômes de la fièvre typhoïde, dans *Madame André* (chap. XLII). Il est également question, dans le même roman, de la bienfaisance remarquable d'un médecin anglais, le Dr BURPITT.

Dr E. MONIN.

La longévité des homéopathes.

On ne peut qu'être frappé de l'extrême longévité qu'atteignent beaucoup d'homéopathes : DES GUIDI, qui introduisit l'homéopathie en France, mourut à 94 ans ; JOUSSET, à 94 ans ; IMBERT-GOURBEYRE, à 94 ans ; de la TREMBLAIS, à 90 ans ; CHATAIN, à 88 ans ; BOYER, à 85 ans ; COLLET, CHARGÉ, ESPANET, BECK, HERING, TESTE, CLAUDE, CONAN, SKINNER, etc., etc., à 80 ans ou plus. C'est une réponse au *Medice cura te ipsum*. Mais il faut bien admettre que les disciples d'HAHNEMANN ne sont pas les seuls à bénéficier de leur méthode, puisque de puissantes compagnies d'assurances américaines sur la vie, qui ne s'embarrassent pas de querelles dogmatiques (*business is business*), consentent des primes moins élevées aux clients des homéopathes, les statistiques prouvant qu'ils les payent généralement plus longtemps que les partisans de l'allopathie.

Dr GILBERT CHARETTE (Nantes).

(1) C'est-à-dire à l'heure où vient de disparaître l'auteur du roman dont on va dire un extrait.

(2) *Op. cit.*, 241.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Le Chirurgien Boy (Adrien-Simon), et l'hymne patriotique : « *Veillons au Salut de l'Empire !* » (XXXIII, 281). En réponse à la question de notre confrère LEBEAUPIN, parue dans la *Chronique médicale* du 1^{er} septembre dernier, au sujet de l'auteur « présumé » du fameux hymne révolutionnaire : *Veillons au Salut de l'Empire*, je me permets de lui citer la note rectificative, parue dans *le Cri de Paris* du 2 juillet 1922, mais dont je ne connais pas l'auteur : *

Le Cri de Paris, toujours si bien documenté, a laissé passer une légère erreur historique, qu'avec son souci d'exactitude habituel, il voudra sans doute rectifier.

Le fameux hymne révolutionnaire : *Veillons au Salut de l'Empire*, n'a nullement été composé par le journaliste GIREY-DUPREY, comme l'indiquent à tort certains dictionnaires mal documentés.

Il est l'œuvre d'un Franc-Comtois, SIMON BOY, chirurgien en chef de l'armée du Rhin, et, comme la *Marseillaise*, il a été composé à Strasbourg, et publié chez J.-B. GAY, imprimeur de l'armée du Rhin, à Strasbourg, à la fin de l'année 1791.

M. JULIEN TIERSOT, dans son ouvrage sur les *Fêtes et chants de la Révolution française*, qui fait autorité, a nettement restitué à Boy la paternité de cet hymne.

Une intéressante étude consacrée, en 1919, à Boy, par son compatriote, le médecin principal BOURDIN, a également démontré, avec nombreuses preuves à l'appui, que l'hymne célèbre était bien l'œuvre du chirurgien en chef de l'armée du Rhin et nullement de Girey-Duprey, qui s'en était indûment attribué l'honneur (1).

J'ai, en effet, publié dans le *Bulletin de la Réunion médico-chirurgicale de la VII^e région*, du 15 juillet 1917, une notice biographique sur Adrien-Simon Boy, né à Champlitte (Haute-Saône), chirurgien en chef de l'armée du Rhin, dont j'avais eu la bonne fortune de retrouver, à la Bibliothèque de Besançon, la première édition, parue sous sa signature, de l'hymne *Veillons au Salut de l'Empire*, accompagné de cinq autres romances (2).

Cet opuscule n'est pas daté, mais une note à la seconde page indique les préoccupations de l'auteur.

La romance qui ouvre le cahier, dit-il, a été faite au mois de juillet 1791. La suivante (*Veillons au Salut de l'Empire*), ainsi que le vaudeville,

(1) Rectification à un entrefilet du *Cri de Paris*, du 25 juin 1922.

(2) *Recueil de quelques chansons patriotiques, composées par le citoyen Boy, membre de la Société populaire régénérée de Strasbourg. A Strasbourg, chez J.-B. Gay, imprimeur-libraire de l'armée du Rhin.*

sont de quelques mois postérieurs. L'auteur ayant appris que des personnes s'en attribuaient la composition, est bien aise de se faire connaître. Il renoncerait volontiers au faible mérite littéraire que de pareils ouvrages annoncent, mais le temps et les circonstances dans lesquels ils ont été faits, voilà ce qui leur donne une certaine valeur et ce n'est qu'à ce titre que l'auteur les réclame.

M. JULIEN TIERSOT, le distingué conservateur de la Bibliothèque du Conservatoire, qui toujours avait voulu voir dans Simon Boy le véritable auteur de l'hymne en question, a été heureux d'en avoir la confirmation dans la publication que j'en ai faite en 1917. Dans la revue dirigée par A. AULARD, *La Révolution française*, il analyse ce recueil de chansons, si heureusement mis à jour.

Il n'est fait mention du recueil des chansons de Boy, dit-il, dans aucune bibliographie des chansons révolutionnaires de moi connue, en tout cas, pas dans celle de CONSTANT PIERRE. Ni la Bibliothèque nationale, ni celle de la ville de Paris, ni celle de l'Opéra (qui possède le fonds de chansons populaires collectionnées par l'alsacien J.-B. WECKERLIN), ni celle du Conservatoire, ne connaît cet opuscule. La Bibliothèque de Besançon est, à ma connaissance, la seule bibliothèque publique qui en conserve un exemplaire. C'est d'après celui-ci que le Dr Bourdin a transcrit le texte qu'il a bien voulu me communiquer, ce dont je lui adresse tous mes remerciements (1).

Même note, du même auteur, dans la *Marche de France*, revue mensuelle dirigée par EMILE HINZELIN.

Ce livret est rarissime, nous ne l'avons trouvé dans aucune des grandes bibliothèques de Paris (Bibliothèque nationale, Arsenal, Carnavalet, Conservatoire, Opéra). Le seul exemplaire connu est à la Bibliothèque de la ville de Besançon. M. le Dr Bourdin, auteur d'une notice sur *Adrien-Simon Boy*, publiée en 1917, par la Réunion médico-chirurgicale de la 7^e région, est le premier qui en ait signalé l'existence ; nous avons dû à son obligeance d'avoir eu communication de son contenu (2).

Avec de semblables preuves à l'appui et de telles références, nous espérons que l'on rendra enfin à Boy ce qui est à Boy et que, dans tous les cas, les lecteurs de la *Chronique* auront des arguments pour répondre à ceux qui veulent enlever à l'ancien chirurgien en chef de l'armée du Rhin le mérite d'une paternité, bien et dûment établie, de l'hymne patriotique et révolutionnaire : *Veillons au Salut de l'Empire*.

Dr E. BOURDIN.

Le serpent dans la rougeole (XXXII ; XXXIII, 26, 149, 217). — Dans le numéro de juillet de la *Chronique médicale*, le Dr BOULAN-

(1) *La Révolution française*, mars-avril 1919. — *Adrien-Simon Boy et la chanson Veillons au Salut de l'Empire*, par JULIEN TIERSOT.

(2) *La Marche de France*, revue mensuelle ; directeur, EMILE HINZELIN : Strasbourg, berceau des chants nationaux français, par JULIEN TIERSOT, juillet 1919.

GER, de Paris, se demande quelle peut être l'efficacité de l'absorption des souris dans l'incontinence d'urine, et de plus par quelle bizarre association d'idées on a songé à son emploi dans cette dernière maladie si répandue. Cette médication n'est pas nouvelle. Comme on le verra plus bas, elle était en usage depuis plusieurs siècles. Les médecins, aidés des pharmacologistes, en la recommandant, obéissaient à une thérapeutique qui s'explique de nos jours, par l'emploi de la vaccinothérapie des maladies par le sérum des individus atteints de la même affection, afin d'arriver à la guérison, ou à l'immunité tant désirée ; c'était la mise en pratique de la vaccination par voie buccale, ainsi que l'application, suggestive et saisissante, de l'antique adage, *similia similibus*, cité par notre frère.

Voici comment ces souris ont attiré l'attention des médecins et thérapeutes anciens. La souris est une pisseuse remarquable ; les possesseurs et les éleveurs de souris blanches en savent bien les inconvénients, en présence de leurs cages toujours inondées d'une urine copieuse et malodorante. Cet animal, timide par sa nature, est d'une extrême sensibilité ; la peur, ou le besoin de pourvoir à son existence, sont la cause ou l'origine de tous ses mouvements ; elle ne sort guère de son trou que pour y rentrer à la première alerte. Il en résulte, vu son extrême sensibilité, une grande faiblesse, par action réflexe, du sphincter de la vessie et une polyurie exagérée. C'est de cet incident que naquit l'idée de se servir jadis de cet animal pour traiter les incontinences d'urine ; *similia similibus*.

La seule matière, considérée comme médicament, est la fiente connue sous le nom de *musarda*, ou encore *d'album nigrum*. La fiente de souris est mise au rang des purgatifs par JUNCKER. Pour purger les enfants, on en donne un ou deux grains dans de la bouillie, ou cinq ou six grains broyés dans un peu de lait. Sept à huit crottins constituent un puissant purgatif drastique, dans les constipations opiniâtres. Elle passe, comme très efficace, en suppositoires et en lavements. (*Encyclopédie des arts et métiers*, par DIDEROT, art. *Souris*.)

Il en est de même de la taupe, qui est très employée depuis des siècles contre les incontinences d'urine. Le bouillon de taupe est un remède de bonne femme, pour guérir les enfants de l'incommodeté de pisser au lit. J'ignore si, comme les souris, les taupes sont atteintes d'incontinence : à ce sujet, BUFFON n'en souffle mot. Vivant toujours sous terre, dans la crainte, le repos et la solitude, la taupe ne connaît que l'art de se mettre en sûreté.

En Béarn, quand les premières dents tombent à un enfant, on les lui fait jeter sous le lit, en lui faisant dire ces paroles :

« *Dent de Sourites, qu'en donno de las vieillas, ta que n'en torne none de las nabros* : Dent de souris, j'en donne une des vieilles, afin qu'il m'en revienne une des neuves. (MISTRAL, *Dictionnaire provençal*.)

Dans la séance du 16 novembre 1923 de la Société de médecine

et de chirurgie de Bordeaux, j'ai communiqué une foule de remèdes secrets, trouvés dans les papiers non classés des archives départementales de la Gironde. Il y avait une recette pour les enfants atteints d'incontinence, et toujours avec le système des souris en ingestion buccale; elle était en grand honneur en plein xvi^e siècle: la médication n'est donc pas nouvelle,

Pour les enfants qui pissent au lit par habitude, il faut prendre des souris chauves, une douzaine. Il se prend facilement le soir quand il volle avec quelques bonne golle (gaule) menue et longue. On les fait cuire dans deux pots d'au, et on en fait boire aux enfants, sans qu'il boive autre chose, ny manger de soupe: toutes personnes qui sont touchées de cette cause, ils en guériront.

D^r DURODÉ, *Bordeaux*.

La fustigation, moyen mnémotechnique (XXXII, 328). — J'extrais d'une jolie petite nouvelle, publiée par notre écrivain neuchâtelois LOUIS FAVRE, dans le *Musée Neuchâtelois*, 1894, ce qui suit (il s'agissait d'un nouveau bornage entre deux communes):

« Je crois que nous ferions bien de commencer. Oui, plantons la première borne, dit le chef; apportez la pioche. Il prit la pierre préparée, la descendit dans le trou creusé d'avance, non sans avoir déposé au fond trois fragments de tuile apportés dans ce but (la scène se passe en forêt, dans la montagne), et qu'il appelait les « témoins ». Pendant que son collègue ramenait la terre noire de la forêt autour de la borne et la tassait avec les pieds, il allongea subitement le bras du côté d'un jeune garçon qui regardait avec attention ces pratiques auxquelles il ne comprenait pas grand'chose, et lui tira l'oreille. L'enfant poussa un cri aigu, en levant un pied en l'air et en faisant une grimace qui provoqua une explosion générale de rires.

— Qu'as-tu à tant hurler? dit le père de l'enfant.

— Le maître-bourgeois m'a fait mal, dit le gamin en portant la main à l'organe lésé.

— Je lui pince l'oreille pour qu'il se souvienne de ce qui se fait aujourd'hui. C'est dans les usages. Quand tu seras maître-bourgeois, tu te rappelleras ce que nous faisons aujourd'hui, en bon accord avec ces Messieurs de Cortaillod (un des villages intéressés au bornage). »

L'auteur ajoutait en note: « Dans certaines communes, à Corcelles par exemple, les autorités communales faisaient chaque année le tour des territoires constituant leurs propriétés, pour visiter les bornes des limites, et on conviait à cette inspection les jeunes communiers, qui apprenaient ainsi à connaître les biens qu'ils auraient à gérer plus tard. »

D^r STAUFFER (*Neuchâtel, Suisse*).

Revue Biblio-Critique

Georges RENOUX. — *L'Assistance aux enfants du premier âge à Paris, au XVI^e et au XVII^e siècle* (1). — D. L. JOSEPH. — *Les Souvenirs et l'esprit napoléoniens chez Balzac* (2). — Pierre HAMONIC. — *Essai illustré sur l'histoire de la Chirurgie antique et ancienne* (3). — Dr Jean SCHRAMECK. — *Croyance et Suggestion ; le pythagorisme et Apollonius de Thyane* (4). — Alfred KASSEL. — *Valeur sémiologique de l'hyâmen dans le diagnostic du viol* (5). — Louis DUFOUR. — *Nostradamus, astrologue et médecins (1503-1566)* (6). — Yvonne MICHON. — *La pharmacie en Bas-Poitou sous l'ancien régime ; la récolte du salpêtre en Vendée sous la Révolution* (7). — FOUGERET DE DAVID DE LASTOURS. — *L'homme et la Lumière : contribution à l'étude de l'insolation, moyen de traitement et d'hygiène* (8). — Militza RADOVITCH. — *Contribution à l'étude des relations du cancer et de la tuberculose* (9). — André VASSEUR. — *L'hérédité cancéreuse chez les Bonaparte* (10). — Roger VILLIÈRE. — *Un hôpital d'autrefois : « les Enfants rouges »* (11). — P. A. CAPITAINE. — *Un grand médecin du XVI^e siècle : Jean Fernel* (12). — Max FIGUIÈRE. — *L'Epilepsie dans l'Œuvre de Dostoievsky* (13). — Maurice ROBLOT. — *Etude sur l'heure à laquelle accouchent les femmes, suivie de commentaires sur l'influence de la lune* (14). — Henri-Jean SÉVILLA. — *L'Art vétérinaire antique ; considérations sur l'hippiatrie grecque* (15). — Alexandre WALTER. — *Les excitants artificiels dans le travail intellectuel : morphine, tabac, alcool* (16). — Roger-Jean-Angély MOULÉDOUS. — *Quelques considérations médico-psychologiques et chirurgi-*

(1) Paris, Amédée Legrand.

(2) Paris et Toulouse, E.-H. Guittard.

(3) Clermont (Oise), Thiron et Cie.

(4) Paris, Amédée Legrand.

(5) Toulouse, J. Fournier.

(6) Lyon, Bosc frères et Riou.

(7) Paris et Toulouse, E.-H. Guittard.

(8) Paris, Amédée Legrand.

(9) Bordeaux, Y. Cadoret.

(10) Paris, *Éditions médicales*, 7, rue de Valois.

(11) Paris, Marcel Vigné.

(12) Paris, Le François.

(13) Valence, Charpin et Reyne.

(14) Paris, Amédée Legrand.

(15) Paris, Vigot frères.

(16) Paris, Amédée Legrand.

cales sur les corridas de toros (17). — J.-G.-P. ODEND'HAL. — Etude sur la sorcellerie médicale en Dordogne (18). — Madeleine LION. — Origines du journalisme médical (19). — Y. SIMON. — Essai sur l'histoire et l'évolution de la thalassothérapie (20). — L. LENOURY. — Le Caducée au cours des âges; symbolisme religieux; types divers de cet emblème (21). — J.-P. RAVOUX. — Le docteur Sacombe, accoucheur, charlatan et poète (1760-1822) (22). — J. CHAPPERT. — De l'embaumement; un embaumement célèbre à Bordeaux (23). — Marcelle FRONTARD. — L'élément affetif dans la formation de l'esprit médical (24). — Ismaïlh LAKHDARI. — La pratique ophthalmologique chez les Arabes (25). — Jean LUCQ — Jean Pecquet (1622-1674) (26). — René QUENOUILLE. — Le déséquilibre mental de Beethoven (27). — Henri SÉGALEN. — L'oranger et ses fruits en thérapeutique (28). — Georges HOULNICK. — La femme et la fonction menstruelle; hygiène de la période catameniale (29). — L. R. LE PORT. — Les causes morales du mal physique dans la médecine assyro-babylonienne (30).

Il semble que ce soit au début du XIV^e siècle, qu'aït été créée, à Paris, la première œuvre d'assistance aux enfants : l'hôpital du Saint-Esprit, destiné à les recueillir, fut, en effet, fondé le 9 avril 1364, par plusieurs bourgeois et habitants de la grande cité. En même temps qu'un hôpital, c'était, tout à la fois, une crèche et un orphelinat. Ce que fut *l'assistance aux enfants du premier âge à Paris au XVI^e et au XVII^e siècle*, M. Georges RENOUX nous l'expose, dans sa thèse, avec une solide documentation, et une connaissance approfondie du sujet qu'il s'est proposé de traiter.

* *

Balzac ! Napoléon ! que de fois a-t-on rapproché ces deux noms, ces deux puissances, ces deux génies ! M. D.-L. JOSEPH, *master of arts*, vient, à son tour, de s'essayer à ce parallèle, et il faut reconnaître que

-
- (17) Bordeaux, Victor Cambette.
 (18) Bordeaux, Y. Cadoret.
 (19) Paris, Jouve et Cie.
 (20) Paris, Le François.
 (21) Paris, Jouve et Cie.
 (22) Bordeaux, Sanvic fils, frères.
 (23) Thèse de Bordeaux.
 (24) Paris, Amédée Legrand.
 (25) Lyon, L. Bascou.
 (26) Paris, Jouve et Cie.
 (27) Paris, Amédée Legrand.
 (28) Bordeaux, Y. Cadoret.
 (29) Paris, Amédée Legrand.
 (30) Montpellier, Causse, Graille et Castelnau.

son essai témoigne de plus de bonne volonté que de talent. Le même sujet avait été traité, il y a plusieurs années déjà, par H. FLEISCHMANN, que M. Joseph ignore, comme il ignore les auteurs de monographies sur Balzac, qu'il lui importait, pourtant, de connaître.

* *

C'est un hommage filial, bien touchant, qu'a rendu M. Pierre HAMONIC à la mémoire de son regretté père, en consacrant sa thèse de doctorat à *l'Histoire illustrée de la chirurgie antique*. Le Dr Paul HAMONIC était, on le sait, un collectionneur de vieux instruments chirurgicaux ; il possédait, en outre, une galerie de tableaux incomparables, qui émerveillait toujours ceux qui étaient admis à les contempler. Son fils était donc admirablement apte à dresser le catalogue de cette collection unique en son genre ; mais il ne s'est pas borné à ce travail aride : il a su l'accompagner d'intelligents commentaires, qui rehaussent singulièrement la valeur de ces reliques du passé, qu'avait su colliger, avec tant de sens artistique et de flair subtil, notre très sympathique confrère, dont la perte nous fut si sensible.

* *

Apollonius de Tyane ! Qui ne connaît, au moins de nom, ce thaumaturge, Qui naquit deux ou trois ans avant Jésus, la douzième année du consulat d'Auguste ? Le Dr Jean SCHRAMECK montre, dans son très curieux travail, que si Apollonius fut « un suggestionneur émérite, il fut, lui-même, un auto-suggestionné ». Il a, de plus, établi comment les doctrines pythagoriciennes s'arrêtent avec les tendances d'Apollonius, et tenté d'expliquer les causes de son prestige personnel, de ses prodiges, de sa psychothérapie. Le merveilleux, certes, y perd, mais la vérité y gagne ; et n'est-ce pas l'essentiel ?

* *

L'hymen est-il le signe irréfragable de la virginité ? Il y a longtemps que la science s'est prononcée pour la négative. La persistance de l'hymen, vient, à son tour, nous affirmer M. Alfred KASSEL, n'exclut pas la possibilité d'un viol : voilà qui va contrarier bien des idées traditionnelles. Ces médecins légitimes sont, décidément, de terribles gens !

* *

On connaît généralement Nostradamus comme astrologue : ses Centuries sont restées fameuses. Nostradamus médecin sera une révélation, non pour les lecteurs de la *Chronique* auxquels nous l'avons, depuis belle lurette, révélé ; mais pour la plupart de nos

confrères, qui l'ignorent certainement. L'auteur de cette thèse, M. Louis DUFOUR, raille son héros d'avoir songé à « savoir et prévoir, par l'étude des astres », les causes des maladies ; nous ne partageons, en aucune façon, son opinion, convaincu que nous sommes que les astres ont une influence indéniable sur notre tempérament, notre santé, notre état mental, etc. Mais il y aurait matière à glosier durant des heures, et notre temps est rigoureusement mesuré.

* *

Qui a un tant soit peu approfondi l'histoire de la Révolution n'ignore pas que les pharmaciens, ou pour mieux dire les apothicaires, ont, dans ces époques troublées, mis leurs connaissances scientifiques et leurs conseils éclairés au service de la patrie : soit aux armées, soit dans les hôpitaux, soit dans leur officine, ils se sont dévoués avec empressement à l'intérêt public ; mais c'est surtout dans les ateliers pour la préparation du salpêtre que leur compétence s'est manifestée. M^{me} Yvonne MICHON nous expose, avec détails, ce que fut « la récolte du salpêtre en Vendée sous la Révolution » ; et, accessoirement, elle nous fait l'histoire de « la Pharmacie en Bas-Poitou sous l'ancien régime ». Et ce lui est une occasion de parler de RABELAIS, qui fut moine à Fontenay-le-Comte en 1520, et y passa plusieurs années ; de SÉBASTIEN COLIN, plus connu sous le pseudonyme de *Lisset Benancio*, qui écrivit contre les apothicaires un pamphlet célèbre, et qui combattit — qui l'eût cru ? — BERNARD PALISSY !

Le Bas Poitou était, paraît-il, au XVIII^e siècle, réputé pour ses vipères : l'indication est à relever pour ceux qui s'intéressent à la place qu'a occupée le serpent dans la thérapeutique, et qu'il occupe encore, si l'on en juge par les nombreuses correspondances recueillies à cet égard dans notre revue.

* *

C'est un véritable hymne au soleil que la thèse du Dr FOUGERAT de DAVID de LASTOURS, qu'il intitule : *l'Homme et la Lumière*. L'insolation est aujourd'hui une pratique très répandue, et qui n'a plus besoin de se défendre ; mais il est bon que des apôtres convaincus, comme notre auteur, la prônent avec éloquence, afin que ne se ralentisse le zèle des savants de cette religion nouvelle qui n'aura jamais trop d'adeptes. Particularité peu banale : ce travail inaugural est dédié à DIEU ! A joindre à notre rubrique de *Dédicaces curieuses*.

* *

Tuberculose, cancer, syphilis, sont les trois fléaux sociaux contre lesquels s'ingénient à lutter les hygiénistes de tous pays. Quels rapports les relient ? C'est ce que de nombreux chercheurs se sont employés à découvrir, sans y avoir tout à fait réussi. M. le Dr Militza RADOVITCH s'est plus particulièrement attaché à étudier les

relations du cancer avec la tuberculose, et il arrive à ces conclusions : que la coexistence de ces deux processus est actuellement acceptée par tous ; que la tuberculose prédispose au cancer, par le mécanisme de l'inanition ou cachexie ; et que l'union des deux processus aggrave singulièrement le pronostic. (A suivre.)



INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

VAN DER SPEK (D^r J.-W). — *La quinine dans le traitement de différentes maladies*. 48, De Wittenkade, Amsterdam, 1924. — FORGUE. — *Livre jubilaire offert au professeur Emile Forgue, à l'occasion de sa quarantième année d'enseignement*. Masson et C^{ie}, 120, boulevard Saint-Germain, Paris, novembre 1924. — FAURE (Elie). — *Histoire de l'art : l'art antique*. Éditions G. Crès, Paris, 1924. — ROLLESTON (J.-D.). — *Bretonneau ; his Life and Work*. John Bale sons et Danielsson, Ltd, Oxford House, 83-91, Great Titchfield Street, Oxford, Street W. 1. — VOIVENEL (D^r Paul). — *Remy de Gourmont vu par son médecin*. Éditions du Siècle, Paris, 1924, 7 francs. — LACASSAGNE (M. le D^r Jean), et PIGEAUD (M.). — *Les inoculations expérimentales des maladies vénériennes à des médecins*. Extrait des *Annales des maladies vénériennes*, n^o 12, 1924. — LENÔTRE (G.). — *Monsieur de Charette, le roi de Vendée*. Librairie Hachette, Paris. — VIDAL (D^r Charles). — *Le vieillard ; quelques considérations*. Librairie Bloud et Gay, 3, rue Garancière, Paris, 1925. — LE CONTE (René). — *Louis XVII et les Dauphins*. Les Presses Universitaires de France. Paris, 1924, 15 francs. — LUCQ (D^r Jean). — *Jean Pecquet. 1622-1674*. Jouve et C^{ie}, éditeurs, 15, rue Racine, Paris, 1925. — *Antoine-Léonard Thomas. 1732-1785*. Librairie ancienne Edouard Champion, Paris, 1924, 15 francs. — HIRSCHFELD (D^r Magnus). — *Geschlechtskunde auf Grund drei Bigjähriger Forschung und Erfahrung bearbeitet*. Julius Pütmann, Verlagsbuchhandlung, Stuttgart, 1924.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1927.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
 HYPOTENSEUR
 Société Prunier et C^{ie}. — 11, C. Seine 53, 3^e

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Médecine et Histoire



La famille de Marat,

par M. le Dr J. OLIVIER (de Genève) (*Suite et fin*) (1).

Dans les *Mémoires de Brissot* (cités dans la *Chronique médicale*, du 1^{er} octobre 1925, p. 315), nous lisons ceci :

Je fis le pèlerinage de Ferney avec un jeune frère de Marat, non moins original que lui. Il avait jeté quelques écrits dans le torrent politique qui agitait alors Genève. Il y était peu connu et, sa famille n'étant pas à l'aise, il prit le parti de passer en Russie et d'y embrasser la partie du *préceptorat*, où l'on peut gagner de l'argent, si l'on n'y gagne pas de la considération.



ALBERTINE MARAT,
Sœur du Conventionnel (1757-1841).

Il s'agit là aussi de David, quoique nous ne sachions pas à quelle époque Brissot fit ce pèlerinage. Mais, comme dans la suite du

(1) V. les numéros précédents.

récit, Brissot raconte que le frère de Russie devait de l'argent au Conventionnel, il est évident, une fois de plus, que celui-ci devait s'y trouver avant l'année 1793, où Jean-Paul fut assassiné.

Pour le reste de l'histoire de David, nous renvoyons à l'article de M. H. G. FROMM, paru dans l'*Univers* du 27 août 1913, et reproduit dans le même numéro de la *Chronique médicale*.

David mourut en 1829. Il avait épousé une Française, dont il n'eut que deux filles, mariées à des Français, en Russie.

8. ALBERTINE-CHARLOTTE. — Baptisée à Neuchâtel, le 1^{er} juillet 1760, elle eut pour parrain Jean-Frédéric de MONTMOLLIN, et pour marraine M^{me} Charlotte-Albertine PARÉ, représentée par M^{me} Marie-Barbe de Montmollin. Comme pour ses frères et sœurs, les parents Mara ont choisi des notables pour baptiser leur fille. Seul, dans la série, Jean-Paul ne fut pas favorisé : il n'eut pas de parrain, et sa marraine fut sa grand'mère CABROL.

Albertine était, paraît-il, une femme distinguée, et quoiqu'elle ait appris le latin, elle fit sa carrière dans l'horlogerie. Nous voyons qu'en 1786, elle s'associa avec J. L. Moret, pour un commerce d'horlogerie.

Son attachement au Conventionnel et la fidélité qu'elle porta à sa mémoire en ont fait une sorte de personnage historique. Aussi, renvoyons-nous à tous les ouvrages sur Marat, qui en ont parlé longuement.

Elle mourut à Paris, après avoir vécu longtemps avec SIMONNE EVRARD, le 31 octobre 1841, rue de la Barillerie, 34. L'acte de décès porte qu'elle était âgée de 83 ans ; elle n'en avait que 81.

9. JEAN-PIERRE. — Né à Neuchâtel le 23 janvier 1767, et baptisé le 17 février. Filleul de l'officier LOUIS BRUN et de M^{me} Marianne, fille de M. SANDOZ de Rosières. C'est le seul des enfants de Jean Mara qui ait une descendance connue, que nous verrons plus loin.

Son histoire a été écrite par M. CHAPUISAT, dans le numéro de juillet-septembre 1912 des *Annales Révolutionnaires*, et dans son ouvrage *De la Terreur à l'Annexion* (Atar, Genève, 1912).

C'était un fin horloger, et habile fabricant d'aiguilles de montres et de compensateurs, d'après Th. DUFOUR. Il épousa, à Genève, le 4 avril 1791, Jeanne-Louise LOSSIER, fille mineure de Louis-Gabriel Lossier, bijoutier, citoyen, et de Jeanne LENOIR. Il mourut à Carlsruhe vers 1846, d'après F. BOVET.

Dès que la nouvelle de la mort de Jean-Paul fut connue à Genève, nous avons vu que Jean-Pierre se rendit à Paris, où il fit ensuite plusieurs voyages. Il se crut obligé de prendre part à l'agitation politique de l'époque, mais il ne fit, en somme, rien de bien saillant.

Il eut quatre enfants, dont nous allons parler tout à l'heure ; mais, avant de quitter cette génération, nous pouvons noter, d'une façon générale, que tous ces enfants de Jean Mara, comme le faisait déjà remarquer LE SAGE, se singularisèrent par une exaltation

Mes compliments à M. Moignoux

Il y a pres de trois ans que je n'ai
plus écrit à M. Moignoux. Sur les
livres que je lui ai vendus à vendre,
pour mon compte, moyennant la
reconnaissance, je le prie de
veuillez bien remettre à M. Feneaux
l'ordre de ces billets bancaires et les
montants des articles vendus, de
même que la reconnaissance des
articles qui restent invendus.

Le porteur est autorisé à douze
reçu sur mon nom. Ce billet en sera
la garantie.

Le Dr Marat
ce 25 février 1792.

Autographe du Docteur MARAT.

politique assez marquée. Ils ne devaient pas avoir un caractère commode, si nous en jugeons par ce qu'en dit l'auteur de la lettre anonyme citée dans *Marat Inconnu* page 29, et écrite au moment du départ subit de Neuchâtel. Même entre eux, les frères et sœurs n'avaient pas des procédés très affectueux ; Jean-Pierre alla jusqu'à faire publier une affiche contre sa sœur Olivier, et M. Chapuisat affirme que les sœurs Marat avaient entre elles « d'affligeantes querelles ».

DESCENDANCE DE JEAN-PIERRE MARAT.

Il eut quatre enfants, deux fils et deux filles, plus une fille mort-née (1808).

a) 10. JEANNE-LOUISE-ANDRIENNE, née à Genève, et baptisée le 20 avril 1795. Elle eut une fille illégitime, née à Vandœuvres (Genève), le 28 septembre 1813 : 14. JEANNE-MARTHE.

Une note de M. Th. DUFOUR dit ceci, de Jeanne-Louise-Andrienne : « mariée à Turin. Vivait encore en 1853 ».

b) 11. JEAN-PAUL-DARTHÉ, né à Genève, le 30 janvier 1797, et mort le 10 août 1845 qui suivra. Le prénom Darthé a été choisi en souvenir d'Augustin-Alexandre DARTHÉ, guillotiné le 25 mai 1797, pour avoir pris part à la conspiration de BABEUF.

c) 12. LOUISE, née à Genève, le 9 janvier 1806. Elle fut la maîtresse du Prince de ROHAN, à Vevey, et c'est d'elle dont il est parlé (*Chronique Médicale*, 1^{er} octobre 1925, p. 306), dans la lettre de M^{me} AUTRAN, du 4 juin 1836 : « Le Prince de Rohan ne vit plus « avec Louise Marat ; il lui fait une pension pour elle et pour ses enfants et la tient toujours sous une espèce de surveillance. Je crois qu'elle est dans les environs de Paris. »

Dans les notes relevées aux Archives, soit par M. Th. DUFOUR, soit par M. ROCH, archiviste adjoint, j'ai trouvé confirmée la même tradition, mais il n'est signalé qu'une seule fille :

18. CHARLOTTE-ERNESTINE-HERMINIE, dont j'ai fait relever à Vevey l'acte de naissance :

1824, février 27. Naissance de Charlotte Ernestine Herminie, fille de Louise Marat, bourgeoise de Genève, femme de chambre chez le Prince de Rohan, à Montreux.

Nous la retrouverons plus tard, car elle épousa, le 8 septembre 1846, son cousin Jean-Paul Mara, qui était veuf depuis 2 ans. Elle mourut à Genève, le 30 juin 1885.

Quant à sa mère, Louise, nous ne savons guère autre chose sur elle. Dans ses notes, M. Th. DUFOUR met ceci : « Mariée à Paris. » A-t-elle eu d'autres enfants du Prince de Rohan ? S'est-elle, en

de Cagliari en Sardaigne.

(2) JEAN MARA

né à Cagliari, en 1703 ou 1705.

Epouse le 21 décembre 1740, à Genève, Louise Cabrol.

Mort à Genève, le 26 janvier 1783.

(3) MARIANNE
FRANÇOISE

née à Yverdon et baptisée le 2 mai 1742. Epouse à Genève le 9 octobre 1787, Charles-Frédéric Oulevay ou Olivier.

(4) JEAN-PAUL

né à Boudry, le 24 mai 1743. Mort à Paris, le 12 juil 1793. "L'Ami du peuple."

(5) HENRI

né à Boudry le 25 juillet 1745. Mort en Amérique.

(6) MARIE-MADELEINE

née à Boudry, le 5 septembre 1746. Epouse à Genève, le 21 juillet 1782, Gédéon-Isaac Brousson. Morte à Genève, 21 octobre 1817.

(7) DAVID

né à Neuchâtel, le 25 février 1756 Monsieur de Boudry épouse une Française en Russie, a 2 filles. Mort en 1829.

(8) ALBERTINE
CHARLOTTEnée à Neuchâtel, baptisée le 1^{er} juillet 1760, célébataire. meurt à Paris, le 31 octobre 1841.

(9) JEAN-PIERRE

né à Neuchâtel, le 23 janvier 1767. Epouse à Genève, 4 avril 1791, Jeanne-Louise Lossier. Meurt à Carlsruhe, en 1846 ?

(10) JEANNE-LOUISE
ANDRIENNE

née à Genève le 20 avril 1795 mariée à Turin, vivait encore en 1853 ? Th. Dufou.

(11) JEAN-PAUL DARTHÉ

né à Genève le 30 janvier 1797. Mort à Genève 10 août 1845.

a de Henriette-Catherine Held.

Epouse le 6 juillet 1821, à Genève Jeanne-Andrienne Hediger, dont il a :

(14) JEANNE-MARTE
illégitime

née à Vandoenires (Genève) le 28 sept. 1813

(15) JEAN PAUL
illégitime

né à Genève, le 6 mars 1816. Mort le 18 février 1893

Epouse 1^{re} à Genève, le 21 octobre 1843, Jeanne-Eugénie Rouzier. Morte le 5 déc 1844, dont il a :(19) JEANNE-EUGÉNIE
FANNY

née à Genève, le 22 novembre 1844.

Epouse 2^{re} à Genève, le 8 septembre 1846 sa cousine Charlotte-Ernestine-Herminie, dont il a :(16) GUILLAUME
CHARLES-LOUIS

né à Genève le 10 avril 1822. Epouse à Genève, le 2 septembre 1847 Jeanne-Marie Monachon, dont il divorce. Meurt sans ostérité, le 21 avril 1878, à Chancy (Genève).

(17) LOUIS-CHARLES
ETZAR

né à Genève, 10 novembre 1837. Epouse, le 6 mars 1867, Françoise-Louise Moreau. Meurt à Paris le 12 janv 1904.

(18) CHARLOTTE
ERNESTINE-HERMINIE

née à Montreux, illégitime, le 27 février 1844. Epouse à Genève le 8 septembre 1846, son cousin vend (15) Jean Paul. Meurt à Genève, 30 juin 1885.

(12) LOUISE

née à Genève, 9 janvier 1806. Maitresse du Prince de Roban, à Vevey, dont elle a :

(13) DAVID JEAN

né à Genève, 23 février 1811. Mort 12 octobre 1815.

(21) JEAN-PAUL (22) EMILE (23) RICHARD (24) FRANCIS (25) JEANNE (26) NADÈGE

(27) JEAN-PAUL
né à Paris le 18 octobre 1899.

effet, mariée ? Mystère, mais ce qui reste certain et ce qui donne réponse à la question posée dans la *Chronique Médicale*, c'est que Louise, la maîtresse du Prince de Rohan, était une nièce de Marat.

Le Rohan dont il s'agit était probablement Charles-Alain-Gabriel, né à Versailles en 1764, et mort en 1836 au Château de Sichrow, en Bohême. Il avait émigré et pris du service en Autriche, et il fut blessé à Wagram. Louis XVIII le créa pair de France, mais il ne revint que peu en France et la quitta même définitivement en 1830. Mais je n'affirme rien et je laisse à de plus compétents que moi le soin de fixer ce point d'histoire.

d) 13. DAVID-JEAN, né à Genève le 23 février et mort le 12 octobre 1815.

DESCENDANCE DE JEAN-PAUL-DARTHÉ.

a) A l'âge de 19 ans, il eut d'Henriette-Catherine HELD, âgée de 17 ans 1/2 (le père est assisté de son père, Jean-Pierre Marat, dit l'acte de naissance) :

15. JEAN-PAUL, illégitime, né à Genève le 6 mars 1816 et mort le 18 février 1893. C'est lui qui fut Directeur de l'Enregistrement à Genève, et que consulta, en 1889, M. Th. Dufour.

Il épousa : 1^o le 21 octobre 1843, à Genève, Jeanne-Eugénie RONZIER, fille de Désiré-Jean-François et de Jeanne CASSAGNE, laquelle mourut le 5 décembre 1844, apparemment des suites de la naissance d'une fille : 19. JEANNE-EUGÉNIE-FANNY, née le 22 novembre 1844.

C'est probablement en vue de l'acte de ce mariage, que Jean-Paul et son père firent établir l'acte suivant :

*Par jugement du Tribunal Civil de ce canton, en date du 12 septembre 1843, il a été ordonné que le *t* serait supprimé au nom de Marat et s'écrirait à l'avenir *Mara*. Signé : LEFORT. »*

La copie de ce jugement se trouve portée en marge de plusieurs actes d'état civil antérieurs.

2^o En secondes noces, le 8 septembre 1846, Jean-Paul épousa sa cousine, Charlotte-Ernestine-Herminie Marat, fille naturelle de Louise et du Prince de Rohan. Il en eut une fille : 20. JEANNE, née le 18 novembre 1848, qui épousa, le 25 septembre 1877, Jean-Charles-Marie LAMBERT, fils de Charles et d'Esther JUNOD.

b) JEAN-PAUL-DARTHÉ, cinq ans après la naissance de son premier enfant Jean-Paul, se maria. Il épousait, le 6 juillet 1821, à Genève, Jeanne-Andrienne HEDIGER, fille de Joseph et de Jeanne QUIBY, qui mourut le 18 novembre 1849, après avoir eu deux fils :

16. GUILLAUME-CHARLES-LOUIS, né à Genève le 10 avril 1822, et mort à Chancy (Genève) le 21 avril 1878. Il épousa, le 2 septembre

1847, à Genève, Jeanne-Marie MONACHON, fille de Claude et de Fernande BULLAT, dont il divorça, sans en avoir eu d'enfants.

17. LOUIS-CHARLES-ETZAR, né à Genève le 10 novembre 1837 : il mourut à Paris, le 9 janvier 1904. Il épousa, le 6 mars 1867, Françoise-Louise MOREAU, fille de Jean-Louis et de Désirée JONARD.

Louis-Charles-Etzar fut, pendant de longues années, chef de la comptabilité générale de la Société des Forges et Hauts Fourneaux de Denain et d'Anzin. Il quitta cette brillante situation en 1870, et à sa mort, il était, depuis 10 ans, chef de la comptabilité de la grande maison franco-américaine Thomson-Houston. (*Chronique Médicale* du 1^{er} février 1904, article de M. G. PIOTELLE.)

D'après les renseignements qui nous ont été fournis aux Archives de Genève, Ls-Ch.-Etzar Marat aurait eu 3 fils : *Louis*, né à Paris, le 6 juin 1877 ; *Richard-Alexandre*, né à Saint-Nazaire, le 16 avril 1885 ; *Jean-Paul*, né à Paris, le 18 octobre 1899.

Mais, dans *Marat Inconnu*, le D^r CABANÈS donne une descendance assez différente, comprenant quatre fils et deux filles :

« L'un des fils : 21. *Jean-Paul*, est mort au retour d'un voyage en Chine. Un deuxième : 22. *Emile Mara*, a un enfant qu'on a nommé *Jean-Paul* ; les deux autres frères : 23. *Richard* et 24. *Francis* sont tous deux employés dans des maisons d'exportation. La fille ainée appelée : 25. *Jeanne*, était mariée à un peintre, M. Victor MEUREIN ; les deux époux sont décédés. La deuxième fille : 26. *Nadege*, s'est mariée à Paris, et habite Mexico »

Cette version est confirmée par ce que disait à M. TH. DUFOUR Jean-Paul MARA, en 1889 : *Ch. L. Etzar*, son demi-frère, établi à Saint-Nazaire, avait deux filles et quatre fils, dont l'un Jean-Paul Mara était âgé de 20 ans, et était employé de banque à Paris.

L'article de la *Chronique Médicale* du 1^{er} février 1904, qui relate la mort de Ch. L. Etzar, dit ceci :

Le nom de Mara n'est pas près de s'éteindre, car il reste encore, après M. Louis Mara, deux générations, le plus jeune des survivants étant Jean-Paul Mara (tous les ainés de la famille prennent le nom de Jean-Paul, comme leur oncle fameux) âgé seulement de 4 ans, et ressemblant d'une façon frappante à l'illustre docteur Marat.

Sans doute, cette descendance, depuis 1904, s'est encore accrue, mais elle sort du domaine de mes recherches et je laisse aux chercheurs de Paris le soin de l'établir, pour autant que la famille intéressée y consentira.

*Il n'y a qu'une Phosphatine :
La Phosphatine Falières (nom déposé).
aliment inimitable.*

Une annonce bien.. américaine.

Un de nos dévoués lecteurs, le Dr P. PEROL, de Cherbourg, nous adresse une bien curieuse annonce, extraite d'un journal américain. On pourra, nous dit-il, y voir que le nom de notre grand spécialiste de Saint-Louis, orthographiquement déformé, sert d'enseigne à un Institut pour la repousse des cheveux ! La célébrité de notre confrère a traversé l'Océan ; mais que penser de ces *puffistes* de la réclame et de leur tranquille audace ?



Baldly Amusing

Y-e-h! How slick and funny-y-y!
G-r-r-h! Funny, the dickerish
Baldness is naked tragedy to the
baldies. Just think of the amounts
of face to wash every day!

Now our business is to know about
hair troubles and what can be done
for them. In every case we make a
thorough diagnosis of the trouble
to determine whether anything can
be done. If the case can be cured
we recommend treatments to pre-
vent further loss of hair or to cure
baldness.

The Saburo Guarantee

The treatments recommended are guar-
anteed to give results satisfactory to you—the
last 10 years, 10,000 cases in our
service after considerable time have failed
to accomplish their purpose, we promptly
refund the money we have paid for treat-
ments. (These treatments, by the way, are
quite reasonably priced.)

The SABURO INSTITUTE

Saburo Institutes is a group of specialists
under the direction of H. S. Whitefield,
devoted exclusively to the scientific study
of treatments for hair and scalp troubles.

The specialists used in these treatments
are scientifically sound, and have met with
marked success in this country and in
Europe.

We lay no claim to miracle cures—we
possess no secret nostrums for hair growth.

Our diagnoses are made in consultation
with a physician on our diagnostic staff. No
treatment is given without a physician's diag-
nosis that treatment can be beneficial.

Diagnosis is a regular feature of
Saburo services and no charge is made for it.

Arrange for a Diagnosis Now!

OUR HOURS: 10 A.M. to 8 P.M. Weekdays

10 A.M. to 6 P.M. Saturdays

**SABURO
INSTITUTE**

INCORPORATED

"FOR HAIR GROWTH"

25 West 43rd St., New York City

Room 668

Vanderbilt 8933

La Médecine des Praticiens

Comment sont fabriqués les Comprimés Vichy-Etat.

Les *Comprimés Vichy-Etat* sont faits avec les sels mêmes extraits des sources célèbres de l'Etat par la Compagnie Fermière. Ils comprennent, par conséquent, tous les éléments actifs contenus dans ces eaux.

Tous ceux qui sont allés à Vichy pour le soin de leur santé, ou par simple curiosité, n'ont pas manqué de visiter la belle installation mécanique qui sert à l'extraction des sels minéraux des eaux naturelles. Ces eaux sont amenées dans la salle d'évaporation par une pompe puissante, qui les prend aux différents griffons. Là, elles pénètrent, dans l'appareil de concentration, composé de six cylindres, qu'elles parcourent successivement, en réduisant leur volume dans chaque passage.

Cet appareil concentrateur, dit à sextuple effet à cause de ses six cylindres, présente toutes les conditions requises pour une extraction rapide et irréprochable des sels minéraux. L'eau en traitement n'est jamais en contact avec l'air extérieur : donc, aucun danger de contamination ; les cylindres conservent toujours leur température élevée ; la concentration s'y opère toujours à la même vitesse et au même degré.

Au sortir de cet appareil, l'eau concentrée est conduite dans une chaudière d'évaporation, où tous les sels sont précipités. Ils sont séchés au moyen d'une essoreuse mécanique. Ils sont alors portés dans une troisième salle, dite de *saturation* où ils sont soumis à un courant d'acide carbonique jusqu'à complète saturation. Enfin, ils sont desséchés définitivement, pulvérisés, passés au tamis.

Ces sels, comprimés mécaniquement, sans addition de corps étrangers, gomme, etc., constituent les *Comprimés Vichy-Etat*.

Les *Comprimés Vichy-Etat* renferment tous les différents sels des eaux de Vichy, et non pas seulement le bicarbonate de soude. Ils donnent les meilleurs résultats dans : 1^o les maladies de l'estomac, dyspepsies de toute nature, hyperpepsie, hypopepsie, excès ou défaut d'acide chlorhydrique, dyspepsie arthritique ; 2^o les maladies du foie, congestions, cirrhoses avant la période cachectique, insuffisances hépatiques des diabétiques, des goutteux, des obèses ; altérations toxi-infectieuses de la grippe, de la fièvre typhoïde, etc. ; lithiasis biliaire ; 3^o les maladies arthritiques des reins, gravelle urinaire ; 4^o les diathèses, le paludisme et maladies des pays chauds ; diabète gras, obésité arthritique ; uricémie et goutte ; rhumatisme goutteux.

Les avantages particuliers des *Comprimés Vichy-Etat* sont : d'abord, leur facilité de transport, et ensuite leur prix modique qui, même par ce temps de vie chère, les met à la portée de tous.

Le Présent dans le Passé.

Henri Monnier, humoriste et mystificateur.

Il y a eu le 3 janvier exactement 50 ans que mourait le créateur du type de Joseph Prudhomme, **HENRI MONNIER**. ADOLphe BRiSSON a conté, naguère, comment Monnier conçut cette incarnation de la sottise et de la suffisance du bourgeois de 1830, dont on retrouverait, sans bien chercher, des héritiers chez maints de nos contemporains.

« Henri Monnier prenait alors ses repas dans un petit café de la rue Saint-Louis, proche de la rue de Rohan et de la rue de Chartres. L'établissement s'appelait le *Café des Cruches*, enseigne irrévérencieuse, que justifiait la physionomie de certains consommateurs. Des bourgeois du quartier, gourmés, solennels et phraseurs, s'y assemblaient. Entre deux parties de bésigue, ils péroraient gravement ; leurs lèvres distillaient les aphorismes et les vérités dremières ; ils censuraient le roi, les ministres, émettaient des opinions réfléchies sur les choses de l'Etat. Parfois, ils osaient aborder la littérature. Et alors les cheveux du jeune peintre se hérissaient d'horreur.

Un jour, il apparut grimé, méconnaissable. Des besicles d'or chevauchaient son nez bourbonien ; les pointes de son col poignardaient ses joues ; de lourdes breloques s'étalaient sur son ventre copieux, que drapait un magnifique gilet à fleurs. Il s'assit parmi les hôtes habituels de l'estaminet et parla. Ceux-ci écoutèrent, bouche bée, cet orateur discret, qui déclara se nommer Prudhomme (Joseph), exercer la profession de maître d'écriture, et qui tout de suite les émerveilla par la sonorité de son verbe, la noblesse de son geste, l'éclatante évidence de ses affirmations, la profondeur de ses aperçus. Minute inoubliable... Les lettres françaises venaient de s'enrichir d'une figure immortelle.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que le créateur de ce personnage finit par lui ressembler... Il lui fut impossible de dépouiller l'attitude et le costume dont il s'était affublé en une heure de paradoxe fantaisie... Caricaturiste, romancier, écrivain, dramaturge, comédien, il demeura exclusivement l'interprète de Joseph Prudhomme. Leurs deux noms sont liés ; ils ont conquis la gloire et traverseront les âges de compagnie.

Joseph Prudhomme ne périra point. »

* *

On a cité de nombreux aphorismes de ce malicieux humoriste que fut H. Monnier. Rappelons-en seulement quelques-uns.

« Ce sabre est le plus beaujour de ma vie ! » est une exclamation qui a été, véritablement, poussée par un garde national enthousiaste devant celui qui l'a aussitôt consignée, pour la resservir à l'occasion. Mais il est à peu près certain que c'est Monnier qui aurait ajouté de son propre cru : « Je m'en servirai pour défendre la Constitution, et au besoin pour la combattre. »

S'il n'a fait que transcrire les phrases suivantes : « Otez l'homme de la société, vous l'isolez » ; « le char de l'Etat navigue sur un volcan », il est vraisemblablement le père de cette phrase géniale : « Napoléon était un ambitieux ; s'il avait voulu rester simple officier d'artillerie, il serait encore sur le trône. » Elle est encore de lui cette pensée : « Ce qui jette un certain froid sur nos opinions monarchiques, c'est la coupable condescendance qu'a mise Louis XVI à monter sur l'échafaud révolutionnaire ; car, en en gravissant, l'un des premiers, les degrés, il a, pour ainsi dire, autorisé par son exemple tous les excès de la Terreur. »

Nous disions, tout à l'heure, que le type de Joseph Prudhomme était éternel ; en voici des preuves.

Le vicomte de LORGÉRII, écrivain qui n'est pas sans mérite, s'indignait en voyant le groupe de la Danse, de CARPEAUX... Que dit-il ?... « C'est là l'odieux produit de la sculpture perfectionnée, dans ses raffinements, jusqu'à la pétrification de l'obscénité ! » En quoi il méritait les applaudissements de M. de GAVARDIE qui, à la même époque, réclamait la création d'un Conseil supérieur des Beaux-Arts — où il voulait introduire des évêques — pour procéder à une révision des statues de femmes nues, « ces filles de marbre, nymphes républicaines, puisqu'elles sont sans culottes ».

C'est un député de la Somme, M. COURBET-POULARD, qui disait : « Il y a toujours un sage milieu à suivre entre une activité désordonnée et une paralysie absolue. » Evidemment ! Et j'espère qu'Henri Monnier, qui vivait encore, a pu répéter, en lui donnant le ton nécessaire, cette incontestable vérité.

C'est le même Courbet-Poulard, qui, quelques années auparavant, avait écrit, dans une profession de foi : « Deux fléaux dévastaient la France : la petite vérole et la démagogie. L'empereur a retrempé la France dans la vaccination du suffrage universel ; la petite vérole a été terrassée par le vaccin de la vache. Honneur donc aux campagnes, et vive l'Empereur ! »

* * *

Henri Monnier mystificateur ! On ferait un volume, rien qu'à énumérer les mystifications qu'on lui prête. Rappelons-en seulement deux ou trois, parmi les plus notoires.

Est-il, par exemple, dans un omnibus ? Certes, les sujets d'étude ne manquent ni au dessinateur, ni à l'écrivain. Mais il veut mieux

encore. C'est ainsi qu'en faisant passer la monnaie, rendue par le conducteur à une dame assise au fond de la voiture, il glisse dans cette monnaie une pièce de cinquante centimes. La dame, qui fait son compte et qui croit à une erreur du conducteur, vaut-elle lui rendre cette pièce de dix sous, ou se l'approprier ? Peu importe ! Dans les deux cas, Henri Monnier, les yeux braqués sur la dame en question, ne perdra pas son argent.

Un autre jour — cette fois la mystification se corse — c'est un petit papier que Monnier glisse à travers la monnaie que va recevoir une vieille fille, qui a encore quelques prétentions. Sur ce papier, il a écrit, au crayon, à l'avance, ces quelques mots : « *Je vous aime. — LE CONDUCTEUR.* » Tête de la victime, prenant connaissance de cette déclaration inattendue. Joie de Monnier. Ahurissement du conducteur — la chose est arrivée, une fois, paraît-il — quand, au lieu de s'entendre dire : « merci », pour l'empressement qu'il met à aider la vieille fille à descendre, il reçoit un soufflet !

Et la scène du chalet de nécessité. Henri Monnier vient de voir entrer un certain nombre de clients au W.-C. Il survient, à son tour, non en solliciteur de cabine, mais avec les allures d'un commissaire de police, chargé de quelque urgente enquête : « Que tout le monde sorte ! » s'crie-t-il d'une voix impérieuse. Effarement dans les cabines ! Il répète son ordre : « Au nom de la loi ! » Les portes s'entrebaillent. Des têtes sortent, Monnier dévisage rapidement toutes ses victimes : « Maintenant, vous pouvez continuer ! »

L'acte de naissance de Buloz.

C'est une pièce assez curieuse à citer. Elle porte, comme en-tête, ces mots : « Arrondissement communal de Genève » (1) ; et la naissance est indiquée comme ayant eu lieu « à la troisième complémentaire, an XI de la République française » : ce qui équivaut à la date du 20 août 1803.

Le père de François BULOZ, Jean-Louis Buloz, était cultivateur ; sa mère se nommait Louise GAILLARD.

Une particularité assez curieuse de cette pièce d'état civil, c'est qu'elle n'a pu être signée ni par le père de l'enfant, « vu, dit le document, qu'il lui est parvenu du mal à la main droite » ; ni par les deux témoins, qui ont déclaré « ne savoir » écrire.

On dit communément que Buloz fut le fondateur de la *Revue des Deux Mondes* ; en réalité, cette revue fut fondé par MM. SÉGUR-DUPEYRON et MAUROY, en 1826 ; Buloz n'en assuma la direction qu'en 1831, au moment où l'entreprise périclitait et, grâce à sa ténacité, sa volonté de travail, et toutes ses autres qualités, il la remit à flot et lui donna un essor tel, qu'il la laissa pleinement prospère, à sa mort, aux héritiers de son nom et de sa fortune.

(1) Le territoire de Genève était alors français.

Le Cinquantenaire de Buloz.

BULOZ, la dynastie des Buloz, qui, dans le monde littéraire, ignore ce nom, qu'a illustré surtout le premier qui le porta, et dont le nom reste attaché aux origines d'une revue fameuse, la *Revue des Deux Mondes* ? Le 12 janvier, il y eut un demi-siècle que succombait celui dont nous commémorons le cinquantenaire. Nous empruntons, pour la circonstance, aux *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, du Dr VÉRON, les pages qu'il a consacrées au personnage qui devait parcourir une si glorieuse carrière.

Au sortir du Collège Louis-le-Grand, en 1821, M. BULOZ fit de la chimie expérimentale avec son frère il eut pour associé M. Jouy, dans une fabrique de produits chimiques établie en pleine Sologne. Les hommes de lettres se faisaient déjà spéculateurs. Cette entreprise ne réussit point ; revenu à Paris sans ressources, M. Buloz suivit les cours de chimie de THÉNARD, et, à l'aide de dictionnaires et de grammaires, apprend seul l'anglais ; il entre bientôt à la *Biographie des Contemporains*, par la protection de M. Jouy, et moyennant cinquante francs par mois, y rédige des articles, revus ensuite par MM. Jouy, ARNAULT et JAY. La *Biographie des Contemporains* vient à lui manquer ; en 1825, il apprend le métier de compositeur : PIERRE LEROUX, représentant sous la République de 1848, était proté de l'imprimerie où travailla M. Buloz.

Typographe habile, il est admis comme correcteur à l'imprimerie de l'Archevêché ; on l'y charge de relire, depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir, des épreuves de livres religieux et de livres latins. La nuit, il traduisait de l'anglais la *Chimie appliquée à la médecine*, de Parish, qui fut publiée par Beaudouin. Ces pénibles travaux lui firent défaut en 1828, et ce fut alors qu'il entra comme correcteur à l'imprimerie d'Everat.

En 1830, M. Buloz rédige et fait insérer quelques articles dans la *Revue des Deux Mondes*, qui venait de se fonder. En 1831, un de ses camarades de collège se rend acquéreur de ce recueil, qui ne paraissait plus depuis six mois ; M. Buloz en devient le rédacteur en chef ; sans en exclure les correspondances étrangères, il en fit surtout une revue littéraire et philosophique.

On sait le chemin que la *Revue* a parcouru depuis.

Un émule de Pinel. — Michel Cullerier à la Prison. — Hospice de Bicêtre.

On a peine à se représenter ce qu'était Bicêtre avant la Révolution : à la fois refuge et maison de correction, hôpital et prison, où se trouvaient mêlés malades et forçats, filous et vénériens.

Deux fois par semaine, des hommes d'armes traversaient des cachots, pour reconnaître et conduire à la visite ceux qui étaient malades ; ces derniers étaient groupés dans une grande salle, séparée en deux compartiments par une

(1) T. III, 146 et sq.

grille en fer, le long de laquelle ils défilaient lamentablement, montrant à travers les barreaux leurs membres frêles ou leurs plaies suppurantes à un médecin qui trônait de l'autre côté, entouré, par surcroît de précautions, de quatre fusiliers, baïonnette au canon(1)

Une fois ces malades admis, ils étaient soumis à la fustigation, puis parqués dans de grandes salles, dont les croisées étaient soigneusement condamnées et grillagées. Ces malheureux subissaient tous un traitement identique : saignées, purgations, bains chauds neuf jours de suite et frictions mercurielles jusqu'à intoxication !

Tel était Bicêtre, quand y fut nommé *chirurgien-gagnant-maître* un jeune homme de 25 ans, arrivant de province, Michel CULLERIER.

Dès son entrée en fonctions, le nouveau chirurgien introduit d'heureuses réformes dans l'hôpital, dont on lui a confié les services ; d'abord, il abolit la fustigation, fait ouvrir les fenêtres pour laisser entrer l'air dans les salles obstinément fermées, exige une meilleure alimentation pour les détenus, qui reçoivent des légumes frais et du pain ; enfin, substitue aux frictions mercurielles l'usage interne de la liqueur de van Swieten. Plus tard, il obtiendra de la Commune de Paris la séparation des vénériens et des prisonniers. L'ancien couvent des Capucins devenait l'hôpital spécial des vénériens, et Philippe PINEL remplaçait Cullerier à Bicêtre.

Cullerier était encore dans cet hôpital, lorsqu'il fut victime d'un accident qui le rendit borgne pour la vie. Opérant une adénite inguinale suppurée, il reçut un jet de pus dans l'œil gauche : il se déclara une conjonctivite, il perdit l'œil, ce qui l'obligea à porter un bandeau.

Le biographe qui nous a fourni la plupart des renseignements qui précèdent, assure que CULLERIER n'assista pas, comme on l'a dit, à l'essai de la guillotine fait à Bicêtre en présence de GUILLOTIN, de Louis, de CABANIS, de PINEL, du bourreau Henri SANSON et du charpentier GUIDON. Il semble établi que Cullerier avait déjà quitté Bicêtre à cette époque, et ne vit pas fonctionner la machine révolutionnaire.

Reçu docteur de la Faculté de Paris le 25 septembre 1803, Michel Cullerier fut nommé membre de l'Académie de médecine le 6 février 1821. Il professa la syphiligraphie à l'hôpital des vénériens jusqu'en 1824 époque à laquelle il cessa d'enseigner, se contentant d'assurer son service journalier jusqu'au mois d'août 1826.

Atteint d'une grave lésion de l'estomac, il resta malade plusieurs mois ; il mourut le 3 janvier 1827, il y a de cela 100 ans.

L'autopsie démontra qu'il avait succombé à un cancer gastrique ; il était âgé de soixante-neuf ans.

(1) Michel Cullerier (*Archives médicales d'Angers*, 5 février 1905), par le Dr BART.

Echos de la « Chronique »

Le centenaire d'une découverte.

Au cours des récentes *Journées médicales* de Montpellier, on a commémoré le centenaire d'une des plus grandes découvertes qui honorent la chimie française : la découverte du brome, par Antoine-Jérôme BALARD.

C'est le 3 juillet 1926 qu'Etienne BÉRARD présentait à l'Académie des sciences un petit tube scellé, renfermant le nouveau corps que LIEBIG, quelques années auparavant, avait pris pour du chlorure d'iode !

C'est GAY-LUSSAC qui proposa le nom de *brome*, dont l'étymologie grecque symbolisait l'odeur fétide du nouvel élément.

Il est à remarquer que les quatre corps simples formant la famille du chlore ont été, tous, découverts par des pharmaciens : le *chlore*, par SCHEELE ; le *brome*, par BALARD ; l'*iode*, par COURTOIS ; le *fluor*, par MOISSAN. Au reste, la pharmacie française revendique encore les grands noms de VAUQUELIN, PELLETIER, ROBIQUET, PELOUZE, J. B. DUMAS — et notre CLAUDE BERNARD. Mais ce dernier quitta l'officine pour le laboratoire de physiologie, et nous n'y avons rien perdu, n'est-il pas vrai ?

Le réalisme de Rude.

Ces jours derniers, a eu lieu, au cimetière Montparnasse, le pèlerinage à la tombe du sculpteur RUDE, en présence des représentants de la Ville de Paris, du Conseil municipal de Dijon et des Enfants de la Côte-d'Or, sous la conduite de notre éminent confrère, le Dr CHAUVEAU, sénateur du département.

Rude a rarement traité dessujets où la médecine trouve à prendre. Il est, cependant, l'auteur de deux bustes du peintre DAVID, dont l'un est au Louvre, et qui représente l'artiste du *Sacre de Napoléon* et de tant d'autres chefs-d'œuvre avec la déformation caractéristique du visage dont il était affligé. On sait que David était atteint de paralysie faciale gauche : « la commissure des lèvres est fortement abaissée, l'asymétrie se retrouve aussi bien dans les plis du front que dans les muscles de l'œil, le sillon naso-frénien et

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
4 à 6 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 16 pour un litre

le menton. Mais la bouche, surtout, est typique : c'est bien là le malade qui *fume la pipe*, suivant l'expression clinique (1). »

La paralysie faciale a été rarement représentée dans les œuvres d'art ; on cite, néanmoins, un portrait du pape Pie V, qui ne laisse aucun doute sur ce diagnostic rétrospectif.

Robert-Houdin et l'iridoscope.

La Grande Presse annonçait, à la date du 28 décembre, la mort de la fille du célèbre physicien et escamoteur, ROBERT-HOUDIN, survenue à Blois, dans le coquet hôtel que son père y avait fait bâti au pied du château, et où il avait accumulé des merveilles de mécanique.

Robert-Houdin était, en effet, un mécanicien d'une habileté consommée ; on lui doit, notamment, un instrument qui eut, jadis, les honneurs de la présentation à l'Académie des Sciences, sous les auspices de l'illustre chirurgien JULES CLOQUET. Particularité notable, les comptes rendus de cette Académie ont déformé le nom de l'inventeur et ont attribué l'invention à un M. Oudin (Robert), ce qui pourrait faire douter qu'il s'agisse du personnage connu pour ses tours de passe-passe.

L'instrument auquel nous venons de faire allusion fut baptisé *iridoscope*. Voici comment il est décrit dans un journal contemporain :

L'iridoscope est simple comme le principe sur lequel il est fondé ; il ne se compose que d'une coquille opaque, au centre de laquelle est un très petit trou. La coquille a pour but d'isoler l'œil en le couvrant ; son ouverture envoie dans l'œil des rayons lumineux. Cette ouverture suit les lois de tout diaphragme : plus elle est petite, plus les objets qu'elle fait percevoir sont nets et distincts ; à la condition, toutefois, d'augmenter l'intensité du foyer de lumière proportionnellement à la diminution de l'ouverture qui lui donne passage.

L'iridoscope procure les observations suivantes : 1^o la vision directe (images relativement renversées) ; 2^o l'arrosement du globe de l'œil par les larmes ; 3^o les irrégularités de la cornée ; 4^o la forme de l'iris, sa dilatation, ses bords irisés ; 5^o les insudations des humeurs aqueuses, leur trouble accidentel ; 6^o tout trouble ou toute déformation dans les différents milieux de l'œil ; 7^o deux curieuses illusions de la vue.

Robert-Houdin fut également l'inventeur d'autres instruments touchant, de près ou de loin, à notre art ; mais nous croyons inutile d'y insister davantage.

(1) Cf. L. NASS, *Curiosités médico-artistiques*, 2^e série.

**RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSEINE PRUNIER
HYPOTENSEUR**

Société Prunier et Cie. — R. G. Seine 53, 3^e ét.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Les tombes abandonnées.

Un de nos collègues de la presse médicale, accomplissant un pèlerinage, le jour de Toussaint, dans les cimetières parisiens, constatait, non sans mélancolie, l'abandon de la plupart des tombes qui abritent les restes de nos illustrations médicales.

A la suite de cette regrettable constatation, un de nos confrères, le Dr Pierre BÉHAGUE, signalait le fait à *l'Association des externes et anciens externes des hôpitaux de Paris*, qui prenait aussitôt l'initiative d'ouvrir une souscription à cet effet.

Nous ne pouvons que nous associer à cette généreuse action, et nous engageons nos lecteurs à envoyer leur offrande au Dr BÉHAGUE, 1, rue de Villersexel, Paris, comptes chèques postaux 553.49.

Conférences de la Société des Amis de l'Université de Paris.

Le 3 février 1927, M. ROUSSY, Professeur à la Faculté de médecine, exposera *le Problème du Cancer* (avec projections); le 10 février, le Dr CABANÈS, rédacteur en chef de la *Chronique médicale*, parlera de « la pluie et du beau temps, dans leurs rapports avec les événements historiques »; le 3 mars, M. ROBERT PROUST, professeur agrégé à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, entretiendra son auditoire *du Radium et la Médecine*, avec démonstrations.

Ces trois conférences auront lieu à la Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, à 21 heures.

Les étudiants pourront retirer les cartes d'entrée dans les Secrétariats des Facultés.

Erratum.

Dans l'article sur *Pascal migraineux et sténographe*, publié dans la *Chronique* du 1^{er} janvier 1927, une faute d'impression change totalement le sens de la phrase ci-contre, en bas de la page 12. Le texte porte : « Il est INADMISSIBLE que l'illumination de Pascal et sa crise mystique aient pu avoir quelque rapport avec une migraine à scotome scintillant. » C'est ADMISSIBLE qu'il faut lire, car il est très possible qu'une migraine à scotome scintillant ait joué un rôle dans la crise, mystique et lumineuse, qui a eu tant d'influence sur le reste de la vie de Pascal.



Correspondance médico-littéraire

Questions.

L'insomnie chez les vieillards. — Dans le volume intitulé « *Les Ephémères m'as-tu vu ; Souvenirs de théâtre* », par LOUISE FRANCE ; Félix Juven, éditeur, 122, rue Réaumur, Paris », je lis, page 231, une conversation de l'auteur avec ALPHONSE KARR :

— Mais, lui dis-je, avant ce beau réveil, vous travaillez toute la nuit ?
 — Oui, je vivrai très vieux, parce que je ne dors pas ! Mais, la nuit, je ne suis pas seul ! Tout autour de ma lampe les moustiques... les moucheron... les bestioles de fleurs viennent danser devant moi... teinter fugitivement mon papier de petites ombres voltigeantes et pâlotes... et me donnent gratis la jolie musique de leur bourdonnement... C'est très impressionnant... et, pour moi, je préfère cette harmonie naturelle à tous les opéras du monde ! Que voulez-vous... il y a longtemps que je suis un vieux ! Mais, tout de même... je ne suis point si vieux que mon âge, et je sais raisonner encore, malgré la solitude qui atrophie.

Alphonse Karr est mort à l'âge de 82 ans, dans sa bergerie de Saint-Raphaël. Serait-ce donc un signe de décrépitude qu'un bon sommeil à un âge avancé ? J'ai entendu souvent dire par de vieux paysans normands : « Il faut de l'émulation à tout âge, sans cela on meurt jeune. » Ces pensées me rappellent le vers du grand LA FONTAINE : « Un octogénaire plantait. »

En somme, il y a deux questions, dans cette citation ; celle du sommeil chez l'homme âgé ; celle concernant le résultat de la solitude. Je serais heureux de connaître l'avis des confrères sur ces questions.

Dr ALBERT MIQUET, Le Castel, à Sainte-Gauburge (Orne).

Le traitement des métrorragies par l'anisette. — Chez les Mauresques d'Alger, le traitement des métrorragies dyscrasiques, par dysfonctionnement glandulaire (métro ou ménorragies de la ménopause) par l'anisette, donne, paraît-il, de très brillants résultats. L'anisette employée est de l'anisette forte, sans sucre, à 50 % d'alcool (anisette d'Espagne).

La conduite à tenir est la suivante : mettre dans le vagin tous les jours un tampon de coton, largement imbibé de solution aqueuse d'anisette ordinaire ; ce qu'on pourrait vulgairement appeler « une bonne purée », et voilà ! rien d'autre à faire ; résultat certain (?)

Voudriez-vous demander aux lecteurs de la *C. M.*, de France et des colonies, s'ils, ont eu vent de cette thérapeutique ; et s'ils savent sur quoi elle est basée ? Aucun renseignement à ce sujet dans : KACHEF et ROUMIZ, *Traité de matière médicale arabe*, traduit et annoté par LUCIEN LECLERC. Paris, Bailliére, 1874.

Dr Emile POUGET (Alger).

Réponses.

Les événements politiques et leurs suites, physiologiques ou pathologiques (XXXIII, 333). — Nous nous faisons, je crois, une idée assez fausse de l'état des esprits pendant la Révolution et la Terreur. On s'adapte à tout, même aux plus grandes privations et au danger : la dernière guerre nous l'a prouvé. Chose singulière, en apparence, ce sont les émigrés qui semblent avoir le plus souffert, et nombreux furent ceux qui rentrèrent en France l'esprit troublé.

Il serait intéressant de rechercher jusqu'à quel point les médecins du temps s'occupèrent de cette question. Les documents seraient-ils abondants ? Je ne le crois pas ; cependant, l'étude des « passions » était alors fort à la mode et devait attirer l'attention sur les « mouvements de l'âme » pendant cette période troublée. La *Chronique* pourrait amorcer cette enquête.

Marc-Antoine PETIT, de Lyon (1766-1811), dans son *Essai sur la médecine du cœur* (1806), consacre un chapitre aux troubles provoqués par la Terreur : *De l'influence de la Révolution sur la santé publique*. Il cite deux observations de guérison par les fusillades de Lyon : celles d'une jeune fille chloro-anémique avec palpitations, et d'une femme hydropique.

Plus tard, l'Académie de Caen, dans sa séance publique de l'année 1810, mit au concours la question suivante : *Quels sont les effets de la terreur sur l'économie animale ?*

Evidemment, il s'agit de la peur en général, mais il est permis de penser que les souvenirs de faits relativement récents étaient pour quelque chose dans ce choix. Le prix fut remporté par le D^r GUI-TARD, avec le travail suivant : *Mémoire qui a remporté le prix au jugement de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, dans sa séance du 3 juillet 1811, sur la question proposée en ces termes : « Quels sont les effets de la Terreur sur l'économie animale ? » par M. Guitard, docteur en médecine de la Faculté de Paris, médecin de bienfaisance du 3^e arrondissement de Bordeaux, membre des Sociétés académiques des sciences et de médecine pratique de Paris, etc.* A Bordeaux : chez Lawalle jeune, imprimeur-libraire, 1811 : in-8, 31 p.

A en juger par la valeur très médiocre du mémoire couronné, on peut conclure à la nullité des autres ; quicqu'il en soit, l'auteur ne s'attache à citer que des exemples glanés dans l'histoire de tous les temps et passe presque sous silence la période révolutionnaire. Il ne rapporte que les deux observations précédentes de Petit. Il y avait mieux à faire.

D^r GRENIER DE CARDENAL (*Argelès-Gazost*).

L'odeur des peuples (XXII ; XXIII ; XXV, 157, 378). — Il y a une bien jolie page dans les *Maitres d'autrefois*, d'Eugène FROMENTIN — dont, entre parenthèses, nous n'avons pas commémoré le cinquanteenaire (on ne pense pas à tout !), — page que nous avons été

heureux de retrouver, pour en faire part à nos lecteurs ; c'est une vision d'Amsterdam, à l'heure de la tombée du jour :

Un lacet de rues étroites et de canaux m'a conduit à la *Doelen straat*.. Le jour finit La soirée est douce, grise et voilée. De fins brouillards d'été baignent l'extrémité des canaux. Ici plus encore qu'à Rotterdam, l'air est imprégné de cette bonne odeur de Hollande qui vous dit où vous êtes et vous fait connaître les frontières, par une sensation subite et originale. Une odeur dit tout : la latitude, la distance où on est du pôle ou de l'équateur, de la houille ou de l'aloès, le climat, les saisons, les lieux, les choses Toute personne ayant un peu voyagé sait cela : il n'y a de pays favorisés que ceux dont les fumées sont aromatiques et dont les foyers parlent en souvenir. Quant à ceux qui n'ont, pour se recommander à la mémoire des uns, que les confuses exhalaisons de la vie animale et des foules, ils ont d'autres charmes, et je ne dis pas qu'on les oublie, mais on s'en souvient autrement ..

Mais tout est à lire, ou à relire de cet écrivain qui fut peintre, ou de ce peintre qui fut écrivain ; qu'il tienne le pinceau ou la plume, il manie l'un et l'autre avec la même maîtrise.

L. R.

Le pistolet à puces (XXIX ; XXX ; XXXIII, 311). — Voici, si cela peut vous intéresser, le passage des *Confessions* de VERLAINE dont parle le Dr DUNAL de Montpellier (*Chronique Médicale*, 1926, p. 311), à propos des rapports des puces et du *pistolet à puces*, et du séjour de Verlaine à Montpellier :

Là se bornent, autant que ma mémoire me sert, mes malheurs vis-à-vis des animaux de là-bas, à moins que je n'admette dans cette hostile ménagerie l'insecte célébré par Boileau, je pense.

J'ai rendu mille amants envieux de mon sort (est-ce bien cela au moins ? la citation est-elle juste ?) et qui pullulent, ou du moins pullulaient, de mon temps, dans la bonne ville, au point que les habitants y étaient faits et avaient même des caresses de langage à son endroit. Que de fois ai-je et n'ai-je pas entendu de bonnes gens du cru appeler ces lestes et trop lestes animalcules, des « mimis » ! Du reste, il était — cette coutume existe-t-elle toujours ? — une façon pour, par exemple, les revendeuses du marché, de s'en débarrasser, bien typique. Toutes avaient en réserve une pièce de flanelle qu'elles dénommaient *pistolet*, et dès qu'elles se trouvaient plus agacées que de coutume par l'indiscrète bestiole elles saisissaient vite leur arme et pan ! sur le bras, pan ! dans le cou, pan ! sous la jupe, elles frappaient l'ennemi, le tenaient prisonnier dans les poils de l'étoffe, et clic et clac ! d'un revers d'ongle, c'en était fait de ce pauvre « mimi »... en attendant les autres.

Lorsque tu cherches tes puces
C'est très rigolo ;
Quelles ruses, que d'astuces !
J'aime ce tableau.

(Extrait des *Oeuvres complètes de Paul Verlaine*, tome V, 10-11, Alb. MESSEIN, Paris, 1923.)

Prof. JADIN (Strasbourg).

Les personnages de « Madame Bovary » ; leur identification (XXIX, 9).

— Dans le numéro du 1^{er} janvier 1922 de la *Chronique médicale*, vous reproduisez quelques passages d'une étude de M. E. LEROUX, directeur du *Messager de Darnetal*, sur « les origines de M^{me} Bovary ». D'après cette étude, Charles BOVARY aurait été, dans la réalité, un officier de santé installé à Ry, et qui s'appelait EUGÈNE DELAMARE. Or, MAXIME DU CAMP, dans ses *Souvenirs Littéraires*, écrit (Edition Hachette, 1892, tome 1^{er}, page 319) :

Tout à coup Bouillet dit (à Flaubert) : « Pourquoi n'écrirais-tu pas l'histoire de DELANNAY ? » Flaubert redressa la tête et avec joie s'écria : « Quelle idée ! »

DELANNAY était un pauvre diable d'officier de santé, qui avait été l'élève du père Flaubert et que nous avions connu. Il s'était établi médecin près de Rouen, à Bon-Secours...

Qui faut-il croire ? M. E. Leroux ou Maxime du Camp ? Est-ce Delannay ou Delamare ? Ry ou Bon-Secours ?

D. H. NAVEAU (*Le Mans*).

Le docteur Richard, de Sarrelouis (XXX II, 213; XXXIII, 121). — Nous pouvons ajouter les documents suivants aux notes bibliographiques publiées sur ce médecin : ils sont tirés des *Archives Nationales*, série O¹.

1^o Il a été nommé *médecin consultant* du roi le 6 juin 1760 (O¹ 104, p. 253), alors qu'il était premier médecin de l'armée qui opérait alors en Allemagne.

2^o Il a été nommé *médecin des écuries* du roi le 23 juin 1765 (O¹ 109, p. 144), en remplacement de Jean-François Claude VAILLANT, démissionnaire.

3^o Le 8 novembre 1776 (O¹ 123, p. 174), le roi lui a accordé un brevet de pension de 3,000 livres ; motif : son zèle lors de l'*inoculation du roi*.

4^o Le 28 janvier 1781, enfin (O¹ 125, p. 37), il reçoit le titre de *médecin honoraire des écuries* du roi. Dans ce brevet, il est donné comme conseiller d'Etat, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, *médecin consultant du roi* et *inspecteur général honoraire des hôpitaux des armées*.

Il est dit, de plus, qu'il s'est montré très zélé comme *médecin des écuries* ; il se démit de ce poste en faveur d'EHRHART.

M. BOUVET.

Un singulier usage de l'urine (XXXII, 79, 153; XXXIII, 148). — Dans le pays où je suis né et où j'ai passé mon enfance, à Quillebeuf, département de l'Eure, la dernière agglomération de quelque importance située sur la rive gauche de la Seine avant Honfleur, quand on descend le cours du fleuve, les vieux marins se servent de leur urine pour rendre plus tendre la chair de la raie qu'ils doivent consommer. Presque tous ces pilotes en retraite ont, devant ou

derrière leur maison, une cour pavée de briques. Ils y déposent dans un coin le poisson, trop frais et trop ferme pour leur goût, qu'ils viennent d'acheter et, tant qu'ils sont chez eux, et chaque fois que le besoin les en prend, ils vont déverser dessus le contenu de leur vessie !

D^r E. AUDARD.

Courir comme un dératé (XXXII, 50, 187 ; XXXIII, 26, 86). — L'expression *courir comme un dératé* a une origine très simple : une des fonctions de la rate, organe très extensible et contractile, est de servir de déversoir au sang. Quand on court, la circulation se fait mal, par suite des mouvements respiratoires précipités et incomplets ; le cœur droit se vide mal et la pression augmente dans le système veineux. C'est alors qu'intervient la fonction de la rate, que je rappelle : elle se dilate, le sang s'y accumule, et la distend, soulageant le cœur droit ; mais ce gonflement brusque est douloureux. Chez les enfants, cette douleur (1) apparaît avant l'essoufflement, car ils ont le cœur et les poumons sains. Obligés de s'arrêter dans une course, ils se portent la main au côté gauche et disent : « *J'ai la rate.* »

La déduction simpliste est que la rate, obligeant à s'arrêter par la douleur dont elle devient le siège quand on a couru, une splénectomie permettrait à un dératé de courir indéfiniment.

D^r BOLOT (*Besançon*).

Pourquoi les accouchements ont lieu la nuit ? (XXXIII, 307). — Pourquoi les accouchements ont le plus communément lieu la nuit ? C'est, nous déclare un savant confrère, parce que la nuit le sympathique commande en souverain, et que le parasympathique déclenché illumine les réseaux des muscles lisses. Cela, on doit le croire, et c'est peut-être aussi ce qui fait que votre fille est muette. Mais si nouvelle est l'explication de la fréquence des accouchements nocturnes, vieux comme le monde est le fait lui-même. Voyez plutôt le Psalmiste :

Ex utero ante luciferam genuite (Psaume 142).

C'est plus que suffisamment explicite, *lucifer* ayant le sens d'aurore.

Ainsi, pauvre médecin, seul, le soir, au fond de la campagne, appelé près d'une femme qui va enfanter, soumets-toi à ton destin et cesse de maugréer puérilement.

Pester, grogner, gémir, est également lâche.
Fais énergiquement ta longue et lourde tâche
Dans la voie où le sort a voulu t'appeler,
Puis après, comme moi, tais-toi sans rouspéter.

D^r C. L.

(1) La douleur peut également siéger à droite, par engorgement du foie, mais c'est rare.

L'automate, joueur d'échecs (XXIV, 156). — La *Chronique médicale* a publié, dans son numéro du 1^{er} mai 1917, la relation, d'après le récit qu'en a fait le pharmacien militaire CADET DE GASSICOURT, dans son *Voyage en Autriche*, d'une partie d'échecs que l'Empereur NAPOLEON joua, à Schoenbrunn, contre un automate, construit par un mécanicien viennois nommé de KEMPELEN. Au cours de cette partie, l'Empereur commit trois tricheries. A la première, l'automate remit en bonne place la pièce posée à faux ; à la seconde, il la confisqua ; à la troisième, il renversa toutes les pièces de l'échiquier ; et la partie finit par un éclat de rire.

Cette partie d'échecs est, à très peu de chose près, la répétition exacte d'une partie jouée en 1777, à Saint-Pétersbourg, entre l'Impératrice CATHERINE et ce même automate. Le théâtre change, ainsi que l'un des acteurs, mais la scène est la même.

La partie, commencée loyalement, tourne mal pour l'impériale joueuse. Elle triche. L'automate remet à sa case la pièce indûment placée par l'Impératrice, qui, à son tour, la replace là où elle l'avait mise une première fois ; l'automate alors renverse toutes les pièces de l'échiquier. La scène est, on le voit, presque identique ; le moteur humain qui actionnait l'automate, le pseudo-automate, devrait-on plutôt dire, car on se doute bien que la machine désignée sous ce nom n'avait d'un automate que l'aspect extérieur et le nom ; le moteur humain, malgré les années écoulées, semble devoir être le même. On serait tenté de le penser aux marques de vivacité de caractère dont il fit preuve dans deux circonstances semblables, et on ne serait pas étonné que celui qui ne fit pas montre de galanterie vis-à-vis d'une femme, n'ait pas fait preuve de déférence envers le souverain à ce moment le plus puissant de l'Europe.

Les détails de cette partie d'échecs, ainsi que ceux relatifs aux circonstances dans lesquelles M. de KEMPELEN construisit cet automate, se trouvent dans les *Mémoires de Robert-Houdin* (Paris, 1858), qui fut, on le sait, un prestidigitateur très connu au siècle dernier. Ces détails m'ont paru assez curieux, et pensant qu'ils pourraient être de nature à intéresser les lecteurs de la *Chronique médicale*, j'en donne le résumé.

Le partage de la Pologne, en 1772, laissa dans l'âme des Polonais bien des ferment de révolte. De nombreux soulèvements eurent lieu. Dans un régiment mi-partie russe, mi-partie polonais, tenant garnison à Riga, une sédition éclata. A la tête des rebelles était un gentilhomme polonais, nommé Worousky. Dans un combat, où les révoltés furent taillés en pièces, Worousky fut grièvement blessé, mais ayant pu se cacher dans un fossé recouvert d'une haie, il échappa au massacre. La nuit venue, il parvint à se traîner jusqu'à la demeure voisine d'un chirurgien, nommé Osloff, homme humain et bienfaisant. Osloff recueillit le blessé, le soigna, mais ne put lui sauver la vie qu'au prix d'une double amputation de cuisse. Pendant la longue convalescence de son opéré,

Osloff, passionné pour le jeu d'échecs, fit avec lui de nombreuses parties, qui se terminèrent invariablement à l'avantage de Worousky, dont l'habileté à ce jeu était tellement exceptionnelle, qu'il était toujours vainqueur, malgré l'abandon qu'il faisait à son adversaire de pièces d'importance considérable.

Sur cesentrefaites, M. de KEMPELEN vint faire visite au Dr Osloff, avec lequel il était lié d'étroite amitié.

L'infortune de l'invalid proscrit, et dont la tête était mise à prix, le désir de favoriser son évasion et de mettre fin à une situation qui pouvait devenir dangereuse pour son ami Osloff, l'habileté extraordinaire de Worousky comme joueur d'échecs, dont il avait eu maintes preuves, l'exiguité naturelle de sa taille, réduite encore par la double mutilation qu'il avait subie, donnèrent sans doute à M. de Kempelen l'idée de son *automate joueur d'échecs*, qu'il construisit en 3 mois. Cet automate avait l'aspect extérieur d'un Turc de grandeur naturelle, assis devant une sorte de commode ou de coffre, sur le dessus duquel était un échiquier. Une longue barbe et une ample collier donnaient à son cou une ampleur suffisante pour le passage de la tête de Worousky : il jouait de la main gauche, ce qui fut attribué à une inadvertance du constructeur, mais tenait à ce que Worousky, qui insinuait ses mains dans celles de l'automate, était gaucher.

L'automate fit ses débuts en public à Toula, le 6 novembre 1777, et gagna la partie. Ce succès, suivi d'un grand nombre d'autres, eut un tel retentissement que le bruit de sa renommée parvint jusqu'à l'impératrice CATHERINE, qui voulut le voir. Ce désir était un ordre, auquel il fallut déférer. M. de KEMPELEN, qui ne quittait jamais l'automate, soi-disant pour assurer le bon fonctionnement du mécanisme, très compliqué et très délicat, de la machine, mais en réalité pour y installer et en faire sortir subrepticement Worousky aux moments opportuns, ne s'y résigna pas sans de vives appréhensions, que ne partagea pas Worousky, très heureux de se trouver en face de la grande Catherine et de lui montrer que la tête dont elle faisait assez peu de cas pour la mettre au misérable prix de quelques roubles, était de force à lutter avec la sienne et pouvait même, en certains cas, la surpasser en intelligence. On a vu plus haut les péripéties de la partie. La manière dont elle se termina changea en terreurs les appréhensions de M. de Kempelen, qui se représentait la supercherie dévoilée, Worousky reconnu et exécuté, et se voyait lui-même déporté en Sibérie : tout était à craindre de la redoutable et vindicative Catherine. Le dénouement de l'aventure fut heureusement moins tragique. L'impératrice, sans soupçons et peut-être satisfaite d'un incident qui sauvegardait son amour-propre, ne fit faire aucune investigation, et Worousky et l'automate purent quitter le palais sans encombre.

Trois mois après, l'automate était en Angleterre, sous la direction d'un M. AUTHAN, à qui M. de Kempelen l'avait vendu, et qui le promena dans toute l'Europe, où il eut toujours le même succès.

Ensuite, il fut acquis par MÆLZEL, l'inventeur du métronome, qui le conduisit en Amérique, où Worousky l'ayant probablement quitté, il fut loin d'être aussi heureux que sur notre continent. En revenant d'Amérique, Maëlzel mourut pendant la traversée ; ses héritiers vendirent l'automate à un mécanicien de Belleville, nommé CROSNIER, chez qui Robert-Houdin le vit en 1844, mais ne le vit pas fonctionner. Ici se termine ce que ROBERT-HOU DIN, qui ne parle pas de la partie d'échecs de Schenbrunn, écrit au sujet de cet automate (1).

Mais à cela il y a une suite, qui est connue.

Je me souviens d'avoir lu, il y a quelques années, dans *le Figaro*, la fin de l'histoire de l'automate, et qui est l'histoire de sa fin. Je m'excuse de ce jeu de mots. Voici comment se termina sa carrière.

Après avoir connu des jours de gloire, et avoir eu des têtes couronnées pour adversaires, l'automate en était réduit à courir les foires. *Sic transit...* Un jour, à Sens, le feu prit à l'établissement (?) du directeur (?) qui, à ce moment, exploitait l'automate. Le moteur humain d'alors qui, lui, avait des jambes et trouvait là une excellente occasion, la meilleure peut-être de sa vie, d'en faire usage, ne s'en fit pas faute, et s'enfuit pendant que l'incendie consumait la carcasse de l'automate avec la baraque du forain.

D^r L. Boulanger (Paris).

P. S. Dans le numéro du 1^{er} mai 1917 de la *Chronique Médicale*, une note de M. le D^r CABANÉS signale un article du *Magasin pittoresque* de 1834 contenant « des détails curieux sur l'automate joueur d'échecs et son constructeur ».

Ces détails diffèrent très sensiblement de ceux donnés par ROBERT-HOU DIN, lequel d'ailleurs ne fait pas mention de cette publication.

Voici les passages les plus saillants de l'article en question.

M. de KEMPELEN n'était pas seulement mécanicien, mais était en outre, au point de vue social, un personnage assez important et titré. Le baron Wolfgang de Kempelen fut conseiller des finances de l'empereur, directeur des salines de Hongrie, et référendaire de la chancellerie hongroise à Vienne. L'automate qu'il construisit en 1769 parut pour la première fois en public en 1770, à Presbourg, lieu de naissance de M. de Kempelen. Quant au mode de fonctionnement, l'auteur de l'article, qui admet dans la carcasse de l'automate la présence d'un moteur humain, l'explique ainsi :

Le directeur, pourvu de deux choses d'absolue nécessité, d'une bougie pour s'éclairer et d'un échiquier de voyage (2), entre dans la boîte, fermée presque hermétiquement. Cet échiquier a toutes ses cases numérotées. Un autre échiquier, également numéroté, se dessine en guise

(1) Tous ces détails doivent être de la plus parfaite exactitude, car Robert-Houdin écrit qu'il les tient du neveu du D^r Osloff, nommé Hessler, et avait en sa possession l'affiche annonçant les débuts de l'automate.

(2) Echiquier dont les pièces sont armées d'une pointe en fer, fichée dans un trou pratiqué sur chacune de ses cases pour qu'elles ne puissent se renverser. (Note de l'auteur de l'article du *Magasin pittoresque*, ci-dessus analysé.)

de plafond et au-dessus de la tête et forme le revers de la table sur laquelle joue l'automate. Les pièces fortement aimantées font agiter de petites bascules en fer qui garnissent ce verso de l'échiquier, et qui indiquent ainsi au moteur attentif à leur mouvement le coup joué par son adversaire. Il répète aussitôt ce coup, sur l'échiquier placé sous ses yeux, il y joue le sien, puis, à l'aide d'une manivelle qui fait mouvoir le bras de l'automate et d'un ressort élastique qui imprime le mouvement à ses doigts, il fait agir la machine avec une promptitude et une précision qui font l'admiration des connaisseurs.

D'autres particularités du fonctionnement de la machine sont encore indiquées. L'automate remettait en bonne place les pièces passées à faux et, pour annoncer l'échec, remuait les lèvres et laissait échapper le son *sha* ou *shé*, faiblement articulé. Il n'est pas fait mention, dans l'étude publiée par le *Magasin pittoresque*, de la partie jouée à Saint-Pétersbourg entre CATHERINE II et l'automate ; celle qui eut lieu entre NAPOLEON I^e et la machine est signalée en quelques mots, mais indiquée comme ayant eu lieu à Berlin (1), où l'automate, qui aurait appartenu au Grand FRÉDÉRIC, amateur passionné d'échecs, était resté démonté dans une de ses chambres.

La description du mécanisme de l'automate et de son mode de fonctionnement qu'on vient de lire me semblent peu compréhensibles. Cela tient, sans doute, à mon ignorance, que j'avoue, des choses de la mécanique. Cette ignorance ne m'empêche pas de m'associer, ou peut-être même m'y convie-t-elle, à l'admiration des connaisseurs (?) pour la merveille que devait être le mécanisme du bras de l'automate, lequel, composé d'un ressort élastique (je me demande ce que pourrait bien être un ressort qui ne serait pas élastique), mû par une manivelle, suffisait pour faire exécuter aux doigts de l'automate les multiples mouvements nécessaires pour manœuvrer les diverses pièces de l'échiquier. Il me semble bien singulier que ROBERT-HOUDIN, mécanicien émérite lui-même, constructeur aussi d'automates, qui vit cette machine en 1844, ne parle pas du mécanisme décrit dans l'article du *Magasin pittoresque*. Il signale bien qu'à son origine, l'automate était pourvu d'une « grande quantité de rouages, leviers, cylindres, ressorts, cadrans, etc. », (mais dont il ne dit pas en avoir constaté l'existence lorsqu'il le vit) ; « qu'avant le commencement de la partie, M. de Kempelein remontait un des rouages avec une clef » ; qu' « un rouage marchait constamment pendant la partie », mais il ne nous laisse pas ignorer que « les châssis qui supportaient ces rouages étaient à charnières, de façon à pouvoir se replier sur les côtés et laisser à Worousky la place nécessaire ».

(1) La partie d'échecs jouée entre Napoléon I^e et l'automate eut lieu à Schönbrunn en 1809, dans les derniers jours du mois de juin. Cadet de Gassicourt pharmacien de l'Empereur et qui l'accompagnait, en parle dans ses Mémoires, p. 212, parus en 1818. Il ne dit pas en avoir été témoin, mais en parle comme d'un fait dont il a eu connaissance aussitôt accompli, comme tous les faits et gestes de l'Empereur lui étaient connus puisqu'il était attaché à sa personne à ce moment.

Toutes choses qui excluent l'idée de l'existence d'une machine organisée, coordonnée et agissant dans un but déterminé, mais indiquent seulement la présence d'une pseudo machine indispensable pour permettre à M. de Kempelen (qui n'y manquait pas avant chaque partie, nous dit Robert-Houdin) de la montrer aux spectateurs, pendant que Worousky se tenait caché dans le coffre placé au-devant de l'automate, qu'il quittait pour s'installer dans la carcasse elle-même de l'automate, une fois terminée la visite de l'appareil.

Il était de toute nécessité de donner le change à l'assistance, et de la persuader de la réalité aussi bien de l'existence d'une machinerie, en la lui montrant, que de son fonctionnement en lui faisant entendre le jeu de rouages en mouvement : faute de quoi, la supercherie, trop grossière, eût été trop facile à reconnaître. Robert-Houdin ne s'appesantit pas sur tous ces détails, la réalité de l'existence dans la carcasse de l'automate d'un moteur humain et d'une pseudo-machine, laquelle ne prenait aucune part au jeu, étant pour lui une certitude, qu'il pense partagée par tout le monde : et je n'en parle moi-même, un peu longuement peut-être, que pour arriver à dire que le récit, anonyme d'ailleurs, de l'auteur de l'article du *Magasin pittoresque*, semble d'une haute fantaisie, faisant plus d'honneur à la fertilité de son imagination qu'à son souci de la vérité, et à sa crédulité qu'à sa perspicacité. En effet, puisque cet auteur admet, dans la carcasse de l'automate, la présence d'un moteur humain, d'un « directeur », pourquoi ce directeur n'aurait-il pas, à l'imitation de Worousky, tout simplement placé sa tête dans celle de l'automate disposée à cet effet, ce qui lui aurait permis de voir l'échiquier de ses propres yeux, d'insinuer ses doigts dans ceux de l'automate, ce qui lui donnait la facilité de manœuvrer les échecs de ses doigts mêmes gantés de ceux de l'automate, sans être obligé de recourir à tout cet attirail compliqué de bougie, de pièces d'échiquier aimantées, d'échiquier de voyage, de bascules en fer, etc.

La relation de Robert-Houdin, outre sa vraisemblance, a l'appoint du témoignage autorisé d'un proche parent d'un des témoins oculaires de la création de l'automate. C'est elle qu'on doit, à mon avis, considérer comme étant l'expression de la vérité, et il faut voir, dans la construction de l'automate joueur d'échecs, un ingénieux et habile moyen, conçu dans le but généreux de sauver la vie à un infortuné, à qui il la sauva peut-être doublement : d'abord, en faisant évader un proscrit d'un pays où, reconnu, il eût été certainement condamné à la peine capitale ; et ensuite, en assurant à un invalide, hors d'état de s'en procurer, des ressources qui durent lui être précieuses, car il faut bien espérer que Worousky, aux talents de qui l'automate joueur d'échecs dut sa célébrité et dont il était l'âme, eut une large part dans les fructueuses recettes qu'au cours de ses tournées recueillit le célèbre automate joueur d'échecs.

Dr BOULANGER, Paris.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

CHAMPION (Pierre). — *Pierre de Ronsard et Amadis Jamyn*, leurs autographes. Librairie ancienne Honoré et Edouard Champion. Paris, 1924. — SÉVILLA (Henri-Jean). — Thèse pour le doctorat vétérinaire : *L'art vétérinaire antique, considération sur l'hippiatrie grecque*. Vigot frères, éditeurs, Paris, 1924. — ROBLOT (Maurice). — Thèse pour le doctorat en médecine : *Etude sur l'heure à laquelle accouchent les femmes, suivie de commentaires sur l'influence de la lune*. Amédée Legrand, éditeur, Paris, 1924. — GUERMONPREZ (Fr.). — *Pourquoi Ambroise Paré a écrit*. Amédée Legrand, éditeur, Paris, 6^e, 1924. — DARTIGUES. — *La greffe de revitalisation humaine ; sa portée, son avenir, ses résultats*. Gaston Doin, éditeur, Paris, 1925, 30 francs. — CHAUVET (Dr Stéphen). — *Initiation à l'art d'être maman*. Maloine et fils, Paris, 1924. — SERGENT (D. Emile), L. RIBADEAU-DUMAS, L. BABONNEIX. — *Traité de pathologie médicale et de thérapeutique appliquée : Médecine sociale*. A. Maloine et fils, éditeurs, Paris 1925, tome XXXIII. — LAKHDARI (Dr Smail). — *La pratique ophtalmologique chez les Arabes*. Imprimerie L. Bascou, 42-44, rue Sala, Lyon, 1924. — MARTIN (P. Etienne). — *Annales de l'Institut de médecine légale de l'Université de Lyon*, tome V, 1924-1925. A. Rey, imprimeur, 4, rue Gentil, Lyon, 1925. — FERGUSON. — *Le livre des dents pour les enfants*, éditeurs Ash, Caplain Saint-André, 12, rue de Hanovre, Paris, 1923. — MOULÉDANS (Roger-Jean-Angély). — *Quelques considérations médico-physiologiques et chirurgicales sur les corridas de toros*. Imprimerie Victor Cambette, 91, cours de la Marne, Bordeaux, 1924. — ODEND'HAL (Jean-Georges-Patrice). — *Etude sur la sorcellerie médicale en Dordogne*. Imprimerie de l'Académie et des Facultés, 17, rue Poquelin-Molière, Bordeaux, 1923. — LA FORCE (DUC DE). — *Le Maréchal de la Force (1558-1652)*, édition Emile-Paul frères, Paris, 1924 ; 12 francs. — LUCAS-DUBRETON (J.). — *La Princesse captive : la Duchesse de Berry (1832-1833)*. — Librairie académique Perrin et Cie, Paris, 1925, 7 fr. 50. — BRODIER (L.). — *J. L. Alibert, médecin de l'hôpital Saint-Louis (1768-1837)*. A. Maloine et fils, éditeurs, Paris, 1923.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1927.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

PARIS, 6, Rue de la Tacherie

R. C. Seine N° 53.319

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Médecine et Littérature

Les maladies mentales dans l'œuvre de G. Duhamel,
par M. le Dr GILBERT ROBIN.

Au moment où l'œuvre de G. DUHAMEL, dépassant les limites de la France, étend son influence sur les nations civilisées, il est du devoir du psychiatre de rechercher, dans le domaine qui lui est propre, si les ouvrages de cet auteur contiennent des anomalies de la fonction mentale, et si ces anomalies ont été rigoureusement observées.

Dans *Confession de minuit* et dans le conte intitulé : *le Voiturier*, qui figure en tête du recueil *les Hommes abandonnés*, nous avons relevé deux cas de dérangement cérébral. Nous ne rechercherons pas les raisons, morales, sociales ou littéraires, qui ont poussé G. Duhamel à analyser des anormaux. Nous passerons rapidement en revue les caractères morbides des deux personnages susceptibles d'intéresser le médecin et toute personne curieuse des anomalies mentales.

1^o CONFESSION DE MINUIT.

SALAVIN est employé de bureau. Un matin, il est appelé dans le cabinet de son patron, M. SUREAU. Il se penche sur un dossier.

Cette manœuvre m'avait placé tout près de M. SUREAU, à portée du bras gauche de son fauteuil. C'est alors que je remarquai son oreille gauche. Je m'en souvien très exactement et juge encore qu'elle n'avait rien d'extraordinaire. Soudain, je m'aperçus que j'avais remué un peu le bras droit, l'index en avant et, tout de suite, je compris que j'avais envie de poser mon doigt là, sur l'oreille de M. SUREAU.

A ce moment, le gros homme grogna dans le cahier et sa tête changea de place. J'en fus, à la fois, furieux et soulagé. Mais il se remit à lire et je sentis mon bras qui recommençait à bouger doucement.

C'est l'obsession, c'est-à-dire « une pensée », émotion, idée ou volonté, qui envahit le champ de la conscience, sans être évoquée par le cours normal des idées et qui ne peut en être écartée. Elle est, en d'autres termes, involontaire et incoercible (1). En effet, écoutons SALAVIN :

(1) *Psychasthénie et obsession*, par P. JUQUELIER, *Psychiatrie*, in *Traité de Pathologie médicale*, de SERGENT.

J'avais d'abord été scandalisé par ce besoin de ma main de toucher l'oreille de M. SUREAU. Graduellement, je sentis que mon esprit acquiesçait. Pour mille raisons que j'entrevoais confusément, il me devenait nécessaire de toucher l'oreille de M. SUREAU, de me prouver à moi-même que cette oreille n'était pas une chose interdite, inexistante, imaginaire, que ce n'était que de la chair humaine, comme ma propre oreille. Et, tout à coup, j'allongeais délibérément le bras et posai, avec soin, l'index où je voulais, un peu au-dessus du lobule, sur un coin de peau brique.

Les conséquences ?

Je ne bougeais pas. Je ne disais rien. J'avais l'impression d'avoir fait une chose monstrueuse. J'étais épuisé, vidé, vague.

Qu'on y prenne garde.

Il ne faut pas exagérer la lucidité de l'obsédé. Celui-ci, dès que l'accès est terminé, se rend bien compte de son état maladif et en mesure rétrospectivement toute l'acuité. Par contre, durant l'accès lui-même, non seulement il n'est guère plus maître de lui qu'un mélancolique délirant, mais encore il n'a qu'une conscience très imparfaite de ce qui n'est pas son anxiété et son idée dominante (1).

Voici, analysée par l'auteur avec minutie, une de ces impulsions obsédantes, qui poussent à l'accomplissement d'actes ridicules, parfois nuisibles. Ici ridicules :

Malheureusement, toutes sortes de mécanismes se mettaient à jouer et c'était bientôt fini de mon repos.

Le plus souvent, ça commençait par l'absurde histoire du nombre des pas. Vous savez ? les blocs de granit qui forment la bordure du trottoir sont disposés bout à bout. Je marchais dessus, d'abord sans y penser ; puis je commençais à m'apercevoir que, tous les deux pas, je posais le pied sur l'interstice qui sépare deux des blocs de la bordure. Alors, comme malgré moi, je m'appliquais sans m'y appliquer, sans en avoir l'air, d'abord parce que j'aurais eu honte de donner aux passants le spectacle de ma sottise, ensuite parce que j'étais persuadé que ce n'était là qu'un jeu de mon corps, un jeu auquel mon esprit ne participait point.

Et voilà où commence l'absurde : un moment arrivait où je ne pouvais plus détacher ma pensée de cette affaire d'interstices. Peu à peu, tout en affectant la plus parfaite indifférence, je sentais bien que j'allongeais ou que je raccourcissais mes pas, assez pour appliquer ma semelle sur l'interstice. Et je faisais cela d'une façon très détachée, comme si j'eusse voulu me cacher mon action à moi-même. Cet état de choses durait un certain temps et, soudain, je m'apercevais que l'imagination entrat en danse. Je me disais : non, ce n'est pas moi qui disais cela, il est quelque chose qui était en moi sans être moi ; je me disais que, si je ne parvenais pas jusqu'au troisième bec de gaz, en faisant régulièrement deux pas par bloc de granit, ma vie serait manquée, mes entreprises vouées à l'échec.

La clinique montre souvent la réunion, chez le même sujet, d'im-

(1) *Psychasthénie et Obsession*, par P. JUQUELIER, *Psychiatrie*, tome I, *Traité de Pathologie médicale*, de SERGENT.

pulsions et de phobies multiples. SALAVIN souffre de ce que BEARD a appelé la *topophobie*.

Parfois, c'était la ridicule histoire du précipice... Je marchais donc sur la bordure du trottoir très aisément, très naturellement, sans penser à rien de précis. Tout à coup, j'imaginais, c'était plutôt une idée qu'une véritable imagination, j'imaginais qu'à droite et à gauche de l'étroite bordure il y avait un précipice et que je devais avancer sans le moindre faux pas. Il n'en fallait pas davantage pour me faire hésiter, bégayer des jambes, trébucher et, finalement, mettre un pied sur le bitume ou dans le ruisseau. J'atteignais quelque croisement de voies. Autre affaire ! La multiplicité des itinéraires me jetait dans une espèce de stupeur.

Nous pensons à la peur des espaces, décrite par LEGRAND DU SAULLE. L'observation de G. DUHAMEL ne connaît aucune défaillance scientifique. Il ne décrit pas ces obsessions et ces phobies à l'état pur, isolé. Elles ne sont que l'illustration, le fait-divers d'un état mental bien déterminé.

A P. JANET (1) est revenu le mérite de montrer que l'obsession n'est, en règle générale, que le symptôme le plus apparent d'un état psychopathologique spécial, appelé par lui *psychasthénie* et s'étendant à tous les modes de l'activité centrale.

Glanons quelques traits qui caractérisent ce genre de malades. SALAVIN n'a pas une opinion bien arrêtée sur son camarade JACOB :

Il me connaît, c'est-à-dire qu'à bien juger, il ne me connaît guère. Enfin ! Il aurait pu prononcer un mot, un seul. Il n'a pas prononcé ce mot, je ne lui en fais pas grief. Il a femme, enfants, et une réputation avec laquelle il ne peut pas jouer.

Plus loin :

Je préparais à son intention, quelques-unes de ces phrases bien mijotées, qu'en définitive je ne dis jamais.

Timide, impressionnable à l'excès, le psychasthénique envisage avec effroi les conséquences d'un acte insignifiant. Il se reproche un moment de gaieté. Il craint la dépression après l'exaltation.

Surtout, surtout, je m'en voulais de n'avoir pas prévu à quel abîme de misère me conduirait cette orgie de bonheur immérité.

Il se sent gêné dans un costume neuf. Il a peur d'être remarqué. Il préfère les vêtements usagés.

Grâce à ce pantalon cagneux et couronné, grâce à cette veste serrée et bossue, je me sentais assuré de passer inaperçu, ce qui est un si grand bien dans l'existence.

N'est-ce pas le portrait de SALAVIN, ce malade qui « reste inquiet

(1) JUQUELIER, *Psychasthénie et Obsession*.

et aboulique, incapable de s'occuper, absorbé par des numérations sans suite, des interrogations, des opérations psychologiques forcées » (1) ?

Sa mère lui prépare une selle de gigot.

— La viande est chère en ce moment, dit-elle, mais j'étais contente de te faire une petite selle de gigot, tu aimes tant ça.

Mais lui, égoïste, éclate en reproches : « Je fus profondément froissé ».

« Et puis, pourquoi parler du prix de la viande ? Je le savais bien que la viande était chère. Était-ce vraiment le moment de me parler du coût de la vie, alors que je venais de perdre ma place ? »

Hésitation, maladresse dans les gestes :

Entre les plats, j'attendais, sans mot dire. Je ne voulais pas laisser mes mains sur la table. J'éprouve une espèce de pudeur pour mes mains. Si j'avais un grand secret, mes mains me trahiraient, elles sont incapables de feinte. Je laissai donc prendre mes bras, qui sont fort longs; du bout des doigts je tourmentai mes chaussettes, ce qui est une manie grotesque dont je ne peux me défaire.

Irrésolu, il cesse bientôt de se chercher une place. L'aboulie entre en jeu.

Une période commença, qui m'a laissé un souvenir indéfinissable, un souvenir plein de douceur et de honte. Je songe à ce temps-là comme à un immense sommeil. Rien de surprenant, car j'ai fait alors de réels efforts pour fondre mes jours et mes nuits dans le même engourdissement, dans la même torpeur.

Tout est prétexte à l'interrogation et au doute. Toute décision l'arrête et le fatigue.

J'allais à la fenêtre et observais les nuages d'un air soucieux. Faudrait-il prendre un parapluie ? Non ! Je vérifiai devant la glace le noeud de ma cravate. Je feuilletai mon carnet d'adresses, et tout à coup, sans trop savoir comment cela m'était arrivé, je me trouvai étendu, tout de mon long, sur le canapé.

Il reste seul un jour avec la femme de son ami LANOUË. Un désir, qu'il n'ose exprimer à cette femme, enflamme ses sens. Aussitôt, scrupules, idées d'indignité s'emparent de sa pensée. Il s'enfuit. Il n'ose plus affronter la compagnie de sa mère et d'une jeune fille qui l'aime avec pureté.

J'ai d'abord vécu quatre jours dans une anxiété sans cesse croissante. Pour bien des raisons que vous devinez aisément, le séjour à la maison m'était pénible : tant de souvenirs, et le regard de ces deux femmes, et le mensonge de mon visage, de mes paroles, de mes gestes.

(1) *Psychasthénie et Obsession*, de JUQUELIN, in *Psychiatrie (Traité de Pathologie médicale)*, par SERGENT.

Je ne suis pas retourné à la maison, je n'y retournerai pas ; je ne peux plus.

Je ne sais plus que faire. Je ne sais plus que devenir. Peut-être vais-je partir en voyage, si le vent me prend en pitié et m'emporte. Peut-être vais-je rester. Peut-être.....

Il faudrait citer le livre entier, pour en marquer toutes les nuances. En effet, « il ne faut pas chercher la caractéristique essentielle du terrain psychasthénique dans le trouble isolé d'un des modes du fonctionnement de l'activité cérébrale ; ce qui favorise le développement de l'affection, ce n'est pas spécialement l'aboulie, ce n'est pas le doute, ce n'est pas non plus cet état affectif spécial d'inquiétude permanente, d'insécurité, forme atténuée de l'anxiété. C'est tout cela à la fois, qu'il est difficile d'exprimer par une formule générale.....

« Le futur psychasthénique n'est jamais satisfait du rendement de son travail psychique ; il a l'impression de l'imparfait, de l'inachevé ; il doute perpétuellement. De là, les expressions de sentiment d'incomplétude (JANET), de sentiment de la dépersonnalisation (DUGAS), de perte de la fonction du réel (JANET) (1).

20 LE VOITURIER.

Le voiturier raconte au voyageur qui l'accompagne l'histoire du savetier LANDREL. Le savetier se rend un jour au cimetière de Liancourt, où sa femme est enterrée. Le lendemain, les gendarmes trouvent près du cimetière une fille de ferme, étranglée après avoir été violée.

Peu après, « un grand fointier prit feu... Dans le courant de la même saison, trois porcs furent massacrés dans leur cense, massacrés à coups de hache. Deux gamins sont noyés, un vieillard est assommé d'un coup de poing... De temps à autre, une baraque brûlait, car TOUPIN avait pris le goût du feu. »

Une fois,

LANDREL s'en fut retrouver GINEST, qui était occupé à châtrer les moutons de l'année. Vint un moment où il commença de trembler sur ses jambes. Puis soudain..., il saisit le tranchet ; pendant que GINEST serrait les dents et renversait la tête, il lui enfonça le tranchet dans le gras de la gorge, sous la mâchoire. LANDREL fut arrêté.

Si les juges de LANDREL avaient eu connaissance des brochures de MM. PACTET et GOBIN : *les Aliénés devant la Justice* ; *les Aliénés dans les Prisons*, il est probable qu'ils n'eussent pas condamné le meurtrier aux travaux forcés à perpétuité, comme le raconte le voiturier de G. DUHAMEL. Ces impulsions à l'homicide, ces impulsions pyromaniques eussent frappé le psychiatre auquel le meurtrier eût été confié.

(1) JUQUELIER, *Psychasthénie et Obsession*.

Ce que le voiturier avait observé n'eût pas échappé au médecin.

LANDREL avait des absences pendant la conversation. Il s'arrêtait soudainement au plein d'une phrase, et quand il se reprenait à parler, il semblait avoir oublié ce qu'il était en train de dire. Parfois il criait : Ecoutez ! écoutez.

Lorsqu'on vint pour l'arrêter, il ne fit aucune résistance. « Il ne donna pas un mot d'explication. » Fait digne d'attention.

Ce malheureux ne semblait pas s'intéresser à son procès. Chaque fois qu'on lui reprochait son crime, il était stupéfait ; il ne disait ni oui ni non ; il n'avait pas l'air bien convaincu que c'était lui qui avait fait la chose, et il paraissait comme quelqu'un que l'on réveille en sursaut.

Ces meurtres sans motifs, sans prémeditation, d'un caractère si soudain ; puis, après l'acte criminel, l'indifférence, l'absence de remords, la torpeur ; ces incendies réitérés, cette amnésie qui porte sur la durée du paroxysme, caractérisent les impulsions épileptiques. Il n'est pas question d'attaque convulsive, mais LANDREL a des vertiges. Les hallucinations auditives sont rares, mais peuvent cependant constituer un aura. Les troubles mentaux prennent la place des attaques et constituent les équivalents psychiques de l'épilepsie. Cette conception, imposée par les observations de MOREL, reconnue par FALRET, LASÈGUE, BAILLARGER, est aujourd'hui classique.

Sans doute, LANDREL est lui-même dégénéré. C'est un « gars assez chétif, assez rabougrí, un fils de vieux, un petit ravisé, comme on dit chez nous », explique le voiturier. Il lui vint un tic. Il ne cessa plus de hocher la tête, comme pour répéter mille et mille fois : « Non, non ! » Tels sont les faits. Ainsi énoncés, ils peuvent surprendre avec l'explication qu'en donne BENJAMIN CRÉMIEUX, dans le numéro de janvier 1922 de la *Nouvelle Revue française*.

Un homme qui vit honnête et paisible, écrit cet auteur, est, sans qu'il s'en doute, tenu pour un assassin dans un village qu'il a habité autrefois ; cette opinion collective est si forte qu'elle finit par faire de lui sans raison aucune un meurtrier ; c'est une sorte d'envoûtement social.

Il s'agirait, de la part de DUHAMEL, d'« exercices sur des thèmes unanimistes », traitant « l'influence occulte de la pensée du groupe sur l'individu ». Du reste, ajoute BENJAMIN CRÉMIEUX, « DUHAMEL a-t-il soin de faire toutes ses réserves sur le récit de son voiturier. Certes ; et jusqu'à quel point est-il exact que DUHAMEL ait voulu développer une thèse et laisser le lecteur dans le doute ?

Peu nous importe. Le psychiatre, lui, n'a aucune hésitation sur la qualité de l'observation clinique, qui reste hors de pair et ne sert qu'à rendre plus vraie et plus touchante l'observation humaine.

Nos « Instantanés » ⁽¹⁾

Le Professeur Hartmann à l'hôpital.

Le médecin, on l'a dit souvent, à notre époque est un bon agent international. Le Professeur HARTMANN en fit la preuve récemment, pour la Roumanie. Voyons-le à l'œuvre en France aussi, à l'Hôtel-Dieu.

Le Mardi, polyclinique à l'amphithéâtre : le professeur est en tenue d'hôpital, tantôt appuyé, à demi étendu sur la table de l'hémicycle, tantôt assis les jambes ballantes, le dos tourné à une partie de l'auditoire, celui-ci très nombreux, composé surtout de jeunes étudiants.

Le Maître n'est pas de ceux qui ont souci du décorum et cherchent à se mettre en valeur. La tête toute blanche, un peu hirsute sous la barbe épaisse, à la moustache tombante, les cheveux à la Bressant un peu clairsemés, lunettes à monture d'acier : il n'a pas sacrifié à la mode américaine des grosses lunettes d'écailles. Il est, d'ailleurs, sans façons et son discours s'en ressent. La voix, douce et grave tout ensemble, garde le ton de la conversation.

Sans emphase, il traite de cas qu'on lui amène tour à tour, en faisant ressortir les détails intéressants, pratiques. Tout cela sans pose et consciencieux, dits en termes simples, sans éclat ni éloquence, avec calme et bonhomie.

On est agréablement surpris, quand il relève, avec une douceur presque débonnaire, quelque incorrection dans l'observation d'un élève, ou quand il interroge un malade avec une patiente complaisance. Car il a été réputé comme un des élèves préférés d'un Maître peu commode.

S'il s'excite un peu dans le cours de sa leçon, cela ne dure pas et finit souvent dans une plaisanterie qui amuse chef et élèves. Tout se passe sans apparat ni solennité.

Là, on étudie bien souvent des cas simples, presque élémentaires. Ce savant clinicien s'astreint à maintenir le terre à terre. Il soigne et s'occupe du moindre détail, s'il est instructif, raconte ses souvenirs à l'occasion, pour en tirer une conclusion pratique, et ce défilé de malades reste des plus intéressants et des plus utiles.

Au milieu des élèves qui se pressent autour de lui, le Professeur va et vient d'un cas à l'autre, au besoin aide à la manœuvre d'un

(1) Sous ce titre, nous nous proposons de publier, de temps en temps, une silhouette, un croquis du personnage qui sera la grande vedette de l'actualité, « l'homme du jour ». Nous commençons la série par le Professeur HARTMANN, appelé, ces jours derniers, auprès de S. M. le roi de Roumanie.

brancard, va au tableau pour y dessiner un schéma négligé, qu'il est le premier à railler. Ou il écoute avec condescendance questions ou objections de son entourage. Puis, à la fin de la leçon, il se dérobe au milieu de la foule. Il s'y mêle, s'y confond comme un simple étudiant, lui qui, en dehors de sa grande situation chirurgicale, est en rapport avec les plus hauts personnages, soit pour sa lutte contre le cancer, dont il est un soutien ; soit comme Président de l'A. D. R. M. ; soit comme consultant recherché des cours étrangères.

Deux fois par semaine, séances opératoires. Sous le large réflecteur qui donne une belle lumière blanche et fait opérer comme en plein soleil, le chef casqué, masqué et ganté. On ne voit que les larges lunettes, laissant dépasser d'épais et broussailleux sourcils sur la paupière un peu retombante.

Il opère tranquillement, avec calme, et si parfois il a un mouvement d'impatience, on le devine seulement à l'éclair fugitif du regard, ou à un léger hochement de tête. Parfois, du masque s'échappe un léger murmure : c'est le chef qui indique à l'assistant un détail technique. Mais l'auditoire n'entend guère et l'on se met à songer que ce masque, en dehors de son importance propre, a dû aussi être inventé pour empêcher les emportements volubiles de certains opérateurs classés parmi les meilleurs. Tels, entre autres, un PÉAN, un BERGER. On est muselé maintenant, disait l'étudiant gavroche d'autrefois. Et la séance se poursuit et se termine toujours dans le calme des gestes précis et rituels, au milieu d'un silence presque parfait, dans la douceur de rouages au jeu presque automatique, contrôlés par un Maître simple et calme.

Et quand on sesouvient des réputations de caractère distant et difficile, de manières vives et autoritaires, que l'on fait à certaines personnalités chirurgicales, on constate encore l'exagération habituelle, et, rêveur, on se prend à évoquer le sentiment du devoir, son influence sur la nature et la tenue de certains maîtres vis-à-vis des élèves, la haute valeur de l'enseignement, l'habitude des Cours... si l'on peut dire,

D^r PIERRE MAUREL (*de la Bourboule*).

Errata.

Dans les remarquables articles de notre collaborateur, le D^r OLIVIER, de Genève, il s'est glissé quelques fautes typographiques, dont nos lecteurs voudront bien nous excuser.

P. 39, n° 14, lire *Vandoeuvres*, au lieu de Vandoenires.

P. 36, lire : *Principauté* de Neuchâtel, au lieu de comté. Actuellement, Neuchâtel est un canton.



La Médecine des Praticiens

A propos du sevrage.

Le sevrage est l'époque, dans le développement du nourrisson, qui marque le passage d'une alimentation uniquement lactée à une alimentation plus riche en matières nutritives que réclame l'organisme du petit être en voie de croissance.

La percée des premières dents est la manifestation d'exigences nouvelles de la part du nourrisson. C'est que les organes digestifs se sont développés ; il faut les exercer progressivement et de manière rationnelle, au rôle essentiel qui leur incombera plus tard.

Le lait, qui doit être la seule nourriture de l'enfant jusqu'à cette époque (7^e, 8^e mois), restera l'aliment primordial, mais on devra ajouter au lait, plusieurs fois par jour et en quantité croissante suivant l'âge, des farines et féculles choisies, d'une pureté absolue, qui formeront avec le lait des bouillies nutritives et de facile digestion.

Parmi ces bouillies, il en est une qui a fait ses preuves et s'est imposée depuis de longues années à l'attention du corps médical. C'est la bouillie que l'on prépare par addition au lait de la Phosphatine Falières. La marque « Phosphatine Falières » caractérise un aliment qui, mélangé au lait, apporte à l'enfant tous les éléments dont il a besoin pour sa bonne croissance.

Grâce à la composition rationnelle et à la pureté de cet aliment, grâce aussi aux traitements spéciaux auxquels sont soumises les farines et féculles, afin de faciliter leur digestion, l'enfant nourri à la Phosphatine Falières traverse aisément cette période délicate du sevrage : ses muscles s'affermissent, son système nerveux se fortifie ; il présente cet aspect solide et sain, qu'ambitionnent, avec juste raison, les parents pour les petits êtres qu'ils chérissent.

C'est pourquoi il faut exiger la marque PHOSPHATINE FALIÈRES (nom déposé), qui a fait ses preuves, et se méfier de toutes imitations.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Monument à Parmentier.

On sait que la statue de PARMENTIER, le vulgarisateur de la pomme de terre, et qui fut élevée en 1848 par les soins des comices agricoles, a été détruite par les Allemands en 1918.

Un Comité vient de se former à l'effet de réédifier ce monument, qui n'a pas échappé au vandalisme boche. Le Pr PANCIER, directeur de l'Ecole de médecine et pharmacie d'Amiens, a pris l'initiative de cet acte de réparation nationale envers une des gloires les moins contestées de la pharmacie française.

Le Présent dans le Passé.

La bibliothèque médicale de Spinoza (1).

C'est le 21 février 1677, qu'à l'âge d'un peu plus de 44 ans, mourait à La Haye Baruch Despinoza, dont le nom, par des modifications successives, s'est transformé en celui de Baruch d'Espinoza, puis Bénédict (ou Benoît) de Spinoza.

D'une constitution débile, Spinoza n'avait dû qu'à une fragilité extrême et au régime sévère qu'il s'imposait, de pouvoir prolonger ses jours. « On trouve, note un de ses biographes, dans différents petits comptes qui se sont rencontrés parmi les papiers que Spinoza a laissés, qu'il a vécu un jour entier avec une soupe au lait, accommodée avec du beurre, ce qui lui revenait à trois sous, et un pot de bière d'un sou et demi. Un autre jour, il n'a mangé qu'un peu de gruau, apprêté avec des raisins et du beurre, et ce plat lui a coûté quatre sous et demi. Dans les mêmes comptes, il n'est fait mention que de deux demi-pintes tout au plus par mois. »

Le philosophe ne faisait non plus aucun frais de costume et de linge : cet extrait de l'inventaire après son décès l'atteste suffisamment. Nous y relevons « un manteau de camelot avec une culotte, vendus vingt et un florins 14 sous ; sept chemises, neuf florins et six sous ; cinq mouchoirs, douze sous... un vieil habit de serge ; une paire de bas en sayette noire ; deux paires de souliers, noirs et gris... ; un *manchon noir*, avec une paire de gants. »

Cette garde-robe n'était pas, comme on le constate, très riche ; il est vrai d'ajouter que son propriétaire n'en prenait guère de soin. Cependant, un autre de ses biographes, le médecin Lucas, prétend que « Spinoza était extrêmement propre et ne sortait jamais qu'on ne vit paraître en ses habits ce qui distingue d'ordinaire un honnête homme d'un pédant. »

A parcourir, dans le second et définitif inventaire, la liste des meubles, assurément peu magnifiques, qui avaient appartenu au philosophe, et sur laquelle, particularité bizarre ! ne figure aucun siège d'aucune espèce, il est impossible de n'être pas frappé tout d'abord de la mention « d'une armoire à livres en bois de sapin avec cinq rayons ». Le premier inventaire mentionnait même expressément « une armoire dans laquelle se trouvent plusieurs livres ». Or il n'y en avait pas moins de cent soixante. C'était là toute la bibliothèque de Spinoza.

Cette bibliothèque comprenait, outre des traités de morale et

(1) On vient de fêter en Hollande, en grand appareil, le 250^e anniversaire de la mort de Spinoza (21 février 1677).

de philosophie, d'assez nombreux ouvrages de physiologie et d'anatomie : *Nicotius*, 1613, *Francof*; *Aphorismos Hippocratis*; *Hippocratis* 2 vol., 1554; *Veslingii Syntagma anatomicum*, *Patavii*, 1647; *Riolani Anatomica*, *Paris*, 1626; *Kerckringii Spicilegium anatomicum*, 1670; *Kerckring in currum triumphalem antimonii* (ce Kerckring semble être le même que l'ancien rival de Spinoza) : *Bartolini Anatomia*, 1651; *Talpii Observationes mediceae*, 1672; *Velthusius, de liene et generatione*; *Stenonis Observationes anatomicae*; *Pharmacopea Amstelodamensis*.

Ce n'était pas seulement des connaissances théoriques que Spinoza avait dû chercher dans de semblables ouvrages, mais aussi sans doute d'utiles indications pour le soin de sa propre santé (1).

Spinoza fut en rapport avec nombre de représentants de notre art ; mais, de tous ceux avec lesquels se lia notre philosophe, aucun ne joua dans sa vie un rôle aussi important que le docteur François van den ENDEN. Celui-là fut vraiment le maître de Spinoza. Il lui enseigna la langue latine ; il lui fit connaître la méthode et les écrits de Descartes ; et peut-être est-ce lui encore qui suggéra à l'auteur de l'*Éthique* la première idée de son panthéisme.

Van den Enden eut une existence assez agitée ; disons seulement qu'après avoir été maître d'école en Hollande, il fut nommé un des médecins de Louis XIV ; il se hâta, en conséquence, de venir s'installer à Paris, mais aucune de ses belles espérances ne se trouva réalisée. Le roi ne parut même pas se souvenir qu'il existait, et le vieillard se vit forcé d'ouvrir à Picpus une école de latin, pour gagner de quoi vivre. Il l'intitula pompeusement *le Temple des Muses*, mit tout en œuvre pour la faire connaître. Mais les élèves ne venaient toujours pas. C'est alors qu'avec quelques gentilshommes français il forma le projet d'une grande conspiration : il s'agissait d'organiser une émeute en Normandie, et d'ouvrir à la flotte hollandaise le port de Quillebœuf.

Le 17 septembre 1674, van den Enden, rentrant chez lui de Bruxelles, où il était allé régler, avec des émissaires hollandais, les derniers détails du complot, apprit par sa fille que ses complices étaient arrêtés. Le lendemain matin, de bonne heure, le vieillard alla entendre la messe chez les Pères de Saint-Lazare ; puis, ayant dit adieu à sa femme, il reprit le chemin de Bruxelles. Mais un de ses élèves, nommé DUCAUX, l'avait dénoncé. Arrêté au Bourget, il fut conduit à la Bastille, condamné à mort et pendu. Ainsi pérut, le 27 novembre 1674, à soixante-quatorze ans, le seul véritable maître de Benoît de Spinoza (2).

Quant à Spinoza lui-même, il succombait trois ans plus tard. Son ami, le médecin Louis MEYER, arriva juste à temps pour le voir,

(1) Cf. *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1892.

(2) *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} août 1896.

dans la même journée, suivre des prescriptions inutiles et rendre le dernier soupir.

C'était un dimanche. Son hôte, qui, le matin, avait entamé une conversation qu'il se proposait de continuer, mais qu'il interrompit pour aller au prêche ; son hôte eut, à son retour de l'église, l'affligeante surprise d'apprendre qu'il venait de trépasser. Quant à Meyer, Colerus rapporte « que le soir même, il regagna Amsterdam par le bateau de nuit, sans prendre le moindre soin du défunt ». Colerus ne craint pas même d'observer « que Meyer se dispensa d'autant plus de ce devoir, qu'après la mort de Spinoza il s'était saisi d'un ducaton et de quelque peu d'argent, que le défunt avait laissé sur sa table, aussi bien que d'un couteau à manche d'argent, et s'était retiré avec ce qu'il avait butiné. » Argent à part, n'était-ce pas plutôt un souvenir et comme une relique qu'avait reçue Meyer, ou qu'il avait cru pouvoir s'approprier ? Ou comment imputer un larcin à l'homme, distingué et dévoué, que Spinoza lui-même traitait d'ami excellent, *amicus singularis*, avec lequel constamment il entretint une si fréquente et si intime correspondance, et que l'on trouve toujours au premier rang parmi ceux qui prennent à tâche de défendre sa doctrine et de publier ses écrits ?

Quoi qu'il en soit, Spinoza mort, il n'y avait plus qu'à procéder à son inhumation. Et c'est ce qu'on eût fait sans retard, si un apothicaire, nommé SCHRODER, n'y eût mis opposition, prétendant être d'abord payé de quelques médicaments qu'il avait fournis au philosophe pendant sa dernière maladie. Son mémoire, qui se montait à 16 florins et 2 sous, ayant été soldé, on put rendre à Spinoza les derniers devoirs.

Ses obsèques se firent le 25 février, et, d'après Colerus, furent honorables. « Le corps, dit-il, fut porté en terre, accompagné de plusieurs personnes illustres, et suivi de six carrosses. Au retour de l'enterrement, qui se fit dans la nouvelle église, sur le Spuy, les amis particuliers ou voisins furent régaliés de quelques bouteilles de vin, selon la coutume du pays, dans la maison de l'hôte du défunt. »

Cependant, reste un détail navrant, dont Colerus n'a point parlé : Spinoza, ce penseur, que de nombreux disciples révéraient à l'égal d'un demi-dieu et consultaient comme un oracle, ce novateur hardi, qui déjà avait rempli l'Europe du bruit de sa réputation, cet homme auquel, après deux cents ans écoulés, et malgré les anathèmes qu'avait encourus sa doctrine, on devait, au nom du monde savant, ériger solennellement, à La Haye même, une statue, l'ami de Jean de Witt fut jeté à une sorte de fosse commune. « En fouillant dans un des livres de sépulture, écrit M. SERVAAS, j'ai trouvé indiquée, sous le numéro 162, une fosse louée, dans laquelle Spinoza a été enterré le 25 février. » Or, le 20, cette fosse avait déjà reçu un cadavre ; le 25. deux cadavres y avaient précédé celui de Spinoza, et quelques jours après, trois autres cadavres l'y suivirent. Au bout de peu de temps, toutes ces misérables dépouilles durent être

exhumées pour faire place à de nouveaux arrivants, et, dans le charnier où furent réunis leurs os, rien ne vint distinguer et marquer, au sein de cette poussière, le moindre vestige de ce qui avait été SPINOZA (1).

Le centenaire de la mort de Laplace.

Si on doit juger LAPLACE rien que par ses œuvres, on conviendra unanimement qu'il fut un des plus savants géomètres et astronomes des temps modernes. Malheureusement, sous le rapport du caractère, Laplace ne s'est pas maintenu à la même hauteur,

Ses biographes s'accordent à le peindre comme un habile courtisan, avide d'honneurs et de dignités. Ils nous le montrent d'une discréption ridicule sur le chapitre de sa naissance ; comme si le fils d'un pauvre cultivateur de la vallée d'Auge n'avait pas eu plus de mérite, n'avait pas acquis plus de gloire en devenant l'auteur de la *Mécanique céleste*, que dans la supposition où la fortune lui aurait souri dès l'enfance !

Quant à sa capacité pour les affaires publiques, auxquelles il avait désiré si vivement de prendre une part active, elle était complètement nulle : on en peut juger d'après les six semaines pendant lesquelles il garda le portefeuille de l'intérieur sous le Consulat.

Voici ce que NAPOLÉON dit de lui, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* :

Géomètre du premier rang, Laplace ne tarda pas à se montrer administrateur plus que médiocre ; dès son premier travail, nous reconnûmes que nous nous étions trompés. Laplace ne saisissait aucune question sous son vrai point de vue ; il cherchait des subtilités partout, n'avait que des idées problématiques, et portait enfin l'esprit des *infiniment petits* dans l'administration.

Né à Beaumont-en-Auge (Calvados), le 23 mars 1749, Laplace est mort en mars 1827. Une de ses dernières paroles fut : « Ce que nous savons est peu de chose ; ce que nous ignorons est immense (2). »

La marquise de Laplace, sa veuve, vécut jusqu'en 1862 ; elle mourut à l'âge de 94 ans.

Mme Laplace recevait à sa table, tous les ans, les quatre élèves admis aux premiers rangs à l'Ecole Polytechnique. A chacun d'eux elle donnait, au dessert, un exemplaire magnifiquement relié des Œuvres complètes de son mari. Quatre élèves de l'Ecole l'ont accompagnée à sa dernière demeure.

(1) *Revue citée*, 15 août 1892.

(2) *Magasin pittoresque*, 1844, 265.

Une mystification de Charles Nodier.

CHARLES NODIER aimait à raconter qu'un jour, au temps de sa jeunesse, il se promenait avec son ami AMPÈRE et le célèbre astrophysicien LAPLACE, sur le boulevard du Temple, où fleurissaient Bobèche et ses parades (1).

Nodier, qui venait d'entendre les deux savants converser sur le phénomène de la pluie, sans arriver à l'expliquer, écrit à la hâte, sur une page de son calepin, quelques mots au crayon, enveloppe dans cette page un écu de six livres, et fait remettre le tout, par un gamin, à Bobèche, qui se disposait à monter sur les tréteaux.

Après le boniment d'usage, Bobèche apostrophe en ces termes son compère :

— Dites-moi-z-un peu, bourgeois, pourquoi z'y pleut-il moins en l'air qu'à terre ?

Ampère et Laplace le regardent, d'un air effaré !

— Bobèche, mon ami, réplique le compère, nous ne sommes pas-t-ici pour bavarder de la pluie et du beau temps.

— Je voudrais bien être un membre de l'Institut, poursuivit le pitre, pour savoir-z-à quoi m'en tenir sur cette question -z-un peu forte de café.

— Tu es-t-une bête, riposta le confrère ; quand tu te casserais le nez à la porte de vieilles bâties, en dînerais-tu mieux ?

— Non je l'avoue, mais je saurai-z-une belle chose.

— Imbécile ! laisse les drôleries à *la place*, où plus d'un *en perd* son latin.

Ampère qui écoutait bouche bée, ne prit pas garde au calembour ; mais Laplace, qui saisissait plus vite que son collègue, tirant Nodier par l'oreille :

— Ne fais pas le bon apôtre, lui dit-il, cette mystification est ton ouvrage, mauvais plaisir ! Ah ! tu railles l'Institut ! j'espère bien que, pour ta punition, tu en feras partie un jour.

Et la prophétie se réalisa : Nodier fut, en effet, de l'Académie française.

Le roman vécu de Berlioz.

C'est de son roman avec miss SMITHSON, qui fut plus tard M^{me} BERLIOZ, que nous entendons parler.

Miss Smithson était venue à Paris en 1827, avec une troupe de comédiens anglais, parmi lesquels se trouvait le célèbre Ch. KEMBLE. Cette troupe devait jouer les pièces de SHAKESPEARE, à l'Odéon.

D'une beauté rêveuse et idéale et tombant en pleine furie romantique, cette comédienne révolutionna les cénacles, et BERLIOZ fut frappé du « coup de foudre ».

(1) Cf *Les Petites Chroniques de la Science* (1861, t. I), par S. HENRY BERTHOUD, Paris, 1862.

En pleine passion, il errait dans les rues, la nuit, guettant la lumière à la fenêtre de la belle, puis se sauvait éperdu, et allait tomber dans quelque coin de banlieue, mordant l'herbe, — ainsi qu'il le raconte lui-même, — dans une crise d'amour et de désespoir.

La comédienne restait indifférente ; et quand, à la veille de son départ pour Londres, il lui fit faire des avances directes par un ami, elle répondit : « Rien n'est plus impossible. »

Berlioz composa alors la *Symphonie fantastique*, où il accumula tout ce qu'il pouvait avoir de haine contre la « cruelle », demandant à la musique de rendre ses râles, ses cris de fureur et ses gémissements.

Dans ses si curieux *Souvenirs* (1), E. LEGOUVÉ a conté, avec le charme qu'on lui connaît, un épisode de cette liaison fameuse, que nous croyons plus que jamais opportun (2) de reproduire.

Nous laissons la parole à notre mémorialiste.

Un accident arrivé à miss SMITHSON (elle s'était démis le pied en descendant de voiture) donna lieu un jour, entre nous, à une conversation caractéristique. Le matin, je reçois un mot de BERLIOZ, écrit d'une main crispée :

« Il faut absolument que je vous parle. Avertissez SUE ! O mes amis, que de douleur ! »

Là-dessus, lettre de moi à EUGÈNE SUE :

« Tempête ! Berlioz nous convoque ! Ce soir, à souper, chez moi, à minuit. »

A minuit, arrive BERLIOZ, les yeux tout chargés de nuages, les cheveux retombant sur son front en saule pleureur, et poussant des soupirs qu'il semblait tirer de ses talons.

« Eh bien, qu'y a-t-il donc ?

— O mes amis, ce n'est pas vivre !

— Est-ce que votre père est toujours inflexible (3) ?

— Mon père ! s'écria BERLIOZ avec rage, mon père dit oui. Il me l'a écrit ce matin.

— Eh bien, il me semble...

— Attendez ! attendez ! Fou de joie en recevant cette lettre, je cours chez elle, j'arrive éperdu, fondant en larmes, et je lui crie : « Mon père consent ! mon père consent ! » Savez-vous ce qu'elle m'a répondu ? *Not yet, Hector ! not yet !* (Pas maintenant, Hector, pas maintenant.) *Mon pied me fait trop de mal.*

(1) *Soixante ans de Souvenirs*, t. II, 186-7.

(2) Le 12 février, nous annonçons les feuilles quotidiennes, cinquantième anniversaire de la mort du compositeur de la *Damnation de Faust*, Hector Berlioz.

(3) Il s'agissait du mariage de Berlioz avec miss Smithson, qui avait fini, après beaucoup de résistance, à accueillir les propositions matrimoniales du musicien.

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX
NEUROSINE PRUNIER
“ Phospho-Glycérate de Chaux pur ”

Nos Evadés

Curieuse odyssée d'un médecin-roi.

A la Martinique, habitait, fin 1923, un médecin de paquebot qui, en 1883, avait pénétré dans le territoire contesté entre la France et le Brésil, bien fourni en armes, dont il équipa une garde prétorienne de Caraïbes Palicoux ; ce qui lui permit de régner au Counani, sur un peuple composé de chercheurs d'or, de mulâtres, forçats évadés, Indiens trappeurs et pêcheurs, à l'aide de quatre ministres, mulâtres counaniens.

Cela dura trois ans. En 1886, une émeute, fomentée par VASCONCELLOS, protestataire, éclata dans Cachipour, la capitale. Le roi dut fuir et fut tancé vertement à Cayenne non pas d'avoir été roi, mais de ne plus l'être. Le Dr LENOEL rentra en France et reprit à Amiens sa chaire de professeur d'histologie à l'Ecole de Médecine.

L. PICARD.

Un autre médecin-roi.

A l'article de notre dévoué collaborateur, L. PICARD, nous pouvons mettre une « rallonge ».

Il y a quelques années — ceci se passait avant 1860, ou dans les environs de cette date, — on pouvait voir à Paris un Dr LA GIRONNIÈRE, Breton originaire du Morbihan, qui avait été et était encore, à cette époque, roi d'une des grandes îles Salomon, dans le Pacifique.

A la suite d'un assez long règne, il se lassa des grandeurs et voulut revoir la Colonne ; ce fut alors qu'il revint en France. C'était, lisons-nous dans un journal du temps, un homme doux, modeste et philosophe, malgré l'éclat de sa nouvelle fortune. Mais, après un an ou deux de civilisation et de Chaussée-d'Antin, il se laissa reprendre à la nostalgie des forêts de bois de santal, émaillées de serpents à sonnettes, de caïmans, de panthères et de buffles. Il retourna donc dans son île faire une restauration qui a parfaitement réussi, et que les bons sauvages, plus commodes que ne l'est notre patrie commune, accueillirent avec des transports de joie et de terribles serments d'inébranlable fidélité.

L. R.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie
 R. C. Seine N° 53,519

La "Chronique" par tous et pour tous

Pro Vino.

Les ligues anti-alcooliques ont peut-être eu le tort, dans leur lutte contre l'alcool, de déclarer la guerre ouverte au vin, boisson éminemment nationale : elles ont perdu de la sorte et de l'autorité et des recrues.

Un de mes frères girondins, amateur et appréciateur de bon vin, mais qui en déplore l'usage intempestif, expliquait, un jour, à son voisin le tonnelier, ami de la dive bouteille, les inconvénients que présentait l'habitude de « tuer le ver » en se levant : « Pourquoi vous abîmer l'estomac, en buvant ainsi le vin blanc à jeun ? » — « Et les curés ? Ils ne le boivent pas, eux aussi, le matin à jeun, le vin blanc ? Je ne vois pas qu'ils s'en portent plus mal ! »

L'argument était sans réplique. Tout au plus, le frère eût-il pu objecter que, en Amérique sèche, dans nombre d'églises, pour se conformer à la loi, la communion se fait maintenant, non plus au vin, mais au jus de raisin !

Dr J.-J. MATIGNON (de *Châtel-Guyon*).

Le Parc aux huîtres.

La coquille suivante, que je relève dans une revue médicale, d'ordinaire bien *informée*, et portant la date du 31 octobre 1926, trouvera sa place, je crois, dans votre « Parc aux huîtres ».

Page 3, colonne 2, sous la rubrique : *mariages*, je lis, au sujet d'un mariage célébré récemment en l'église Saint-Louis de Vichy : « La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérendissime Dom C...., abbé *Titré* de l'abbaye de Sept-Fons. »

Je connaissais l'existence d'Abbés *Mitrés*, mais j'ignorais jusqu'à ce jour les abbés *Titrés*. On apprend à tout âge.

Dr ANDRÉ PETIT (*Royan*).

Conférences du Dr Cabanès.

Le 5 mars, à 2 h. 30, Conférence-causerie, suivie de projections, sur le *Mal héréditaire*, à la *Tribune libre des femmes*, mairie Drouot (ix^e);

Le 13 mars, à 2 h. 30, Conférence au Conservatoire des Arts et Métiers, également avec projections : *Une heure avec les Sorciers*.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 15 à 16 pour un litre.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Reliques peu communes. — Ces reliques ne sont autres que la langue et les yeux du cardinal de ROHAN, archevêque de BESANÇON.

GASTON COINDRE, décrivant la cathédrale de cette ville dans son ouvrage, *Mon vieux Besançon* (1), écrit ceci : « Le petit coffret rouge que l'on remarque sur une console haute a dû intriguer plus d'un visiteur : il renferme la langue et les yeux de Monseigneur de ROHAN, MARIE AUGUSTUS MATRIS FILIUS. »

La lecture de ces lignes éveille une curiosité que laisse déçue l'absence d'une explication attendue.

Le petit coffret rouge m'intrigue, et plus encore son contenu. Je ne cacherai pas mon désir de connaître les raisons qui ont bien pu déterminer le choix de ces organes, pour les conserver comme reliques.

Ce choix a, en effet, tout lieu de surprendre : car, d'abord assez inattendu en lui-même, et ensuite, en l'espèce, en raison de la « complaisance » que le cardinal avait pour « son admirable visage » (2), qu'il entourait de soins minutieux et qui dut lui en inspirer un respect posthume tel, qu'on ne s'imagine pas plus le cardinal réclamant cette mutilation, qu'on ne se figure ses familiers, qui partageaient ses sentiments à cet égard, eux qui voilèrent son visage défiguré par la mort, en ordonner l'exécution (3).

(1) GASTON COINDRE, *Mon vieux Besançon, histoire pittoresque et intime d'une ville*. BESANÇON, 1900.

(2) Le cardinal duc de ROHAN-CHABOT, archevêque de BESANÇON (1788-1833), par CHARLES BAUDE. Paris, 1896. Dans cet ouvrage, pour donner une idée de la beauté du cardinal de ROHAN, M. BAUDE cite LAMARTINE, qui lui trouvait « un visage d'Antinôs », et l'opinion des dames de la Halle de Besançon, disant, sur son passage aux processions, qu'il était « beau comme un ange ». M. BAUDE nous révèle encore que le cardinal avait un goût extrême pour la toilette. Il nous apprend que SAINT-BEUVE lui trouvait une « coquetterie féminine de toilette », et qu'il se paraît d'une « splendeur d'ornements, presque d'atours » ; il nous conte aussi qu'au dire de l'abbé PEANIS, son confesseur, le cardinal donnait « des soins excessifs à sa toilette, en particulier à sa chevelure ». Il existe, nous dit M. BAUDE, plusieurs portraits du cardinal de ROHAN : l'un, non signé, attribué à CAMUCCINI, ou à d'ARAYES, dont l'original se trouve à la Sacristie de SAINT-JEAN (cathédrale de Besançon) ; deux copies à l'Archevêché ; une troisième au Séminaire : un autre portrait, par BAZIN JEUNE, se voit dans le cabinet des archevêques, au Séminaire. Il y a encore une lithographie du portrait de Camuccini et deux autres lithographies, l'une par CUF-SINGER, l'autre par PO-STURIER.

(3) CHARLES BAUDE, *loc. cit.* Le cardinal de ROHAN est mort le 8 février 1833, à 6 heures du soir. La vie avait eu pour lui des rigueurs, la mort continua à le frapper dans ce qu'il avait de plus sensible. On sait quelle complaisance lui inspirait son admirable visage ; il fut si maladroitement embaumé que sa figure se boursoufla, au point qu'on dut, pour l'exposer, la voiler d'un crêpe rouge.

C'est une tendance très habituelle à l'esprit humain de chercher à expliquer toute chose dont l'explication naturelle ne se présente pas à lui. C'est pourquoi, en l'occurrence, j'en hasarderai une.

Serait-il déraisonnable d'admettre que le cardinal, soit qu'il n'eut pas de son visage le respect posthume que je lui ai prêté, soit qu'il en eût fait le sacrifice, sentiments d'humilité chrétienne très naturels chez un ecclésiastique, eût désiré que fussent conservés, en quelque sorte comme *ex-voto*, dans cette cathédrale, qui avait été son église métropolitaine, ses *yeux*, qui y avaient vu les splendeurs de luxe et de la pompe avec lesquels il officiait pontificalement (1), et sa *langue*, qui y avait chanté les hymnes liturgiques et « avec une véritable dévotion » (2); ou bien que quelqu'un, animé des désirs que je suppose avoir été ceux du cardinal, et pensant faire œuvre pie en les réalisant, ait fait déposer dans le petit coffret rouge les reliques qu'il renferme?

Ces hypothèses sont purement gratuites et ne reposent sur aucun fondement. Rien, ni dans ce que CHARLES BAILLE nous dit de l'embauvement du cardinal, ni dans ce qu'il nous apprend de ses dispositions testamentaires, ne l'autorise le moins du monde. Elles sont même en contradiction avec ce que nous savons du culte que le cardinal avait pour son visage. Mais l'homme est-il toujours constant dans ses jugements, et ses appréciations ne connaissent-elles pas de revirement?

Peut-être trouverait-on quelques indications à ce sujet dans les *Souvenirs* de l'abbé PERRIN, confesseur du cardinal de ROHAN ? Mais il est douteux que ces souvenirs aient été publiés. CHARLES BAILLE, qui en parle beaucoup, n'en donne aucune indication bibliographique. Il dit seulement que ces *Souvenirs*, écrits par l'abbé PERRIN, alors qu'il était octogénaire, furent interrompus par la mort.

Parmi les lecteurs de la *Chronique médicale*, il est des érudits de tous genres ; nul doute que l'un d'eux ne donne l'explication de ce fait étrange.

Dr L. BOULANGER (Paris).

La vessie du cardinal Dubois. — VOLTAIRE (*Les chevaux et les ânes, ou Etrennes aux sots*) écrit : *L'abbé Dabois, célèbre par sa vessie.*

Un commentateur prétend que DUBOIS se fit ouvrir le périnée par le bistouri de la PEYRONIE. Cette opération est-elle relatée par les chroniqueurs du temps ?

Dr A.

(1) GASTON COINDRE, *loc. cit.*

(2) *Le Patriote (Journal de Besançon)*, 9 février 1833.

Réponses.

La fustigation, moyen mnémotechnique (XXXII, 326). — L'article sur « la fustigation, moyen mnémotechnique » (*Chronique méd.*, nov. 1925) m'a rappelé un conte de PAUL ARÈNE, dont je vous transcris une page, que vous trouverez ci-jointe (1).

Des commentaires seraient, sans doute, superflus et n'apprendraient rien de nouveau à vos lecteurs. Je me borne donc à mettre sous vos yeux ce modeste document, que peut-être vous ne connaissez pas et qui, à défaut d'autre mérite, montre que cette ancienne coutume existait encore dans le Midi, sous le second Empire — puisque P. Arène est né en 1843.

Dr DROMPT.

Il s'agissait de poser une borne entre deux parts d'héritage, et nous allions, Firmin et moi, servir de témoins. Une joie subite gonfla mon cœur, mêlée d'amour. D'abord l'école buissonnière s'effaçait. Mon père ne pourrait rien dire.... Puis j'étais fier de faire œuvre d'homme, et heureux que la belle M^{me} Olympe me vit.

Cependant les deux paysans avaient cassé leur brique en deux morceaux. Ils en échangèrent un, que chacun garda, mirent les deux autres au fond du trou, et plantèrent par-dessus la grosse pierre.

Je suivais avec intérêt ce cérémonial étrange.

— Avez-vous vu ? demanda l'estimable M. Paloque.

— Nous avons vu.

— Alors vous vous rappellerez !

En même temps, deux gifles formidables, deux gifles à nous renverser, tombaient sur la joue de Firmin et sur la mienne.

Firmin hurlait ; et, certes, jamais de la vie la belle M^{me} Olympe, — ô désespoir, elle riait ! — n'avait eu l'occasion de me voir aussi rouge.

Triste fin d'une heureuse journée !

On eut beau m'assurer qu'il n'y avait point là déshonneur et que c'était un usage ancien excellent, pour graver certains faits importants dans la mémoire, je gardai une rancune, une rancune qui dure encore, à l'estimable M. Paloque, et pendant longtemps, amoureux quand même de la belle M^{me} Olympe, je faisais de grands détours, dans mes promenades, pour éviter la pierre, la maudite pierre qui m'avait vu, en sa présence, si durement humilié.

Pythagore et les haricots (XXV, 116 ; XXVII, 244 ; XXXII, 185).

— Il n'est pas douteux que le Dr L. LIVET a trouvé la solution juste :

1^o PYTHAGORE n'a jamais connu le haricot, pour la bonne raison que le haricot est *américain* et n'a été importé en Europe qu'après 1492 ;

(1) Page extraite de la nouvelle, « Une heureuse journée », par PAUL ARÈNE (*Nouveaux Contes de Noël*, pp. 99 et suiv. Paris, s. d., Flammarion édit.).

2^o Le *Haricot de Pythagore* n'est qu'une *Fève* ; mais, à un moment donné on a confondu la vraie *Fève*, la légumineuse classique (*Vicia Faba*, L.), avec la *Fève du Sanglier*, c.-à-d. la *Jusquiame* (*Hyoscyamus niger*). Cette confusion de mot s'explique aisément, par substitution de plante *totem* ;

3^o Cette association d'une *plante* avec un *animal* n'est qu'un reste d'une doctrine totémique, relative au culte stello-solaire préhistorique, origine du totémisme.

Cela résulte de l'association du culte du **POLE**, représenté en l'espèce par la *Grande Ourse-Suidé* (on sait que la *Grande Ourse*, en Grèce, a été le *Sanglier d'Erymanthe*), et de l'**EQUINOXE** d'automne (Type du culte de **BACCHUS** et **VÉNUS**), zohytomorphisé alors par une *plante*, la *Fève*, puis la *Jusquiame* en l'espèce ;

4^o J'ai cité de nombreux faits de cette sorte, dont j'ai déjà parlé dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, relatifs à l'Europe et à l'Amérique centrale, dans mon livre, *Le Totémisme par les Etoiles* ; et je ne puis y insister davantage ici. C'est là un fait universel ou mondial, au demeurant, qu'on retrouve dans nombre de circonstances, dont j'ai relaté quelques-unes dans le journal *La Nature*, assez récemment.

Mais il faudrait savoir, quoi qu'en pense le Dr Livet, que le totémisme n'est pas *la forme la plus ancienne des mythes religieux*, car il n'est qu'un dérivé par zoomorphisation, ou phytomorphisation du *Culte des Etoiles* et du *Soleil*, qui remonte à l'époque chelléenne, c.-à-d. à 100.000 ans avant Jésus-Christ, comme je l'ai établi dans mon livre : *La Préhistoire par les Etoiles*.

Oui, le sanglier a été *totem* et cela dès le *Magdalénien* (33.000 ans avant Jésus-Christ). Les fresques d'Altamira le prouvent et tout cela est bien antérieur aux Egyptiens, aux Phéniciens, aux Grecs, aux Gaulois.

Oui, la *Fève* a été *Totem* également, et *tabou* par conséquent ; qui plus est, les deux *Fèves* citées l'ont été : la *Fève* ordinaire, d'abord ; la *Jusquiame* elle-même ensuite, d'où son nom.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que la *Jusquiame* est l'*Herbe de Sainte-Apolline*, laquelle sainte n'est que la christianisation de l'*Equinoxe*, tout comme des saints sont la christianisation d'*APOLLON*, le soleil de l'*Equinoxe*. Cela n'a rien d'étonnant, puisque les Romains l'appelaient *Appollonia* ! D'autre part, *Jusquiame* et *Hyoscyamus* (1) sont bien deux mots dérivés du grec (*ὗος*, sanglier ; *συάμος*, fève) ; et *Les Hyades*, constellation de l'*Equinoxe* avant les *Oléades*, dérivent elles-mêmes de *ὗος*, car leurs cinq étoiles étaient jadis cinq petits « cochonnets » !

Conclusion : les *Py anepsies* (c'est-à-dire les fêtes de *Fèves cuites*) ont

(1) Ce terme s'exclique, parce que cette *plante* (alors non dénommée) était *totem d'équinoxe*, marchant avec le *totem polaire Sanglier*, et non pas par ce fait que les sangliers mangent ces fruits : ce qui n'est pas.

donc été, au début, des fêtes de *début d'année* (réglées par le pôle), puisqu'elles se célébraient en *octobre* (par suite d'un décalage précessionnel de deux mois, (1) ; mais alors, il s'agissait de vraies Fêtes (*Vicia Faba*).

Il n'est pas douteux que les « Fêtes des Morts » de l'époque romaine ne sont pas autre chose qu'une survivance de ces *Pyanepsies* des Pythagoriciens.

D'ailleurs, notre *Fête du Gâteau du Roi* (Vraie Fête) est une affaire de même ordre. Mais cette fête est en rapports avec l'Équinoxe de printemps (avec un décalage précessionnel de deux mois également (2), puisqu'elle correspond à notre Fête des Rois : 6 janvier) (3).

Un tel décalage correspond à 2.000 ans avant Jésus-Christ. Toutes ces coutumes ont donc au moins 4 000 ans. [Cf. mes calculs détaillés dans la *Préhistoire par les Etoiles*.]

MARCEL BAUDOUIN.

Pythagore et les Haricots (XXV, 116 ; XXVII 244, XXXIII ; 184). — Puisque la question « Pythagore et les haricots » paraît intéresser quelques lecteurs de la *Chronique* et nous a valu dans le dernier numéro une remarquable communication de notre confrère le Dr LIVET, me sera-t-il permis de revenir sur ce même sujet, pour signaler un chapitre d'AULU-GELLE, dans ses *Nuits Attiques*? C'est le chapitre xi du livre IV, dont voici le titre :

Renseignements que nous fournit Aristoxène sur le régime de Pythagore et qui semblent plus vrais que la tradition ordinaire. Témoignage analogue de Plutarque sur le même sujet.

Me rappelant d'autre part que la couleur des yeux de Minerve, ou plutôt l'interprétation du mot $\gamma\kappa\iota\kappa\omega\pi\iota\zeta$, avait fait l'objet d'une curieuse discussion dans ce journal, j'indiquerai également, pour ceux que le problème intéresse, le chapitre xxvi, livre II, des mêmes *Nuits Attiques* : « Entretiens de Fronton et de Favonius sur différentes espèces de couleurs ».

J'aime à croire qu'on voudra bien ne pas m'accuser de *découvrir* Aulu-Gelle, si je signale aux curieux de la *Chronique* cet amusant compilateur ; c'est parce que j'imagine qu'on n'accorde pas aux *Nuits* tout l'intérêt qu'elles méritent, car on trouve bien des choses à glaner dans les pages, érudites et variées, de ce vieil auteur.

Dr A. LEBEAUPIN,
(Moisdon-la-Rivière).

(1) Alors l'année commençait au solstice d'hiver.

(2) Alors l'année commençait à l'Équinoxe de printemps, en effet.

(3) Qui dit *début* dit fin d'année forcément, d'où *Fête des Morts*.

Revue Biblio-Critique

(*Suite et fin*) (1).

C'est encore du cancer qu'il est question dans l'étude de *l'hérédité morbide chez les Bonaparte*, par le Dr André VASSEUR. Suivant nos indications (2), l'auteur de ce travail a pu constater que NAPOLÉON a succombé au même mal que son père, *Charles Bonaparte*, et son grand-père, *Joseph* : le cancer de l'estomac. Deux autres enfants de ce dernier, *Lucien* et *Caroline*, paraissent avoir été atteints du même mal. Comme nous, M. Vasseur admet que si l'hérédité cancéreuse n'est pas incontestée, du moins on a toutes raisons de croire à l'hérédité du germe, l'hérédité de prédisposition. Par contre, nous lui laissons la responsabilité de cette assertion, qui serait plus discutable : « L'idée de contagion a vécu ; aucun fait probant n'a jamais été apporté à l'appui de cette notion. »

* *

Il existe encore, rue des Archives et rue Portepain, quelques vestiges, du reste peu remarquables, d'un hôpital fondé dans la première moitié du XVI^e siècle, sous le nom d'*Hôpital des Enfants Rouges*. C'est l'histoire de cet hôpital que s'est proposé de faire M. Roger VILLIÈRE, sous l'inspiration de M. le professeur MÉNÉTRIER. C'est une contribution à l'étude de l'assistance aux enfants, qui ne manque pas d'un certain intérêt.

* *

JEAN FERNEL est une des grandes figures médicales du XVI^e siècle. Le Dr P.-A. CAPITAINE a été très sagement avisé de nous décrire la carrière et l'œuvre de ce remarquable praticien, qui fut une des gloires de notre Faculté parisienne, et dont le renom est venu jusqu'à nous. Peut-être ne fut-il pas un génie créateur : disciple de GALIEN et sectateur des Arabes, c'était avant tout un traditionaliste ; mais, comme le dit excellamment son biographe, « il fit un corps élégant de leur doctrine fastidieuse » ; et, jusqu'au cours du XVIII^e siècle, ses œuvres ont été commentées et considérées à l'égal de celles des anciens : ce n'est pas un mince mérite, avouez-le !

* *

Après le Dr LOYQUE et nous-même, M. Jean FIGUIÈRE étudie *l'épilepsie dans l'œuvre de Dostoïewsky*. Ce n'est pas tant l'évolution de la maladie, transparaissant dans l'œuvre, qu'il a prétendu suivre, mais bien plutôt « les diverses influences qu'elle a exercées sur la

(1) V. le numéro de décembre 1926.

(2) Cf. *Au chevet de l'Empereur*, Albin Michel, éditeur.

conception, les idées directrices du romancier ; « comment les maladies ont été dessinées et leurs réactions reproduites ; quels points particuliers portent l'empreinte de la névrose ». Cette influence de l'épilepsie fut-elle bienfaisante ou nocive ? Cette influence, convenons-en, n'est pas toujours aisée à déceler ; mais c'est déjà beaucoup de la rechercher, et on ne peut que louer la prudence avec laquelle s'avance, dans ces sentiers peu battus, notre jeune frère, dont le travail fait le plus grand honneur et à son auteur et à celui qui l'a inspiré — notre ami et codisciple de Lacassagne, le professeur ETIENNE MARTIN.

* *

Il est de notion courante que bon nombre de parturientes accourent la nuit : il doit y avoir une raison à cette fréquence. N'y aurait-il pas une corrélation entre cette prédominance et une influence lunaire ? C'est ce qu'a recherché, sur les conseils du professeur BRINDEAU, M. le Dr Maurice ROBLOR, et il est arrivé à cette constatation, que le préjugé populaire est, en ce cas, conforme à la réalité : les naissances sont plus fréquentes dans les heures qui précèdent le lever du soleil ; le maximum des naissances des garçons a lieu à la pleine lune, celui des filles à la nouvelle lune et va en s'accroissant régulièrement durant les différentes phases lunaires. Le total des naissances serait au maximum à la pleine lune et au dernier quartier. Mais ces calculs n'ont rien d'absolu, et le voile qui cache les desseins de la nature reste encore impénétrable.

* *

On sait que le diplôme de *docteur-vétérinaire* est de création récente, et qu'il a été déjà matière à de très intéressants travaux. Parmi ceux-là, nous mettons hors de pair celui de M. Henri-Jean SÉVILLA sur *l'Artvétérinaire antique* et l'hippiatrie grecque. L'auteur revient toujours aux sources originales et fait preuve d'une érudition consommée. Sa thèse mérite les plus vifs éloges et, par surcroit, elle est de fort bon style.

* *

L'étude des excitants artificiels dans le travail *intellectuel* a tenté bien des esprits, avant que M. le Dr Alexandre WALTER en fit l'objet de ses recherches. Comme ses devanciers, l'auteur de cette monographie est obligé de reconnaître que « tous les excitants nerveux sont, pour l'intellectuel, des *illusio-gènes*... les idées, sous l'influence du toxique, sont abondantes, faciles mais peu cohérentes, comme dans la rêverie ». Certains supportent bien les toxiques, d'autres les tolèrent mal : affaire de foie et de rein. Si le rein élimine facilement, si fonctionnent bien les glandes sudoripares, si la barrière hépatique est dans son intégrité, le poison agira peu ou point.

On trouvera dans cet opuscule des informations, qui n'ont pas

l'attrait de la nouveauté, sur l'opiumanie de BAUDELAIRE ; EDGAR POE, « plus alcoolique qu'opiophage » ; THOMAS DE QUINCEY, « opio-mane notoire » ; COLERIDGE. Le conteur HOFFMANN, ALFRED DE MUSSET, P. VERLAINE, REMBRANDT, BEETHOVEN, sont rangés, avec plus ou moins de preuves, au moins pour ces deux derniers, parmi les génies alcooliques.

Le tabac a compté et compte encore quantité de fanatiques dans le monde littéraire. Tout cela était connu, et nous avons vainement cherché du neuf dans ce travail, qui visait pourtant à l'être.

* *

Nous ne saurions trop recommander aux *aficionados* la lecture de la thèse du Dr MOULÉDOUS, sur « quelques considérations, médico-psychologiques et chirurgicales, sur les corridas de toros ». Tudieu ! quel enthousiasme ! Voilà un jeune confrère qui ne craint pas de s'exalter pour « le plus beau spectacle du monde », la « passionnante et lumineuse et mâle beauté de la corrida » ; cette « belle tragédie de la mise à la mort », que versfia naguère le poète LAURENT TAILHADE. Tant pis pour les âmes sensibles, pour ceux qui trouvent ce « jeu immoral, dégoûtant et cruel ». Le fils du Midi n'en a cure, et, pour un peu, il raillerait ces pitoyables créatures, mais il se contente de les plaindre ; sachons-lui gré de cette condescendance.

* *

Depuis les temps préhistoriques, l'homme a-t-il beaucoup changé ? Il n'y paraît guère quand on voit la survivance de certaines pratiques, telles que celles de la sorcellerie, encore en usage dans certaines régions. C'est en Dordogne que le Dr J.-G.-P. ODEND'HALLES a constatées. Leur thérapeutique peut se résumer dans ce triptyque : la suggestion, les plantes, les procédés empiriques. Les guérisseurs ont encore recours aux vertus curatives des sources et des fontaines. Encore se contenteraient-ils de ces remèdes naturels ; mais, parfois, leur action est néfaste, et c'est là où l'action judiciaire doit s'exercer et mettre en garde, par des exemples d'une sanction sévère, les malheureux contre ceux qui exploitent leur incurable crédulité.

* *

Nous nous contenterons de mentionner les quelques pages consacrées aux *Origines du journalisme médical*, par le Dr Madeleine LIOZ ; ne voulant pas la contrister, nous nous dispenserons d'une appréciation qu'elle pourrait juger trop sévère ... et nous passons outre.

* *

L'Essai sur l'histoire et l'évolution de la thalassothérapie, du Dr Y. SIMON, n'a pas dû, non plus, coûter beaucoup de veilles à son auteur. Ah ! Monsieur le professeur MÉTRIER, vous êtes bien indulgent !

* *

L'emblème médical, le caducée, qu'il ne faut pas confondre avec le caducée de Mercure, est un caducée à serpent unique, enroulé autour d'une baguette, surmontée d'un pseudo-miroir, baguette qui n'est autre que le thyrsé de Bacchus : c'est le caducée médical, dont le Dr Louis LENOURY a suivi l'évolution au cours des âges, et dont il a mis en relief le symbolisme religieux et les types divers. Les éléments qui entrent dans la composition des deux caducées sont des symboles du culte stello-solaire, opinion défendue, on sait avec quelle ardeur de conviction, par notre collaborateur et ami MARCEL BAUDOUIN, dont l'auteur de la thèse s'avère le panégyriste et le disciple.

* *

Le Dr J.-P. RAVOUX fait revivre l'originale physionomie du Dr *Sacombe, accoucheur, charlatan et poète*, qui s'est fait connaître comme anti-césarien, ennemi de BAUDELOCQUE et auteur de la *Luciniade*. Rien à relever, au point de vue scientifique ; mais l'histoire de l'obstétrique doit retenir ce nom, comme celui d'un polémiste redoutable, et redouté ; et comme un accoucheur qui n'était pas sans valeur.

* *

Dans la thèse de M. le Dr J. CHAPPERT, sur *l'embaumement*, nous n'avons pas seulement une description des méthodes actuellement usitées pour cette opération *post mortem*, et leur valeur comparative, mais nous y relevons un *embaumement célèbre à Bordeaux* : celui du cardinal DONNET ; observation historique, qui valait d'être conservée, tant en raison de la qualité du personnage que du procédé employé, et qui est minutieusement décrit.

* *

L'élément affectif dans la formation de l'esprit médical suffit-il à faire un médecin ? Telle est la question que se pose et que résout la doctoresse Marcelle FRONTARD. Il y a, en outre, un élément intellectuel et qui entre en compte dans cette formation ; car « le médecin, tout en étant un artiste, doit être homme de science ». La culture morale et philosophique doit fortifier sa sensibilité : le savant doit être pitoyable aux misères humaines ; le malade sera toujours à ses yeux un être sacré.

* *

L'ophtalmologie tient une large place dans les écrits des médecins arabes : c'est ce qu'a nettement mis en lumière le Dr. Smaïl LAKHDARI, qui a exposé leurs connaissances dans cette branche des sciences médicales, d'après RHAZÉS, ALBUCASIS, AVICENNE, etc. C'est

un chapitre d'histoire de la médecine assurément peu développé jusqu'ici, et que les recherches de notre érudit confrère contribueront à faire mieux connaître.

* *

Nul n'ignore *la Citerne de Pecquet* : c'est à peu près tout ce que nous savons, du reste, de JEAN PECQUET, qui fut un des plus grands anatomistes français du XVII^e siècle, et auquel le Dr Jean Lucq vient de consacrer son travail inaugural. C'est le double rôle, politique et scientifique, du personnage, qu'expose l'auteur de cette thèse, et dont la vie et l'œuvre sont consciencieusement étudiées. Que ce soit le hasard qui l'ait mis sur la trace de sa découverte des vaisseaux chylifères et de la circulation du chyle, il n'en reste pas moins que celle-ci lui appartient sans conteste, et ce titre de gloire suffit à garder son nom de l'oubli, et à lui valoir l'hommage qui lui est tardivement rendu.

* *

On s'attache de plus en plus à rechercher les tares du génie, et parfois on va un peu loin dans cette voie : cela semble le cas pour BEETHOVEN, dont M. René QUENOUILLE a voulu démontrer *le déséquilibre mental*. Sans doute, le génial musicien fut « fantasque, irritable, bourru, instable, distrait », etc. Sommes-nous autorisé à en faire un *mattoïde*, un déséquilibré ? Un dysharmonique tout au plus, et encore !

* *

Soupçonne-t-on les usages aussi nombreux que variés dans la médecine humaine de *l'oranger et ses fruits* ? Le Dr Henri SÉGALEN nous les fait connaître, dans une étude très poussée, et que le professeur SABRAZÈS a encouragée et soutenue de son autorité. Jadis, les feuilles et les fleurs d'oranger étaient considérées comme le spécifique de l'épilepsie : exagération manifeste, assurément ; n'empêche que ce sont d'excellents antispasmodiques ; et, sur ce point, leur efficacité ne s'est jamais démentie.

* *

La menstruation est un phénomène physiologique et ne doit, en tout état de cause, être considérée comme un état morbide. Sans doute, elle crée un *locus minoris resistentiae*, et la femme est plus vulnérable aux périodes cataméniales ; aussi, une hygiène spéciale doit-elle lui être recommandée, durant ces périodes. Cette hygiène s'imposera surtout à l'aurore et au déclin de la période d'activité génitale de la femme : à la puberté et à la ménopause. Telles sont les idées que défend, avec un talent incontestable, le Dr Georges HOULNICK, dans sa remarquable thèse sur *la Femme et la fonction menstruelle*, monument de science et d'érudition.

A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

BONI DE CASTELLANE. *Comment j'ai découvert l'Amérique*. Editions G. Crès et C^{ie}, Paris, 1924. — GREYPIÉ DE BELLECOMBE. *Pratique de l'alimentation et de l'hygiène du nourrisson*. A. Maloine et fils, éditeurs, Paris, 1924. — FIESSINGER (Ch.). *Les défauts, réactions de défense*. A. Maloine et fils, éditeurs, Paris, 1924. — TOUZET (Henri-Paul). *Les vacances de chaires de 1706 à 1711*. Imprimerie Henri Périer, 28, rue de la Pomme, Toulouse, 1924. — BROUSSON (J.-J.). *Anatole France en pantoufles*. Editions G. Crès et C^{ie}, Paris, 1924 : 7 fr. 50. — SASPORTAS (D^r L.). *La lèpre dans les établissements français de l'Océanie*. Papeete, Imprimerie du Gouvernement, 1924. — CATHELIN (F.). *Travaux annuels de l'hôpital d'urologie et de chirurgie urinaire (6^e série)*. Librairie J.-B. Bailliére et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris, 1924, 7 fr. 50. — STIÉBEL (Nicole). *Jacqueline ou le Paradis deux fois perdu*. Bernard Grasset, éditeur, 61, rue des Saints-Pères, Paris, 1924, 7 fr. 50. — ALBALAT (Antoine). *Souvenirs de la vie littéraire*. Editions G. Crès et C^{ie}, Paris, 1924, 7 fr. 50. — MOLINÉRY (Raymond), de Luchon. *Les directives philosophiques de la médecine au XVIII^e siècle. La Médecine internationale*, octobre 1924, 1 franc. — VORBERG (D^r Gaston). *Über Den Ursprung Der Syphilis quellengeschichtliche Untersuchungen*. Julius Püttmann, éditeur, Stuttgart, 1924. — HIRSCHFELD (D^r Magnus). *Geschlechtkunde auf Grund drei Bigjähriger Forschung und Erfahrung bearbeitet*. Julius Püttmann, éditeur, Stuttgart, 1924. — BERNARD (JEAN). *La vie de Paris*, 1923. Librairie Alphonse Lemerre, 23-31, passage Choiseul, Paris, 1924, 6 fr. 75. — MICARD (Etienne). — *Un écrivain académique au XVIII^e siècle*, MIRANDE (Alfred). *L'âme d'Hippocrate*. Imprimerie Thiron et C^{ie}, Clermont (Oise), 1925. — AUBRY (Octave). *Le Roi perdu (Louis XVII retrouvé)*. Arthème Fayard et C^{ie}, éditeurs, Paris, 1924, 7 fr. 50. — BRICAUD (J.). *La messe noire, ancienne et moderne*. Librairie Chacornac frères, Paris, V^e, 1924, 3 fr.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1927.

Le mot " Phosphatine " est une marque. Il ne doit pas être pris dans un sens générique. Spécifier la marque déposée Phosphatine Falières, aliment inimitable.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Médecine

Le romantisme médical: Broussais et la doctrine physiologique.

Par le Dr MALJEAN (de Saint-Mandé) (1).

I

Avec le pénétrant psychologue, M. E. SEILLIÈRE, nous considérons, comme un des principaux caractères de *l'esprit romantique*, une sorte d'inspiration mystique, comparable au mysticisme religieux.

A quelque branche qu'ils appartiennent, les chefs de l'école parlent sur un ton prophétique, en interprètes d'une volonté supérieure, en révélateurs de vérités nouvelles. Cette attitude s'observe non seulement chez des prêtres, comme l'abbé LAMENNAIS, mais aussi chez des poètes tels que LAMARTINE, VICTOR HUGO ; chez des historiens ou philosophes tels que MICHELET, EDGAR QUINET. Elle se retrouve également, avec l'aspect même d'illuminés, chez les réformateurs sociaux de l'époque, les SAINT SIMON, les ENFANTIN, les PIERRE LEROUX, etc. Tous prennent une pose apocalyptique et font le geste de soulever le voile du temple. De là leur succès auprès de la jeunesse, jeunesse sensibilisée par les chocs émotifs de la Révolution et en proie à une sorte d'attente messianique, qu'on a appelée *le mal du siècle*. Ces générations ardentes, avides de révélations, étaient suspendues à la parole du maître, comme les disciples des grands mystiques d'autrefois. Jamais, depuis le moyen âge, depuis les triomphes universitaires d'ABÉLARD, on n'avait vu pareille idolâtrie : les professeurs de l'époque, les VILLEMAIN, les GUIZOT, les COUSIN, plus tard les MICHELET, les QUINET, les MICKIEWICZ, furent l'objet d'un culte véritable, inspiré par l'enthousiasme seul, sans mélange de snobisme.

Il en était de même des poètes et des dramaturges. En 1830, à la première représentation d'*Hernani*, l'auteur, VICTOR HUGO, âgé de 28 ans, avait autour de lui une troupe de jeunes séides, qui, par leur ardeur fanatique, firent taire l'opposition des classiques, en

(1) Depuis que le manuscrit de cet article nous fut adressé, nous avons eu le vif regret de perdre notre érudit collaborateur. Les pages publiées ci-dessus sont, hélas ! posthumes.

majorité dans la salle, et assurèrent le succès triomphal du drame.

L'idolâtrie s'étendait à tous les genres d'études, jusqu'à la médecine, et se traduisait, par des bizarreries vestimentaires. Les élèves de Broussais se distinguaient par un costume spécial ; ceux du chirurgien DUPUYTREN, de l'Hôtel-Dieu de Paris, portaient le même gilet, le même habit que ceux du maître. On voit, dans *Madame Bovary*, que le premier chirurgien de Rouen, le Dr CANIVET, était l'objet d'un culte analogue de la part de ses disciples. G. FLAUBERT ajoute, au sujet des médecins du début du XIX^e siècle : « Il appartenait à la grande école chirurgicale sortie du tablier de BICHAT [maître de Broussais], à cette génération, maintenant disparue, de praticiens philosophes, qui, chérissant leur art d'un amour fanatique, l'exerçaient avec exaltation et sagacité. »

* *

Le romantisme médical eut sa personification éclatante dans BROUSSAIS (1772-1838), le célèbre réformateur du Val-de-Grâce, né en Bretagne, comme CHATEAUBRIAND et LAMENNAIS.

Pour affirmer le retentissement de cette réforme, il faut lire ce qu'écrivait TROUSSEAU, en 1861 :

Il y a 30 ou 40 ans, la tradition des siècles passés semblait complètement perdue pour nous. Broussais avait fait table rase de tout ce qui avait été dit avant lui et prétendait replacer la médecine sur de nouvelles bases. L'inflammation dominait tout, et cette inflammation était, suivant lui, une dans sa nature. Dans la dysenterie il ne voyait que la cölite et, partant de là la médication antiphlogistique devait en avoir raison. Avec un talent d'exposition qu'animaient encore la fougue de son esprit et sa conviction intime, il la proclamait comme seule à employer ; ses élèves, jurant sur la parole du maître, vulgarisèrent ses idées qui, acceptées sans contrôle par un grand nombre de médecins, dominèrent la médecine pendant si longtemps (1).

A une figure belle et expressive, à un aspect athlétique, à une activité infatigable, Broussais ajoutait une éloquence brûlante, communicative, souvent sarcastique, qui impressionnait les auditeurs, même d'une opinion opposée.

Son fils Casimir, médecin distingué, et professeur agrégé à la Faculté de Paris, a pu écrire, sans excès de piété filiale, au lendemain de la mort de son père :

Il y a là une idée, mais une de ces idées qui résument un siècle, une époque historique. J'en appelle à tous ceux qui en ont entendu l'éloquente expression dans les cours où toutes les forces humaines, tendues et concentrées vers un point, éclataient comme la foudre au milieu d'un orage, pour faire jaillir l'éclair lumineux d'une vérité nouvelle (2).

(1) *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu*, t. III, p. 184.

(2) BROUSSAIS, *De l'Irritation et de la Folie*, 2^e éd., 1839, Préface, p. xii.

Cette prodigieuse fascination, BROUSSAIS l'exerça jusqu'à la veille de sa mort (1838) : « On se rappelle encore le cours qu'il fit en 1836 dans un amphithéâtre que le dévouement de ses élèves, trop nombreux pour être contenus dans celui de la Faculté de médecine, lui fit obtenir. C'est ici que se révéla plus merveilleusement que jamais la puissance de l'orateur. On vit alors se renouveler le spectacle des luttes littéraires et philosophiques du moyen âge, où la masse des disciples encombrat les édifices, pour entendre ABÉLARD ou SAINT THOMAS D'AQUIN, et portait le maître en triomphe (1). »

Non contents de lui procurer une salle proportionnée à sa popularité, les élèves firent frapper une médaille d'or, pour perpétuer leur admiration. A l'enterrement du maître (1838), ils dételerent les chevaux du char funèbre et trainèrent eux-mêmes le cercueil depuis le Val-de-Grâce jusqu'au Père-Lachaise, en passant par la place Vendôme, afin d'associer le souvenir de BROUSSAIS à celui de NAPOLÉON Ier. Ce furent des funérailles triomphales, comme la jeunesse savait en faire à ses idoles, par exemple au général Foy ou à BENJAMIN CONSTANT.

Une souscription fut ouverte pour lui élever une statue au Val-de-Grâce ; la première liste produisit plus de 10.000 francs, somme relativement considérable, car la plupart des souscripteurs étaient de jeunes médecins, civils ou militaires.

La statue représente BROUSSAIS dans une pose oratoire et foulant aux pieds une pile de livres, attitude qui symbolise la destruction des anciennes doctrines.

Il avait le tempérament combatif et le goût de la discussion ; dans sa jeunesse, avant d'être médecin, il avait commandé une bande de volontaires républicains dans l'Ouest ; il avait aussi fait du service sur un navire corsaire.

A l'inauguration (1841), un des élèves de BROUSSAIS, le chirurgien BÉGIN, prononça un éloge dithyrambique du maître :

La nouvelle doctrine, disait-il, pénétra partout dans la pratique, dans la littérature, dans l'enseignement ; elle franchit les limites de la France, et la médecine, établie sur d'autres bases, marcha d'un pas assuré vers des perfectionnements qui, s'ils ne sont pas tous dus à BROUSSAIS lui-même, prirent cependant leur origine dans ses écrits et n'existeraient pas sans ses efforts.

Quelques-uns des éloges prodigues à BROUSSAIS se retournent contre lui, comme des armes à double tranchant, par exemple, lorsque le panégyriste s'écrit :

Dans son esprit généralisateur au plus haut degré, les phénomènes de tous les genres, tantôt connexes, tantôt éloignés, se rapprochaient sans effort et venaient, comme par une attraction spontanée, se ranger dans l'ordre le plus convenable, pour s'éclairer mutuellement et fournir la démonstration des principes

(1) BROUSSAIS, *Id.*, *ibid.*, 1839, préface, p. vii.

les plus élevés. Une logique toujours prenante, rigoureuse et serrée, le conduisait, avec une sûreté presque infaillible, aux ultimes conséquences des faits (1).

Cette logique pressante, à la J.-J. ROUSSEAU, ces vastes généralisations, ces conséquences poussées à l'extrême, soulignent suffisamment le point faible de la doctrine et son désaccord avec l'esprit médical.

Longtemps avant de professer, BROUSSAIS s'était exercé à l'apostolat, au prosélytisme et aux discussions. Un de ses compagnons de guerre en Espagne disait de lui, en 1808 :

Il aimait à converser et, sur quelque sujet qu'on le mit, il s'efforçait toujours de faire triompher son opinion ; jamais il ne voulait avoir tort... Ce grand médecin appartenait à la classe des hommes de génie qui dictent des lois sans en vouloir accepter de personne. Il domptait les résistances et le jeu lui plaisait. Plusieurs de ses disciples, et il en eut de nombreux et de fanatiques, commencèrent par être des adversaires (2).

Quand il s'animait, ses yeux lançaient des éclairs et sa physionomie, habituellement calme, pouvait, dans certains moments, devenir imposante et terrible : sa voix éclatait comme une tempête, sauf à redevenir douce et caressante, quand il fallait persuader. Il maniait avec maestria l'ironie et l'épigramme (3).

Les contemporains comparèrent les leçons de BROUSSAIS aux prêches de LUTHER et signalent une sorte d'émeute à la fin de chaque séance. Non seulement il ébranla le vieil édifice médical, mais il jeta le gant aux représentants les plus éminents de l'art, aux PINEL, aux LAENNEC, aux LOUIS, aux ANDRAL. Il n'avait pas de situation officielle : il était simple médecin à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Son enseignement eut un tel éclat, que la jeunesse se précipita en foule autour du novateur. Après 1830, le gouvernement, sous la pression de l'opinion publique, créa pour lui une chaire à la Faculté de médecine. BROUSSAIS était, d'ailleurs, soutenu par le parti libéral et comptait, parmi ses clients et amis, des personnalités tels que CASIMIR PÉRIER, B. CONSTANT, MANUEL, les généraux FOY, LAMARQUE et autres notabilités de la politique avancée.

C'est surtout par la parole qu'il fonda sa réputation ; il se livra aussi à des polémiques passionnées, dans ses livres et dans ses journaux de médecine ; son style, comme son éloquence, déborde de vie, de mouvement et de verve incisive ; il est inégal, mais parfois empreint d'une sorte de poésie.

On a reproduit, sur le socle de sa statue au Val-de-Grâce, une phrase qui donne une idée de son genre :

(1) Voir *Biographie médicale*, 1841, t II, art. BROUSSAIS.

(2) Dr A.-L.-A. Fix, *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, p. 102.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 308.

(1)

Formez un tableau aussi vrai qu'animé des malheureux livrés aux angoisses de la douleur ; débrouillez-moi, par une savante analyse, les cris souvent confus des organes souffrants ; faites-moi connaître leurs influences réciproques ; dirigez habilement mon attention vers le dououreux mobile du désordre universel qui frappa mes sens, afin que j'aille y porter avec sécurité le baume consolateur qui doit terminer cette scène déchirante, alors j'avouerai que vous êtes un homme de génie.

Cette phrase éloquente est empruntée à la préface de *l'Examen de la doctrine médicale*, qui fut publié en 1816, et produisit, dans les milieux médicaux, l'effet du coup de canon annonciateur de la bataille.

Cette préface peut être comparée à la fameuse préface de *Cromwell*, dans laquelle, onze ans plus tard, V. Hugo arbora le drapeau du romantisme. Dans la suite, le poète a insisté avec complaisance sur son rôle iconoclaste et révolutionnaire en poésie et en littérature ; voir la célèbre *Réponse à un acte d'accusation* dans les *Contemplations* (t. I, 1834) :

Je suis le démagogue horrible et débordé,
Et le dévastateur du vieil A. B. C. D...
Je fis souffler un vent révolutionnaire ;
Je mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire.

Tout ce que dit le poète en parlant de lui-même peut s'appliquer au réformateur de la médecine. Toutefois, celui-ci débuta par un coup de tonnerre et apparut, dès le premier jour, dans tout l'éclat de sa puissance, tandis que V. Hugo eut des débuts lents, timides et n'arriva à la maîtrise qu'après de longs essais.

C'est qu'en se jetant dans la mêlée, BROUSSAIS était dans toute la force de sa maturité : il avait 45 ans, l'âge où J.-J. ROUSSEAU fit ses débuts retentissants. Sa vaste expérience, fortifiée par de longues recherches anatomo-pathologiques, le dispensait de stage et de travaux d'approche.

La guerre que V. Hugo déclare aux règles classiques, BROUSSAIS la mène de son côté contre ce qu'il appelle l'*ontologie*, ou métaphysique médicale. Ce sont les mêmes sarcasmes et le même chant du scalp autour des vieilles statues déboulonnées.

Romantique, BROUSSAIS l'est de toutes les manières, notamment par son individualisme effréné, qui le conduit à l'orgueil et à la mégalomanie. Il dit ou laisse entendre à ses auditeurs : « La médecine, c'est moi, et le reste ne compte plus » ; c'est au point qu'il a été considéré comme atteint de délire paranoïque par un éminent psychiatre contemporain, le professeur GILBERT-BALLET.

(A suivre.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Taches solaires et morts subites.

En voilà bien d'une autre ! La recrudescence de morts subites relevée durant l'année qui vient de s'écouler (1926), serait due... à une cause cosmique, du moins si nous en croyons notre distingué confrère, MAURICE FAURE, qui les attribue au passage des taches solaires au méridien central.

Si vous admettez que les perturbations des radiations solaires provoquent un déséquilibre momentané des appareils régulateurs de la vie, comme elles provoquent le malfonctionnement des appareils téléphoniques et télégraphiques, vous ne sauriez être surpris qu'elles agissent sur l'organisme humain.

Au définitif, et ce sont les conclusions de M. M. Faure, « la recrudescence des morts subites en 1926 s'expliquerait, au moins en partie, par l'importance et la fréquence plus grande des taches solaires durant cette année, et par les perturbations électromagnétiques et physio-pathologiques qui en résultent. » Ne souriez pas ! Ce qui n'est aujourd'hui que conjecture sera peut-être la vérité demain.

VIII^e Salon des médecins.

Pour la huitième fois s'ouvrira, du dimanche 3 au 12 avril prochain inclus, comme à l'accoutumée, au Cercle de la Librairie, 117, boulevard Saint-Germain, Paris (6), le VIII^e *Salon des médecins*. Médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, vétérinaires, étudiants et leur famille sont conviés à y exposer leurs œuvres : peinture, sculpture, gravure, art décoratif. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire-organisateur, M. le Dr PAUL RABIER, 84, rue Lecourbe, Paris (15^e). Joindre un timbre pour la réponse.

Agence de Presse.

L'Argus de la Presse, continuant ses travaux de documentation, publie une nouvelle édition de sa « Nomenclature des Journaux en Langue française paraissant dans le monde entier ». Ce travail, précis et ordonné, contient plus de 10.000 noms de journaux de notre langue, publiés tant en France qu'aux pays les plus éloignés.

La marque de fabrique étant une propriété, nul n'a le droit d'en faire usage. Spécifier la marque déposée Phosphatine Falières, aliment inimitable.

La Médecine des Praticiens

La *Dioséine Prunier* dans l'artériosclérose et les stases sanguines.

Tous les praticiens connaissent maintenant l'action bienfaisante de la *Dioséine Prunier* dans l'hypertension, la sclérose artérielle, les congestions passives par ralentissement de la circulation.

L'hypertension est un phénomène de défense organique. Le milieu intérieur est envahi par des toxines, venues du dehors ou formées sur place ; il cherche à s'en débarrasser pour se préserver de leurs ravages. Le cœur fait effort pour les pousser vers les émonctoires naturels. Cet effort augmente sans cesse d'intensité. En effet, en traversant les reins, les poisons internes les irritent, les congestionnent et les ferment en partie. Pour emporter ce barrage, les contractions cardiaques doivent redoubler d'énergie. L'ondée sanguine, chassée avec une violence toujours accrue, exerce une pression de plus en plus forte sur les parois artérielles. L'hypertension est constituée.

A cette période, la *Dioséine Prunier* vient au secours de l'organisme en combattant directement l'intoxication. Il faut bien se garder de diminuer l'hypertension en affaiblissant le cœur. On augmenterait ainsi la quantité des toxines dans le sang et les humeurs, et l'on provoquerait une catastrophe. Grâce à ses antiseptiques, la *Dioséine Prunier* neutralise les poisons internes et abaisse la pression artérielle.

Quand la lésion vasculaire s'est développée et que la sclérose s'est établie, la *Dioséine Prunier* agit en atténuant l'intoxication, comme nous venons de le voir. De plus, son fluor ralentit ou arrête la sclérogenèse, et les artères conservent ce qu'il leur reste encore d'élasticité.

L'action de la *Dioséine Prunier* est tout aussi efficace dans les stases veineuses. Que ces congestions passives proviennent d'une viscosité anormale du sang ; d'une altération plus ou moins grande du système veineux : varices, suites de phlébites ; de la perte de contractilité des réseaux capillaires, ces congestions sont dissipées par la *Dioséine Prunier*. Son fluor fluidifie le sang et en facilite la progression dans tout l'arbre circulatoire. Il entre dans la structure des vaisseaux, les restaure, les fortifie, relève leur fonction.

Cela explique les résultats parfois surprenants obtenus par les médecins qui prescrivent la *Dioséine* dans les troubles hémorragiques de la ménopause. Des ophtalmologistes en renom nous ont rapporté les heureux effets de la *Dioséine Prunier* dans les congestions passives du fond de l'œil.

La *Dioséine Prunier* est donc le médicament de choix de l'artériosclérose à toutes ses périodes et de tous les désordres de la circulation générale.

Nos « Instantanés »

par le Dr PIERRE MAUREL (*de la Bourboule*).

Le Professeur Cunéo.

A la Faculté, salle Béclard, siège de l'A. D. R. M., le Professeur CUNÉO, qui est un des membres très actifs de cette Association, fait un compte rendu de sa mission en Colombie et au Venezuela.

L'allure jeune, l'air très distingué, le visage régulier, tout rasé et orné (?) de larges lunettes d'écailles, sans notes devant lui, il commence d'une voix claire, joliment timbrée, sur un ton doux et réservé. L'attitude est simple, comme en une conversation, l'élocution facile, les gestes nombreux, mais discrets. Il fait la relation de son voyage, où il fut accompagné par le Dr REINBURG, qui parlait l'espagnol. Lui ne le connaissait pas et cependant il n'en fut point gêné : c'est dire combien on est là-bas friand de langue française, que parlent tous les intellectuels.

Le conférencier raconte, en souriant, les péripéties du voyage, qui fut dur parfois, en plein été, par une chaleur torride qui le rendit malade. Le trajet en bateau fut interrompu par la sécheresse et dut être poursuivi en avion (allemand, vous pensez bien !). Malgré cela, le Professeur Cunéo fit des conférences et opéra avec plein succès, accueilli avec enthousiasme par les plus hautes personnalités.

Le Doyen de la Faculté de Médecine et beaucoup de Professeurs ont d'ailleurs passé leurs thèses à Paris. Une de leurs Facultés de Médecine a été organisée sur le même plan que la nôtre. Mais, jusqu'ici, cet amour pour la France restait bien platonique, car c'est le premier Professeur en mission qu'ils recevaient de notre pays. Ils en étaient marris et un peu vexés, car ils considèrent la France comme leur patrie intellectuelle et sont très latins d'esprit.

Les Ministres attendaient à l'arrivée. Les étudiants prodiguent les ovations même la nuit, et obligent le Professeur Cunéo à se relever pour faire « le discours au balcon » ! Cependant, encore une fois, cet enthousiasme n'est guère payé de retour. Même nos commerçants semblent ignorer ces pays qui pourraient être d'intéressants débouchés et qui leur semblent peut-être trop lointains, bien que le Venezuela surtout soit d'accès facile. A part quelques instruments rapportés de France par les spécialistes eux-mêmes, tout vient des Etats-Unis, et même de Suisse et d'Allemagne. Dans son apathie formaliste, l'Administration donne l'exemple. On raconte qu'un jour, on avait demandé au Ministère des Affaires étrangères d'envoyer là-bas un projet d'urbanisme, qu'on voulait « à la page ». Comme il tardait à venir, on s'informa et on apprit que les documents s'étaient égarés dans les parages du quai d'Orsay !

Le Professeur Cunéo fit avec grand succès des conférences pour inciter à fonder des maisons nationales dans la Cité universitaire à Paris. Il demandait à la Colombie un million, somme qui lui avait été indiquée par « qui de droit » à son départ. Elle fut votée d'enthousiasme, et les Colombiens firent même observer que c'était bien peu et peut-être insuffisant. Le conférencier ne pouvait être plus royaliste que le roi. Mais quand il annonça ici le vote du million à ceux qui l'avaient fixé, on lui répondit qu'on ne pouvait rien faire avec si peu d'argent !

Le Venezuela est prêt à donner davantage, mais tous réclament une organisation pratique des cours complémentaires, pour envoyer leurs étudiants après leur scolarité à des cours de perfectionnement. Ils disent que les cours qui existent déjà ne répondent pas à leurs desiderata et à leurs besoins. Ils sont organisés de telle sorte que ceux qui les suivent restent inoccupés la plus grande partie de la journée. Ils veulent pouvoir faire ici, en un bref séjour, un travail intensif, occupant sans arrêt matinées et soirées. Ils voudraient aussi rapporter une sorte de diplôme, même après examen, et non un vague certificat comme on en distribue à tout venant et que quelques-uns exploitent indûment. Ils viendront alors en nombre. Sans cela, ils continueront à aller aux Etats-Unis, qu'ils n'aiment pas et redoutent comme trop envahissants ou bien ils retourneront à Vienne. Là s'opère, avec ces directives, une réorganisation des cours et examens *post graduate*.

On se prend alors à évoquer un séjour à Vienne, il y a plus de 30 ans, où existait déjà une importante colonie de médecins américains. Là, dans le vieil et central *Allgemeines Krankenhaus*, étaient réunis, de longue date, tous les services généraux et de spécialités. On allait de l'un à l'autre, installés porte à porte, au lieu de courir de Saint-Louis aux Enfants-Malades, et de Claude-Bernard à la Salpêtrière ou à la Maternité. Là existaient déjà depuis longtemps ces cours que l'on réclame encore ici. Au lendemain de la guerre, on aurait pu recueillir facilement cette clientèle américaine, mais il aurait fallu un effort d'organisation et d'exécution, et aussi l'activité et la virtuosité d'un POLITZER, par exemple, qui faisait ses démonstrations en 5 ou 6 langues, tandis que lorsque l'un de nous sait l'anglais ou l'allemand, on le consacre grand polyglotte !

Que de choses il nous reste à faire, malgré les efforts de ces derniers temps et les progrès déjà obtenus !

Mais il faut être optimiste quand même. Tout nous y incite et surtout des séances comme celle-ci que, grâce à la belle initiative du Professeur CUNEO, on eut la bonne idée et le mérite d'organiser et de bien réaliser, en présence du Doyen, toujours à l'affût d'amélioration, et de nombreux Professeurs des plus qualifiés.

Preuve qu'on s'en préoccupe, dirait l'autre ! *Amen.*

Informations et Echos de la « Chronique »

Le tricentenaire de la découverte de la circulation du sang.

Dans une de ses dernières réunions (1), le Collège royal des Médecins de Londres a décidé de célébrer, en 1928, le tricentenaire de la première publication du *De Motu Cordis*, de HARVEY. Cette décision est amplement justifiée par l'importance de cet anniversaire. Les recherches de Harvey sur la physiologie de la circulation du sang avaient déjà reçu une conclusion heureuse neuf ans avant la publication de cet ouvrage célèbre, et la vérité de ses découvertes avait été acceptée par un grand nombre de ses collègues.

Dans une lettre de dédicace au Président et membres du Collège royal, Harvey écrivait :

Ayant, depuis neuf ans et plus, confirmé les vues exposées dans cet ouvrage par de nombreuses démonstrations faites en votre présence, les ayant illustrées de nombreux arguments, et les ayant dégagées de toutes les objections des plus savants et des plus habiles anatomistes, je cède enfin aux requêtes, je pourrais dire aux prières de beaucoup, et je les soumets à la réflexion de tous dans ce traité.

Il convient d'insister sur la valeur de cette grande découverte, quant aux progrès futurs de la médecine et de la chirurgie et, plus encore, sur la méthode suivie qui amena le novateur à son but.

Après avoir discuté les idées du temps, quant aux fonctions et à l'action du cœur, des poumons et des vaisseaux sanguins, et montré combien elles étaient insoutenables, Harvey décrit ses propres recherches. Il a disséqué plus de 80 espèces d'animaux (à sang chaud et froid).

Tout d'abord, il ne pouvait pas suivre la suite des événements et comprendre le sens de ce qui se passait sous ses yeux et il n'était pas surpris qu'André DU LAURENS ait dit que les mouvements du cœur étaient aussi troublants que le flux et le reflux de l'Euripus avaient paru à Aristote. Mais, à force d'attention, et à l'aide de nombreuses vivisections, employant une grande variété d'animaux et réunissant un grand nombre d'observations, il pensa être parvenu à la vérité. Le monde entier sait qu'il ne s'était pas trompé.

Bien que nous n'ayons aucune raison de croire que les membres du *College of Physicians* aient douté des arguments et des démonstrations de Harvey, il faut cependant remarquer qu'on trouve peu de preuves de leur foi en les idées d'Harvey dans la littérature

(1) Cf. *The British medical Journal*, 14 août 1926.

médicale de l'époque. Dans *Glisson*, nous ne trouvons aucune preuve qu'il ait compris et accepté les nouvelles idées. Sir Thomas Browne fait le silence à ce sujet : s'il avait compris et accepté les idées d'Harvey, il n'aurait pas gravement discuté la question de savoir pourquoi un blaireau a les pattes d'un côté plus longues que celles du côté opposé, sans vérifier ses déclarations en examinant un spécimen de cet intéressant animal.

De *Generatione Animalium*, ouvrage qui suivit, bien que plein d'observations très exactes, ne pouvait pas donner d'aussi fructueux résultats que le précédent. Son auteur n'avait pas les éléments nécessaires pour découvrir l'ovule et le spermatozoaire ; et dans l'ignorance où il était de leur existence, il ne pouvait pas deviner le rôle qu'ils jouaient.

Le professeur STIRLING a bien dit de Harvey : « Il a posé la méthode, celle de l'expérimentation et de l'induction, qui a conduit à tous les progrès modernes en physiologie. »

A. H.

L'original de Tartufe.

On sait qu'à maintes reprises, MOLIÈRE et sa troupe séjournèrent à Lyon, où furent données des représentations, notamment au profit de l'Aumône générale et de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Les archives hospitalières conserveraient, paraît-il (1), des billets destinés à ces représentations et même les comptes des recettes.

C'est à Lyon, a-t-on prétendu, que l'immortel comique aurait découvert son personnage, FLEURANT ; c'est possible, mais ce n'est pas absolument certain ; ce qui paraît plus sûr, c'est que le type de TARTUFE se retrouve dans la personne du barbier et chirurgien Jacques CRÉTENET, alors qu'on avait cru jusqu'ici que Tartufe était représenté par un abbé de ROQUETTE, plus tard évêque de Verdun, tandis que MICHELET croyait le retrouver dans le poète DESMARETS de SAINT-SORLIN.

S'il faut en croire M. Francis BAUMAL (2), le héros de la comédie de Molière avait commencé par être barbier à Langres ; puis, il vint se fixer à Lyon, chez un maître chirurgien « de fort mauvaise vie ». Lors de l'épidémie de peste de 1628, Crétenet se conduisit en héros. Les autorités lui avaient promis la maîtrise en chirurgie, en récompense de son dévouement. Il finit par l'obtenir, mais ce ne fut pas sans mal.

En 1643, la peste ayant fait une nouvelle apparition, Crétenet se distingua de nouveau. C'était, au demeurant, une assez noble figure, et nous avons bien de la peine à reconnaître en lui le personnage antipathique de Tartufe.

C'est aussi l'opinion de notre confrère J. ANDRY, de Lyon, qui fait

(1) Cf. *Lyon médical*, 26 juillet 1925.

(2) *Tartufe et ses avatars*, Paris, 1925.

justement observer que Crétenet, non seulement fit preuve d'un zèle religieux très sincère, mais d'un héroïsme qui mérite tous nos éloges. Il a, d'ailleurs, trouvé, en M. l'abbé BRÉMOND, un défenseur très averti.

Ce petit problème littéraire attend donc encore sa solution. Ce n'est qu'une hypothèse de plus. *Adhuc sub judice lis est.*

Les restes de M. de Montyon.

Une plaque avait été jadis apposée sur la maison portant le n° 23 de la rue de l'Université, où mourut le philanthrope MONTYON. L'immeuble ayant été démolie, qu'est devenue la plaque ? C'est ce dont s'est enquis notre ami et distingué confrère en journalisme, G. MONTORGUEIL, du *Temps* ; et le Directeur de l'Assistance publique, M. MOURIER, vient de lui répondre que la plaque fut déposée naguère à l'Institut d'Histoire de la Ville de Paris, 29, rue de Sévigné.

Voilà donc une question résolue ; mais que sont devenus les restes de M. de Montyon ? Voici ce que nous savons à ce sujet.

En 1838, l'Administration de la Ville de Paris, ayant décidé l'expropriation du cimetière de l'Ouest, situé à Vaugirard, le commissaire de police, qui assistait aux exhumations, remarqua, parmi les sépultures qui allaient disparaître, une tombe modeste, entourée d'une petite grille en fer et ornée d'une simple pierre, qui, abandonnée aux injures du temps et de l'humidité, s'était recouverte d'une mousse épaisse.

Sur cette pierre, un nom se détachait : MONTYON.

Le commissaire, ayant fait part de sa découverte au préfet de police, le Conseil général des Hospices était avisé par celui-ci, et réuni à l'Académie française et à l'Académie des sciences, décidait que les restes de Montyon seraient transférés, du cimetière de Vaugirard, dans un caveau qui serait pratiqué sous le porche de l'Hôtel-Dieu, au pied même de la statue érigée en l'honneur de ce personnage bienfaisant. C'est là que reposèrent, de 1838 à 1877, les restes mortels de Montyon, que l'on déposa ensuite dans l'église Saint-Julien-le-Pauvre, en attendant qu'ils fussent recueillis dans la chapelle du nouvel Hôtel-Dieu, où ils doivent avoir trouvé leur sépulture définitive (1).

(1) Cf. *Gaz. anec.*, 2^e année, t. II, 340 et suiv.

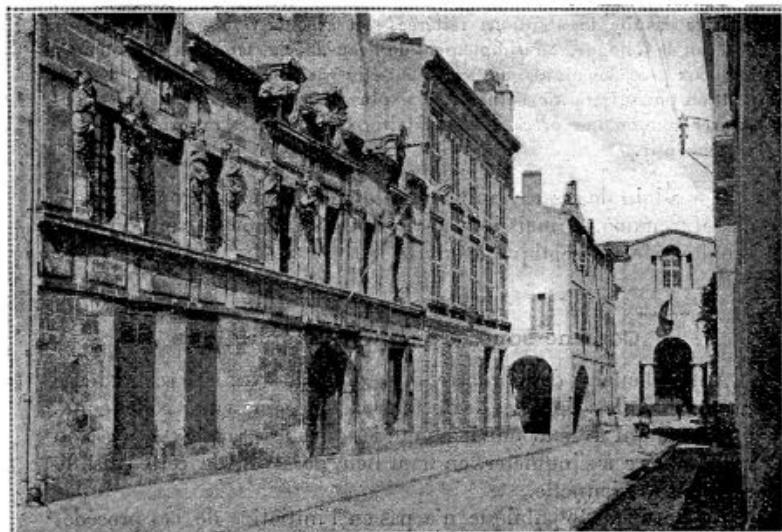
MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 4 à 6 Comprimés pour un verre d'eau, 15 à 16 pour un litre

Vieux-Neuf Médical

Un précurseur de la théorie des maladies de carence.

Ce précurseur, nous apprend M. F. de VAUX DE FOLETIER (1), ne serait autre que le médecin rochelais, Nicolas VENETTE (1633-1698), qui expose ses vues, à ce sujet, dans son *Traité du scorbut et de toutes les maladies qui arrivent sur la mer*. Il y insiste sur la nécessité de consommer des aliments frais.

« C'est d'ailleurs une bien curieuse physionomie — ajoute M. de Vaux de Foletier — que celle de ce Nicolas Venette, et qui mérite d'être remise en lumière. Professeur d'anatomie et de chirurgie, il consacra les loisirs de sa retraite à composer un *Tableau de l'amour*



Maison aux six bustes, du médecin NICOLAS VENETTE, à la Rochelle.

conjugal, à écrire des traductions latines, à étudier la taille des arbres, les propriétés des eaux minérales, à recueillir des observations approfondies sur les maladies du rossignol.

« La maison qu'il fit construire à la Rochelle existe encore. La façade en est ornée des bustes de six médecins célèbres (AVICENNE, HIPPOCRATE, GALIEN, MESUÉ, GORDON, FERNEL), et de l'effigie d'ES-CULAPE. De longues inscriptions s'y lisent, toutes tirées des Livres saints et relatives à la profession médicale. »

(1) Cf. *Illustration*, 19 février 1927.

La "Chronique" par tous et pour tous

La pommade au calomel, comme préservatif.

Je trouve ce moyen dans *La Nouvelle Maison rustique* (1837), ouvrage contenant diverses recettes, telle celle pour teindre les cheveux noirs et qui voisine dans le même chapitre avec celle qui suit.

Voici donc ce qu'il y est dit, au point de vue de la prophylaxie des affections vénériennes :

Il est possible d'éviter la maladie vénérienne, en n'abordant jamais une femme de moralité douteuse deux ou trois jours avant ou après ses maladies (?) périodiques, en faisant précéder l'approche par une onction sur toute la partie génitale avec une pommade quelconque qui, en bouchant les pores, ferme tout accès au virus : 12 grains de mercure doux (6,8 centigr.), mélangés avec deux onces d'une pommade ordinaire, augmentent l'efficacité de cette précaution ; on doit encore avoir soin d'être prompt, de faire ensuite des ablutions réitérées soit avec du vinaigre mélangé avec de l'eau de Cologne, ou simplement de l'eau-de-vie tempérée de même ; les deux procédés réunis ne sont peut-être pas infaillibles et des moyens dont on puisse garantir l'efficacité la plus absolue, mais on peut les considérer comme une précaution salutaire, que diverses expériences n'ont pu démentir.

Il y a loin de ces 12 grains de calomel à la proportion de 30 % de METCHNIKOFF, mais il y avait tout de même là une idée de prophylaxie antiseptique avant la lettre.

D^r YVON (Paris).

Comme sous la première République.

Au lendemain de la guerre, on a délivré, avec une scandaleuse prodigalité, des diplômes de docteur en médecine à un tas de jeunes étudiants qui avaient fait leurs études dans les tranchées, et l'on recommence à s'inquiéter, en haut lieu, parait-il, de cette insuffisance professionnelle.

La troisième République n'a pas eu l'initiative de ces procédés démagogiques.

Dans le cahier des doléances présentées en 1789 par le tout petit village de Saint-Pierremont, dans l'Aisne, on trouve la réclamation suivante :

Pourvoir à ce qu'à l'avenir on ne délivre plus avec autant de facilité des lettres de chirurgiens-jurés aux majors perruquiers qui, souvent, peu aptes à saisir les leçons abstraites de saint Cosme, obtiennent, après avoir exercé le métier de perruquier pendant quelques années, le privilège d'aller, dans leurs provinces, déranger... au moins les santés des citoyens.

Ne trouvez-vous pas qu'en termes galants ces choses-là sont dites ?

D^r CHÉRUY (Marle, Aisne).

Echos de Partout

La longévité des Conventionnels. — Une constatation m'a toujours bien étonné, écrit M. RENÉ DUON (1), c'est que les Conventionnels, dont le travail, les soucis et les travaux furent terribles, qui ont passé des années courbés sous la peur, qui ont encouru ensuite, la rafale passée, la haine des émigrés, aient pu vivre si longtemps.

Songez que, parmi eux, on compte beaucoup de septuagénaires et soixante octogénaires ! GRÉGOIRE vécut quatre-vingts ans ; LAKANAL, quatre-vingt-deux ; MERLIN (de Douai), quatre-vingt-quatre ; BARRÈRE, quatre-vingt-cinq ; SIEYES, quatre-vingt-huit ; THIBAUDEAU, quatre-vingt-neuf, et SERGENT, le beau-frère de MARCEAU, quatre-vingt-seize !

Que conclure ? Que, pour vivre vieux, il convient peut-être... d'être fait pour cela, d'éviter les excès et de ne pas songer à la mort (à la sienne s'entend, car celle des autres !)... BARRÈRE s'est imaginé qu'il devait mourir vers soixante-trois ans, comme les siens, et cela lui est arrivé. Faisons comme le sablier : il ne compte pas chaque grain qui lui échappe.

(*Excelsior.*)

Pourquoi les femmes vivent-elles plus longtemps que les hommes ? — *Le Conversationsblatt*, de Francfort, donnait, en 1837, cette information :

Un médecin étranger a découvert pourquoi la vie des femmes est en général plus longue que celle des hommes : la raison de cet avantage chez les dames, c'est qu'elles parlent plus que nous. Le plus grand nombre des maladies provient de la faiblesse et de l'altération des poumons. Or la parole cultivée avec assiduité, et même un peu d'exagération, fortifie, par l'habitude d'une salutaire activité, cet organe si délicat, qui dépérît chez les gens silencieux et mélancoliques. Parler beaucoup est une excellente chose pour se bien porter et pour vivre longtemps. »

« De sorte disait le *Journal de Francfort*, en commentant la nouvelle de son confrère, que l'homme qui voudra faire taire sa femme, pourra, en bonne justice, être montré au doigt comme un véritable assassin. »

(*Hier, Aujourd'hui, Demain.*)

Origine française du « God save the King ». — Au fond, on ne sait pas bien qui est l'auteur du *God save the King*, dont la musique sert à la fois aux Anglais, aux Allemands et peut-être encore à d'autres peuples. Notre confrère *la Renaissance* vient de rappeler que l'hymne anglais serait peut-être bien d'origine française.

On prétend, en effet, que, pour célébrer la guérison du roi

(1) *Excelsior*, 16 février 1927.

LOUIS XIV, M^{me} de BRIONNE, directrice de la Maison de Saint-Cyr, avait composé une cantate : *Dieu sauve le Roi*, que LULLI mit en musique.

Sur ces entrefaites, HAENDEL vint en France ; il entendit ce chant, le nota et, à son retour en Angleterre, l'offrit au roi GEORGE I^{er}, comme sa plus récente et sa meilleure composition.

Mais les Anglais repoussent avec force cette version. D'après eux, parole et musique de leur chant national ont pour auteur le poète Harry CAREY, fils naturel du comte HALIFAX. La musique ne serait donc pas de Haendel, mais elle aurait été corrigée par un certain SMITH, secrétaire-copiste de Haendel ; et de là vient la confusion.

Quelle est la vérité vraie sur l'origine de cet hymne célèbre ? Bien malin qui le dira. (La Volonté, 29 mars 1926.)

Le pain blanc serait-il dangereux ? — Un certain nombre d'hygiénistes incriminent le pain blanc de nombreux méfaits. Le pain blanc, disent-ils, ne se digère pas facilement ; il ne contient pas assez d'éléments minéralisateurs, il ne renferme pas assez de gluten.

A la Société de Thérapeutique, le docteur MONTEUUIS a montré jadis que la farine, qui entre dans la fabrication du pain blanc ou du pain dit de « luxe », ne contient ni le gros, ni le petit son, ni le germe. De l'amande du blé, la première couche, la plus riche de toutes, est enlevée. Les cylindres décortiquent également une partie de la seconde couche, qui sert surtout dans la composition du pain bis. Le pain blanc est, en effet, bluté à 50 ou 55 pour 100, et ne contient que les deux couches internes de l'amande.

Le professeur FLEURENT, du Conservatoire des Arts et Métiers, a calculé que ce gaspillage du blé coûte à la France près d'un demi-milliard, et certainement plus de 400 millions de francs par an.

Le docteur Monteuis affirme que le pain fait avec de la farine de meule a une valeur alimentaire double au moins de celle du pain blanc fait avec de la farine de cylindre. Ce pain de meule se digère mieux. Il est plus riche en matières azotées. C'est un véritable excitant naturel, c'est-à-dire l'aliment qui dégage les forces nécessaires à l'activité de l'homme, d'une manière continue (1).

Méprise de myope. — Le romancier PAUL ALEXIS, l'auteur de *la Fin de Lucie Pellegrin*, était myope comme une sangsue... Il ne dédaignait pas en outre la plaisanterie, qu'il maniait avec art.

Se trouvant, un soir, à dîner chez M^{me} ZOLA, il se pencha, à la fin du repas, vers une dame, avec laquelle il n'avait pas échangé un seul mot depuis le potage, et il lui dit :

— Je vous demande pardon, madame, mais je suis très myope... Pourriez-vous me dire si j'ai mangé de tout ?

(Liberté, 11 juin 1926).

(1) *Le Journal.*

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Galilée a-t-il été mis à la « question » ? — Une opinion, qui a eu long-temps cours, veut que GALILEE ait été mis à la « question ». Or, en examinant les archives criminelles de Rouen, un chercheur a découvert que ceux qui, déshabillés pour subir l'épreuve précitée, étaient reconnus atteints de hernie, ou estropiés de leur personne, échappaient à ce supplice infamant. Comme on sait, d'autre part, que l'immortel astronome était atteint de l'infirmité dont nous venons de parler, il est juste de présumer qu'il ne lui fut pas donné la « question » ; car, dit un historiographe, « il est bien sûr que sans la hernie, il n'aurait que trop éprouvé le tiraillement de la corde... » Cf. *Revue britannique*, novembre 1878.

A-t-on des documents plus précis sur cette question de la « question » épargnée aux infirmes ?

L. R.

Une mangeuse de dentelles au XVII^e siècle. — Voici un cas intéressant pour les aliénistes ; nous le découvrirons en feuilletant l'in-
tarissable TALLEMANT DES RÉAUX, le divertissant historiographe :

On m'assurait, écrit Tallemant, qu'elle (Mme de PUISIEUX) mangeait du point coupé. On dit qu'au sermon elle mangea tout le derrière du collet d'un homme qui était assis devant elle.

Saint-Simon dit de la même grande dame : « Elle était magnifique et rina elle et ses enfants. On portait en ces temps-là force points de Gênes, qui étaient extrêmement chers ; c'était la grande parure et la parure de tout âge : elle en mangea pour cent mille écus en une année, à ronger entre ses dents celle qu'elle avait autour de sa tête et de ses bras. » *Mémoires*, t. III, éd. Chénebul, p. 130.

Y a-t-il des observations analogues dans les écrits du temps et dans ceux antérieurs au XVII^e siècle ?

L. R.

L'arrêt du cœur facultatif. — Alfred MAURY qui, d'après VAPERAU, étudia la médecine, dit dans *La Magie et l'Astrologie*, page 342 :

« On a vu des personnes réussir, à l'aide d'un exercice de la volonté, à accélérer ou à diminuer la circulation, exercice analogue à celui qui nous permet d'accomplir, avec nos membres et nos muscles, des mouvements et des tours de force dont nous étions de prime abord incapables. » Et il ajoute, en note : « COLQUHOUN rapporte l'histoire d'un colonel anglais, qui pouvait à volonté suspendre en lui tout acte vital, arrêter les battements de son cœur, et se donner toutes les apparences de la mort, à ce point qu'on crut un jour que la réalité avait fait place à la plaisanterie. » Que pensent nos confrères de ce COLQUHOUN, et de l'histoire de ce colonel anglais ? Quant à moi, je m'écrie comme le vieux Corneille : « Je demeure stupide. »

D^r ROSAIME.

Réponses.

Les prétendus méfaits de la « sepsie » (XXXIII, 144, 170, 213, 283).

— Le problème que j'ai posé sous ce titre intéresse vivement le corps médical, ainsi que j'ai appris de divers côtés. Puisque plusieurs demandes d'explications m'ont été adressées, j'ai plaisir à m'exécuter : de la discussion peut quelquefois jaillir la lumière, sur le terrain scientifique du moins !

Et d'abord, voici les conclusions d'une conversation que j'ai eue avec le fameux capitaine de THÉZILLAT :

1^o L'Arabe qui vide de graisse la bosse d'un chameau bourre la poche ainsi vidée avec de l'herbe sèche, recoud la peau, et remonte sur le chameau après l'opération.

2^o La castration se fait par ouverture du scrotum et arrachement de son contenu. Très douloureuse, l'opération détermine une selle chez l'animal ; l'opérateur pétrit la bouse fraîche avec du sable, remplit de cette pâte le scrotum, qu'il recoud ensuite. Trois jours après, le chameau reprend son service de bête de somme.

3^o L'eau croupie bue par les explorateurs est-elle soumise à l'action du soleil ; est-ce de l'eau croupissant au soleil ? *Oui*, dans le désert même, et cela forcément. *Cependant*, l'eau des puits quasi secs ne voit pas le soleil ; elle est saumâtre et dégage une odeur très nauséabonde. *Non*, en Indo-Chine, où l'eau forme de nombreuses mares à l'ombre épaisse des bois de bambous.

Voilà qui est clair, ce me semble ; plus clair que l'eau bue sans danger par les voyageurs du désert ou de la forêt.

Et maintenant, qu'il me soit permis de répéter, en y insistant, les enseignements de mon expérience personnelle.

1^o En ce qui concerne les plaies :

Quiconque a vécu à la campagne a vu les paysans castrer des chiens, sans plus de précautions que l'Arabe n'en prend pour ses chameaux, sans plus de dommage non plus.

A la campagne comme à la ville, les animaux se font des blessures parfois sérieuses, et qui pourtant ne s'infectent pas : voyez, par exemple, les chevaux qui se couronnent, qui s'arrachent la peau en trébuchant dans un tas de moellons, etc.

Les paysans, comme les ouvriers de la ville, sont exposés par leur travail à des plaies qui, chez un intellectuel, auraient de graves conséquences. Quel est le cultivateur qui ne s'est pas, des milliers de fois, piqué avec des épines, des échardes, des pointes rouillées, etc. ? Où est le scieur de bois, le menuisier, qui n'a pas reçu de forts coups de scie ? Citez-moi un plombier, un zingueur, un fumiste, dont les mains ne sont pas ravagées par des brûlures, des coupures, des déchirures, etc. ? Or, tous ces accidents surviennent en plein travail, alors que l'outil, la tôle, le bois, etc., sont sales, que les mains sont sales également ; l'ouvrier ne s'y arrête pas : il essuie le sang à son bourgeron de travail, à quelque torchon graisseux, ou encore

couvre sa plaie de sciure de bois, etc. Et pourtant, si rares sont les complications qu'autant vaut n'en pas parler.

Mais chez un intellectuel vous verriez se multiplier les lymphangites, les abcès, les phlegmons !

Pourquoi cette différence ?

2° En ce qui concerne la consommation d'eau croupie :

Les travaux les plus pénibles, à la campagne, sont la moisson et la fenaison. Un citadin, surtout de profession sédentaire, ne s'imagine pas l'effrayante quantité de liquide qu'absorbe alors un campagnard, liquide qui est expulsé par les glandes sudoripares.

D'autres travailleurs sont dans le même cas, notamment les ouvriers des carrières de pierres et les poseurs des chemins de fer (les poseurs sont les hommes chargés d'entretenir les voies, de remplacer et poser traverses et rails). Si quelqu'un pense que ces braves gens ne boivent que lorsqu'ils ont à leur disposition une source limpide, il commet une lourde erreur. Elevé dans ces deux « sérails », j'en connais les secrets.

A l'âge de 10 ans, j'habitais une maisonnette, située à cinq kilomètres de l'école. Par les ardents soirs d'été, nous revenions, de quatre à six heures, en jouant tout le long du chemin. Mais jouer, en juin, c'est se mettre en nage : donc il faut boire. Aussi buvions-nous dans les mares, dans les fossés, un peu partout. Nous nous amusions à effrayer insectes et têtards de grenouilles, avant de boire ; et quand l'un de nous avalait quelques têtards, c'étaient des rires à n'en plus finir. O heureux temps ! Aujourd'hui, j'ai des coliques si j'avale seulement deux verres d'eau claire ! Mais aujourd'hui je ne suis plus paysan...

Vous n'ignorez pas que les têtards exigent absolument de l'eau stagnante et haute en goût : une mare pleine de détritus végétaux fait leur affaire. Appeler cela, si vous le voulez, un bouillon de culture...

Bref, au degré inférieur de l'échelle zoologique, il n'y a pas d'infection : un ver coupé en deux, ça finit par faire deux vers. Un peu plus haut, un membre coupé repousse ou non, mais l'amputation n'a pas d'inconvénient.

Aux échelons supérieurs, chez les mammifères, un effroyable traumatisme est nécessaire pour que l'infection se produise.

Tout de suite après, chez le sauvage, la situation est presque identique, et la *Chronique* a cité des cas singuliers de plaies graves, laparotomie comprise, non soignées, et non infectées.

Franchissons quelques degrés, et nous arrivons à l'homme civilisé, certes, mais exclusivement matériel, physiologique : ici, les déchirures du tégument n'ont pas de conséquences sérieuses ; de même que la sensibilité est obtuse et les lésions peu douloureuses.

Eh bien ! cette gradation peut être reprise en ce qui concerne des infections par voie interne, par voie digestive et par voie respiratoire. Que d'innombrables et innommables impuretés aident et aspirent les animaux rampants, ou vivant au ras du sol ! Que d'im-

mondices ingurgite le porc, même le chien ! Et s'en portent-ils plus mal ? Pas du tout ! s'ils y gagnent des helminthes variés, ils les supportent fort bien, et nous les passent de temps à autre ; seulement, nous, nous les supportons moins bien !

Ainsi donc, plus l'être vivant s'élève dans l'échelle zoologique, plus il est sensible aux infections. Plus l'homme, à son tour, s'affine, plus il est sensible aux infections.

Pourquoi cela ? Et comment faut-il entendre le mot « s'affiner », que j'ai souligné à dessein ?

Je laisse aux lecteurs de la *Chronique* qui sont plus qualifiés que moi le soin de répondre. Si je leur proposais mon explication, ils m'enverraient probablement... dans la mare aux têtards.

GUSTAVE JUBLEAU (Nice).

Les personnages de Madame Bovary ; leur identification (XXIX ; XXXIV, 57). — Que mon excellent ami HENRI NAVEAU n'ait aucun doute, M. BOVARY s'appelait bien DELAMARE et se prénommait Louis, et c'est à Ry que s'est déroulé le drame dont FLAUBERT a connu tous les personnages.

Voici ce que dit, à ce sujet, un érudit rouennais, M. GEORGES DUBOSCQ, dans un article du *Journal de Rouen* (23 mars 1890), qui est la première étude publiée sur les origines réelles du roman de Flaubert :

Qu'on aille jusqu'à Ry, qu'on revoie l'église ; les halles, « c'est-à-dire un toit de tuiles supporté par une vingtaine de poteaux » ; la mairie, construite sur les dessins d'un architecte de Paris ; la pharmacie, qui est encore là, avec sa rangée de bocaux en demi-cercle ; son enseigne où en lettres d'or se détache aujourd'hui un autre nom que celui des Homais, on est persuadé que Ry n'est autre que Yonville et, comme l'a dit Flaubert, « que, depuis les événements que l'on va raconter, rien n'a été changé ».

Et justement, Georges Duboscq, dans le même article, relève l'erreur de DUCAMP, qui a jeté le doute dans l'esprit de Naveau :

Ce Charles Bovary n'était autre qu'un pauvre diable de médecin, que Maxime Ducamp appelle Delaunay, bien que ce ne soit pas son véritable nom.

Il s'appelait, en effet, Louis Delamare. C'était un garçon lourdaud, apathique, mais conscientieux, originaire de Mesnil-Esnard, près de Rouen, élevé par sa mère, et qui n'avait pu arriver à passer ses examens d'officier de santé qu'avec la protection indulgente du père de Flaubert (le Dr Larivière du roman.)

Car tous les personnages en sont aujourd'hui connus : Mme Bovary s'appelait DELPHINE COUTURIER, et son père tenait la ferme du Vieux-Château, non loin de Ry.

Homais s'appelait JOUANNE ; l'abbé Bournisien, LAFORTUNE ; et il est parfaitement exact qu'avec Delamare, ils disputaient chaque soir

sur la religion en faisant leur partie ; c'étaient, au demeurant, les meilleurs amis du monde.

Le fils de l'apothicaire lui succéda dans son officine. Il était le digne fils de son père, inventant des systèmes d'engrats, s'occupant des questions d'éducation, et composant des brochures anticléricales, qu'il faisait distribuer aux paysans les jours de marché.

Les personnages secondaires, jusqu'aux moins importants, sont également connus : Rodolphe Boulanger, le gentilhomme campagnard, habitait le château de Cressenville (la Huchette), et s'appelait LOUIS CAMPION. Accablé par la mort de Mme Bovary, il venait parfois pleurer avec son mari. Ruiné, il s'exila aux Etats-Unis, d'où il revint et se suicida à Paris, en plein boulevard.

L'autre amant de l'infortunée Delphine, LOUIS BOTTET, était, il y a quelque vingt ans, un vieillard alerte et impatient. Il mourut subitement dans une rue de Beauvais, notaire honoraire du département de l'Oise.

Dans un livre, paru peu de temps avant la guerre, et intitulé « *Au pays de Madame Bovary* », Mme GEORGETTE LEBLANC-METERLINCK a donné la reproduction de plusieurs photographies, bien intéressantes pour un flaubertiste aussi fervent que Naveau, en particulier celle d'AUGUSTINE MÉNAGE, la Félicité du roman, qui, parlant de sa maîtresse à l'auteur, trouva cette phrase charmante : « Elle avait une voix si douce, qu'on aurait voulu ramasser tous les mots qu'elle disait. »

Dr GILBERT CHARRETTE (de Nantes),

Les enseignes des accoucheuses (XXXII, 119). — La Chronique médicale s'est occupée de cette question dans ses derniers numéros. Il paraîtra sans doute intéressant de faire connaître à ses lecteurs qu'il y a une vingtaine d'années, dans le quartier du *Chapitre*, à Marseille, une enseigne portait comme légende :

Sage-femme de 2^e classe
Mme Ventre, née Maillot.

Dr CÉSAR ROUX (Nice).

Les cheveux courts ; leur ancienneté (XXXIII, 51, 86, 214, 348). — Voici un exemple très ancien de tête rasée chez la femme, en punition d'un crime spécial. C'est le seul verset qui parle de raser la tête des femmes ; trois ou quatre fois il y est question de la tête rasée et de la tonsure ignominieuse chez les hommes.

Lois de Manou, Livre VIII^e, 367. — L'homme qui, par orgueil, souille de force une jeune fille par le contact de son doigt aura deux doigts coupés sur-le-champ, et mérite, en outre, une amende de six cents panas ;

368. — Lorsque la jeune fille a été consentante, celui qui l'a polluée de cette manière, s'il est du même rang qu'elle, ne doit pas avoir les doigts

coupés ; mais faut lui faire payer deux cents panas d'amende pour l'empêcher d'y revenir ;

369. — Si une demoiselle souille une autre demoiselle par le contact de son doigt, qu'elle soit condamnée à deux cents panas d'amende, qu'elle paye au père de la jeune fille le double du présent de noce, et qu'elle reçoive dix coups de fouet ;

370. — Mais une femme, qui attente de la même manière à la pudeur d'une jeune fille, doit avoir sur-le-champ *la tête rasée* et les doigts coupés, suivant les circonstances, et elle doit être promenée par les rues, montée sur un âne.

379. — Une *tonsure ignominieuse* est ordonnée, au lieu de la peine capitale, pour un Brâhmaïne adultère, dans les cas où la punition des autres classes serait la mort ;

384. — Pour un adultère avec une femme Kchatriyâ non gardée, l'amende d'une Vaisya est de cinq cents panas ; un Kchatriyâ doit avoir *la tête rasée* et arrosée d'urine d'âne, ou bien payer l'amende

Dr P. NOURY, Rouen.

La mode des cheveux courts ; de quand date-t-elle ? (XXXIII, 31, 86, 214). — Un de nos aimables collègues de la Société des gens de Lettres, M. CHOLET, veut bien nous communiquer les extraits suivants de la correspondance de M^{me} DE SÉVIGNÉ, qui signale la mode des cheveux courts sévissant déjà au temps de la Marquise.

Voici, tout d'abord, une première lettre, écrite, par la mère, à sa fille :

(Page 201) M^{me} de Sévigné à M^{me} de Grignan (1).

A Paris, mercredi 18 mars 1671.

J'allai voir l'autre jour cette duchesse de VENTADOUR ; elle était belle comme un ange. Madame la duchesse de NEVERS y vint coiffée à faire rire ; il faut m'en croire, car vous savez comme j'aime la mode excessive. La MARTIN l'avait brétaudée par plaisir comme un patron de mode : elle avait donc tous les cheveux coupés sur la tête, et frisés naturellement par cent papillotes qui lui font souffrir mort et passion toute la nuit. Cela fait une petite tête de chou ronde, sans que rien accompagne les côtés. Ma fille, c'était la plus ridicule chose que l'on pût imaginer. elle n'avait point de coiffe ; mais passe encore, elle est jeune et jolie ; mais toutes ces femmes de Saint Germain, et cette LA MATHE surtout, se font *testonner* par la Martin ; cela est au point que le roi et toutes les dames sensées en pâment de rire : elles en sont encore à cette jolie coiffure que MONGOBERT sait si bien, je veux dire ces boucles renversées. Voilà tout ; on se divertit extrêmement à voir outrer cette nouvelle mode jusqu'à la folie.

(Page 213) A la même.

A Paris, mercredi 1^{er} avril 1671.

Les coiffures *hurluberlu* m'ont fort divertie ; il y en a que l'on voudrait souffrir. Le Choiseul ressemblait, comme dit Ninon, à un printemps d'hôtellerie comme deux gouttes d'eau : cette comparaison est excellente.

(1) Edition Firmin Didot frères, 1844, tome 1^{er}.

(Page 218) *A la même.*

A Paris. samedi 4 avril 1671.

Je vous mandai l'autre jour la coiffure de madame de Nevers, et dans quel excès la Martin avait poussé cette mode ; mais il y a une certaine médiocrité qui m'a charmée et qu'il faut vous apprendre, afin que vous ne vous amusiez plus à faire cent petites boucles sur vos oreilles, qui sont défrisées en un moment, qui siéent mal, et qui ne sont non plus à la mode présentement que la coiffure de la reine CATHERINE DE MÉDICIS. Je vis hier la duchesse de SULLY et la comtesse de GUILCHE ; leurs têtes sont charmantes ; je suis rendue ; cette coiffure est faite justement pour votre visage ; vous serez comme un ange, et cela est fait en un moment. Tout ce qui me fait de la peine, c'est que cette mode, qui laisse la tête découverte, me fait craindre pour les dents. Voici ce que TRACHANIÈRE, qui vient de Saint-Germain, et moi, nous allons vous faire entendre si nous pouvons. Imaginez-vous une tête partagée à la paysanne jusqu'à deux doigts du bourrelet ; on coupe les cheveux de chaque côté, d'étage en étage, dont on fait de grosses boucles rondes et négligées, qui ne viennent pas plus bas qu'un doigt au-dessous de l'oreille ; cela fait quelque chose de fort jeune et de fort joli, et comme deux gros bouquets de cheveux de chaque côté. Il ne faut pas couper les cheveux trop courts ; car, comme il faut les friser *naturellement*, les boucles qui en emportent beaucoup ont attrapé plusieurs dames, dont l'exemple doit faire trembler les autres. On met les rubans comme à l'ordinaire, et une grosse boucle nouée entre le bourrelet et la coiffure ; quelquefois on la laisse traîner jusque sur la gorge. Je ne sais si nous vous avons bien représenté cette mode ; je ferai coiffer une poupée pour vous l'envoyer ; et puis, au bout de tout cela, je meurs de peur que vous ne voudiez point prendre toute cette peine. Ce qui est vrai, c'est que la coiffure que fait MONTGOBERT n'est plus supportable. Du reste, consultez paresse et vos dents ; mais ne m'empêchez pas de souhaiter que je puisse vous voir coiffée ici comme les autres. Je vous vois, vous m'apparaissiez, et cette coiffure est faite pour vous : mais qu'elle est ridicule à certaines dames dont l'âge ou la beauté ne conviennent pas !

(Page 219) *Madame de La Troche.*

Madame de Sévigné a voulu avoir l'avantage de vous décrire cette coiffure ; mais ma belle, c'est moi qui lui dictais. Madame, vous serez ravissante ; tout ce que je crains, c'est que vous n'ayez regret à vos cheveux. Pour vous fortifier, je vous apprends que la reine, et tout ce qu'il y a de filles et de femmes qui se coiffent à Saint-Germain, achevèrent hier de les faire couper par LA VIENNE ; car c'est lui et Mademoiselle de LA BORDE qui ont fait toutes les exécutions. Madame de CRUSSOL vint lundi à Saint-Germain, coiffée à la mode, elle alla au coucher de la reine, et lui dit : « Ah ! Madame, Votre Majesté a donc pris notre coiffure ? — Votre coiffure ? lui répondit la reine ; je vous assure que je n'ai point voulu prendre votre coiffure ; je me suis fait couper les cheveux, parce que le roi les trouve mieux ainsi ; mais ce n'est point pour prendre votre coiffure. » On fut un peu surpris du ton avec lequel la reine lui parla. Mais voyez aussi un peu où Madame de CRUSSOL allait prendre que c'était sa coiffure, parce que c'est celle de Madame de MONTESPAN, de Madame de NEVERS, de la petite de THIANGES, et de deux ou trois autres beautés charmantes qui l'ont hasardée les premières. Je vous ai vue vingt fois prête à l'inventer ; cela me fait croire que vous n'aurez point de peine à comprendre ce que nous vous en écrivons.

Madame de SOUBISE, qui craint pour ses dents, parce qu'elle a déjà été une fois attrapée aux coiffures à la paysanne, ne s'est point fait couper les cheveux ; et Mademoiselle de LA BORDE lui a fait une coiffure qui est tout aussi bien que les autres par les côtés : mais le dessus de sa tête n'a garde d'être galant, comme celle dont on voit la racine des cheveux. Enfin, Madame, il n'est question d'autre chose à Saint-Germain ; et moi, qui ne veux point me faire couper les cheveux, je suis ennuyée à la mort d'en entendre parler.

Madame de Sévigné.

Cette lettre est écrite hors d'œuvre chez Truchamire. La comtesse (de FIESQUE) vous embrasse mille fois...

Après tout, nous ne vous conseillons point de faire couper vos beaux cheveux ; et pour qui ? bon Dieu ! Cette mode durera peu ; elle est mortelle pour les dents : taponnez-vous seulement par grosses boucles, comme vous faisiez quelquefois ; car les petites boucles rangées de Montgobert sont justement du temps du roi Guillemot.

Qu'est devenu l'enthousiasme du début ? La marquise, avec son ferme bon sens, s'était bien vite ressaisie.

Et puis, la mode avait changé !

L. R.

La fraternisation par le sang (XX, 177 ; XXXIII, 310). — Le « Bruderschaft trinken », qui se pratique encore aujourd'hui en Allemagne, et surtout dans le milieu des étudiants, est une survie de la fraternisation par le sang.

Les deux personnes qui veulent s'allier, se tenant bras dessus bras dessous, chacun un verre de vin rouge à la main, boivent réciproquement dans le verre de l'autre, en chantant une formule d'alliance. Après cette cérémonie, ils sont unis et doivent se tutoyer.

Comme les animaux avaient remplacé les victimes humaines dans les sacrifices, plus tard, le vin a remplacé le sang.

Les Egyptiens pensaient que le vin était le sang de leurs aïeux, qui avaient succombé dans la lutte contre les dieux.

PLUTARQUE, dans son *Isis et Osiris*, nous dit :

« Les rois d'Egypte.... ne commencèrent à boire du vin que depuis PSAMMÉTIQUE (XXVI^e dynastie).... ; ils pensaient que le sang de ceux qui jadis étaient entrés en lutte avec les dieux, et qui, une fois tombés, avaient mêlé leurs cadavres à terre, avait produit les vignes. En conséquence, si l'ivresse rendait les hommes insensés et furieux, c'est qu'elle les remplissait du sang de leurs aïeux. »

D^r P. NOURY, de Rouen.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
 HYPOTENSEUR
 Société Prunier et C^{ie} — 6, Seine 53.318

Chronique Bibliographique

D^r LOUIS VEZOUX. — **L'hérédité musicale**, thèse pour le doctorat en médecine (Paris, Lefrançois, 1926).

La question de l'hérédité musicale et, plus généralement, de l'hérédité artistique, pourrait être, comme tant d'autres, discutée à l'infini. Des musiciens eux-mêmes n'y croient pas; ce qui est d'ailleurs par trop absolu. Autrefois, le musicien était toujours un exécutant; c'était un véritable artisan, qu'il fut violoneux de village ou compositeur princier, faisant, comme le tailleur ou le maçon, « tout ce qui concerne son état ». Sa famille, généralement nombreuse, l'imitait tout naturellement; mais, dès qu'il le pouvait, ce musicien, ou l'un de ses descendants, cherchait à donner à sa progéniture une autre profession. Si l'instinct, si l'hérédité musicale, étaient si impérieux, on ne s'expliquerait pas, par exemple, que les FORQUERAY eussent quitté la viole familiale pour des charges plus honorifiques ou plus lucratives; tandis que leurs compatriotes briards, les COUPERINS, restaient attachés au banc des orgues de Saint-Gervais. Ainsi, la disparition, comme l'apparition et la permanence du goût musical dans une famille, mériterait d'être étudiée, elle aussi. L'hérédité musicale, néanmoins, est un fait qui n'a rien d'exclusif, car il faut, comme le D^r VEZOUX le reconnaît, que la culture vienne à son aide. Il y a eu, il y a encore de véritables dynasties de musiciens — et, par musicien, il faut entendre non seulement les professionnels de la composition, de la voix ou de l'instrument, mais « tous ceux qui aiment et comprennent la musique »; mais ces dynasties, dont le D^r Vezoux a cité un grand nombre, peuvent changer d'activité, sous la pression de circonstances économiques ou autres.

La thèse du D^r Vezoux est une des rares qui aient été consacrées, jusqu'ici, à la musique, dans une Faculté française. Le sujet choisi était vaste autant que nouveau; et en le traitant, son auteur a voulu, non seulement, traiter les lois de l'hérédité: l'hérédité psychologique, la localisation cérébrale du sens musical; mais, par surcroît, y faire entrer une histoire quasi-universelle de la musique... Il en résulte mainte lacune, mainte erreur, qu'il eût été facile à l'auteur d'éviter, en se bornant à un petit nombre de cas déterminés. Mais peut-être l'auteur, qui est un musicien passionné et, dans sa conclusion, déclare « également grandes, également belles » les tâches du médecin et du musicien, approfondira-t-il, un jour, ce beau sujet, que sa double compétence lui donne le droit de traiter.

On ne peut, d'ailleurs, que souscrire à la conclusion de sa thèse: compositeur ou exécutant, « c'est l'hérédité qui fait le musicien. L'éducation, le milieu, le développent, le perfectionnent et rien de

plus ». Reste à déterminer dans quelles proportions se mêlent ces divers facteurs....

Le volume de M. L. Vezoux est illustré, non par la photographie, mais au moyen de dessins, signés A. CORRAIL, dont quelques-uns sont fort réussis, et d'autres beaucoup moins, notamment le MOZART, d'après TISCHBEIN, qui, — la preuve en est faite depuis longtemps, — est un faux Mozart : c'est à cela sans doute qu'il doit sa popularité.

J.-G.P.

Dr BABONNEIX, Lamartine, Garde du Corps. — Un mémoire politique de Lamartine. — Autour de la tombe d'Elvire. — L'Hôtel des Amoureuses.

Si un homme et, en particulier, un médecin, ne vaut que par sa culture générale, son goût et son amour des lettres, avec une préférence pour l'Histoire, le Médecin de la Charité doit être compté parmi ceux dont le sillon sera droit et profond.

M. le Dr BABONNEIX vient de consacrer, coup sur coup, à LAMARTINE, une gerbe d'études, épisodiques sans doute, mais combien représentatives de son héros ; en tout cas, complémentaires, car le poète fut complexe dans son unité.

Et comme les documents auxquels nous allons faire allusion sont inédits, vous sentez tout de suite le charme qui s'attache à cette lecture.

M. Babonneix souligne, très justement, que faire de l'inédit avec Lamartine semble inadmissible : « N'a-t-il pas tant inventé, qu'il ne laisse rien à découvrir ? » Mais la Correspondance, les lettres de VIGNET à Lamartine, les documents conservés aux archives du Ministère de la Guerre, servent à l'auteur à séparer le vrai du faux, avec tout le soin qu'il met à élucider un diagnostic délicat. Ajoutez à cela les notes, les références les plus explicites, et *Lamartine, Garde du Corps*, vous révélera bien des choses.

En 1826, Lamartine, « étant déjà entré dans la gloire », restait attaché au Ministère, comme secrétaire en second. Le Ministre, pour discriminer les mérites de ceux qui travaillent sous ses ordres pour la diplomatie du Roi, ordonne qu'un concours sera établi entre eux. Plusieurs questions sont soumises à la sagacité des jeunes secrétaires. Lamartine, de choisir le suivant : *Que faut-il entendre, en politique, sous l'expression d'un ami ou d'un ennemi naturel ? Et quels sont les Etats de l'Europe que la France peut ou doit considérer sous l'un ou l'autre de ces points de vue ?*

Lamartine ne fut pas classé le premier, malgré les flatteuses appréciations de MM. de LA FOREST et d'HAUTERIVE. Et cependant, dit M. le Dr Babonneix, « Lamartine avait eu des visions de génie ».

C'est encore un document inédit que nous offre l'auteur dont nous analysons quatre mémoires. « Autour de la Tombe d'Elvire »,

que publia le *Figaro* du 11 septembre 1926, reproduit le faire-part de la mort de M^{me} Charles-Julie-Françoise BOUCHAUD DES HÉRETIES, pièce qui était, depuis fort longtemps, recherchée. Mais M. Babonneix craint bien que l'on ne sache jamais l'endroit précis où fut inhumée l'héroïne du *Lac*.

En revanche, le Lamartinien averti qu'est l'auteur de *Julie Bouchaud des Héreties à l'hôtel de Coigny* nous vaut une page d'histoire du vieux Paris, et un pastel charmant sur « l' Hôtel des amoureuses ».

Rue Saint-Nicaise, à côté d'autres Hôtels princiers, s'élève celui des COIGNY ; cet hôtel abrita la jeunesse de deux des plus fameuses parmi les héroïnes d'amour : Aimée de COIGNY et la future Elvire ; l'une qui s'y exerça à l'art de plaire pour devenir « la Jeune Captive »..., l'autre, qui s'y étiola, pour gagner « ce pur sourire, amoureux et souffrant », et inspirer les *Méditations* !

R. MOLINÉRY.

G. MOURIQUAND. — **Précis de Diététique et des Maladies de la Nutrition.** Collection Testut, Doin et C^{ie}, éditeurs, Paris.

Les travaux de MOURIQUAND font, déjà depuis longtemps, autorité en la matière. Aussi maîtres et élèves attendaient-ils que le médecin des hôpitaux de Lyon voulût bien publier, en un précis net et pratique, l'essentiel de la doctrine actuelle, concernant la diététique des maladies de la nutrition chez l'enfant et chez l'adulte.

Vous vous attendez bien à trouver dans cet ouvrage tout ce que l'étude des avitaminoses a apporté de nouveau et d'original à la diététique elle-même : vous ne serez pas déçus !

Les médecins praticiens, aux prises, tous les jours, avec les difficultés du problème thérapeutique, conditionné par la diversité du problème clinique, trouveront, dans les chapitres consacrés à l'enfance, des notions, aussi claires que concises, sur les diverses formes de l'allaitement.

Les grands régimes des maladies de l'adulte, des maladies d'origine alimentaire, des dystrophies de croissance et, en particulier, des dystrophies endocrinianes, sont exposés de façon telle, que le médecin trouvera immédiatement ce qui est nécessaire au cas qu'il a immédiatement à traiter. En l'état actuel de nos connaissances, ce livre est complet. Est-ce là mince mérite ?

R. M.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, À BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie
 R. C. Seine N° 53.319

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

BOYER (JACQUES). — *Catalogue de photographies documentaires*, 4^e édition, Jacques Boyer, Publiciste scientifique, 5 bis, rue Saint-Paul, Paris. — SOTTAS (JULES). — *Le séjour de Marie Mancini dans le gouvernement de la Rochelle et de Brouage*. Revue de Saintonge et d'Amnis, t. XLI^e, 4^e livraison, 1924, Librairie Delavaud, Saintes, 5, cours National, 1924. — *Premier Congrès international des écoles en plein air en la Faculté de Médecine de Paris (24-25-26-27-28 juin 1922)*, A. Maloine et fils, éditeurs, Paris, 1925, 10 francs. — GRANDMAISON (GEOFFROY DE). — *L'Espagne et Napoléon (1809-1811)*. Librairie Plon, Paris, 1925. — BALDENSPERGER (FERNAND). — *Le mouvement des idées dans l'émigration française (1789-1815)*, tomes I et II, Librairie Plon, Paris, 1925. — JOHANNET (RENÉ). — *Anatole France est-il un grand écrivain?* Librairie Plon, Paris, 1925, 4 francs. — THOLEN (Dr FRANS). — *Lorgnette médicale, silhouettes, réminiscences*. Frameries et Liège, Union des Imprimeries (S. A.), 1924. — CAPITAINE (Dr P. A.). — *Un grand médecin du XVI^e siècle, Jean Fernel*. Librairie Le François, 91, boulevard Saint-Germain, Paris, 1925. — ASSOCIATION DES COURRIÉRISTES LITTÉRAIRES. — *L'Ami du lettré*, Editions G. Crès et Cie, Paris, 1925, 10 francs. — BOURGET (PAUL). — *Conflits intimes*. Librairie Plon, Paris, 1925. — PERFETTO (GENNARO). — *Le Opere Di Francesco Rabelais, I. Gargantua, 1924; L. 7. Rabelais ed i suoi tempi, 1924, L. 9. Napoli*, Casa Editrice Libraria Raffaele ed Ernesto Pironti, Via Universita, 19, Via Maddaloni, 5 francs. — RICHER (Dr PAUL). — *Nouvelle Anatomie artistique ; le nu dans l'art : Egypte, Chaldée, Assyrie*. Librairie Plon, Paris, 1925. — TRAHARD (Dr PIERRE). — *La jeunesse de Prosper Mérimée (1803-1834)*, tomes I et II, Librairie ancienne Edouard Champion, Paris, 1925. — ALMERAS (HENRI D'). — *La femme amoureuse dans la vie et dans la littérature*. Albin Michel, éditeur, Paris, 7 fr. 50. — GRAUX (Dr LUCIEN). — *Rapport à Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Industrie sur ma mission économique en Turquie et en Roumanie*, septembre-octobre 1924.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1927.

Le mot "Phosphatine" est une marque. Il ne doit pas être pris dans un sens générique. Spécifier la marque déposée Phosphatine Falières, aliment inimitable.

LA CHRONIQUE MÉDICAL

Histoire de la médecine



Le romantisme médical : Broussais et la doctrine physiologique,

par le Dr MALJEAN (de Saint-Mandé).

(Suite et Fin) (a).

En réalité, pareil diagnostic pourrait s'appliquer à la plupart des chefs romantiques. Suivant l'un deux, moins exalté que les autres, SAINTÉ-BEUVRE, « rien de plus commun de nos jours que l'infatuation de certains esprits, qui se croient Dieu, fils de Dieu, archange. PIERRE LEROUX se croit Dieu ; De VIGNY se croit archange ; pour LAMARTINE, il est bon prince : il se contente d'être un Séraphin » (1).

Autres affinités : à l'exemple de ses contemporains, BROUSSAIS s'emballe facilement pour les innovations plus ou moins aventurées en provenance de l'étranger. Il se prend d'un bel enthousiasme pour la théorie phrénologique du Suisse GALL et en fait l'objet de son cours à la Faculté de médecine. Avec son assurance habituelle, il porte aux nues ce système essentiellement conjectural et se laisse entraîner à des erreurs grossières et même ridicules, dont jubilent ses adversaires.

La doctrine de GALL était en faveur dans les milieux romantiques. Lorsque GEORGE SAND jeta le mouchoir au médiocre et peu reluisant MICHEL DE BOURGES, on répéta qu'elle avait été séduite par les bosses prometteuses que la calvitie de l'avocat laissait à découvert.

La propagande de BROUSSAIS contribua au succès de la phrénologie. Dans *Madame Bovary*, caricature des mœurs romantiques, G. FLAUBERT ne manque pas de signaler la belle tête phrénologique qui ornait le cabinet du médicastre campagnard : il rappelle même qu'elle est insaisissable par les créanciers, à titre d'instrument professionnel (1).

A l'exemple de MICHELET, d'EDGAR QUINET, de RASPAIL, d'EUGÈNE SUE, BROUSSAIS subissait la phobie du spectre noir ; il redoutait l'ac-

(a) V. le n^o d'avril.(1) SAINTÉ-BEUVRE, *Cahiers*, 1876, p. 16.(2) *Madame Bovary*, p. 320. Cette tête, conservée par la famille, a été récemment offerte à l'Académie de médecine. (*Chronique médicale* du 1^{er} avril 1926.)

tion souterraine des Jésuites et les accusait de se déguiser pour venir faire de l'obstruction à ses cours. Son dernier ouvrage, *De l'Irritation et de la folie*, est déparé en grande partie par une polémique anticatholique réellement déplacée.

Il possédait toutes les qualités de l'apôtre ; il ne lui manquait même pas le désintéressement. Il ne tira aucun profit pécuniaire de son immense popularité et mourut sinon pauvre, du moins dans une situation de fortune très modeste.

* * *

La *doctrine physiologique* de Broussais est essentiellement révolutionnaire ; elle fait table rase de la médecine traditionnelle et des résultats d'un empirisme plusieurs fois millénaire. Elle s'attaque surtout à l'*ontologie*, aux notions non confirmées directement par l'examen anatomique : propriétés et forces vitales, nature médicatrice, fièvres essentielles, causes spécifiques et entités morbides, qui ne se révèlent que par leurs effets. Il n'existe pas de causes occultes ou générales ; toutes les maladies aiguës ou chroniques proviennent d'une irritation locale. L'inflammation du tube digestif, ou gastro-entérite, est le facteur le plus fréquent des maladies générales, même de la rougeole, de la variole, de la scarlatine. Les fièvres paludéennes ne sont que des gastro-entérites périodiques.

Le cancer, la tuberculose, les diverses dégénérations des organes succèdent à des reliquats inflammatoires.

La thérapeutique se réduit à combattre l'irritation ; elle laisse de côté la plupart de ses médicaments, chimiques et spécifiques. Elle se contente des moyens les plus simples : diète, émollients, débilitants, émissions sanguines locales.

Indépendamment de l'art du présentateur, la médecine physiologique, par son caractère simpliste, avait de quoi séduire la jeunesse, qui, aux études compliquées et à l'interprétation du passé, préfère naturellement le jeu de massacre et la pratique du moindre effort. Du reste, beaucoup d'auditeurs étaient de jeunes médecins militaires, sans instruction première, ayant été réquisitionnés pendant les guerres de l'Empire, après des études nulles ou insuffisantes.

Ce qui, dans la nouvelle thérapeutique, frappa le plus les contemporains, fut l'abus des émissions sanguines. A ce point de vue, elle rétrograda de 150 ans et revint à la pratique des GUY PATIN et autres *grands saigneurs* du XVII^e siècle. Toutefois, la méthode de Broussais, qui utilisait surtout les sangsues et les ventouses scarifiées, était moins débilitante pour les malades que les saignées générales.

La consommation des sangsues prit des proportions formidables : en 1824, elle s'élevait annuellement au chiffre de 80 millions ; tous les marais de l'Europe, principalement ceux de la Hongrie, de la Grèce et de la Turquie, étaient mis à contribution. Les

émissions sanguines et les émollients tendaient à remplacer tous les autres médicaments. Les pharmaciens, épouvantés du mépris de leurs drogues, se voyaient à la veille de fermer boutique. Les modes féminines reflétaient la thérapeutique en vogue ; les robes des élégantes s'ornaient de garnitures simulant des images de sangsues (1).

Par une coïncidence curieuse, le grand poète romantique, LAMARTINE, se trouva mêlé au commerce des sangsues. On sait qu'il avait obtenu du Sultan une concession de 20.000 hectares de terre en Asie mineure. Il comptait y fonder un vaste établissement agricole et rétablir ainsi sa fortune minée par ses prodigalités. Parmi les revenus escomptés, il faisait état, en premier lieu, d'un bénéfice annuel de 35.000 francs sur la vente des sangsues (2).

L'abus des sangsues n'est qu'un délit insignifiant — si même il est un délit, — en comparaison d'autres erreurs thérapeutiques issues de la doctrine broussaisienne.

* *

Fondée sur l'empirisme, la médecine ne progresse qu'avec hésitation et à petits pas ; elle ne s'accommode ni des destructions massives, ni des systèmes généralisés à l'universalité des cas, L' table rase, si chère aux révolutionnaires, ne peut que nuire à un art qui vit d'acquisitions laborieusement amassées au jour le jour.

Sous l'influence des découvertes pastorielles, la fin du xix^e siècle a vu s'opérer, dans les doctrines médicales, une rénovation grandiose, unique dans l'histoire. Malgré cela, la thérapeutique n'a pas été déracinée de ses bases séculaires ; elle s'est enrichie de nouveaux moyens curatifs, qui n'ont pas fait abandonner ceux d'autrefois.

En remplacement de ses négations, BROUSSAIS n'apportait aucune découverte proprement dite, tant en pathogénie qu'en thérapeutique. Par contre, il ébranlait plusieurs notions pratiques précieuses, par exemple la spécificité des maladies et celle des médicaments. De là des erreurs funestes, dont nous allons relever quelques-unes ; elles furent surtout le fait des élèves, aveuglés par le fanatisme. Le maître lui-même avait trop d'expérience et de sens clinique pour pousser jusqu'à l'extrême les conséquences de sa doctrine.

Dès 1832, il avait dû constater, pendant la terrible épidémie de choléra, que sa méthode était aussi impuissante que les autres ; le premier ministre, CASIMIR PÉRIER, était mort entre ses mains. On ne saurait lui en faire un reproche, car il n'existe pas, encore aujourd'hui, de traitement héroïque contre le choléra.

Par contre, sa responsabilité est engagée dans l'abandon de certaines médications spécifiques, consacrées par l'expérience anté-

(1) Dr FÉE, *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, 2^e édit., 1861, p. 312.

(2) Cf. F. PASCAT, *Un historien de la Turquie : Lamartine*. (*Revue hebdomadaire*, 16 novembre 1912.)

rieure. Dans la dysenterie, par exemple, on connaissait, depuis le XVII^e siècle, le traitement américain par la poudre d'ipéca. Or, pour BROUSSAIS, la maladie n'était qu'une colite banale, justifiable exclusivement des émollients et des émissions sanguines locales. Pendant de longues années, les élèves de Broussais n'employèrent pas d'autres moyens curatifs, et négligèrent l'usage de l'ipéca. Oubli regrettable, surtout dans les pays chauds où domine la dysenterie amibienne. Il est prouvé aujourd'hui que l'émettine, principe de l'ipéca, possède dans cette forme une spécificité indiscutable.

Plus désastreuses furent les modifications apportées au traitement des fièvres palustres. BROUSSAIS en niait la spécificité et les considérait comme des gastro-entérites à forme périodique. Le quinquina qui, depuis 150 ans, avait rendu tant de services à titre de spécifique, tant en France qu'en Italie et dans une partie de l'Europe, fut discrédité et remplacé trop fréquemment par la méthode antiphlogistique banale. L'écorce américaine, et son succédané, le sulfate de quinine, découvert en 1821, furent condamnés comme irritants et produits incendiaires ; on vit même un savant, imprégné à fond de l'esprit romantique, RASPAIL, accuser la quinine de causer la perforation de l'estomac (1) !

Quoique très regrettable, l'abandon du quinquina n'aurait pas entraîné, du moins en France, de conséquences extrêmement graves. En effet, nos fièvres palustres indigènes se compliquent rarement d'accès pernicieux et ne deviennent mortelles que dans des cas exceptionnels. Il n'en est pas de même dans les pays chauds. En Algérie, les formes rémittentes, pseudo-continues, pernicieuses, se mêlent souvent aux formes intermittentes, et emportent beaucoup de malades, si elles ne sont pas traitées énergiquement par la quinine.

Depuis 1830, les troupes françaises occupaient le littoral très paludique de l'Algérie ; la malaria était le principal obstacle à la conquête et faisait plus de victimes que les armes des Arabes. Par un hasard fâcheux, les médecins du corps d'occupation étaient presque tous des élèves de BROUSSAIS, formés dans l'horreur de la spécificité morbide et médicamenteuse. Pour eux, les redoutables fièvres d'Afrique, n'étaient que des gastro-entérites banales, ne réclamant pas l'emploi de la quinine : aussi la mortalité était-elle considérable.

Ce fut seulement en 1836 qu'un médecin militaire, MAILLOT (1804-1894), moins fanatisé que les autres, eut l'audace de revenir au spécifique injustement décrié. Il le releva de l'excommunication majeure qui pesait sur lui et publia les résultats très satisfaisants de sa pratique ; le titre seul du livre marque la puissance de l'emprise broussaisienne : *Traité des fièvres ou irritations cérébro-spinales intermittentes*.

(1) Maxime DU CAMP, *Souvenirs littéraires* (1862), t. I, p. 304.

L'initiative de MAILLOT entraîna une diminution sensible de la mortalité des troupes d'Afrique. Plus tard, on lui a élevé une statue et on a donné son nom à un village algérien nouvellement créé ; on a proclamé que sans lui la colonisation n'aurait pas été possible. Au fond, l'apothéose de MAILLOT équivaut à la condamnation des doctrines de BROUSSAIS.

L'œuvre réparatrice a été complétée, en 1885, par un autre médecin militaire, LAVERAN, qui a découvert l'hématozoaire, agent du paludisme. Actuellement, la lutte antimalaria se poursuit dans le monde entier sous l'égide de ces deux noms, MAILLOT et LAVERAN.

Voici une autre méprise, heureusement moins grave, qu'on peut imputer à la gastro-entérite broussaisienne. Le plupart des poisons minéraux, surtout l'arsenic, déterminent d'abord des lésions du tube digestif, gastralgie, vomissements, diarrhées, etc... Comme la doctrine attribuait nombre de maladies à la gastro-entérite primitive, il en est résulté, chez certains disciples, une tendance à méconnaître les empoisonnements criminels et à les confondre avec la gastrite spontanée. Grâce à cette méprise, bien des manieurs d'arsenic ont joui de l'impunité. L'exemple le plus extraordinaire est celui de la cuisinière bretonne, Hélène JUGADO, jugée et condamnée à mort en 1851, après avoir empoisonné plus de trente personnes. Elle se débarrassait par l'arsenic de tous les gens qui lui déplaissaient et semait la mort dans les familles où elle servait. Pendant 17 ans, aucun médecin n'avait soupçonné la cause des nombreux décès qui marquaient le passage de cette mégère dans toutes ses places (1).

Indépendamment des erreurs proprement dites, le broussaisisme a laissé des séquelles encore vivaces de nos jours. TROUSSEAU écrivait en 1861 :

Bien que nous prétendions avoir secoué le joug des doctrines de Brown et de Broussais, nous subissons encore aujourd'hui leur influence : nos idées médicales, notre langage lui-même s'en ressentent toujours, quoique nous nous en défendions (2).

A l'époque de Trousseau, la plus savante de nos sociétés de médecine, l'Académie, se livrait à des discussions aussi stériles que navrantes sur deux fléaux nosocomiaux : l'infection des blessés, des opérés, et celle des femmes en couches. Ces fléaux, opprobre de la médecine, causaient dans les salles d'hôpital une mortalité considérable, qui a disparu depuis l'ère pastoriennne. Les médecins les plus éminents de l'époque ne savaient leur opposer que des théories, des discours, des raisonnements. C'était, entre eux, une joûte oratoire, d'où ne sortait aucune notion causale, aucun traite-

(1) P. BOUCHARDON, *Crimes d'autrefois : la Brinvilliers du XIX^e siècle*, 1920.

(2) *Op. cit.*, t. I, p. 574.

ment actif. On remarquait même que les parleurs les plus éloquents étaient ceux qui perdaient le plus de malades.

Vingt ans plus tard, PASTEUR vint exposer devant l'Académie ses géniales découvertes. Il y rencontra des contradicteurs acharnés qui, à ses démonstrations expérimentales et décisives, ne répliquaient que par des phrases sonores ou des syllogismes impeccables. L'un d'eux, J. GUÉRIN, vétéran de la verbomanie broussai-siennne, parlait avec une égale faconde sur n'importe quel sujet, sans jamais apporter un fait positif à l'appui de ses raisonnements.

A l'iconoclaste du Val-de-Grâce se rattache encore, chez les jeunes médecins en mal d'arrivisme, le goût des démolitions doctrinales et la recherche de l'originalité à tout prix. Sans doute ils ne se hasardent pas dans de vastes synthèses, comparables à la *doctrine physiologique*. Mais ils se plaisent à substituer leurs inventions personnelles aux théories de leurs prédecesseurs. C'est par centaines que l'on compte ces châteaux de cartes, qui se succèdent sans relâche. Ils n'ont, en effet, qu'une durée éphémère, celle de la vie et de l'influence de leurs auteurs. C'est que les élèves d'aujourd'hui manquent d'enthousiasme et ne jurent pas longtemps sur la parole du maître. Cette manie destructive date de Broussais et s'apparente, d'autre part, avec l'individualisme effréné qui sévit depuis le Romantisme.

Autre séquelle : l'abus des néologismes et l'habitude, de plus en plus répandue, de donner aux symptômes et aux maladies elles-mêmes le nom des médecins qui croient les avoir décrits pour la première fois. Beaucoup de ces baptêmes ne sont nullement justifiés et résultent de l'oubli du passé et de l'application abusive de la table rase. Ils encombrent inutilement la pathologie et gênent l'étude, sans autre avantage que de flatter les amours-propres.

Arrêtons-nous ici, afin de ne pas mériter la fameuse épigramme de la comédie : « C'est la faute à Voltaire... »

La carrière militaire de Broussais.

D'une famille vouée, de père en fils, à l'art de guérir, BROUSSAIS ne fut pas, néanmoins, destiné tout d'abord à la médecine. Après avoir terminé ses études classiques au Collège de Dinan, où il avait été le condisciple de CHATEAUBRIAND, il s'enrôla comme soldat dans une compagnie franche, et se battit contre les royalistes, en Bretagne et en Vendée : il avait à peine 20 ans.

On a publié, naguère (1), les lettres écrites par Broussais, « volontaire national », à ses parents, sur cette campagne mémorable ; si elles n'éclairent pas d'un jour nouveau la psychologie de l'énergique Breton, qui laisse déjà percer dans sa correspondance le rude

(1) *Lettres de Broussais, volontaire national dans la campagne de Beysser en Vendée (septembre et octobre 1793)*. Fontenay-le-Comte, 1872. Cet opuscule, d'une rareté insigne, nous a été communiqué par notre excellent confrère et ami, MARCEL BAUDOUIN.

lutteur qu'il deviendra plus tard, elles contribuent singulièrement à parfaire cette originale physionomie.

La première épître est datée du camp de la Naudière, le 5 septembre 1793, l'an II^e de la République, une et indivisible. » Les *brigands*, ainsi sont désignés les *blancs* de Vendée, ont attaqué un poste avancé, tenu par les jeunes recrues. Ceux-ci passent rapidement à l'offensive et chargent vigoureusement l'ennemi. Mais celui-ci soutient l'attaque et contient les assaillants.

Ils se sont défendus au parfait, écrit le jeune combattant ; ils nous ont fait essuyer un feu terrible, nous ont obligés de nous replier, car ils étaient postés sur des collines élevées, et derrière des haies. Ils nous ont tué plusieurs personnes et blessé beaucoup. Quatre grenadiers ont été blessés, dont deux à nos côtés. Les deux le sont, j'imagine, mortellement. L'un est un caporal, nommé Bourgneuf ; l'autre, un grenadier fort bel homme, appelé Hamon. Il remplace Dutertre. Le caporal a eu la gorge traversée d'une balle ; la balle est entrée par la partie antérieure et latérale du cou, et était fixée aux vertèbres ; on l'a tirée. Il est parti pour Nantes et je ne sais s'il est en vie. Le dernier a une jambe cassée, un bras percé et une blessure à la tête. Les deux autres ont l'un, une blessure au bras, l'autre au gras de la jambe. Après cette action, nous avons été forcés de nous replier.

Mais du renfort arrive et la victoire change de camp. Broussais n'en sous-estime pas, pour cela, son adversaire. Bien que les *bleus* soient mal armés, « en sabots la plupart », il fait observer qu'« ils ont de bonnes troupes », et qu'ils se battent courageusement.

Broussais combattait alors sous les ordres d'un médecin devenu général, le citoyen BEYSSER. Celui-ci a éprouvé une défaite qui a ressemblé à une véritable déroute. Notre jeune soldat porte sur son général un jugement plutôt sévère :

On n'a point d'exemple, écrit-il, d'une déroute plus complète, et le tout par la faute de l'insensé et étourdi Beysser. Aujourd'hui, il est conduit à Paris, par l'ordre des représentants témoins de ses saillies. Je ne veux point l'accuser de trahison, mais je dis qu'il est incapable d'être général. Il sacrifie les soldats à je ne sais quelle glorie ; peu lui importe de perdre des hommes pourvu qu'il puisse dire : « J'ai fait telle chose... » Il voulut rallier l'armée lorsqu'elle fut mise en déroute, mais il n'était plus temps ; il fallait la prévoir, cette déroute, et la capacité lui manquait.

Cette incapacité des généraux, notre épistolier, à maintes reprises, la signale. Heureusement les circonstances favorisaient les républicains. Une dysenterie épidémique avait décimé les rangs ennemis ; le manque de discipline, dans ces armées improvisées, fit le reste. Une dernière lettre, écrite d'Angers le 6 décembre 1793, nous apprend que les « brigands sont aux abois ; on les trouve morts dans les chemins ». Tout ce que nous savons de plus, c'est que Broussais parvint au grade de sergent. Cédant ensuite aux sollicitations de sa famille, il se faisait recevoir officier de santé à l'hôpital de Saint-Malo, puis quittait cet hôpital pour l'hôpital de la Marine, à Brest.

D'abord chirurgien à bord d'un bâtiment marchand, il se fit bientôt recevoir chirurgien de seconde classe et passa, en cette qualité, sur la corvette *l'Hirondelle*, ensuite sur le corsaire *le Bougainville*. De 1795 à 1799, Broussais fut chargé d'un service à l'hôpital de Brest ; mais, pour terminer son éducation médicale, il dut se rendre à Paris. Il vint se fixer dans la capitale en 1799 et descendit dans un petit hôtel de la rue de Cluny (1).

Broussais passa quatre années à l'école de ces grands maîtres, qui s'appelaient Corvisart, Chaussier, et surtout Bichat, dont il suivit assidûment les cours. En l'an XI, le 5 frimaire, il soutenait sa thèse sur la fièvre hectique ; il alla s'établir dans la rue du Bouloi pour y exercer la médecine. Il aurait peut-être végété toute sa vie dans la pratique obscure de son art sans l'heureuse intervention de Desgenettes. L'illustre médecin de l'armée d'Orient lui conseilla de reprendre du service ; il obtint tout d'abord le grade d'aide-major et entra en fonction au camp d'Utrecht. Il fit, en cette qualité, les campagnes des Pays-Bas, d'Allemagne, de Bohême, d'Autriche, et finalement d'Espagne, où il séjournra six années consécutives.

Certains biographes de Broussais ont prétendu que Napoléon, pendant cette guerre d'Espagne, ayant remarqué les talents organisateurs de Broussais, aurait eu la pensée de le mettre à la tête de tout le service médical de l'expédition : la vérité est que l'Empereur ne distingua pas Broussais et par suite ne lui conféra point une situation exceptionnelle. L'on possède, à cet égard, un témoignage entre tous autorisé : celui d'un médecin qui avait assisté à toute la campagne, le professeur Féé (de Strasbourg) :

Broussais, de retour à Paris, en 1814, avec le titre de médecin principal, fut, cette même année, nommé médecin en second de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, et six ans après, médecin en chef. En 1836, il prit place au Conseil de santé des armées et quittait le Val-de-Grâce (2). Deux ans plus tard, il succombait à une affection organique du rectum.

Grandeur et décadence de la sanguine.

Peut-être avez-vous lu cette histoire, récemment contée par certains journaux ?

Un campagnard se présentait dernièrement chez un pharmacien de Birkenfeld, dans la Prusse rhénane, et lui demandait des sanguines. Celui-ci

(1) *Eloges lus dans les séances publiques de l'Académie de médecine (1845-1863)*, par E.-Fréd. Dubois, d'Amiens : éloge de Broussais.

(2) Le 8 avril 1839, le professeur Michel Lévy prononçait l'éloge de Broussais, à la distribution solennelle des prix de l'hôpital militaire de perfectionnement ; le 21 août 1841, on inaugurait, au Val-de-Grâce, la statue du célèbre réformateur ; et, à cette occasion, de nombreux discours étaient prononcés, notamment par MM. Bouillaud, Pariset, Bégin, etc.

répondit que, depuis bien des années, il ne tenait plus cet article et, comme son client insistait, il l'envoya au bureau des contributions, en lui disant qu'il y trouverait ce qu'il voulait.

Le paysan s'en fut donc chez le percepteur qui, furieux en apprenant le nom du mystificateur, porta plainte contre le pharmacien, pour qualification injurieuse. Ce dernier fut condamné à 20 marks d'amende, qu'il paya ; mais il envoya aussitôt le prononcé du jugement au célèbre journal satirique, le *Kladderadatsch*, qui lui adressa un mandat de 70 marks, en rémunération d'un si bel écho.

Le facétieux pharmacien écrivit cela au percepteur et lui demanda sous quelle rubrique il devait inscrire ce bénéfice inattendu, voulant être bien en règle avec le fisc. Le percepteur s'est, paraît-il, tenu coi (1).

Aujourd'hui, la sangsue semble reléguée dans les officines de campagne et ne figure plus dans les prescriptions actuelles. La mode reviendra-t-elle un jour de recourir à ces hirudinées, qui, jadis, jouèrent un si grand rôle dans la thérapeutique ? L'avenir nous l'apprendra ; mais, en attendant, revenons sur le passé.

De 1820 à 1823, la consommation des sangsues se maintint à un niveau moyen de 180.000 environ.

En 1824, elle monte tout à coup à 457.000, et va en augmentant à dater de cette année jusqu'à 1.030 000 en 1834, 1.280.000, chiffre le plus élevé, qu'elle atteint en 1836. C'est le moment où la saignée domine la thérapeutique : saignées générales et saignées locales ; saignée avec la lancette, saignée par les sangsues ; il semble qu'on soit revenu à cette époque étonnante de la médecine, le seizième et le dix-septième siècle, où les médecins s'évertuaient à conseiller *d'habituer les malades à la saignée*.

Mais à partir de 1840 la décadence commence. Et elle est rapide. En quatre ans, le nombre des sangsues tombe à 300.000. En 1855 il n'est plus que de 180.000, comme en 1820. La chute n'est pas assez complète ; elle continue encore au point que, dans ces douze dernières années (2), la consommation est à peine de 50.000 en moyenne pour chaque année ; le chiffre minimum a été atteint en 1871 : 41.000.

Au dix-septième siècle, où la sangsue n'était pas encore inventée, on avait la saignée, le fond de la méthode de l'illustre Sangrado. Louis XIV, dans le cours de sa royale vie, en fit une ample consommation. Fagon, dans son *Journal de la santé du Roi*, récapitulant son œuvre d'un demi-siècle sur la personne de son glorieux client, écrivait d'un cœur léger :

Sa Majesté a été saignée largement, et avec une ferme résolution de soulager la nature, trente-huit fois, du pied ou du bras ; et peut-être n'est-il échappé quelques coups de lancette donnés à la dérobée.

Il est heureux pour nous que ces « grands saigneurs » soient allés rejoindre les vieilles lunes,

(1) Cf. *l'Œuvre*, 31 déc. 1926.

(2) L'article est écrit en 1877.

La Médecine des Praticiens

Le Sirop Coclyse et la coqueluche.

En cette saison où la coqueluchie sévit d'une façon particulière, nous devons à nouveau signaler l'efficacité du « Sirop Coclyse » contre cette affection.

Ce sirop doit son action aux « simples » qui entrent dans sa composition. Il renferme :

Par la cannelle, de puissants antiseptiques et antispasmodiques : allylgaiacol, aldéhyde cinnamique ;

Par le safran, une essence très active et décongestionnante, asséchant le catarrhe des voies respiratoires ;

Par les roses de Provins, des tannins, quercitan, acide gallique, acide quercitannique et, surtout, une essence formée principalement de géraniol.

Ces végétaux, traités et dosés d'une façon particulière dans l'usine de la Maison Chassaing, Le Coq et Cie, se présentent sous la forme agréable d'un sirop dont l'emploi fait ressortir l'efficacité et l'immunité absolue, en même temps que la parfaite tolérance pour les estomacs les plus délicats.

En conclusion, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de reproduire ci-dessous deux attestations, parmi beaucoup d'autres, qui se réfèrent, l'une à un tout petit enfant, l'autre à une personne d'un âge déjà avancé :

« Je viens vous dire que votre sirop, donné à la mère d'un nourrisson atteint de coqueluche, a été très efficace. La maman m'en a complimenté plusieurs fois ; son enfant, que la maladie avait très déprimé, va bien en ce moment ; il devient fort et fait ses dents. »
D^r F. L.

« M^{me} V..., âgée de 59 ans, guérit en quatre semaines d'une toux spasmodique et rebelle aux soins locaux d'un laryngologue et à tout autre traitement. » D^r. L., interne des hôpitaux de Paris. »

Le danger des piqûres de guêpes.

Le D^r de la MALLERIE (de Varennes) publie, dans le *Centre médical*, une curieuse observation de pleurésie, compliquée de phlébite, paraissant avoir pour origine une piqûre de guêpe.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

PARIS, 6, Rue de la Tacherie

R. C. Seine N° 53.319

*Informations et Echos de la « Chronique »***Gassendi, philosophe et anatomiste.**

On a fait grand bruit, il y a quelques semaines, autour de la thèse de doctorat ès lettres soutenue en Sorbonne par un candidat octogénaire.

Le sujet devait nous retenir particulièrement : M. LOUIS ANDRIEUX, ancien préfet de police et député, a consacré, en effet, son étude à GASSENDI, plus connu évidemment comme philosophe que comme médecin, et qui fut un physiologiste très apprécié en son temps (1).

Gassendi, ou mieux Gassend, fut ce qu'on est convenu d'appeler un enfant prodige. *Le petit docteur*, comme on le désignait, récita, à quatre ans, de petits sermons fort bien tournés ; à dix ans, il haranguait en latin ; à treize, il composait des petites comédies, en prose et en vers.

De si heureuses dispositions encouragèrent ses parents — de simples cultivateurs peu aisés — à le mettre au Collège de Digne, où il fit les plus brillantes études, puis à Aix où il suivit des cours de philosophie. Reçu docteur en théologie en 1616, et pourvu peu après d'une chaire à l'Université d'Aix, il quitta quelques années plus tard l'enseignement théologique, pour s'adonner à l'étude des sciences exactes et aux recherches philosophiques. Il fit un voyage en Hollande et plusieurs séjours à Paris, où il se lia avec les esprits les plus éminents de son temps : Galilée, Kepler, Hobbes, Descartes, Pascal. Protégé par la reine Christine de Suède, le prince de Condé, les cardinaux d'Estrée et de Retz, il fut appelé, en 1645, à la chaire de mathématiques du Collège de France. Son état de santé très précaire lui fit d'abord refuser cette marque de faveur, mais on le sollicita si vivement qu'il dut accepter. Peu de temps après, une grave maladie de poitrine l'obligeait à quitter précipitamment l'enseignement pour un séjour dans le midi de la France. Lorsqu'il revint à Paris, il dut renoncer à tout travail, et il mourut au bout de quelques mois, épuisé, assure-t-on, par treize saignées consécutives, que lui imposèrent ses médecins un jour de crise.

Pour ce qui touche à la médecine, il fit, avec PEiresc, d'intéressantes expériences d'anatomie ; mais jamais il ne voulut admettre la belle découverte de la circulation du sang. Pour attaquer les travaux d'Harvey, Gassendi s'appuya sur une particularité tout à fait exceptionnelle, la communication directe entre les deux ventricules du cœur. Normale chez certains animaux et même chez le fœtus, cette communication, on le sait, n'existe qu'anormalement chez l'homme après la naissance et constitue une des causes anatomiques de la cyanose. C'est donc sur un fait erroné que repose la théorie contradictoire dont Gassendi se servit pour attaquer Harvey.

En 1628, Gassendi provoqua des expériences qui établirent et

(1) Cf. *Chron. Méd.*, 15 oct. 1913.

confirmèrent la découverte du chyle chez l'homme. Il éleva, un peu plus tard, quelques objections sur le passage de cette liqueur dans le canal thoracique, mais à la fin il se rendit aux expériences de Pecquet.

Plein de douceur, d'amérité, de bienveillance, modéré dans ses discussions, avec un tour de fine moquerie, Gassendi eut peu d'ennemis et un grand nombre d'amis dévoués.

Sa vie était des plus austères :

Il se levait souvent à trois heures du matin, affirme un de ses biographes, jamais plus tard qu'à quatre, quelquefois à deux, et étudiait jusqu'à onze, à moins qu'il ne reçût quelque visite, ce qui arrivait assez souvent, car il n'était ni glorieux ni difficile. Il se remettait à l'étude depuis les deux ou trois heures après midi jusqu'à huit, soupirait légèrement et se couchait entre neuf et dix. Aussi n'y avait-il aucun livre de sciences, ni même de belles-lettres, qu'il n'eût pour ainsi dire dévoré.

C'est, comme on le voit, l'existence du sage.

Digne, la ville natale de Pierre Gassendi, lui a élevé une statue en 1852.

Une date à commémorer : le centenaire du *Traité de la diphtérite, de Bretonneau.*

Au moment où la question de la diphtérite rebondit au premier plan de l'actualité et où notre éminent ami, LOUIS MARTIN, sous-Directeur de l'Institut Pasteur, vient de faire un remarquable exposé du traitement et de la prophylaxie de cette toujours redoutable maladie, l'érudit Dr LEMANSKI, de Tunis, a eu l'heureuse inspiration de présenter à ses collègues de la Société des Sciences médicales de cette ville, l'ouvrage de BRETONNEAU, le *Traité de la Diphtérite*, paru en 1826 ; il y a donc eu un siècle, il y a quelques mois. Il a rappelé, en termes excellents, que « BRETONNEAU y a fait preuve d'un véritable génie de clinicien qui, sans les ressources de la bactériologie contemporaine, précise des vues qui n'ont jamais été démenties depuis lors ».

Caractère spécifique, contagion, trachéotomie, etc., tout s'y trouve. Et comme le dit notre frère, « à cent ans de distance, on ne peut se défendre d'une réelle émotion, à la lecture de ce chef-d'œuvre impérissable de la littérature médicale française. »

N'oublions pas de rappeler les noms de deux internes, deux collaborateurs de la première heure de Bretonneau : VELPEAU et TROUSSEAU. D'avoir eu de pareils disciples suffirait à la gloire de l'illustre praticien tourangeau.

Les deux Lister.

Nous ne saurions manquer de rappeler qu'il y a eu cent ans il y a quelques semaines (le 5 avril), que naissait à Londres l'homme qui devait mettre en « paquets » — comme l'ont dit certains de ses

détracteurs, — l'antisepsie due au génie de PASTEUR. Nul ne rendit, d'ailleurs, plus éclatant hommage à celui-ci que le praticien anglais, et nous nous souvenons, non sans émotion, de l'accolade qu'il donna à l'illustre Français, à l'inoubliable cérémonie de la Sorbonne, qui fut, pour notre célèbre compatriote, une éclatante apothéose.

On a tout dit, ou presque, sur Sir Joseph LISTER, notre contemporain ; mais il y eut un autre médecin de ce nom beaucoup moins connu.

Martin Lister naquit en 1638, à Radcliffe, dans le comté de Buckingham. Il vint visiter, pour la première fois, notre pays, avant de s'établir médecin à York, en 1660.

Vingt-trois ans ainsi s'écoulèrent, avant que Lister prit à Oxford le titre de docteur : il avait alors quarante-cinq ans. Des travaux nombreux l'avaient déjà fait connaître, et sans doute cela servit-il à le faire choisir pour accompagner en France, en 1698, le comte de Portland.

Rentré en Angleterre, il compulsa ses notes et impressions de voyage, et il en résulta un livre des plus intéressants : *A journey to Paris in the year 1698*, publié en 1699 à Londres, et traduit en français ensuite. C'est un ouvrage qu'on lit avec agrément, et qui contient foule de détails anecdotiques, qui montrent l'état de la médecine et de la chirurgie française à la fin du dix-septième siècle.

Martin Lister s'est fait surtout connaître comme naturaliste, plus exactement conchyliologue. On lui doit, notamment, une *Histoire des animaux d'Angleterre*, un *Traité des insectes*, une *Histoire des coquillages*, complétée de travaux sur les *Araignées britanniques*, en 1710 ; sans parler d'un assez grand nombre d'articles parus à diverses dates dans les *Transactions philosophiques* qui restent encore, par bien des endroits, utiles aux travailleurs de nos jours.

Sainte-Beuve à Mérimée.

D'une lettre inédite du célèbre critique à MÉRIMÉE, dont il a été parlé récemment ici même, lettre faisant partie d'une vente que doit faire prochainement (1) le sympathique expert en autographes, NOËL CHARAVAY, à l'Hôtel Drouot, nous extrayons ces lignes, datées du 20 février 1867 :

... J'ai été depuis plus de deux mois le plus mauvais des Académiciens, car je suis devenu tout à fait infirme. J'ai toujours eu une vessie que j'appelais capricieuse, mais le 13 décembre elle s'est mise, sans raison appréciable, à refuser tout service. *Casti rarò iningunt*, me disiez-vous : je dois être bien chaste, puisque je ne p... plus du tout, cela n'est pas revenu depuis. Vous jugez de l'assujettissement ! et le reste.

Je commence pourtant à sortir...

Sainte-Beuve devait succomber deux ans plus tard (le 13 octobre 1869).

(1) En mai 1927.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Rapport médical sur les derniers temps de la vie de Ludwig van Beethoven (1), par le Dr. Andreas WAWRUCH.

Pour souligner le centenaire de la mort de BEETHOVEN, survenue le 26 mars 1927, notre collaborateur PROPHOMME, le musicographe très averti, nous adresse le document ci-dessous, dont nos lecteurs apprécieront l'intérêt.

Vienne, le 20 mai 1827.

Après MOZART et HAYDN, a disparu le dernier triumvir de l'art musical en Autriche, généralement et profondément regretté. Comme un homme dont la musique a conquis le respect du monde, dont le talent gigantesque et le nom illustre ont pénétré jusqu'aux confins du monde civilisé, appartiennent désormais à l'histoire de son art, je crois acquitter ici un devoir sacré, en rapportant, comme médecin traitant, quelques particularités de sa dernière maladie, afin de les expliquer à ses innombrables amis et admirateurs. Jusqu'à la mort, les rares talents de son espèce sont, en général, riches en détails intéressants, et personne ne les peut mieux recueillir que le médecin ami. Ce court exposé n'est donc pas absolument une histoire de sa maladie (que pourrait, en effet, celle-ci avoir d'intéressant pour les profanes?), mais un simple récit des faits concernant l'endurance courageuse de BEETHOVEN et la pieuse résignation avec laquelle il entrevit sa fin prochaine.

Ludwig van Beethoven assurait avoir possédé, dès sa plus tendre jeunesse, une santé solide, endurante, endurcie par de nombreuses maladies, et qui n'avait pu être ébranlée par ses travaux favoris les plus astreignants, ni par une étude profonde.

Le calme isolé, nocturne, favorisait admirablement son imagination ardente. Il écrivait habituellement jusque vers trois heures du matin. Un bref sommeil de quatre à cinq heures suffisait à le remettre complètement. Après son déjeuner, il se remettait au travail jusqu'à deux heures de l'après-midi.

Cependant, avec les premières années de la trentaine, des douleurs hémorroïdales firent leur apparition, en même temps que des tintements et bruissements aux deux oreilles. Il devint bientôt dur d'oreille, et quoiqu'il jouit, souvent pendant des mois, d'intervalles de tranquillité, son mal progressa jusqu'à la surdité totale. Toutes les interventions de l'art restèrent infructueuses. Ce fut à peu près vers cette époque que Beethoven s'aperçut qu'il commençait à souffrir de constipation : l'appétit dérangé lui donnait des indigestions, des aigreurs insupportables, et tantôt une constipation opiniâtre, tantôt un dévoiement fréquent.

N'ayant jamais été habitué à consulter sérieusement un médecin, il commença à aimer les boissons spiritueuses, pour réveiller son appétit faiblissant, et à boire exagérément, pour remédier à la faiblesse de son estomac par du punch fort et des glaces, et les aider en quelque sorte par de longues et fatigantes excursions à pied. Ce fut cette modification dans sa façon de vivre qui le conduisit, depuis sept ans environ, au bord de la tombe. Il

(1) Ce rapport a paru dans la *Wiener Zeitschrift für Kunst, Literatur, Theater und Mode*, du 30 avril 1842, pp. 681 et suiv.

eut une violente inflammation intestinale, que l'art adoucit, il est vrai, mais qui lui occasionna, par la suite, de fréquentes douleurs d'intestins et des coliques douloureuses, qui favorisèrent même en partie le développement ultérieur de sa maladie mortelle.

A la fin de l'automne de l'an dernier (1826), Beethoven eut un désir irrésistible d'aller à la campagne, pour rétablir sa santé chancelante. Comme il évitait avec soin toute société, à cause de sa surdité, il était ainsi abandonné à lui-même pendant des jours et des semaines, dans les situations les plus critiques. Il écrivait souvent, avec une rare endurance, sur la pente d'un coteau boisé, travaillant à ses ouvrages, et après avoir mis son travail de côté, encore brûlant de ses pensées et souvent bravant toutes les intempéries ; et il n'était pas rare qu'il courût, pendant des heures, au milieu de rudes tempêtes de neige, dans les régions les plus inhospitalières. Ses pieds, déjà œdémateux parfois, commencèrent à enfler, et quand (selon ses propres affirmations) il dut se passer de toutes les commodités de la vie, de tout délassement agréable, son mal prit vite le dessus.

Attristé par la perspective d'un sombre avenir, inquiet de se trouver sans secours, à la campagne, en cas de maladie, il désira vivement de revenir à Vienne et employa, selon son expression joviale, le plus misérable véhicule du diable, une voiture de laitier pour rentrer en ville.

Décembre fut rude, d'un froid humide et glacé ; le vêtement de Beethoven n'était rien moins que convenable à cette mauvaise saison, et pourtant une inquiétude intime, un pressentiment sinistre de son sort l'agitaient. Il fut obligé de passer la nuit dans une auberge de village, où il ne trouva qu'une chambre sans feu et sans double fenêtre, avec une hospitalité misérable. Vers minuit, il éprouva les premiers frissons de la fièvre qui l'agitèrent ; il eut une toux sèche et brève, accompagnée d'une soif et de points de côté violents. Au début de la fièvre, il but deux mesures d'eau froide et, dans sa détresse, il attendit avec impatience du jour les premières lueurs. Malade, épuisé, il se fit mettre sur une voiture à ridelles et arriva finalement à Vienne, sans force, exténué.

Je fus appelé le surlendemain seulement. Je trouvai Beethoven avec les symptômes alarmants d'une inflammation des poumons ; son visage était brûlant, il crachait le sang, la respiration menaçait de l'étouffer, et le dououreux point de côté ne lui permettait (de prendre) qu'une position dououreuse sur le dos. Un traitement sérieux contre l'inflammation pulmonaire lui procura bientôt le soulagement désiré : sa nature réagit victorieusement et le délivra momentanément, par une crise heureuse, du danger de mort ; si bien que, le cinquième jour, il fut en état de s'asseoir et de me décrire avec une profonde émotion le mal dont il souffrait. Le septième jour, il se trouva si bien qu'il put se lever, aller et venir, lire, écrire. Mais, le huitième jour, je ne fus pas peu effrayé. A ma visite du matin, je le trouvai hagard, tout le corps jaune : une formidable cholérine avait failli le tuer pendant la nuit précédente. Une violente colère, une profonde douleur, une affliction profonde, causées par l'ingratitude qu'on lui manifestait (1) et une humiliation imméritée, avaient suffi pour provoquer cette violente explosion. Tremblant et frémissant il se tordait de douleurs, qui intéressaient le foie et les intestins ; et ses pieds, qui jusque-là n'étaient que légèrement tuméfiés, s'enflèrent énormément.

A partir de ce moment, se développa la pleurésie : l'excrétion des urines

(1) Il s'agit probablement de quelque scène violente entre Beethoven et son neveu.

devient plus faible, le foie présente des traces visibles de nodosités dures, la jaunisse augmente.

Les conseils affectueux de ses amis calmèrent bientôt l'agitation imminente et, réconcilié, il oublia l'affront qu'il avait été fait. Cependant, la maladie progressait à pas de géant. Dès la troisième semaine, se produisirent des suffocations pendant la nuit : l'énorme volume des eaux accumulées exigea une intervention rapide, et je me trouvai obligé de pratiquer la ponction du ventre, pour détourner un danger d'éclatement soudain. Après quelques instants de sérieuse réflexion, Beethoven consentit à l'opération, d'autant plus que le chevalier von STAUDENHEIM, appelé en consultation médicale, préconisait le même moyen, comme indispensablement urgent. Le M. Chir. M. SEIBERT, Primarwundarzt de l'Hôpital général, pratiqua la ponction avec sa virtuosité accoutumée, si bien que Beethoven, considérant le flux aqueux, s'écria avec joie que l'opérateur était comme Moïse, qui avait frappé le rocher de son bâton pour en faire jaillir de l'eau. Une amélioration s'ensuivit bientôt. L'eau pesait 25 livres (*sic*) ; pourtant le flux ultérieur fut certainement cinq fois plus considérable. Une imprudence, qui rompit le pansement pendant la nuit, probablement pour évacuer rapidement toute l'eau contenue, faillit troubler la joie du mieux survenu. Une vive inflammation, ayant l'apparence d'un érésipèle, se produisit et montra les premières traces de cauterisation, mais comme on tenait sèches, avec le plus grand soin, les lèvres de l'incision, le mal fut bientôt enrayé. Par bonheur, les trois opérations suivantes se passèrent sans la moindre difficulté.

Beethoven ne savait que trop bien que la paracentèse n'était qu'un palliatif ; il s'attendait, par conséquent, à ce que l'eau continuât à s'accumuler, d'autant plus que la température d'hiver, froide et pluvieuse, favorisait le retour du mal et renforçait les causes d'une maladie qui avait son siège dans les douleurs invétérées du foie, ainsi que dans les lésions organiques intestinales du bas-ventre. Il reste étonnant que Beethoven, même après des opérations heureusement réussies, ne supportât presque pas les médicaments, si on ne les lui présentait pas sous forme de solutions légères ou sucrées. L'appétit disparut de jour en jour, et les forces déclinèrent rapidement, par suite de grandes et fréquentes pertes d'humeurs.

Ensuite, vint le Dr. MALFATTI, qui dès lors me soutint de ses conseils, et en sa qualité d'ami de Beethoven depuis de longues années, connaissait son penchant marqué pour les boissons spiritueuses ; il eut l'idée d'ordonner des glaces au punch. Je dois convenir que cette prescription agit admirablement, du moins pendant une couple de jours. Beethoven se sentit tellement réconforté par cette glace contenant de l'esprit-de-vin, qu'il dormit tranquillement toute la nuit suivante et se mit à suer fortement. Il était plus dispos et plaisantait, faisant de bons mots ; il rêvait même pouvoir terminer son oratorio commencé de *Saül et David*. Mais, comme on pouvait le prévoir, sa joie fut de courte durée. Il se mit à ne pas suivre les ordonnances et à caresser bravement le punch. Les spiritueux causèrent bientôt un afflux violent du sang à la tête : il devint soporeux et eut des hoquets, comme dans une profonde ivresse ; il commença à délirer, et parfois une douleur inflammatoire au cou se joignait à de l'enrouement, voire à une perte totale de la voix. Il devint plus agité, et lorsque des coliques le prirent, causées par le refroidissement des intestins, il fut grand temps de lui supprimer ce pernicieux breuvage.

Les mois de janvier, février et mars se passèrent dans ces conditions, amenant un amaigrissement rapide et un affaiblissement considérable de toute force vitale.

Beethoven, dans les moments de tristesse, où il avait conscience de soi-même, après la quatrième paracentèse pronostiqua qu'il approchait de la fin ; il ne se trompait pas. Nulle consolation ne pouvait plus agir sur lui, et lorsque je lui promis que le printemps prochain apporterait un adoucissement à ses douleurs, il me répondit en souriant : « Ma tâche est accomplie si un médecin pouvait encore m'assister, his neame shall be called wonderful ! » (1). Cette mélancolique allusion au *Messie* de Händel me saisit si violemment, que je dus, en mon for intérieur, constater, avec une profonde émotion, la vérité de cette parole.

Le jour fatal approchait de plus en plus. Médecin, mon beau mais souvent si difficile rôle professionnel, m'ordonnait de faire prévoir à l'ami, au patient, ce jour sans rémission, afin qu'il satisfît à ses devoirs de citoyen et se mit en règle avec la religion. Prenant les plus tendres ménagements, j'écrivis sur une feuille de papier (c'est ainsi que nous faisions pour nous entendre) quelques lignes d'avertissement. Beethoven les lut avec une maîtrise de soi sans exemple, avec lenteur et réflexion ; son visage se transfigura. Il me tendit cordialement et gravement la main et me dit : « Faites appeler le prêtre ! » Puis il se tut et, pensif, il me fit un signe de tête, en me disant amicalement : « Je vous reverrai bientôt. » Peu après, Beethoven, avec cette pieuse résignation qui plonge dans l'éternité sans crainte, se confessa, et s'adressant aux amis qui l'entouraient : *Plaudite, amici, finita est comædia !* (2). Quelques heures plus tard, il perdit connaissance, entra dans le coma et commença à râler. Le lendemain matin, on constatait tous les symptômes d'un dénouement prochain.

Le 26 mars fut une journée d'orage, sombre ; une tempête de neige, avec éclairs et tonnerre, s'éleva vers six heures de l'après-midi : Beethoven mourrait. De ce déchainement des éléments un augure romain n'eût-il pas déduit son apothéose (3) ?

L'Homeopathie dans Montaigne (4).

« Les drogues n'ont point d'effet à l'endroit de celuy qui les prend avecques appétit et plaisir ; l'amertume et la difficulté sont circonstances servants à leur opération. Le naturel qui accepteroit la rubarbe comme familière en corromprait l'usage ; il faut que ce soit chose qui blese notre estomach pour le guérir ; et icy fault [tombe] la règle commune, que les choses se guarissent par leurs contraires ; car le mal y guérit le mal (5). »

(1) Paroles tirées du *Messie*, n° 12.

(2) En réalité, c'est la veille, après la dernière consultation des médecins, que Beethoven prononça ces paroles. Ses derniers mots, l'avant-veille de sa mort, furent : « Dommage ! dommage ! trop tard, » lorsqu'il apprit l'arrivée d'une caisse de vin du Rhin, que lui adressait son éditeur Schnorr, de Mayence.

(3) Trad. J.-G. PROSP'OMME.

(4) Communiqué par M. RAOUL BONNET

(5) *Essais*, livre 1, ch. xxx.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 1 à 1b pour un litre

Le Présent dans le Passé.

Le 6^e centenaire de la mort de Pétrarque.

« Une date mémorable, écrit M. P. de NOLHAC, exige que le grand lyrique de l'Italie soit célébré en 1927. Il y aura six cents ans au mois d'avril, que Pétrarque a rencontré Laure, un matin, dans l'église Sainte-Claire d'Avignon. »

Nous avons dit, dans un précédent numéro (1), que le Dr LOCARD, de Lyon, avait identifié la véritable Laure, amie de PéTRARQUE : ce serait Laure de Noves, et non Laure de Sade, qu'aurait chantée le poète.

Tel n'est pas l'avis de M. de Nolhac, qui s'élève avec une certaine vivacité contre l'opinion de Locard. Il lui conteste le droit de se prononcer sur la vue d'une simple photographie d'un manuscrit qu'il n'a pas eu en mains et conteste les conclusions de l'éminent graphologue, en des termes presque discourtois.

Nous ne nous prononcerons pas là-dessus — *non est hic locus !* — nous voudrions seulement, puisque l'actualité rétrospective nous ramène à Pétrarque, rappeler les constatations intéressantes qui furent faites, lors de l'ouverture de son tombeau à Arqua. Nous les empruntons à une revue (2), littéraire et artistique, de 1843, année où se fit cette exhumation.

Les travaux pour la restauration du mausolée de Pétrarque, due aux soins et à la munificence du comte LEONI, étaient presque terminés, lorsque, le 24 mai, on reconnut qu'il était indispensable, pour bien fermer les crevasses du tombeau, d'en soulever le couvercle du côté de l'ouest. En cette occasion, nous aperçûmes les restes du grand homme disposés de la manière suivante :

Ces restes gisent sur une table de mélèze : ainsi, les chroniqueurs, qui ont écrit que le corps de Pétrarque fut enfermé dans deux caisses, se sont trompés.

Le crâne, quoiqu'un peu déplacé, a encore douze dents : il était au milieu d'une fourmilière d'insectes que l'on a cru prudent d'enlever ; l'os maxillaire, éloigné du crâne d'environ un pied, conserve sept dents.

Le bras droit manque entièrement. On sait qu'il fut enlevé en 1630, et c'est probablement à la violence de ce vol qu'est dû le déplacement du crâne, du menton et de presque toutes les autres parties du corps.

Les os du thorax se sont disjoints et amoncelés, les fémurs sont intacts et très blancs, les tibias sont couverts et enveloppés d'une étoffe blanche.

Presque tout le fond du cercueil est recouvert d'une tunique noire tombée en poussière, à l'exception de quelques lambeaux près de la tête. Plus bas, une croute bleuâtre occupe un petit espace : on suppose que c'est le reste des insignes de chanoine avec lesquels, selon les historiens, Pétrarque a été enseveli.

(1) Janvier 1927.

(2) *Bulletin de l'Alliance des arts*, 1843, p. 10.

Le comte Leoni recueillit, de ces restes sacrés, un morceau de la tunique, qu'il remit à l'archiprêtre. Ce souvenir, d'autant plus précieux qu'il contient des cheveux, sera religieusement conservé dans une boîte, ou châsse, déposée dans cette église paroissiale.

Le tombeau, ouvert le 24, à 10 heures 1/2, a été refermé quelques instants après en présence du comte LEONI, du sculpteur GRADENIGO, l'un des députés de la commune, du soussigné et de plusieurs autres personnes du pays.

L'enthousiasme des paysans, leur curiosité pour jouir de la vue de ces précieux restes, et leur vénération pour le célèbre poète, ont été remarquables. Malgré leurs vives instances pour obtenir quelques morceaux de la tunique, on n'a pas cru devoir les leur accorder.

Honneur au comte Leoni, qui a eu la noble idée de faire exécuter la restauration de cet illustre tombeau !

Arqua, 26 mai 1843.

Don GIACOMO SALTARINI,
Archiprêtre d'Arqua.

*

Si l'on consulte certain lexique, qui est la Providence des journalistes à court de copie, voici ce qu'on y relève :

En 1533, François I^{er}, passant par Avignon, voulut voir le tombeau de Laure, dans l'église des frères mineurs : il fut ouvert par ses ordres ; on trouva parmi les ossements un petit coffret, renfermant une médaille de bronze et un parchemin. La médaille offrait le profil d'une femme se cachant pudiquement les seins ; sur le parchemin était écrit un sonnet signé de Pétrarque. Ainsi, cette tombe était bien celle de la femme que le poète avait aimée.

Or, il résulte de l'examen des faits consciencieusement analysés par M. GEBHART, que cette petite histoire, — donnée ici à l'appui de la réalité de l'existence de la Laure de Pétrarque — ne repose sur aucune base sérieuse et ne saurait nullement être invoquée à titre d'argument probant.

Il y aurait dans tout ceci, écrit M. Albert DATROLLES, simple supercherie d'humaniste, et l'auteur de cette ingénieuse comédie serait Maurice Scève, celui-là même qui fut lié avec les poètes de la Pléiade, que louent MAROT et DU BELLAY, et auquel nous devons un recueil de dizains en l'honneur de sa maîtresse, ayant pour titre : *Délie, objet de la plus haute vertu*.

Donc Maurice Scève, érudit passionné, grand lecteur de Pétrarque, sachant François I^{er} de séjour à Avignon, où se trouvait également le pape, se dit qu'il y avait là une occasion inespérée d'attirer l'attention sur lui.

Ayant bien préparé sa petite manifestation, il se présente à l'église des Cordeliers d'Avignon (que la tradition indiquait comme dernière demeure de Laure), se fait ouvrir une des tombes et, en présence de la cour, en retire une petite boîte de plomb renfermant un parchemin et une médaille.

Cette médaille représentait un buste de femme faisant le geste de se découvrir la poitrine, et non point de la cacher, comme le dit Larousse. La

tête était entourée de quatre lettres, et notre érudit lit sans hésitation : « Ci-git ma dame Laure. » Tel est incontestablement, selon lui, le sens de ces signes abréviatifs.

Quant au parchemin, il contenait un sonnet non signé, nous dit Gebhart, et que Maurice Scève a l'effronterie d'attribuer à Pétrarque. Ce sonnet, s'écrit l'excellent professeur de Sorbonne, est une « rimaille de dont pas un mirliton au monde ne voudrait pour sa parure », et il se termine par des vers du plus mauvais goût, et que M. Gebhart qualifie de monstrueux. Le poète, se lamentant sur la mort de sa bien-aimée, dit que désormais tout est fini pour lui et qu'il jette en cette tombe, pêle-mêle avec son attirail d'écrivain, avec son encrier et sa plume, *son bon sens* ! Ce sonnet lamentable suffirait à dévoiler la mystification de notre érudit ; mais en outre, que d'objections détruisant sa prétendue trouvaille ! On sait, par une note marginale trouvée dans l'exemplaire de Virgile possédé par Pétrarque, que Laure mourut le 6 avril 1348 et *fut enterrée à cette même date* dans *la soirée*, alors que Pétrarque voyageait en Italie ; il en apprit la nouvelle à Parme. Comment donc aurait-il pu écrire ce sonnet suffisamment à temps pour être placé dans le cercueil ? Un ami lui aurait rendu ce service ? dira-t-on. Mais il faudrait admettre alors que ce sonnet eût été préparé d'avance ? Puis, comment cet ami aurait-il pu, devant toute la famille réunie, déposer ces gages de la tendresse d'un amant, surtout si l'on admet que Laure était mariée, et mère d'une dizaine d'enfants ! Et la médaille ? à quel moment aurait-elle été frappée ? N'oublions pas que Laure est morte au moment de la fameuse peste dont parle Boccace, dans le prologue du *Décaméron*. On était affolé, chacun redoutait la contagion du mal. Les cimetières regorgeaient, on creusait dans les champs, les morts étaient rapidement ensevelis, et on n'aurait pas permis l'ouverture d'une tombe, fût-ce pour y introduire un sonnet de Pétrarque ! Il y a donc en tout ceci une évidente mystification.

UN PRÉCIEUX DOCUMENT SUR LA MORT DE NAPOLÉON I^e.

*He has this moment
expired*
Arch Arnott

Rec'd at 6 o'clock

Autographe et signature du Dr Arch. ARNOTT, annonçant que NAPOLÉON vient de mourir (à 6 heures), le 5 mai 1821.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Reliques d'Anne d'Autriche ; où se trouvent-elles ? — « Je rentre de Paris, et je viens, tout de go, te poser une question qui, je crois, intéressera les lecteurs de « ta », j'allais dire de « notre » chère *Chronique médicale* :

Qu'est devenu le cœur d'Anne d'Autriche ?

Vendredi dernier, j'étais au Val-de-Grâce, pour voir un officier de mes amis en traitement à l'hôpital militaire. Je n'étais pas revenu au Val depuis le siècle dernier. Parfaitement ; cela ne fait jamais que 27 ans !

Je suis sûr qu'à cette époque, un cicerone m'a montré dans la crypte, sous l'église, derrière une grille aux barreaux verticaux, le cœur de la reine, sur une planche assez obscure, dans une lame de plomb.

Il me semble me rappeler aussi une autre relique, dans une autre lame de plomb, qui aurait été le bras de la Reine, ce bras si beau et dont elle était si fière (probablement pas celui du côté du sein cancéreux). Mais, pour cette seconde relique, je ne puis rien affirmer.

Vendredi donc, je me suis adressé aux gens de l'entrée, et j'ai fini par obtenir cette réponse : « Oui, c'est vrai, mais on a tout enlevé. »

Tu es sur place, magnifiquement placé pour faire une enquête ; fais-la et réponds-moi. »

A mon tour je transmets le desideratum de notre confrère et ami aux dévoués collaborateurs de cette revue.

D^r TAPIÉ DE CÉLEYRAN (Albi).

Une explication physique des pleurs de Notre-Dame des Pleurs. — La secte des flagellants de Bombon était placée sous le vocable de *Notre-Dame des Pleurs*. Il est possible qu'un phénomène physique tout naturel ait servi de point de départ à cette psychose collective.

Si la statue, qui fut réputée émettre des pleurs, est dans une pièce humide, et exposée à un courant d'air froid, il est parfaitement possible que la vapeur d'eau se condense en gouttelettes, ruisseant comme des pleurs le long de la statue, ou simplement tout au long de la face de la statue, si la tête seule est exposée aux phénomènes d'aération déterminant la condensation de la vapeur d'eau en gouttelettes. Il paraît, en effet, que déplacée, la statue ne pleure plus !

D^r SÉVAL (Astaffort, Lot-et-Garonne).

Réponses.

Les enseignes des accoucheuses (XXXI, 150 ; XXXII, 119). — Dans le numéro du 1^{er} mai 1924 de la *Chronique médicale*, le Dr Ch. LEFÈVRE posait les questions suivantes : « Des confrères connaissaient-ils un ouvrage sur les enseignes des accoucheuses ? Pourraient-ils nous renseigner sur les enseignes existantes, ou sur celles qui ont disparu dans les localités où ils exercent ? »

Je ne suis pas en état de répondre à la première de ces questions, mais j'ai lu un ouvrage, dont j'ai malheureusement oublié et le titre et l'auteur, où étaient décrites quelques-unes de ces enseignes. Je les avais notées et je les transcris ici — non point pour le Dr Lefèvre qui, hélas, n'est plus — mais pour les lecteurs de la *Chronique*, qui pourront y trouver le même intérêt que notre regretté confrère.

Les sages-femmes ont eu de tout temps « la spécialité des enseignes équivoques et gaillardes qui faisaient une partie de leur notoriété » (p. 292). Cette affirmation, qui laisse aux chercheurs de documents l'espérance d'une récolte, est corroborée par l'exemple suivant :

Nous citerons ici une... enseigne de sage-femme, et la plus réjouissante de toutes, avec une plaisante inscription :

J'ouvre la porte à tout le monde.

Cette enseigne facétieuse a longtemps amusé les flâneurs du quai Saint-Paul (p. 293).

Et l'auteur de l'ouvrage cite encore un passage du *Petit Dictionnaire* de BALZAC, que je crois devoir reproduire *in extenso* :

La première [sage-femme] qui ne se nommait pas sur son enseigne demeurait rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 23. Cette enseigne représentait une belle accoucheuse très élégante et fort jeune ; puis le papa tout fier de sa progéniture, et le petit frère caressant le nouveau-né. La morale de cette scène intime est exprimée dans ces deux vers, inscrits en tête du tableau :

Grâce à l'art, ô mon fils, enfin tu vois le jour.
Nos vœux sont exaucés, je dois bénir l'amour.

Chez la deuxième sage-femme, Mme Vachée, rue de Buci n° 2, on restait interdit devant une enseigne ainsi décrite par Balzac :

« Cette dame, dit-il, voit s'échapper d'une machine qu'on ne peut mieux comparer qu'à un four, une nuée d'enfants, habillés de costumes des divers états et elle leur adresse ces vers :

Sortez, mes chers enfants, et d'une ardeur commune,
Par des chemins divers courez à la fortune.

Dans le lointain, la déesse elle-même, un pied sur une roue, emblème

de la mobilité, semble inviter à la suivre la foule des jeunes mortels, aux-
quels M^{me} Vachée vient de donner la lumière. Mais des juifs, des usuriers,
des nymphes folâtres les séparent. » P. 334, 335.

Voilà pour le lointain passé.

Le passé d'hier a laissé aux médecins qui ont atteint la quarantaine (ou... la cinquantaine) le souvenir de panonceaux moins pittoresques. Les uns offraient au regard une belle dame, vêtue d'une longue jupe à volants et tenant un bébé dans les bras (il était réservé à la sage-femme de porter le nouveau-né jusqu'aux fonts baptismaux, ce qui lui valait un supplément d'honoraires) ; les autres, une belle dame encore, en grande toilette aussi, mais munie d'un linge, lange ou serviette, dans lequel elle allait recevoir l'enfant ; ou un bébé sortant d'un chou, figuration de la plus banale des naissances miraculeuses, emblème un peu surprenant, puisque, en pareil cas, l'art de la sage-femme est sans objet.

Ces images étaient les plus communes parmi celles que l'on pouvait trouver sur les panonceaux des accoucheuses de l'Hérault. Il en existait une autre, qui était, dit-on, assez répandue ; on pouvait encore la voir à Cette (Hérault), l'an dernier. Elle représentait une main ouverte, à grand axe horizontal, portant un œil dans sa paume. Etait-ce une réminiscence de l'amulette contre le mauvais œil ? Certes pas. Pas davantage la plainte trop justifiée de la sage-femme d'autrefois contre l'ingratitude des clientes. Cette main signifiait tout simplement que l'accoucheuse voyait non seulement avec son œil, mais avec son doigt.

Je n'ai pas connu d'autres sortes de panonceaux dans ma région. Mais j'ai le souvenir d'avoir vu à Montauban, en 1921, des enseignes peintes, qui sont peut-être encore en usage : elles représentaient une aiguière ou un broc, plus ou moins luxueux, parfois même doré. Des confrères du pays pourront nous dire s'ils symbolisaient la propreté de l'accoucheuse, ou celle de l'enfant.

J. HERBER (*Cette*).

Le Cardinal Mercier et la médecine (XXXIII, 85). — Je pense que Mgr MERCIER n'a jamais suivi les cours de CHARCOT, car il ne résidait pas à Paris aux environs des années 80, occupé qu'il était de fonder le séminaire de philosophie à Louvain. L'erreur doit venir de la biographie du cardinal par le Chanoine NOEL, où il est dit :

Nous trouvons, parmi les élèves du célèbre médecin parisien, suivant assidûment ses cours et ses cliniques, un docteur Mercier, qui n'est autre que le chanoine de Malines.

En réalité, il doit s'agir du frère du prélat, le docteur MERCIER, qui vit encore et qui pourrait éclaircir ce point d'histoire.

Ce qui est certain, c'est que le Cardinal s'intéressait vivement

aux questions médicales, qu'il a suivi à Louvain les cours de VAN GEUCHTEN, et qu'il a fait entrer dans son enseignement toute la psycho-physiologie que le néo-thomisme pouvait absorber. Et tout cela a dû faciliter la confusion ci-dessus.

La question posée par la *Chronique médicale*, je l'ai posée moi-même dans l'*Indépendance belge*, en février, mais sans recevoir de réponse.

M. DELCOURT, Dr en philosophie et lettres,
79 Thierde la Fontaine, Liège, Belgique.

Le droit de bourgeoisie, à Boudry (XXXIII, 359). — Je lis dans *La famille de Marat*, du Dr OLIVIER, que Jean MARA se rendit à Boudry (Neuchâtel) et y acquit la bourgeoisie pour la somme de 400 livres faibles. Or, je suis possesseur, par des hasards de succession, de papiers ayant appartenu à un médecin, du nom de PAULET, qui tint une certaine place à la fin du XVIII^e siècle (A. DECHAMBRE lui consacre une demi-page). Et, parmi ces papiers, figurent deux pièces officielles de la ville de Boudry, portant, l'une, naturalisation le 24 septembre 1759, et l'autre, bourgeoisie le 12 avril 1760, pour la somme de 300 livres faibles audit sieur Paulet.

Ce rapprochement me semble d'autant plus extraordinaire, que Paulet, né à Anduze (Gard) en 1740, avait vingt ans au moment de cette intronisation et étudiait la médecine à Montpellier. N'y a-t-il qu'une simple coïncidence ? Ou bien la communauté de Boudry était-elle particulièrement accueillante ? Mais alors, dans quel but pouvait-on s'y faire délivrer des lettres de bourgeoisie ? Je ne vois pas ce qu'un jeune Languedocien, étudiant à Montpellier, et qui devait, sa thèse passée en 1764, s'installer à Paris, y exercer sa vie durant et se retirer, pour y mourir, à Fontainebleau, je ne vois pas, dis-je, ce qu'un tel homme pouvait gagner à se dire sujet du roi de Prusse. Quelqu'un pourra-t-il éclaircir ce mystère ?

Dr RIVIER (*La Croix*, Var).

Est-ce une parente de Marat ? (XXXII, 306). — De 1875 à 1878, à Genève, j'eus souvent l'occasion de rencontrer Jean-Paul MARA (1816-1893), qui était directeur de l'Enregistrement. Il avait conservé l'orthographe espagnole de son nom, mais on le savait descendant (petit-neveu) de MARAT, *l'ami du peuple* ; il n'aimait pas en convenir. Ce fonctionnaire genevois avait pour tante Louise, née en 1806, l'amie du Prince de ROHAN, la fille de Jean-Pierre Mara (1767-1846), donc la nièce du conventionnel.

Dr CART (Paris).

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER

HYPOTENSEUR

Société Prunier et Cie. — R. G. Seine 53, 318

Vocations déterminées par la maladie (XXVII ; XXXI ; XXXII, 282). — « CICERI, à qui l'opéra doit tant de belles décosations, depuis la *Vestale* jusqu'à *Robert le Diable*, rêvait, comme ténor élève du Conservatoire, la renommée et la fortune d'ELLEVIUS, quand, renversé par une voiture, il se releva infirme et, par conséquent, obligé de renoncer au théâtre. Ce qu'un malheureux accident a fait perdre au chanteur, le peintre l'a glorieusement reconquis, et quelques progrès qu'il ait faits, et que puisse faire encore l'art du décorateur, le nom de CICERI restera comme celui du maître initiateur qui a ouvert une voie nouvelle dans laquelle on ne peut aller plus loin qu'il n'a été lui-même, qu'en s'éclairant au flambeau qu'il alluma (1). »

L. R.

Dédicaces singulières (XIX, 45, 674 ; XXI, 411). — Voici le titre et la dédicace d'une petite plaquette de L'ARÉTIN, éditée en 1792 : « *Dubbj amorosi, altri dubbj, e sonetti lussuriosi* di Pietro Are-tino, dedicati al Clero. Edizione più d'ogni altra corretta. — In Roma, MDCCXII. Nella Stamperia Vaticana, con Privilegio di Sira Santità » (sic). Et voici la dédicace : « Agl' Eminentissimi Cardinali, agl' Illustrissimi e Reverendissimi Arcivescovi e Vescovi, alli Cubicularj di Sua Santità, alli Protonotarj Apostolici, a tutto il Clero regolare e secolare, non meno che a tutte le Reverendissime Madri in Christo, — Florindo Rompiculo, stampatore, quest' operetta umilmente dona consacra e dedica. »

Quant à ceux qui, comme le dit M. A. C., « tournent les yeux vers les puissances du ciel », et dédient leurs écrits à Dieu ou aux Saints, ils sont, je crois, extrêmement nombreux. Le R. P. J. St-MENOCIUS, S. J., dédie ses commentaires de la Sainte Ecriture (in-folio, 1679 ; Anvers, Verdussen) à Dieu lui-même ; et la première page de son livre commence ainsi : « *Deo Optimo Maximo Domino Universorum, Auctoris pia et submissa dedicatio.* »

Un ouvrage, intitulé *La Piété envers Jésus-Christ*, et paru à Rouen chez Pierre Ferrand en 1697, est dédié « *A Jésus-Christ Notre-Seigneur* ». D'autres s'adressent moins haut : c'est ainsi qu'en 1848, l'abbé J.-B.-E. PASCAL dédie ses *Institutions de l'Art Chrétien* « *à Saint Luc évangéliste* ». Tout récemment, M. SALOMON REINACH dédiait son *Orpheus (Histoire générale des Religions)* « *A la mémoire de tous les Martyrs* ».

Mais, en somme, ces dédicaces, du genre de celles que cite M. A. C. à la fin de son très intéressant article, sont, je le répète, fort nombreuses, et, par suite, ne peuvent guère être notées comme *singulières*.

PAUL COUSSIN.

(1) *Magasin pittoresque*, 1871, 390.

Revue Biblio-Critique

Histoire.

MARCEL MARION. — *Dictionnaire des Institutions de la France*. Paris, Picard. — CH. SCHMIDT. — *Les sources de l'Histoire de France, depuis 1879, aux Archives nationales*. Paris, Champion. — F. FUNCK-BRENTANO. — *L'Ancien Régime*. Paris, Fayard. — JOSEPH LÉGRAS. *Blaise de Montluc*, Paris, Albin Michel. — C. BARRIÈRE-FLAVY. — *La Chronique criminelle d'une grande province sous Louis XIV*. Editions Occitanie, passage Verdeau, Paris. — F. AUSSARESSES et H. GAUTHIER-VILLARS. — *La vie privée d'un prince allemand au XVIII^e siècle*. Paris, Plon. — F. FUNCK-BRENTANO. — *Les lettres de cachet*. Paris, Hachette. — LÉON LE GRAND. — *Les Sources de l'histoire religieuse de la Révolution*. Paris, H. Champion. — DAUPHIN-MEUNIER. — *Autour de Mirabeau*. Paris, Payot. — ALBERT MATHIEZ. — *Autour de Danton*. Paris, Payot. — PAUL COURTEAULT. — *La Révolution et les théâtres à Bordeaux*. Paris, Perrin. — G. LENOTRE. — *Robespierre et la Mère de Dieu*. Paris, Perrin. — RAOUL ARNAUD. — *Cambon*. Paris, Perrin. — LOUIS VILLAT. — *La Corse de 1768 à 1789 : I. La réduction à l'obéissance. II. Le « Despotisme éclairé » et le don de la Corse à la France*. Besançon, Millot frères. — OCTAVE AUBRY. — *Le roman de Napoléon : Bonaparte et Joséphine*. Paris, A. Fayard. — P. BOUCHARDON. — *La fin tragique du Maréchal Ney*. Paris, Hachette. — LOUIS BARTHOU. — *Le général Hugo (1773-1828)*. Paris, Hachette. — P. DE LA GORCE. — *Louis XVIII*. Paris, Plon. — HENRI D'ALMÉRAS. — *La Vie parisienne sous la République de 1848*. Paris, Albin Michel. — ERNEST DAUDET. — *Journal du comte Rodolphe Apponyi*, t. IV. Paris, Plon. — MAURICE TALMEYR. — *Souvenirs d'avant le déluge (1870-1915)*. Paris, Perrin.

Les travailleurs ne pratiquaient guère que l'ouvrage de CHÉRUET, le *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes de la France*, avant qu'ait paru le livre de M. MARION (chez Picard), qui a trait plus spécialement aux institutions, mais qui comble bien des lacunes.

Depuis Chéruel, combien de documents mis à jour, qu'a pu utiliser son heureux successeur ! Ce sont, en général, des petits articles courts, mais substantiels; et accompagnés d'une bibliographie qui permet de les reprendre avec tous les développements qu'ils comportent. Au bref, travail considérable, mise au point parfaite, indispensable instrument pour quiconque veut s'occuper d'histoire, d'économie politique, etc. ; trop élémentaire sans doute, mais qui, tel qu'il est conçu et exécuté, peut rendre d'indéniables services.

Quiconque aspire au rôle d'historien ne peut négliger la consultation des archives, au grand dépôt de ce genre de documents que connaissent bien les travailleurs. L'opuscule de M. CHARLES SCHMIDT sur *Les Sources de l'Histoire de France depuis 1879 aux Archives Nationales*, publiées chez Champion, leur rendra les plus signalés services, en les orientant dans le labyrinthe dont on a vite la clef quand on y est aidé par MM. les Archivistes, dont la majeure partie, il faut le reconnaître, sont courtois et obligeants,

* * *

On sait ce qu'on entend généralement par *Ancien Régime* : le régime social et politique détruit par la Révolution. Ce qui plaît dans l'ouvrage de F. FUNCK-BRENTANO (Fayard, éd.), c'est son visible souci d'impartialité. Et il y a quelque mérite, quand on sait ses préférences intimes.

L'auteur s'efforce à démontrer que « la révolution a détruit l'ancienne famille française, et, par l'administration, elle a donné à la centralisation la forme qui lui convenait. Donc, réforme familiale et réforme administrative, telle est l'œuvre révolutionnaire, qui a subsisté, parce qu'elle répondait à la transformation des mœurs et à des besoins économiques nouveaux.

Louis XVI, en restant sur le trône, aurait-il réalisé ces deux réformes capitales ? Notre collègue et ami en est persuadé, mais tout le monde ne partage pas son opinion. N'empêche que son livre est un beau livre, une fresque largement brossée, et qui révèle beaucoup de talent d'exposition et de dialectique.

* * *

Il y a, dans l'Histoire, nous y avons souvent insisté, un certain nombre de personnages qui jouissent d'un mauvais renom, qu'ils n'ont pas toujours mérité. Ce sont ceux que nous avons appelés les *damnés* ou les *réprouvés*, que nous avons proposé de grouper dans l'*Enfer de l'Histoire*, d'où peu à peu nous les ferons sortir, lorsque nous serons amené à réviser leur procès, sur pièces nouvelles.

Blaise de Monluc, dont M. Joseph LE GRAS (Albin Michel, édit.), nous expose la vie et l'œuvre, dans une remarquable monographie, appartient à cette catégorie de réprouvés. « Homme de sang », a dit de lui MICHELET, dans une formule par trop synthétique. En réalité, il est de son siècle, de ce farouche seizième siècle qu'ont ensanglanté les guerres de religion, et il supporte le poids de vieilles haines confessionnelles. On ne saurait nier, en tout cas, que le petit gentilhomme devint, par sa propre valeur, un des plus renommés capitaines du monde, et s'il combattit avec acharnement les protestants, c'est qu'il voyait en eux plus des révoltés encouragés par l'or anglais et les armes germaniques, que des

hérétiques. Dans sa vieillesse, il devint d'ailleurs pacifiste, et il ne dépendit pas de lui qu'il ne devançât Henri IV dans son projet de paix universelle. Nous ne ferons qu'un léger reproche à l'auteur, c'est de nous avoir montré surtout le reître, le grand batailleur, et de n'avoir consacré que quelques pages à l'écrivain, dont il vante, certes, les *Commentaires* comme il convient, mais pas aussi longuement que nous l'aurions, pour notre part, souhaité. Quoi qu'il en soit, nous le répétons, c'est un ouvrage de tout premier ordre, et qui fait honneur à celui qui l'a écrit, notre très distingué confrère le Dr J. Le Gras.

* *

Nous ne sommes pas de ceux qui n'ont que dédain pour les travaux conçus et exécutés en province. Toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, nous avons rendu un hommage mérité à ces modestes travailleurs, qui consacrent parfois leur vie entière à une monographie locale, et rendent de si précieux services en éclairant l'histoire générale par l'histoire provinciale. Tel est le cas de M. C. BARRIÈRE-FLAVY, qui vient de publier (aux éditions *Occitanie*, rue Ozenne, 7, à Toulouse), la *Chronique criminelle d'une grande province sous Louis XIV*, et qui nous révèle, sous ce titre, « les drames et les désordres les plus sensationnels du Languedoc, au xvii^e siècle, d'après les archives du Parlement de Toulouse et autres documents inédits.

Il serait peut-être téméraire, d'après cet exposé, de trop sévèrement juger les mœurs de jadis d'après quelques faits isolés, sans les confronter avec les idées et l'état social du temps ; mais il résulte, toutefois, de cette lecture, que nous n'avons pas à regretter de n'avoir pas vécu à cette époque, qui, sous bien des rapports, est loin de rappeler l'âge d'or !

(A suivre.)

— — — — —

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1927.

*Il n'y a qu'une Phosphatine :
La Phosphatine Falières (nom déposé),
aliment inimitable.*

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Hydrologie historique



Lamartine à Luchon (1840).

Par M. le Dr RAYMOND MOLINÉRY (*de Luchon*).

Au début du mois de juillet 1840, un passant aurait pu voir à Toulouse un homme paraissant étranger à la localité, très absorbé par la lecture de l'affiche suivante, apposée sur les murs :

DILIGENCE EN POSTE

Entreprise des Messageries de Toulouse à Bagnères-de-Luchon.

Messieurs les voyageurs et les commerçants sont prévenus qu'à compter du 17 juin 1837, il partira, tous les deux jours, de l'hôtel Vidal, place du Capitole à Toulouse, une diligence en poste et service régulier.

L'entreprise assure d'avance à Messieurs les voyageurs et commerçants qui daigneront l'honorer de leur confiance, qu'ils auront lieu d'être satisfaits de l'élégance, de la solidité, de la commodité des voitures, de la célérité du trajet, des précautions pour le chargement et le déchargement des bagages, de la modération du prix des places, du port des marchandises et de l'honnêteté des employés.

L'entreprise se charge également du transport des paquets, marchandises et finances pour toute la France et l'étranger.

Les bureaux sont établis, à savoir :

A Toulouse, hôtel Vidal, place du Capitole.

Saint-Martory, chez M. Doussa.

Saint-Gaudens, au café du Commerce, chez M. Barthe, père.

A Luchon, chez M. X.

Cette curieuse affiche, de la collection de M. Paul DUPUY, à Toulouse, a été éditée en carte postale par la Maison Labouche. Elle est vraiment intéressante en ce qu'elle nous précise, d'une façon absolument certaine, le mode de locomotion qui, il y a cent ans bientôt, permettait à nos baigneurs de se rendre dans nos stations thermales.

M. de LAMARTINE — car c'était le poète des *Méditations* en personne, le personnage auquel nous venons de faire une brève allusion — se laissa-t-il convaincre par l'éloquence de la rédaction de l'affiche ci-dessus, nous l'ignorons, mais ce qu'il y a de certain, c'est que des lettres inédites que nous publierons plus loin, il ressort qu'à

la date du 17 juillet, l'illustre voyageur se trouvait au milieu de nous depuis quelques jours déjà. En effet, au cours de sa randonnée de Mâcon à Luchon, Lamartine s'était arrêté à Nîmes, où le boulanger REBOUL qui, lui aussi, se piquait de poésie, servit de guide à son éminent collègue, le conduisant aux monuments romains : le passage à Toulouse est donc vraisemblable. On retrouve, dit M. de la MARTINÈRE, la trace du voyageur au château de Pau, à Cauterets, aux Eaux-Bonnes, avant d'arriver à Luchon.

En tout état de cause, il avait fallu quarante-huit heures de fatigue, cahoté sur une route plutôt dure, pour pénétrer enfin dans la terre promise.

Dans les véhicules que l'entreprise des messageries offrait aux touristes ou aux baigneurs (ceux-ci plus nombreux que les seconds en ces lointaines années), le nombre des voyageurs était très restreint. On pouvait compter trois places sur le devant ; à l'intérieur, six places ; la rotonde, située en arrière, comprenait quatre places seulement. Quant à l'impériale, « le bétail humain » y était entassé pêle-mêle avec les chiens et les malles.

A un kilomètre avant d'arriver à Luchon, les voitures publiques et particulières étaient assiégées par des jeunes filles qui, grâce à leur agilité naturelle, grimpait sur les marchepieds, offrant leurs services comme blanchisseuses et repasseuses. D'autres glissaient des cartes de restaurants et d'hôtels. A la descente de la diligence, il fallait soutenir un siège en règle contre ces impitoyables harpies.

L'Hôtel de France, le Lion d'Or, l'Hôtel d'Espagne, l'Hôtel des Voyageurs, l'Hôtel de l'Europe, étaient parmi les mieux achalandés.

Un appartement était offert pour quatre à cinq cents francs par mois. Une chambre, selon l'emplacement, variait de quarante à cent francs, pour le même laps de temps.

Le prix de la pension mensuelle atteignait le chiffre fantastique, pour ce temps-là, de 300 francs par mois, vins fins, café et liqueurs compris.

Un soir, raconte HUREAU de BACHEVILLIER, j'avais été invité à dîner à l'Hôtel Sacaron, alors situé Allée des Barcugnas (ancien quartier de la ville). A 5 heures 3/4, on annonce que le dîner est servi. Seize convives, gens du meilleur monde.

On attaque des huîtres de la Rochelle, arrosées d'un excellent Bordeaux. Puis viennent deux potages : le bouilli, les légumes flanqués de vols-au-vent. Une morue maître d'hôtel et deux plats de fricandeau continuent le repas. En troisième service, deux poulardes farcies accompagnent un civet de lièvre, « aux couennes fondantes ».

On respire en grignotant des hors-d'œuvre, et en attendant une dinde bourrée de marrons et d'olives, un coq de bruyère et deux chapons de Muret. On termina par deux crèmes montées et la salade de saison aux œufs durs.

Moka, liqueurs de marque couronnèrent dignement ce repas de Pantagruel.

On se demande si de pareils festins ont pu jamais exister !... Il est évident que la goutte ne pouvait que guetter nos pères au détour du chemin. LAMARTINE, alors très souffrant, ne se livrait pas, nous l'espérons du moins, à de pareils excès.

Au moment où le poète arrivait à Luchon, l'établissement thermal était loin de pouvoir être comparé à celui que nous admirons aujourd'hui : trente baignoires de marbre et quelques douches en étaient tout l'agencement. Nous avons pu trouver les détails les plus précis dans les 61^e et 62^e livraisons du *Guide pittoresque du voyageur en France*.

A droite du grand bâtiment, un petit pavillon séparé abritait la source Richard, tandis que la source Ferras alimentait les cinq baignoires du pavillon de gauche.

Le rédacteur du *Guide pittoresque* se livre ensuite à des considérations romanesques sur la vie de *flirt* (comme nous dirions aujourd'hui), qui est de mode à Luchon. Que dirait-il maintenant, où la mode « à la garçonne » inquiète singulièrement les bonnes mœurs ?

A quelle heure Lamartine prenait-il son bain ? Il nous est difficile de le préciser ; mais Hureau de Bacheviller, que nous avons eu la bonne fortune de prendre pour guide, inscrit sur son carnet de route que, « croyant être à l'avance, il se levait à 5 heures du matin et gagnait le grand établissement ». Il était déjà encombré de baigneurs qui, depuis deux heures de la nuit, se trempaient ou attendaient avec impatience une baignoire libre.

Certains buvaient aux sources : les uns, se trainant à l'aide de bêquilles ; d'autres, installés dans des chaises à porteur datant du XVIII^e siècle.

Quelques jeunes gens à figure rayonnante de santé, mais en apparence seulement, étaient obligés de doubler la dose des remèdes, « afin d'être remis plus tôt à neuf ».

On sait que Luchon fut, pendant tout le XIX^e siècle, la station « pierre de touche » pour le traitement de la syphilis. L'épreuve des eaux était un dogme.

Or, notre illustre baigneur sortait peu ; d'abord, parce qu'il souffrait d'incessantes « névralgies » ; en second lieu, parce que sa femme, d'origine anglaise, avait surtout des relations avec les Britanniques.

Le poète, après son bain, lisait les gazettes, déjeunait sobrement, puis faisait sa correspondance sous les arbres du grand parc attenant à sa maison.

Grâce à M. de la Martinière, qui a obtenu ce document inédit de la collection de M. AMILHAU, nous avons pu faire photographier cette lettre de Lamartine :

L'heure y suit.

et ce est amicale collègue

le professeur Kirschbiger nous ont données
 à l'ouïe à Baguine s. Luchon que
 lorsque l'après-midi à Toulouse dimain
 plus au midi à la montagne
 apprendre et nous renouvelles
 dans vos belles montagnes. Mais
 si beaux documents que vous adieu
 vous parviennent et nous dire que
 l'en importe mon souvenir
 ce vos bonté et votre admirable
 accueil fait pour beaucoup
 si voudrai que mon pays je suis
 très intéressante pour vous avoir
 occasion de vous le rendre en
 l'heure
 gracieusement. Tous

é' accueilli à Béziers
par M. et Mme le préfet
comme l'acte de la famille a été
malveillé. poésie tragique
contraté contre les langues
et l'esprit des ouvriers
et employés selon vos desirs
j'y ai fait deux tournées
les agrables. Si les espèces
montrent dans de courtes
fréquences telle ou telle
tendue griffon ou renardement
laisse faire l'empêche de Monter
trop haut dans les rangs et
l'assiduité révélée. Les
est devenus au point de non
retour. Si l'assiduité de non
dans un prompt changement
laisse. Cela-ci est trop
différent. Il va à
Toulon, Hyères et en

Si je n'éprouve pas de plaisir
Si mes talents de poète ne me
souffrent pas ou que je n'écris
pas.

Si vous passez par la
route de Lyon donnez nous
quelques jours à point-près
maison.

Adieu monsieur Montebello
et cher collègue, prenez à cœur
mais j'aurai les offres offertes
et conservez moi les vôtres

à la Lamartine.

Lettre inédite de LAMARTINE, écrite de Bagnères-de-Luchon, au destinataire
dont le nom se trouve à la page suivante.

Les relations de Lamartine avec M. Amilhau venaient de ce que
les deux hommes se rencontraient à l'Assemblée législative, dont
tous les deux étaient membres : Lamartine était député de Saône-
et-Loire, tandis que M. Amilhau représentait l'arrondissement de
Saint-Gaudens et la Haute-Garonne.

(A suivre.)

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
4 à 6 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 16 pour un litre



Monseigneur
 amilhan, Septembre 1840
 au Bureau Royal de Paris, à la
 2 - e Rue M Durand à
 St - germain.



Monseigneur
amilhan

La Médecine des Praticiens

La Neurosine Prunier.

La *Neurosine Prunier* est uniquement un phosphoglycérate de chaux chimiquement pur. Insistons tout spécialement sur ce point.

Quelques médecins, étonnés de la rapidité et de la vigueur de son action thérapeutique, nous ont demandé si la *Neurosine Prunier* ne contenait pas un autre élément stimulant, comme la strychnine. Nous leur avons affirmé qu'il n'y avait ni strychnine, ni autre produit excitant, que la *Neurosine Prunier* n'était qu'un glycérophosphate de chaux absolument pur.

Il existe plusieurs sortes de glycérophosphates. Les uns sont tout à fait insolubles. Ils ne s'assimilent donc pas et constituent des corps inertes en thérapeutique. Il est une variété qui se dissout totalement, est complètement assimilable, et dont l'efficacité demeure constante et énergique. C'est cette variété de phosphoglycérate, dont M. PRUNIER, le premier, a donné le mode de préparation, en 1894, qu'il a spécialisé sous le nom de *Neurosine*.

La *Neurosine Prunier* possède une action remarquable dans tous les états morbides qui réclament du phosphore et du calcium.

Dans la prétuberculose, où l'organisme lutte avec quelques chances de succès contre l'infection bacillaire, la *Neurosine Prunier* est d'un puissant secours. Grâce à son acide phosphoglycérique, elle remonte les forces générales, relève l'appétit, arrête l'amaigrissement, stimule le travail de défense. Son calcium joue un rôle protecteur de premier ordre. Il intervient dans l'enkystement, dans l'enveloppement crétacé des tubercules, qui est un mode de guérison naturelle.

Ces effets salutaires se prolongent encore dans la tuberculose confirmée, à condition qu'elle n'ait pas atteint un stade trop avancé.

Dans toutes les asthénies, quelle qu'en soit la provenance, la *Neurosine Prunier* exerce une action éminemment favorable. Les asthénies résultent presque toujours de la perte en phosphore du système nerveux. Leur symptomatologie est très variée : affaiblissement musculaire, diminution de la puissance cérébrale, apathie, émoussement de la volonté, névralgies diverses, déficience des fonctions physiologiques, atonie du cœur et des vaisseaux.

La *Neurosine Prunier* apporte au système nerveux le phosphore qui lui manque. Elle reconstitue les cellules, restaure le tissu nerveux, tonifie les appareils, relève les fonctions, ranime la vitalité organique.

Sous l'action bienfaisante de la *Neurosine Prunier*, toutes les asthénies ne tardent pas à s'amender et à disparaître.

Nos « Instantanés »

par le Dr PIERRE MAUREL (de la Bourboule).

Le Dr Cabanès conférencier.

Ces temps derniers, le Dr CABANÈS fut encore plus en vedette que d'habitude dans les divers milieux parisiens. En plus de son livre, « très calé », sur le *Mal héréditaire*, il se prodigua pour des œuvres de bienfaisance et d'enseignement : à la Sorbonne, à la *Tribune libre des femmes* où, devant des agitations féminines et autres, il se tint, très digne, sur le terrain strictement scientifique ; puis, aux Arts-et-Métiers, où l'on « refusa du monde ». On aurait pu remplir trois amphithéâtres comme celui — déjà très grand — où l'on s'écrasait.....

Prenons à la Sorbonne le rédacteur en chef de la *Chronique médicale*.

La conférence était intitulée : *La pluie et le beau temps, dans leurs rapports avec les événements historiques*. Joli titre, pittoresque à souhait. Nouveau et spécial chatnon dans la série des études remarquables de notre historien.

Bien avant l'ouverture des portes, la foule s'amarre à l'entrée de l'amphithéâtre Richelieu. A 9 heures, il est archibondé, même aux places les moins confortables. Grand public d'intellectuels studieux. Nombre de jeunes filles et de jeunes gens, en plus d'auditeurs d'âges et de sexes divers.

Le conférencier, très exact, fait son entrée, salué tout de suite par des applaudissements très nourris. On sent qu'il est connu et apprécié. Sa serviette sous le bras, il avance, un peu courbé, comme pliant sous le poids de sa prodigieuse documentation. Très à l'aise, il s'installe dans la chaire. On voit que ce « grand curieux de l'histoire » a l'habitude des conférences et du succès.

L'historien se produit aujourd'hui sous un nouveau jour. Il va nous montrer l'influence de la pluie sur les batailles et les émeutes, de la chaleur ou du froid sur les révolutions, les régicides, etc.

Il parle de la direction des vents avec les répercussions, anciennes et modernes (il est toujours très complet), depuis la découverte de l'Amérique, jusqu'à l'aviation et les bombardements de la guerre, ce qui nous valut (après les Allemands !) une section de météorologie militaire. Il nous rappelle la crainte des comètes et des tremblements de terre dans l'histoire, leur influence sur la mentalité générale à certaines époques. Il évoque, en passant, le nez de Cléopâtre, le grain de sable de Cromwell et celui de l'Empereur en 1870, etc... En de jolis tableaux il démontre, par des exemples pertinents et concrets, l'action grande des impondérables et l'importance du facteur physique dans l'histoire, comme il a si bien

montré celle du facteur physiopathologique. Et il ironise joliment, en rappelant combien peu les conducteurs de peuples se préoccupent de tout cela, et du reste... !

Et c'est dit d'une voix forte, qui porte bien, harmonieusement timbrée, avec une pointe d'accent qui relève et fait chanter certains mots. Les *r* vibrent dans la prononciation, très distincte, sans éclats inutiles. C'est le langage du savant, qui voit surtout le « fait sans phrases », mais qui a l'habitude de le bien saisir et de le bien faire comprendre. L'air toujours jeune, avec sa forte moustache noire et les cheveux largement ramenés en arrière, il scande d'un geste sobre de la main et marque d'un léger hochement de tête les passages les plus importants. Il tient en haleine l'auditoire, capté par l'intérêt puissant de cette extrême érudition, cette intuitive observation, cette solide et rare documentation en pathologie historique, aujourd'hui dans les sciences physiques, demain dans d'autres.... C'est un labeur immense (plus de soixante volumes, toute une bibliothèque !) que cette œuvre, où l'on ne sait qu'admirer le plus : une vision des dessous historiques à la MICHELET, une psychologie anecdotique comme dans SAINTE-BEUVE, une recherche de l'ambiance digne de TAINÉ.

On sent que le conférencier, comme l'écrivain, est sûr de lui et de son auditoire, très attentif. Sa puissance de dialectique et son charme opèrent. Tous les mots portent ; la moindre allusion discrètement malicieuse provoque le rire, rare dans cette enceinte ; et tout le monde applaudit chaque fois qu'il apporte une pierre à l'édifice d'une science nouvelle, peu explorée jusqu'alors. Car il en est une sorte de pionnier, comme il le fut dans la série de ses travaux devenus classiques, où il a tant contribué à éclairer l'histoire du point de vue scientifique.

Après la conférence, il y eut quelques projections de divers documents, anciens et récents, dont une série de belles estampes, tirées, pour la plupart, de la riche collection du conférencier. Le maître historien tient à s'appuyer, dans son œuvre essentiellement scientifique, sur le document qui offre, en même temps, un attrait artistique. Et la séance se termine dans les applaudissements, qui consacrent la maîtrise du Dr CABANÈS, et aussi son dévouement, car cette conférence faisait partie d'une série organisée par les « Amis de l'Université » pour les subventions aux laboratoires, aux bibliothèques des Facultés, pour les bourses de voyages, éléments de premier ordre qui doivent aider à notre redressement. Belle autant que bonne œuvre !...

Le mot "Phosphatine" est une marque. Il ne doit pas être pris dans un sens générique. Spécifier la marque déposée Phosphatine Falières, aliment inimitable.

Echos de la « Chronique »

Les femmes vont-elles devenir chauves ?

Depuis que les femmes ont sacrifié leur chevelure, on a constaté que les cheveux sont devenus gras, abominablement gras, nous révèle le Dr LOUIS CHARRON, de Saint-André-de-Cubzac (1).

Telle jeune fille, qui arborait auparavant de charmantes frisures naturelles et des ondulations... se contemple avec désespoir un matin, le visage inondé de ces mèches rebelles, dont les noyés offrent l'exemple le plus typique. Que s'est-il donc passé ?

Il s'est passé que la nouvelle mode a produit la séborrhée chez la femme, alors que, jusqu'à présent, elle était l'apanage, si l'on peut dire, du sexe laid, ceci pour vous consoler, mesdames ! Sans doute, l'immunité du sexe gracieux — pas toujours — n'était pas absolue, mais la séborrhée était plutôt rare chez la femme.

Voici donc, grâce à la mode des cheveux courts, une différence abolie entre les deux sexes : ils deviennent égaux devant le flux séborrhéique.

Qui aurait prédit que la calvitie deviendrait, un jour, une des conquêtes du féminisme ?

Un secret de longévité.

Il y a quelques années, mourait, à l'âge de 109 ans, un savant médecin, nommé Julius van den FISCHWEILER, qui léguait à ses contemporains la recette suivante, à laquelle il attribuait son exceptionnelle longévité.

Tout le secret de celle-ci, et de celle qu'il promettait à qui suivrait ses prescriptions, consistait à prendre, aussi souvent qu'on serait libre de le faire, et, tout au moins pendant le temps consacré au sommeil, la position horizontale, en maintenant sa tête dans la direction du pôle nord et le reste du corps dans une direction aussi rapprochée que possible de celle du méridien. Il résulterait de la persistance de cette attitude, en rapport avec le sens des courants magnétiques qui sillonnent la surface de notre globe, une sorte d'aimantation continue, régulière et normale, de la masse de fer contenue dans notre économie, et par suite l'accroissement notable du principe vital auquel sont soumis tous les phénomènes organiques qui intéressent la conservation de notre existence.

Il est certain que nombreux sont les médecins, et plus nom-

(1) Cf. *Journal de médecine de Bordeaux*, 25 juin 1926.

breux les malades, qui croient que l'orientation du corps, par rapport aux points cardinaux, a une action indéniable sur la qualité du sommeil. Si l'action du champ magnétique n'y est pour rien, ne pourrait-on invoquer, — c'est une hypothèse de M. Charles NORDMANN, l'éminent astronome, — pour expliquer ces phénomènes, les courants induits en nous par courants telluriques qui, en chaque lieu, ont une direction presque constante ?

La question est de celles qui méritent examen.

Laennec, ou Lennec ?

Doit-on prononcer LAENNEC ou LENNEC ? A cet égard, les celtisants sont divisés.

D'après le savant M. GAIDOUZ, le nom du célèbre clinicien devrait se lire LENNEC ; à quoi réplique le non moins savant M. LOTH : « Il est exact que *ae* représente, dans certains documents et dans divers textes bretons, simplement le son français *e* ; mais c'est exceptionnel et variable. Depuis 1582, le nom de LAENNEC a toujours été écrit par *ae*. »

Quoi qu'il en soit, Laennec doit s'écrire sans tréma sur le premier *e*, quoique prétendent certains historiens de la médecine. Il n'y a qu'à confronter ses signatures autographes, dont nous avons donné ici même des fac-similés, d'après les originaux à nous confiés par l'expert le plus autorisé en ces matières, M. NOËL CHARAVAY.

Déluge de verbe et de salive.

Le baron de VITROLLES (*Souvenirs autobiographiques d'un émigré* (1924), p. 13), raconte qu'étant enfant, il assista, à Aix, à une plaidoirie de MIRABEAU contre sa femme. Il se tenait sur le banc des témoins :

J'étais assis, dit-il, précisément au-dessous du fougueux orateur, de telle sorte que je ne pouvais pas tourner la tête pour le regarder sans être couvert de la pluie qui accompagnait ses paroles. Quel baptême, grand Dieu !

Le Père LACORDAIRE, l'illustre prédicateur dominicain, est ainsi dépeint, dans les *Souvenirs* de la baronne du MONTET (1904, p. 463) :

Le Père LACORDAIRE écume très véritablement ; il se forme autour de sa bouche, après ses plus véhémentes périodes, une mousse blanchie et épaisse, qu'il est obligé d'essuyer souvent, et qui se répand autour de la chaire, comme l'écume d'un cheval qui ronge son frein.

Moralité : n'approchez jamais de trop près les orateurs au verbe abondant ; ou... munissez-vous d'un parapluie.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Centenaire de Pinel.

La Société médico-psychologique, désireuse de rendre un pieux hommage à l'illustre médecin de Bicêtre et de la Salpêtrière, et comptant sur l'appui des autres sociétés médicales, a décidé d'organiser une cérémonie commémorative de l'œuvre réformatrice. Elle aura lieu au grand amphithéâtre de la Sorbonne, le lundi 30 mai, à 21 heures, sous la présidence de M. A. FALLIÈRES, ministre du Travail et de l'Hygiène.

Toutes les communications, adhésions, etc., doivent être adressées à M. le Dr Henri COLIN, secrétaire général, 22, rue Gay-Lussac, Paris.

Centenaire de Vulpian.

Les biologistes et les neurologistes, désireux de célébrer cette date, ont décidé de faire coïncider les cérémonies commémoratives de ce centenaire avec leurs réunions annuelles de 1927 ; Réunion plénière de la Société de Biologie et de ses filiales, et VIII^e Réunion neurologique internationale, qui se tiendront à Paris du 27 mai au 2 juin 1927.

Les cérémonies commémoratives du centenaire de la naissance de VULPIAN coïncident non seulement avec les Réunions biologiques et neurologiques annuelles, mais encore avec la célébration du centenaire de la mort de Pinel, organisée par la Société médico-psychologique.

Æsculape.

Grande Revue Mensuelle Illustrée. Lettres et Arts, dans leurs rapports avec les sciences et la médecine. — Abonnement : 35 francs (Etranger : 50 francs). 15, rue Froidevaux, Paris (XVI^e).

Le n° spécial de mars est consacré à : *Estomac, foie et intestin dans l'art, l'histoire et la littérature*. Il est luxueusement présenté, orné d'une centaine de reproductions magnifiques de vieilles gravures, d'œuvres d'art des temps anciens et modernes, riche d'un texte émanant d'écrivains médicaux appréciés et de maîtres autorisés des Facultés. Prix de ce n° exceptionnel : 15 francs.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG.
DIOSÉINE PRUNIER

HYPOTENSEUR

Société Prunier et Cie. — R. C. Seine 53.318

Pinel à l'Académie de médecine.

Nous entendons désigner sous ce titre la fresque qui orne les murs de la salle des Pas-Perdus de l'Académie, et qui représente PINEL faisant tomber les chaînes des aliénés. Nous devons à l'obligeance de notre grand frère, *l'Illustration*, de pouvoir reproduire ici cette remarquable œuvre d'art, due au peintre MULLER, et qui, si elle est moins populaire que la toile, beaucoup plus théâtrale, de TONY ROBERT-FLEURY est certainement plus exacte, quant aux détails.



PINEL, libérant les aliénés de leurs chaînes (1793).

(Fresque de Ch. MULLER, Salle des Pas-Perdus de l'Académie de médecine ; cliché de *l'Illustration*.)

Le Présent dans le Passé.

Le Bicentenaire de Newton.

L'Angleterre n'a pas oublié de commémorer un de ses plus glorieux enfants : les cérémonies du bicentenaire de NEWTON ont eu lieu le 20 mars dernier à Cambridge, où étudia l'illustre astrophysicien.

A cette occasion, notre collaborateur P. NOURY, de Rouen, nous adresse les lignes suivantes, que nous sommes heureux de reproduire :

Newton naquit le 25 décembre 1642, à Woolstrop. Il étudia à Cambridge, qu'il abandonna pour Londres, pendant la peste de 1665-66. Il jouit d'une bonne santé jusqu'à près de 80 ans ; elle commença à s'affaiblir, il fut attaqué de la pierre. Il mourut le 20 mars 1727, à l'âge de 80 ans et 3 mois. Son corps fut transporté à l'abbaye de Westminster. Son inscription tombale se termine par :

*Natus XXV Decemb. A. D. MDCXLII ;
obiiit MARTII XX. MDCCXXVI.*

A cette époque, l'Angleterre, toujours traditionnaliste, n'avait pas encore adopté le calendrier grégorien, datant de 1582 ; elle avait l'année julienne en retard de 11 jours : de plus, pour les actes publics, l'année commençait le 25 mars. Le 20 mars 1727 (vieux style) correspond donc au 31 mars 1727 de notre calendrier actuel.

Newton est surtout connu par la gravitation universelle, mais il avait eu un précurseur dans Hook, dont les suppositions sur la gravitation universelle n'avaient pas eu d'écho.

C'est à Newton que nous devons la connaissance de la nature des couleurs. Avant lui, Descartes faisait consister les couleurs dans une certaine rotation des globules de la lumière ; l'accélération de ce mouvement devait produire le rouge, et le retardement le bleu ou le violet. Cette théorie a quelques points de rapport avec les longueurs d'ondes et les vibrations lumineuses.

Une expérience apprit à Newton que la lumière du soleil était composée de sept couleurs primitives, inégalement réfrangibles. C'est alors qu'il imagina la musique des couleurs, en comparant les sept notes de la musique et les sept couleurs du spectre solaire. Peut-être avait-il eu connaissance qu'autrefois Pythagore avait pensé que la distance de la terre aux planètes correspondait à la longueur des cordes des notes de musique correspondantes.

Cette théorie de l'audition colorée a été reprise il y a quelques années (1).

« Newton, dit Lalande (Montucla, *Hist. des Mathématiques*, t. III, p. 567), a remarqué, en mesurant avec soin les espaces occupés par chacune de ces

(1) *La Chronique médicale* s'en est occupée, elle-même, il y a dix ans (cf. n° du 1^{er} avril 1917, p. 127).

couleurs, qu'ils sont dans les rapports suivants, en commençant par le rouge : $1/9$, $1/16$, $1/10$, $1/9$, $1/16$, $1/16$, $1/9$. Or ces nombres sont ceux qui répondent continuellement aux différences de longueur des cordes qui donneraient les accords *ré-mi*, *mi-fa*, *fa-sol*, *sol-la*, *la-si*, *si-ut*, *ut-ré*, le rouge correspondant à *ré-mi*, l'orangé à *mi-fa*, de sorte qu'il semblerait y avoir une gamme optique comme il y en a une musicale. »

Il discute ensuite sur les tierces, les quartes et les quintes de couleurs.

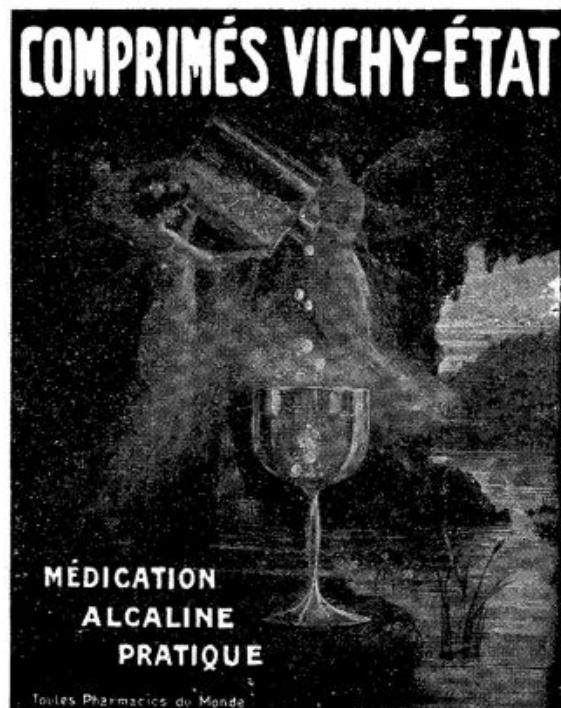
D^r P. NOUAY, *de Rouen*.

Le cinquantenaire d'une découverte.

Le 30 avril, a été posée, sur la maison où mourut CHARLES CROS, une plaque commémorative, rappelant que, cinquante ans auparavant, ce savant méconnu adressait à l'Académie des Sciences un mémoire relatif à un appareil de son invention, qui n'était autre que le phonographe. L'inventeur l'avait baptisé *paléophone*, c'est-à-dire voix du passé. Ce fut un des amis de Cros, l'abbé LENOIR, qui, dans un article publié par la *Semaine du Clergé* du 10 octobre 1877, employa le premier le mot de *phonographe*. A noter que cette gazette était très répandue en Amérique : trois mois plus tard, EDISON annonçait qu'il venait, à son tour, de découvrir... le phonographe ! Il ne put obtenir le brevet de son invention, le dépôt fait à l'Académie des Sciences établissant manifestement la priorité du paléophone, qui, malheureusement, ne fut jamais construit faute d'argent.

L'heure de la réparation sonna, quoique tardive, pour notre génial compatriote, et qui fut presque l'un des nôtres, puisqu'il *avait débuté par des études médicales*. Nous avons eu la grande faveur de publier, il y a 27 ans, une biographie de notre confrère par son frère, le D^r Antoine Cros ; nous ne trouvons que bien peu à y ajouter.

Lequel, de nos lecteurs, ignore que Ch. Cros compte à son actif, outre l'invention du phonographe, celle de la photographie des couleurs ; qu'il est le créateur du monologue ? Ce voyant génial toucha à maintes autres nouveautés, depuis la mécanique cérébrale jusqu'aux moyens de communications avec les planètes, notamment avec la planète Mars. « Je serais heureux, écrivait naguère F. CORPÉE, qu'un homme de science et d'autorité retrouvât — où sont-elles égarées ? dans quelle feuille de chou, dans quelle revue mort-née les repêcherait-on ? — les quelques pages de Ch. Cros, intitulées *Projet de communication interastrale*. » Or, un de nos confrères, le D^r Maurice DUSOLIER, a eu cette bonne fortune de retrouver un exemplaire de cette rareté bibliographique, dont le titre exact est : *Étude sur les moyens de communication avec les planètes*. Ce travail, extrait du *Cosmos* des 7, 14 et 21 août 1869, parut, la même année, en une brochure de 16 pages, aux bureaux de cette revue et chez l'éditeur Gauthier-Villars. Et si vous voulez avoir une idée de la brochure, reportez-vous au résumé substantiel qu'en a donné le D^r Dusolier, dans le journal *le Temps* du 23 septembre 1909.



Doses habituelles :
3 ou 4 " Comprimés " pour un verre d'eau

ANTI-ARTHRITE ÉNERGIQUE
NOVACÉTINE PRUNIER
TOUTES PHARMACIES

La dose habituelle est de 3 cuillerées à café par jour à prendre au moment des repas.



Doses habituelles :

Neurosine granulée. — 3 cuillerées à café par jour.
Neurosine cachets. — 3 cachets par jour.
Neurosine sirop. — 3 cuillerées à bouche par jour.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
HYPOTENSEUR

La dose habituelle est de 3 comprimés par jour à prendre avec une gorgée de liquide au moment des repas.

Ch. Cros est mort en 1888. Il n'eut pas la joie d'assister au triomphe de ses idées (1). C'est le sort de beaucoup d'inventeurs.

J.-K. Huysmans et Arthur Rimbaud.

Peut-être n'a-t-on pas songé à faire le rapprochement : ces jours-ci, on a célébré la mémoire de l'auteur de *Là-Bas* ; les comparaisons faites par des Esseintes, dans *A rebours*, des alcools et des liqueurs avec les divers instruments de musique, rappellent singulièrement le fameux sonnet des voyelles d'ARTHUR RIMBAUD (2). Qu'en juge :

« Chaque liqueur correspondait, selon lui (des Esseintes), comme goût au son d'un instrument. Le curaçao sec, par exemple, à la clarinette, dont le chant est aigre et velouté ; le kummel au hautbois, dont le timbre sonore nasille ; la menthe et l'anisette à la flûte, tout à la fois sucrée et poivrée, piaulante et douce ; tandis que, pour compléter l'orchestre, le kirsch sonne furieusement la trompette ; le gin et le whisky emportent le palais, avec leurs stridents éclats de pistons et de tambours ; l'eau-de-vie de marc fulmine avec les assourdissants vacarmes des tubas, pendant que roulent les coups de tonnerre de la cymbale et de la caisse frappés à tour de bras, dans la peau de la bouche, par les rakis de Chio et les mastics.

« Il pensait aussi que l'assimilation pouvait s'étendre, que des quatuors d'instruments à cordes pouvaient fonctionner sous la voûte palatine, avec le violon représentant la vieille eau-de-vie, fumeuse et fine, aiguë et frêle ; avec l'alto, simulé par le rhum plus robuste, plus ronflant, plus sourd ; avec le vespéro, déchirant et prolongé, mélancolique et caressant comme un violoncelle ; avec la contre-basse, corsée, solide et noire, comme un pur et vieux bitter. On pouvait même, si l'on voulait former un quintette, adjoindre un cinquième instrument, la harpe, qui imitait, par une vraisemblable analogie, la saveur vibrante, la note argentine, détachée et grêle, du cumin sec.

Le passage est curieux, il méritait d'être rappelé.

La Médecine dans l'œuvre de J.-K. Huysmans.

C'est au Dr Etienne LEVRAT (à l'occasion du 20^e anniversaire de la mort du romancier) que revient le mérite d'avoir recherché, dans

(1) Un de nos lecteurs, le Dr Rouanet de Lughan (de Castres), nous réclame « l'historique de tous les médecins qui, par leurs découvertes ou leur valeur personnelle, ont fait progresser les sciences, les arts, et même la littérature ». Et il nous rappelle des noms, outre celui de Ch. Cros, de Branly, de Lumière, sans oublier Papin, en passant par le député pseudo-musulman Grenier, qui demandait, il y a plus de 25 ans, qu'on creusât des tranchées aux frontières, comme en prévision de la Grande Guerre. C'est une étude à laquelle nous songeons depuis bien des années, et nous pouvons annoncer à notre confrère que nous espérons toujours la mener à bonne fin.

(2) Cf. ALBERT CIN, *Récréations littéraires*, Paris, Hachette, 1920.

l'œuvre de J.-K. HUYSMANS, l'empreinte de notre art. Rappelons, en quelques lignes, l'essentiel de son étude.

Dans son roman fameux, *A Rebours*, l'auteur nous présente le principal personnage, des Esseintes, comme le type du névrosé, dans les veines duquel coule un sang altéré par des mariages consanguins. C'est, en même temps qu'un névropathe, un dyspeptique : « alliance d'un état mental et d'un état gastrique, agoraphobie, alternances d'excitation et de dépressions, céphalée en casque, hallucinations auditives et visuelles, spermatorrhée : c'est bien là le tableau clinique d'un grand nerveux. »

Dans *Là-Bas* et dans les *Foules de Lourdes*, se trouvent maintes descriptions médicales. « Des voiturettes arrivent..., charriant des paralytiques blêmes, les lèvres détendues, considérant, on se demande quoi, par terre ; des hydropiques, la tête rejetée en arrière, comme pour ne pas voir l'obsédante panique de leurs ventres enflés ainsi que des bonbonnes ; des ptisques, creux et amers, dont les yeux vernis errent à la ronde ; des cardiaques étouffant, levant, dans leur effort, pour mieux respirer, le cou en l'air. »

Sainte Lydwine de Schiedam est « une étonnante observation, qui débute par la gravelle, continue par une fracture de côté et une pleurésie purulente, pour finir par une péritonite chronique. Après avoir vu, entre temps, surgir des abcès multiples, la peste, et ce fameux *mal des Ardents* dont la véritable modalité nous est inconnue, car les uns en font de la syphilis, d'autres de la lèpre, certains une variété d'érysipèle ; d'autres, enfin, dont Huysmans, une sorte d'ergotisme gangrénous. » Et ce pourrait bien être le romancier qui a raison !

On a relevé, d'autre part, dans Huysmans, nombre d'expressions empruntées au style médical. Ainsi compare-t-il le monde des écrivains à « la pharmacopée homéopathique, qui se sert encore de substances infâmes, de jus de cloportes, de venin de serpent, de suc de hanneton, de sécrétion de putois, et de pus de variole, le tout enrobé dans du sucre de lait, pour en céler la saveur et l'aspect ».

Un chercheur, M. Edmond LECLAIR (1), s'est mis en quête des passages se rapportant à la pharmacie et à la thérapeutique dans l'œuvre du romancier naturaliste. Huysmans ne paraît point avoir aimé les pharmaciens, pas plus que les médecins « Ce sont, a-t-il écrit, les plus voleurs des fournisseurs, comme les relieurs sont les plus inexacts. » Simple boutade, qu'il faut mettre sur le compte de ses aigreurs d'estomac.

Dans *En ménage*, se trouve une longue description d'une étiquette pharmaceutique, que Huysmans commente non sans une malicieuse ironie.

Mais bornons là notre cucillette, que nos collaborateurs compléteront peut-être.

(1) *Bulletin des Sciences pharmacologiques*, janvier 1919, 33 et suivantes.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Un médecin, compositeur d'opéra (XXXII, 14). — L'article, paru dans la *Chronique médicale*, sous le titre : *Médecin, compositeur d'opéra*, et consacré à H. DUPRAT, m'a beaucoup intéressé, bien que les événements auxquels il se rapporte datent d'un demi-siècle et... ne me rajeunissent pas, comme dit l'autre.

En 1874, j'étais à Toulon, modeste médecin à un galon dans le corps de santé de la marine, récemment débarqué de l'escadre et faisant du service à terre.

On parlait beaucoup alors, en ville et dans la marine, de *Pétrarque*, grand opéra en cinq actes, joué avec grand succès l'année précédente à Marseille, et que l'on devait donner cette année même au Grand Théâtre. L'auteur, Hippolyte DUPRAT, docteur en médecine, médecin de 2^e classe de la marine démissionnaire, chevalier de la Légion d'honneur, que je connaissais un peu, passait pour un musicien remarquable. L'ouvrage dont il était l'auteur, paroles et musique, avait été monté avec soin par le directeur, au point de vue artistes, chœur et décors. Les deux principaux sujets, fort ténor, dont j'ai oublié le nom, et forte chanteuse, M^{me} ARNAUD, étaient des sujets d'élite. Après avoir rempli à Marseille les rôles de Pétrarque et de Laure l'année précédente, ils devaient les interpréter à nouveau cette année à Toulon, et à Milan l'année suivante.

La sympathie personnelle dont jouissait M. Duprat, son origine toulonnaise, sa situation d'ancien médecin de marine et sa réputation de musicien émérite avaient créé, autour de l'auteur et de son œuvre, une ambiance extrêmement favorable. Et de fait, la première représentation, à laquelle j'assisai, ainsi d'ailleurs qu'à plusieurs autres, fut, de la part d'un public enthousiaste, un véritable triomphe, comme je n'en ai jamais vu. Bravos, bis, rappels, fleurs, couronnes, ovations au compositeur, rien ne manqua à sa gloire, si éphémère qu'elle ait été.

J'adore la musique, sans être musicien, c'est pourquoi il me serait difficile, techniquement parlant, de dire les défauts et les qualités de cette partition qui représentait, à coup sûr, un labeur considérable.

Il est un proverbe, dont j'ai eu très souvent l'occasion de vérifier la parfaite exactitude : « N'est pas beau ce qui est beau. — Est beau ce qui plaît. » Or, j'avoue en toute sincérité que l'opéra de notre frère H. Duprat m'avait plu énormément.

Aujourd'hui encore, plus d'un demi-siècle après qu'un public en

délire acclamait son opéra, je me rappelle, non sans un certain émoi, une délicieuse invention de la chanteuse :

Au déclin d'un beau jour,
La colombe plaintive
Exhalait son amour ;

puis son grand air :

Oh ! la charmante ivresse !

Et enfin, et surtout, les lamentations de Pétrarque devant la dépouille mortelle de Laure, commençant par ces mots :

Non, tu n'es plus, ton œil glacé,

et se terminant ainsi :

Cruelle mort, tu déchires mon cœur.

Je crois n'avoir jamais rien entendu au théâtre qui m'ait autant ému que ces tragiques accords.

Pétrarque eut, en tout, une quarantaine de représentations, dont 15 à Marseille en 1873, 16 à Toulon en 1874, et une dizaine enfin à Melun, au Théâtre de la Scala, en 1875, où son succès fut moins accentué.

Quelques musiciens, des environs peut-être, ont sans doute contribué à la chute future, ou à l'oubli quasi définitif, mais sûrement immérité, de Pétrarque, en parlant comme je l'ai moi-même entendu, de « réminiscences involontaires »

D^r Ed. SOLLAUD, Médecin principal de la marine en retraite, Ex-médecin-consultant à Vichy.

Bossuet en robe de chambre (XXVIII, 203). — La belle Catherine de MAULÉON qui, en sa jeunesse, connut, au doyenné de Saint-Thomas du Louvre, le fringant sous-diacre Bénigne BOSSUET, fut ardemment aimée de lui, car elle était fort séduisante d'esprit et prenante de corps. Moyennant promesse de mariage, à la charge, de part et d'autre, de le tenir secret, elle consentit à vivre maritalement avec lui. Durant toute la vie du prélat gallican, enclin aux mœurs du clergé protestant, elle fut la souveraine Egérie de son foyer. Ce sont les revendications testimoniales de la belle Catherine, se déclarant sa veuve, qui révélèrent l'union.

Le chanoine historien LEGENDRE, dont les *Mémoires* ont été publiés en 1862, la désigne comme femme de l'évêque de Meaux.

D^r WILLETT (Paris).

Folie et fumigations (XXIX, 93). — J'ai vu en Cochinchine, ces dernières années, un indigène, qui avait été soumis au traitement suivant par le sorcier rebouteux aux bons soins duquel sa

famille l'avait confié. On le suspendait à une poutre de la maison, à l'aide d'un lien enserrant seulement le premier orteil de chaque pied, et on le soumettait aux fumées de plantes odorantes canalisées par une sorte d'entonnoir.

Dès que l'asphyxie était imminente, le guérisseur remettait son malade sur pieds et lui faisait fendre à la tâche une quantité déterminée de bois.

L'opération fut renouvelée plusieurs fois par jour pendant plusieurs jours.

Le traitement fut interrompu par cette circonstance : le malade s'étant trompé fendit de sa hache le crâne de son guérisseur et, par la même occasion, celui de la compagne de ce dernier.

Un renseigné.

L'arrêt facultatif du cœur (XXXIV, 117). — Notre confrère ROSAIME a cité un passage de *la Magie et l'Astrologie* de MAURY, dans la *Chronique* du 1^{er} avril dernier, passage où il est parlé de la curieuse faculté qu'auraient certaines personnes d' « accélérer ou diminuer la circulation » et même, comme le colonel anglais de COLQUHOUN, d'arrêter complètement et temporairement leur cœur. Il en « demeure stupide ».

Or, j'ai eu pendant plusieurs années un camarade d'études médicales, qui commandait non seulement l'accélération ou la diminution de son rythme cardiaque, mais encore sa pression artérielle périphérique, en ce sens que son pouls radial devenait à peine perceptible, quand il le voulait.

Je n'ai jamais ausculté ce camarade pendant les moments où il nous manifestait ce pouvoir, à titre de curiosité physiologique ; mais rien n'empêche de penser que le phénomène se réalisait par l'intermédiaire du cœur. Donc, qu'un Anglais ait été doué du même pouvoir et que, plaisantant à froid selon la manière de sa race, il ait en même temps simulé la mort pendant le court moment nécessaire pour affoler des témoins impressionnables, il n'y a là rien d'inraisemblable.

D^r BATIER (*Strasbourg*).

Une revendication de priorité (XXXII; XXXIII, 286). — La position inclinée, dite de TREDELENBURG, — soi-disant révélée par ce dernier, en 1891, — avait déjà été décrite en 1707 par MORAND, en 1560 par FRANCO, même en 1180 par ROGER (de Palerme), et figurée dans un manuscrit de l'époque. Ouvrez *L'Evolution de la Chirurgie*, du P^r Paul LECÈNE ; à la page 282, vous lirez : « Il est assez amusant de rappeler que cette position renversée du tronc, avec élévation du bassin, était déjà pratiquée au moyen âge par les herniologistes, pour faire rentrer dans l'abdomen les organes qui sortaient par la hernie. »

D^r PAUL FAREZ (*Paris*).

Revue Biblio-Critique

(*Suite et fin.*)

Ce qu'était la *Vie privée d'un prince allemand au XVII^e siècle*. — il s'agit, en l'espèce, de l'électeur palatin, Charles-Louis, — c'est ce que nous exposent MM. F. AUSSARESSES et H. GAUTHIER-VILLARS (le joyeux Willy, historien grave à ses heures, et qui a peut-être méconnu sa véritable vocation). Ce livre, qui se lit à la manière d'un roman, est pourtant basé sur une sérieuse documentation, et plaira surtout par l'agrément du récit, que ne contrarie en rien une constante recherche de la vérité historique.

* * *

M. FUNCK-BRENTANO se plait aux réhabilitations historiques ; cette fois, il se constitue l'avocat d'office des *Lettres de cachet* (Hachette, éd.), qui, à l'entendre, n'auraient pas été un instrument d'oppression entre les mains du pouvoir royal, lequel se serait au contraire efforcé d'en restreindre l'usage. Il reconnaît, toutefois, qu'il y a eu des abus, mais quelle institution humaine en est exempte ? Le plaidoyer est habile, ingénieux ; il faut le lire pour se faire une opinion raisonnée.

* * *

Nous avons parlé, dans un numéro précédent de l'opuscule de M. SCHMIDT sur les *Sources de l'Histoire de France aux Archives nationales* ; celui de M. LÉON LE GRAND est plus spécialement consacré aux *Sources de l'Histoire religieuse de la Révolution* (Paris, H. Champion), et ne rendra pas de moindres services aux érudits et aux laborieux. Ce recueil, ainsi que l'écrit modestement l'auteur, n'a nulle prétention scientifique, c'est un simple guide qui ne vise qu'un but pratique, et qui l'atteint pleinement.

* * *

Tous ceux qui se sont occupés peu ou prou de MIRABEAU connaissent les ouvrages capitaux qui lui ont été consacrés par MM. de LOMÉNIE, LUCAS-MONTIGNY et DAUPHIN-MEUNIER. Celui-ci vient, sous le titre de *Autour de Mirabeau* (Payot, éd.), apporter une nouvelle contribution à l'étude de la psychologie du célèbre tribun.

On ne saurait dire que M. Dauphin-Meunier soit suspect de tendresse à l'égard de son héros ; il n'excuse pas ses torts, mais en les expliquant, il les atténue. C'est plutôt l'homme que l'orateur qui nous est dévoilé, et ce n'est pas pour lui enlever de notre sympathie.

L'éminent préfacier de l'ouvrage que nous analysons, M. LOUIS

BARTHOU, a rendu à l'auteur un hommage que nous contresignons sans hésiter : « Il a la science et la grâce, l'érudition et une simplicité du meilleur aloi, le style clair et alerte, le ton aisé d'un homme dont la compagnie est précieuse. » On ne saurait dire mieux et en termes aussi choisis.

* *

Nul, plus que M. ALBERT MATHIEZ, n'a contribué à nous faire connaître le vrai DANTON. Le nouvel ouvrage qui est publié (chez Payot), sous le titre de : *Autour de Danton*, est une série d'études sur divers personnages, dont les uns sont apparentés au conventionnel par leur genre de vie, comme par leurs attaches personnelles (BAZIRE, FABRE D'EGLANTINE, COURTOIS, etc.) ; d'autres, comme PHILIPPE-EGALITÉ, ont été en relations directes avec lui et sont des témoins importants ; d'autres, enfin, sont des banquiers ou fournisseurs, que leurs affaires mirent en rapport avec Danton et son groupe. Toutes ces études, dont Danton est le protagoniste, contribuent à parfaire cette physionomie troublante, et dont l'éénigme n'est pas encore entièrement déchiffrée.

* *

Il est de constatation banale que le théâtre reflète les mœurs. Il suffit de lire l'ouvrage de M. PAUL COURTEAULT, sur la *Révolution et les Théâtres à Bordeaux* (Perrin, éd.), pour s'en convaincre. On y voit, tour à tour, se refléter sur la scène les derniers jours de l'ancien régime et les débuts de la Révolution. Les pièces patriotiques de circonstance, les effets de la Constitution civile du clergé, s'y répercutent à leur heure. On y note, ensuite, l'agonie de la royauté, le passage de la République à la Terreur, le régime terroriste en action ; enfin, la réaction thermidorienne, les débuts du Directoire et le passage de fructidor à brumaire, pour se terminer à la fameuse journée de Saint-Cloud, qui vit l'avènement de Bonaparte. Quelle plus agréable façon d'apprendre ou de se remémorer l'histoire révolutionnaire, que de suivre un guide aussi instruit et aussi agréable conteur que M. Paul Courteault ! Quelle bonne fortune pour ses lecteurs !

* *

Le nouveau livre de G. LENÔTRE, *Robespierre et la Mère de Dieu*, est plutôt une série d'épisodes qu'un ouvrage proprement dit. Il se lit, comme toutes les productions du même auteur, avec beaucoup d'agrément, et l'on y retrouve les qualités habituelles de conteur et de metteur en scène qui ont fait la réputation de l'historien. On y cherche vainement, par exemple, de quoi s'éclairer sur la psychologie du tribun révolutionnaire, énigme toujours indéchiffrée, mais on y puise quelques traits, qui aideront peut-être un jour à éclairer cette indécise physionomie.

Ajoutons, maintenant, quelques remarques personnelles : les gravures des pages 62, 128, 272, ont été publiées par nous dans diverses publications, que M. G. Lenôtre connaît bien, mais qu'il a sans doute négligé de feuilleter ; il tient ces gravures d'une autre source, et il l'indique : rien de plus correct, sans doute, mais cela lui épargnerait quelques recherches laborieuses de parcourir, même à la hâte, les livres qu'on lui adresse.

* *

M. RAOUL ARNAUD est un disciple de M. G. Lenôtre, il est loin d'en avoir la verve et le sens du pittoresque ! Ses écrits sont toutefois consciencieux, ses livres bien charpentés, et l'on a toujours profit à les lire. Celui que nous avons sous les yeux a trait à CAMBON, et nous apporte, sur la débâcle financière de la Révolution, des précisions qui nous intéressent d'autant plus que la situation actuelle n'est pas sans analogie avec celle qui est évoquée par l'auteur. Quand on lit ces lignes :

Il avait accompli en quarante mois une besogne formidable avec une méthode, un soin, une lucidité dont nul autre que lui n'eût été capable. En vérité, il était parvenu, débrouillant le chaos, à dresser le bilan de la nation comme il s'y était engagé.

On peut se demander, à la lecture de cette citation, si celle-ci s'applique à un personnage vivant à l'époque de la Révolution, ou à un ministre des finances qui serait notre contemporain.

Ceux qui se plaisent aux rapprochements du présent et du passé liront avec intérêt le livre de M. R. Arnaud.

* *

Faut-il rappeler que la Corse fait partie intégrante de l'Empire français depuis le lundi 30 novembre 1789, époque à laquelle fut rendu le décret de l'Assemblée nationale, déclarant cette annexion, et que les habitants de l'île seraient désormais régis par la même Constitution que les autres Français ? Mais il convient d'ajouter que, dès 1768, la Corse entrat dans les cadres de l'administration française par un traité, signé de CHOISEUL, et négocié par ce ministre avec Gênes.

La Corse n'eut pas lieu, d'ailleurs, de regretter sa nouvelle nationalité. « Ce qu'il fallait aux Corse, épisés par une guerre de quarante ans et par la résistance opiniâtre contre Gênes, c'était la paix, la sécurité, la possibilité d'un travail fécond et réparateur ; la domination française leur avait donné, sinon complètement, du moins dans une large mesure, le repos nécessaire, l'ordre, la régularité dans l'administration, bienfaits inestimables, et que depuis longtemps la Corse ignorait. » Nous recommandons, notamment, dans cet ouvrage, qui est le fruit de laborieuses et patientes recherches, le chapitre onzième, qui intéressera tous les hygiénistes. On y verra comment furent organisées en Corse la lutte contre la maladie et la défense sanitaire ; l'hygiène urbaine, les

bureaux de santé, l'utilisation des ressources insulaires (stations d'altitude et eaux thermales, etc.). Création d'un service médical compétent, établissement de cours spéciaux pour les sages-femmes, multiplication du nombre des pharmaciens, assainissement des régions marécageuses, suppression des sépultures dans les églises. On voit, par ce rapide exposé, l'effort véritable fait dans un petit pays par les pouvoirs publics pour son amélioration physique, et qui, du reste, fut couronné d'un plein succès.

Nous allions oublier de nommer l'auteur de ce beau travail, présenté à la Faculté des Lettres comme thèse de doctorat : c'est M. LOUIS VILLAT, professeur à la Faculté de Besançon.

* * *

M. OCTAVE AUBRY est la réincarnation d'ALEXANDRE DUMAS, le père. Comme l'illustre romancier, il fait de l'histoire romanesque, tout en restant à peu près fidèle à la vérité historique. Difficile problème, sans doute, et qu'il résout à merveille. Nous avions de lui une *Marie Walewska*, très vivante ; son *Roman de Napoléon* (c'est-à-dire les amours de Bonaparte et de Joséphine) lui ont donné matière à écrire un nouvel ouvrage, qui ne le cède pas en intérêt au précédent. Il en ressort cette conclusion, que Bonaparte a dû surtout son ascension politique à BARRAS, à CARNOT et à FRÉRON ; et que, sans Joséphine, il eût obtenu le gouvernement de l'armée d'Italie. Nous n'en sommes pas tout à fait aussi sûr que lui.

* * *

Sous ce titre générique : *Récits d'autrefois*, la librairie Hachette publie une série de « reconstitutions vivantes, colorées, émouvantes et pittoresques, des événements les plus attachants du passé ». Elle inaugure la série par la *Fin tragique du Maréchal Ney*, dont M. P. BOUCHARDON s'est constitué le narrateur. Le gouvernement de la Restauration se lavera difficilement de cette tache infamante ; le réquisitoire de M. Bouchardon n'est pas pour atténuer sa responsabilité.

* * *

Même s'il n'était pas le père de notre glorieux poète, le *Général Hugo*, dont M. LOUIS BARTHOU vient de s'instituer l'historiographe le plus averti et le mieux informé qui soit, le général Hugo mériterait sa place dans l'histoire pour avoir été mêlé aux événements pendant près d'un tiers de siècle. Il fut un des héros de l'épopée, bien qu'il n'ait pas son nom inscrit sur l'Arc de l'Etoile : à ce titre, son nom méritait d'être tiré de l'oubli dans lequel il était tombé. Il n'est pas indifférent, non plus, pour comprendre la genèse d'un homme de génie, d'étudier l'ascendance de celui-ci ; en outre, on voit se vérifier la parenté de la névrose et du génie dans le cas de ce malheureux Eugène, frère de Victor, qui devint fou dans les circonstances qu'on a ici même contées. Nous ne pouvons, faute de place, nous étendre

davantage sur cette remarquable monographie, où s'avèrent une fois de plus les qualités d'un homme politique qui s'est improvisé historien, et s'y est tout de suite révélé un maître.

* *

J'aime assez cette phrase, que je détache de la préface du *Louis XVIII*, de M. Pierre de LA GORCE : « Des Bourbons restaurés, on pourrait trouver deux histoires, vraies toutes deux : celle de leurs maladresses, celle de leurs services. » Et l'éminent historien ajoute, avec assez de sens : « Seulement, par leurs maladresses, ils ne nuisirent qu'à eux-mêmes ; par leurs services, ils rendirent force, prestige, crédit, richesse à leur pays vaincu. »

Pour M. de La Gorce, Louis XVIII ne dut son trône ni aux étrangers, ni aux royalistes : le paradoxe est assez osé, mais n'insistons pas.

Le procès et la mort du maréchal Ney ? Ils furent imposés par l'opinion publique. Louis XVIII pouvait-il, devait-il exercer son pouvoir suprême en dépit de la Chambre, de ses ministres, de ses propres amis ? Il lui manquait, c'est nous qui l'ajoutons, pour prendre une décision aussi virile, ce qui précisément... constitue la virilité.

Reconnaissons, néanmoins, que Louis XVIII, sans être un grand roi, — oh ! que non pas ! — maintint l'ordre, la probité, l'économie dans les finances, sut exercer jusqu'à l'excès ses prérogatives royales, porta très haut l'art de régner ; mais, de l'aveu même de son panégyriste, « négligea de développer les libertés qui l'avaient le mieux servi », fut dépourvu du « sens des choses futures. » Tenons-nous en là, mais combien il y aurait à dire encore !

* *

Ah ! les poètes ! méfions-nous d'eux surtout en temps de Révolution. Écoutez ce jugement porté sur un des plus illustres de ces aîdes, LAMARTINE, pour le nommer :

Nul n'a contribué davantage à l'établissement du suffrage universel, à l'asservissement et à l'oppression de l'élite, à la tyrannie des brutes. Nul n'a fait, avec les meilleures intentions du monde, plus de mal à son pays.

Lamartine, il est vrai, racheta en partie ses méfaits, en réprimant l'émeute, en 1848 ; mais combien d'autres, qui n'avaient pas l'excuse de son génie, l'encouragèrent au lieu de la contenir !

Il faut lire, dans l'œuvre de Henri d'ALMÉRAS, *La Vie Parisienne sous la République de 1848* (1), le récit de cette Révolution ; il n'en est pas de plus mouvementé, de plus pittoresque, de plus vivant, mais il y a plus : notre collaborateur, pour donner une narration complète de ces temps troublés, décrit, en maître, le Paris et les Parisiens de cette époque, saisis, comme sur le vif, dans les rues, les promenades, les bals et les concerts ; le théâtre, avec ses pièces de cir-

(1) Librairie Albin Michel, Paris.

constance ; les clubs et sociétés secrètes, les ateliers nationaux, etc. Et comme tout se termine en France par des chansons, voici un couplet de l'une d'elles, consacré au chimiste RASPAIL :

Un jour, voulez-vous protester ?
 Nommez Raspail, chers camarades.
 La médecine doit rester
 En honneur parmi les malades.
 — Pourquoi Raspail, nous dira-t-on ?
 — Pourquoi Raspail ? On le devine.
 Chacun sait que le camphre est bon
 Pour empoisonner la vermine.

Ce n'est ni fort, ni bien méchant.

• •

Le quatrième tome du *Journal du Comte Rodolphe Apponyi*, publiée par ERNEST DAUDET (chez Plon), n'est pas d'un moindre attrait que les trois qui l'ont précédé. Là aussi, on peut glaner maints détails, connus peu ou prou, sur l'émeute de 1848, et qui sont précieux à recueillir. On y recueille, d'autre part, maintes anecdotes. Par exemple, nous y relevons que GANNAL, le fameux embaumeur, s'était ingéré de combattre la tuberculose, rien que cela ! Des poitrinaires « au dernier degré » étaient infailliblement guéris par le chlore, qu'il faisait prendre goutte à goutte (*sic*).

Sur les manies de GUILLAUME IV, roi d'Angleterre, nous ne pouvons que renvoyer au volume ; de même pour celles du prince de KAUNITZ, qui répondait un jour à son médecin, lui faisant observer que la malpropreté dans laquelle il se complaisait était, au plus haut point, antihygiénique : « Exigez tout de moi, je vous l'accorderai volontiers, mais je ne veux point m'user en me frottant, en me brossant, en me lavant enfin ; croyez-moi, docteur, c'est très malsain. Si nos pores sont bouchés, ils se dégageront naturellement par une transpiration abondante. » Et ce dégoûtant personnage vécut, néanmoins, très vieux. Comme quoi l'asepsie... mais consultez plutôt notre collaborateur JUBLEAU.

• •

Sous le titre de *Souvenirs d'avant le déluge (1870-1914)*, M. MAURICE TALMEYR nous conte la naissance d'un régime — la troisième République, — c'est-à-dire la Révolution du 4 septembre, et les événements auxquels il s'est trouvé mêlé entre 1870 et 1914.

Grande ævi spatium ! C'est un témoin, et souvent un acteur, qui fait sa déposition : c'est dire l'importance de son témoignage. Nous nous permettrons de présenter à l'auteur une suggestion, pour une édition prochaine qui ne saurait manquer de se faire : qu'il accompagne la table des matières d'un index des noms cités, cela rendra service aux travailleurs et rehaussera de beaucoup la valeur documentaire de son ouvrage.

C.

(1) Librairie académique Perrin.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

BORDE (LOUIS). — *L'usure*. Aux Editions du Raisin, Dijon, 7 fr. 50, 1925. — VALLÉE (Dr ARTHUR). — *La médecine canadienne française*. Discours prononcé à la séance solennelle d'ouverture du VIII^e Congrès des médecins de langue française à Québec, le 10 septembre 1924. — VINGTRINIER (EMMANUEL). — *La Contre-Révolution, 1^{re} période ; 1789-1791. Tome second*. Editions Emile-Paul frères, Paris, 1925, 15 francs. — VILLIÈRE (ROGER). — *Un hôpital d'autrefois « Les Enfants Rouges »*, Librairie Marcel Vigné, 13, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris, 1925. — *Formulaire Astier 1925*. Librairie du Monde médical, 1925, 30 francs. — MARTIAL (Dr RENÉ). — *Fez religieux, politique, économique et social*. Société de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain, Paris, 1924. — FOSSEYEUR (MARCEL). — *L'organisation hospitalière*. A. Maloine et fils, éditeurs, Paris, 1925. — GAIN (ANDRÉ). — *L'enseignement de l'obstétrique à Nancy pendant la Révolution*. Imprimerie A. Humblot et C^e, Nancy. (Extrait de la *Revue Médicale de l'Est*, du 15 septembre 1924). — BÉZARD (YVONNE). — *L'assistance à Versailles sous l'ancien régime et pendant la Révolution*. Librairie Léon Bernard, 17, rue Hoche, Versailles, 1924. — BABONNEIX (L.). — *L'Hôtel des amoureuses*. A. Maloine et fils, Paris, 1925. — HENRY (RENÉ). — *Témoignage pour les Alsaciens-Lorrains*. Librairie Plon, Paris, 1925, 20 francs. — BOURGEOIS (Dr GEORGES). — *Un Fumacien oublié : le Dr Charles Jacmart, Recteur magnifique de l'Université de Louvain (1773-1849)*. Imprimerie Elie Mazel, Largentière (Ardèche), 1925. — BAUDOUIN (Dr MARCEL). — *Les affections des dents du Dolmen Petit, à Changé en Saint-Piat, près Maintenon (E.-et-L.)*. Editions de la Semaine dentaire, 12, rue de Hanovre, Paris, 1925. — BAUDOUIN (Dr MARCEL) et A. BOULAND. — *Etude de quelques radiographies d'os de l'âge de la Pierre polie*. Editions de la Semaine dentaire, Paris, 1924.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1927.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie
 R. C. Seine N° 53.319



LA CHRONIQUE MÉDICALE

Hydrologie historique

Lamartine à Luchon (1840).

Par M. le Dr RAYMOND MOLINÉRY (*de Luchon*).
(*Suite et fin*) (a)

De Luchon, notre malade fut à Bagnères-de-Bigorre, qui a toujours été la plus athénienne de nos cités thermales pyrénéennes, cité illustrée par les de LA GUTTÈRE, et plus tard, les RAMON et les BORGELLA ; puis M. ADHÉMA, allié à toute l'aristocratie régionale, et qui recevait, dans son salon, la plus brillante société. Nous avons connu M^{me} DUMORET, M^{me} SANSOR, et notre grand ami M.-R.-J. GRIERIER, dont la conversation est un véritable charme...

Lamartine passa dans notre station pyrénéenne quelques jours des plus agréables. Vous lirez de lui, un peu plus loin (p. 199), un billet inédit, mais qui ne rappelle pas sa maladie. *La Chronique médicale* nous demande, nous impose, oserai-je dire, de préciser le diagnostic de la maladie dont souffrit Lamartine et qui le conduisit à Luchon. Sans doute, la lettre citée plus haut parle de névralgies. Le commentaire de M. de la Martinière signale une grande dépression nerveuse, causée par un surmenage intense et des tracas de toute nature. Il nous fallait d'autres détails ; il ne nous restait, en dernière ressource, qu'à rendre visite à notre maître et ami, le Dr CABANÈS, bien certain de trouver chez lui les documents les plus sûrs et, peut-être, les moins connus.

Avec son obligeance coutumière, le Dr Cabanès nous remit l'original du *Journal du Dr Ménière*. Le document était d'importance.

Puisque le dernier ouvrage de M. BARTHOU sur Lamartine, et les articles si documentés de M. le Dr Babonneix, viennent de remettre cet illustre écrivain au premier plan de l'actualité littéraire, nos lecteurs (parmi lesquels tant de Lamartiniers) ne sauraient nous savoir mauvais gré de reproduire des pages que certains ont oubliées, mais qui sont singulièrement vivantes.

A neuf heures, écrit le Dr MÉNIÈRE, la voiture de M. Laretelle nous attendait, J. Janin et moi. Deux beaux chevaux nous mènerent grand train sur la route du Charolais, et à dix heures nous étions au perron du

(a) V. le numéro précédent.

château de Monceaux, qu'habite M. de Lamartine. La maison a une tourture assez princière. Elle est grande, vieille, avec quelques parties modernisées, en somme bien placée dans un charmant pays. Un domestique nous aînonça et bientôt nous fûmes introduits chez Mme de Lamartine, que nous trouvâmes seule. Bonne réception, mais le maître du logis est au lit, où le retient un accès de rhumatisme, plus ou moins goutteux. Après quelques mots échangés, la dame nous mène à l'appartement de son mari et nous voici en présence du dieu.

Nous traversons quelques pièces obscures, des couloirs coupés de petits escaliers : ceux-ci ont une bande de tapis ; et enfin, nous arrivons à une sorte de chambre ayant pour tout meuble une longue table de bois blanc sur laquelle sont rangées en ordre symétrique une centaine de paires de souliers de toutes les formes, les escarpins dominent, et, si je m'en rapporte à mon coup d'œil, le poète n'a pas le pied petit, ni bien régulier. Comme il est goutteux, il aime les chaussures molles et larges.

Le fauteuil du maître est un de ces vastes instruments bas sur pieds, avec son enveloppe de cotonnade à rayes rouges, vaste housse dont le côté droit, celui qui se trouve sous la main de l'écrivain, est largement taché : c'est là que l'écrivain essuie sa plume encombrée d'encre épaisse. Ces lignes sont longues et fortes ; on dirait un coup de sabre porté au hasard, vaste balafre destinée à détruire un obstacle, mouvement énergique d'un homme qui se débarrasse d'une gêne.

Mme de Lamartine a soulevé le rideau qui protégeait son mari contre le jour, et elle nous a présentés l'un après l'autre, nominativement ; la réception a été cordiale et chaude à l'égard de J. Janin, gracieuse et bienveillante pour moi. Nous nous sommes assis auprès du lit et la conversation a roulé tout naturellement sur la maladie qui cloue dans sa chambre le maître de la maison.

J'ai eu la chance de parler médecine avec ce malade et mes façons de penser et de dire m'ont valu un compliment qui m'a flatté, de sorte que la connaissance a dépassé aussitôt les étroites limites d'une présentation.

Mme de Lamartine nous annonça elle-même à son mari. Celui-ci, qui était couché de manière à ne pas nous voir, écarta le rideau qui lui dérobait le jour d'une fenêtre voisine et dit à Janin : « Bonjour, mon cher ami. Je suis heureux de vous voir, mais bien fâché d'être dans l'impossibilité de m'occuper de vous directement. Je suis pris par le pied. J'ai un rhumatisme qui me retient au lit depuis deux jours. Voyez comme cela se trouve, réplique J. Janin ; je vous amène un des meilleurs médecins de Paris, le mien, mon ami, le docteur P. Ménière, et je vous assure qu'il ne voudra pas vous guérir. — Soyez le bienvenu, monsieur le docteur, dit le malade ; mais, hélas ! je ne suis pas curable ; et d'ailleurs, je ne voudrais pas être guéri. » La conversation entamée sur ce sujet, il fut reconnu que le pauvre patient avait eu la goutte il y a vingt-cinq ans et plus, que depuis longues années, il a des retours de cette affection, désignée, plus agréablement, sous le titre de rhumatisme et, mieux encore, sous celui de névralgie. C'EST LE MOT CHOISI PAR Mme DE LAMARTINE Quel que soit le nom, la chose existe, le pied est pris. Il y a douleur, gonflement ; la marche est impossible ; le goutteux est au grand complet. Il faut s'y résigner, et c'est ce que me semble faire très résolument le poète J. Janin, qui est un goutteux de grand style, qui a raconté ses misères, mais il a insisté sur les avantages de cette maladie, qui laisse la tête libre et permet de travailler, d'étudier, de lire, de dicter ; il s'en



LAMARTINE.

félicite si bien qu'il se propose d'écrire l'éloge de la goutte, comme Erasme a fait celui de la folie. M. de Lamartine n'est pas aussi enthousiaste. Cependant il convient que cette maladie préserve de beaucoup d'autres affections. « Dans l'Orient, dit-il, quand un Arabe a son premier accès de goutte, tout le monde vient lui en faire compliment, le féliciter. C'est, comme l'asthme, dit-on, un brevet de longue vie. » J'étais là sur mon terrain ; les malades aiment à parler médecine. Il fut convenu que le grand-père de M. de Lamartine était goutteux, qu'il y avait hérédité.

Le malade boit pour tout médicament une tisane de chendent et de réglisse ; une carafe pleine de coco est sur la table de nuit. Il y a de plus, comme je l'ai dit, une petite tasse à café en porcelaine sans soucoupe, et ce breuvage que j'approuve de toute la hauteur de mon bonnet doctoral est très fréquemment attaqué ; mais la main distraite verse à côté du vase ; celui-ci, pris sans précaution, verse une partie du liquide sur le drap, sur la couverture, sur la chemise, et si l'on joint à ce gribouillage le tabac à priser qui inonde le lit, on aura un coup d'œil peu agréable. Le malade parle beaucoup, d'une bonne voix sonore, un peu grave, bien accentuée et plaisante à écouter. La tête, très relevée sur un oreiller et un gros traversin, est recouverte d'une sorte de réseau brun formant un rudiment de bonnet, une petite calotte en tricot de soie, je crois, laissant échapper quelques mèches de cheveux gris. Les tempes sont creuses, les sourcils bien arqués, grisonnantes, l'œil beau, en amande, doux, le regard assez ferme et droit. Le nez est assez grand, bien fait, droit, mince et un peu busqué. Les narines sont peu ouvertes, mais échancrees entre le lobule et l'aile du nez. Ajoutons que le tout est barbouillé de tabac. Le linge de corps est peu soigné. On entrevoit un énorme gilet de laine, couvrant mal la poitrine débraillée. La main est grande, mais belle. Elle est armée d'une cravache, nous avons dit pourquoi.

Dans ces modestes *Esquisses d'hydrologie historique*, que depuis bientôt quinze ans nous avons poursuivies, nous avons essayé, tout en faisant des diagnostics rétrospectifs, d'étudier comment nos pères utilisaient les eaux thermales, et comment, des observations des maladies qu'ils y soignaient, il est possible de déduire leur technique hydrologique.

Le duc du Maine à Barèges ; Madame des Ursins à Bagnères-de-Bigorre ; Maine de Biran à Cauterets ; la duchesse d'Angoulême à Saint-Sauveur ; le maréchal de Richelieu, Lamartine, le Prince Impérial à Luchon,... grands seigneurs, nobles dames, clientes illustres de nos villes d'eaux pyrénéennes, auprès de vous notre science est un plaisir ; j'ai voulu le faire partager à nos lecteurs.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie
 R. C. Seine N° 53.319

Y only vous chez
collègue Venio
dans laurason
avez vous ayoaché ?
est boire en famille
au gout de ven
a Laurason ?

Lamartine

Billet autographe de LAMARTINE.

Collection du Dr R. MOLINÉRY.)

La Médecine des Praticiens

Action thérapeutique des Comprimés Vichy-État.

Les Comprimés *Vichy-État* sont fabriqués avec les sels mêmes que la Compagnie fermière extrait de ses sources, connues du monde entier, par le procédé que nous avons déjà décrit. Ils renferment donc tous les principes minéraux inclus dans ces eaux, et dans les proportions mêmes où la nature les y a associés.

On comprend dès lors que leur action thérapeutique se rapproche de celle des eaux de Vichy. Elle s'exerce efficacement dans tous les états morbides généraux qui relèvent de la médication alcaline. Enumérons-les rapidement.

Les dyspepsies, qu'elles s'accompagnent d'hyperacidité avec tous les troubles que celle-ci détermine : aigreurs, brûlures, douleurs, catarrhe gastrique ; ou qu'elles soient liées à l'hypothénie avec flatulences, atonies et même dilatation de l'estomac ;

La dyspepsie gastro-intestinale, avec alternatives de diarrhée et de constipation, les entérites simples ou muco-membraneuses, les engorgements du cæcum ;

Toutes les affections du foie : congestion par infection ou intoxication, paludisme, grippe, arthritisme ou alcoolisme ; lithiasse biliaire, calculs, coliques hépatiques, ictere, catarrhe des voies biliaires, cholémie familiale, diabète, cirrhose ;

La gravelle urique elle-même, avec tous les accidents qui en décourent ; les états uricémiques, rhumatisme et goutte chroniques ;

Toutes ces maladies, qui réclament le traitement alcalin, tirent grand profit de l'usage des Comprimés *Vichy-État*. L'effervescence de ces derniers communique au liquide qui les tient dissous les bienfaits du gaz carbonique ; stimulation de la sécrétion gastrique, augmentation de l'appétit, accélération du travail digestif, excitation des mouvements de l'estomac et de l'intestin.

La marque *Vichy-État* donne aux médecins la garantie que les Comprimés *Vichy-État* renferment bien tous les éléments des eaux. Il faut donc se garder de les confondre avec des produits soi-disant similaires, qui ne présentent pas cette garantie.

Parmi les avantages particuliers des Comprimés *Vichy-État*, mentionnons :

1° La facilité de leur transport. Le flacon de comprimés, d'un volume très réduit, n'est pas encombrant ; il peut être transporté sans aucune difficulté, même en voyage ;

2° Son prix modique, qui le met à la portée de toutes les bourses. Par ce temps de vie chère, c'est un avantage qui n'est pas à dédaigner.

Echos de la « Chronique »

Le hibou, oiseau de malheur.

Dans un précédent numéro (1), nous rapportions une anecdote sur le « hibou, oiseau de mauvais présage ». En voici une autre, de même espèce, qui eut pour scène la salle à manger des Tuilleries, en 1870.

Un soir de l'hiver de 1870 une certaine émotion des maîtres d'hôtel et des valets de pied attira l'attention de l'empereur vers la fenêtre. Il aperçut, et tous les assistants virent avec lui, un hibou perché sur l'appui extérieur de la croisée. Ses gros yeux ronds, fixes, illuminés par le reflet des clartés de la salle semblaient darder un regard de mauvais augure sur les convives. C'était le moment où la rumeur des émeutes et mille sombres prévisions, flottant dans l'atmosphère politique, attristaient les soirées des Tuilleries.

Le mot d'oiseau de malheur fut prononcé. Un courtisan lettré fit remarquer que le hibou était l'oiseau de la sagesse, le favori de Minerve, et que sa venue était un bon présage. L'empereur accepta en souriant l'explication tirée du grec, donna tout haut l'ordre de ne pas chasser le hibou, et pensa peut-être en lui-même qu'il serait à propos de l'appeler au conseil. Le lendemain, au milieu du dîner, une voix remarqua que le hibou était revenu. Tous les regards se portèrent vers la fenêtre. Il n'y avait plus un hibou, mais une douzaine de hiboux le père, la mère et les petits, rangés par ordre de taille. Chacun s'attendrit sur ce retour et sur la charmante famille.

Sur un mot de l'empereur un chambellan se précipita pour leur donner à manger. Que de précautions en ouvrant la double fenêtre ! S'ils allaient s'envoler ! Ils n'avaient garde !.. C'étaient des pensionnaires empaillés du Muséum d'histoire naturelle, que l'empereur avait fait emprunter dans la journée, pour préparer une petite mystification à sa cour.

Voiture, précurseur de Pascal.

La fameuse phrase, si souvent citée, du grain de sable dans la vessie de CROMWELL, PASCAL l'aurait-il empruntée, au moins quant au fond même, à VOITURE ? C'est ce que nous nous sommes un instant demandé, en retrouvant cette lettre du poète à son ami CHAUBEBONNE, et que nous fit connaître M. EMILE MAGNE :

Préparez-vous donc Monsieur, à me voir quasi aussi philosophe que vous et imaginez-vous combien doit avoir profité un homme qui, durant sept mois n'a fait autre chose que d'étudier ou d'être malade. Que s'il est vrai qu'une des principales fins de la philosophie est le mépris de la vie il n'y a pas de si bon maître que la colique, et Socrate ni PLATON ne persuadent pas si puissamment ; elle m'a donné une leçon de dix-sept jours dont il me souviendra longtemps et m'a fait considérer beaucoup de fois combien nous sommes faibles, puisqu'il ne faut que trois grains de sable pour nous abattre.

(1). Cf. *Chr. méd.*, 1^{er} décembre 1926, 364.

Echos de Partout

La couronne de fer thérapeutique. — Le Dr de ALCADE, de Madrid, a montré, à un récent Congrès d'histoire de la Médecine, une couronne de fer, dont on avait coutume de se servir au moyen âge, depuis les croisades, pour guérir certaines maladies de la tête, la méningite, etc. Il l'a découverte dans un couvent d'Espagne, où elle était conservée depuis des siècles. Elle se compose de deux ou trois cercles concentriques, surmontés de deux branches, à l'intersection desquelles est placée une croix. Le nombre des trous de la couronne était symbolique.

Cette relique vient probablement d'Orient, de Saint-Jean-de-Jérusalem. Le Dr WICKERSHEIMER fit remarquer, à cette occasion, que cette manière de guérir a été en usage dans plusieurs pays, et qu'au Congrès d'Aavers, on a présenté une couronne similaire de saint Henri, qu'on appliquait, au moyen âge, aux personnes atteintes d'épilepsie ou de maladies mentales. Le saint Jean invoqué n'est pas saint Jean l'Évangéliste, mais saint Jean-Baptiste, parce qu'il fut décapité. On conservait la relique du chef de saint Jean à Anvers, où elle attirait de nombreux pèlerins. Le Dr de ALCADE répondit que, dans l'exemple qu'il présentait, il s'agit bien de saint Jean de Jérusalem, à cause de la forme particulière de la croix. Il est vrai que, dans ce culte, on confondait quelquefois les deux saints.

(*L'Informateur médical.*)

Un nouveau sérum. — De New-York, on mande à la *Presse associée* :

Le professeur LEGIARDI LAURA, autrefois assistant de Cesare LOMBROSO, a découvert un sérum pour réduire la pression du sang et même la ramener à la normale. Ce sérum, qu'il appelle « hypotensine », est extrait des chevaux. Le professeur Laura en a fait l'analyse devant les membres de l'Association médicale de New-York.

Tous les malades sur lesquels il l'a essayé avaient plus de soixante ans. En plus d'une forte pression du sang, ils souffraient tous d'autres maladies. Ce sérum peut être employé sans danger, aussi souvent qu'on le veut, sans modifier la diète ou les habitudes et le milieu du malade. Les statistiques des Compagnies d'assurances prouvent que près de 2 000 000 de personnes, aux Etats Unis, souffrent d'une trop grande pression du sang. Les médecins de l'hôpital Sea-view confirment les déclarations du professeur.

(*La Presse associée.*)

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 16 pour un litre.

La "Chronique" par tous et pour tous

Le grand-père de Paul Bert, « fesseur » du célèbre chirurgien Roux.

Simon BOYER, grand-père maternel de PAUL BERT, était *fesseur* au collège des Jacobins, à Auxerre. Habitué à voir l'espèce humaine par le vilain côté, il ne fut pas effrayé par le *sans-culottisme*.

C'était lui, dit *l'Almanach administratif, historique et statistique de l'Yonne* (année 1881), qui était chargé d'appliquer à certaine place, que la décence nous défend de nommer, les punitions corporelles infligées aux élèves, et il s'en trouvait parmi eux de l'âge de vingt ans. Chaque correction rapportait douze sous au sieur Boyer, qui allait aussi en ville exercer ses *touchantes* fonctions. Les revenus de cet emploi furent sans doute, pour lui, d'un bon rapport, puisqu'il put faire l'acquisition d'un immeuble aussi important que celui des Jacobins. Il me souvient d'avoir vu M. Roux, chirurgien à Auxerre, amener son fils dans la classe de M. Amé, pour lui faire infliger la susdite correction, et, avant d'être à genoux, lui mettre dans la main une pièce de douze sous (système duodécimal) que, tout pleurant et encore agenouillé l'écolier corrigé remit à son tour au cinglant officiel. Cet écolier est devenu le célèbre chirurgien Roux, membre de l'Académie des Sciences.

P. c. c. : E. AUDARD.

A propos du traitement de la tuberculose par le séjour dans une étable.

La vicomtesse de POLASTRON, née Marie-Louise-Françoise d'ESPARBÈS de LUSSAN (19 octobre 1764-27 mars 1804), fille de Louis-François, comte d'ESPARBÈS de LUSSAN, maréchal de camp, colonel de Soissonnais, Piémont, et de Marie-Catherine-Julie RINGEOT, mariée, encore jeune et presque malgré elle, au vicomte de POLASTRON, colonel commandant en second Dauphiné-cavalerie, maréchal de camp, gouverneur de Bayonne, et frère de la duchesse de POLIGNAC, fut nommée dame du palais de la reine MARIE-ANTOINETTE, devint la favorite du comte d'Artois, qui l'emmena partout avec lui pendant l'émigration.

Sous le ciel brumeux d'Ecosse et de l'Angleterre, M^{me} de POLASTRON, dont la santé avait toujours été très délicate, déperissait depuis déjà longtemps. Les malaises, les crachements de sang se multipliaient et devenaient chaque jour plus alarmants. Son amie, la marquise de LAGE de VOLUDE, fut appelée près d'elle en janvier 1804.

Dans une lettre à M^{me} DE GINESTOUS, en novembre 1804, elle s'exprime ainsi, au sujet d'un traitement auquel fut soumise la vicomtesse de Polastron :

J'ai eu un moment d'espoir trois jours après que l'étable où on devait la soigner fut installée ; mais qu'il a été court ! (*La Marquise de Lage de Volude*, par la comtesse de REINACH-FOUSSEMAIGNE, p. 222.)

D^r J. B. (Paris).

Vieux-Neuf Médical

L'irrigation continue des plaies, en 1836.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de signaler aux lecteurs de la *Chronique médicale* que, dès 1836, le célèbre Dr CABARRUS appliqua à E. de GIRARDIN, blessé à la jambe, l'irrigation continue.

E. de Girardin, en effet, au cours du duel avec ARMAND CARREL, qui coûta la vie à celui-ci, fut lui-même blessé, et voici dans quels termes ARSENE HOUSSAYE mentionne le traitement en question :

Heureusement que Cabarrus était un de ses médecins. Quel que fût le péril, il voulut que Girardin gardât sa jambe. Il organisa dans son lit une fontaine jaillissante, qui jetait de l'eau glacée sur la blessure. Girardin fut sauvé. (A. H., *Confessions*, t. II, p. 219.)

Mais je ne vous apprendrai pas que l'authenticité des faits rapportés par Arsène Houssaye ne doit généralement pas être acceptée sans réserves... D^r Flavien BONNET-ROY (*Paris*).

De quand datent les abcès de fixation ?

Dès 1866 ou 1867, nous conte le Dr HAMON, on provoqua un abcès de fixation chez le père de notre confrère, atteint de sciatique. « Après avoir essayé tous les révulsifs : vésicatoires, huile de crotton, huile de cajeput, chaux vive, flagellation aux orties, raies de feu avec des cautères pour chevaux (*sic*), le médecin lui fit une injection d'eau salée dans la cuisse avec la seringue de Pravaz : il en résulta un bel abcès... »

On ne se servait pas alors d'essence de térébenthine, on se contentait de l'eau du robinet, et on prenait le sel dans le pot de la cuisine ; on ne lavait ni les verres, ni l'aiguille, ni les mains de l'opérateur, ni la peau de l'opéré : on était sûr du résultat. Et pourtant, celui qui opérait n'était pas le premier venu ; c'était un ancien interne de PAUL BROCA !

Le premier vaisseau-hôpital.

Sous Louis XIV, en 1674, un règlement édicta qu'un vaisseau-hôpital serait attaché à chaque division navale, pour recueillir les infirmes et les blessés ; mais les flottes de BRÉZÉ, dès 1640, et de BEAUFORT, dès 1669, en étaient déjà pourvues (1).

(1) BIBL. NAT., Français 8022, fol. 33 ; cf. Dr E.-T. HAMY, *Notice pour servir à l'histoire des débuts de la médecine navale en France* (extrait du *Bulletin de la Société française de l'histoire de la médecine*, 1902) ; cités par Ch. de la Roncière, *Un grand ministre de la marine : Colbert* (note de la page 147).

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Un cas de symbolisme Marial, peu banal. — C'est celui que l'on peut observer dans une des vallées pyrénéennes, celle du Lavedan, la plus belle peut-être, à l'abbatiale de Saint-Savin, entre Argeles et Pierrefitte, où s'amorcent les deux routes de Cauterets et de Luz-Saint-Sauveur.

Le bourg de Saint-Savin, juché sur un contrefort de l'Escorne-Crabe, constitue une sorte de balcon naturel, d'où l'on jouit d'un magnifique panorama sur la vallée du gave de Pau et le Dabatague. Quant à l'église elle-même, des x^e, xi^e et xiv^e siècles, elle est un sujet de grand intérêt pour l'archéologue et même le simple touriste. Dans la sacristie, parmi les pièces qui constituent un petit musée religieux, se trouvent trois madones en bois sculpté. L'une, du xi^e siècle, est en mauvais état, et fort fruste par ailleurs. Mais une autre, du xii^e siècle, est intacte et l'œil est frappé par l'inégalité très marquée des membres supérieurs. Le droit, déjà plus long que son congénère, se termine par une main vraiment *difforme*, rappelant la *main succulente* de la syringomyélie, ou celle *en battoir* de l'acromégalie, par la masse de son hypertrophie et ses doigts en boudin. Cette statue provient d'une ancienne église (Ste-Catèrè), distante de 2 kilomètres du bourg. Et il faut croire que la constance de ce symbolisme se perpétua durant des siècles, car une troisième statue, au même musée, celle-là du xvii^e siècle, et qui provient de la Piétat (chapelle à 1.500 mètres de Saint-Savin), présente la même difformité, mais avec une correction dans le modelage et un coloris de couleur chair qui en fait quelque chose de monstrueux. A noter qu'on retrouve, aux deux statues, les mêmes caractères dans la main droite de l'Enfant Jésus.

L'érudit curé de Saint-Savin, à qui nous marquions notre étonnement, nous en a donné l'hypothèse suivante : la main droite, d'après les Pères de l'Eglise, symbolise la bonté ; de là, à en montrer l'immensité, chez la Vierge et son Fils, il n'y avait, pour la traduire, qu'un moyen d'exécution : exagérer fortement les dimensions de la main droite et du bras correspondant, chez l'un comme chez l'autre. Nous nous rangerions volontiers à cette explication... faute d'en trouver une plus satisfaisante. Un de nos érudits frères pourrait-il la confirmer ou l'infirmer ? Pourrait-il nous dire s'il en connaît d'autres exemplaires, soit sur le versant espagnol des Pyrénées, soit dans le reste de la France ?

Dr BRUYELLE (Paris).

Gouttes d'Angleterre. — Dans ses *Mémoires*, SAINT-SIMON, parlant de la maladie de son beau-père, le maréchal de LORGES, s'exprime ainsi :

Il fut à la dernière extrémité, tellement que les médecins qu'on avait fait venir de Strasbourg, désespérant entièrement de lui, je pris sur moi de lui faire prendre des gouttes d'Angleterre. on lui en donna cent trente en trois prises ; celles qu'on mit dans du bouillon n'eurent aucun effet, les autres dans du vin d'Espagne réussirent. Il est surprenant qu'un remède aussi spiritueux, et qui n'a rien de purgatif, ait mis ceux qui avaient été donnés en si grand mouvement, et qui, depuis plus de vingt-quatre heures qu'on les donnait, n'avaient eu aucun effet. L'opération fut douce, mais prodigieuse par bas. La connaissance revint, et peu à peu le pourpre parut partout. Cette opération fut son salut, mais non la fin de sa maladie.

Quelle était la composition de ces gouttes ? J. B.

Chateaubriand était-il bossu ? — L'allégation a été plusieurs fois soutenue ; nous ne rappellerons que ce passage d'un ouvrage, plus ou moins apocryphe, mais dont on n'a pas le droit de suspecter entièrement la véracité.

L'auteur (ou les auteurs) des *Mémoires d'une femme de qualité sous Louis XVIII* (t. I, 309-310) écrit ces lignes :

... Sa tournure est presque bourgeoise ; il a des épaules un peu inégales ; mais je n'y avais pas fait attention, le voyant toujours à travers la beauté de son style, jusqu'à ce que je lusse ce singulier éloge des bossus qu'il a introduit dans la *Vie du Duc de Berry*, où il nous dit que les épaules du prince étaient un peu élevées, ainsi que dans toutes les grandes races militaires ...

D'autres écrivains ou mémorialistes ont ils signalé cette infirmité de l'écrivain d'*Atala* ? Nous demandons, avant tout, des textes, et non des ouï-dire. NESCIO.

Un personnage de Balzac à identifier. — Dans les *Illusions perdues*, BALZAC met en scène une certaine *Mademoiselle de Maupin*, qu'il traite, d'ailleurs, de « célèbre hermaphrodite littéraire ». A-t-il voulu faire revivre la *Mademoiselle de Maupin* du roman de Th. GAUTIER, qui a romancé l'aventure de la d'AUBIGNY, la célèbre contre-alto du XVIII^e siècle, avec le comte d'ALBERT ?

L. E.

Pourquoi le daltonisme et le bégaiement sont-ils fort rares chez la femme ? D^r E. M.

Une eau miraculeuse. — Qu'y a-t-il de vrai dans cette lettre de M. de TOURNON (1725), au sujet de certaine eau minérale de l'île de Malte, qui fait de vrais miracles ?

Le marquis de Sépeulles est guéri d'une maladie qui a pendant 15 ans résisté aux plus habiles médecins... Les chevaliers ont coutume de boire cette eau glacée en été, au lieu de vin, tout à fait abandonné...

D^r E. MONIN.

Réponses.

Adrien-Simon Boy, Chirurgien en chef de l'Armee de Rhin et Moselle pendant la Révolution, auteur de l'Hymne patriotique : *Veillons au salut de l'Empire* (1768-1795) (XXXIII, 281 ; XXXIV, 24). — Adrien-Simon Boy naquit à Champlitte, dans la maison actuelle de la famille Simonet, le 5 janvier 1768. Son père, médecin particulier du marquis de Toulongeon, était chirurgien-major de l'hôpital militaire et royal de la ville ; il eut une certaine notoriété comme président du conseil des Echevins pendant dix ans, de 1775 à 1786, et comme auteur d'un traité sur *l'Art des accouchements*.

Après de solides études au collège des Pères Augustins de Champlitte, qui était alors particulièrement réputé, le jeune Boy vint à Paris pour y faire sa médecine et, en 1786, il y obtenait la première médaille d'argent à l'Ecole pratique de chirurgie.

Poussé par son père vers la médecine militaire, enthousiasmé par les idées nouvelles que faisait germer la Révolution, l'un des premiers, Boy fut debout, quand la Patrie fut proclamée en danger. En 1792, il était chirurgien sous-aide-major aux hôpitaux ambulants de l'armée du Rhin ; en 1793, il était nommé chirurgien aide-major ; en 1794, chirurgien-major ; et, en 1795, il mourait au quartier général d'Alzey, chirurgien en chef de l'une des divisions de l'armée de Rhin et Moselle, épuisé par les fatigues de la campagne et laissant parmi les troupes le souvenir d'un intrépide soldat, d'un homme de bien et d'un ardent patriote.

Boy a laissé un petit traité de chirurgie de guerre, intitulé : *Quelques réflexions sur le traitement des armes à feu*. Résultat de l'expérience acquise sur les champs de bataille, ce travail fut, pour les chirurgiens de l'époque, un guide précieux ; par ordre du commissaire des guerres, il eut les honneurs de l'impression officielle et fut distribué à tous les hôpitaux de l'armée du Rhin.

Mais ce qui devait surtout préserver de l'oubli le nom de Boy, ce n'est ni son talent de chirurgien, ni sa bravoure, ni son intégrité, ni sa valeur personnelle ; c'est son patriotisme exalté et l'ardente foi révolutionnaire qui guidèrent alors tous ses actes et lui inspirèrent l'hymne républicain : *Veillons au salut de l'Empire*, dont la vogue fut immense, parfois plus grande que celle du *Ça ira* ou de la *Carmagnole*, et aussi populaire que la *Marseillaise* ou le *Chant du Départ*.

C'est à Strasbourg, vers la fin de 1791, que Boy composa son hymne, dans la même ville, par conséquent, où ROUGET DE L'ISLE, Franc-Comtois, lui aussi, conçut l'immortelle *Marseillaise* et quelques mois avant lui. Très répandu alors dans les clubs révolutionnaires de la grande cité alsacienne, il en était l'un des orateurs les plus écoutés ; plusieurs des discours enflammés qu'il eut l'occasion de prononcer ont été conservés et se trouvent à la bibliothèque de Besançon.

Son hymne, véritable appel aux armes et cri de révolte contre la tyrannie, fut chanté d'abord dans les réunions où il prenait la parole ; il devint vite populaire et, en 1792, Boy le publiait en un opuscule, avec cinq autres chants de même nature.

Par ordre de la Convention, il devenait hymne national, en même temps que *la Marseillaise* et *le Chant du Départ* ; une orchestration spéciale les réunissait et, dans toute fête républicaine, ils étaient obligatoirement chantés au commencement et à la fin.

L'Empire fit oublier l'hymne de Boy et, cependant, aux jours sombres, l'empereur y eut recours : pendant la retraite de Russie, il le faisait jouer par les musiques militaires, pour ranimer le courage de ses grognards ; à Waterloo, quand la dernière chance de salut fut jetée dans la balance et que la garde donna, l'empereur voulut exalter l'héroïsme de ses vétérans avec l'hymne révolutionnaire de leur jeunesse, et c'est aux accents de *Veillons au salut de l'Empire* qu'ils se jetèrent dans la sanglante mêlée.

La Marseillaise seule est restée notre chant national ; elle a fait le tour du monde et la statue de son auteur se dresse fièrement à Lons-le-Saulnier, sa ville natale, et à Choisy-le-Roi, où il est mort.

Le chirurgien militaire Boy méritait d'être tiré de l'oubli ; il le méritait à cause de son amour de la Patrie, qui fut farouche ; à cause de son caractère, qui fut tout d'énergie et de droiture ; à cause de sa vie et de sa mort, qui furent celles d'un soldat. La ville de Champlitte vient de faire le geste nécessaire de réparation : sur l'initiative du Comité républicain, une plaque commémorative a été apposée sur la maison natale de Boy, et, par décision du Conseil municipal, l'une des rues de la ville a reçu son nom.

Cette fête a eu lieu le 11 novembre, sous la présidence du médecin-inspecteur général LASNET, lui aussi citoyen de Champlitte et qui, à cent vingt-cinq ans de distance, monte la garde sur le Rhin comme Adrien-Simon Boy, et comme lui a la charge de la santé de nos troupes et de la conservation des effectifs qui font face à l'Allemagne.

M. L.

Le roman d'une aventurière : LA PAÏVA (XXIX, 204). — Il n'y a donc pas seulement que chez nous que GALIEN puisse dire oui, quand HIPPOCRATE dit non.

Nous avons vu, dans *la Chronique* (XXIX, 204), que LA PAÏVA était laide et d'une avarice sordide ; c'est une opinion qui cadre mal avec celle de F. LOLIÉE : *la Fête impériale*, chapitre V, que je résume.

Thérèse LACHMANN, successivement marquise de PAÏVA, puis comtesse de HENKEL, était : « orgueilleusement belle de corps, sinon de visage, en la splendeur de ses lignes un peu opulentes de formes, avec sa gorge pleine, ses seins modelés en coupe et se mon-

trant plus qu'à demi, la lèvre rouge et charnue, l'œil junonien... »

Eh ! eh ! pour une femme qu'il qualifie de « rien moins que séduisante », notre aimable Directeur est bien difficile !

Ensuite, cette « rapacité qui aurait fatigué l'imagination d'un conteur fantastique, HOFFMANN ou EDGAR POE », est bien peu en rapport, aussi, avec l'idée qu'on doit se faire de la femme qui fit construire, aux Champs-Elysées, cette merveille d'art, où voisinaien, à côté des toiles de DELAUNAY, de BOULANGER, de LÉVY, de GÉROME, des bronzes ciselés de PICAUD, la *Vénus* de PICOU, sous le fameux plafond de BAUDRY, qui représentait *Le jour chassant la nuit*.

Dans ce palais « alibabesque », comme disait le spirituel BERGERAT, se réunissait la fleur des artistes et des écrivains. Les dîners y étaient somptueux et exquis.

A cette époque d'avant-guerres, au pluriel, LA PAIVA estimait le coût de sa table à cinq cent mille francs par an, ainsi qu'en témoigne la conversation suivante avec ARSÈNE HOUSSAYE, qui évaluait la fortune de la marquise à huit ou dix millions :

Vous êtes fou, s'écria Mme de Paiva, dix millions, mais cela fait à peine cinq cent mille livres de rentes ! Croyez-vous que c'est avec cela que je pourrais vous donner des pêches et des raisins mûrs au mois de janvier ? Cinq cent mille francs, c'est ce que me coûte ma table.

Elle avait, en effet, donné, dans sa superbe propriété de Pontchartrain, des ordres pour que, sous les vitrines des serres chaudes, des fruits mûrs se tinssent prêts à être cueillis en toute saison, et qu'il y eut des fraises énormes, en plein hiver, de quoi blaser la gourmandise de ses hôtes.

Nous sommes, semble-t-il, bien loin de la femme à l'avarice sordide, qui faisait payer un droit de passage de cinquante centimes dans certaines allées de son parc.

Mais nous savons tous que la *Donna e mobile*, et que ceci n'insiste pas toujours cela.

Israélite d'origine, LA PAIVA savait sûrement compter ; elle surveillait de très près son personnel domestique, et il est probable que c'est de ce côté, ainsi que de celui de la duchesse de BAUFFREMONT, qui s'en est fait l'écho, qu'il faut chercher la réputation de lésinerie de cette grande aventurière, qui joua un rôle incontestable dans la société artistique et mondaine de la fin du second Empire.

D^r J. D.

D'où vient le mot « escoffier » (XXXII, 22, 122). — Un numéro déjà ancien de la *Chronique* repasse sous mes yeux, et je vois dans la *Correspondance médico-littéraire*, le petit problème étymologique qui est posé, à propos de l'origine du mot « escoffier ». Voici ma contribution à la solution du problème.

Dans le Midi de la France, du Roussillon à la Provence, on

désigne sous le nom de *Scoufidou* ou *d'escouffidou*, les sarbacanes en roseau, que les gamins confectionnent eux-mêmes, et à l'aide desquelles ils arrosent les passants ou les bombardent d'inoffensifs projectiles. Celui qui est touché est dit « *escouffit* », c'est-à-dire hors de combat.

Les noms de *Scotié*, *Escoffier*, *Ecoiffier*, si portés dans ce même Midi, viennent-ils d'ailleurs ? Il n'y a aucun doute que ce mot vient du mot « *escouffe* », de Rabelais. Dans notre dialecte niçois, qui n'est ni provençal, ni italien, mais absolument autochtone, le mot de « *escofia* », usité encore de nos jours, indique une coiffe genre bonnet, que portaient nos grand'mères. Plusieurs familles niçoises conservent encore des spécimens de cette coiffure.

Dr M... (Paris).

Le costume du médecin en Angleterre (XXXIII, 375). — Lorsque j'ai soutenu ma thèse de doctorat, intitulée « L'appareil urinaire chez l'adulte et chez le vieillard », le 23 mai 1894, devant la Faculté de Médecine de Paris, j'ai dû, suivant la coutume, revêtir une toge noire, avec rabat blanc, pour comparaître devant le jury. Suivant la coutume aussi, pour éviter l'achat d'une toge qui ne servait qu'une fois, je me suis adressé à un garçon de la Faculté qui louait des toges et ajoutait ainsi un petit bénéfice à son traitement. J'ignore si cette tradition a été maintenue.

Il est regrettable que les traditions se perdent. Le port d'un costume, même ridicule, a de l'importance et joue un rôle psychologique.

La démagogie supprime les anciens costumes d'apparat, mais les remplace par des insignes, des médailles, des écharpes et autres oripeaux. La terre tourne, mais la mentalité de l'homme reste toujours la même.

D' Albert MIQUET.

L'automate, joueur d'échecs (XXIV, 156 ; XXXIV, 59). — Le peintre Jean HUBER, né à Genève en 1721, et mort à Lausanne en 1790, se rendit célèbre par son habileté à reproduire la physionomie et les attitudes de VOLTAIRE, dans la société de qui il vécut longtemps. Il est l'auteur du *Voltaire prenant son café*, qui fut reproduit à l'eau-forte, et sans doute aussi du *Lever du philosophe*, qui est à Carnavalet et qui est attribué à DENON.

Huber était un habile mystificateur ; on raconte, comme la meilleure de ses mystifications, celle qu'il fit à MALLET DU PAN, cet autre ami de Voltaire, et qui est rapportée par le baron Roger PORTALIS, dans l'ouvrage qu'il fit avec M. HENRI BERALDI, sur *les Graveurs du XVIII^e siècle*, tome II, p. 432 :

On raconte qu'il (HUBER) avait fait insérer dans les feuilles publiques que l'automate joueur d'échecs devait s'arrêter à Lyon et décida MALLET à aller le voir avec lui. Huber manque à son rendez-vous, Mallet arrive seul, joue avec l'automate, perd et revient émerveillé. Là-dessus, son ami lui

apprend qu'il a été mystifié, et que c'est lui, Huber, qui, déguisé, a joué le rôle de l'automate.

Huber disait-il vrai ? D'un mystificateur il faut toujours se méfier.
D^r GEORGES PETIT.

Le traitement des mètrorrhagies par l'anisette (XXXIV, 54). — Dans la « Correspondance » de la *Chronique médicale* du 1^{er} février, le confrère POUGET, d'Alger, demande sur quoi peut être basée la thérapeutique qui consiste à traiter les mètrorrhagies par des tampons imprégnés d'une solution d'anisette.

Vers 1904, alors que j'exerçais dans le Haut Jura, j'eus l'occasion de voir une semblable thérapeutique employée avec succès dans un village non loin de Pontarlier, où je fus appelé pour une hémorragie *post-abortum*. Je n'eus rien à faire, car la malade était guérie lorsque j'arrivai, et guérie, m'a-t-on dit, par un *remède* d'une vieille matrone du voisinage. On avait appliqué, « en attendant le médecin », un vieux chiffon (convenablement sale, bien entendu), imbiber d'une bonne « purée » d'absinthe dans la cavité vaginale. On ne me permit pas d'examiner la malade, « de peur que le sang ne revienne », car il était prescrit de laisser le *pansement* en place plusieurs heures. Une huitaine de jours après, j'eus des nouvelles de la malade qui, complètement guérie, vaquait à toutes ses occupations.

J'ai lu, d'autre part, dans je ne sais plus quel journal médical, la relation d'un fait analogue arrivé à un confrère. Mais cette fois, le traitement était plus corsé : on avait bourné la cavité vaginale d'une parturiente avec de la « fiente de porc ». Même excellent résultat.

Le processus thérapeutique ne peut être, dans tous ces cas et dans de plus grotesques encore, autre qu'un phénomène d'auto-suggestion. Je pense que l'idée de la guérison, implantée (grâce surtout à la bizarrerie du procédé) dans le psychisme d'un esprit simple, qui l'accepte sans discuter, sans raisonner, est capable de provoquer le réflexe nerveux nécessaire à produire une *vaso-contriction* énergique, laquelle suffit, dans les cas relatés, non seulement à juguler l'hémorragie, mais encore à empêcher la propagation de l'infection.

L'étude sérieuse des guérisons merveilleuses obtenues par les artifices les plus étranges, depuis ESCULAPE jusqu'à nos modernes guérisseurs, ne permet pas la négation pure et simple de *toutes* ces guérisons, mais nous amène infailliblement à en chercher la véritable cause dans la puissance psycho-physiologique de la suggestion.

Qu'en pensent les lecteurs de la *Chronique* ?

D^r Maurice CANTENOT (Dijon, Côte-d'Or).

Conseils aux voyageurs (XXXIV, 8). — Voici copie d'un avis, qui a été pendant longtemps affiché à la porte de l'hôtel Merghe-

link, à Ypres. Il est donc maintenant *historique*, car voilà plus de douze ans qu'il a cessé de distraire les curieux d'art du XVIII^e siècle, qui attendaient — avec ou sans patience — qu'on veuille bien leur ouvrir l'huis du célèbre hôtel ; il fera pendant aux *Conseils aux voyageurs*, que vous avez publiés dans votre numéro du 1^{er} janvier 1927.

Moins spirituel sans doute, il est, à mon avis, rempli de pittoresque, très « couleur locale ».

Dr AINE, *Châtel-Guyon*.

Les visiteurs, certains d'avoir sonné utilement une première fois, sont priés de ne plus sonner une 2^e fois, et si *endéans* un laps de temps normal on n'a pas répondu à leur appel, la cause en est que les deux employés conduisent simultanément des personnes qu'ils ne peuvent quitter pour venir ouvrir la porte. Dans ce cas, les visiteurs de l'*espèce* sont priés de vouloir se retirer ou d'attendre la fin de la visite des personnes qui les ont *devancées* (*sic*) pour se présenter une deuxième fois, s'ils peuvent le faire, pas plus tard qu'un quart d'heure avant la fermeture. Il est à remarquer que l'hôtel Merghelink avec ses collections forme un musée absolument privé, ne dépendant aucunement des pouvoirs publics ; comme conséquence, le fait d'être admis à le visiter ne constitue nullement un droit pour le bénéficiaire.

Pourquoi les accouchements ont lieu la nuit ? (XXXIII; XXXIV, 58). — Permettez-moi de vous signaler une erreur, relevée par moi dans la *Chronique médicale* du 1^{er} février dernier. Page 58, dans l'article : « Pourquoi les accouchements ont lieu la nuit », je lis la citation suivante, doublement fautive :

Ex utero ante luciferam genuite (psaume 142).

Dès que j'ai lu cette citation, j'ai d'abord constaté une erreur de texte, sur laquelle je reviendrai, et il m'est immédiatement venu à l'esprit que ce texte m'est très connu, qu'il fait partie de l'office courant, sans que cependant je puisse me rappeler d'où il était tiré ; mais tout de suite, je songeai qu'il ne pouvait appartenir au psaume 142.

En effet, ce psaume est le 2^e des Laudes du vendredi ou sixième férie, ce n'est pas une raison suffisante pour le faire connaître, peu de personnes en dehors des prêtres lisant habituellement l'office. Mais il est aussi le 7^e et dernier des psaumes pénitentiaux, et comme tel plus connu. Cependant, la citation précitée me semblait plus connue encore, sans que je puisse préciser. En tout cas, j'ai tout d'abord vérifié qu'elle n'appartenait pas au psaume 142.

Je m'apprêtais donc à identifier ce texte à l'aide d'une concordance biblique, lorsque lisant simplement les vêpres du dimanche, j'ai remarqué qu'il m'était en effet bien connu, puisque c'est la seconde partie du 4^e verset du premier psaume des vêpres du dimanche : *Dixit Dominus*, psaume 109, bien connu de tous ceux qui ont tant soit peu fréquenté les églises, puisqu'il se chante à toutes les vêpres du dimanche et de la plupart des fêtes.

Quant au texte lui-même, voici. J'ignore, n'ayant pas sous la main un dictionnaire latin, si les mots *luciferam* et *genuite* appartiennent, ou non, au latin, ce dont je doute, mais j'affirme qu'il faut lire *luciferum* et *genuite*, et que le texte doit être rectifié ainsi :

Ex utero ante luciferum genui te (Psaume 109, verset 4).

Désirant me documenter d'une façon plus précise, et après avoir vérifié le texte latin de la Vulgate, je me suis reporté à une traduction approuvée de la Bible, faite sur les textes originaux par l'abbé CRAMON, et que je considère personnellement comme l'une des meilleures éditions françaises de la Bible, j'entends petite édition à la disposition du public suffisamment instruit pour la lire.

Or, j'ai constaté que le psaume 109 de la Vulgate (et je crois aussi de la version des Septante) correspond au psaume du texte hébreu ; ce qui ne m'a pas surpris, car je sais qu'il y a, pour une grande partie du psautier, cette divergence d'un psaume, la Vulgate ayant réuni en un seul les psaumes 9 et 10 de l'hébreu et rétabli le nombre de 150 en coupant en deux le psaume 147.

De plus, le texte est légèrement différent. Le psaume 109 de la Vulgate compte 8 versets, le psaume 110 de l'hébreu en compte seulement 7, les versets 3 et 4 étant réunis ensemble et formant un tout un peu différent. Voici, vis-à-vis, les deux textes :

Texte hébreu.

Ps. 110, v. 3. Ton peuple accourt
à toi au jour où tu rassembles ton
armée. Avec des ornements sacrés.
Du sein de l'aurore vient à toi la
rosée de tes jeunes guerriers.

*Texte de la Vulgate et de la Version
des Septante.*

A toi (ou avec toi) est la puissance souveraine au jour de ta force
dans les splendeurs des saints. De
mon sein avant l'aurore, je t'ai engendré.

Cette correction ne modifie en rien l'opinion émise dans la note de la *Chronique médicale*, mais j'ai tenu à rétablir le texte exact, convaincu d'ailleurs que la faute est imputable à un proté, ignorant le latin, ou ayant mal lu le manuscrit à lui confié. En tout cas, ma correction n'infirme en rien la pensée de l'auteur.

Le fait que les accouchements sont plutôt nocturnes est, en effet, vieux comme le monde ; quant à l'influence du système sympathique, j'en serais volontiers partisan : bien des troubles organiques, ou autres, dont on ignore la cause, pourraient bien lui être dus.

D^r P. DERIBERÉ-DESGARDE (Paris).

Qu'était-ce que l'eau d'émeraude ? (XXXIII, 146). — M^{me} de SÉVIGNÉ parle deux fois de l'eau d'émeraude (à noter l'absence d's, ce qui semble bien indiquer que le nom du produit était dû à sa coloration).

1^o *Lettre du mercredi 20 juin 1685 :*

Je leur (aux capucins) écrivis l'autre jour que ma jambe suait ; ils me répondirent qu'ils le savaient bien, que c'était là le but de leurs remèdes et que j'étais entièrement guérie : ils m'ont envoyée d'une essence qu'ils

appellent de l'*émeraude*, qui guérit et console et perfectionne tout et sent divinement bon.

2^e *Lettre du 1^{er} juillet 1685* :

Je marche tant que je veux ; je mets d'une eau d'*émeraude* si agréable que si je ne la mettais sur ma jambe, je la mettrais sur mon mouchoir.

M^{me} de Sévigné n'a pas écrit que cette eau d'*émeraude* fût tirée de l'urine. Peut-être la confusion vient-elle d'une hâtive lecture de la lettre du 20 juin 1685, qui continue ainsi :

Pour mes vapeurs... elles n'ont rien de commun avec ma jambe et, si elles me revenaient, je ne me tiendrais pas éconduite de l'essence d'urine pour n'avoir pas dormi une nuit : on a des dispositions qui empêchent quelquefois de dormir sans l'esprit d'urine et sans qu'on sache pourquoi.

D^r R. COGNÉ (*Le Raincy*).

— La question que pose M. KAUFFEISEN dans *la Chronique médicale* (1926, p. 146) : « Qu'était-ce que l'eau d'*émeraude* ? », m'a longuement arrêté dans l'élaboration de mon travail en cours sur *La spécialité pharmaceutique dans l'œuvre de M^{me} de Sévigné*. Je crois avoir trouvé la clef du mystère.

Je rappellerai que M^{me} de Sévigné parle de l'*émeraude* dans sa lettre à M^{me} de GRIGNAN, en date du 20 juin 1685. Elle signale que les *Capucins du Louvre* (les abbés AIGNAN et ROUSSEAU) lui ont envoyé, pour guérir sa jambe qui « suoit », « une essence qu'ils appellent de l'*émeraude*, qui guérit et console et perfectionne tout et sent divinement bon... »

Quelques jours plus tard (1), elle écrit à sa fille sa joie d'être parfaitement guérie.

... Je marche, dit-elle, tant que je veux : je mets d'une eau d'*émeraude* si agréable, que si je ne la mettois sur ma jambe, je la mettrois sur mon mouchoir.

Je ne pense pas qu'il s'agisse là de la *teinture d'*émeraude** préparée avec de l'esprit d'urine, et dont on trouve la formule dans la *Pharmacopée de Schröder, commentée par Ettmuller* (2). Cette teinture est un remède interne qui « fait merveilles dans la dysenterie, dans la palpitation, la mélancolie... »

Je suis persuadé que les bons pères ont tout simplement ordonné à M^{me} de Sévigné leur *Baume Tranquille*, recommandé par eux pour le traitement des plaies (3), et qui possède une odeur assez agréable. Il est possible, d'ailleurs, que les capucins du Louvre aient eux-mêmes parlé de la couleur « émeraude » de leur préparation devant leur illustre cliente.

(1) 1^{er} juillet 1685, *loc. cit.*, t. VII, p. 414.

(2) 1698, t. II, p. 283.

(3) *Secrets et remèdes éprouvés de l'abbé ROUSSEAU*, 2^e édition, 1708, p. 157.

L'un d'eux, en effet, l'abbé AIGNAN, avait remarqué que le *Baume Tranquille* possédait la couleur caractéristique de l'émeraude, car il a écrit, dans son traité du *Prestre medecin...* (1), en parlant de ce baume, dont il revendique la découverte :

Il est vert comme une émeraude sur l'assiette quand on le fait chauffer...

Je ne pense pas qu'il puisse y avoir doute, mais je serai heureux si quelque lecteur de la *Chronique* apporte une réponse plus précise.

M. BOUVET.

La querelle du pain blanc et du pain bis (XXXIV, 116). — Dans le numéro du 1^{er} avril 1927 de la *Chronique médicale*, je lis un article concernant la querelle du pain blanc et du pain bis.

Il est donc des morts qu'il faut qu'on tue périodiquement. C'est le cas du pain complet, mis depuis longtemps *knock out* par le pain blanc.

Il y a, dans cette guerre des deux pains, à considérer la question chimique et la question physiologique.

Les chimistes ont raison, quand ils disent, avec preuves à l'appui, que le pain renfermant les enveloppes du grain de blé est plus riche en matières nutritives que le pain blanc,

C'est, en effet, dans les parties de l'albumen ou amande du blé les plus voisines du péricarpe, qu'on trouve le plus de phosphate, de gluten et d'aleurone.

Mais il y a la question physiologique qui prime tout. Ces parties du grain de blé, si riches en principes utiles, traversent notre tube digestif sans rien laisser à notre organisme, car elles sont enfermées dans des enveloppes de cellulose, que ni le cylindre ni la meule ne peuvent broyer vu leur petitesse, et que nos sucs digestifs ne peuvent attaquer ni dissoudre : c'est un trésor enfermé dans un coffre dont nous n'avons pas la clef ; à poids égaux de pain complet et de pain blanc, c'est le pain blanc, moins riche cependant en éléments utiles, qui laisse à notre économie le plus de principes digestibles et assimilables.

Que les chimistes, forts du résultat de leurs analyses, ne nous conseillent-ils de manger des tourteaux de graines de colza ou de coton, plus riches encore en principes nutritifs que le pain bis, mais que nos sucs digestifs n'en peuvent extraire.

Il y a aussi la question de sentiment, d'aspect, de présentation d'un aliment : un beau pain blanc excite notre désir et avant qu'il soit dans notre bouche fait déjà ruisseler dans notre estomac le suc gastrique, dit d'appétit.

Laissons donc les tourteaux et le son aux herbivores, qui dissol-

(1) P. 226.

vent la cellulose dans leur énorme cæcum, grâce aux fermentations microbienues prolongées dont il est le siège, ce qui leur permet de les transformer à notre profit en biftecks et en bon lait.

Docteur BOLOT, de *Besançon*.

Querelle d'Allemand (XXVII, 91, 217). — D'où vient le proverbe : *Querelle d'Alleman et non d'Allemand*, comme on le croit et écrit à tort ? En voici l'origine.

Durant les XIII^e et XIV^e siècles, une nombreuse famille de seigneurs, du nom d'Alleman, possédait de vastes domaines en Dauphiné. Cette souche féodale produisit de nombreux rameaux, qui se groupèrent autour de leurs chefs naturels auxquels, par une sorte de pacte, ils accordaient une obéissance aveugle. Les aînés portaient les armes, tandis que les cadets embrassaient les ordres. Union complète, et, entre tous, égalité parfaite.

Les différends se jugeaient entre eux, quand il en survenait ; et, en cas de contestation avec un voisin imprudent, tous les Allemans partaient en guerre, sous leurs bannières, châtier le téméraire agresseur. On disait alors : « Gare la lancé des Alleman ! »

Dans certaines parties du Dauphiné, cette expression s'est conservée, et de nos jours, quand les gens s'engagent dans une affaire scabreuse, on l'emploie pour les avertir de prendre garde.

De l'ardeur avec laquelle cette famille vengeait la plus petite injure est encore venu le proverbe : « Faire une querelle d'Alleman ». L. P.

Travailler pour le roi de Prusse (XXVII, 91, 218 ; XXVIII, 314, 379). — On trouvera l'explication de ce proverbe dans les *Mémoires secrets de VOLTAIRE*, avec notes, édités par M. Paul d'ESTRÉE, p. 272. L. R.

Képler, médecin (XXVIII, 329). — Après l'astronome-médecin KOPERNIC, qui introduisit les mathématiques dans l'art médical, il faut citer un autre « as » de l'astronomie, KÉPLER, qui eut l'idée de compter le pouls.

D'après HALLER (*Elem. phys.*, t. II, p. 259), l'astronome Képler est le premier qui ait mesuré, par les minutes, les pulsations artérielles.

Dr P. NOURY (*Rouen*).

La fustigation, moyen mnémotechnique (XXVI, 152, 216 ; XXVII, 286 ; XXXII, 328 ; XXXIV, 88). — C'est de juillet 1892 que date la dernière exécution capitale à Montpellier, celle de MARTINI, condamné à mort pour assassinat d'un gardien de la prison, au cours d'une tentative d'évasion. La guillotine était dressée sur la place de l'Hôpital général.

Un de mes compatriotes, aujourd'hui ingénieur, et notable industriel du département, mais alors tout jeune adolescent, se trouvait sur le lieu de l'exécution avec son père. Ce dernier, au

moment où tomba le fatal couperet, administra à son fils la *gifle traditionnelle*, en pareil cas.

Ce geste répond à une coutume languedocienne, qui, j'imagine, n'est pas seulement particulière à notre région et peut figurer au nombre des gestes dits de *fustigation comme moyen mnémotechnique*.

D^r Et. DUNAL (Montpellier).

P.-S. — La note qui précède a trait à la survivance d'une coutume populaire qui peut revendiquer de nobles origines.

AGRIPPA D'AUBIGNÉ, le compagnon d'HENRI IV et (il n'est pas superflu de le souligner) l'aïeul de M^{me} de MAINTENON, reçut une gifle de son père devant les gibets d'Amboise, afin de garder le souvenir des persécutions dirigées contre les protestants. (Cf. *Répression de la conjuration d'Amboise*.)

Peut-être la *Chronique médicale* a-t-elle déjà fait mention de ce geste, historique et symbolique ?

D^r Et. DUNAL.

Le serpent dans la rougeole (XXXII ; XXXIII ; XXXIV, 25). —

Le D^r BOULANGER demande : « Quant à l'ingestion de souris contre l'incontinence d'urine, on ne voit pas par quelle association d'idées une pareille pratique a pu prendre naissance ».

Rép. Cette pratique est basée sur le choc émotif qui a précédé de longtemps le problématique et peut-être chimérique choc colloïdo-clasique. On conseille aux parents de montrer au jeune énurésique la souris qu'il va être contraint de manger. Ceux-ci préparent alors un morceau de viande de boucherie, allongé et ficelé en forme d'aliouette de veau, muni d'une queue et d'oreilles postiches, que l'on sert à l'enfant en guise de souris ; on met d'autant plus d'insistance, de violence et de menaces à lui faire consommer ce mets, qu'il n'a aucun rapport avec la souris, dès l'abord présentée. Le dégoût éprouvé par le petit malade a parfois suffi à provoquer une réaction curatrice de l'incommodité. Cette médication est encore populaire dans certaine classe chez nous.

Pour ma part, j'ai vu guérir un jeune homme de 20 ans (dont l'incontinence avait résisté à toutes les médications) par l'émotion violente que lui produisit l'éclatement d'une lampe à pétrole, qu'il portait allumée d'une pièce à une autre. Le moyen est trop dangereux pour être recommandé ; sans doute, mais il a eu un effet définitif et jamais l'incontinence d'urine ne s'est reproduite chez lui.

D^r Fortuné MAZEL (Nîmes).

TROUBLES DE LA MÉNOPAUSE
VARICES — PHLÉBITÉ
DIOSÉINE PRUNIER
SÉPÉIFIQUE DES STASES VEINEUSES

La dose habituelle est de 3 comprimés par jour à prendre avec une gorgée de liquide au moment des repas.

Chronique Bibliographique

GEORGES DELAMARE. — **Le roi de minuit.** *Libr. Albin Michel.* — Roman très dramatique, qui suit de très près l'histoire, et qui évoque, de la manière la plus saisissante, cette figure, étrange et plutôt sympathique, de Louis II de Bavière, roi mélomane et mégalomane, victime de l'unité allemande et des ambitions prussiennes.

FRANÇOIS MAURIAC. — **Notes et maximes : la province.** *Libr. Hachette.* — Ce n'est pas toute la province, mais c'est bien la province, étudiée, décrite et jugée avec une psychologie minutieuse, servie par un talent très personnel.

EUGÈNE MARSAN. — **Éloge de la paresse.** *Libr. Hachette.* — Dans la série d'Éloges qui forme cette collection du xvi^e et du xviii^e siècle, il y en a, et je préfère ne pas les citer, de fort peu intéressants. Les auteurs ont visé au paradoxe et n'ont abouti qu'à des niaiseries prétentieuses. Au contraire, M. Eugène MARSAN a su tirer de son sujet tout ce qu'il pouvait contenir d'ingénieuse observation et d'aimable fantaisie. Ce n'est pas un mince mérite.

HENRI LAVEDAN. — **Les âges de la vie : Les vieillards.** *Libr. Hachette.* — M. Henri LAVEDAN a refait, en l'arrangeant à la mode du jour, le *De Senectute*. Sur l'art de vieillir, le plus ingrat et le moins répandu, et sur les moyens de se consoler d'avoir vieilli, mais on ne s'en console jamais, il a dit tout ce qu'on peut dire, tout ce qu'on doit dire, naturellement, avec beaucoup d'esprit. On n'en sera pas étonné.

ŒUVRES COMPLÈTES d'Henry Becque. tome VII et dernier (Conférences, Notes d'album, Poésies, Correspondance). *Libr. Crès.*

LOUIS DIMIER. — **La vie raisonnable de Descartes.** *Libr. Plon.* Il semblerait que le récit d'une vie raisonnable ne doit avoir, pour les lecteurs et surtout pour les lectrices, que peu d'attrait. Le livre de M. LOUIS DIMIER prouverait à lui seul le contraire ; mais intéresser et même amuser le public avec la biographie d'un philosophe, c'est un joli tour de force.

JACQUES BOULENGER. — **Marceline Desbordes-Valmore ; sa vie et son secret.** Edition définitive, *Libr. Plon.* — Depuis la découverte de Madame Desbordes-Valmore par quelques romanciers ou journalistes inoccupés, le livre de M. JACQUES BOULENGER, aussi fortement documenté qu'agréablement écrit, est un des meilleurs

qu'on ait donnés sur cette femme de lettres, qui fut surtout une amoureuse. A-t-on découvert le secret de ce cœur tendre et mélancolique ? J'en suis pour ma part convaincu. En tout cas, le livre de M. J. Boulenger aidera à le deviner.

DANIEL MASSÉ. — L'énigme de Jésus-Christ. *Éditions du « Siècle ».* — M. DANIEL MASSÉ a consacré une énorme érudition à soutenir une thèse qui m'a paru, et paraîtra à bien d'autres, insoutenable. Il fait du Christ le fils de Judas le Gaulonite et il l'identifie avec Bar-Abbas, tout simplement. C'est un peu dur à avaler. Je crois qu'on pourrait tout aussi bien démontrer que Jésus-Christ, c'était Pilate. Du reste, à ne le considérer qu'au point de vue littéraire, le livre de M. Daniel Massé n'est pas d'une lecture ennuyeuse, mais son argumentation aurait gagné à être présentée sous une forme moins agressive. Il ne suffit pas de se tromper, il faut se tromper aimablement.

L'Enlèvement à la Belle Etoile : Histoire de M. de Saint-Géran, par M^{me} MARIE-LOUISE PAILLERON. *Libr. Plon.*

M^{me} Marie-Louise PAILLERON a découvert dans le recueil bien connu de Gayot de Pitaval les éléments d'un sujet dont elle a tirer un très bon parti. Il s'agit d'une cause célèbre, qui fut une des plus émouvantes du XVIII^e siècle : un enfant volé, puis retrouvé ; un drame, qui donna lieu à un long procès et qui présente encore plus d'un côté mystérieux. Ce drame a permis à M^{me} Marie-Louise Pailleron d'écrire un livre très documenté, très vivant.

Les Caractères de ce temps : Le Magistrat, par PIERRE BOUCHARDON. *Libr. Hachette.*

M. PIERRE BOUCHARDON traite dans ce petit livre un sujet qu'il connaît mieux que personne. Pour ne pas remonter au déluge, il prend son magistrat au début du siècle dernier, et il le conduit jusqu'à notre époque. Il y a là, par conséquent, toute une partie rétrospective, et ce n'est pas la moins intéressante.

MARIE-THÉRÈSE GADALA. — Tels que je les vois, les livres, les spectacles, les arts. *Libr. Crès.*

Ce sont, réunies en volume, des opinions passagères sur des choses essentiellement actuelles et sans lendemain. Au moment où paraît le recueil, ce dont il parle commence à être oublié. C'est quelquefois regrettable.

ABEL BONNARD. — *Eloge de l'Ignorance*. *Libr. Hachette*.

On publia, jadis, amusements d'érudits, des éloges de la paille, de la fumée. Il y eut même un éloge du pou, et tout le monde connaît l'*Eloge de la folie*, d'Erasme. ABEL BONNARD, dans son *Eloge de l'Ignorance*, dit à peu près tout ce qu'il convenait de dire. Son style, contourné et précieux, donne quelque saveur au paradoxe. Mais tout cela, en somme, sent l'artifice et le procédé. Je crains bien que cette collection ne lasse vite le public.

RÉCITS D'AUTREFOIS : **Le Coup d'Etat du 2 décembre**, par RENÉ ARNAUD. *Libr. Hachette*.

Rien de bien nouveau dans ce récit d'autrefois, et c'est le reproche qu'on peut adresser à la plupart des volumes de cette collection, qui, avec son absence systématique de notes, n'est pas assez sérieuse pour les lettrés et les érudits, et l'est un peu trop pour les ignorants.

Souvenirs du Baron N. Wrangel (1847-1920). *Libr. Plon*,

Voilà un livre tout à fait remarquable. On a comparé ces Souvenirs à ceux du prince de Ligne et ils ne supportent pas trop mal la comparaison. Ajoutez que l'intérêt du récit, le dramatique des événements racontés correspondent au charme du style, incisif, spirituel, et parfois d'une sobre et émouvante éloquence.

FERNAND OSSENDOWSKI. — **De la Présidence à la Prison**. *Libr. Plon*.

Mémoires un peu touffus, fortement tendancieux, mais qui contiennent sur les prisons russes asiatiques, sur l'agonie du tsarisme et les débuts de la révolution, des pages très vivantes.

K. WALIESZEWSKI. — **La Femme russe**. *Libr. Plon*.

Cette étude commence au X^e siècle. Les femmes, même russes, n'ont pas beaucoup changé depuis. En prenant, comme types et comme exemples, ce qui est la bonne méthode, des souveraines, des héroïnes, des faiseuses de livres, dont l'existence est connue dans son intimité, M. K. WALIESZEWSKI montre *comment la femme russe a paru dans le passé, et comment on la voit aujourd'hui*. Il ne dit pas tout, et on ne peut pas tout dire, mais ce qu'il dit est plein d'intérêt.

LÉON DEFFOUX. — **Les Origines du Gobinisme en Allemagne, d'après des lettres de Richard Wagner et de M^{me} Cosima Wagner**.

Ce n'est qu'une brochure, mais très curieuse et sur un sujet atta-

chant. On sait que Gobineau ayant admiré l'Allemagne, les Allemands se sont mis à admirer Gobineau et lui ont même consacré une Société, fondée en 1894, la *Société Gobineau et Cie*, à capital limité. M. LÉON DEFROUX donne quelques détails très savoureux sur l'origine de ce culte, et il reproduit, entre autres documents, une lettre de Wagner à Gobineau, datée du 11 février 1882. Ils se connaissaient depuis 1876.

HENRI D'ALMERAS.

Travaux annuels de l'Hôpital d'urologie et de chirurgie urinaire (8^e série).

Publiés sous la direction de M. le Dr CATHELIN, J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

M. CATHELIN vient de faire paraître la huitième série des travaux annuels de son Hôpital.

Fidèle au plan suivi dans les précédentes séries, M. CATHELIN et ses collaborateurs, dans ce nouveau volume de 400 pages, édité avec la même élégance et le même luxe que les précédents, illustré comme ses ainés de multiples figures et d'aquarelles, étudient de nombreuses questions intéressant la grande et la petite urologie, ainsi que les sciences qui s'y rattachent.

En rendant un hommage mérité à un méconnu, BOISSEAU DU ROCHER, en qui il reconnaît l'inventeur du cystoscope, M. CATHELIN fait un acte de justice, qui l'honneur grandement. Une note de M. CATHELIN annonce son intention de ne pas poursuivre la publication des travaux annuels de son Hôpital. Le public médical regrettera une détermination qui, dorénavant, le prive d'une source d'instruction aussi riche que variée, et qu'il avait accueillie avec une faveur aussi marquée que méritée.

L. B.

LÉON TREICH, **L'Esprit d'Alfred Capus** (Collection d'Anas NRF. Librairie Gallimard, 3, rue de Grenelle, Paris).

« Mais il menait le deuil des illusions d'autrui et des siennes sous tant de fleurs embaumées et chatoyantes, que les gens croyaient à un parterre en marche, à une fantaisie printanière... Imaginez, si vous le pouvez, un mélange de MONTAIGNE, MOLIÈRE et RIVAROL. » C'est ainsi que LÉON DAUDET, le fougueux polémiste, saluait la mémoire de CAPUS au lendemain de sa mort. Et de ce même Capus, M. LÉON TREICH nous conte les plus fines anecdotes, lui conférant ainsi ce que nous avons convenu d'appeler l'immortalité du souvenir, c'est-à-dire de quelques générations, c'est-à-dire un moment d'une seconde dans la marche des temps. Mais l'esprit de Capus, c'est l'esprit français lui-même, et celui-là vit pour des siècles.

R. M.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

VACHET (Dr PIERRE). — *Lourdes et ses mystères*. Editions de la *Revue de l'Université*, Paris, 5 francs. — DESCAVES (LUCIEN). — *La vie amoureuse de Marceline Desbordes-Valmore*. Flammarion, éditeur, Paris, 1925, 6 fr. 50. — LUPPÉ (COMTE DE). — *Lettres de Geneviève de Malboissière à Adélaïde Méliand, 1761-1766*. — *Les jeunes filles à la fin du XVIII^e siècle*. Librairie Ancienne Edouard Champion, Paris, 1925. — PERRIER (Dr CHARLES). — *L'oreille et ses rapports avec la taille, la grande envergure, le buste, le pied, le crâne chez les criminels*. A. Maloine et fils, éditeurs, Paris, 1925, 15 francs. — *Le Gazetier littéraire, historiettes, anecdotes et indiscretions de l'an 1924 II. Le théâtre indiscret de l'an 1924*. Georges Crès, éditeurs, Paris, 1925, 7 fr. 50. — DUFOUR (LOUIS). (Thèse). *Contribution à l'histoire de la médecine : Nostradamus, astrologue et médecin (1503-1566)*. Imprimerie Bosc, 42, quai Gailleton, Lyon, 1924. — MARAGE. — *Physiologie de la voix à l'usage des chanteurs et orateurs*. Gauthier-Villars et C^{ie}, éditeurs, Paris, 1925. — LENORMANT (CH.). — *Eloge de Jacques-René Daval (1758-1854)*. Masson et C^{ie}, éditeurs, Paris, 1925. — BAINBRIDGE (WILLIAM SEAMAN). — *Report on second International Congress of Military Medicine and Pharmacy*. Rome, may-june 1923 ; Washington D. C., 1925. — BLUM (Dr PAUL). — I. *Classification nouvelle des eaux thermominérales (Strasbourg médical, mars 1923, Foyer universitaire, 1, Place de l'Université, Strasbourg)*. — II. *Les principales formules officinales du Codex medicamentarius gallicus*. A. Maloine et fils, Paris, 1925. — BOULAND (A.). — *Pour être en règle avec la loi*. Editions de la *Semaine dentaire*, Etablissements Ash, 12, rue de Hanovre, Paris, 1925. — FIGUIÈRE (JEAN). — *L'épilepsie dans l'œuvre de Dostoievsky* ; thèse de Lyon, imprimerie Charpin et Reyne, 13, boulevard Bancel, Valence, 1924. — CONTRERAS (FRANCISCO). — *La ville merveilleuse. La Renaissance du livre*, Paris, 7 fr. 50.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1927.

La marque de fabrique étant une propriété, nul n'a le droit d'en faire usage. Spécifier la marque déposée Phosphatine Falières, aliment inimitable.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Figures oubliées

**Un médecin, ami de Raspail et de Sainte-Beuve :
le Dr Veyne (1812-1875).**

Par M. Georges MORIN (de Lyon).

Les lecteurs de la *Chronique médicale* savent depuis longtemps qu'ils peuvent ranger l'auteur des *Lundis* dans la nombreuse famille des « Evadés de la médecine ». Dès 1896, le Dr CABANÈS s'est fait son parrain, et a rappelé le passage de Joseph Delorme à l'Ecole de médecine, son service d'externat dans les hôpitaux de Paris, entre 1824 et 1827. Ses études médicales ne furent pas achevées, et SAINTE BEUVE, après la fondation du journal *Le Globe*, par son ancien professeur DUBOIS, après avoir fait la connaissance de VICTOR HUGO, déserta l'amphithéâtre pour la littérature et la poésie. Cependant, et là encore nous chassons sur les terres du Dr Cabanès, s'il n'emportait pas son diplôme de docteur, et s'il n'avait acquis qu'un léger bagage scientifique, il s'était formé en lui, et à son insu, le germe de sa méthode critique, toute physiologique, germe qui ne devait éclore que plus tard. L'étude de ses œuvres est significative à cet égard, et montre, une fois de plus, combien il est difficile de s'évader complètement de ses premières études.

Mais, en vérité, Sainte-Beuve n'a jamais fait beaucoup d'efforts pour s'évader. Jusqu'aux abords de la mort, il évoquait familièrement ses souvenirs d'étudiant, et se paraît avec orgueil de son titre d'ancien externe. Il ne manquait pas de lire les publications médicales, proclamait bien haut son admiration pour DUPUYTREN, ALIBERT, LITTRÉ, PASTEUR, RASPAIL et bien d'autres. A l'exception de RICHERAND et de GUSTAVE PLANCHE, il avait conservé de ses maîtres ou de ses condisciples d'autan le souvenir le plus attaché. De nombreux médecins fréquentaient la maison légendaire de la rue Montparnasse et il serait intéressant de réunir, dans une même étude, les médecins familiers de Sainte-Beuve : PROGEY, ROBIN, PAULIN, TOURDES, etc., y trouveraient leur place. Mais la place d'honneur revient de droit à celui qui fut le plus fidèle et le plus dévoué des amis et des médecins de Sainte-Beuve : le docteur VEYNE. L'amitié des deux hommes atteignit le plus haut degré d'intimité. Datant de leur première jeunesse, elle ne fut rompue que par la mort de Sainte-Beuve. Ce serait une raison suffisante pour tirer la mémoire de Veyne de l'oubli injustifié où elle est tombée.



de nos jours. Mais il s'en ajoute une autre : le Dr Veyne fut le médecin et l'ami d'un grand nombre de personnages importants du XIX^e siècle et son nom évoque encore celui de RASPAIL, de Mme DES-BORDES-VALMORE, de GAVARNI, pour ne citer que ceux-là.

François-Auguste Veyne naquit en 1813, dans un petit village de Vaucluse, à Gigondas, « dont M. de PONTMARTIN, écrit TROUBAT, le seul biographe de Veyne, a fait le centre de ses rancunes littéraires et provinciales, dans les « Jeudis de Mme Charbonneau ». Le village de Gigondas ne se serait jamais douté qu'il possédât un salon littéraire. On y cultivait encore plus la garance et le mûrier, que des importations parisiennes de cette nature. »

Veyne descendait de lointains ancêtres italiens, et, si nous en croyons Troubat, appartenait « à cette race italienne enclavée dans la Provence, où l'on aurait de la peine à démêler le transalpin du subalpin et dont les traits caractéristiques ont plus de peine à se fondre et à se perdre dans le courant français et parisien que le courant du Rhône dans l'azur de la Méditerranée ». C'est sans doute à cette origine qu'il devait sa ressemblance à Napoléon ; il en avait le profil caractérisé et énergique, les cheveux plats, longs et tombants, à tel point qu'un médaillon de sa jeunesse avait donné lieu à un amusant quiproquo : alors qu'il était interne, Veyne avait une petite amie. Un jour qu'elle était partie pour Tulle, emportant le portrait de son ami, son père, vieux soldat de Napoléon I^r, demanda, avec quelque inquiétude, ce que c'était que ce portrait. « Tu ne le reconnais pas ? répondit celle que Sainte-Beuve appelait la petite bohème. Regarde bien... celui que tu aimes tant .. Ah ! c'est vrai, dit le brave homme, et il crut embrasser le petit caporal, en déposant un baiser sur cette miniature.

Il avait aussi apporté à Paris l'accent du terroir, qui « ne se perd jamais, ni au Palais, ni à la Chambre, ni au Sénat, ni à la scène, ni dans les cours. MIRABEAU, l'abbé SIEYÈS, NAPOLÉON l'avaient gardé. Veyne l'avait conservé comme eux, avec les tournures de phrases, les inflexions de voix, la dureté de l's cantonnée et changée en ès devant les mots français commençant par cette consonne dure ».

Enfin, et pour en finir avec la « race », il lui devait peut-être la rondeur et la verdeur de son abord, l'esprit primesautier, donnant à tout propos une tournure spirituelle, et son humeur joviale, qui faisait de lui le plus gai et le plus agréable des compagnons.

Il est probable que notre méridional fit ses études médicales à Paris, puisque, le 24 décembre 1839, il fut reçu troisième dans la promotion d'internat en tête de laquelle figure ALFRED RICHET, plus tard professeur à la Faculté. Dès cette période, il avait contracté de nombreuses et de hautes relations. Il connaissait déjà Sainte-Beuve, qui avait rimé pour sa petite amie le sonnet suivant :

A Marie, dite la petite Bohème.

Ces beaux petits cheveux, aux doax flots ondulés,
Rebelles à la main, à l'ongle qui s'y joue,

Qui veulent s'échapper tout le long de la joue,
 Oh ! laissez-les courir, oh ! laissez, laissez-les !
 Tout frisés par nature, et d'un tour fin roulés,
 Sans qu'un réseau les serre ou qu'un ruban les noue,
 Oh ! laissez-les ainsi, la grâce les avoue ;
 Pétrarque les eut dit crêpés ou crêpelés.
 Telle sur la colline, aux sources de Vaucluse,
 La fontaine en courant, la Nymphe qui s'amuse,
 Laisse parfois un flot s'enfuir hors de son lit ;
 Ou telle, aux pieds des monts, votre aimable Corrèze
 Oublie à travers champs, dans les fleurs ou la fraise,
 Quelque frais ruisseau dont le pré s'embellit.

Veyne avait été, à la Salpêtrière, interne avec CLAUDE BERNARD. Nous verrons bientôt que c'est encore à cette période qu'il se liait avec RASPAIL.

Il ne se décida à passer son doctorat que fort tard, à Paris, le 22 décembre 1854, 15 ans après sa réception à l'internat. Il avait alors 41 ans. Sa thèse, in-quarto, de 36 pages, était intitulée : « Recherches cliniques sur la blennorrhagie syphilitique ». PIORRY était le président du jury, qui réunissait, en outre, ANDRAL, professeur ; REGNAULD et RICHARD, agrégés. Et, dans les dédicaces, outre les noms de RICORD, PIORRY, GERDY et GAVARRET, on relevait celui de son ami CLAUDE TURPAULT. Veyne exerça la médecine soit à Paris, soit dans la banlieue, à Bellevue-Meudon.

La grande préoccupation scientifique qui tourmenta, toute sa vie, ce médecin philosophe et philanthrope, fut de découvrir un moyen facile et certain de distinguer la mort apparente de la mort réelle et de rendre impossible les enterrements prématurés. Il préconisait pour cela l'artériotomie, et réunit ses idées dans une brochure parue en 1874. Nous devons à sa mémoire d'en donner l'analyse rapide, et nous ne saurions mieux faire que de céder la parole à Troubat :

Le moyen indiqué et pratiqué par lui est l'artériotomie.
 Il se base sur deux faits, acquis définitivement et depuis longtemps à la science biologique :

1^o La cessation de la circulation du sang coïncide avec la cessation de la vie ;

2^o Les artères sont vides de sang après la mort.

De ces deux faits, dit-il, je déduis logiquement ces deux propositions ; elles sont des axiomes en biologie :

1^o Circulation abolie, artère vide, mort réelle ;

2^o Circulation persistante, artère non vide, mort apparente.

Pour constater matériellement et sûrement l'un ou l'autre de ces deux faits, le moyen consiste à ouvrir une artère d'un individu réputé mort.

Je comprends, me dit un ami, non médecin, mais homme de grand sens, dit Veyne, la maison est fermée, vous voulez voir ce qui se passe dedans, vous pratiquez une fenêtre et vous voyez. On ne pourrait mieux dire.

Bien entendu, il ne prétend pas que l'artériotomie dispense de toutes autres recherches plus simples : absence de bruits cardiaques à l'auscultation, des pulsations radiales au palper. On y recourra en dernier ressort, s'il y a doute.

Il précise la technique : « Toutes les branches de l'arbre artériel interrogées auraient évidemment la même et simple réponse, oui ou non, à la question posée. Mais, dans la pratique, il conviendra de n'opérer que sur des artères de facile accès et dont la blessure, en cas de succès, serait sans gravité : telles sont la radiale, la temporale, etc... L'artère temporale est préférable : elle est superficielle et située sur une surface osseuse ; il est facile d'établir un point de compression qui suffise à l'oblitération du vaisseau. »

D'ailleurs, ajoute-t-il, pour répondre à une objection éventuelle, cette opération n'offre aucun danger, les anciens en ont fait quelquefois un usage thérapeutique ; et le docteur Veyne cite, à son aide, AMBROISE PARÉ, qui raconte comment il délivra d'une douleur de tête, qui le tourmentait nuit et jour, Monseigneur le prince de la ROCHE-SUR-YON :

Feis ouverture de l'artère, choisissant la plus apparente à la tempe et qui auoit plus grand battement, avec une simple incision, comme pour faire u ne phlebotomie : et fust tiré du sang deux palettes et plus, lequel sortoit par une grande impétuosité de ladite artère, et proteste que par le moyen de cette ouverture il perdit incontinent sa douleur sans plus lui retourner, dont le dit seigneur me fait un honorable présent.

L'exemple est probant, dit Troubat : on pense, en le lisant, à Jupiter, qui se fit ouvrir la tête d'un coup de hache par Vulcain, pour se délivrer du mal qui le tourmentait ; il en sortit la sagesse.

La découverte de Veyne ne reçut pas du corps médical officiel l'accueil qu'il augurait. Elle fut d'abord l'objet d'un mémoire manuscrit, envoyé à l'Académie de médecine le 23 décembre 1872, pour concourir à l'un des prix institués par feu M. le marquis d'OURCHES, dans son testament, en date du 11 février 1866, et qui consistaient :

1^o En un prix de 20.000 francs, pour la découverte d'un moyen simple et vulgaire de reconnaître, d'une manière certaine et indubitable, les signes de la mort réelle, la condition expresse de ce prix étant que le moyen puisse être mis en pratique par de pauvres villageois sans instruction.

2^o En un prix de 5.000 francs pour la découverte d'un moyen de reconnaître d'une manière certaine et indubitable les signes de la mort réelle à l'aide de l'électricité, du galvanisme ou de tout autre procédé exigeant soit l'intervention d'un homme de l'art, soit l'application de connaissances, l'usage d'instruments, ou l'emploi de substances qui ne sont pas à la portée de tout le monde.

La pratique de l'artériotomie exigeant l'intervention de l'homme de l'art, le docteur Veyne ne pouvait avoir droit qu'au prix de 5.000 francs.

L'Académie refusa le mémoire, il ne fut ni discuté ni mentionné dans le rapport. On accepta, sans contrôle, la fin de hon-recevoir donnée par un membre de la Commission. Les 5.000 francs, suivant une disposition que le testataire n'avait cependant pas prévue, furent divisés en cinq parts inégales : Veyne n'obtint rien et fut bien, pensa-t-il, « enterré vivant ». Il résolut de publier son livre et d'en appeler au grand public.

« C'était une question qui intéressait tout le monde, remarque malicieusement Troubat. On comprend que des académiciens, d'essence immortelle, n'aient fait qu'en rire », et il cite à l'appui l'anecdote ci-dessous : « J'ai entendu moi-même l'un d'eux, qui avait dit au docteur Veyne : votre moyen est très simple, il n'en est que meilleur », me dire à moi : « Vous êtes l'ancien secrétaire de Sainte-Beuve, vous ne pouvez pas prendre au sérieux de telles balivernes ; les enterrements prématurés n'existent pas ; on prend trop de précautions... » — « Mais, répondis-je, l'exemple cité par le cardinal-archevêque de Bordeaux, Mgr DONNET, racontant son propre cas en plein Sénat impérial, un jour que la question a été débattue ; citant l'exemple d'un jeune prêtre, qui n'était autre que lui-même, se réveillant de sa léthargie dans une bière, pendant qu'on célébrait dans l'église la messe des morts »....

— Ah bah ! il l'avait rêvé.

Telle fut la réponse que je reçus d'un membre de l'Académie de médecine, un riche médecin bien posé du boulevard, une belle tête bourbonienne, M. R... »

En un mot, le mémoire de Veyne aurait été écarté pour des raisons politiques ; l'auteur était, en effet, un républicain irréductible. « Il avait souffert, dit Troubat, par esprit de chevalerie, de dévouement à ceux qu'il aimait et à celle qu'il aimait par-dessus tout : la République. Tout le long du règne de Louis-Philippe fut pour lui une conspiration latente, où il se trouvait mêlé à ce que le parti républicain comptait de plus noble », et combattit le gouvernement aux côtés de RASPAIL et de KERSAUSIE. Le 31 mars 1848, il s'était présenté aux élections dans son département de Vaucluse, et sa profession de foi était apostillée de ce certificat de civisme :

Citoyens électeurs,

... Je ne connais pas de citoyen plus digne des suffrages de mes compatriotes de Vaucluse que mon ami et presque mon élève, le citoyen Veyne. En foi de quoi j'ai signé.

Salut et fraternité. F. V. RASPAIL.

Paris, le 27 mars 1848.

Comme ROBESPIERRE, Veyne eut mérité le surnom d'incorruptible. Le 24 janvier 1866, voilà ce qu'il répondait à un ami qui lui avait proposé une place de médecin inspecteur des eaux minérales :

Mon bien cher ami,

Piogey m'a communiqué hier soir le projet relatif aux eaux minérales. J'ai dû lui dire que, les places de médecins inspecteurs dépendant du ministère des travaux publics, je ne pourrais accepter.

Après les journées de février, je fus désigné par des assemblées pour faire partie des comités socialistes. La plupart de mes collègues furent plus tard emprisonnés, exilés, ou envoyés en Afrique ou à Cayenne. Mon travail de doctorat m'avait forcé de refuser le renouvellement de mon mandat. Je fus ainsi épargné.

Quelque humbles que soient ces antécédents politiques, à mon sens ils obligent. Ceux de mes anciens collègues, fonctionnaires actuels du gouvernement, n'ont pas mon approbation, et je sens que, par l'acceptation d'un emploi public quelconque, je me diminuerais dans mon estime.

J'ai remercié cordialement Piogey de ce témoignage d'amitié. Je vous remercie aussi de tout mon cœur.

VETNE.

A Sainte-Beuve lui-même, qui veut le faire nommer médecin de l'École normale supérieure, il oppose un refus catégorique, conforme à sa devise « Rien de l'Empire ».

C'est plutôt la coïncidence de leur idéal politique que celle de leurs doctrines médicales qui l'avait rapproché de Raspail. « Bien qu'ils fussent très intimes, nous dit Mme Raspail (1), il était rarement question de médecine entre eux. Le docteur Veyne était resté fidèle aux doctrines de Broussais et jamais Raspail ne fit aucune tentative pour le convertir à sa méthode. »

Et Mme Raspail a bien voulu nous citer à ce sujet l'anecdote suivante.

A l'âge de 72 ans, Raspail fut atteint d'une pneumonie double, qui faillit l'emporter. Ses quatre fils firent preuve en cette circonstance d'un dévouement admirable, se relayant à tour de rôle pour le soigner, d'après ses principes naturellement. Ils lui appliquaient, presque sans arrêt, des cataplasmes salins, arrosés d'eau sédative, tantôt sur la poitrine, tantôt sur le dos, sur toute la surface des poumons, sans parler d'autres adjuvants. Il finit par guérir et se rétablir complètement.

A quelque temps de là, le Dr Veyne paraissant soucieux, Camille et Xavier Raspail, médecins tous deux, lui demandèrent s'il avait quelque ennui. Il secoua la tête. « Vous avez beau dire, répondit-il, ce ne sont pas les cataplasmes qui ont guéri votre père ; c'est sa robuste constitution qui a triomphé du mal. Ainsi, je viens de soigner une dame âgée, atteinte, elle aussi, d'une pneumonie ; je l'ai soignée de la même manière que vous avez soigné votre père, je n'ai obtenu aucun résultat : elle est morte. — Mais quels cataplasmes lui avez-vous fait mettre, demandèrent les deux frères ? — Les mêmes que les vôtres, des cataplasmes de farine de lin arrosés d'huile de ricin !!! » (A suivre).

(1) Belle-fille du grand Raspail, dans une lettre que, à notre demande, elle a bien voulu nous adresser à ce sujet.

La Médecine des Praticiens

L'apepsie.

Parmi les causes qui entraînent la difficulté des digestions, il en est une, peut-être la plus fréquente, qui tient à l'insuffisance de sécrétion des glandes de l'estomac. On sait que cet organe, dans lequel sont brassées les matières alimentaires, doit transformer les matières albuminoïdes que nous absorbons journalement et les rendre assimilables. Cette transformation se fait par l'action d'un ferment, la pepsine, que sécrètent les glandes stomachales ; les matières albuminoïdes, insolubles, sont rendues solubles et assimilables sous l'influence de la pepsine, en milieu chlorhydrique, et transformées en peptones, qui seront utilisées par l'organisme.

Le *Vin de Chassaing*, à base de pepsine et de diastase (autre ferment qui exerce son action sur les matières amylacées pour les transformer en sucres) est bi digestif, parce qu'il complète le rôle des estomacs paresseux. Grâce à lui, disparaissent les malaises qui accompagnent les digestions pénibles, et, comme les états dyspeptiques retentissent sur la santé générale et sont une cause d'affaiblissement, le *Vin de Chassaing*, très agréable et généreux, apporte ses vertus toniques qui triomphent de la dépression, en même temps que se trouve parfait le travail de la digestion.

Très réputé depuis de nombreuses années, pour les mérites de sa préparation et la constance de son efficacité, le *Vin de Chassaing* se prend à la dose d'un ou deux verres à liqueur après les repas.

Singulière acceptation du mot « grippé ».

Nous n'avons pas besoin de dire ce qu'on entendait, au XVII^e siècle, par le mot « curieux », les *Caractères de La BRUYÈRE* nous l'ont assez appris. Nous ajouterons, toutefois, que, sous LOUIS XIII, le mot, avec ce sens, n'était pas encore employé. On disait des « grippés ».

Dans une curieuse pièce (Ms. du Supplément français, à la *Biblioth. Nat.*, n° 12.491, p. 268), intitulée les *Francs grippés*, nous trouvons : le grippé des fleurs, le grippé des médailles, etc. Il y eut aussi alors un ballet, les *Grippés à la mode* (v. le *Catalogue Soleil*, t. III, p. 85) (1).

Un traitement du mal de mer.

Une goutte de solution d'atropine dans un œil ; mais, tout d'abord, essayer simplement de fermer un œil, ou d'appliquer un bandage mono-oculaire.

(1) Cf. *Le Livre commode des adresses*, par Abraham du PRADEL, éd. ED. FOURNIER, p. 216.

Nos « Instantanés »

Le Professeur Roger,
par le Dr PIERRE MAUREL (*de la Bourboule*).

A la fin de cette nouvelle année de décanat, si bien remplie comme d'ordinaire, n'est-ce pas le moment de « prendre » notre doyen, savant distingué, éminent médecin, et excellent administrateur tout ensemble ? *Rara avis !*

C'est une de ses caractéristiques, qui marquera, de n'être pas resté dans la fameuse « tour d'ivoire ». Un des points particuliers de sa manière dans son décanat fut de se mettre en contact avec les praticiens dont on le vit fréquenter séances et banquets.

De même pour les réunions de l'internat, des étudiants, etc... Dans toutes les cérémonies où sa présence peut être utile ou agréable, il tient à apporter sa sympathie agissante et sa représentation officielle. Il s'occupe et fait partie de toutes les œuvres médicales et paramédicales. Il ne voulut ignorer aucune manifestation du corps des praticiens. Cela ne l'empêcha pas de garder le contact intime avec le corps enseignant, de veiller sur tous les rouages de l'administration. Il s'efforça de prévenir les grincements et les à-coups, inévitables si on ne les surveille de près.

Il eut encore l'intuition et le courage de présider et d'aider à des évolutions qui furent des sortes de révoltes, attendues et bienfaisantes. Il alla souvent à l'étranger nous représenter, faire de la propagande et se documenter, toujours à l'affût d'améliorations possibles. Il se prodigua dans les congrès, les réceptions de délégations étrangères, etc., toujours et partout sur la brèche.

Malgré son apparence frêle et calme, il est d'une grande activité. Il se dévoue à ses fonctions et ne s'y ménage guère, pas plus qu'à son laboratoire ou dans son service d'hôpital et sa clientèle. Partout, dans tous les milieux, il sait s'adapter. Il y apporte sa fine et spirituelle intelligence, son esprit curieux de nouveautés, sa compétence toujours « à la hauteur et à la page », son caractère net mais aimable et conciliant dans sa dignité, son esprit observateur et décidé, qui enregistre, promet et exécute. Dans le renouveau d'après guerre, il fallait un doyen novateur et réformateur. Il le fut.

Partout on voit sa haute silhouette mince, un peu courbée et gardant cependant l'allure alerte. Le profil régulier et émacié, avec le nez busqué, s'encadre dans une longue barbe à la Coligny. Partout on entend sa voix un peu brusque, scandée, qui affirme nettement et sait trouver la jolie tournure, habile et spontanée. Son élocution est naturellement élégante et soignée, mais sans excès. Le terme est précis, court, choisi mais sans recherche. Il s'adapte bien à la pensée. Il ne faut pas oublier qu'il a été élevé dans un milieu très artiste. C'est un « Parisien à la coule », sûr de soi, habitué

au monde et à la mise en scène, et qui sait se faire écouter. C'est un esprit ouvert à tout : auteur dramatique à succès, bibliophile averti, etc.

Voyons l'autre face de la médaille : le savant, le professeur à son cours. Assis derrière la table de l'amphithéâtre, ou debout près du tableau, en veston, sans s'aider de notes, il parle devant son auditoire vite conquis et attentif. Il a l'autorité que donnent la conscience de sa valeur et l'amour de l'enseignement. On le sentit dès ses tout premiers débuts : aux conférences d'externat qu'il fit déjà magistralement. Petit présage d'un bel avenir ! Le geste est rare, mais parfois il surgit large et brusque avec des intonations vibrantes et élevées. C'est qu'il affirme un point important, cela dure peu et il reprend sa démonstration dans une tonalité un peu monotone, sans éclat dans sa netteté. Puis, de nouveau, le débit se précipite. C'est le récit d'une expérience qui prend l'auditoire par la clarté de l'exposition, la logique des déductions et met, simplement, au courant des sujets les plus abstraits de la médecine expérimentale ou de la physiologie. Il reste toujours clair, à la portée de son auditoire, vivant et plein d'intérêt, même dans les questions les plus ardues.

Dans sa haute valeur scientifique, il eut le grand mérite, éloge capital pour un professeur, de s'adapter avec conscience à un enseignement pratiquement utile, gardant le contact avec la médecine qu'il ne cessa d'exercer d'ailleurs.

Toujours en « symbiose » avec les aspirations du corps médical, il dut, tout en gardant son impartialité de doyen, être dans son for intérieur d'accord avec beaucoup de médecins qui réclament sans cesse améliorations et réformes. Quand ce ne serait que le retour à la Faculté du P. G. N., cet enfant prodigue, ce qui donnerait la satisfaction, la joie de pouvoir dorénavant disséquer des grenouilles en famille !

Notes de lecture

Le médecin de campagne.

La virgilienne figure a été étonnamment esquissée dans le roman bizarroïde de MAURICE ROSTAND, *le Pilori*, pages 24-25 :

Irène aimait tout du Dr Vernier. Elle aimait jusqu'à cette délicieuse ignorance du médecin de campagne, qui apaise l'âme et semble convertir la mort en quelque douce séparation sans importance. Un jour qu'elle avait été très malade à Paris, quelle tristesse elle avait ressentie ! Les grands docteurs penchés sur elle l'oppressaient de toute leur science et savaient trop les noms des maladies. Elle sentait la divine crédulité de la foi s'anéantir en leur présence ! Au contraire, elle se sentait fortifiée et rajeunie devant ce champêtre visage, dont chaque ride lui semblait une écriture familière et qui la rattachait à l'existence de toute la force de sa réalité, de toute son odeur de foin et de rosée.

Dr E. M.

Echos de la « Chronique »

Comment Ch. Gros inventa le phonographe.

Dans le discours qu'il prononça naguère à la Sorbonne, sur l'auteur du *Coffret de Santal*, M. MAURICE DONNAY a raconté comment CHARLES CROS inventa le phonographe :

Peu de personnes savent ce que fut, entre les mains de Charles Cros, le premier phonographe. Je tiens le renseignement de son fils, le délicat poète Guy-Charles Cros, qui le tient lui-même de M. FALCONNIER, de la Comédie-Française, qui fut un grand ami de son père.

Figurez-vous une boîte à cigarettes, un mouvement d'horlogerie, une plaque recouverte d'une couche de cire vierge, que Charles Cros repassait avec un fer à repasser, pour obtenir une surface bien plane ; une membrane vibrante, au centre de laquelle un bec de plume inscrivait les vibrations sur la cire vierge. Vous pensez bien qu'il ne s'agissait pas de reproduire de longues phrases ni des discours, ni des mélodies, ni des chœurs, ni des morceaux d'orchestre. Charles Cros invitait un des assistants à crier dans la boîte à cigarettes un mot bref et sonore. Chose singulière, on choisissait toujours le même mot énergique, prononcé à Waterloo par un général français, et qui se trouvait reproduit avec un chevrottement ridicule et charmant. Tel fut le premier phonographe. On fait ce qu'on peut.

Le professeur Charles Richet, à l'Académie française.

A propos de la candidature du professeur RICHET à l'Académie française, un souvenir qui peut être de quelque intérêt..

C'était au banquet de l'Internat, en mai 1914, présidé par le professeur RICHET. A l'heure des toasts, le maître fit une habile et pacifique allocution ; puis, entre autres, prit la parole un collègue tchèque (il n'y avait pas encore de Tchéco-Slovaquie !) Très franco-phile et germanophobe, il termina son vibrant petit discours, après un éloge de la France, en se plaignant d'être intoxiqué, là-bas, par « l'acide prussique ». Là-dessus, tout le monde se lève, réclame à l'orchestre la *Marseillaise*, qu'on entonne en chœur inharmonique, mais impressionnant et inattendu dans ce milieu, reflet, en général, de la salle de garde ; avec son « chahut sceptique » et sa blague frondeuse.

D^r PIERRE MAUREL (de la *Bourboule*).

*Il n'y a qu'une Phosphatine :
La Phosphatine Falières (nom déposé),
aliment inimitable.*

Echos de Partout

La tenture d'Artémise. On vient d'organiser, au château de Blois, l'exposition temporaire d'une suite de tapisseries, pour ainsi dire inestimable, appartenant au Mobilier National, et qui représente l'histoire d'ARTÉMISE.

Artémise, reine de Carie, s'est rendue célèbre par le culte qu'elle voua à son époux, MAUSOLE, à qui elle fit élever le tombeau d'Halicarnasse, le parrain de tous les « mausolées », et aussi par la sagesse avec laquelle elle administra le royaume pendant la minorité de son fils.

Vers 1569, date à laquelle le projet de la « tenture d'Artémise » fut conçu, CATHERINE DE MÉDICIS, veuve de HENRI II, se trouvait dans la même situation que la reine de Carie, et il lui parut tout à fait opportun d'immortaliser par la tapisserie les vertus d'une reine-régente des temps antiques.

Ce qui nous intéresse dans l'histoire de cette œuvre d'art, c'est que l'idée de sa création est due à un maître apothicaire parisien, NICOLAS HOUEL, celui-là même qui dota la corporation du Jardin des Apothicaires.

On a conservé la notice détaillée — la « minute des histoires » — présentée par Houel à la souveraine. Il prévoit trois séries de tableaux : la première, évoquant « le doux et paisible gouvernement de Mausole » ; la deuxième rappelant le deuil d'Artémise à la mort du roi, tel que « sa douleur, les triomphes de ses obsèques et le sépulcre qu'elle luy a basti a servi longtemps de merveille à tout le monde : ce qui a esté, de nostre tems, renouvellé en vous [Catherine], après la mort du feu roy Henry » ; la troisième série célébrerait enfin « l'instruction qu'Artémise a donnée à son fils Ligdamis, tant aux lettres qu'aux armes ».

Les « cartons » de la tenture d'Artémise furent commencés vers 1569, sur les indications de Nicolas Houel, mais il semble bien que ni lui, ni Catherine de Médicis n'aient jamais vu l'achèvement d'une seule des pièces tissées. Fort heureusement, la France se trouva encore deux fois, à peu d'intervalle, dans une situation analogue à celle qui avait inspiré le maître apothicaire parisien. Catherine de Médicis, puis ANNE D'AUTRICHE, poussèrent à l'achèvement de cette œuvre importante et magnifique, réalisée par les ateliers royaux, et qui attirera cet été à Blois de nombreux visiteurs.

(*Bulletin de la Société d'histoire de la pharmacie.*)

Comment on punissait les affameurs sous la Révolution.

lution. — Il ne faisait pas bon être dyspeptique pendant la Révolution française. L'agent de change Pierre GONDIER en fit la fâcheuse expérience. On l'arrêta pour avoir gardé

chez lui, dans un coffre, « une très grande quantité de pain rompu en morceaux ».

Gondier expliqua que ce pain était une sorte de biscuit, qui lui avait été ordonné par le médecin, il y avait un an ou dix-huit mois, à une époque où il n'y avait pas encore de disette.

— Souffrant, dit-il, d'une grande sécheresse de poitrine et crachant le sang, je fus engagé par lui à ne manger que du pain cuit deux fois et sans levain... Je devais le prendre en panade, ce qui aurait la propriété de diminuer l'altération de la poitrine et de faciliter la digestion. Je chargeai la citoyenne Fauconier, la femme de confiance de ma maison, de me faire faire de ce pain chez le boulanger, qui me dit ne pouvoir m'en cuire qu'à la condition qu'il prendrait toute une fournaise. J'y consentis et il me livra trente pains de quatre livres. J'en employai une certaine quantité ; mais, il y a quelque temps, je constatai qu'ils avaient contracté un petit goût et je dis à la femme Fauconier de les enlever ; ce qu'elle fit... Je fus bien surpris quand on en retrouva les débris dans une chambre du haut. Je croyais qu'elle les avait donnés.

La femme FAUCONIER confirma la déclaration de Gondier ; elle dit qu'elle avait emporté le pain en haut dans une nappe, en se proposant de le donner à la laitière pour ses poules ; puis l'avait oublié.

Le médecin qui soignait l'agent de change, le pharmacien qui lui vendait des médicaments, le boulanger qui avait fait le pain, témoignèrent par des certificats en faveur de l'accusé. Les voisins affirmèrent qu'il était bon patriote et faisait son service dans la garde nationale.

Ce fut en vain. Gondier fut condamné pour avoir formé « un complot tendant à affamer le peuple français ». Il monta dans la même charrette que le duc d'ORLÉANS, et fut exécuté avec lui le quinze brumaire an deux. (Hier, Aujourd'hui, Demain.)

Un enterrement original. — M. Michael RADO dut, à la suite d'une blessure, subir l'amputation de la jambe, dans un hôpital de San Francisco. Une fois l'opération effectuée, il adressa sa jambe à une entreprise de pompes funèbres, avec prière de l'embaumer et de la garder jusqu'à nouvel ordre.

Aussitôt que l'amputé se trouva en mesure de quitter l'hôpital, il fit placer sa jambe dans une boîte et ordonna qu'on la portât à l'église, où une messe fut célébrée. À l'issue du service religieux, la boîte contenant la jambe fut acheminée vers le cimetière Holy Cross. Rado, soutenu par des bêquilles, conduisit le deuil de son membre jusqu'au cimetière. (La Presse associée.)

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 * 2-6 Comprimés pour un verre d'eau. 15 à 16 pour un litre

La "Chronique" par tous et pour tous

L'origine des lunettes.

A qui veut connaître l'origine des lunettes, nous recommanderons, avant tout, la lecture de l'ouvrage de P. PANSIER, *Histoire des Lunettes* (Maloine, édit., Paris, 1901.)

Il semble bien que c'est ROGER BACON (1214-1294) qui a, par ses recherches sur la marche des rayons lumineux dans les verres plan-concaves et plan-convexes, fait le plus progresser la question théorique et pratique.

Les bésicles pour les vieillards sont déjà mentionnées par BERNARD DE GORDON (1305), GUY DE CHAULIAC (1363) ; et elles sont assez antérieures, puisqu'elles sont, aussi, mentionnées en 1282, dans les archives de l'abbaye de Saint-Bavon-lez-Gand, où il est dit qu'un prêtre s'aida de lunettes pour signer un acte. Plusieurs documents, rapportés par Pansier et d'autres auteurs, concordent pour faire admettre que l'usage des lunettes pour les vieillards date des vingt dernières années du XIII^e siècle. Les myopes, en particulier le pape Léon X (1475-1521), en bénéficièrent plus tard.

Sur les innombrables formes de binocles et de lunettes, placées soit dans des portraits, soit, anachroniquement, sur le visage des saints, A. BOURGEOIS a écrit un intéressant opuscule, avec nombreuses reproductions de tableaux (*Les Bésicles de nos ancêtres* ; Maloine, édit., Paris, 1923).

Dans sa réédition (Madrid, 1923) de l'ouvrage de DAZA DE VALDÉS (*Uso de los Antojos*, Sevilla, 1623), le P^r M. MARQUEZ (de Madrid) cite, d'après R. GREEFF (de Berlin), ALHAZEN, astronome, physicien et médecin arabe, né à Bassorah en 996, comme ayant remarqué le grossissement des objets par certains verres convexes, et comme le précurseur de Roger Bacon dans l'invention des lunettes.

D^r T. (Paris).

Un cas de circoncision préhistorique.

J'ai observé un cas de circoncision rituelle *préhistorique*, qui remonte au moins au cuivre, sinon au néolithique supérieur. On peut se demander comment une telle découverte a pu être faite, puisque cette opération a lieu sur la peau du prépuce et, bien entendu, qu'à part les régions polaires — et encore il faut qu'il s'agisse de mammouths emprisonnés dans les glaces ! — la terre ne peut conserver intacts des débris cutanés quelconques.

Cette observation est pourtant réelle ; mais il s'agit d'une statuette de pierre et d'un silex taillé, qui représente un *phallus*, c'est-à-dire l'extrémité de la verge, avec gland.

Sur cette pièce, on a figuré le *gland à découvert*, en découpant le silex, par martellement, de façon à simuler une résection de la peau à sa base.

Pour comprendre, il faut savoir que cette statuette a été fabriquée avec un fossile silicifié, qui est un *spongiaire*. Elle a été trouvée dans un dépôt souterrain, actuel, à Beynes (Seine-et-Oise).

Ce qui permet d'affirmer, en l'espèce, la réalité de la *Pierre-figure*, c'est-à-dire la fabrication, voulue, d'une imitation d'organe humain opéré, à gland très net, c'est que ce silex a subi une préparation complémentaire de la représentation de la circoncision.

Celle-ci consiste dans la sculpture de la constellation de la Grande Ourse au naturel, sur la surface du fossile, à l'aide d'éclats cupuliformes, qui sont des Etoiles...

Et pour comprendre cette association, en apparence bizarre et extraordinaire, il suffit de savoir que, chez les Esquimaux, encore à l'heure présente, la Grande Ourse s'appelle le « *Phallus du Ciel* ».

Ces conceptions sont des conséquences de ce qu'on appelle les *Totems partiels*, qui expliquent le rôle joué par le cœur, par le foie, par le sang, etc., aux périodes de la pierre.

Il est donc bien démontré, par cette découverte, que la circoncision est une opération rituelle de l'âge de la pierre polie, tout comme la trépanation ; ce que faisait prévoir, d'ailleurs, depuis longtemps, l'ethnographie contemporaine.

D^r MARCEL BAUDOUIN.

L'hygiène à Versailles, sous Louis XIV.

Cet immense château, où, depuis le rez-de-chaussée jusqu'aux combles, se pressaient cinq mille habitants, était fort malsain.

Les « maladies du venin », comme on disait alors, quand elles s'y mettaient, n'épargnaient ni petits ni grands. Il circulait alors des bruits sinistres : on parlait de poison, on racontait les circonstances du crime, on nommait tout bas les coupables. C'étaient de vaines hypothèses : ne suffisait-il pas, pour expliquer ces accidents tragiques, de l'entassement de tant de personnes dans cette demeure superbe, empestée (1) ?

La reine Marguerite et ses perruques.

Sur ses vieux jours, elle habitait un superbe hôtel au bout de la rue de Seine, en face de la porte de Nesle. Elle était bouffie de graisse, chauve au point d'entretenir des valets blonds que l'on tondait comme moutons, pour lui fabriquer, de leurs cheveux, des perruques (2).

D. E. M.

(1) GASTON BOISSIER, *Saint-Simon*, p. 33.

(2) E. MAGNE, *La fin troublée de Tallemant des Réaux*, p. 95.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

La clef du Médecin, de M. de Fleury, S. V. P. ? — Nous, recevons la lettre suivante :

« MON CHER CONFRÈRE,

« Après beaucoup d'autres, la *Gazette des Hôpitaux* fait, dans son numéro du 21 mai, un vif éloge du livre de notre distingué confrère, le Dr M. de FLEURY : *le Médecin*.

« Mais si, vous autres Parisiens, pouvez mettre des noms sur les multiples pseudonymes du livre, il n'en est pas de même de nous autres, pauvres provinciaux.

« Et pourtant, combien nous serions davantage intéressés, si nous arrivions à deviner les énigmes que cachent les *Optime*, *Prudent*, *Sosthène*, *Euloge*, *Patrice*, *Apollon*, *Ignace*, *Pantophobe*, *Basile* ; ainsi que les *Fulbert*, *Ludovic*, *Antoine Constant*, avec les *Boniface*, *Cyprien*, *Wenceslas*, *Babylas*, *Irénée*, *Norbert*, etc. !

« Ne se trouvera-t-il pas un confrère, renseigné et indiscret, pour soulever un coin du voile que cachent ces pseudonymes ? Même pour ceux qu'égratigne la plume élégante de notre distingué confrère, il en est qui ne seraient que flattés de passer ainsi à la postérité.

« G. LAURENT,
« Ancien député, ancien secrétaire du Groupe médical parlementaire. »

Le stylographe, prévu par J. Janin. — Il y a plus de soixante-quinze ans, JULES JANIN (*Mélanges*, I, 72) a prophétisé le *stylographe* en ces termes : « Une plume qui porte et distille son encre, comme le serpent porte et distille son venin. » Ce prétendu perfectionnement de grands génies, qu'il faudrait, dit-il, « tuer à bout portant, ajouterait à la rapidité, déjà effrayante, de l'écrivain, une rapidité nouvelle : sa main resterait constamment fixée sur le papier, sans même que l'esprit eût, pour se reconnaître, le léger intervalle séparant la plume de son abreuvoir, l'encrier. Quel danger terrible ! l'esprit sans défense contre ses excès, la société envahie par une improvisation sans terme et sans contre-poids... » etc., etc.

Ainsi parlait, ou à peu près, le grand critique... un peu bien oublié. Nos confrères de l'écriture pourraient-ils nous dire ce qu'ils pensent de son argumentation ? Sont-ils pour ou contre le stylographe ? Les praticiens, je n'en parle pas : ils sont pour.....

Dr MONIN.

Le « SERQUIS », qu'est-ce ? — Je lis dans *Voyages de P. LUCAS en Turquie, Egypte, etc., par ordre de Louis XIV*, 1724, vol. I, p. 100 :

Le serquis se prend comme le thé après une légère infusion, il rend l'eau de couleur d'ambre ; son odeur et le goût qu'elle a après l'infusion ferait croire qu'elle a quelque rapport avec la petite sauge de Provence, quoique plus délicate et moins forte ; mais on y trouve tant de goûts différents que l'on peut dire que la boisson en est non seulement délicieuse, mais qu'elle ne ressemble à aucune infusion connue en Europe. On me raconta une infinité de merveilles des effets de cette plante et on m'assura que les sultanes en Turquie qui en font le plus d'usage paraissent à l'âge de 60 ou 70 ans aussi fraîches que si elles en avaient 25 ou 30. On ne connaît dans tout l'Empire Ottoman d'autre serquis que celui qui vient d'une petite montagne auprès de Lamecque ; j'en ai trouvé toutefois non loin des montagnes de l'Ange à deux journées à l'est de Damas en Syrie.

Quelle est cette plante ? Son nom scientifique ?
Armand de TERWANGNE (*Bruxelles*).

La pierre de Butler. — BUTLER était un alchimiste irlandais, qui mourut le 29 janvier 1617, âgé de 83 ans. On lui attribuait l'invention d'une pierre au moyen de laquelle il guérissait les maladies les plus dangereuses. Un homme de cette importance ne pouvait manquer d'être accueilli à la cour de JACQUES I^{er}, qui en faisait grand cas.

VAN HELMONT a donné le nom de Butler à un de ses ouvrages, pour marquer toute l'estime qu'il avait pour cet alchimiste. On trouve dans cet ouvrage un assez long détail des cures opérées, selon toute apparence, au moyen de la pierre merveilleuse. Entre autres histoires, l'auteur rapporte celle-ci :

Dans le temps que Butler était détenu prisonnier dans le château de Vilvorde, en Brabant, il apprit un soir qu'un religieux Franciscain, appelé BAILLY, qui avait acquis beaucoup de réputation en Bretagne par ses prédications, et qui se trouvait au même château que lui, avait le bras attaqué d'un érésipèle considérable ; il en eut pitié, et ayant trempé une pierre dans une cuillerée d'huile d'amande douce, il la donna au geôlier en lui disant : « Portez cette huile à ce religieux ; quelque quantité qu'il en prenne, il en recevra la guérison dans une heure au plus tard. » Cela arriva effectivement, au grand étonnement du geôlier, mais encore plus du malade. L'enflure de son bras, toute considérable qu'elle avait été, se trouva diminuée à un tel point, que peu après on n'y remarqua aucune trace de maladie. Je vins le lendemain, dit Van Helmont, au château de Vilvorde, à la prière de plusieurs personnes de distinction, pour m'assurer de la vérité du fait. Je le trouvai tel que je viens de le conter, et ce fut à cette occasion que je liai amitié avec Butler.

Van Helmont rapporte encore d'autres cures, faites au moyen de cette admirable pierre, et particulièrement celle de sa femme, qui avait une tumeur œdémateuse aux deux jambes et qui s'étendait depuis la cheville jusqu'à l'aine. Longtemps après la mort de son mari, la veuve de Van Helmont avait confirmé les circonstances de la cure opérée sur elle avec la pierre de Butler.

Connait-on la composition de cette pierre ? Et quels sont les auteurs qui en ont parlé autres que VAN HELMONT, STAHL, DIGBY et HIGGIUS.
Armand de TERWANGNE (*Bruxelles*).

Réponses.

Le cardinal Mercier et la médecine (XXXIII ; XXXIV, 155). — A propos de l'article paru récemment dans votre intéressante *Chronique médicale*, dont je suis depuis longues années un lecteur assidu, je me suis informé auprès de ma belle-sœur, M^{me} MERCIER-COUVENT, veuve du Dr Léon MERCIER, frère du grand cardinal, pour savoir si celui-ci a suivi en 1887 les cours du professeur CHARCOT, à Paris.

Mgr Mercier a suivi ces cours en civil, portant la redingote et la barbe, sous le nom de Dr Mercier, étant docteur en philosophie et en théologie ; il a aussi suivi les cours de mon excellent ami, le professeur VAN GEUCHTEN, et de M. le professeur VAN BENEDEEN, à Louvain. Étant étudiant à Louvain, le cardinal et ses amis, les Drs Désiré SCHMITZ, Eugène VAN MUFFEL, LÉON MERCIER, son frère, formèrent un petit cercle, la « clérico-médicale », où l'on parlait de médecine. Il possédait parfaitement les sciences, l'anatomie et la physiologie, etc. Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1917, M. GEORGES GOYAU parle de l'assistance de Mgr Mercier aux cours du professeur Charcot, et fait mention de son épingle de cravate : un aigle debout aux ailes ouvertes en fer forgé.

M. Goyau tenait le détail de cette épingle du neveu du cardinal, — M. Charles Mercier, — qui lui avait griffonné quelques notes au crayon dans un abri souterrain pendant la guerre. Le portrait de l'étudiant Dr Mercier, — en barbe et en redingote noire, — figurera au Livre d'art que va publier incessamment M. DESMEDT-VERTENEUIL. Celui-ci a fait photographier la maison que le docteur Mercier habita à Paris, 41, rue Notre-Dame-des-Champs. C'était une pension de famille, pas loin du Quartier latin.

Dr J. DE BIE-COUVENT.

P.-S. — Le Dr L. Mercier était un des 25 médecins de ma famille. Établi à Tourneffe, puis à Bruxelles, il est mort en 1903, à Lheruile, Brabant wallon.

Où se trouve le cœur de Larrey ? (XXIX, 143). — Dans la *Chronique* du 1^{er} mai 1922, le Dr BONNETTE demande où se trouve le cœur de LARREY.

En 1901, visitant la chapelle du Val-de-Grâce, un soldat chargé de me « piloter » ouvrit un placard à étagères de ladite chapelle, du côté de l'Epître, et me montra un objet en plomb ayant la forme d'une petite urne à large panse, en me disant que cette urne renfermait le cœur de LARREY.

C'était la seule chose qui se trouvait dans le placard, lequel était très vaste et mal entretenu. J'eus l'impression que le cœur de Larrey avait été déposé là négligemment, comme un vulgaire bibelot.

Dr L. MOUSSAULT (Nantes).

Oudin-Robert ou *Robert-Houdin* (XXXIV, 52). — En écrivant « OUDIN ROBERT », ainsi que la *Chronique médicale* nous dit qu'il a été fait dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences, le nom patronymique du célèbre prestidigitateur semble être OUDIN, et Robert son prénom.

Il n'en est rien. ROBERT (Jean-Eugène), fils de Prosper Robert, horloger à Blois, épousa une jeune fille nommée HOUDIN. Il adjoint le nom de sa femme au sien. Par la suite, en vertu d'une décision du Conseil d'Etat, le nom patronymique de la famille devint ROBERT-HOUDIN.

Il prit le goût de la mécanique d'abord dans l'atelier paternel. Il fut ensuite encouragé dans cette voie par un voisin, colonel en retraite, nommé BERNARD, passionné pour cet art, et qui, pendant la très longue convalescence, suivie d'une grave maladie, que fit le jeune ROBERT, lui apprit à faire quantité de petits travaux. Son habileté à les exécuter donnait autant de joie au colonel, qui répétait, ravi : « Il fait tout ce qu'il veut, ce petit b...-là », qu'elle causait de déplaisir à son papa, qui, voulant son fils notaire, lui prédisait qu'« il n'arriverait à rien faire de la limaille ».

La limaille ne réussit pourtant pas trop mal, comme on sait, à ROBERT-HOUDIN.

A ses aptitudes pour la mécanique, le jeune ROBERT joignait d'autres talents, celui, entre autres, de comédien de salon, et donnait des représentations chez des familles de la ville. A l'une d'elles, il remplissait le rôle d'un célibataire gastronome. Il vantait avec verve les délices de la bonne chère, et, célébrant les agréments de la vie de garçon avec d'autant plus de conviction qu'il venait de répondre par un refus à son père qui lui conseillait de se marier.

Parmi les auditeurs, se trouvait « une charmante jeune fille », dont l'attention soutenue fut remarquée par l'artiste, qui, flatté une fois la pièce finie, lui adressa quelques mots de politesse. La conversation s'engagea, qui devint tellement intéressante que, le moment de la séparation arrivé, il restait « quantité de choses à se dire ». Même cette quantité était telle que le restant de leur vie leur parut pouvoir seul y suffire. C'est ainsi que le jeune ROBERT épousa M^{me} HOUDIN, fille d'un horloger, originaire de Blois, et installé à Paris.

Ce mariage détermina ROBERT à se fixer à Paris, où il fit la carrière artistique que chacun connaît.

D^r L. BOULANGER (*Paris*).

Honoraires médicaux (XXVII, XXXIII, 152). — Pour répondre au désir manifesté par le D^r GEORGES PETIT, d'Orléans, au sujet des honoraires médicaux des praticiens du temps passé, je joins à la présente une copie d'une étude sur « La médecine à Nice en 1811 », que j'ai publiée dans un journal dénommé *Nice-historique*, 1911, copie se rapportant aux honoraires médicaux de 1806-1807, à Nice,

alors sous la domination française (Nice devenant italienne de 1814 à 1860).

NICE. — (1806-1807; Domination française).

Les tarifs médicaux qui, évidemment, paraîtront dérisoires aux générations actuelles, permettaient cependant au praticien de gagner honorablement sa vie, à une époque où on ne parlait ni de cherté de vivres, ni d'impôts excessifs, et où l'existence, sobre et modeste, était dépourvue de luxe et de faste. (L'appartement d'un médecin des hôpitaux valait, à cette époque, 150 à 200 livres, ainsi que nous l'apprend un contrat entre le docteur Ravaud et l'Administration des hospices.)

D'une note d'honoraires, délivrée pour les soins donnés à une dame Vercellone, concurremment par le médecin Antoine Malacria et le chirurgien Joseph Giraudi, il résulte que le médecin Malacria, pour 53 visites faites du 9 Novembre 1806 au 27 Février 1807, fut gratifié de la somme de *Trente francs* (un peu plus de 0,55 centimes par visite), et le chirurgien J. Giraudi de celle de *Cent deux francs* pour les visites et opérations suivantes, du 20 novembre 1806 au 10 février 1807 :

	livres
Le 20 Novembre 1806. Pour lui avoir fait en plusieurs fois six saignées du bras	4.10
Plus le 22 Novembre. Pour l'application de deux vésicatoires aux jambes	3.00
Plus le 23. Pour le pansement des susdits vésicatoires le matin et le soir à trois livres par jour	3.00
Plus pour les avoir pensés continuellement le matin et le soir, jusqu'au 13 Décembre, qui fait l'espace de 21 jours à trois livres par jour	63.00
Plus le 10 Février 1807, à la même Vercellone, pour une blessure à la partie supérieure de la tête de la longueur de 4 travers de doigt, avec l'os découvert, pour laquelle blessure je fus obligé de la saigner trois fois du bras	2.30
Plus pour l'avoir pansée consécutivement une fois par jour, l'espace de 17 jours à 30 sols par pansement, fait la somme de	25.00
Plus pour l'application de deux sinapismes.	1.10
Total.	101.50

D^r A. MAGNAN, in « Nice historique », 1^{er} novembre 1911, n^o 17.

L'impôt sur les célibataires (XXXII, 211). — On admet assez généralement, dans la société actuelle, que la principale cause du célibat, pour le sexe faible, est l'abstention des prétendants, c'est-à-dire que ce célibat est involontaire ; on admet, non moins communément, que si les hommes ne se marient pas, c'est qu'ils s'y refusent. L'homme qui veut ne pas assumer les charges, les soucis d'un foyer, dit-on assez légèrement du reste, est un égoïste, qui prétend, en toute liberté et sans contrainte d'aucune sorte, jouir de la vie. Ce principe — douteux — posé, il est aisément de prévoir les conclusions qui en découlent.

Le point final est posé par le fisc : c'est l'impôt.

Dans l'Europe contemporaine, le premier impôt sur les célibataires remonte exactement à quinze ans. C'est en octobre 1911 que, dans un des plus petits pays d'Europe (316 km. carrés) et un des moins peuplés (70.000 habitants), un des Parlements les plus réduits qui fût (12 membres) vota, par 7 voix contre 5, qu'à partir du premier janvier suivant, les célibataires des deux sexes qui auraient passé l'âge de trente ans, sans convoler en justes noces, paieraient un impôt de 5 % ou de 10 %, selon que leur revenu serait inférieur ou supérieur à 7.500 fr. L'événement eut lieu dans la principauté de Reuss, branche aînée.

Deux ans plus tard, en France, dans le projet d'impôt sur le revenu proposé au Parlement, figurait un article élévant de 20 % la quotité à payer par ceux qui ne seraient pas mariés.

L'idée de taxer le célibat sembla alors nouvelle, autant qu'osée. Elle est pourtant fort ancienne. Et prétât-on même à DIONIS, chirurgien de Louis XIV, l'originalité de cette invention, il faut remonter beaucoup plus loin dans le temps pour retrouver, sinon son premier inventeur, du moins l'application pratique et fiscale de cette idée.

Rarement une conception nouvelle se réalise immédiatement. Elle est dans l'air, elle flotte pendant un certain temps. Peu à peu l'opinion se forme. La cristallisation ne vient qu'après.

Dès la plus haute antiquité, et dans tous les pays méditerranéens, les seuls sur lesquels nous ayons des notions assez précises, les célibataires étaient en but à des tracasseries, voire à des persécutions variées. À Sparte, on les obligeait à se promener nus sur les places publiques. En Egypte, on les piquait au passage, dans la partie la plus charnue de leur individu. En Perse, on saisissait le moindre prétexte pour leur badigeonner de noir le visage. PLATON leur fit la guerre. CÉSAR et AUGUSTE, visant plus spécialement les femmes, leur interdirent les bijoux, les perles et les colliers. Sous forme de taquinerie, ils ne faisaient, du reste, que rééditer un discours du censeur MÉTELLUS.

En l'année 131 avant J.-C., la population romaine diminuait. Il fallait recourir aux grands moyens pour accroître le nombre des naissances destinées à augmenter le nombre des soldats et des contribuables. Météllus prétendit taxer le célibat. Il ne parvint qu'à augmenter la prostitution. Puis vinrent ces dispositions légales que TACITE appelle les « Lois Juliennes », contre lesquelles protestèrent les chevaliers.

L'Empereur, ne pouvant arriver à convaincre par la parole les protestataires, renforça l'effet de ses lois en favorisant, en récompensant les pères de familles nombreuses, en leur réservant toutes les fonctions de l'Etat. Un peu plus tard, les célibataires furent mis dans l'incapacité de recevoir des legs ou héritages d'étrangers. Alors on vit un certain nombre d'entre eux se marier fictivement, ce qui fit écrire à PLUTARQUE : « Les Romains ne se marient pas pour avoir des héritiers, mais pour être eux-mêmes héritiers. »

Les exigences du Trésor, et celles de l'Armée, devenant de plus en plus pressantes, on appliqua ces lois aux ex-mariés, devenus veufs ou divorcés. On donna un délai aux premiers de deux ans, aux seconds d'un an et demi, pour se remarier. Dans le même temps, on écarta définitivement les non-mariés des emplois publics. Les amendes et les confiscations pesaient lourdement sur eux. La part contributive aux dépenses publiques des célibataires était la plus lourde. Mais, tout imposés pécuniairement qu'ils fussent, on ne pouvait toujours leur imposer le silence. A cette époque, au moins deux d'entre eux furent des plus notoires parmi les poètes de Rome : HORACE et LUCRÈCE.

Dans le même temps, au contraire, le célibat était considéré comme un état d'élection en certains pays, non méditerranéens. En Chine, aux Indes, on célébrait l'homme qui savait « s'abstraire ». Cette conception de la sainteté de l'Homme-seul franchit même à certain moment les frontières de la Chaldée. Le Christ, qui point ne prit femme, eut sur les siècles qui suivirent l'influence la plus formidable qui ait jamais été, en aucun temps et en aucun pays, une influence inouïe, divine. A l'autre bout du monde alors connu, dans l'île de Sein, la virginité était vénérée ; l'île n'était peuplée que de druidesses vierges. Mais comme il importait que la race n'en sombrât pas, chaque année l'une d'elles était déléguée pour sa perpétuation.

Si, dans tous les pays qui firent successivement partie de l'Empire romain, le célibat était mis à l'index, ce discrédit alla s'atténuant peu à peu, au fur et à mesure de l'extension prise par le christianisme.

D'abord, l'homme non époux n'étant pas considéré à l'égal des autres, les premiers disciples que le Christ se choisit parmi les pêcheurs et les laboureurs de Judée étaient tous, — sauf un, Jean — mariés. La tradition se perpétua pendant les premiers âges de l'Église. Mais l'arianisme, en Europe, le donatisme, dans l'Afrique du Nord, provoquèrent, aux conciles de Nicée et de Carthage, des discussions enflammées sur ce sujet.

Au concile de Nicée, visant particulièrement ARIUS, PAPHNUCE s'opposa hautement à la majorité de l'assemblée qui voulait obliger les évêques et les prêtres du Christ à garder le célibat.

Aux différents conciles de Carthage, presque tous dirigés contre le donatisme, la question fut également débattue très abîmement à plusieurs reprises. « La dure loi du célibat a trouvé de grandes résistances pour s'établir, dit SAINT-EVREMONT ; le cœur ne s'y opposait pas moins que l'esprit. »

Puis, les conciles d'Arles, d'Agde, de Tours et d'autres encore reçurent ce décret, ou le confirmèrent. Puis la lettre du pape SIRICE, en 385, déclarant « les bigames irréguliers », et recommandant le célibat, fit faire un pas nouveau à la question qui divisait alors la chrétienté. Le concile d'Orange, en 441, ordonna la déposition des ministres qui, étant mariés, ne « s'abstiendraient pas de leurs fem-

mes ». GRÉGOIRE VII acheva presque l'œuvre difficile de réduire les ecclésiastiques au célibat. Au XII^e siècle, le pape CÉLESTIN envoia ses légats en Bohême, pour soumettre les prêtres, qui répondirent fièrement qu'ils « ne souffriraient point un joug que ni eux, ni leurs pères n'avoient pu porter ». On chercha à les contraindre. Vainement. Au concile de Trente, on proposa de rendre aux ecclésiastiques la liberté du mariage, et de les délivrer de la contrainte antinaturelle — c'était même un article de l'Intérim de CHARLES-QUINT — mais le pape refusa d'y consentir.

La bataille pour ou contre le célibat fut dure et âpre. Aussi, pendant des siècles, ne put-on envisager l'établissement d'impôts spéciaux visant les célibataires, puisqu'en ces siècles mêmes, l'Église était toute-puissante. On citait l'historien SOCRATE (liv. V, chap. 22), qui relatait qu'en Thessalie on excommuniait un simple clerc, s'il cohabitait avec sa femme, bien qu'il l'eût épousée avant son ordination. On citait SAINT JÉROME, plus ancien que Socrate, qui écrivait que presque toutes les Eglises, ressortissant des trois grands patriarchats, ne prenaient pour clercs que des vierges ou que, s'ils avaient des femmes, ils cessaient d'être leurs maris. On citait saint EPIPHANE, plus ancien que saint Jérôme, qui disait qu'un homme qui a été marié même une seule fois « n'est point reçu pour estre Diacre, Prestre, Evêque ou Soudiacre du vivant de sa femme, qu'il ne s'en abstienne. Que s'il se pratique aultre contrarie en quelques endroits, cela est opposé aux canons, quoique par condescendance pour la foiblisse humaine ». On citait surtout les éloges que TERTULLIEN avait donnés à la chasteté, « où il trouvoit la plus grande perfection ».

Ainsi, pendant des siècles, la lutte se poursuivit... elle se poursuivit jusque sur le terrain de la linguistique. Les origines du mot lui-même donnèrent lieu à des discussions alors passionnées, et que nous trouverions aujourd'hui fort réjouissantes. Tandis que les unes suivaient SCALIGER, qui dérivait ce mot de *χότη*, lit, et *λείω*, *linquo*, je laisse, j'abandonne, soit : je me désintéresse du lit nuptial, d'autres, jouant plaisamment sur le vocable, disaient que « célibat » venait de *Coeli beatitudo*.

Enfin, le concile de Sens (1528), 8^e décret, mit définitivement la question au point... du moins en ce qui regarde les ecclésiastiques. Car l'autorité des conciles, en ce qui touche les laïcs, ne semble guère irréfragable... Ne trouvé-je pas, en feuilletant le *Dictionnaire des Conciles*, cette décision du C. in Trullo, an 692, où nos contemporaines trouveraient sujet à réflexions ou plutôt à sourire ? Je relève, en effet, au canon 96 de ce concile : « Défense, sous peine d'excommunication, de faire friser ses cheveux avec artifice. » Et au concile de Laodicée, an 367, canon 54 : « La danse est défendue à tous ceux qui assistent aux noces. » Et au concile de Tortose, an 1429 : « Défense aux médecins de rendre trois visites aux malades qui ne se seront pas confessés. » Sic !... Fermons ici la parenthèse.

CHRONIQUE MÉDICALE

Cette question de l'impôt sur les célibataires, dont du reste s'est occupée déjà la *Chronique médicale*, dans son numéro du 1^{er} juin 1909, a donc, à plusieurs reprises, passionné l'opinion publique, et provoqué, de la part du législateur, des lois tendant toutes au même but : punir péquignairement l'individu qui ne contribue pas à la perpétuation de la race. Ce qui a inspiré un jour à PAUL GAULOT cette réflexion fort juste : « Ces lois, qui présentent d'abord le caractère de lois sociales, paraissent à tous des lois fiscales. »

Très antérieures aux idées de DIONIS, au xv^{me}, voire de CLAUDE FAUCHET, au xvi^{me}, puisqu'appliquées déjà dans la Rome antique (loi Julienne, loi Poppienne, etc.), elles sont tombées en désuétude lors du plein épanouissement du christianisme catholique, alors que le célibat était considéré comme un « état supérieur » — et imposé — aux ministres de la religion ; et cela, à une époque où le Trésor ne connaissait guère de jours d'angoisse (époque de PHILIPPE LE BEL exceptée), et où les ménages étant très prolifiques, les rois se désintéressaient de la multiplication du nombre des contribuables et des soldats.

La situation se modifiant aujourd'hui, nous en revenons à un temps semblable à celui où le censeur MÉTELLUS s'écriait, avec une franchise aussi brutale que peu galante :

Romains, s'il était possible de n'avoir point de femme, nous épargnerions un grand embarras. Mais puisque la nature a établi qu'on ne peut guère vivre heureux avec elles, ni subsister sans elles, il faut songer à la perpétuité de l'Etat plus qu'à votre propre agrément.

CALDINE.

L'automate, joueur d'échecs (XXIV, 156 ; XXXIV, 59). — Dans son numéro du 1^{er} février 1927, la *Chronique médicale* revient sur le fameux joueur d'échecs, ce baron de KEMPLEN qui connaît actuellement, grâce au cinéma, une nouvelle popularité. Une note, très intéressante et très détaillée, du Dr L. BOULANGER, de Paris, expose les faits saillants de l'histoire de l'automate, d'après un article du *Magasin pittoresque* de 1834 (signalé par M. le docteur CABANÈS dans la *Chronique médicale* du 1^{er} mai 1917), et les *Mémoires de Robert-Houdin* (1858) : il en ressort nettement qu'il s'agissait d'un faux automate, au début ingénieux et sûr asile pour le Polonais WORONSKY.

Cédé par M. de Kemplen, l'automate fut promené en Angleterre et à travers l'Europe, puis acquis par Léonard MAELZEL, le frère cadet de l'inventeur du métronome, lui-même mécanicien de talent, qui le transporta de Londres en Amérique, et l'exhiba pendant plusieurs années dans les Etats de l'Union.

Or, parmi les *Nouvelles Histoires Extraordinaires*, d'Edgar POË, traduction de CH. BAUDELAIRE, se trouve « le Joueur d'Echecs de Maelzel », où EDGAR POË, ayant vu l'automate à Richmond, vers 1835, en fait une description minutieuse, discute point

par point le mécanisme, et conclut à la présence d'un homme dans le faux automate, « ne croyant pas qu'aucune objection raisonnable puisse être élevée contre cette explication ». Les médecins, pour qui Edgar Poë est, par sa vie et par son œuvre, une personnalité fort attrayante, seront intéressés par cette histoire, s'il leur plait de la relire. Elle s'apparente, par sa manière, à certaines autres « Histoires Extraordinaires » : *la Lettre volée*, *le Mystère de Marie Roget*, et surtout *le Scarabée d'or* ; elle est remarquable par la façon dont Edgar Poë conduit, pour ainsi dire, son diagnostic, l'observation patiente, le raisonnement subtil par lesquels il forme sa conviction.

Après avoir rappelé certains automates des plus surprenants, cités dans les *Lettres sur la Magie naturelle de M. Brewster*, EDGAR POË prend pour base de sa discussion la comparaison du « Joueur » avec une « Machine à calculer de M. Babbage ». Il lui paraît tout à fait certain que si, d'une part, il s'agit d'une pure machine, susceptible d'accomplir les calculs arithmétiques ou algébriques les plus compliqués, puisqu'ils sont par eux-mêmes fixes et déterminés, de l'autre, les opérations du Joueur d'Echecs sont réglées forcément par l'esprit, en raison de l'incertitude qui préside à la succession des mouvements au cours d'une partie d'échecs. La seule chose en question est, pour lui, la manière dont se produit l'intervention humaine.

Edgar Poë donne ensuite une histoire rapide et la description du Joueur et en reproduit au début une petite image utile à son exposé.

Costumé en Turc, l'Automate est assis, les jambes croisées derrière une vaste caisse à deux compartiments, fermés par des portes au-dessous desquels est un tiroir. Le dessus de la caisse sert de table et supporte un échiquier adhérent. La base de la caisse est assez élevée au-dessus du plancher, au moyen de roulettes, qui permettent de la déplacer et de la tourner. Une sorte de draperie verte cache le dos du Turc et recouvre en partie le devant des deux épaules. Le Turc joue de la main gauche ; il est victorieux en général. La durée de la partie est limitée à une demi-heure ; elle est rarement prolongée.

M. MAELZEL, avant la partie et même après, si on le désire, exhibe l'intérieur du Turc et le mécanisme de la caisse, ouvrant successivement devant et derrière les deux compartiments et le tiroir inférieur ; à l'aide d'une bougie, il fait voir les roues, pignons, leviers et autres engins, entassés et serrés les uns contre les autres, qui paraissent remplir ces compartiments, dont les parois sont revêtues d'étoffe sombre. Nous ne suivrons pas la longue description d'Edgar Poë, et les détails qu'il donne sur la « routine » dont M. Maelzel ne s'écarte jamais pour ouvrir sa caisse et le dos de son automate ; tout résumé nuirait à la précision et à la perfection de l'exposé.

Au moment où Poë le vit, on avait essayé, plusieurs fois déjà,

de résoudre le mystère du Joueur d'Echecs : « Il avait été, pour toutes les personnes qui pensent, l'objet d'une intense curiosité, mais l'opinion générale, trop souvent adoptée par les gens de qui l'intelligence promettait mieux, était que la machine était une pure machine et rien de plus. »

A la connaissance de Poë, le premier essai d'explication avait été tenté dans une brochure imprimée à Paris en 1785 ; en 1789, avait paru à Dresde un livre de M. I. E. Freyhere ; enfin, vers 1832 ou 33, un journal de Baltimore avait publié une « Tentative d'analyse de l'Automate Joueur d'Echecs de M. Maelzel ». Ces explications concluaient à la présence de quelqu'un dans la machine, mais se montraient insuffisantes et en contradiction avec certains faits. Aussi Poë termine-t-il, après avoir expliqué comment il est possible de se placer dans le corps du Turc, par une série d'observations convaincantes, relevées durant de fréquentes visites à l'Automate de Maelzel.

Ces observations sont au nombre de 17, fort minutieuses, témoignant d'une grande sagacité, mais trop longuement présentées pour être répétées ici.

Chacune d'elles constitue un argument distinct de la présence d'un être humain. Elles se basent, entre autres, sur ce qu'il n'y a pas d'intervalle régulier entre les coups de la partie, que l'Automate ne gagne pas toujours, que le corps du Turc dépasse les dimensions ordinaires, qu'un certain nombre des moyens mécaniques employés sont destinés à impressionner le spectateur et à lui donner l'idée d'une pure machine, etc... Mais une, au moins, de ces observations, particulièrement curieuse, mérite d'être citée : elle a trait à l'éclairage de la table de l'Automate pendant la partie. Edgar Poë fait remarquer que cet éclairage comporte 6 bougies, 3 de chaque côté de la figure, qu'il n'y en a pas deux de la même hauteur, et qu'elles sont d'autant plus courtes qu'elles sont plus près du spectateur. Il y a deux raisons à cet arrangement : permettre à l'homme caché de bien voir l'échiquier à travers la mousseline dont est faite la poitrine du Turc, et surtout empêcher le spectateur de bien voir cette même mousseline, par l'effet des croisements compliqués de rayons partis de niveaux différents.

Enfin, pour Edgar Poë, si le Turc est gaucher, c'est que cette « excentricité » est rendue nécessaire par la position même de l'homme à l'intérieur de l'automate, maniant facilement avec son bras droit, passé devant lui, le mécanisme placé dans l'épaule gauche et déclenchant le mouvement du bras gauche du Joueur d'Echecs.

Avant ROBERT-HOUDIN, qui ne jugeait plus, en 1844, que sur la machine inanimée, Edgar Poë avait donc vu que le mouvement en était nécessairement réglé par la pensée et, ceci posé en principe, il arrivait à le démontrer par toute une série d'ingénieuses déductions.

Si l'on marque quelque intérêt au ton et au style de cette histoire,

la curiosité médicale s'attachera encore et surtout à Poë lui-même. On se rappellera qu'à cette époque (1835), il avait 24 ans au plus, et qu'il était déjà sous l'influence de l'intoxication qui devait le tuer 14 ans plus tard, au sortir d'une taverne de Baltimore.

Quelle maladie est comparable à l'alcool ! a-t-il écrit ; mais si l'alcool joua, comme ailleurs, son rôle dans l'esprit de Poë écrivant l'histoire que nous venons de rappeler, il y fit bon ménage avec la lucidité et le sens aigu de la réalité. Pour Baudelaire, « l'ivrognerie de Poë était un moyen mnémonique, une méthode de travail énergique et mortelle, mais appropriée à sa nature passionnée » ; par l'ivresse, « il retrouvait les conceptions subtiles, les visions merveilleuses ou effrayantes, rencontrées dans une tempête précédente ». Ainsi, dans son œuvre singulière, s'entremêlent poésies géniales, histoires hallucinantes, contes fantasques, où l'on voit apparaître à chaque instant une même prédisposition pour l'étrange et le difficile. C'est à cette prédisposition que nous devons le Joueur d'Echecs. En présence de l'Automate, Edgar Poë n'a-t-il pas dit lui-même les paroles qu'il prête au William Legrand du *Scarabée d'Or*, ayant déchiffré son cryptogramme ? « Les circonstances et une certaine inclination d'esprit m'ont amené à prendre intérêt à ces sortes d'énigmes, et il est vraiment douteux que l'ingéniosité humaine puisse créer une énigme de ce genre, dont l'ingéniosité humaine ne vienne à bout par une application suffisante. »

Dr P. DUFOURT (Vichy).

Pourquoi les accouchements ont lieu la nuit (XXXIII, 307; XXXIX, 58). — Je ne vous apporte pas une explication, mais un simple rapprochement, peut-être suggestif, flanqué d'une hypothèse... peut-être absurde, que je livre, l'une et l'autre, à l'indulgence des spécialistes de l'obstétrique... et de la roulette.

« Les accouchements ont le plus communément lieu la nuit » *justement comme la fécondation elle-même*. Séparez ces deux actes, le premier et le dernier, par un *temps moyen*, tel que pourrait le fournir une statistique universelle. Supposez ce *temps moyen* exprimé par un nombre d'heures *sensiblement divisible par 24* : dans ces conditions, le calcul des probabilités n'indiquerait-il pas une *proportion d'accouchements nocturnes en rapport avec le moment optimum des fécondations* ; et ceci sans que le jeu compliqué des contingences puisse suffire à fausser ce résultat ? J'interroge, je n'affirme pas.

Dr VICTOR THÉVENET (Lyon).

TROUBLES DE LA MÉNOPAUSE
VARICES — PHLÉBITÉ
DIOSÉINE PRUNIER
SÉPÉIFIQUE DES STASES VEINEUSES

La dose habituelle est de 3 comprimés par jour à prendre avec une gorgée de liquide au moment des repas.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

VALLÉE (Dr ARTHUR). — *La médecine canadienne française*. Discours prononcé à Québec le 10 septembre 1924. — LECOMTE (JULES). — *Les lettres de Van Engelgom*. Introduction et notes d'HENRI D'ALMERAS. Editions Bossard, Paris, 1925. — GRAUX (Dr LUCIEN). — *Moïra*. Editions G. Crès et C^{ie}, Paris, 1925, 7 fr. 50. — CHUQUET (ARTHUR). — *Charles XII en 1812 ; Les mots de Bismarck (1851-1871) (Revue des Sciences politiques)*. Librairie Félix Alcan, Paris, 1924. — WILLY. — *Souvenirs littéraires et autres*. Editions Montaigne, impasse de Conti, n^o 2, Paris, 1925 ; 6 fr. 50. — LECLERC (HENRI). — *Les fruits de France*. Masson et C^{ie}, éditeurs, Paris, 1925. — HILLEMAND (Dr PIERRE). — *Contribution à l'étude des syndromes de la région thalamique*. Jouve et C^{ie}, éditeurs, 15, rue Racine, Paris, 1925. — ALBALAT (ANTOINE). — *Comment on devient écrivain*. Plon-Nourrit et C^{ie}, Paris, 1925. — BASHKIRTSEFF (MARIE). — *Cahiers intimes inédits de Marie Bashkirtseff*. Préface de Pierre Borel, tome I. Les Editions du Monde moderne, 42, boulevard Raspail, Paris, 8 fr. 50. — LAMANDÉ (ANDRÉ). — *Ton pays sera le mien*. Bernard Grasset, éditeur, 61, rue des Saints-Pères, Paris, 1925, 7 fr. 50. — PICARD (GASTON). — *Nos écrivains définis par eux-mêmes*. Henry Goulet, libraire-éditeur, 5, rue Lemercier, Paris, 6 fr. 50. — SÉDIR. — *Méditations pour chaque semaine*. A.-L. Legrand, 2, rue du Point-du-Jour, Bihorel-lez-Rouen, 1925, 4 francs. — TREICH (LÉON). — *Collections d'ana : Histoires enfantines*. Librairie Gallimard, 3, rue de Grenelle, Paris, 1925, 5 francs. — JEANNENEY (G.), MATHEY et CORNAT (de BORDEAUX). — *Etude critique de la sympathicectomie péri-artérielle*. Archives franco-belges de Chirurgie, rue du Beau-Site, 13, Bruxelles, octobre 1924 ; 8 francs. — ESCHOLIER (RAYMOND). — *Cantegril*, J. Ferenczi et fils, éditeurs, Paris, 7 fr. 50. — RENARD (MAURICE et ALBERT-JEAN). — *Le singe*. Éditions G. Crès et C^{ie}, Paris, 1925, 7 fr. 50. — BERTHEAUME (Dr MARTHE). — *Sportive*. Éditions de la *Vraie France*, 92, rue Bonaparte, 7 fr. 50. — MAXWELL (Dr J.). — *La magie*. Ernest Flammarion, éditeur, Paris, 1922, 7 fr. 50. — JEAN-BERNARD. — *La vie de Paris, 1923*. Librairie Alphonse Lemerre, 23-31, passage Choiseul, Paris, 1924, 6 fr. 75. — MINOT (L.) et MAX DESCHAMPS. — *Démence judiciaire*. Librairie du XX^e siècle, 25, rue Serpente, Paris, 1910, 2 fr. 50. — GOMMÉS (Dr MARCEL). — *L'appareillage ménager et sa manipulation*. Maloine et chez l'auteur, rue Parrot, 5. — LORTSCH (SAMUEL). — *La psychothérapie religieuse*. Jouve et C^{ie}, éditeurs, 15, rue Racine, Paris, 1925. — GIORDANO D. — *Hist. de la médecine : Un commentatore del « Libro delle uleere » di Ippocrate ed una discendenza di chirurghi I Cignozzi*. Siena, Stab. Tip. S. Bernardino, 1925. — GIORDANO D. — *Hist. de la médecine :*

Italiani Pionieri di medecina in altre Nazioni. Istituto nazionale medico farmacologico. Roma (39), Via Casilina, 73, 1925. — BURET (Dr F.). — Le champignon, poison ou aliment. Vigot frères, éditeurs, Paris, 1925. — LEGRAIN (Dr). — Les grands narcotiques sociaux. Maloine, éditeur, Paris, 1925. — BEUVE (OCTAVE). — Histoire de l'abbé de Valois de Saint-Rémy, curé de Vauclusis (1815-1829) et de sa célèbre tisane. Imprimerie et lithographies, J.-L. Paton, rue Général-Sausier, 27 et 29, Troyes, 1925. — DUFAY (PIERRE). — Table générale de l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux (années 1897 à 1920). L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux, 31 bis, rue Victor-Massé, Paris, 1925. — DORGELÈS (ROLAND). — Sur la route mandarine. Albin Michel, Paris, 1925, 7 fr. 50. — MICHON (YVONNE). — La pharmacie en Bas Poitou sous l'ancien régime. — La récolte du salpêtre en Vendée sous la Révolution. E.-H. Guitard, libraire-éditeur, 6, passage Verdeau, Paris, 1925. — CASSAIGNEAU (Dr M.). — Monisme vitaliste (Mécanisme de la fonction nerveuse). E.-H. Guitard, Paris, 1925, 16 francs. — CARLE (Dr M.). — Thérapeutique des maladies vénériennes. G. Doin, éditeur, Paris, 1925, 35 francs. — LENOURY (Dr LOUIS). — Le caducée au cours des âges. — Symbolisme religieux. Types divers de cet emblème. Jouve et Cie, éditeurs, Paris, 1925. — MALVEZIN (PIERRE). — Dictionnaire des racines celtiques. Chez l'auteur, rue de Grenelle, 71, Paris, 1924, 50 francs. — SIMON (Dr Y.). — Essai sur l'histoire et l'évolution de la thalassothérapie. Librairie Le François, 91, boulevard Saint-Germain, Paris, 1925. — MÉDECINE TROPICALE. — International conference on Health Problems in Tropical America. United Fruit Compagny, 1925. Boston, Massachusetts. — CATTIER (Dr). — La blennorragie chez l'homme et chez la femme. Maloine, éditeur, Paris, 1925. — ROFFO (DIRECTEUR ANGEL H.). — Boletin del Instituto de Medicina Experimental. Imprenta de la Universidad, Buenos-Aires, 1924. — GUILLAIN (GEORGES) et MATHIEU (Dr). — La Salpétrière. Masson et Cie, éditeurs, Paris, mai 1925. — MEIGE (HENRY). — Charcot artiste, Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1925. — VARIOT (G.). — L'abandon des enfants de Jean-Jacques Rousseau et le fonctionnement de l'hôpital des enfants trouvés à cette époque, par G. VARIOT. Imprimerie Ch. Monnoyer, Le Mans. Extrait du Bulletin de la Société d'Histoire de la médecine, mars-avril 1925.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1927.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

R. C. Seine N° 3.319

LA CHRONIQUE MÉDICALE



Figures oubliées

**Un médecin, ami de Raspail et de Sainte-Beuve :
le Dr Veyne (1815-1875).**

Par M. Georges MORIN (*de Lyon*).

(*Suite et fin*).

Malgré la gravité des circonstances, tout le monde, paraît-il, partit d'un grand éclat de rire.

Cependant, Veyne ne fut pas toujours aussi rebelle aux théories thérapeutiques de son ami : un jour, il était arrivé au moment où l'on préparait un cataplasme laxatif pour l'appliquer sur l'abdomen du malade. Sans rien dire et sans demander d'autre explication, Veyne en avait ordonné de semblables à sa malade.

Cette amitié de Veyne et de Raspail datait exactement du 12 octobre 1841. Veyne, encore interne, avait assisté, accompagnant sans doute un de ses chefs, à la grande consultation qui réunit au chevet du fils aîné de Raspail, atteint à 18 ans d'un encéphaloïde du fémur, 14 consultants, dont LISFRANC, RICORD, BRESCHET, BLANDIN, etc. Il assista aussi à l'opération pratiquée le lendemain par THIERRY-VALDAJOUR, dut monter la garde les jours suivants auprès de l'opéré, et devint l'ami intime de la famille.

Il sera désormais toujours là aux heures douloureuses. 7 ans plus tard, RASPAIL, sous le régime de 1848, fut emprisonné et une main inconnue tenta de l'empoisonner, en répandant de l'arsenic sur ses aliments. Mais ceux-ci furent absorbés par M^{me} Raspail et son dernier fils Xavier, qui étaient venus rendre visite au captif à l'heure du déjeuner. Rentrés chez eux, ils furent pris de symptômes d'empoisonnement. Ce fut encore Veyne, aidé du Dr DUPRÉ, autre familier de Raspail, qui fit le diagnostic et les sauva.

Cette liaison fut éternelle et survécut même à la mort du grand hygiéniste et de Veyne, pour se continuer en la personne de leurs proches ou de leurs descendants.

Veyne fut aussi l'ami le plus fidèle de Sainte-Beuve. Peut-être tenta-t-il un rapprochement entre le Lundiste et Raspail. Toujours est-il que le premier admirait beaucoup le second et usait à l'occasion des cigarettes de camphre. Il est impossible de fixer la date à laquelle Veyne connut Sainte-Beuve. Nous avons vu qu'ils étaient

déjà intimes alors que Veyne n'était encore qu'interne des hôpitaux. Les deux amis devinrent inséparables et jamais aucun nuage n'obscurcit leurs relations. Dans ces crises de découragement et de dépression qui accablaient souvent Sainte-Beuve aux prises avec un labour prodigieux, isolé dans son cabinet comme un bénédictin, il ne recevait et ne visitait personne. Seul, Veyne trouvait toujours sa porte grande ouverte et savait le déridier.

Leur amitié planait bien au-dessus de leurs divergences politiques.

Tandis que Sainte-Beuve s'était rallié à l'Empire, non par conviction mais par amour de la tranquillité, Veyne, lui, demeurait farouchement hostile, toujours épris de son grand idéal républicain. George Grappe a imaginé, dans son livre, « *Dans le jardin de Sainte-Beuve* », une discussion vivante et pleine de charme entre les deux hommes.

Veyne y essaie de convaincre Sainte-Beuve et de le tirer de son scepticisme. « Au-dessus des faits, lui dit-il, il y a l'idée », mais Sainte-Beuve résiste et répond qu'en politique « le seul idéal est de n'en point avoir ». Et la plaie secrète de Sainte-Beuve fut, en effet, de n'en avoir en aucune matière. S'il ne partageait pas les idées de son ami, il admirait certainement en lui et il enviait peut-être l'enthousiasme jeune du vieux républicain.

Par contre, il avait une confiance absolument aveugle dans la perspicacité du médecin. S'il en avait été autrement, Veyne eût d'ailleurs refusé de le soigner : « il exigeait de ses malades, nous dit JULES LEVALLOIS, une soumission complète ». Sainte-Beuve lui trouvait une physionomie consulaire et un sens clinique infaillible, « un coup d'œil hippocratique ». Les louanges qu'il lui décerne émaillent sa correspondance : dans une lettre à la PRINCESSE MATHILDE, il l'appelle « un bon médecin ordinaire tout dévoué »; et, ailleurs, « un vrai médecin d'homme de lettres ».

C'est lui qui avait conseillé Veyne comme médecin à M^{me} DESBORDES-VALMORE, quand sa fille fut malade et après la mort d'ALIBERT.

Veyne, avec son tact délicat, sut faire accepter à la pauvre mère éploquée ses propres méthodes thérapeutiques, et ce n'était pas chose facile. Elle se piquait de connaissances médicales, avait ses explications à elle : « Si j'étais libre de suivre celui de mère, dit-elle, je changerais tout le régime adopté, et dès longtemps, je crois, j'aurais rétabli l'harmonie dans ce corps chéri (il s'agit de sa fille Ondine), qui semble se dissoudre d'une maigreur désespérante d'une façon étrange et jamais contentée, malgré quatre repas abondants et un bon sommeil souvent ; je crois que l'estomac et les entrailles sont « déveloutés » à force d'avoir bu de l'eau et des remèdes, tantôt allopathiques, tantôt homéopathiques, l'orthographe y est comme elle peut. » (octobre 1852).

M^{me} Valmore avait en effet, pendant de longs mois, livré sa fille, avec une entière confiance, au traitement homéopathique du

D^r CURIE. Malgré l'intervention avisée de Veyne, Ondine, atteinte de tuberculose pulmonaire, ne guérit pas mieux que sa sœur Inès ; un régime plus exact put ralentir l'évolution implacable du mal. Mais bientôt, comme le remarque judicieusement Sainte-Beuve, « le mariage, une grossesse, l'opiniâtreté de la jeune mère à vouloir nourrir, tout cela devait vite devenir fatallement une cause de mort. » Ondine mourut en février 1853. A défaut d'autre résultat, Veyne avait réussi à cacher, jusqu'à la fin, l'échéance fatale, tant à la malade qu'à sa mère. N'est-ce pas trop souvent la seule ressource du médecin ? M^{me} Desbordes-Valmore se lia avec son bon docteur d'une reconnaissance éternelle.

Le 8 juin 1845, elle écrivait à Sainte-Beuve : « Je mourrai peut-être sans pouvoir payer M. Veyne et je ne trouve pas de courage contre de telles pensées » ; et elle ajoute, un peu plus tard, au bas d'une lettre : « Je vous dois M. Veyne, grand bienfait dans cette terrible épreuve... » Sainte-Beuve écrira, plusieurs années après, dans ses *Nouveaux Lundis* : « le Dr Veyne, le seul qui eût sauvé la chère Inès Valmore, si cela eût été possible. »

C'est encore par l'intermédiaire de Sainte-Beuve que Veyne devint le médecin et l'ami de la famille JUST-OLIVIER, de Lausanne. En 1844, un enfant des Olivier souffrait des yeux, Sainte-Beuve adressa aux parents un questionnaire du docteur, qu'ils rempliront ; Veyne donnera la réponse et le traitement. On ne veut d'autres soins que les siens. En 1866, Veyne alla passer, chez ses amis suisses, une saison pour soigner la maladie de cœur dont il devait mourir, et désormais, les Olivier, dans leur correspondance avec Sainte-Beuve, manqueront rarement d'envoyer leurs amitiés à Veyne.

Sainte-Beuve l'avait aussi recommandé à M^{me} Solange SAND, malade en 1859. Veyne était absent. Mais Sainte-Beuve lui conseillait, en ces termes, d'attendre son retour, plutôt que de s'adresser à autrui.

J'avais dit pourtant au docteur d'aller chez vous, et il me l'avait promis, mais il a dû partir pour suivre, pendant quelques jours, un malade à Etretat ; il ne sera de retour que mardi, je pense. Il m'a laissé le nom d'un de ses bons et très savants amis, pour un cas de besoin urgent ; mais, à moins de nécessité, attendons à mardi ; je lui dirai, aussitôt, que vous le réclamez.

On voit à quel point Sainte-Beuve estimait le talent professionnel de son ami. Dans sa correspondance avec la princesse, il dit que GAVARNE est mort, probablement, de tuberculose pulmonaire, malgré les soins de Veyne. Il était donc impossible de le sauver...

Enfin, Sainte-Beuve lui faisait confiance même dans le domaine littéraire. A plusieurs reprises, c'est à lui qu'il s'adressa quand il eut besoin d'un secrétaire ou d'un collaborateur. En 1839, Veyne lui présentait comme secrétaire LACAUSSADE. En 1861, Pons l'ayant quitté, c'était encore Veyne qui lui procurait JULES TROUBAT jus-

qu'alors au service de CHAMPFLEURY. Notons, en passant, que ces deux secrétaires avaient tous deux entrepris dans leur jeunesse des études médicales que, comme leur maître, ils n'avaient jamais terminées. Troubat avait été étudiant en médecine à Montpellier ; Lacaussade avait disséqué sous la direction de Veyne. Enfin, c'était encore Veyne, toujours Veyne qui avait introduit chez Sainte-Beuve M^{me} DUFOUR, chargée de la correction des épreuves.

Cependant, Veyne n'avait jamais été, en propre, un homme de lettres ; il n'avait guère pris la plume que pour écrire une courte brochure sur la prise des Tuileries en 1848, et un très bel article sur les premières poésies de Lacaussade. Mais il goûtait les mêmes œuvres substantielles et positives que Sainte-Beuve, il avait les mêmes affinités littéraires. Nous rappellerons aux lecteurs de cette revue, au cas où ils l'auraient oublié, que c'est Veyne qui avait fondé les fameux *dîners Magny*, dans les circonstances suivantes.

En 1862 ou 1863, le Dr Veyne, en l'honneur d'un ami commun, s'offrit le plaisir d'inviter chez Magny, restaurateur réputé, rue Contrescarpe, SAINTE-BEUGE, GAVARNI, EUGÈNE FRÖMENTIN, HIPPOLYTE VALMORE, CHAMPFLEURY et quelques autres. La plus franche cordialité régnait. Quelques jours après, Veyne vint trouver Sainte-Beuve et lui dit : « Gavarni s'ennuie, il est malade, il devient misanthrope. Si nous fondions pour le distraire un dîner de quinzaine chez Magny... SCHERER, NEFFTZER accepteraient. Ils amèneraient RENAN »... Cette proposition, qu'une si belle pensée avait suscitée, donnait dans les vues de Sainte-Beuve, qui rêvait d'un dîner périodique, où l'on se toucherait les coudes et où l'on apprendrait à se connaître. Les réunions eurent lieu et SAINTE-BEUGE, les GONCOURT, THÉOPHILE GAUTIER, RENAN, FLAUBERT, etc., s'y rencontraient. Malheureusement, le but noble de Veyne fut manqué, et le pauvre Gavarni, de plus en plus malade, y fut de plus en plus rare. Veyne était l'hôte assidu, ayant toujours le mot aimable et le mot pour rire : « Avec si grosse voix, il nous débite de sales histoires, disait-il de Flaubert, tandis que Gautier, de sa voix musicale, nous distille le poison le plus subtil et le plus savoureux ». Il était complètement dévoué à Sainte-Beuve et c'est à sa prière que son ami PHILIPPE PERRET composa d'élogieux articles sur les *Derniers Lundis*.

Il faut reconnaître que Sainte-Beuve le lui rendait. Ses articles sur M^{me} Valmore louaient autant l'amour maternel de Marcelline que les qualités du « plus humain et du plus ami des médecins ». Veyne éprouva une douce sensation en se trouvant si naturellement et si justement mêlé à cette biographie voilée. « Le mot du maître, dit Champfleury, le payait bien autrement qu'en argent de tant de dévouement. Et certainement, je crois que si sa carrière était à recommencer, il n'agirait pas autrement. » Heureux les quelques élus qui, parvenus au terme, et considérant le chemin parcouru, comme Veyne, ne recommenceraient pas autrement.

Aussi avait-il toute la sympathie des convives. Il était également aimé des pauvres dont il fut le médecin. Il accourait toujours sans l'ombre d'une hésitation aux sollicitations de ses amis. Sainte-Beuve et surtout M^{me} Desbordes-Valmore ne le ménageaient pas. Voici, par exemple, une lettre, reproduite par Sainte-Beuve, que cette dernière lui envoie, pour le prier d'aller visiter un jeune musicien, fils d'un pauvre concierge, atteint de « transport au cerveau » :

Au Dr Veyne.

17 août 1853.

Il y a rue de Richelieu, n° 10, une bonne vieille concierge. Une fois je l'ai vue, et depuis ce temps je me trouve mêlée à sa triste étoile. La vôtre, mon cher samaritain, suivra l'ordre divin qu'elle a reçu d'aller verser l'huile sur toutes les blessures.

Le fils de cette femme est très malade, pauvre comme sa mère, très joli, très musical, très fier et très intelligent, un Chatterton...

Il a rencontré dans l'escalier une jeune ombre qu'il a prise pour Kitty-Bell, voilà tout.

La honte, le silence, la violence des remèdes peut-être ont fait que la fièvre le dévore.

La mère a tout avoué à M^{me} Duchambge, qui est venue comme une flèche pour me faire courir après vous, — car le jeune musicien veut se tuer. La fièvre est au milieu du front.

Il dit qu'une araignée lui est entrée dans l'oreille.

Vous voyez à quel drame obscur je vous invite. J'ai cherché durant bien des minutes, pensant aux tristes offrandes que vous fait ma reconnaissance, mais votre cœur attire le mien, j'y vois comme l'oiseau au soleil, — et je vous porte l'adresse du blessé, n° 10, rue Richelieu. Je crois que vos yeux seuls feront déjà beaucoup sur cette pauvre âme qui veut partir. Il faut l'en empêcher pour sa mère, — c'est affreux, affreux de voir mourir jeune, et de rester.

L'histoire ne nous dit pas si « le cher samaritain » se rendit à cette charitable prière, mais personne ne saurait en douter. Veyne se dépensait sans compter ; c'était tout le contraire d'un égoïste.

En 1869, il perdit en Sainte-Beuve l'un de ses meilleurs amis. Il l'avait soigné avec un dévouement sans bornes. Lui seul avait vu clair. RICORD, PHILIPPE et PIOGEY avaient diagnostiqué une simple hypertrophie de la prostate. Veyne, et Sainte-Beuve lui-même, tenaient pour une lithiasis urinaire. Ricord fit un cathétérisme malheureux, un abcès de la prostate se déclara, et Sainte-Beuve mourut quelques mois plus tard. L'autopsie, pratiquée par Piogey et Veyne, aidés par l'interne de Gosselin, TILLOY, et par son externe, le futur Pr^e PINARD, donna raison au défunt et à Veyne.

Celui-ci survécut six ans à Sainte-Beuve et mourut à Bellevue-Meudon, le 21 août 1875, d'une cardiopathie dont il souffrait depuis longtemps. Ses obsèques eurent lieu le lendemain. Raspail,

malade, qui ne pouvait accompagner le convoi, avait délégué son fils Camille, pour y lire un discours. Il nous a été impossible de le retrouver. Un journal du parti adverse en rendit compte en ces termes :

Hier, ont eu lieu, au cimetière Mont-Parnasse, les obsèques civiles du Dr Veyne, un vétéran de la cause républicaine, et en même temps un des plus ardents adeptes de la libre pensée. Le Dr Veyne avait pu ainsi être également l'ami de Sainte-Beuve et celui de Raspail. Ce dernier n'a pas assisté aux obsèques de son ami, mais il a fait lire par M. Benjamin (?) Raspail un discours exaltant les mérites et l'incorruptibilité républicaine du défunt...

L'un des exécuteurs testamentaires de Veyne, SONGEON, avait promis de publier, en même temps qu'une notice biographique sur le défunt, sa correspondance avec Sainte-Beuve. Moins scrupuleux que Veyne sur le chapitre de la fidélité républicaine, et délibérément conquis au parti monarchiste, Songeon n'osa rien publier, de peur de se compromettre. Il brûla 80 lettres et le reste disparut. Sans esprit de parti, au seul nom de l'histoire littéraire et du respect que l'on doit à la mémoire d'un mort, qu'il nous soit permis de dire avec Troubat : « Cela nous donne la mesure de son libéralisme ».

Nul doute que le dépouillement de ces lettres n'eût été tout à l'honneur de Veyne et n'eût contribué à éclairer d'un jour plus complet la physionomie si complexe de Sainte-Beuve.

L'Esprit d'autrefois.

Les méfaits de la danse

Mme des RÉAUX, étant enceinte, se montrait peu raisonnable et ne voulait renoncer à aucun divertissement, notamment à la danse. MAUCROIX l'exhorta, en vers, à la sagesse :

Vous devez mettre en évidence
Un nouvel habitant de France ;
Mais cet enfant infortuné
Danse même avant qu'il soit né,
Et fait gambades par douzaines.
La belle, gardez-vous un peu
De ces dangereuses fredaines ;
Ce que vous faites n'est pas jeu,
Il y va, ma foi, de la vie.
Pourtant, vous n'avez pas envie
De descendre sitôt là-bas
Voir si les morts ne dansent pas.

Dr E. M.

La Médecine des Praticiens

De l'alimentation des enfants.

Jusqu'à l'âge de 7 à 8 mois, le lait, et par-dessus tout le lait maternel doit être la seule nourriture de l'enfant.

A cette époque, l'apparition des dents manifeste de nouvelles exigences de la part du nourrisson. Les glandes digestives se développent, qu'il faut exercer progressivement et sans fatigue au rôle qu'elles auront à jouer dans l'avenir. On devra donc ajouter au lait, qui restera l'aliment essentiel, des éléments nutritifs choisis et spécialement traités de manière à assurer la facilité de leur digestion.

La *Phosphatine Falières* a été créée pour répondre aux besoins de l'enfant à partir du 7^e ou 8^e mois, surtout au moment du sevrage et pendant la croissance.

Les féculles et farines de céréales, riches en principes de croissance (vitamines) qui la composent en grande partie sont méticuleusement choisies.

Les hydrates de carbone subissent sous l'influence de leur passage dans des appareils spéciaux une transformation partielle de la molécule amyacée. Ainsi se trouve réduit le travail stomacal de l'enfant. Le phosphate bicalcique, soluble et assimilable qui figure en quantité minime mais suffisante, apporte ses vertus fortifiantes. Un cacao débeurré mécaniquement et spécialement traité joue, dans la proportion de 4 %, le seul rôle d'arôme.

Cette préparation se fait dans une usine modèle, et c'est à son caractère scientifique qu'est due la réputation de la *Phosphatine Falières*, consacrée par une longue expérience.

Aussi faut-il exiger cette « marque déposée », et se méfier des imitations que son succès a fait naître.

Le vin de cloportes.

Le tribunal de Munich vient de juger une affaire qui montre l'incroyable degré d'ignorance et de superstition de certaines populations. La femme SELDMAYER fabriquait et mettait en vente du « vin de cloportes », remède souverain, disait-elle, contre l'épilepsie. Elle le confectionnait en noyant et en faisant macérer dans du vin blanc des cloportes et des scolopendres, qu'elle capturait les nuits de lune décroissante sur un vieux calvaire. Deux témoins vinrent affirmer que des membres de leur famille avaient été guéris, après avoir été abandonnés par les médecins, qui déclarèrent que la mixture était répugnante et nuisible à la santé. Le tribunal a acquitté l'accusée, qui est d'une insuffisance intellectuelle excluant toute sanction pénale. Elle pourra donc continuer à fabriquer et à vendre son dégoûtant remède. (*La Croix de Corrèze* ; *Nouveau Siècle*, 12 novembre 1926.)

Informations de la « Chronique »

Deux précurseurs de l'asepsie : Cl.-Ant. Lombard et J.-F. Thomassin.

Nous avons conté ailleurs (1) les essais d'asepsie faits dès le xvi^e siècle par un chirurgien de M. de Nemours, « maître DOUBLET » ; et, deux siècles plus tard, par deux médecins militaires, originaires, tous les deux, de la Franche-Comté : LOMBARD et PERCY.

Le 4 juin 1785, au cours d'expériences de tir au canon, une explosion se produisait, faisant de nombreuses victimes ; le futur conquérant de la Hollande, PICHEGRU, alors simple soldat, fut, entre autres, assez grièvement atteint.

Conduits à l'hôpital militaire, les blessés y furent pansés selon les procédés habituels ; sur ces entrefaites, un ouvrier alsacien se présentait au chirurgien en chef de l'hôpital, pour lui proposer un moyen de pansement qu'il désirait tenir secret. Ce moyen n'était autre que l'emploi continu de l'eau de rivière, accompagné de la projection de quelques pincées d'une poudre blanchâtre (qu'on suppose être de l'alun), pendant que l'opérateur prononçait des « paroles sacrées ».

Le chirurgien LOMBARD, assisté de son aide PERCY, n'employa plus désormais que l'eau, tantôt froide, tantôt chaude, suivant l'état des plaies, qui guérissaient toutes parfaitement sans adjonction de procédés ou de paroles magiques. L'année suivante, Lombard publiait son mémorable travail : *Propriétés de l'eau simple, employée comme topique dans la cure des maladies chirurgicales* (2).

Presque à la même époque (1788), un autre Franc-Comtois, THOMASSIN, livrait à l'impression sa *Dissertation sur l'extraction des corps étrangers des plaies*, qui précédait de cinq années le *Manuel de Chirurgie* de Percy. Thomassin se retrouvait avec son compatriote à l'armée du Rhin et Moselle et entretint toujours avec son collègue et ami les plus confraternelles relations (3).

On doit à Thomassin des *Observations sur la culture de la pomme de terre*, qui viennent à l'appui de celles qu'avait naguère publiées PARMENTIER, alors jeune pharmacien, aide-major autrefois attaché, comme Thomassin lui-même, à l'hôpital militaire de Besançon.

(1) Dr CABASÈS, *Chirurgiens et Blessés à travers l'Histoire : des origines à la Croix Rouge*, Paris, Albin Michel, éditeur.

(2) Dr E. BOURDIN, *Claude-Antoine Lombard*, Chirurgien consultant des Camps et Armées du Roi, Chirurgien en chef de l'Hôpital militaire de Strasbourg, de l'Armée du Rhin (1741-1813) ; Communication faite à la Réunion Médico-Chirurgicale de la 7^e Région, et insérée dans le Bulletin de cette Réunion, du 15 mai 1918.

(3) Id., J.-F. THOMASSIN (1750-1828), in *Bulletin de la Réunion Médico-Chirurgicale de la 7^e Région*, n. II (1 novembre 1917).

Echos de la « Chronique »

S. M. Lutaud I^{er}.

Le fait nous était connu, mais nous avions évité de nous faire l'écho de certains bruits, que nous n'avions pu contrôler. Or, rien n'est, paraît-il, plus exact.

Il y a quelques années, notre confrère, le Dr Aug. LUTAUD, se paya la fantaisie de se faire couronner roi !

A quelques kilomètres de Cannes et, pour préciser, à la pointe du cap Dramont, dans le voisinage d'Agay et de Saint-Raphaël, se dresse une île baptisée, sur les cartes, *Île d'Or*, et dont Lutaud eut l'idée de faire l'acquisition.

Une fois en possession de son récif, il commença par y construire une tour, puis il se constitua une flotte, composée... d'une méchante barque de pêcheur.

Certain jour, il vint à l'esprit de notre ironiste, pince-sans-rire à ses heures, de s'octroyer la souveraineté de son domaine ; et c'est ainsi qu'une joyeuse fête fut organisée, à laquelle assistèrent des personnages de marque, entre autres, le peintre CAROLUS DURAN, le graveur ROTY, le préfet du Var, l'ancien commissaire de la République auprès des souverains, le très aimable M. PAOLI, etc.

Au cours de la cérémonie, on posa une couronne sur la tête du nouveau potentat, et on débita en son honneur ces vers mirlitoniques :

Sire, acceptez sur ce plateau
Cette clef de fleurs entourée ;
Que cet hommage vous agrée,
O roi, le premier des Lutaud !
Grand souverain de l'Île d'Or,
Pour vos sujets soyez un père ;
Que votre règne soit prospère
Pendant de bien longs jours encor ;
Vive le roi de l'Île d'Or !

Et pour don de joyeux avènement, le monarque improvisé décrétait la polygamie, pour les deux sexes, dans toute l'étendue de son royaume. On devine quelles acclamations accueillirent cette galéjade.

L'Académie de Médecine et l'Institut.

Sait-on qu'il fut une époque, sous le ministère, à jamais mémorable, de VICTOR DURUY, cet homme d'Etat aux idées larges et si libérales, où il fut question de faire de l'Académie de médecine une section de l'Institut ? RICORD avait profité de son intimité avec le

ministre pour lui faire agréer le projet, qui rencontra une opposition, une résistance que son initiateur n'avait pas prévues.

Ce projet était, néanmoins, sur le point d'aboutir, lorsque Duruy dut céder son fauteuil ministériel à son successeur.

Et la réforme fut ajournée *sine die* !

Cette idée ne pourrait-elle pas être reprise par le bureau de l'Académie en fonctions ? Le ministre de l'instruction publique, M. HERBIOT, qui est un parfait lettré, et qui, en outre, compte beaucoup d'amis dans le corps médical, ne serait peut-être pas hostile à cette réforme.

Qu'en pense-t-on rue Bonaparte ?

Les religieuses aux accouchements.

Saviez-vous qu'il fut un temps où les religieuses assistaient aux accouchements, et qu'il fallut que le Parlement rendit un arrêt (le 20 septembre 1535), pour interdire leur présence à cette opération ?

Nous devons la révélation de ce fait curieux à notre collègue et ami MARCEL FOSSEYEUX, qui l'a relaté dans son très intéressant opuscule sur *l'Assistance parisienne au milieu du XVI^e siècle*. Voici la teneur de l'arrêt sus-visé :

« Et ne detur sororibus aut filiabus occasio delinquendi, prop-
terea quæ passim videntur et audiuntur in aula jacentium sive
puerarum qua non decet castas et Deo dedicatas sorores
audire et videre. »

Le canon et la pluie.

C'est un pharmacien de Saint-Brieuc, et non de Cherbourg, Ch. LE MAOUT, qui fut le premier à constater l'influence de la canonnade sur la production de la pluie.

Il appartenait à une famille orientée vers les travaux scientifiques : son père avait, dit-on, cherché à découvrir le secret de la pierre philosophale ; le frère de Charles Le Maout était un botaniste distingué, qui publia en 1865 un savant traité de botanique en collaboration avec DECAISNE ; quant à son fils, il tournait, nous écrit un de ses anciens condisciples, très joliment le vers.

C'est à Charles Le Maout qu'on devrait aussi la première moutarde « qui se mange », bien avant que le célèbre BORNIBUS ait préparé celle qui porte sa marque.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

R. C. Seine N° 3,319

Echos de Partout

Baudelaire et la liqueur de Van Swieten. — BAUDELAIRE, qui était sympathique, a dû connaître personnellement les préparations merveilleuses. Il a écrit ces vers :

UN NOM DE BON AUGURE.

Sur la porte, je lus : « Lise Van Swieten »
(C'était dans un quartier qui n'est pas un Eden.)
— Heureux l'époux, heureux l'amant qui la possède,
Cette Eve qui contient en elle un remède !
Cet homme enviable a trouvé
Ce que nul n'a jamais rêvé,
Depuis le pôle nord jusqu'au pôle antarctique,
Une épouse prophylactique !
(*Œuvres posthumes*, Société du Mercure de France, 1908.)
(*Lyon médical*).

Le Sirop Baudelaire. — Le poète des *Fleurs du Mal* lui avait même enseigné la recette d'un sirop souverain, auquel il n'avait pas encore goûté.

Il s'était conformé, mot à mot, à la formule découverte dans les œuvres posthumes de Baudelaire :

Lichen d'Islande.	125 grammes
Sucre blanc	250 —

Faire tremper le lichen, pendant douze ou quinze heures, dans une quantité d'eau froide suffisante, puis jeter l'eau. Faire bouillir le lichen dans deux litres d'eau sur un feu doux et soutenu, jusqu'à ce que ces deux litres se réduisent à un seul litre ; écumer une seule fois ; ajouter alors les 250 grammes de sucre et laisser épaisser jusqu'à la consistance du sirop. Laisser refroidir. Prendre par jour trois très grandes cuillerées à bouche, le matin, à midi et le soir. Ne pas craindre de forcer les doses si les crises étaient fréquentes.

(*Excelsior*, 13 mars 1927, art. Léo LARGUER).

Baudelaire et les illusions lilliputiennes. — Bien qu'il s'agisse, à vrai dire, d'illusions plutôt que d'hallucinations, ce passage de BAUDELAIRE (*Paradis artificiels*) peut intéresser les psychiatres.

Un littérateur raconte, à l'auteur des *Fleurs du mal*, les sensations éprouvées, au cours d'une représentation théâtrale, après l'absorption d'une dose modérée d'extrait gras de haschich :

La scène seule était lumineuse, infiniment petite, et située loin, très loin, comme au bout d'un immense stéréoscope.

Les comédiens semblaient excessivement petits et cernés d'un contour précis et soigné comme les figures de MEISSONNIER. Je voyais directement

non seulement les détails les plus minutieux de leurs ajustements, comme dessins d'étoffe, coutures, boutons, etc., mais encore la ligne de séparation du faux front d'avec le véritable, le blanc, le bleu, le rouge et tous les moyens de grimage. Et ces *lilliputiens* étaient revêtus d'une clarté froide et magique.

(*Lyon médical.*)

La douleur suspendue. — Dans ses *Souvenirs*, MOUNET-SULLY rapporte un exemple très frappant de l'action dérivative exercée sur la douleur par l'action scénique :

Je jouai Saint-Mégrin, d'*Henri III et sa Cour*. Pendant les trente premières représentations, je fus en proie à une crise rhumatismale atroce... Cette crise me permit, tout au moins, de vérifier le phénomène bien connu, sisouvent décrit, de l'abolition de la douleur dès le moment où l'on entre en scène. Il doit se produire, à ce moment, un renversement de circulation...

Provost avait également fait cette expérience ; il souffrait vers la fin de ses jours d'épouvantables névralgies. Lorsqu'il ne pouvait plus résister à la douleur, il disait au père DAVESNES, régisseur général :

— Affichez-moi, je souffre trop !

Et Provost oubliait son mal tout le temps qu'il était M. Poirier ou Perrin-Dandin. Mais le mal reprenait sa victime, dès que celle-ci sortait de scène.

Pour moi, je me souviens que, pendant ma crise, au dernier acte d'*Henri III*, je sautais par la fenêtre de la duchesse de Guise, pour aller me faire assassiner dans la rue, tandis que le duc de Guise enfonçait la porte. On m'entendait hurler dans la coulisse : Assassin !... Assassin !... Je crieais très bien. Mais il fallait ensuite, des dessous où j'étais, remonter à la fenêtre pour venir saluer le public. — Et je n'ai jamais pu remonter cette fenêtre. Mon rôle était fini. Ponctuelle, implacable, la douleur était revenue.

(*La Libre Opinion.*)

Couleurs subversives. — Un édit du gouvernement turc vient d'interdire le port de rubans bleus ou orange sur des toilettes blanches — l'association de ces couleurs rappelle, en effet, les drapeaux nationaux de l'Arménie et de la Grèce.

Le patriotisme en cette matière peut aller fort loin. N'est-ce pas le général haïtien TOUSSAINT-D'ARCHE, qui, ayant perdu un œil, en commanda un de verre à Paris aux couleurs nationales haïtiennes, rouge et vert.

— Je suis trop loyaliste, déclarait-il, pour porter d'autres couleurs que celles de ma patrie.

(*Nouveau Siècle*, 2 décembre 1926, d'après *l'Opinion*).

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 * à 6 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le centenaire de Villemain.

Un Comité vient de se constituer, pour célébrer, au mois d'octobre prochain, sous le haut patronage de M. le Président de la République, et sous la présidence d'honneur de M. le ministre de la Guerre, le centenaire de la naissance d'un grand savant, le médecin inspecteur VILLEMIN, qui fut professeur à l'Ecole du Val-de-Grâce et membre de l'Académie de médecine, dont il était le vice-président lorsqu'il succomba, en 1892.

Villemain fut le premier, alors qu'il était professeur agrégé au Val-de-Grâce, à entrevoir, puis à démontrer, en 1865, l'inoculabilité de la tuberculose, avec toutes les conséquences que comportait cette géniale découverte, qui préparait ainsi celle qui devait, bien des années plus tard, justifier ses conceptions quand, en 1882, ROBERT KOCH découvrit le bacille de la tuberculose.

Tous les principes de la lutte moderne contre ce grand fléau social sont contenus en germe dans les importants travaux de Villemain.

Centenaire de Volta.

On célébrera cette année, à l'occasion du Congrès international des physiciens, qui se tiendra à Côme et à Rome à partir du 8 septembre prochain, le centenaire de la mort d'un des plus illustres physiciens des temps modernes, Alessandro VOLTA, l'inventeur de la pile voltaïque.

L'Académie des sciences, dont il fut membre associé étranger, se fera représenter aux fêtes du Centenaire.

Centenaire de Ramond de Carbonnières.

Le centenaire du conventionnel, géologue et botaniste, RAMOND de CARBONNIÈRES, qui mourut à Paris, le 14 mai 1827, a été célébré au Musée Pyrénéen, installé au vieux château-fort de Lourdes. Après un service funèbre dans la chapelle du château-fort, a eu lieu, dans la salle d'honneur du musée, l'inauguration d'une exposition des précieux souvenirs de Ramond. Le conservateur du musée, M. LE BONDIDIER, qui eut le mérite de découvrir et de réunir ces documents ou souvenirs, fit une intéressante conférence sur les séjours aux Pyrénées de Ramond, qui y vint pour la première fois en 1787, accompagnant le cardinal de ROHAN, après l'Affaire du Collier. Toutes les reliques — manuscrits et éditions originales — de Ramond se trouvent maintenant réunies au Musée Pyrénéen, propriété du *Touring-Club de France*. (*Œuvre*.)

Ce qu'on lit dans les vieux bouquins

Une tentative d'inoculation du cancer, en 1808.

« Le 17 octobre 1808, relevons-nous dans un ouvrage qu'on ne lit plus aujourd'hui (1), il (ALIBERT) se fit inoculer le *virus* du cancer, en présence de plusieurs médecins et des élèves qui suivaient le cours de ses visites cliniques à l'hôpital Saint-Louis : son exemple fut suivi par MM. FAYET et LENOBLE, élèves internes de cet hôpital, et courageux émules de leur professeur ; le dernier se fit pratiquer cinq piqûres ; M. DURAND subit la même opération.

« Une demi-heure après, ils éprouvèrent tous des douleurs légèrement lancinantes, semblables à celles qui résultent de l'application de l'eau-forte sur la peau ; l'action de cette douleur se renouvela plusieurs fois ; bientôt on vit une auréole rouge se manifester autour de la piqûre ; elle fut suivie d'un gonflement léger. Le second jour, la douleur cessa ; mais l'auréole et le gonflement augmentèrent, surtout vers le soir ; il se forma une légère suppuration ; le troisième jour, le gonflement était à peine sensible ; le quatrième, la suppuration cessa, la plaie se dessécha, et se couvrit d'une légère croûte ; le cinquième jour, cette croûte tomba ; il restait une petite tache rouge, suite nécessaire de l'irritation produite par la lancette.

« Ce résultat ne fit qu'encourager le zèle philanthropique de M. ALIBERT. Le 24 du même mois, il s'inocula pour la seconde fois ; il pratiqua aussi deux piqûres au bras de M. BIETT, médecin, et employa pour cette expérience la matière ichoreuse, puisée dans une des plaies les plus envenimées de l'hôpital. Les résultats répondirent parfaitement à ceux de l'expérience précédente. M. BIETT éprouva, néanmoins, le troisième jour, de légères douleurs sur le trajet des vaisseaux lymphatiques de la partie interne des deux bras. Une piqûre du bras droit s'enflamma ; le soir, il éprouva des frissons irréguliers, suivis de chaleur : ce mouvement fébrile se prolongea toute la nuit, et continua pendant deux jours ; les glandes des aisselles devinrent un peu douloureuses, ainsi que les glandes du cou ; cet état dura quarante-huit heures ; au bout de ce temps, on vit les piqûres s'éteindre, et peu de jours après, elles étaient entièrement cicatrisées.

« Avant de se livrer à ces expériences, ALIBERT les avait tentées sur des animaux : il avait fait lécher pendant deux mois, par un jeune chien, un malade de soixante ans, dont le mal affreux s'étendait sur toute la lèvre inférieure et une partie de la joue. Il avait fait séjourner dans des plaies du même genre des morceaux de pain tendre et les avait donnés au même animal, sans qu'il en fût résulté le moindre accident. D'autres chiens avaient été soumis au

(1) J.-B. SALGUES, *Des erreurs et des préjugés*, t. III, p. 72-74.

même régime, et aucun n'en avait été affecté. M. Alibert savait très bien que les inductions qu'on tire des expériences tentées sur les animaux sont souvent inapplicables à l'homme ; il savait que la différence d'organisation produit des résultats différents ; il connaissait parfaitement l'altération qu'apporte sur tous les genres de virus le travail de la digestion : on pouvait, d'ailleurs, objecter que les chiens n'étaient pas susceptibles de contracter toutes les maladies qui nous affligen. Ces réflexions le déterminèrent à procéder d'une manière plus décisive, et c'est ce qui l'engagea à s'inoculer lui-même.

« M. Alibert n'a-t-il vu dans ses essais que des aperçus curieux, importants, et non encore décisifs ? On a lieu d'attendre du zèle de ce savant et infatigable observateur qu'il achèvera un travail si heureusement commencé, et qu'en réitérant les expériences on parviendra à un résultat fixe et incontestable. »

Ces essais ont-ils été renouvelés ? Un de nos lecteurs pourra peut-être nous instruire à cet égard.

LECTOR.

Oktai et l'Inflation.

On convoqua une grande assemblée de tous les princes au printemps de l'année 1236. OKTAI, au milieu du festin, prit un vase plein de vin, le donna à YELINT TCHOUTSAI, et lui dit :

Sage ministre, sans lequel la Chine ne serait pas en notre pouvoir, aujourd'hui même on m'a proposé de créer un papier-monnaie. Du temps de Tchang-Tsoung, de la dynastie d'or, reprit le ministre, on commença à mettre du papier en circulation, concurremment avec la monnaie. Un ministre gagna beaucoup dans l'émission de ce papier, et le surnom de *Seigneur Billet* lui en resta. Les choses en vinrent au point que, pour 10.000 billets, on pouvait tout au plus se procurer un gâteau. Le peuple eut beaucoup à souffrir et l'Etat fut ruiné. Il faut profiter de cet exemple ; et si l'on fait du papier-monnaie, on ne devra pas en émettre pour une somme de plus de cent mille onces d'argent.

Son conseil fut suivi.

On voit que LAW, la Révolution et, de nos jours, l'Allemagne et nous, n'avons rien innové : le mérite en revient à TCHANG-TSOUN, de la dynastie d'or. Je voudrais bien pouvoir vous spécifier à quelle date, car celle-ci devait être déjà lointaine en 1236 ; mais, manquant des documents nécessaires pour la découvrir, je m'en remets à la sagacité et à l'érudition, maintes fois éprouvées, de nos confrères, pour renseigner à cet égard notre ministre des finances et nous.

D. R. C.



La dose habituelle est de 3 comprimés par jour à prendre avec une gorgée de liquide au moment des repas.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Un collaborateur de L. de Vinci. — Dans la remarquable étude dont il a fait précéder la publication des *Feuilles A* de « l'Anatomie », de LÉONARD DE VINCI, MATHIAS DUVAL prétend que le peintre de la *Cène* fut l'élève et le collaborateur de DELLA TORRE, chef d'une Ecole anatomique, à Pavie. Et il cite, à l'appui de son dire, ce passage de VASARI :

Léonard, écrit Vasari, s'adonna à la dissection du corps humain, en associant ses efforts avec ceux de Marc Antonio Della Torre, éminent philosophe, qui, à cette époque, enseignait à Pavie et composait un ouvrage sur l'anatomie, science qu'il fut un des premiers à cultiver et à sortir des ténèbres où elle était restée jusqu'alors. A cet effet, Marc Antonio fut admirablement servi par le talent de Léonard pour faire un livre de dessins au crayon rouge, rehaussé à la plume : on y voyait représentée toute l'ossature, sur laquelle étaient disposées, dans leur ordre, toutes les parties nerveuses et musculaires.

Or, il semble démontré, d'autre part (1), que le Vinci avait étudié l'anatomie bien avant de pouvoir entrer en rapport avec Marco Antonio Della Torre, qui, si nous en croyons un des biographes de Léonard (2), avait près de trente ans de moins que l'illustre artiste. Dans ce cas, ne devrait-on pas dire que Della Torre fut le disciple et non le maître du peintre de la *Joconde* ?

A. B.

Rabelais était-il franc-maçon ? — *Médecins qui furent francs-maçons.* — Il ne sera, bien entendu, question que de ceux qui appartiennent à l'histoire. En voici, par exemple, déjà deux, illustres : CABANIS et GUILLOTIN. Il doit y en avoir d'autres ?

D^r LUC VITAL (Paris).

De l'origine du mot « Pinard ». — Un lecteur de la *Chronique* pourrait-il nous confirmer que le sobriquet de *pinard*, donné au vin si apprécié dans la tranchée, viendrait d'un confrère, le D^r PINARD, qui, à Fosse, en Belgique, distribua généreusement le contenu de sa cave à nos poilus, au début de la grande guerre ?

R. G.

(1) *Intorno a Marco Antonio Della Torre, Anatomico Veronese del XVI secolo ed all'epoca del suo incontro con Leonardo da Vinci* ; Atti del R. Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti, t. VII, séri VII, 1895-1896 ; cf. Alessandro LANZILLOTTI-BUCONANTI, *Il pensiero anatomico de Leonardo da Vinci in rapporto all'arte*. Milano, 1897 ; F. RAMB, *Leonardo da Vinci als Natursforcher*. Berlin, 1880.

(2) *Leonard de Vinci, l'artiste et le savant*, par Gab. SÉAUX (Paris, 1892, p. 375).

Esculape était-il aussi le dieu de la médecine vétérinaire ? — Il a fallu attendre jusque dans ces derniers temps pour que la médecine vétérinaire reprenne, à côté de la médecine humaine, la place honorable qui lui revient. Les anciens furent plus judicieux : ils estimaient les deux médecines à l'égal l'une de l'autre ; ils les considéraient comme deux sciences de même valeur, auxquelles présidait le même dieu, ESCULAPE, en effet, dieu de la médecine humaine, était aussi le dieu de la médecine vétérinaire, et il ne dédaignait pas de prodiguer ses soins aux animaux.

C'est ce que démontre, de la façon la plus nette, le revers de deux monnaies impériales grecques, frappées à Parium de Mysie : la première, au nom de l'empereur COMMODE ; la seconde, au nom de l'impératrice OTACILIE, femme de l'empereur PHILIPPE I. Le revers de chacune de ces deux monnaies nous montre Esculape, assis sur un trône, tenant de la main droite le pied gauche d'un taureau, qui est devant lui, et l'examinant très attentivement. L'inscription :

DECAESVP CGIHP.

bien que mal venue et très obscure, doit être lue ainsi :

DEO AESCULAPIO SVBVENIENTI, Colonia Gemella Julia Hadriana Pariana.

Nous avons pensé qu'il serait intéressant de mettre ce très curieux revers de ces deux monnaies sous les yeux des lecteurs de la *Chronique médicale* (1), et c'est pourquoi nous en avons demandé une reproduction à notre excellent ami, le savant numismate et habile dessinateur marseillais, M. Pierre ARMÉNI. La leçon de choses que nous donne Esculape en cette circonstance ne sera pas sans profit ; il nous apprend qu'il y a autant d'honneur et de mérite à soigner les quadrupèdes que les bipèdes.

Docteur Séverin ICARD (Marseille).

Un précurseur inattendu de Harvey. — Je lis, dans le *Mercure de France* du 1^{er} décembre 1925, p. 348, sous la signature de PAUL LE COUR, auteur de l'article intitulé « A la recherche d'un monde perdu », la phrase suivante :

Le serpent ouroboros est, en outre, le symbole de la circulation du sang, qui était, ainsi, connue bien avant Harvey.

Cet adverbe, si solidement affirmatif, n'est étayé par aucune autre preuve dans le contexte. Je ne désespère pas de voir quelque jour un commentateur ingénieux trouver un précurseur de PASTEUR dans les grottes de la préhistoire. Pour en revenir à notre phrase, qu'en pensent nos confrères et, plus particulièrement, le Dr BAUDOUIN ?

S'agit-il d'une affirmation gratuite, ou d'une réalité venant infirmer un dogme (que nous pensions plus solide) de physiologie historique ?

Dr J. SÉVAL (Astaffort).

(1) Nous avons égaré, momentanément, cette gravure ; dès qu'elle sera retrouvée nous la reproduirons.

Réponses.

L'arrêt facultatif du cœur (XXXIV, 117, 185). — Dans les n°s du 1^{er} avril et du 1^{er} juin, nos confrères ROSAIME et BATIER ont appelé à nouveau l'attention sur la possibilité, pour un sujet, d'arrêter ou de ralentir les mouvements de son cœur.

Pendant ce temps, M. ARMAND RIO faisait une enquête sur « Le Fakirisme et la vie ralenti », puis en publiait les résultats dans *Lectures pour tous*, de juin 1927. Au cours de cette enquête, le Professeur SICARD, et moi-même, indépendamment l'un de l'autre, avons examiné la question de l'arrêt ou du ralentissement facultatif du cœur et du pouls radial.

Il y a lieu de scinder la question : les modifications du pouls ne dénotent pas nécessairement des modifications du cœur.

Le professeur Sicard a connu « un sujet qui, à volonté, en dilatant son thorax et en le bloquant en inspiration forcée, agissait, à l'aide d'adhérences consécutives à une pleurésie ancienne du sommet des poumons, sur les vaisseaux intra-thoraciques supérieurs et pouvait suspendre complètement son pouls radial pendant une à deux minutes, le pouls cérébral continuant à fonctionner puisqu'il s'agissait seulement d'un vaisseau d'un membre ».

Comme on le voit, pour vérifier s'il y a bien arrêt ou ralentissement facultatif du cœur, il ne suffit pas de constater l'arrêt du pouls en un point : j'ai, d'ailleurs, rappelé le cas de prestidigitateurs qui, grâce à un truc, suppriment ou rétablissent à volonté leur pouls radial ; le truc est facile à utiliser, ainsi que je l'ai constaté en répétant l'expérience.

On a, maintes fois, cité le cas du fameux colnel TOWENDS, qui arrêtait son cœur à volonté et qui, un jour, dit-on, négligea de le remettre en marche.

Il existe d'autres observations et, en 1912, le Dr Albert ABRAMS écrivait : « De nombreuses personnes peuvent arrêter l'action du cœur et, parmi les sorciers indiens, le fait est considéré comme merveilleux ».

La volonté ne paraît pas avoir *d'action directe* sur le cœur ; mais, comme nous venons de le montrer dans notre livre, *Les méthodes d'Abraams et celles qui s'y rattachent*, elle peut intervenir pour provoquer par des artifices bon nombre de réflexes, soit par l'évocation d'une image, soit par des procédés mécaniques.

Le célèbre physiologiste CZERMAK présentait une petite tumeur osseuse dans le cou, et, en comprimant son nerf vague sur cette petite tumeur, il modifiait les battements de son propre cœur.

Divers mouvements volontaires, la contraction forcée de la musculature abdominale, l'élévation du larynx, l'hyperextension de la tête, avec contraction des muscles de la nuque et du cou, modifient le rythme cardiaque.

L'art de provoquer des réflexes viscéraux au moyen d'attitudes,

de piqûres, ou de percussions, pratiqué depuis longtemps dans l'Inde, en Chine et au Japon, était à peu près inconnu en Europe jusqu'à ces dernières années.

Après de nombreuses expériences, nous avons pu constater qu'il donne des résultats intéressants.

D^r JULES REGNAULT (*Toulon*).

— Comme le Docteur BATIER, de Strasbourg, j'ai eu, au cours de mes études médicales, un de mes amis, actuellement oto-rhino-laryngologiste en Algérie, qui avait le pouvoir de diminuer sa pression artérielle périphérique. A sa volonté, son pouls radial allait s'atténuant, jusqu'à devenir à peine perceptible et même s'arrêter totalement durant deux ou trois secondes.

Au cours de l'effort que nécessitait chez lui cette petite expérience, il blémissoit comme une personne qui va entrer en syncope ; l'expérience terminée, il reprenait presque instantanément ses couleurs normales, son front devenait moite et il faisait deux ou trois grandes inspirations. Aucun préambule, aucune suite à ces expériences, faites n'importe où, n'importe quand.

Il avait aussi la curieuse faculté de commander très nettement à sa luette, la faisant se raccourcir, s'allonger, obliquer à droite ou à gauche au gré du spectateur, et sans que le voile du palais soit entraîné dans ces mouvements.

Docteur ANDRÉ PETIT (*Royan, sur l'Océan*).

La maladie féminine ? (XXXIII, 246). — HIPPOCRATE, à la fin du *Livre des Airs, des lieux, etc.*, parle de l'impuissance qui affecte fréquemment les Sarmates et qu'il attribue en effet aux abus de l'équitation les jambes pendantes ; mais il ne fait aucune allusion à une vengeance de la divinité dont les Scythes avaient détruit le temple à Ascalon. « Enarée », en grec, signifie homme-femme, synonyme d'androgynie, et, par extension, impuissant. La vengeance divine, signalée par HÉRODOTE, donne-t-elle simplement une explication mythique d'un phénomène de physiologie pathologique, que le père de la médecine attribue à des causes purement physiques, l'équitation les jambes pendantes avec des braies trop étroites ?

On pourrait alors demander aux confrères cavaliers, ou à ceux qui observent dans nos troupes montées, s'ils ont jamais remarqué une influence inhibitrice du cheval sur la vigueur génitale ou l'appétit sexuel.

Hippocrate indique comme remède à cette anaphrodisie la section de la veine placée derrière l'oreille ; cette saignée déterminait chez les patients un sommeil profond (effet primitif et général), d'où les malades s'éveillaient guéris ou non guéris (effet secondaire et infidèle). Quelqu'un a-t-il jamais observé cette singulière action de la saignée rétro-auriculaire ?

D'autre part, il ne faut pas oublier que la ville d'Ascalon, qui

a donné son nom à l'échalote, était célèbre par ses oignons, et l'on peut se demander si la « maladie féminine » dont furent frappés les Scythes destructeurs du temple de Derceto ou d'Atergatis d'Ascalon, ne provenait pas d'une intoxication par des bulbes plus ou moins semblables à l'oignon célèbre de cette ville.

Dr FORTUNÉ MAZEL (*Nîmes*).

Un placet en vers du père de Laënnec (XXXIV, 13). — Dans un récent numéro de la *Chronique*, vous citiez deux placets adressés : l'un, en vers, à NAPOLÉON, par le père de LAËNNEC, l'autre à LOUIS XIV par un ancien ramoneur, que le prince, dans son enfance, avait « pris pour le diable ».

Voici l'histoire d'un autre placet, adressé au roi de Rome, âgé de six mois, telle qu'elle est relatée dans le premier volume des *Anecdotes du dix-neuvième siècle*, par COLLIN DE PLANCY ; ce qui montre que les sollicitateurs ne manquent ni d'imagination ni d'ingéniosité, pour attirer sur eux l'attention du souverain auquel ils s'adressent.

UNE PÉTITION AU ROI DE ROME.

Un homme d'esprit, qui était à la fois assez instruit et très malheureux, songe aqu'il remplirait une petite place un peu lucrative, aussi bien qu'une multitude de sots bien payés et qui n'ont pour eux que leur bonheur. Il demanda donc un emploi. Mais il n'avait pas de protecteurs, et l'on sait que le mérite seul ne protège personne. Il essaya vainement trois ou quatre pétitions qui, selon l'usage, ne furent pas remises au monarque.

Fatigué, impatient et toujours plus pauvre, il s'avisa d'un stratagème qui ne serait pas indigne d'un courtisan, — la nécessité donne souvent d'heureuses idées. Il écrivit avec beaucoup de soin un petit placet, qu'il adressa à « Sa Majesté le Roi de Rome ».

Le cœur plein de l'espoir du succès, il alla trouver un officier général, attaché à la personne de l'empereur ; il lui avoua sa détresse, lui montra son placet et lui dit : « Monsieur, vous auriez droit à ma reconnaissance éternelle, si vous me donniez le moyen de présenter ce papier à l'empereur ». Le général, qui était accessible autant que brave, conduisit le pétitionnaire devant Napoléon.

L'empereur prit le placet, remarqua l'adresse et en parut agréablement étonné. « Sire, lui dit-on, c'est une pétition pour S. M. le roi de Rome. — Eh bien ! répondit l'empereur, qu'on porte la pétition à son adresse !... — Le roi de Rome avait alors six mois. Quatre chambellans eurent l'ordre de conduire le pétitionnaire devant la petite majesté... Le solliciteur ne se démonta pas : il voyait la fortune lui sourire... Il se présenta devant le berceau du prince, déplia son papier et en fit lecture à haute et intelligible voix, après les plus respectueuses réverences. L'enfant-roi balbutia quelques sons pendant cette lecture et ne répondit naturellement rien à la demande. Le coriège salua le petit monarque, et l'empereur demanda quelle réponse on avait obtenue ? « Sire, Sa Majesté n'a rien répondu ! » Qui ne dit rien consent, reprit Napoléon : la place est accordée... »

Docteur A. BONNEAU (Mantes-sur-Seine).

Le traitement de la goutte par le Dr Loubet (XVII, 475). — « Un Seigneur, profond et éclairé en tout genre, ayant manifesté le désir d'être renseigné sur les causes et sur les effets de la goutte, M. LOUBET, « Pensionnaire du Roi, ancien chirurgien-major des régiments de Senterre et de Tourraine (*sic*), et chirurgien-major de l'hôpital royal et militaire d'Ostende », se mit en mesure d'obtempérer à ce désir, en rédigeant sous forme de lettres l'ouvrage dont nous allons donner une analyse succincte.

Pour l'auteur, la goutte est une maladie essentiellement protéiforme, susceptible de se porter non pas seulement aux membres, mais à la tête, aux yeux, aux dents, aux mâchoires, à la langue, à la gorge, etc.

Parfois, elle annule une pleurésie, une fluxion de poitrine, l'asthme sec ou l'asthme humide ; elle peut également se porter sur l'estomac et déterminer des douleurs ou des vomissements, et donner le change pour une indigestion ; l'auteur s'est, dit-il, attaché à fouiller tous les traités des auteurs qui ont écrit sur la goutte, dès lors qu'il fut atteint de manifestations stomacales de cette apparition, qui furent pour lui une « source d'alarmes et de craintes ».

Nous passons sur les transports de l'humeur goutteuse au foie, à la rate et aux reins, ces « égouts des sécrétions de notre corps » ; nous négligeons pareillement ce qui a trait aux déterminations vésicales, génitales, abdominales et intestinales de cette diathèse, pour en venir à la description du mal, qu'on peut dire, sans exagération, magistrale ; il y a là quelques pages que ne désavoueraient pas nos plus réputés cliniciens.

Le chapitre du régime n'est pas moins remarquable. Autant que possible, pas d'aliments carnés ; prédominance d'une alimentation végétale. On a peut-être trop mérit du vin, « qu'on a osé charger de tous les crimes et de tous les désordres de la goutte ; » qu'on n'en abuse pas, c'est tout ce qu'il est raisonnable de demander. « Ce n'est ni dans le vin ni dans aucune liqueur fermentée, que se trouvent les causes de la goutte : on voit, en effet, dans tous les pays, des ivrognes, des buveurs en titre, passer du vin à d'autres liqueurs et en boire toute leur vie, sans se ressentir de cette maladie où aucun d'eux n'en meurt. » D'ailleurs, le chien boit-il du vin, et n'en est-il pas moins perclus de goutte ?

Sur les métastases goutteuses, les idées de l'auteur sont aussi judicieuses ; il y a toujours péril, en l'espèce, à supprimer un exutoire, naturel ou artificiel, tel que : ulcère ou cautère, hémorroïdes fluentes, ou transpirations.

Une assertion plus contestable est celle qui a trait aux excès générés, considérés comme producteurs de goutte. Sans doute, ces excès peuvent être nuisibles, mais n'en a-t-on pas exagéré les méfaits ? N'a-t-on pas vu des eunuques devenir goutteux, « ainsi que plusieurs de ces hommes d'au delà les Alpes, qu'une opération cruelle prive de bonne heure de leur sexe, et qui ne peuvent plus

porter de l'homme que l'habillement ? » Et si l'on jette les yeux sur les monastères de religieux et les couvents de nonnes, n'y découvre-t-on pas que la goutte y sévit aussi cruellement que dans le monde ?

Contrairement à un préjugé trop répandu, le praticien dont nous exposons les vues est partisan des bains ; mais, par prudence, il les conseille à une température plutôt chaude que froide.

Tous les goutteux doivent faire usage des bains, et il serait à souhaiter, pour mieux ressentir les effets de cette piscine salutaire, que tous les gens du monde eussent des bains dans leurs maisons, à l'exemple des Orientaux et des peuples du Nord : ils ont tous chacun leur bain, dont ils se servent souvent ; avant d'y entrer, ils se font frotter rudement tout le corps par des personnes qui ont aux mains des gants de laine ; ils retirent de là l'avantage d'avoir les pores plus ouverts, ils en pompent une plus grande quantité d'eau, et leur transpiration est plus abondante et plus assurée.

Un autre « préjugé », que combat le Dr Loubet, est l'hérédité de la goutte ; mais là, reconnaissons-le, ses arguments nous ont paru assez peu convaincants.

A l'opposé de nombre de médecins, notre auteur conseille le lait, en dépit des objections qu'on a faites à son usage dans la goutte ; mais, détail à ne pas oublier, il est d'avis de l'unir « avec son fidèle ami, le quinquina, et ce n'est que par leur union qu'on peut assurer l'efficacité du lait et son triomphe ». S'il ne peut, malgré cet excipient, s'accommoder du régime lacté, le goutteux aura la ressource des tartines de miel, qui « provoque les évacuations, cause une transpiration insensible », etc.

Entre autres indications antigoutteuses, retenons seulement celles que fournit la nature elle-même : Hecquet a conseillé les pruneaux ; Desault faisait prendre à ses malades plusieurs gousses d'ail ; Loubet préfère à ces végétaux, dont il ne méconnait pas les avantages, la salade d'oignons ; mais ce qu'il recommande surtout, c'est l'usage de la laitue pommée, ou non pommée ; sans oublier le persil, le cresson de jardin ou de fontaine, les asperges, l'oseille, le salsifis, les chicorées, carottes, raves, radis, navets, concombres, etc. Parmi les fruits, on n'a que l'embarras du choix : cerises, fraises, figues, pommes même, ne peuvent être que salutaires.

De tous les exercices, les moins violents sont les plus recommandables : la paume, le mail, les armes, la danse, l'équitation sont des plus utiles, à la condition de ne pas en user jusqu'à la fatigue ; pour les individus sédentaires, le billard, le tour, le métier de bas, ne sauraient être trop recommandés.

Mais il y a un autre exercice bien familier, auquel on ne réfléchit pas, et qui cependant est d'une bien grande conséquence : c'est l'action de se chauffer et de se déchausser soi-même, de mettre son col, enfin de prendre la peine de s'habiller.

A une époque où pullulaient femmes de chambres, valets de chambre, laquais, la recommandation était loin, on l'avouera, d'être superflue.

A. C.

A propos d'asepsie... macroscopique (XXXIV, 191). — Tout le monde a pu lire dans la *Chronique médicale*, du 1^{er} juin 1927, page 191, un article de critique bibliographique, où il est question du prince de KAUNITZ, qui ne se lavait jamais, parce que, disait-il, si nos pores sont bouchés, une abondante transpiration suffit à les dégager naturellement.

L'auteur de l'article ajoute, en guise de commentaire : « Et ce dégoûtant personnage vécut, néanmoins, très vieux. Comme quoi l'asepsie... mais consultez plutôt notre collaborateur JUBLEAU. »

Holà ! Ho ! Merci pour le rapprochement ! Il me semble, mon cher Directeur, que vous jetez des mégalithes dans mon potager. Eh bien ! ça ne va pas se passer ainsi.

Vous faites allusion, n'est-ce pas, aux articles, où, après d'autres collaborateurs de la *Chronique*, j'ai prouvé que... les lois de l'asepsie ne sont pas sans exceptions. Mais alors, il s'agissait *d'asepsie* et non de simple *propreté* ; ne confondons pas, comme on dit dans le Berry, gentillesse avec gendarme !

Cependant, mon cher Directeur, votre amusante réflexion aura pour résultat de me faire écrire, aujourd'hui même, ce qui suit, et que je ne voulais vous envoyer qu'en juillet, saison des bains. Dussent en grincer des dents les « hygiénistes », qui voudraient nous voir lavés, grattés, poncés, rincés, etc., tous les jours, je dis que l'on abuse de l'eau, et en particulier que le bain quotidien est (je ne dis pas « me semble », je dis « est ») une lamentable erreur, dont on reviendra, comme l'on est revenu du repos absolu et de la suralimentation dans la tuberculose, de la stérilisation totale du lait des nourrissons, etc. Non seulement je le dis, mais je vais très probablement le prouver.

L'argument du prince de Kaunitz sur le rôle de la transpiration n'est pas pour me déplaire, attendu que c'est celui que j'utilise moi-même pour déconseiller la balnéomanie chaque fois que j'en ai l'occasion. Voyons cela de près.

Aucun médecin ne soutiendra, je suppose, que nous avons des glandes et des fonctions non seulement inutiles, mais nuisibles, et que nos efforts doivent tendre à contrarier la nature et non à l'aider. Or, la nature nous a gratifiés de glandes microscopiques innombrables, sécrétant une huile qui, normalement, s'étend sur toute la surface cutanée, qu'elle revêt d'une couche isolante et protectrice ; que l'on enlève cette huile salutaire lorsqu'elle est encrassée par l'adjonction de poussières, de débris cellulaires, bien ! mais qu'on enlève chaque jour, et que l'on supprime ainsi une

protection naturelle, ah ! non ! Un bon ouvrier nettoie sa machine quand il s'y est formé du cambouis ; il n'enlève pas l'huile dès qu'il l'a mise ; autant vaudrait faire tourner la machine à sec !

Il convient, d'ailleurs, de distinguer ici la peau et ses pores. Il est parfaitement vrai que, chez les gens se tenant le corps propre, la transpiration exerce une *vis a tergo*, qui suffit à dégager les pores, sans priver la peau de son enduit sébacé protecteur. Je sais bien que ceux qui ne font rien ne sauraient transpirer ; tant pis pour eux ; qu'ils se décapent à cœur joie, ce sera la rançon de leur paresse.

Peut-être même ne serait-il pas paradoxal — vous voyez que je suis prudent ! — de soutenir que les bains ne sont en aucune façon utiles à *la santé*. Nous envions tous la *robuste* santé des paysans, dont j'ai fréquenté des milliers qui, de leur vie, n'avaient lavé la totalité de leur corps ; pas plus que ne se lavent les nègres africains, qui souvent, au contraire, s'enduisent de boue !

Les railleurs, s'il y en a, voudront bien ne pas me faire dire que l'absence de lavages assure la santé ; je dis qu'elle ne nuit pas, dans les circonstances normales.

Quant à l'utilité de la sécrétion grasse de la peau, elle n'est contestée par personne ; ce qui, avec un sou de logique, suffit à condamner l'abus de l'hydrothérapie. Voulez-vous des exemples assez significatifs ? En voici.

Après un bain, l'on est plus sensible aux variations de température. J'ai maintes fois ouï dire, par des campagnards se lavant une ou deux fois l'an : « Ça ne pouvait pas manquer, je me suis enrhumé, comme chaque fois que je prends un bain : deux jours après, ça y est ! »

C'est si vrai que l'on a coutume d'huiler ou de vaselliner toute la région inguino-périnéale, chez toute femme traitée par des injections très chaudes ; cela pour atténuer la sensation de brûlure produite par l'eau qui s'écoule.

Un remède populaire, que ne dédaignent point les médecins avisés, consiste à oindre d'un corps gras la poitrine dans les bronchites, les régions douloureuses sensibles au froid.

Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer ici que les personnes qui se baignent chaque jour, uniquement pour « dégager leurs pores », se privent de l'écran qui garantit ceux-ci de la poussière.

Enfin, j'ai de sérieuses raisons de croire que l'abus des lavages facilite la contagion dans bien des cas. Il m'est assez difficile de dire à ce sujet toute ma pensée. Que l'on veuille pourtant croire que je ne parle pas à la légère ; et puisque le souci d'être utile à autrui doit primer toute autre considération, j'invite simplement les médecins d'enfants, lors des épidémies de fièvres éruptives, à faire abondamment « graisser » tout le corps des sujets exposés à la contagion. Peut-être auront-ils quelques agréables surprises.

Bref, entre le prince de Kaunitz, qui ne se lavait jamais, et les

gens qui croient devoir barboter chaque jour, il y a place pour les gens sensés et sages.

G. JUBLEAU (Nice).

La médecine dans l'œuvre de Huysmans (XXXIV, 181). — Le sathanisme, les messes noires, la névropathie, jouent un grand rôle dans l'œuvre de J.-K. HUYSMANS. L'hypnotisme, très à la mode de 1880 à 1890, aujourd'hui relativement si oublié, est quelque peu étudié dans *Là-Bas*.

Voici où et comment Huysmans vit de l'hypnotisme. En 1887, j'étais externe du Dr J. Luys, à l'hôpital de la Charité, à Paris, et passionné pour la question sur laquelle je devais écrire un livre en 1890. Comme de toute chose qui passionne, on en parle beaucoup ; une de mes amis qui était venu me voir à l'hôpital était lié avec Huysmans, alors écrivain et chef de bureau au Ministère de l'Intérieur : c'est même à ce dernier titre, ce qui étonna fort, qu'il fut plus tard fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

On me l'amena à l'hôpital, et en l'absence du chef et de l'interne d'alors que n'intéressait pas le sommeil provoqué, j'endormis la nommée Gabrielle, pilier du service et morphinomane. Elle était paraplégique à ne pouvoir marcher, mais répondait merveilleusement à toutes les suggestions. Cela intéressa fort Huysmans, puisqu'il en parle dans son livre *Là-Bas*, qui parut en 1891. Il y nie l'utilité de l'hypnotisme et les guérisons hospitalières ainsi obtenues. Cependant, le sujet Gabrielle fut guérie par moi, ainsi que cela fut narré alors par J. Luys dans la *Revue de l'Hypnotisme*, en 1888, et dans ses *Leçons*, qui parurent chez Carré, en 1891.

J'eus l'idée de changer la personnalité de Gabrielle, en sommeil hypnotique, et de lui suggérer qu'elle était Yvonne, sa voisine de lit, qu'elle pouvait donc marcher, ce qu'elle fit (je ne songeais encore que vaguement à l'électricité, dont pas ne fut besoin pour guérir et qui eût pu servir à dépister la simulation, si simulation il y avait ?). Gabrielle marcha ainsi peu à peu en hypnose, puis récupéra ses membres inférieurs et marcha bientôt comme tout le monde.

L'hypnotisme, qu'il se soit agi d'une paraplégie réelle ou simulée, avait donc guéri le sujet, contrairement à l'affirmation de J.-K. Huysmans, qui, ne l'ayant pas suivi, était bien excusable de l'ignorer et de se tromper sur ce point dans *Là-Bas*, et qui en convint de bonne grâce, m'envoyant alors son livre avec une charmante dédicace.

Dr FOVEAU DE GOURMELLES.

Chronique Bibliographique

MARCEL BERGER. — **Quarante de fièvre.** Paris, Flammarion.

On avait déjà lu des romans inspirés par la médecine et la chirurgie, car notre science offre à l'imagination des thèmes infinis ; mais, pas encore, que je sache, la littérature ne s'était risquée dans les arcanes de la bactériologie. Or, voici venir avec *Quarante de fièvre*, de MARCEL BERGER, un véritable roman bactériologique, l'épopée de l'infection puerpérale.

Nous assistons, chez une jeune dame, dont il est, du reste, à peine parlé, la psychologie n'ayant rien à faire en cette histoire de microbes, nous assistons à l'invasion d'une parturiente par les streptocoques, que l'auteur appelle *les Monstres*, et à l'homérique défense de l'organisme par les *Grands Pâles* (mononucléaires), les *Sombres* (globules rouges), les *Sœurs Fixes* (cellules épithéliales) ; tandis que s'organisent contre l'envahisseur les places fortes du *Tourbillon central* (le cœur), et du *Parc du Feu et du Vent* (les poumons)... En vérité, il ne manque à cette levée en masse, à cette mobilisation de toute la chair armée, que les précieuses Croix-rouges...

Eternelle parité des hommes et des êtres inférieurs ! Eternel exemple de la nature ! La guerre chimique se poursuit aussi sauvagement chez les microbes que chez les hommes.

Plus que tous les autres, les médecins liront avec plaisir cette œuvre originale, écrite en un style alerte, et fortement documentée, puisque chaque périple de cette lutte bactéricide est annoncée par une phrase d'un manuel de pathologie interne. Au surplus, nos confrères constateront avec satisfaction que, pour une fois, l'auteur fait triompher Esculape.

ANDRÉ COUVREUR.

Ajoutons à ces lignes sur *Quarante de fièvre*, que le signataire de cet article, notre très distingué confrère et ami, ANDRÉ COUVREUR, a publié lui-même, dans les *Oeuvres libres* du mois de juin, un roman chirurgical passionnant : « Le Biocole ».

HENRI BECQUE. — **Œuvres complètes**, tome VI : **Souvenirs d'un auteur dramatique ; Etudes d'art dramatique**. Editions G. Crès.

Tout est remarquable et de premier ordre, même l'erreur et l'injustice, dans ces articles de polémique, qui donnent l'idée d'un sanglier, d'un sanglier dramaturge, tenant tête à une meute de critiques dramatiques, plus ou moins édentés.

Henri d'ALMERAS.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

TREICH (LÉON). — *Collections d'Ana : L'Esprit de Tristan Bernard*. Librairie Gallimard, 3, rue de Grenelle, Paris, 1925, 5 francs. — MONTORGUEIL (GEORGES). — *Monseigneur Le Vin*. Edité par les Établissements Nicolas. — JAWORSKI (Dr HÉLAN). — *La régénération de l'organisme humain par les injections de sang*. Maloine, éditeur. Paris, 1925. — YVE-PLESSIS (R.). — *La psychose de François Villon*. Jean Schemit, 52, rue Laffitte, Paris, 1925. — BABONNEIX (Dr L.). — *Un « Mémoire Politique » de Lamartine*. Société Générale d'Imprimerie et d'édition, 1, rue de la Bertauche, Sens, 1925. — LOMBARD (JACQUES). — *La confession nocturne*. Librairie Alphonse Lemerre, 23-33, Passage Choiseul, Paris, 1925, 7 fr. 50. — MARTIN (MARIETTA). — *Le Docteur Koreff (1783-1851)*. Librairie ancienne Edouard Champion, Paris, 1925. — REINACH-FOUSSEMAIGNE (COMTESSE H. DE). — *Charlotte de Belgique, Impératrice du Mexique*. Plon-Nourrit et C^{ie}, Paris, 1925, 20 francs. — LAUMONIER (Dr). — *Le Freudisme*. Librairie Félix Alcan, Paris, 1925, 8 francs. — ANDRY (Dr J.). — *Maitre Gérard de Combes*. Association typographique, Lyon et Villeurbanne, 1925. — BIZARD (LÉON). — *Souvenirs d'un médecin des Prisons de Paris : Saint-Lazare, La Santé, La petite Roquette*. Extrait du *Mercure de France*, 1925, Paris. — MAGNE (ÉMILE). — *Ninon de Lenclos*. Éditions Émile-Paul frères, 14, rue de l'Abbaye, Paris, 1925, 9 francs. — CARASSO (Dr MATHÉO). — *Augustin Bellost (1654-1730)*. Ollier-Henry, éditeur-libraire, 26, rue Monsieur-le-Prince, Paris, 1925. — ZADOK (Dr J.) et (Dr A.) GRIMBERG. — *Le traitement local des mètrites blennorrhagiques chroniques*. Imprimerie P. et A. Davy, 52, rue Madame, Paris, 1925. — HÉLOT (Dr HENRY). — *Voyage circulaire*. Éditions de la *Revue des Indépendants*, Paris ; et en vente chez l'auteur, 5, rue Alsace-Lorraine, Oran, 6 fr. 75. — BOREL (ADRIEN) et ROBIN (GILBERT). — *Les rêveurs éveillés*. Librairie Gallimard, 3, rue de Grenelle, Paris, 1925, 7 francs. — LENÔTRE (G.). — *La Mirlitontouille*. Librairie Perrin et C^{ie}, Paris, 1925, 12 francs. — FLOTTE (PIERRE). — *Alfred de Vigny*. Librairie Perrin et C^{ie}, Paris, 1925, 7 fr. 50. — TREICH (LÉON). — *Histoires de vacances*. Librairie Gallimard, 3, rue de Grenelle, Paris, 1925, 5 francs. — HANOTAUX (GABRIEL). — *Le Général Mangin*. Librairie Plon, Paris, 6^e, 1925. — TREICH (LÉON). — *L'Esprit de Sacha Guitry*. Librairie Gallimard, Paris, 1925, 5 francs. — PROD'HOMME (J. G.). — *Œuvres en prose de Richard Wagner*. Librairie Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, tome 13, 1925. — MARCHANDIER (L.). — *Paul-Louis Courier*. Imprimerie Tourangelle, 20-22, rue de la Préfecture, Tours, 1925, 6 fr. 50. — PROD'HOMME (J. G.). — *W. A. Mozart, (1756-1791)*. Librairie Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, 1925, 6 francs.

flot, Paris, 1925. — MARIE (A.). — *Traitemenit de la paralysie générale par le paludisme.* (Extrait des *Bulletins de la Société Médicale des hôpitaux de Paris*, séance du 12 juin 1925, tome XLIX, n° 211). — JEANSELME (E.). — *Les calendriers de régime à l'usage des Byzantins et la tradition hippocratique.* Librairie orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob, Paris, 1924. — VIDAL (Dr CHARLES). — *Choses du terroir castral.* E. H. Guitard, libraire-éditeur, 6, passage Verdeau, Paris, IX^e, 1925, 7 fr. 50. — LANCELIN (CHARLES). — *Introduction à quelques points de l'occultisme expérimental.* Editions Rhea, Paris, 1925, 3 francs. — FUSS-AMORÉ (GUSTAVE) et DES OMBIAUX (MAURICE). — *Montparnasse.* Albin Michel, éditeur, Paris, 1925, 7 fr. 50. — VINAVER (Dr B.). — *La bataille de Plessis-de-Roye (20-31 mars 1918).* Imprimerie Masson, Thonon-les-Bains, 1923. — FREY (MAX). — *Les transformations du vocabulaire français à l'époque de la Révolution (1789-1800).* Les Presses Universitaires de France, 49, boulevard Saint-Michel, Paris, 1925. (Thèse). — CHASSEVANT (Dr ALLYRE). — *L'hygiène pratique.* Imprimerie La Typo-lithographie, avenue des Consulats, 23, Alger, 1925, 10 francs. — MALLAT (ANTONIN). — *Histoire des eaux minérales de Vichy.* Masson et C^{ie}, éditeurs, Paris, 1925, 25 francs. — POËTE (MARCEL). — *Une vie de cité: Paris de sa naissance à nos jours.* Auguste Picard, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris, 1925. — PARIS (Dr A.) et BOULAND (Dr A.). — *La responsabilité des médecins et des chirurgiens dentistes, d'après la jurisprudence.* Éditions de la Semaine dentaire, Etablissements Ash Caplain Saint-André, 12, rue de Hanovre, Paris, 1925. — PESQUIDOUX (JOSEPH DE). — *Le livre de raison.* Plon-Nourrit et C^{ie}, Paris, 1925, 7 fr. 50. — FÈVRE-DESPREZ. — *Autour d'un clocher.* Henry Kistemaecker, éditeur, 65, rue des Palais, Bruxelles. — VILLAT (Dr LOUIS). — *Les régions touristiques de la Corse.* A. Clavel, éditeur, 43, rue Saint-Lazare, Paris, 1925, 4 francs. — JOSEPH (D. L.). — *Les souvenirs et l'esprit napoléoniens chez Balzac.* Librairies Marqueste et Bouquet-Morainville, Paris, 6, passage Verdeau, 1924. — HAMONIC (M. PIERRE). — *Essai illustré sur l'histoire de la chirurgie antique et ancienne.* Imprimerie Thiron, 3, place Decuignières, Clermont (Oise), 1925.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1927.

Le mot " Phosphatine " est une marque. Il ne doit pas être pris dans un sens générique. Spécifier la marque déposée Phosphatine Falières, aliment inimitable.

34^e ANNÉEN^o 101^{er} Octobre 1927

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Empiriques d'autrefois

Christophe Ozanne (1633-1713), Médecin Empirique de Chaudray, près Mantes.

Par M. le Docteur A. OZANNE (*de Paris*).

La médecine empirique eut, sous le règne de Louis XIV, un grand nombre d'adeptes. Comme de nos jours, ces désabusés de la science officielle allèrent chercher quelque soulagement à leurs maux auprès des très nombreux charlatans lanceurs de panacées fabuleuses. Plusieurs d'entre eux édifièrent une grande et rapide fortune sur la crédulité toujours croissante des malades de tous rangs et de toutes les classes de la société.

Parmi les plus connus se trouvaient l'Abbé AIGNAN, ancien capucin suisse, dit *Frère Tranquille*, inventeur du baume fameux que nous employons encore aujourd'hui ; le Frère ANGE, capucin, lui aussi, qui fit fureur avec son sirop mésentérique et son sel végétal. Un autre abbé, nommé de BELZÉ, était célèbre par son purgatif, et BOUTET pour des pilules efficaces dans toutes les maladies. Tout aussi renommés étaient : Du CERF, qui guérissait en frictionnant avec une essence de gayac les maux les plus incurables ; CHAMBON, ancien chirurgien des Galères du Roi ; le Père GUITON, Cordelier ; et l'Abbé ROUSSEAU. Un apothicaire du comtat d'Avignon était l'inventeur de pastilles à l'arsenic, à cinq sols pièce ; à Seignelay, en Bourgogne, « le médecin de bœufs » traitait toutes les maladies par l'inspection des urines. Enfin, et surtout, il y avait CARETTO, dit Le Marquis, car il prétendait descendre de la noble maison italienne de Savoli, qui vendait un élixir prodigieux à deux louis la goutte, somme énorme à cette époque. C'est ce dernier empirique, le plus brillant de tous, qui fut l'objet des lettres de M. et M^{me} de Coulanges à M^{me} de Sévigné :

M^{me} de Coulanges a perdu son temps et son argent avec Saint-Donat... Elle s'est mise depuis trois jours entre les mains de Carette, qui lui fait prendre des médecines et des eaux de Saint Mion (près de Riom), dans lesquelles il fait tomber sept gouttes d'une liqueur qui fait tous les miracles dont vous avez entendu parler (*M. de Coulanges*, 23 juin 1694.)

J'avale sans fin des gouttes de Carette et tout ce que je sais, c'est qu'elles ne me font pas de mal. Il y a peu de remèdes dont on puisse en dire autant. (*M^{me} de Coulanges*, 26 novembre 1694.)

Carette exerce son art très inutilement sur ma personne. Il me donna il y a quelques jours une médecine qui me fit de très grands maux, mais il dit comme Don Carlos, tout est pour mon bien. (*Mme de Coulanges*, 10 décembre 1694.)

Carette m'a donné pendant 9 mois de ses gouttes, qui ne m'ont pas fait un mal sensible, mais qui m'avaient grésillée à un tel point, sans me raccorder l'estomac, que je vous avouerai confidemment qu'elles m'ont fait une seconde maladie. (*Mme de Coulanges*, 30 septembre 1695.)

A la même époque, vivait dans le Vexin, à Chaudray, petit village éloigné de Mantes de 14 kilomètres, Christophe OZANNE. C'était un modeste et honnête paysan, qui avait étudié les vertus des simples de sa contrée et se servait de sa longue expérience pour soulager les malades pauvres de sa campagne. On ne saurait ranger Ozanne parmi les charlatans, car jamais il n'eut recours à la réclame et ne quitta pas son hameau. Quand sa chaumiére, qui resta toujours misérable, cessa d'être le rendez-vous des seigneurs magnifiques, il fut plus heureux de rentrer dans son obscurité qu'il ne l'avait été de l'engouement universel. Ce fut même « un apôtre de charité ». Les riches payaient, et quelquefois très largement, mais ils déposaient leur offrande volontaire dans le tronc des pauvres. Aussi Ozanne vécut-il et mourut-il comme il était né, sans avoir jamais profité, pour lui ou pour les siens, de l'opulente renommée que lui avaient faite ses guérisons parfois miraculeuses. Nous voyons les noms les plus illustres, les personnalités les plus marquantes parler de l'humble guérisseur en des termes les plus élogieux et même dithyrambiques.

Comme nous l'avons vu, M. de GOULANGES l'avait connu grâce à sa femme, une névrosée, qui, pour chercher un apaisement à ses crises douloureuses, s'adressait à tous les charlatans, comme CARETTE. « Je n'aime pas, disait-il, la voir courir d'empirique en empirique », (lettre du 15 avril 1695). Mais s'il s'entretient d'Ozanne, c'est avec une grande estime.

Paris, ce 27 janvier 1696.

Comment se porte M. le Chevalier ? Je lui en demande pardon, mais je n'ai pas la goutte, même en buvant comme un trou de tous les vins qui pourraient la faire venir. Il n'en est pas de même de M. de Nevers, qui est enfin revenu de Nevers avec sa belle épouse, après y avoir pensé mourir. L'humeur de la goutte qui se promène par tous les canaux les plus cachés de son corps, lui cause des maux extraordinaires. Il partit avant-hier pour aller près de la Roche-Guyon consulter Christophe aux ânes (OZANNE), qui est un laboureur, mais un homme admirable pour la guérison de tous les maux par la connaissance qu'il a des simples, qu'il tient de son père, et qu'il laissera, faute d'enfants, à un de ses neveux. Enfin, le cancer, la gravelle, les abcès, les ulcères, rien ne tient devant lui. On ne parle que des cures étonnantes qu'il fait et de son désintéressement. Il donne aux pauvres ses remèdes pour rien ; il les fait payer aux riches précisément ce qu'ils valent, n'exige pour toute récompense que trente sols ou un écu, qu'il fait mettre dans un tronc pour les pauvres. Il ne veut pas



CHRISTOPHE OZANNE.

(Collection du Dr CABANÈS.)

venir à Paris, il ne veut pas non plus qu'on bâtisse aux environs de chez lui. Le duc de GRAMMOY et TURMENIES (qui acheta pour un million la charge de garde du trésor) sont guéris par lui. Le dernier lui a envoyé cent pistoles, qu'il lui a renvoyées aussitôt.

La limpidité de son âme croyante et charitable l'avait fait connaître dans les milieux religieux. Une sœur de l'abbaye royale de Parmoutier, du diocèse de Meaux, désirant le consulter, en demanda la permission à BOSSUET. Le prudent et austère prélat refusa ce déplacement, par mesure de discipline, et y alla lui-même. Le médecin de Chaudray, n'ayant confiance que dans son action directe sur ses malades, ne voulut donner aucune ordonnance malgré l'insistance de l'évêque.

L'enthousiasme qu'il suscita s'est non seulement exprimé en prose, mais aussi en des vers nombreux et divers. BOUDRIÉ de la JOUSSELINIÈRE, poète estimé de VOLTAIRE, a composé sur son fameux contemporain la pièce suivante :

O le beau médecin que cet illustre Ozanne !
Parlez-lui de vos maux il n'en peut discourir,
Est-il passé Docteur ? Porte-t-il la soutane ?
C'est un manant grossier qui ne sait que guérir,
Avec un peu de poudre ou d'herbe ou de racine,
Sans latin et sans art, mais plein d'entendement,
Ce rustique Esculape, instruit divinement,
Nous guérit de tous maux et de la médecine.

Voici, dans un style plus concis, sur le même thème, un quatrain qui accompagne une gravure d'AUDRAIN jeune, que je possède, faite d'après un dessin de J. VAILLANT, et qui, par sa finesse, a déjà tout le charme caustique et alerte du XVIII^e siècle, bien que l'estampe soit de 1696 :

Sans grec, ni latin ni grands mots,
Avec une herbe, une racine,
Ozanne guérit de tous maux
Et surtout de la médecine.

Et cet autre sixain, sous un portrait gravé par RENÉ LOCHON, peu différent du premier :

Ozanne, dont la renommée,
Malgré la langue envenimée
Des jaloux et des médisants,
Avec l'oseille et la bétaine,
Pimprenelle, fenouil, verveine
Met sur pied les agonisants.

J'ai pu me procurer aussi une superbe gravure, portant cette inscription : « Christophe Ozanne, médecin de Chaudret », due au burin de L. de CHATILLON. Malheureusement, ce portrait, qui eut

un gros succès et se vendit beaucoup au moment de la vogue d'Ozanne, n'est en vérité que celui de COTTEREAU, médecin et directeur de l'Académie royale des sciences, mort en 1686 avant la grande réputation de Christophe. L'histoire de cette supercherie est assez curieuse. Quand le silence se fut fait sur l'académicien Cottreau, le nom d'Ozanne était dans tout son éclat. La veuve de LIGNY, marchande d'estampes, possesseur de la planche improductive de Chatillon, fit alors inscrire en tête de ce portrait, en orthographiant mal le nom du pays, celui du célèbre empirique. La modestie de Christophe, si toutefois il connut cette gravure, dut être fort alarmée, en voyant substituée à sa rude face paysanne celle de son docte frère.

Une estampe des plus curieuses et très rare (c'est un almanach pour l'an de grâce 1696) représente dans ses vastes dimensions la vie de Christophe Ozanne. A gauche de la chambre à coucher, lui servant de cabinet de consultation, se trouve le médecin de Chaudray, assis devant une table garnie de papiers et d'un écrivoire, et prononçant ces mots écrits sur la porte :

O vous, dont la santé paraît abandonnée,
Trop affligés mortels qui craignez de mourir,
N'attendez pas de moi lavement ni saignée,
Mon devoir est de vous guérir.

Devant lui se tient debout un malade, qu'accompagnent ces vers :

Cet homme, en consultant le soutien de la vie,
Commence à se porter bien mieux,
Depuis qu'il a devant les yeux
La terreur de la maladie.

La partie droite du dessin est un laboratoire où, au milieu des simples et des racines, un aide broie des médicaments dans un mortier, pendant qu'un autre empêche d'entrer les trop nombreux clients. Au-dessus de la porte on lit :

Ozanne n'eut dessin
De s'ériger en médecin.
L'honneur qu'on lui fait le chagrin.
Lui médecin, comment ? par où ?
Il guérit tout le monde et ne prend pas un sou,
Tous les jours le contraire arrive en médecine.

Enfin, à la partie inférieure de la gravure, se trouve l'almanach et, tout autour, les actualités qui avaient le plus frappé l'attention publique. L'on voit ainsi des clients de toutes les conditions, venus pour la consultation.

(A suivre.)

Actualités rétrospectives

Le père de Marcellin Berthelot.

On s'apprête à célébrer en grande pompe le centenaire de la naissance de Marcellin BERTHELOT, qui naquit à Paris, le 25 octobre 1827.

Lui-même l'a conté :

Je suis né en place de Grève, au coin de la rue du Mouton, vers le carré gauche de la place de l'Hôtel-de-Ville, en faisant face à l'édifice. Là existait, au commencement du siècle dernier, une vieille maison qui avait une histoire. C'était la maison de la Lanterne du temps de la Révolution ; elle appartenait à mon grand-père maternel. Il n'y fut pas pendu et n'y pendiit personne, quoiqu'elle ait servi à d'autres.

En lisant cette déclaration, j'avais remarqué une contradiction : la fameuse maison de la Lanterne, où furent pendus, en 1789, Foulox et d'autres, suspects d'être ennemis du peuple, ne se trouvait pas au coin de la rue du Mouton.

Dans quelle maison exactement Marcellin Berthelot avait-il vu le jour ?

Son acte de naissance devait l'indiquer ? Les registres de naissances à Paris furent brûlés en 1871 par les incendies de la Commune ; l'on s'efforça de les rétablir, mais, aux Archives du département de la Seine, l'acte de reconstitution concernant Berthelot, porte simplement : « né à Paris, sur le septième arrondissement », sans autres mentions.

Ses parents étant catholiques, j'ai pensé que Marcellin avait dû être baptisé dans la paroisse. En effet, je ne me trompais pas ; le vicaire de l'église Saint-Merri, auquel j'eus recours, fit des recherches et me délivra cet extrait du registre des baptêmes :

Paroisse Saint-Merri.

L'an mil huit-cent vingt sept, et le 30 octobre, a été baptisé Pierre-Eugène Marcellin, né le vingt-cinq courant, fils de Jacques-Martin Berthelot, docteur en médecine, et d'Ernestine-Sophie-Claudine Biard, son épouse, place de l'Hôtel-de-Ville, n° 23 ; le parrain Pierre-Mathieu Mau-noury, négociant, rue de Cléry, n° 21 ; la marraine, Eugénie-Herminie-Henriette Camuset, demeurant à Ermont (Seine-et-Oise).

Lesquels ont signé avec le père présent et M. Ferret prêtre.

En consultant le plan cadastral de l'époque, l'on constate que la maison portant le n° 23 de la place de l'Hôtel-de-Ville, était mitoyenne de celle de la Lanterne (n° 25), et plus près de la rue de la Vannerie que de la rue du Mouton. Sur la place actuelle, agrandie de 1852 à 1854, l'emplacement de cette maison peut être indi-

qué au milieu, entre les deux terre-pleins, dans l'axe de l'avenue Victoria, et face au centre du monument.

Berthelot disait que sa maison natale était au coin de la rue du Mouton, parce que, plus tard, il revoyait l'endroit, vers 1845, la place étant un peu agrandie par la démolition des maisons du côté pair de la rue du Mouton ; le côté impair se confondait alors avec la place de l'Hôtel-de-Ville.

Les Berthelot durent quitter la place en 1833. Marcellin avait six ans.

Le Dr Martin Berthelot fut inscrit pour la première fois dans la liste des médecins de l'Almanach royal, en 1834, avec domicile rue des Ecrivains, n° 22.

Marcellin ajoutait à ce sujet en 1902 :

Mon enfance et ma jeunesse se sont écoulés dans une autre maison, celle des anciens échevins, sise rue des Ecrivains, vis-à-vis de la tour Saint-Jacques-la-Boucherie. Mais aujourd'hui, je ne puis trouver en ces lieux aucune image pour y rattacher mes souvenirs, car il ne reste des deux maisons ni une pierre ni une motte de terre ; le sol même a péri, abaissé par la rue de Rivoli, il y a un demi-siècle.

C'est là que j'ai été élevé, entouré de l'amour des miens, dans la tradition républicaine, au bruit du canon et de la fusillade, au milieu des barricades, des émeutes du règne de Louis-Philippe, de la Révolution de 1848 et des journées de juin. Depuis ma première enfance ou à l'âge le plus tendre, la mémoire la plus vieille qui me reste est celle des blessés à Saint-Merri et rue Transnonain. On les amenait, pour être secourus, à mon père, médecin du bureau de bienfaisance pendant trente années et ami du peuple. Il était né en Sologne, d'un volontaire de 1792.

La famille Berthelot resta, pendant dix-huit ans, rue des Ecrivains (rue bien ancienne, où NICOLAS FLAMEL, marié à dame PERNELLE, en 1370, possédait une maison).

C'est pendant cette période que Marcellin, élève au lycée Henri IV, eut le premier prix d'histoire en 1843, puis obtint des premiers prix au concours général, dont le prix d'honneur de philosophie en 1846.

Le Dr Martin Berthelot s'était dévoué lors des épidémies de choléra de 1832 à 1837. Il fut décoré de la Légion d'honneur.

Le percement de la rue de Rivoli prolongée, qui englobait la rue des Ecrivains, contraint la famille Berthelot à déménager en 1852 ; elle vint s'installer à peu de distance, rue Saint-Martin, n° 113, et y demeura, d'après l'annuaire des médecins, jusqu'en 1861.

Pendant ces neuf années, comme on sait, Marcellin fit un cours complet de médecine et entra successivement, comme préparateur, dans les laboratoires des chimistes PELOUZE et BALARD. Il fut, à 27 ans, en 1854, docteur ès sciences ; et en 1859, professeur de chimie organique à l'Ecole supérieure de pharmacie. Il donna, déjà à cette époque, aux Académies et aux Sociétés savantes, des mémoires très appréciés sur ses commencements de découvertes.

Au début de l'année 1861, la famille Berthelot quitta la maison de la rue Saint-Martin, pour habiter au n° 6 de la rue des Deux-Portes-Saint Jean (rue des Archives depuis 1890), à l'angle de la rue de la Verrerie. Marcellin demeura là avec ses parents jusqu'à son mariage, qui eut lieu le 10 mai 1861. Il épousait M^{me} NIAUDET, habitant avec sa mère quai de l'Horloge, 39, à Paris.

Après être resté ainsi, pendant trente-trois ans, avec ses parents, Marcellin Berthelot les quittait, pour créer un nouveau foyer ; poursuivant jusqu'à sa mort, en 1907, la belle carrière scientifique qui en fit l'illustre savant dont la célébrité est universelle.

GEORGES HARTMANN,
de la Commission du Vieux Paris.

Quelques épisodes de la vie de Berthelot.

Dans l'éloge de Berthelot que prononça jadis le regretté professeur DEBOVE, le panégyriste a fait, nous a-t-il paru, une part des plus parcimonieuses à l'anecdote. L'homme n'y prêtait guère, nous en convenons, et tous ceux qui l'ont connu l'ont représenté comme assez distant, quoique très bienveillant à l'égard de quiconque l'approchait. On ne lui a guère connu qu'un ami, avec lequel il vécut toujours dans l'intimité la plus parfaite, ce fut RENAN ; encore leur liaison fut-elle d'une nature toute spéciale.

Renan venait de quitter Saint-Sulpice et d'entrer dans une petite pension de la rue Saint-Jacques, où il donnait des répétitions : c'est à ce moment que les jeunes gens se rencontrèrent.

Le lien de profonde affection qui s'établit entre M. Berthelot et moi, a écrit Renan, fut certainement du genre le plus rare et le plus singulier. Le hasard rapprocha en nous deux natures essentiellement objectives. Je veux dire aussi dégagées que possible de l'étroit tourbillon qui fait de la plupart des consciences un petit gouffre égoïste, comme le trou conique du *formica-leo*. Jamais il n'y eut entre nous je ne dirai pas une détente morale, mais une simple vulgarité. Nous avons toujours été, l'un avec l'autre, comme on est avec une femme qu'on respecte. Nous rougirions presque de nous demander un service, ce serait à nos yeux un acte de corruption, une injustice à l'égard d*à* reste du genre humain.

Animés d'une égale passion pour la vérité, les deux jeunes gens résolurent de se donner une entr'aide mutuelle : tandis que Berthelot enseignerait à Renan les sciences naturelles, Renan lui expliquerait l'exégèse et lui apprendrait l'hébreu, que le savant ne devait plus oublier. On conte que la semaine qui précéda sa mort, Berthelot s'occupait à déchiffrer un grimoire alchimique en langue hébraïque, qui lui avait été envoyé du Maroc.

L'insuccès de la Révolution de 1848 attrista Berthelot, qui voyait avec tristesse ajourner ses espérances. Après avoir travaillé avec passion au laboratoire du chimiste PELOUZE, rue Dauphine, il fit ses études médicales ; mais il ne conquit le diplôme de docteur en médecine qu'en 1865.

Dès janvier 1851, il était entré comme préparateur dans le laboratoire du chimiste BALARD, au Collège de France : il avait un traitement de 800 francs par an et, pour vivre, il dut donner des répétitions privées ; neuf ans il resta dans cette situation modeste ; c'est dans ces conditions qu'il réalisa les expériences sur la synthèse chimique, qui rendirent son nom fameux dans le monde entier.

En 1860, les principaux professeurs du Collège de France prirent l'initiative de demander pour lui la création d'une chaire de chimie organique à M. DURUY, ministre de l'Instruction publique. Berthelot occupa, depuis, cette chaire sans interruption, et se refusa toujours à la quitter pour des situations plus brillantes ou plus lucratives ; il ne passa pas un jour à Paris sans aller à son laboratoire.

J'ai visité autrefois, écrit le chimiste Armand GAUTIER, ce laboratoire, vaste salle froide et humide, mal éclairée, avec tout juste une hotte et une large table. Je le voyais l'hiver, courbé par le rhumatisme et perclus de douleurs, travailler sans feu, car la nature et la précision de ses recherches ne lui permettaient pas de chauffer la salle où il faisait ses mesures. Il passait ses soirées et ses nuits à calculer. Il m'a raconté un jour qu'il avait dépensé plus de trente mille feuilles de papier pour le calcul des expériences de cette époque.

Une des conséquences les plus importantes de ses recherches fut de transformer l'étude empirique des matières explosives en une science rigoureuse, fondée sur l'évaluation exacte de leur énergie, et d'amener à la découverte de poudres nouvelles, prévues par le calcul avant d'être réalisées par la pratique.

Les artilleurs du monde entier se servaient à ce moment de la vieille poudre noire, dont l'emploi perfectionné par l'expérience des siècles leur donnait toute satisfaction. L'attention de Berthelot fut appelée sur ces problèmes par le siège de Paris, durant lequel il présida le Comité scientifique de Défense nationale. Il leur appliqua les méthodes précises de la thermochimie et, dès 1873, annonça que la théorie faisait prévoir l'existence de poudres deux fois aussi puissantes que la poudre noire.

Les spécialistes se récrièrent ; mais, nommé président de la commission des substances explosives, Berthelot commença une série de recherches, qui vérifièrent ses vues de la manière la plus éclatante. En collaboration avec M. Vieille, il mesura la vitesse de propagation des phénomènes explosifs, au moyen d'appareils qui permettaient d'évaluer le dix-millième de seconde. Ces recherches aboutirent à l'invention de la *poudre sans fumée* : preuve irrécusable de la justesse des prévisions qui avaient servi de point de départ, elle assura, durant plusieurs années, à l'armement français, une supériorité qui, au moment critique de la tension franco-allemande, consécutive à l'incident SCHNOEBELÉ, contribua sans doute à nous épargner une guerre.

Ces recherches de Berthelot n'allaien pas sans danger. A ses débuts, une explosion qui brisa la cornue dans laquelle il essayait

de faire cristalliser le carbone, pour obtenir le diamant, lui coupa un œil en deux ; heureusement, son père se trouvait dans la pièce voisine ; des applications immédiates de glace réussirent à empêcher la perte complète de l'organe, qui resta cependant très affaibli. Un autre jour, un ballon rempli d'acide cyanhydrique liquide, dont les vapeurs, quand on les respire, causent une mort foudroyante, lui éclata dans les mains. A maintes reprises, dans ses expériences sur les explosifs, il eut des collaborateurs blessés et même tués à ses côtés.

On n'a pas assez dit combien sa conduite fut admirable lors des tristes événements de 1870-1871 (1).

Nommé Président du Comité scientifique de Défense nationale, après avoir conduit en province ses cinq enfants, il revint avec sa femme s'enfermer dans la ville assiégée, pour y subir le bombardement et la famine. Une bombe, fracassant le toit de sa maison, vint tomber à ses pieds dans son salon ; il la déchargea et l'emporta au Collège de France, où elle se trouva encore.

Il mit tout son cœur et toute sa science au service de son pays dans cette heure si sombre :

Pendant le siège de Paris, lui dit, lors de la cérémonie de son cinquantenaire, le Ministre de l'Instruction publique, M. LEYGUES, vous êtes partout où la science apporte un secours à nos armes. Vous fondez des canons, vous fabriquez de la dynamite ; aidé de quelques savants héroïques, vous vous efforcez de relier à la province la ville assiégée. On vous voit sur le plateau d'Avron, contrôlant le tir de l'artillerie ; au sommet de nos tours, cherchant à l'horizon un signal qui ne vient pas ; sur les rives glacées de la Seine, dont vous voulez faire un fil conducteur pour la transmission des dépêches ; dans les carrières, où vous descendrez pour faire sauter les batteries ennemis de Châtillon. Que de fois vous avez joué votre vie en silence, comme le plus obscur de nos soldats !

Animé du plus pur, du plus ardent patriotisme, la blessure de la patrie fit toujours saigner son cœur. « Je respecte l'Allemagne et sa science, disait-il plus tard, tout en maudissant l'ambition impitoyable de ses chefs » ; et précisant sa pensée :

Je suis partisan des relations intellectuelles et sociales les plus étroites possibles entre la France et l'Allemagne. Mais ces relations ne peuvent devenir intimes qu'à une double condition : à savoir que chaque nation renonce à toute prétention de prééminence intellectuelle ou autre chez ses voisins, et que l'Allemagne cesse de proclamer dans le monde le droit antique de la force et de la conquête, en restituant aux populations annexées par la violence le droit moderne de choisir leurs destinées. C'est l'abus

(1) Les détails qui suivent, ainsi que ceux qui précédent, sont empruntés, pour la majeure partie, à une brochure intitulée : *Une grande vie et une grande œuvre : Marcellin Berthelot*, parue en 1908, sans nom d'auteur, et toute remplie d'informations, plus ou moins ignorées, sur l'illustre chimiste dont le monde entier célèbre la mémoire.

qu'elle a fait de ses victoires qui entretient l'antagonisme des peuples et menace l'avenir de nouvelles catastrophes.

On a coutume de louer surtout en Berthelot l'homme de science, l'expérimentateur, le chimiste ; véritablement parlant, il était omniscient et aurait pu à son gré devenir un philosophe remarquable, tout comme un historien ou un littérateur. De la forte éducation classique qu'il avait reçue, il lui resta toujours l'amour des littératures anciennes. Il lisait couramment PLATON dans le texte grec, et quand il allait à la campagne, il emportait deux vieilles éditions de LUCRÈCE et de TACITE, qu'il avait conservées depuis le collège, et dont il savait d'ailleurs de longs passages par cœur.

Sa prodigieuse mémoire lui rendait toujours présent l'ensemble de l'histoire universelle ; quelques semaines avant sa mort, entrant à l'Académie, où l'on discutait des détails oubliés de l'histoire de la Perse ancienne, il surprit tous ses collègues en rétablissant deux dates secondaires du règne de CHOSROËS.

Ses études terminées, il hésita sur le choix d'une carrière ; il pouvait aborder l'histoire, l'archéologie, la philosophie, et y devenir un maître ; guidé par les traditions et les souvenirs de famille, il préféra les sciences.

S'il n'est pas possible d'indiquer dans cette brève notice la multiplicité des voies dans lesquelles s'orienta sa pensée, nous ne saurions oublier de signaler l'œuvre, à la fois historique et philosophique, qui eût suffi à garder son nom de l'oubli, et qu'il accomplit cependant comme un délassement à de plus absorbants travaux.

Au cours d'un voyage en Egypte, en 1869, sa curiosité fut particulièrement éveillée par « le mélange de procédés techniques, de découvertes expérimentales et de fictions mystiques », contenus dans les doctrines des alchimistes grecs. Ceux-ci n'étaient-ils pas les ancêtres ou les précurseurs de la chimie ?

Grâce à de profondes connaissances des langues anciennes, et aussi à la collaboration d'orientalistes qualifiés, Berthelot put traduire et interpréter les papyrus grecs conservés aux bibliothèques de Londres, Venise, Leyde et Paris. L'établissement du texte grec et la traduction de ce texte en français furent confiés à un érudit modeste autant que savant, le regretté RUELLE, bibliothécaire à Sainte-Geneviève, qui se livra à cette besogne ingrate avec tout son zèle, toute sa conscience. Plus tard, Berthelot publiait des traités d'alchimie arabe avec M. HOUDES, et d'alchimie syriaque avec M. RUBENS-DUVAL. Le dernier volume de cette série paraissait en 1906, sous le titre d'*Archéologie, Histoire des Sciences*.

Berthelot ne se contenta pas de réviser les traductions et de les interpréter à la lumière de la science moderne ; il y joignit un nombre considérable d'analyses chimiques de métaux antiques, témoignant ainsi de la continuité du présent avec le passé, dont on ne doit jamais faire table rase, et dont, seuls, les ignorants méconnaissent les leçons et le haut enseignement. C.

La Médecine des Praticiens

La Novacétine Prunier dans l'uricémie.

L'uricémie est constituée par l'excès de l'acide urique et des urates insolubles dans le sang et les tissus. Elle engendre tous les états morbides qui sont caractérisés par l'accumulation de ces résidus toxiques dans l'organisme: rhumatismes divers, goutte, lithiases biliaire et rénale, etc.

« On peut dire que le goutteux est imprégné d'acide urique et d'urates. » (Dieulafoy.) Ces déchets de la nutrition générale, retenus dans l'économie, se déposent à l'état de cristaux, dans les articulations, les ligaments, les tendons, les bourses synoviales, le tissu cellulaire, les muscles, la peau, et y déterminent des désordres, des lésions d'une sérieuse gravité. Ces altérations sont encore plus importantes lorsque le mal affecte les viscères et les vaisseaux sanguins...

L'action néfaste des sels uriques sur le système vasculaire est fort redoutée. S'agit-il des artères? Elles présentent les troubles de l'athéromanie ou de la sclérose. Les veines sont-elles atteintes? On les voit frappées d'ectasie, de dégénérescence. Elles deviennent variqueuses et même, trop souvent, s'irritent et s'enflamment. La mort récente d'un auteur célèbre a montré que la phlébite goutteuse est d'un terrible pronostic.

On comprend, dès lors, combien il importe de ne pas laisser envahir l'organisme par les composés uriques et uratiques. On atteint ce but en partie par le régime, en réduisant la quantité des substances azotées dans l'alimentation. Mais ce moyen est insuffisant. Il faut recourir aux substances particulières capables de solubiliser acide urique et urates dans le milieu intérieur et de favoriser leur élimination par les voies naturelles. Or, la *Novacétine Prunier* possède éminemment ces propriétés bienfaisantes.

La *Novacétine Prunier* est un sulfosalicylate de soude, lithine et pipérazine. Nous appelons particulièrement l'attention des médecins sur ce point capital. La *Novacétine* n'est pas un simple mélange des produits qui la composent, c'est une véritable combinaison chimique, à formule fixe, à constance invariable. Mentionnons seulement le pouvoir uricolythique de la lithine et de la pipérazine et les avantages de la soude, qui entretient l'alcalinité du sang tendant vers l'acidité dans l'uricémie.

La sulfo-conjugaison augmente l'activité du remède. Le soufre joue le rôle de mordant, prépare les éléments uriques et uratiques à l'attaque victorieuse de la *Novacétine*.

La *Novacétine Prunier* est donc le médicament indiqué des états uricémiques : goutte, rhumatismes, lithiases, migraine, névralgies arthritiques.

Informations de la « Chronique »

Le 9^e centenaire de Guillaume le Conquérant.

On s'accorde à placer la naissance de GUILLAUME LE CONQUÉRANT à l'an 1027 ; il y a donc cette année 900 ans que cet événement mémorable se produisit.

Sait-on, à ce propos, quel fut, selon certains historiens, le prétexte qui donna lieu à la troisième guerre entre PHILIPPE I^r et GUILLAUME LE CONQUÉRANT ? Ce serait une plaisanterie que le premier se serait permise sur l'obésité du second.

Le roi et duc Guillaume, qui était fort gros, raconte la *Chronique de Normandie*, tomba en maladie à Rouen et y fut longuement. Et Philippe, roi de France, lui manda que jamais femme n'avait été si longtemps en gésine, et que, s'il relevait jamais, il devrait avoir beau luminaire à ses relevailles. Guillaume lui répondit que quand il relèverait, le roi le saurait bien, et qu'il irait en France ouïr la messe à ses relevailles, et y ferait allumer mille torches sans flambeaux, dont les lumignons seraient de bois, et qu'il y aurait mille gardes garnies d'acier pour les allumer. Après qu'il fut soulagé de sa maladie, il manda ses gens vers lui à Rouen. Il monta à cheval et entra en France, brûlant villes et maisons sans rien épargner et alla jusque devant Paris, où le roi était et lui fit dire qu'il ne pouvait voir les luminaires de ses relevailles.

MATHIEU, de Westminster, donne une version légèrement différente :

Philippus rex, fertur dixisse : « Rex Angliæ Gulihelmus jacet Rothomagi, more absolutarum partu fœminarum cubile fovens. » Quo perstrictus rex Gulihelmus convitio, respondit : « Cum ad missam post partum iero, centum millia candelas illi illuminabo. »

On rapporte que le roi Philippe dit : « Guillaume d'Angleterre est en gésine à Rouen ; il reste au lit comme une accouchée. » Irrité de cet outrage, le roi Guillaume répondit : « Quand j'irai à la messe des relevailles, je lui allumerai cent mille cierges. »

Ce que Guillaume appelait des cierges, c'étaient les lances de ses hommes d'armes.

Garçons ou filles à volonté ?

Sans doute avez-vous reçu, comme nombre de nos confrères, une carte, accompagnée d'un bulletin de commande, dont nous reproduisons ci-dessous le texte, que nous avons sous les yeux :

*Si vous voulez avoir...
GARÇON OU FILLE à volonté.*

Utilisez le

CALENDRIER CONCEPTIONNEL
pour 1920.

Ce calendrier, d'un modèle spécial, établi désormais annuellement, d'après les calculs du Bureau des longitudes, donne par simple lecture, et pour l'année courante, les époques automatiquement propres à la procréation d'un GARÇON, et celles où il ne peut être conçu que des FILLES.

Et au revers de la carte : « La question ne vous intéresse pas ? ... Croyez-vous qu'elle n'intéressera personne autour de vous ? »

Nous allions oublier de dire qu'il n'en coûte que *Cinq francs* (en papier-monnaie), pour se procurer le précieux calendrier. C'est pour rien !

Un trait de Toulouse-Lautrec.

Qui a connu ce nain de génie le retrouvera dans cette anecdote, dont il fut, certain jour, le héros. On sait qu'il était le premier à se moquer de sa difformité physique.

Un soir, juché sur un tabouret du Moulin-Rouge, il suivait avec intérêt une dispute qui venait de naître entre deux femmes, à propos d'un assez vilain cabot au poil ras, aux jambes tortes, à la mine humble et piteuse.

— Un chien de race ? tu rigoles ! disait l'une des filles. Pige-moi ces pattes : un chien de race ! tu me fais mal !

— Tu n'as pas vu ses oreilles, ni sa petite gueule, faisait l'autre, indignée, desserrant les mâchoires du cabot pour mieux faire admirer sa dentition. Je te dis qu'il est de race pure, tout ce qu'il y a de plus pure.

— As-tu fini ? riait l'autre, en haussant les épaules.

Alors la propriétaire du chien, désespérant de convaincre sa camarade, eut l'idée de prendre à témoin le consommateur qui les écoutait :

— N'est-ce pas, m'sieur, demanda-t-elle à TOULOUSE-LAUTREC, qu'on peut être de haute race, tout en étant parfaitement laid ?

Lautrec fit le petit salut militaire qui lui était familier, du bout de ses doigts maigres ; puis simplement :

— Tu parles ! dit-il.

TROUBLES DE LA MÉNOPAUSE
 VARICES — PHLÉBITE

DIOSÉINE PRUNIER
 SPÉCIFIQUE DES STASES VEINEUSES

La dose habituelle est de 3 comprimés par jour à prendre avec une gorgée de liquide au moment des repas.

Echos de la « Chronique »

Un nouveau genre d'entraînement.

Un journaliste avisé — ils le sont à peu près tous — vient de relever, dans les annonces du *Petit Marseillais*, l'offre suivante, qui ne manque pas d'originalité.

Entraînement à l'appétit ; bon coup de fourchette ; bien élevé ; accepte invitations chez personnes manquant d'appétit. Entraînement méthodique, résultats merveilleux. Condition essentielle : cuisine au beurre. KIOPRÈS 58, rue d'Aubagne, au 3^e.

Voilà un traitement de l'anorexie que vous chercheriez en vain dans les formulaires. Il nous rappelle ces « entraîneurs au sommeil » qui existent, paraît-il, en Amérique, et que certains psychothérapeutes voulaient, naguère, acclimater en France.

Mais ceci, dirait KIPLING, est une autre histoire ; peut-être nous vous la conterons un jour.

Aphrodisiaques et anaphrodisiaques.

Si nous nous en rapportons à un tableau synoptique, publié par une de nos plus graves gazettes, devrait être considéré comme aphrodisiaque le *Cannabis indica*, qui produit l'extase voluptueuse (*sic*).

La *coca* serait aphrodisiaque chez la femme, anaphrodisiaque chez l'homme ; mais, attendez la suite, qui est, au plus haut degré savoureuse : « l'intoxication chronique (c'est-à-dire le cocaïnisme) passe pour provoquer l'homosexualité masculine. »

Nous serions bien aise de savoir ce qu'en pensent MM. André Gide et autres disciples de Corydon. Gageons qu'ils ne souffleront mot.

Trait de mœurs local.

On trouve — dans le *Guide du voyageur dans le département de l'Hérault*, par AMELIN (1), — un trait caractéristique des mœurs du pays et de l'esprit local :

... Dans les temps anciens, un docteur reçu (à la Faculté de Montpellier) devait faire un certain tour dans la ville, précédé du bedeau portant sa masse d'argent.

Un jour, au détour d'une rue, le bedeau se rencontra nez à nez avec un balayeur de rues, qui marchait, le balai sur l'épaule, portant lui aussi le bâton, insigne de ses fonctions, et suivi de sa charrette, attelée d'un âne. « *Fourbia toun dze* (détourne ton âne), lui cria le bedeau d'un air fier. — *E tu, fourbia lou tiou* (Et toi, détourne le tien) », répondit le balayeur sur le même ton (2).

(1) 1827.

(2) TROUBAT, *Gaietés de terroir*. Compiègne, 1890.

Echos de Partout

Les premières femmes doctoresses. — Les femmes doctoresses en médecine ne sont pas, en France, une nouveauté aussi grande qu'on le pourrait croire. En 1298, le Comte d'Artois se fit soigner par une femme ayant des connaissances médicales et qu'il préféra à ses chirurgiens habituels. On lit dans les comptes de sa panneterie : « *Item à une fame qui guarit Robert monseigneur de son œil pour poivre qui lui estoit entré dedans.* »

Le roi JEAN, en 1352, avait des médecins des deux sexes ; une « cirurgienne » de LOUIS XI s'appelait Guillemete du Lys.

RICHELIEU eut recours, pour ses hémorroïdes, aux soins de la femme d'un nommé Pierre BERNARD ; en même temps qu'elle, la mère Giot, mère du premier sergent de la Bastille, était renommée pour ses « emplasters ». Enfin, au dix-huitième siècle, Etiennette BOYAU était habile opératrice.

(*Hier, Aujourd'hui, Demain.*)

Schiller, victime de son papier. — On sait depuis longtemps — une loi vieille de quarante ans a paré à ce danger — que certains papiers de tenture, que certaines couleurs, soit au plomb, soit à l'arsenic, peuvent compromettre la santé de celui qui habiterait une chambre ainsi tendue, ainsi peinte. Dans le dernier numéro de la *Revue de chimie médicale*, M. KURT BRAUER attire l'attention des lecteurs sur ce fait encore inconnu, à savoir que le dépérissement rapide et la mort de SCHILLER ont pu être amenés par l'action nocive d'un papier de tenture. Comme nous l'apprend la correspondance des deux grands hommes, GOETHE avait acheté à Francfort, pour son ami, un certain papier vert. Or, un chimiste, le Dr WACKENRODER, a eu l'idée de faire l'analyse d'un morceau de ce papier. Il y trouva en quantité de l'arsenic et du cuivre, d'où l'on peut conclure que ce papier avait été peint de ce vert, qui, reconnu comme très dangereux, fut interdit dans le commerce par la loi du 5 juillet 1887.

(*Excelsior*, 13 mars 1927, d'après le *Vorwaerts*.)

La Parure chez les Moïs. — Le goût de la parure engendre chez tous les peuples (« sauvages » ou « civilisés ») de curieuses exagérations et de ridicules pratiques. Le récent ouvrage (1) de ROLAND DORGELÈS en fournit un exemple nouveau.

(1) *Partir*, édité par Albin Michel.

Les Moïs, indigènes de l'Indo-Chine, ont horreur des dents blanches, qu'ils appellent des dents de chien ; la suprême beauté consiste, pour eux, à arborer des dents très noires. Et, pour obtenir ce résultat singulier, ils n'hésitent pas à se soumettre à une opération pénible :

Dès qu'ils atteignent l'âge de plaisir, 13 ou 14 ans, ils se prêtent tous sans geindre à cette horrible opération, que j'ai vu faire, le patient couché sur le dos, la tête entre les jambes du « rebouteux », une sorte de mors en bois enfoncé dans la bouche et un aide assis sur le ventre, pour l'empêcher de remuer. On croirait assister à un supplice. Avec une pierre, l'opérateur commence par casser les dents du haut, puis il lime les aspérités, cogne ici, frotte là, et, après un travail effroyable qui dure une journée, il laisse sa victime ensanglantée, les gencives en lambeaux, les lèvres comme du bifeck haché, et incapable pendant 15 jours de manger autre chose que de la bouillie. Ce n'est pas tout : on donne au supplicié un bout de pierre avec quoi il continue tout seul, quand il a un moment, à la veillée ou en promenade, à limer ses chicots, afin qu'ils soient au même niveau, et quand il y est parvenu, on passe aux dents du bas que, dans certaines tribus, par raffinement, on taille en dents de scie... Il ne reste plus alors qu'à les noircir, ce qu'on fait en recueillant avec la lame d'un couteau le suc d'un arbrisseau qu'on a mis à chauffer. La jeune Moïs est enfin prête pour l'amour...

(*La Libre Opinion.*)

Pasteur chez Madame Boucicaut. — 24 juillet : — GUI-
TRY raconte : « PAS-
TEUR se présente chez M^{me} BOUCICAUT, la propriétaire du *Bon Marché*. On hésite à le recevoir. « C'est un vieux monsieur », dit la bonne. « Est-ce le Pasteur pour la rage des chiens ? » La bonne va demander. — « Oui », dit Pasteur. Il entre. Il explique qu'il va fonder un Institut. Peu à peu il s'anime, il devient clair, éloquent. « Voilà pourquoi je me suis imposé le devoir d'ennuyer les personnes charitables comme vous. La moindre obole... » — « Mais comment donc ! », dit M^{me} Boucicaut, avec la même gène que Pasteur. Et des paroles insignifiantes. Elle prend un carnet, signe un chèque et l'offre, plié, à Pasteur. « Merci, madame ! », dit-il. « Trop aimable ». Il jette un coup d'œil sur le chèque et se met à sangloter. Elle sanglote avec lui. Le chèque était d'un million.

(JULES RENARD, *Journal inédit*, tome III, reproduit par l'*Avenir*, 27 oct. 1926.)

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMES VICHY-ÉTAT
à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 15 à 16 pour un litre.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Autographes de Claude Bernard et de Trousseau.

Mon vieil ami, le Dr E. GROSSET, de Ligré (Indre-et-Loire), ex-médecin sanitaire maritime, ayant recueilli, dans une succession familiale, un assez grand nombre d'autographes de personnalités célèbres, nous avons inventorié ensemble ces curieux documents, et nous en avons extrait, à l'intention des lecteurs de *La Chronique*, quelques spécimens, signés de deux noms illustres dans les sciences médicales.

Voici, d'abord, une lettre de CLAUDE BERNARD, probablement (1) adressée à BULOZ (2), Directeur-fondateur de la *Revue des Deux Mondes*, pour lui recommander un article de Théophile ROUSSEL.

Le grand physiologiste, alors (1866) à l'apogée de sa carrière scientifique, avait déjà discerné l'homme de haut mérite, l'hygiéniste et le philanthrope, qui devait, huit ans plus tard, devenir le promoteur de la loi sur la protection des enfants du premier âge (1874).

L'article sur la *Pellagre*, que Th. Roussel offrait à la *Revue*, était vraisemblablement un résumé, ou une adaptation, de son *Traité de la Pellagre*, publié à la même époque, et qui avait été précédé, dès 1845, d'une *Etude sur la Pellagre*, peut-être sa thèse inaugurale (3).

La lettre de Cl. Bernard est écrite sur un papier blanc, assez commun, marqué des initiales C. B. en lettres capitales, frappées au timbre sec. Dans le style comme dans l'écriture, nous retrouvons l'élégance sobre, en même temps que la concision, la netteté et la clarté qui caractérisent le génie de l'immortel auteur de *l'Introduction à l'étude de la Médecine expérimentale*.

A cette intéressante lettre de Cl. BERNARD, nous joignons quelques non moins intéressantes ordonnances de TROUSSEAU, pour la famille BULOZ. Ici, il n'y a pas le moindre doute sur le destinataire. Dans l'une de ces ordonnances, qui est plutôt un billet amical, on voit une application de la méthode endermique, devancière de la seringue de PRAVAZ.

D'autres reflètent admirablement la thérapeutique du maître cli-

(1) Le nom du destinataire ne figure pas sur la lettre, et il n'y est question que de la *Revue* tout court mais comme la pièce provient du même fonds que d'autres où le célèbre publiciste est nominativement désigné, le doute ne saurait subsister.

(2) On sait qu'on a commémoré de différents côtés, et ici même, le cinquantenaire de Buloz ; nous saisissons ce prétexte pour publier ces documents, que nous avons tout lieu de croire inédits, et que nous devons à l'obligeance de notre sympathique collaborateur, M. le Dr L. LORION.

(3) L'article de Th. Roussel sur la *Pellagre* ne semble pas avoir été publié par la *Revue des Deux Mondes* ; nous ne l'avons trouvé dans aucune des livraisons comprises entre octobre 1866 et janvier 1868.

nicien, thérapeutique aussi sûre que simple, précise et variée suivant les indications. Quel contraste singulier avec les formules polypharmaceutiques, plus ou moins empiriques, de certains médecins d'autan... et même d'aujourd'hui ! A 60 ans et plus d'intervalle, la plupart de ces formules n'ont rien perdu de leur valeur et sont même fréquemment reproduites par nos praticiens contemporains.

Comme la lettre de CL. BERNARD, les ordonnances de TROUSSEAU sont formulées sur un papier bleu ou blanc, d'un usage ordinaire, et tracées, de même que la signature, d'une écriture cursive ferme, régulière, correcte, parfaitement lisible. A remarquer le caractère, aujourd'hui tombé en désuétude, qui signifie « *Recipe* » et précède la prescription.

Plusieurs de ces ordonnances portent le timbre de la pharmacie PELLETIER-SCHAFFEL, 45, rue Jacob. Je crois que la maison existe encore.

D^r L. LORION.

I

Copie d'une lettre de Claude Bernard à Buloz (1).

C. B.

Monsieur,

Je donne ce petit mot d'introduction auprès de vous à M. le D^r Théophile Roussel, un de mes anciens camarades et de mes bons amis. Il désire vous parler pour la *Revue* d'un article sur la pellagre qui, je crois, serait de nature à beaucoup intéresser.

La pellagre est une très-belle et très-importante question d'hygiène publique. M. Roussel est auteur d'un très bon livre sur le sujet, qui a été couronné l'an dernier par l'Académie des Sciences.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués,

CLAUDE BERNARD.

Paris, le 20 janvier 1866.

P. S Aussitôt que mon indisposition me permettra de sortir, j'aurai l'honneur de vous voir.

II

Copie d'un billet (2) et d'une ordonnance (3) de Trousseau pour la famille Buloz.

(1) Cette lettre est écrite sur papier blanc vergé, de 0,20 cm. de haut sur 0,13 cm. de large. Les initiales C. B. sont frappées au timbre sec. L'original appartient à M. le D^r Grosset. Nous ne donnons que le texte de la lettre, dont les lignes et les mots sont beaucoup plus espacés dans l'original, sur deux pages.

(2) Sur papier bleu, tracé au crayon, largeur 0,205 millimètres, longueur 0,20 cent. L'original appartient au D^r E. Gossier.

(3) Sur papier blanc en double, de 0,205 millimètres de haut sur 0,13 centimètres de large. L'original appartient au D^r E. Gossier.

Mon cher ami,

Ne pourrions-nous pas essayer pour M^{me} Buloz, d'appliquer sur les apophyses mastoides de très petits vésicatoires ammoniacaux que nous panserions (*secundum artem*) avec un peu de morphine. L'application de l'ammoniaque ne devrait guère excéder 2 minutes et demie de durée.

Paris, le 3 mai 1864.

A. TROUSSEAU.

III

Trois fois par jour une pilule selon la formule suivante :

Extrait de valérian
Asa foetida
de chaque 1 gramme.
Extrait de belladone 10 centigr.

M. et divisez en 20 pilules argentées.

Paris, le 15 sept. 1852.

A. TROUSSEAU.

Comment Montaigne jugeait les médecins.

Nul mieux que le vénéré Dr ARMAINGAUD, qui a su mener à bien la meilleure édition des *Essais* de MONTAIGNE qui soit connue (1), n'était qualifié pour apprécier le jugement porté par le détracteur de notre art, et sur celui-ci et sur ses servants. Ecouteons-le ce à sujet :

Il (Montaigne) a dit beaucoup de mal de la médecine de son temps ; elle le méritait en partie, car elle suivait fort mal la méthode d'observation ; mais il s'éloigne beaucoup d'une exacte critique, car il en fait non la critique, mais la satire.

Ge n'était d'ailleurs que de la médecine qu'il disait du mal, mais non des médecins eux-mêmes, qu'il estimait au contraire, tandis qu'il n'estimait pas les magistrats en général, bien qu'il y en ait eu beaucoup, à son époque, qui furent de grands esprits et des hommes de bien.

Il semble, d'ailleurs, qu'il aurait fait un excellent médecin, car il a présenté quelques aphorismes qui feraient croire, si la chose était possible, qu'il présentait la découverte et l'utilisation des *sérums* curatifs et préventifs ; il a, par exemple, écrit, au chapitre 1 du livre III des *Essais* : « de même qu'en toute police, il y a des offices nécessaires mais encore vicieux ; les vices y trouvent leur rang et si emploient à la conservation de notre liaison comme les *venins* à la conservation de notre santé. » Le mot *venin* était au xvi^e siècle employé dans le sens de *germe* d'une maladie ; on disait : « le *venin* de la petite vérole ».

Pour ceux que la question intéresse, nous nous contenterons de les renvoyer aux thèses de DELACROIX, MERLEAU-PONTY ; au *Dictionnaire médical des Essais de Montaigne*, par le Dr Spalikowski (1870), et nous en oubliions...

(1) Chez L. Conard, éditeur, place de la Madeleine.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Péripthèses indiquant le membre viril. — Copié sur un vieux manuscrit, anonyme :

« Le Roi (Louis XIII) étant au siège de la Rochelle, un de ses officiers (gens de sa maison), nouvellement marié, écrivait à sa femme qui était à la Reine. Un commis de la poste, nommé Color, portait le paquet de la Reine ; cette lettre était dedans. La reine ouvrait toutes les lettres, qui s'adressaient à ses femmes : elle ouvrait donc celle-là. Cet homme mandait à sa femme qu'il enrageait de ne la pas tenir et que, pour lui montrer en quel état il était toujours, il lui en envoyait la figure. La reine lisait à la chandelle ; Colot était de façon qu'il voyait à travers le papier un gros *azzo* en bon arroy. La reine, d'abord, ayant aperçu quelque trait de crayon, avait dit : « Assurément, c'est le plan de la ville... Oh le bon mary d'avoir tout ce soin là pour sa femme ! » Depuis, on appelle cela *le plan de la ville*. »

Connait-on d'autres péripthèses signifiant le membre viril ?

D^r L. R.

Annotations médicales dans les registres de l'état civil. — N'y aurait-il pas intérêt à recueillir, dans les registres de l'état civil des paroisses, tous les renseignements qui s'y rencontrent, relatifs à des faits intéressants le médecin : par exemple, les épidémies, actes médicaux ou chirurgicaux, tels que ceux-ci, relevés par M. l'abbé Eugène Sol, dans la province du Quercy. Un registre de Cahors porte :

1671. Décès de Guillaumette ARNAL, femme à Antoine GARDOU, 40 ans, ouverte par le sieur CERTAIN, médecin-chirurgien de Gagnac, qui lui tira une créature du ventre qui vécut.

A Divillac, on lit :

1629. Décès de Anne COUDERC... visitée par les médecins à laquelle reconnurent qu'elle mourut d'une fièvre... et que le pourpre était sorti. Je le dis vrai, comme le médecin, le chirurgien et le consul le rapportèrent.

A Rocamadour :

1627. Baptême de Raymond SEGARRY (mon neveu) ; il est mort à Gaors le 27 mai 1646, ayant été coupé à cause d'un calcul ou pierre qu'on lui sortit.

Dans cette même ville, le recteur indique assez souvent les maladies dont meurent ses paroissiens : petite vérole ou picote, pleurésie, paralysie, apoplexie, catarrhe, hydropisie, la pierre, violente inflammation des amygdales ou esquinancie, « effort amenant un assoupiissement extraordinaire ? (1) »

(1) Abbé Sol, *Ancien état civil en Quercy*, 148-149.

Que d'inductions on pourrait tirer de documents semblables à ceux que nous venons de produire, sur la nature et la gravité des maladies qui sévissaient autrefois, et qui ont disparu depuis, ou se sont atténuées ?

R.

Un chirurgien-barbier serait-il l'inventeur de la guillotine à 7 tranchants ? — Voici ce que nous lisons, à ce sujet, dans l'opuscule d'un érudit confrère lyonnais :

ACHARO (Jacques), chirurgien-barbier, place Grenouille, fut un des plus fougueux démagogues de la période révolutionnaire à Lyon.

Nommé dès le début membre puis syndic du Directoire du département, il passe cependant inaperçu jusqu'à la création du club central, mais alors il se montre le digne émule de son ami, l'énergumène Chalier, dont il appuie les motions les plus sanguinaires. Les journaux lui ont attribué, sans preuve, il est vrai, l'invention d'une guillotine à sept tranchants, qui, essayée sur des poupées, donna d'excellents résultats. Dans cet instrument, la victime devait être placée à la renverse, de manière à voir tomber le couteau (1).

Existe-t-il d'autres témoignages qui concordent avec celui-ci ?

F. B.

Michel Sarrazin, praticien canadien au XVII^e siècle. — Vous me donnerez la liberté que je prends de m'adresser à vous, pour obtenir certains renseignements qui me sont nécessaires pour écrire la vie de Michel SARRAZIN, correspondant de l'Académie des Sciences, qui vint pratiquer la médecine au Canada à la fin du XVII^e siècle.

Michel Sarrazin arriva à Québec en 1685 et y pratiqua la médecine. Il était originaire de Nuits, en Bourgogne. Il fut bientôt nommé médecin du roi auprès des troupes stationnant ici. Cependant, en 1694, il retourna en France pour se perfectionner dans les sciences médicales et ne revint qu'en 1697 après avoir pris son grade de docteur soit à Rennes, soit à Reims, ce qui n'est pas clairement indiqué dans nos archives. Existait-il à Reims une Ecole de Médecine à cette époque ? Il semble du reste que Sarrazin ait étudié à Paris. Si aucune école n'existe à Reims, la question semble tranchée ; pouvez-vous me fournir ce renseignement ?

La fièvre pourprée au Canada, au XVII^e siècle ; à quelle maladie d'aujourd'hui correspondrait-elle ? — Vous serait-il possible de me donner quelques précisions sur la fièvre pourprée, dont nous eûmes à l'époque plusieurs épidémies ici, et sur laquelle je ne trouve rien de précis permettant un diagnostic rétrospectif absolu ? La désignation semble embrasser plusieurs manifestations pathologiques, dont je puis éliminer le scorbut ; mais c'est tout.

Docteur Arthur VALLÉE, 22, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

(1) Dr J. DREVON, *Miscellanées médicales et historiques*, p. 36.

Réponses.

Guillaume de Baillou de la Brosse (XXXIII, 280). — Pour satisfaire à la demande de M. A. de MONDION, je m'empresse de reproduire ci-dessous un bref, mais assez substantiel article, extrait du *Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture*, tome IV, p. 92 ; Paris, chez Belin-Mandar, 1833.

BAILLOU (Guillaume de), nommé en latin *Ballonius*, célèbre médecin français, naquit à Paris, vers l'an 1538. Il cultiva d'abord la littérature, qu'il enseigna même avec éclat ; puis, entraîné par un penchant irrésistible, il embrassa l'étude de la médecine à l'âge de trente ans et fut nommé doyen de la Faculté en 1580. Ce fut en méditant des écrits d'Hippocrate qu'il exerça tant d'influence sur la médecine de l'époque, influence qu'il dut à de grands talents et à une force d'argumentation telle qu'il fut surnommé le fléau des bacheliers. C'est de lui que date la médecine d'observation. Attaché à l'étude des influences atmosphériques, il eut la faiblesse de donner dans l'astrologie judiciaire ; mais il approfondit la théorie des maladies endémiques et épidémiques, que, le premier, il remit en honneur. Dans sa vieillesse, il préféra les douceurs de la vie privée à l'honneur de figurer à la cour de HENRI IV et mourut en 1616, âgé de 78 ans. Ses neveux ont publiée ses œuvres, sous le titre de *Balloni opera medica omnia*, réimprimées plusieurs fois.

La *Grande Encyclopédie* donne, sous la signature du docteur L. HAHN, une notice qui fournit à peu près les mêmes références. Elle indique toutefois que Guillaume de Baillon (et non plus Baillou) enseigna tout d'abord les langues latine et grecque au collège de Montaigu, puis s'appliqua à la médecine sous HOULLIER, FERNEL et DURET, et reçu bachelier en 1568, fut docteur en 1570.

Cette notice comporte, en outre, la liste complète des ouvrages de Ballonius, « pleins d'érudition et de science, et qui ne furent publiés qu'après sa mort ». Ce sont : *Consiliorum medicinalium*, libri III (Paris, 1635-1649, 3 vol. in-4°) ; *Definitionum medicinalium liber* (Paris, 1639, in-4°) ; *Epidemicorum et Ephemeridium*, libri II (Paris, 1640, in-4°) ; *Commentum libellum* ; *Teophrasti de vertigine* (Paris, 1640, in-4°) ; *De convulsionibus libellus* (Paris, 1640, in-4°) ; *Liber de rheumatismo et pleuritide dorsali* (Paris, 1642, in-4°) ; *De virginium et mulierum morbis liber* (Paris, 1643, in-4°) ; *Opuscula medica de arthritide, de calculo et urinaram hypostasi* (Paris, 1643, in-4°) ; *Adversaria medicinalia* (Paris, in-4°) ; *Opera medica omnia, studio Jac. Chevart* (Paris, 1635, 1640, 1643, 1649, 4 vol. in-4°) ; Venise, 1734-1735, 1736, 4 t. en deux vol. in-4° ; Genève, 1762, 4 vol. in-4°, avec préface de Th. TRONCHIN).

Il y a lieu d'observer que ces notices sont muettes, l'une et l'autre, sur la qualité de Guillaume de Baillou, en tant que méde-

cin du roi ou du dauphin, futur Louis XIII ; il semblerait, au contraire, d'après le *Dictionnaire de la Conversation*, que ce praticien aurait décliné, leur préférant les satisfactions de famille, les offres royales.

L'Encyclopédie précise :

Il était calviniste ; il fut désigné pour aller à Saint-Denis offrir à Henri IV les hommages de la Faculté de Paris. Telle était la réputation de Baillou, qu'il eût pu arriver aux charges les plus élevées ; il préféra l'indépendance de l'étude.

Quoi qu'il en soit, voilà d'intéressants renseignements pour M. de Mondion, sur la personnalité de son aïeul.

Paul ROUSSEL,
Hôpital militaire Maisonnave, Marrakech (Maroc).

Origine française du « God save the King » (XXXIV, 115). La musique du *God save the King* est une musique faite par LULLI, pour les chœurs d'*Esther* ou d'*Athalie*. BALZAC l'a rappelé dans *Albert Savarus, in Scènes de la vie privée*, t. II, p. 158.

J. B.

Théophile Gelée, médecin (XXXIII, 245). — Le Dr PAUL COUSSIN demande des renseignements sur *Théophile Gelée, médecin*. Il en trouvera dans la Biographie de Michaud et dans le *Dictionnaire des Sciences médicales, Biographie médicale*, 1820, Panckoucke.

Gelée est mort à Dieppe où il était médecin, en 1850.

Voici la liste de ses ouvrages : 1^o Quelques opuscules recueillis des leçons de Dulaurens en les années 1587 et 1588. Paris, 1613 ; 2^o Œuvres d'André Dulaurens, recueillies et traduites en français. Rouen, 1601 ; 3^o Un Abrégé d'anatomie, tiré en grande partie de Riolan et Dulaurens, sous le titre de : Anatomie française en forme d'abrégué, recueillie des meilleurs auteurs qui ont écrit sur cette science, augmentée d'un discours sur les valvules. Rouen, 1635 ; 4^o Avec les additions de Gabriel Bertrand. Paris, 1656 ; Rouen, 1664, 1683 ; Paris, 1742.

Ce Gabriel Bertrand est indiqué comme chirurgien à Paris.

Dr F. MAZEL (Nîmes).

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie
 R. C. Seine N° 3.319

Revue Biblio-Critique

Dr SONNIÉ-MORET. — **La Marquise de Sévigné ; une amie de la médecine, ennemie des médecins (1626-1926).** Paris, J.-B. Bailliére et fils.

Comme tous les gens bien portants et tant qu'ils sont à l'abri de la maladie, M^{me} de Sévigné a brocardé la médecine et ses servants. Elle est en bonne compagnie. Et la médecine et les médecins ne s'en portent pas plus mal. Et ceux-ci se vengent, en vantant la grâce exquise, le charme, la séduction de la *divine*, qui savait si bien railler notre art, mais recourrait aux empiriques et aux remèdes de bonne femme. Tout cela, nous écrivrez-vous, est bien connu ; quel besoin était-il d'y revenir encore ? M. SONNIÉ-MORET est sans doute un débutant, soyons-lui indulgent ; il nous prépare sans doute un chef-d'œuvre, et ce ne sont que ses premières armes.

A.-R. DE LENS. — **Pratiques des harems marocains : sorcellerie, médecine, beauté** ; avec une préface par les D^r SPEDER et LEPINAY. Librairie orientale, P. Geuthner, Paris.

Collection de recettes plus ou moins étranges, de secrets de beauté, qui nous initient à la *Pratique des harems marocains*. L'auteur était bien placée pour écrire ce livre. Fille et petite-fille de médecins parisiens, admise dans toutes les familles marocaines, grâce à sa connaissance de la langue et des coutumes arabes, grâce aussi à la confiance qu'elle a su inspirer aux indigènes, nulle n'était mieux qualifiée pour accomplir la tâche qu'elle s'est assignée et qui nous découvre un jour nouveau sur la thérapeutique et le folk-lore d'un pays où la civilisation fait tous les jours son œuvre, mais souvent au détriment du pittoresque, il faut bien le reconnaître.

Dr PAUL BUSQUET. — **Les Biographies médicales.** Paris, J.-B. Bailliére et fils.

Premier fascicule d'une série qui, vraisemblablement, se poursuivra. Ce sont des biographies, accompagnées d'un portrait et d'un autographe de chaque personnalité. L'auteur et l'éditeur ont rivalisé, l'un pour écrire des monographies substantielles, l'autre pour les « habiller » élégamment. Encourageons-les à continuer, nous y aurons tous profit.

Dr Emile-Paul BALZEAU. — **Contribution à l'étude de la critique de l'œuvre de Pierre Gratiolet (1815-1865).** Thèse de Bordeaux, Imprimerie Cadoret.

Cette thèse, due à l'inspiration de deux maîtres de la Faculté de

Bordeaux, SABRAZÈS et PACHON, fait revivre la physionomie d'un émule de Claude Bernard, d'un physiologiste mort prématurément, et dont les travaux déjà parus permettaient les plus vastes espoirs, Pierre GRATIOLET.

Gratiolet fut, tout à la fois, anthropologue, anatomiste, physiologiste et psychologue ; et, dans toutes ces branches, s'est révélé son esprit original et généralisateur.

D^r G. VAN DOORSLAER. — **Glances nouvelles sur Rembert Dodoens.** Malines, imprimerie Godenne, éditeur, 1926.

Médecin-botaniste malinois, REMBERT DODOENS a trouvé, en M. le Dr Van Doorslaer, un historiographe idéal. Grâce à sa parfaite connaissance des archives locales, notre confrère érudit a réussi à faire revivre cette silhouette de savant trop oublié, et qui méritait largement cette résurrection.

D^r CHRISTIAN DESMIER. — **Laënnec, arthritique et tuberculeux**, Paris, Presses universitaires. — D^r P. MÉNÉTRIER. — **Laënnec et la découverte de l'auscultation.** (*Presse médicale*, extrait ; Paris, Masson et C^{ie}.)

Le centenaire de LAENNEC a donné l'essor à quantité de publications sur l'immortel phtisiologue, et il est à souhaiter que quelque consciencieux chercheur nous donne une bibliographie de ces travaux un peu partout disséminés et qu'il y aurait intérêt à grouper.

Le travail du Dr Christian Desmier est des plus consciencieux ; notre jeune confrère n'a négligé aucune des sources à consulter, du moins les principales ; nous pouvons lui reprocher toutefois d'avoir omis de parcourir les tables de la *Chronique médicale*, où il a été maintes fois question de l'inventeur de l'auscultation, et la *Médecine internationale*, qui en a souvent parlé ; mais ces jeunes gens ont tellement hâte d'en finir, qu'il faut bien se montrer indulgent quelquefois. Demandez plutôt à M. P. MÉNÉTRIER, qui professe l'histoire de la médecine à la Faculté, ce qu'il pense de la plupart des thèses dont il donne le sujet. Ah ! si les élèves pouvaient emprunter à leur maître quelques-unes de ses qualités, mais n'est-ce pas trop exiger ?

D^r R. MOLINÉRY. — **Le fait de Lourdes devant la critique médicale.** Librairie A. Teillon, 83, rue des Saint-Pères, Paris.

Il est un fait, c'est que certains malades sont revenus guéris de Lourdes : leur guérison a été cliniquement constatée, il n'y a qu'à se rendre à l'évidence. Ces faits vont souvent à l'encontre de nos conceptions classiques ? Raison de plus pour les étudier, avant de les rejeter systématiquement. Tout cela est d'un raisonnement, d'une dialectique irréprochables. Le Dr MOLINÉRY s'efforce visible-

ment à l'objectivité. « La biologie a ses limites », aime-t-il à répéter, après le professeur Grasset. Sans aucun doute, il faut séparer l'oratoire du laboratoire et ne pas chercher une conciliation impossible. Restons donc au seuil du mystère et ne cherchons pas à le pénétrer. De quoi demain sera-t-il fait ?

L'opuscule de Molinéry est, comme on voit, fécond en suggestions de toute espèce. Il n'est pas de médecin qui ne veuille le lire ou le méditer.

D^r V. LEBLOND. — **Les lépreux de Beauvais** La maladrerie de Lyon au XVIII^e siècle, d'après ses comptes d'administration. Beauvais, Imprimerie départementale de l'Oise, 1926.

C'est aux archives hospitalières de Beauvais que notre laborieux confrère V. LEBLOND a puisé ses sources d'information. C'est dire que celles-ci sont de première main et méritent toute créance. Brochure d'à peine soixante pages, mais combien substantielle ! A conserver et à consulter, et l'occasion souvent s'en présentera.

LÉON MIROT. — **Autour de la mort de Marion Delorme.** Paris, Jean Schemit, 1926.

La belle courtisane MARION DELORME mourut le 30 juin 1650, assez rapidement pour qu'on se récriât sur le mystère de cette fin qui ne paraissait pas naturelle. L'auteur esquive le problème et se borne au récit des circonstances qui ont entouré cette disparition : la famille avait « exposé la morte sur un lit de parade, le front ceint d'une couronne virginal ! » Il ne nous fait grâce d'aucun des plus menus objets qui constituaient la garde-robe de la pécheresse : chemises de toile de lin ou de Hollande, coiffes de taffetas de crapaudaille, chemisettes de velours et de satin blanc, bas de soie de diverses couleurs, mules en tissu d'or et d'argent, jupes de soie moirée, etc. Oh ! nos lectrices pourront se délecter ! Avouons que nous nous attendions à des détails moins frivoles.

D^r R.-J.-A. VIALARD-GOUĐOU. — **Les Sports chez les anciens Grecs** Thèse de Bordeaux, Imprimerie Daguerre, 1926.

Nous n'apprendrons rien à personne, en disant une fois de plus que les anciens, bien des siècles avant nous, ont connu et pratiqué les exercices physiques. Les Grecs, surtout, réussirent à mener de front la culture du corps et celle de l'esprit. Les médecins de l'ancienne Grèce avaient une telle foi dans la valeur thérapeutique des sports, qu'ils les préconisaient comme spécifiques en présence de maladies bien caractérisées : ainsi, la course était très recommandée dans les cas de dyspepsie, d'affections des reins, de coliques produites par l'absorption de champignons vénéneux, de morsures de scorpions. Le

saut passait pour guérir les maladies chroniques de la tête et de la poitrine ; la lutte violente convenait aux obèses, la lutte à terre fortifiait la sangle abdominale. Tout cela est fort instructif, et nous devons particulièrement féliciter le professeur CRUCHET et le professeur agrégé CABANNES, d'avoir guidé l'auteur de cette thèse, malheureusement un peu écourtée, à notre gré du moins.

D^r Désiré-Allain TALEC. — **Armes et blessures dans Homère.**
Thèse de Bordeaux, Imprimerie J. Cadoret, 1926.

Encore un travail inaugural, inspiré par les professeurs CRUCHET et CABANNES. Il semblait que rien ne restait à glaner après DAREMBERG et MALGAIGNE, notamment. Mais qui les lit aujourd'hui ? Puis, l'esprit critique peut toujours s'exercer, n'est-il pas vrai ? Et cela constitue la partie neuve, originale, de cette thèse, consciencieusement élaborée, correctement et même élégamment écrite.

D^r Yves-Marie PALUD. — **La notion des infiniment petits chez les philosophes et les médecins du XVII^e et du XVIII^e siècles.** Thèse de Bordeaux, Imprimerie Victor Cambette.

Avant de les appeler microbes, on avait baptisé les infiniment petits, vers ou insectes. Question de mots mise à part, il est évident que médecins et philosophes ont devancé les découvertes pastoriennes. Ce sont d'incontestables précurseurs : parmi ceux-ci, il convient de citer DESCARTES, MALEBRANCHE, FÉNELON ; parmi ceux-là, DEISDIER, GOIFFON, le Bordelais Pierre DESAULT, ANDRY, etc. Il y a, semble-t-il, quelques omissions : pourquoi ne pas avoir parlé ni de RASPAIL, ni de GRUBY, ni de DÉCLAT ? Cette étude est imparfaite, elle appelle un supplément.

(A suivre.)

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1927.

La marque de fabrique étant une propriété, nul n'a le droit d'en faire usage. Spécifier la marque déposée Phosphatine Falières, aliment inimitable.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Empiriques d'autrefois

Christophe Ozanne (1633-1713), médecin empirique de Chaudray, près Mantes.

Par M. le Docteur A. OZANNE (*de Paris*), (Suite et Fin).

A côté d'une jeune fille fort belle, se lit :

Dans ce pays vous venez en ce jour
Pour trouver un remède à votre maladie
Retournez sur vos pas, belle fille, mamie,
Ozanne ne saurait vous guérir de l'amour.



Près de deux jeunes femmes folâtrant :

Ces deux dames, d'un air si gai,
Auraient plus affaire.
D'un gendarme ou d'un mousquetaire
Que du médecin de Chaudray.

Plus loin, c'est un Espagnol qui vomit :

L'Espagnol, d'une course agile,
Vient chercher un remède à son grand mal de cœur,
Et croit Ozanne assez habile
Pour le pouvoir guérir quelque jour de la peur.

Au-dessous d'une vieille femme infirme :

Cette vieille impotente, avecque sa béquille,
Aura l'avantage, dans peu,
De jeter son bâton au feu,
De sauter, de danser comme une jeune fille.

Puis, ce sont de nombreux étrangers qui accourent vers la guérisson :

L'Hollandais, l'Allemand, par un effort suprême,
Oat quitté leur bière et leur vin,
Pour venir voir le médecin,
Qui pourrait, s'il voulait, guérir de la mort même.

Ce long poème de louanges se termine par les deux pièces suivantes :

On voit de toutes parts OZANNE avoir la vogue,
Dans le monde, à présent, c'est le seul médecin

Qui guérit de tous maux sans mixion, sans drogue,
Sans grec, sans hébreu, sans latin.
Les jeunes et les vieux viennent à lui sans craindre,
Le riche et l'indigent ne perdent pas leurs pas.
Pour être soulagé, c'est assez de se plaindre,
Car son pouvoir s'étend jusques sur le trépas,
Un médecin s'est fait dans un village,
On fait des ignorants dans notre Faculté.
Celui-là nous rend la santé
Et ceux-ci des plaisirs nous font perdre l'usage.

En dehors de cette vaste composition, on trouve encore d'autres estampes de la même époque. La première intitulée : « L'armée des infirmes au médecin de Chaudray » représente des individus de tout sexe et de toutes conditions, venant à pied ou à cheval à la chaumière d'Ozanne.

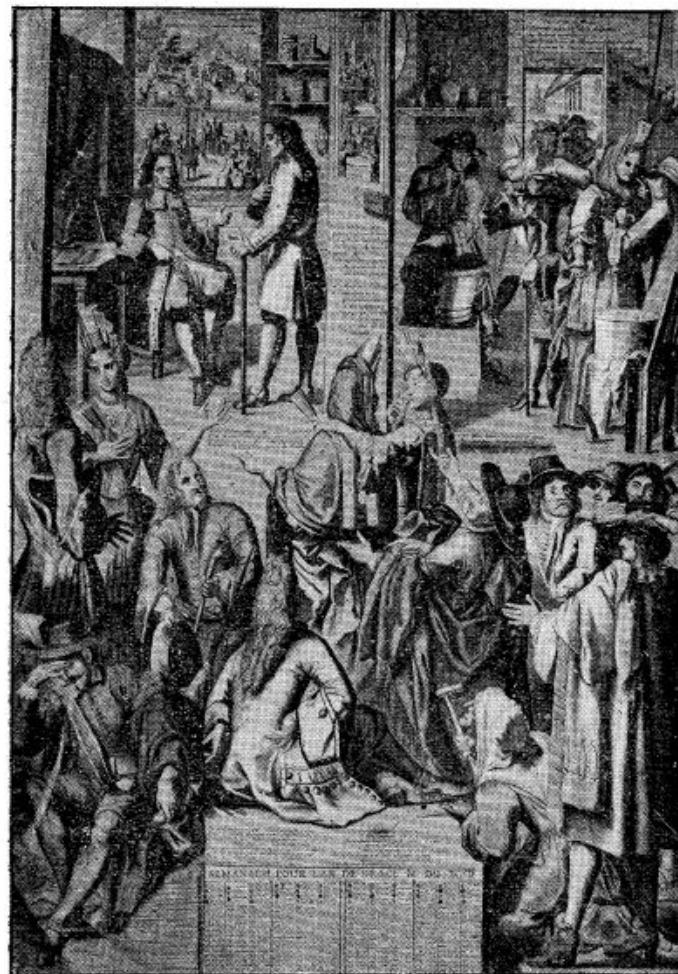
On distingue un homme chargé de sa femme infirme. Sa pensée intime se traduit par ces paroles : « J'ai une méchante emplâtre sur le dos. » Au bas de cette estampe se lisent les vers suivants :

Peuples, accourez ici, Ozanne est votre oracle,
De tous les maux du corps il lèvera l'obstacle.
Il peut vous soulager par consultation
Et vous dire en un mot quelle est la guérison.
— Bègue, borgne, bossu, jambe de bois, béquilles
Viennent de toutes parts, et des champs et des villes,
Manchots, pâles couleurs, mal de reins et des yeux,
Des maux en général, même jusqu'aux lépreux.

La deuxième estampe, intitulée : « Les infirmes viennent consulter Christophe Ozanne, médecin de Chaudrais pour toutes sortes de maux » représente l'intérieur de sa chaumière, composé de deux chambres. Dans l'une, il est costumé en médecin et portant le rabat, assis sur un grand fauteuil à dais et devant une écrtoire. Il donne ses consultations à d'élégants clients. Une botte de racines pend du plafond. Dans l'autre est l'officine avec ses flacons divers. Un garçon broie des médicaments dans un mortier et un autre distribue les remèdes ordinaires. On voit, en outre, au premier plan, une femme occupée à verser de l'eau dans de petits vases ; au-dessous, se trouvent ces mots : des solutions d'eau pour les yeux.

Ecoutez, languissants, qui venez à grands pas,
Nous vous dirons ici où vous blesse le bât.
Ozanne vous le dit : il veut être une bête
Si votre plus grand mal ne vous tient à la tête,
Mais, en particulier, ses consultations
Vous apprendront toujours de sensibles leçons.

Tous ces vers écrits sur des modes plus ou moins poétiques étaient des actes de reconnaissance pour des guérisons obtenues par mon brave aïeul.



LES CONSULTATIONS DU MÉDECIN DE CHAUDRAY.

(Collection du Dr CABANÈS).

Ils prouvent surabondamment combien sa réputation s'étendit non seulement dans son pays natal, mais jusqu'à la cour et dans la France entière.

CHAPITRE II

Des estampes, des lettres, des vers, nous ont dit ce qu'était la renommée de Christophe OZANNE ; voyons maintenant ce qu'a été sa vie, comment il exerçait sa profession de « Guérisseur », et ce qui lui a valu ses succès retentissants.

Né le 15 novembre 1633, à Villers-en-Arthies, son acte de baptême indique qu'il était fils de Jaques (*sic*) Ozanne et de Denise Roullay. Ses parents, nous dit HÉRISSAN, dans ses « Nouvelles recherches sur la France », étaient de simples et pauvres vignerons, gagnant péniblement leur vie. Ils ne purent faire instruire leur fils, qui dut travailler dès l'enfance aux durs travaux de la terre.

On le voit, à 16 ans, gardant le bétail du château de Saint-Cyr, en Arthies. C'est à cette époque que se déclara sa vocation, et qu'il montra tout à coup une grande curiosité pour la connaissance des remèdes. La dame du lieu, qu'il voyait chaque jour exercer la médecine charitable, seconda ses inclinations, lui apprit ce qu'elle en connaissait et, en peu d'années, il sut, avec assez d'habileté, panser les plaies les plus diverses.

A l'âge de 20 ans, devenu facteur de meules, du moulin d'Arthies, pour les sieurs HELIOT, fameux minotiers de Rouen, il exerça toujours ses talents. Des succès, d'abord locaux, firent peu à peu connaître son habileté dans toute la région, et en peu de temps il dut cesser toute autre occupation, pour se consacrer exclusivement à ses malades, venus de tous pays.

A 30 ans (1663), il se fixa définitivement à Chaudray ; sa réputation était telle que, pendant plusieurs années, il fallut établir pour lui seul un carrosse public, qui partait deux fois par semaine de Paris.

L'abbé BORDELON, auteur trop fécond de médiocres ouvrages, publia, sous le voile de l'anonymat, un volume intitulé : « Les malades de belle humeur, ou lettres divertissantes écrites à Chaudray ». Ce prolixe biographe nous parle abondamment d'Ozanne et nous donne sur lui des détails curieux.

« La maison qu'habitait le médecin de Chaudray, pauvre hameau de quelques feux, désert et inaccessible, était située entre deux coteaux. L'empirique s'était refusé à quitter sa vieille chaumière, faite de boue et de pierres du pays, pour aller habiter une demeure très confortable, construite récemment pour lui. C'est là que ce modeste paysan, vêtu d'une étoffe grossière, vivant très austèrement et religieusement, exerçait son art de guérir.

« On pénétrait chez lui par une double porte, dont l'un des battants était retenu par une grosse bûche, afin d'empêcher la trop grande foule du peuple d'entrer avec violence ; là, se trouvait un



CHRISTOPHE OZANNE dans son cabinet.

(Collection d'estampes du Dr CABANÈS).

vieux paysan à lunettes, ancien tailleur de pierre : c'était le greffier d'Ozanne. Assis devant un tonneau, il écrivait sur un grand registre les noms de ceux qui se présentaient. Un huissier, autre paysan, cousin d'Ozanne, les appelait par ordre, au moment tant attendu de leur audience. Quelle que fût la situation sociale du client, on ne pénétrait que sur l'ordre d'inscription. Le riche et le pauvre avaient donc accès près du célèbre empirique, mais il n'exigeait pas d'argent et montrait seulement aux personnes aisées un tronc, qu'il avait fait placer près de l'entrée où était inscrit, en gros caractères : « Tronc pour les remèdes des pauvres ». C'est là que, sous une Vierge, ornée d'une étoffe de mousseline et des taffetas, l'on pouvait faire l'aumône, qui était absolument volontaire.

« On montait, par quatre marches, dans une espèce de salle, qui, bien qu'elle n'eût que douze ou quatorze pieds, servait de cabinet, de cuisine et de laboratoire. C'était là le rendez-vous général, où l'on recevait l'audience de *Monsieur*, comme on qualifiait Ozanne. C'est là qu'il donnait ses consultations, si recherchées des quatre coins de la France. Autour de lui, un grand nombre de gros récipients de verre, avec ces étiquettes : « Eau céphalique, ophtalmique, hépatique, néphrétique, splénétique ».

« Des solives du plafond pendaient des simples ; sur une planche, contre la muraille, des racines, des graines, des herbes et des fleurs à sécher. L'on voyait aussi, sur un petit guéridon, des mortiers et, dans une pièce voisine servant de chambre, une longue table, couverte de flacons et quantité de drogues : poudres, onguents, huiles, fleurs et racines. Le médecin était assis dans cette chambre.

« C'était un homme de taille moyenne, d'une humeur froide et flegmatique, parlant peu, lentement et fort bas, écoutant beaucoup, vêtu d'un vieux justaucorps de drap fané, d'un pourpoint à deux poches dans lesquelles il cachait ordinairement ses mains velues et grasses ; il avait une culotte de cuir luisant et marbré, le tout très propre, bien que très usagé. Sa seule coquetterie était de porter des petites manchettes, renversées sur les amadis du pourpoint, et un court rabat blanc. Un vaste chapeau noir, à grands bords et bossué, qu'il touchait souvent, ne l'ôtant presque jamais, couvrait sa tête, forte et puissante.

« Lorsqu'en le saluant, vous l'approchiez pour le consulter sur votre maladie, vous le voyiez inébranlable, sur une petite chaise de paille, contre la fenêtre auprès de laquelle était accrochée une très belle montre, qu'un généreux client lui avait laissée sans qu'il s'en fût aperçu. A peine avait-il fini de vous écouter, qu'il exécutait une prescription, et, à mesure qu'il dictait son ordonnance, le secrétaire de santé, autre jeune paysan, portant petit collet d'abbé avec un grand col retroussé, les inscrivait et délivrait les médicaments aux malades. Pour les plaies à panser, il intervenait lui-même, avec une rapidité et une dextérité surprenantes. Pendant plusieurs années, 7 à 8 ans à peu près, il vit jusqu'à deux cents personnes dans une seule journée ; il était tellement surmené qu'il

éétait obligé de s'échapper dans les champs par une porte dérobée, pour se reposer quelques instants. »

Nombreux, comme nous l'avons vu, sont les vers célébrant son habileté et son désintéressement. Le plus bel éloge qui fut fait de lui est celui de DIONIS, premier chirurgien de la Dauphine et de la duchesse de BOURGOGNE. En 1707, dans son Cours « d'opérations de Chirurgie », après avoir flétrî les empiriques de son temps, Dionis porte sur OZANNE un jugement aussi impartial qu'éclairé :

Le médecin de Chaudray a fait tant de bruit et a été plus à la mode qu'aucun autre qui l'ont précédé. C'était un paysan d'assez bon sens, qui conseillait de se servir tantôt d'une herbe, tantôt d'une racine, selon les maux qu'ils avouaient. Et parce qu'ils se trouvaient bien de ses ordonnances, ils l'honoraien du nom de *médecin de Chaudray*. Sa réputation se répandit dans sa province, vola jusqu'à Paris et s'est étendue sur toute la France, d'où les malades accoururent en foule. L'on fut obligé de construire des maisons, pour se loger dans ce petit hameau composé de cinq ou six chau-mières. Ceux qui n'avaient que des maladies légères, ou avaient été mal soignés par les médecins, guérissaient rapidement ; pour les plus graves, il obtenait quelquefois des cures surprenantes ; mais les incurables, et ils ve-naient nombreux, n'obtenaient que des consultations. L'on ne peut se plaindre de ce bonhomme. Il ne s'est point donné pour ce qu'il n'était, il n'a pas été chercher les malades, il n'a pas fait afficher ses remèdes et il n'a point promis plus qu'il ne pouvait tenir. Il était de bonne foi et renvoyait aux médecins, quand il ne connaissait point les remèdes propres à certaines ma-ladies. C'était le public, prévenu en sa faveur, qui l'avait élevé, c'est le public qui l'a abandonné.

N'est-ce pas, venant d'une sommité chirurgicale de l'époque, le plus beau panégyrique qui puisse être ? Il n'en adressa peut-être jamais de semblable à ses doctes confrères.

J'ai voulu consigner rapidement ici la vie et l'œuvre d'un de mes ancêtres, heureux d'avoir trouvé dans un de mes ascendants un homme qui, sans en avoir le titre, a su, si grandement et si noble-ment, honorer le nom de *Médecin*, qui lui fut décerné par ses con-temporains.

Un prince de l'homéopathie : le Dr Cabarrus

Fils de M^{me} TALLIEN et de X..., le Dr CABARRUS eut des clients célèbres, entre autres NAPOLÉON III, qui chantait volontiers les mira-cles homéopathiques devant ses médecins officiels.

Cabarrus est mort en sage. Son dernier mot fut : « Cela va bien. » Le jour même de sa mort, FAURE, le célèbre chanteur, se présentait chez lui, à midi, pour le consulter. Il fut atterré, en apprenant qu'il avait cessé de vivre. Cependant, on rappela Faure en lui disant : « Le Docteur vous attendait et a voulu écrire votre ordonnance avant de mourir. » GIRARDIN, son meilleur ami, s'écria : « Cabarrus m'avait promis pourtant de vivre plus que moi, pour m'empêcher de mourir. » Dr MONIN.

(D'après *A travers ma vie*, d'A. HOUSSAYE, page 291.)

La Médecine des Praticiens

Le Sirop Coclyse et la toux.

Au début de la saison hivernale, où la toux sévit d'une façon particulière, nous voudrions de nouveau appeler la bienveillante attention du corps médical sur le *Sirop Coclyse*, qui rend déjà de si précieux services contre la coqueluche.

Procédant de la médecine des « simples », ce médicament renferme, en effet, des produits particulièrement actifs contre la toux, d'une façon générale, et, en particulier, contre la toux nerveuse.

Ses composants renferment :

La cannelle : de puissants antiseptiques et antispasmodiques : allylgaïacol, aldéhyde cinnamique ;

Le safran : une essence très active et décongestionnante, asséchant le catarrhe des voies respiratoires ;

Les roses de Provins : des tannins, quercitin, acide gallique, acide quercitannique ; et surtout, une essence, formée principalement de géraniol.

A ces qualités s'ajoute celle d'être un médicament très agréable à prendre, n'offrant aucun danger et de tolérance parfaite, même pour les estomacs les plus délicats.

MODE D'EMPLOI HABITUEL.

Nourrissons.	:	5 cuillerées à café par 24 heures.
Enfants au-dessous de 8 ans. .	7	— à dessert —
Au-dessus de 8 ans et adultes. .	7	— à bouche —

Le *Sirop Coclyse* doit être administré de préférence dans du lait édulcoré avec du miel.

L'huile de hennetons.

Le *Bulletin des Sciences pharmacologiques* nous rapporte, d'après une étude d'E. KOPP, dans une revue allemande, cette curieuse information :

En Hongrie, les paysans préparent une huile jaune, butyreuse, de bon goût, et propre à tous usages, en faisant bouillir dans l'eau les hennetons enfermés dans des sacs. L'auteur a desséché à une douce chaleur des hennetons tués au chloroforme dès leur capture, et après les avoir grossièrement broyés en extrait 16,9 % de leur poids d'une huile brun rougeâtre, épaisse, caractéristique, point malodorante, d'où il a retiré des acides gras insolubles, gris verdâtre, à consistance d'onguent ; le savon préparé avec cette huile est verdâtre et très analogue à celui que donne l'huile de chénevis. Il poursuit ses recherches sur l'extraction économique et l'utilisation de cette huile, qui paraît convenir à toutes les applications techniques. Les hennetons dégraissés laissent 4,15 o/o de cendre brute et 10,70 o/o d'azote total, correspondant à 66,9 o/o de protéines brutes.

(*Le Siècle médical.*)

Echos de la « Chronique »

Une colonie romantique à Toulon.

Au cours d'une très intéressante conférence faite à Toulon, le Dr FONTAN rappelait, récemment, que cette ville fut, à certaine époque, un véritable foyer de romantisme. On pouvait y rencontrer EUGÈNE SUE, DUMAS père, et quelques docteurs lettrés, tels que le Dr TURREL, le Dr HUBERT LAUVERGNE, le Dr JULES CLOQUET, qui y vint, accompagné du jeune G. FLAUBERT, alors âgé d'une vingtaine d'années, et qui accomplissait, sous la conduite de son savant ami, le tour de France. Le Dr J. Cloquet, enchanté par le site, dont devait s'enthousiasmer plus tard MICHELET, y acquit un prieuré, qu'il transforma en une confortable villa, où il eut des hôtes illustres, entre autres, les sculpteurs PRADIER et DAVID D'ANGERS. Plus tard, la résidence de Cloquet devint celle de GUBLER. Nous remercions bien vivement le Dr J. REGNAULT de nous avoir fait connaître ces curieuses particularités.

Une épître de Voltaire sur une carte à jouer.

Nous avons, à maintes reprises (1), mentionné le singulier usage auquel ont parfois servi les cartes à jouer.

En voici un nouvel exemple, qui nous est fourni par la récente Exposition des Salons littéraires, organisée, avec le goût que nous lui connaissons, par le trèssympathique et distingué conservateur du Musée Carnavalet, M. JEAN ROBIQUET.

Sur une carte à jouer, — un as de pique, — Voltaire écrit, de son château de Ferney, à M^{me} d'Epinay, la protectrice de Jean-Jacques, ces quelques mots :

« Madame Denis (la nièce de Voltaire) prétend ne pouvoir vous écrire, parce qu'il fait trop chaud. »

Il y aurait toute une monographie à écrire — puissions-nous avoir quelque jour le loisir de nous payer cette fantaisie ! — sur les divers usages des cartes à jouer : elles ont été tour à tour utilisées comme cartes de visite, comme mandats de paiement, quittances, notes administratives ; sans compter qu'on s'en sert encore pour y inscrire des étiquettes, ou pour y imprimer les prospectus de marchands. On les a même utilisées pour des invitations à dîner, à des bals, soirées et concerts !

Au revers d'une dame de cœur, à la fin de l'avant-dernier siècle, on peut lire :

M. l'abbé Conseil est prié de la part de M. et M^{me} Contault de leur faire l'honneur de venir dîner chez eux demain mardi 4 juin. M. l'abbé sera peut-être bien aise de savoir qu'on dîne à une heure.

(1) Cf. *Chron. méd.*, 1913, 204, 509.

Ce qu'on lit dans les vieux bouquins

Gengiskan et sa sollicitude pour le soldat.

Parlant du mérite de ses généraux :

Aucun homme, dit GENGISKAN, n'est plus brave qu'Issoutai, personne ne possède des qualités plus éminentes que lui ; mais, comme la marche la plus longue ne lui fait éprouver aucune fatigue, comme il ne sent ni la faim ni la soif, il s'imagine que ses officiers et ses soldats n'en sont pas incommodés. C'est pourquoi il n'est pas propre au commandement ; un général ne doit pas être insensible à la faim et à la soif, afin de pouvoir comprendre la souffrance des hommes auxquels il commande. Ses marches doivent être modérées, afin de ménager les forces des hommes et des chevaux.

Et c'est le terrifiant GENGISKAN, le bâtisseur de tours, faites de 100.000 têtes humaines, le fléau de son époque, qui aurait fait preuve de sentiments si justes et si humains pour ses hommes ! Avons-nous progressé à cet égard depuis 1210 ? Mon expérience personnelle me permet d'en douter.

Son fils, Oktai, lui succéda en 1229 ; il eut l'occasion d'envisager une question qui, pour le moment, est d'immédiate actualité.

Le tombeau de Guillaume de Harcigny (1).

« Mais voici qu'à la fin du xvi^e siècle, la mort se montre soudain dans toute son horreur. Il y a dans la chapelle épiscopale de Laon une étonnante statue tombale. C'est un cadavre nu, qui ne se décompose pas, mais qui se dessèche ; cette pauvre figure, moitié momie, moitié squelette, cache sa nudité de ses mains osseuses. La détresse, l'abandon, le néant de ce mort sont inexprimables. Quel est l'homme sincère qui a voulu être représenté sur son tombeau tel qu'il était dans son cercueil ? C'est un médecin illustre du xiv^e siècle, Guillaume de HARCIGNY. Élève des Arabes et des écoles d'Italie, il passait pour l'homme le plus habile de son temps ; il soigna CHARLES VI au début de sa folie et calma la violence de ses premiers accès. Il mourut en 1393 ; son tombeau dut être commencé aussitôt, et la statue dont nous parlons ne saurait être fort postérieure à 1394.

« Voilà un des plus anciens exemples d'un réalisme funèbre dont les grands siècles du moyen âge n'eurent aucune idée. »

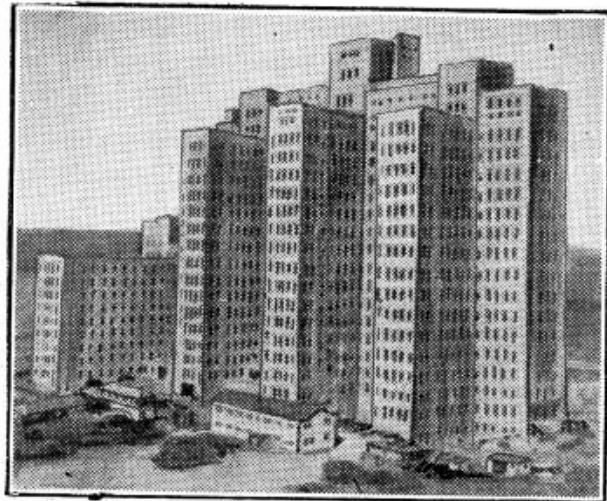
Dr E. AUDARD (Paris).

(1) EMILE MALE, *L'art religieux de la fin du moyen âge en France*. Paris., Armand Colin, 1925, 3^e édit., p. 347-348.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 * à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 15 à 18 pour un litre.

Echos de Partout

Un hôpital gratte-ciel. — La formule des hôpitaux par petits pavillons serait-elle périmée ? On le dit en Amérique et ailleurs. La dispersion des services offre nombre d'inconvénients : difficulté de surveillance, perte de temps, obligation de recourir aux moyens de transports, etc., le tout se chiffrant par de grosses dépenses supplémentaires.



UN HÔPITAL GRATTE-CIEL.

(Cliché du *Siècle médical*).

Dans cet hôpital, dont nous reproduisons ci-dessous la photographie, les vingt-deux étages sont strictement cloisonnés et constituent des services tout à fait indépendants et isolés.

Son exposition sur l'Hudson le rend parfait au point de vue hygiénique.

Il prétend naturellement au titre de « biggest in the world ». Il sera ouvert aux malades à la fin de 1927.

(*Siècle médical*, 15 mai 1927.)

Les premières autopsies pratiquées par les Européens en Amérique. — Le Dr L. HEKTON, de Chicago, a rapporté, dans le *J. of the Amer. Med. Assoc.*, les anciennes autopsies dont il a retrouvé les traces dans la littérature.

La première remonterait à 1533 et a été relatée par OVIEDO, dans son *Histoire générale et naturelle des Indes*. Elle fut pratiquée, à Saint-Domingue, sur un monstre double, formé de deux filles, accolées par la partie moyenne du corps, et qui avaient vécu huit jours; le but de l'autopsie était de savoir, d'après l'état des viscères, s'il s'agissait d'un seul ou de deux individus.

Près d'un siècle s'écoule avant que l'on trouve mention de nouvelles nécropsies. Celles-ci, rapportées par CHAMPLAIN, dans la première édition de ses « Voyages » (Paris, 1613), eurent un but plus nettement médical : il s'agissait de découvrir la cause d'une maladie cruelle, qu'un diagnostic rétrospectif identifia au scorbut, et qui tua 35 compagnons de l'explorateur français sur 79, qui furent atteints par le mal pendant l'hiver de 1605 à l'île de Sainte-Croix.

La maladie reparut l'année suivante au campement de Port-Royal et Champlain signale 12 décès sur ses 45 hommes. Les autopsies pratiquées ne donnèrent pas plus d'éclaircissement sur la maladie que celles qui avaient été pratiquées l'année précédente, et c'est seulement le changement de saison, l'arrivée du printemps qui amena la fin de l'épidémie.

(*Marseille médical.*)

Les médecins et la révolution russe. — Dans la statistique officielle du gouvernement russe, nous relevons 8.000 médecins parmi les exécutés de la Tchéka, et cela à la date de 1923. Ce nombre ne comprend ni les assassinats personnels, ni ceux commis dans les émeutes, ni surtout les exécutions postérieures à 1923.

Or, il y avait en Russie, en 1913, 12.677 médecins. La Tchéka a donc fait disparaître *plus des deux tiers du corps médical en cinq ans !*

(*Bulletin de la Société des Médecins du Lot-et-Garonne*, n° 22, avril 1927.)

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

P. C. Seine N° 3.319

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Trou de Botal, ou trou botal ? — Dans les traités de langue française, les deux passages du sang chez le fœtus, qui s'oblitèrent après l'établissement de la petite circulation, sont appelés le plus souvent *Trou de Botal* et *Canal artériel* (plus rarement *Canal de Botal*). Les Allemands les appellent *Foramen ovale* et *Ductus Botali*. Or, je lis dans **MONTESQUIEU** :

Depuis la célèbre dispute de **MÉRY** et de **DUVERNEY**, que l'Académie des Sciences de Paris n'osa juger, tout le monde connaît le trou ovale et le conduit *botal* ; (en italique dans le texte, et avec une minuscule). (*Œuvres de Montesquieu* ; Paris, Dalibon, MDCCCXXVII, t. VI, p. 223.)

D'autre part, je lis dans **CUVIER** (*Histoire des Progrès des Sciences naturelles* ; Bruxelles, 1837, t. II, p. 236) : « de l'oreille droite dans la gauche par le trou de *botal* » (avec une minuscule).

CRUVEILHER (*Anatomie descriptive* ; Bruxelles, 1837, t. II, p. 13), écrit :

« Chez le fœtus, la cloison est perforée en arrière et en bas par une ouverture improprement appelée *trou de Botal*, car elle était connue de **GALIEN**. »

Ce que **GÉRARD**, de Lille, reproduit dans la dernière édition de son *Traité d'Anatomie* : « Le trou de **GALIEN**... improprement appelé *trou de Botal* ». »

J'ai vainement cherché la trace de ce **BOTAL** dans les Dictionnaires. Ce vocable ne serait-il pas un adjectif dérivé de *botulus* et caractérisant l'aspect boudiné du canal artériel ? N'a-t-on pas pris le Pirée pour un homme ; et ne devrait-on pas dire *trou ovale* et *conduit botal* ?

Je ne suis pas en situation, ici, de résoudre la question. Peut-être quelqu'un de vos lecteurs de la *Chronique* nous en apportera-t-il la solution ?

P.-S. — Consultant les *Eloges de Méry et de Duverney*, dans **FONTENELLE**, j'ai trouvé ceci, à propos de **MÉRY** :

« Mais ce qui a fait le plus de bruit dans ces volumes, a été son opinion sur la circulation du sang du fœtus, ou sur l'usage du trou ovale, directement opposée à celle de tous les autres anatomistes. »

Il fut cause que l'Académie, dès son renouvellement en 1699, fut agitée par cette question. Un monde d'adversaires élevés contre lui, tant au dedans qu'au dehors de l'Académie, ne l'ébranla point. Il publia même, en 1700, hors de nos *Mémoires*, un traité exprès sur ce sujet, auquel il joignit ses remarques sur une nouvelle manière de tailler la pierre, pratiquée alors par un frère **JACQUES**, Franc-comtois : c'est le seul livre qu'on ait de lui. » (*Œuvres de Fontenelle* ; Paris, 1825, t. II, p. 86.)

Les étourdissements de Chateaubriand. — On vient de publier chez Plon 83 lettres inédites de CHATEAUBRIAND à sa belle amie, la comtesse de CASTELLANE, femme du célèbre général, qui connaît la gloire, mais aussi les inconvénients de l'absence. Dans une de ces lettres, datée du 8 avril 1926, Chateaubriand écrit à la comtesse, alors en Italie (p. 160) :

Au milieu de mes embarras croissants sont survenus ces malheureux étourdissements qui me rendent si bête et qui me font craindre de tomber dans les rues. Ils sont tels que j'ai été au moment de dicter quelques lignes à Hyacinthe (le valet de chambre) pour vous car je puis à peine me pencher sur le papier.

Et il termine ainsi :

Il faut (vous) quitter : je ne puis aller plus loin et plus longtemps ; ma tête tourne...

La semaine suivante, le grand écrivain confirme sa maladie :

Je suis toujours avec ces désagréables tournoiements de tête qui m'empêchent d'écrire...

Ne serait-ce pas là ce qu'on a plus tard appelé les « troubles de Ménière » ? Ou bien ces tournoiements étaient-ils dus à une mauvaise circulation du sang ?

Chateaubriand avait alors 56 ans et, comme on sait, il usait et abusait de la fougue de son tempérament amoureux.

Quelque confrère connaît-il cette particularité et peut-il répondre à la question ?

DOCTOR Ox.

Les cloches guérisseuses. — *La cloche de Saint-Pol-de-Léon.* — Une des plus anciennes cloches qui restent en France est, apparemment, celle qui est conservée dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, sous le nom breton de *an Hyr Glass*, ou la *Longue-Verte*, dénomination indiquant à la fois sa forme et sa couleur (1).

On la sonne depuis un temps immémorial au-dessus de la tête des pèlerins, pour rendre l'ouïe aux sourds, et pour préserver des maux de tête ceux qui sont sujets aux migraines.

D'après un texte du moine FLEURY, qui écrivait au onzième siècle, il y avait déjà deux cents ans, à cette date, que la *Hyr Glay* figurait dans le Trésor de la cathédrale de Lyon ; connaît-on d'autres exemples des cloches guérisseuses ?

D. R.

Cachets des anciens médecins et apothicaires. — Selon l'usage, au moyen âge, le médecin avait un sceau personnel, pour ses cédules

(1) V. la reproduction dans le *Magasin pittoresque*, 1869, p. 232.

et les quittances de ses honoraires. Ce sceau portait un emblème approprié : un livre soutenu par un ange ; un *Agnus Dei* dans un trilobe ; l'image d'Hercule, etc.

Le barbier prenait modestement pour cachet une fleur de lis ; l'apothicaire se contentait de l'image des herbes ou des épices qu'il débitait ; d'autres fois, au pied de quittances des fournitures de gingembre, sucre, miel rosat, électuaires, etc., s'épanouissaient des sceaux à simples initiales ; ou c'est une dame, entourée de deux oiseaux et qui tient des balances, ou un instrument quelconque.

Un des collaborateurs de la *Chronique*, M. HENRY-ANDRÉ, le dessinateur *d'ex-libris de médecins*, par exemple, nous paraît tout désigné pour écrire ce travail. S'avisera-t-il un jour de nous donner, avec figures à l'appui, une étude d'ensemble sur « les cachets des anciens médecins et apothicaires » ? Cette étude nous manque.

R.

Une énigme médico-littéraire. — On lit dans *Du côté de chez Swann*, de MARCEL PROUST, t. I, p. 52 (édit. de *La Nouvelle Revue française*, 1919) :

Elle (ma tante) tendait à mes lèvres son front pâle et fade sur lequel, à cette heure matinale, elle n'avait pas encore arrangé ses faux cheveux, et où les vertèbres transparaissaient comme les pointes d'une couronne d'épines ou les grains d'un rosaire...

Les vertèbres transparaissant sur le front !

Une coquille typographique, déjà peu vraisemblable dans une édition soignée comme celle dont il s'agit, est difficile à admettre, car quel mot exact restituerait le sens véritable à cette phrase et à cette comparaison ?

Une erreur, et en cette matière, n'est-elle pas aussi étrange de la part de MARCEL PROUST, fils de médecin, et si exact et minutieux notateur que sa manière, analytique à l'extrême, si captivante pour les uns, dont nous sommes, doit être exaspérante pour tant d'autres ?

Faut-il donc voir ici un souvenir et une application, plutôt hardie, de la théorie vertébrale du crâne ?

Qui nous donnera la clef de cette énigme médico-littéraire, nous dira si elle n'a pas été déjà signalée, et s'il en est d'autres du même genre chez l'auteur abondant de *A la Recherche du Temps perdu* ?

D^r PAUL DAUPHIN.
(*Arles-sur-Rhône.*)

La mort de Géricault. — Dans le tableau d'Ary SCHEFFER, représentant les derniers moments de Géricault, sait-on quel est le médecin qui tient le pouls du moribond ? Ce doit être un praticien connu de l'époque, mais lequel ?

UN MÉDECIN AMATEUR D'ART.

Réponses.

La Laure de Pétrarque (XXXIV, 21, 150). — Dans la *Chronique médicale* du 1^{er} mai, sous le titre « Le 6^e centenaire de la mort de Pétrarque », il est fait allusion aux discussions engagées au sujet de l'identité de la fameuse Laure chantée par Pétrarque, et aux expertises du Dr Locard, d'après lesquelles ce serait Laure de Noves et non Laure de Sade, qu'aurait chantée le poète.

Il y a là quelques inexactitudes.

Rappelons, d'abord, que la discussion est engagée entre les partisans de LAURE DE NOVES, épouse de SADE, et ceux de LAURE DES BAUX.

Il a été, incidemment, question d'une Laure de Sade, belle sœur de Laure de Noves, mais elle n'est pas en cause pour le moment.

D'autre part, dans son expertise faite avec toutes les réserves et toute la prudence habituelle aux hommes de science, le Dr Locard, dont j'ai eu le rapport entre les mains, s'est bien gardé de sortir de son domaine et de prendre parti pour l'une ou l'autre thèse.

La question a été mise au point dans *La Côte d'Azur médicale*, en mai 1927 :

Deux thèses (principales) s'opposent au sujet de l'identité de la Laure chantée par Pétrarque. M. de Nolhac soutient la thèse admise des Avignonnais : Pétrarque a chanté Laure de Noves, épouse de Sade, qu'il a vue en Avignon. M. Audibert soutient une autre thèse : la muse de Pétrarque était Laure des Baux, rencontrée par Pétrarque près de la Fontaine de Vaucluse.

Ainsi est rouverte une polémique fort ancienne : les poésies de Pétrarque font pencher la balance en faveur de la thèse ancienne soutenue par M. Audibert, mais la thèse que soutient M. de Nolhac est aujourd'hui classique et consacrée par le Dictionnaire Larousse ; elle est basée sur une note manuscrite qui est conservée à l'Ambrosienne de Milan et qui est attribuée à Pétrarque.

Une expertise, faite avec toute la précision dont dispose la science moderne, ne pourrait-elle trancher la question ?

Des photographies de la note de l'Ambrosienne et de manuscrits de Pétrarque conservés à la Bibliothèque nationale ont été soumis au Dr Locard, directeur du Laboratoire technique de police judiciaire de Lyon, qui fait autorité en la matière.

Celui-ci, avec toute la prudence qui doit toujours diriger un scientifique, se rendant compte de la relativité des choses, fait des « réserves sur sa compétence en écriture du quatorzième siècle, différente de la nôtre, ne se prêtant pas aussi bien aux examens qu'il pratique ».

Cependant, il trouve de grandes différences : dans le texte de l'Ambrosienne, le trait est plus empâté ; les hauteurs relatives entre les « dépassantes » et « non dépassantes » beaucoup plus considérable que dans les pièces de comparaison. L'espacement proportionnel y est plus grand.

Chez Pétrarque, il y a une *tendance* légèrement descendante des mots, qu'on ne retrouve plus du tout dans le texte incriminé. Dans le texte de

l'Ambrosienne, il y a une incurvation des hampes à concavité gauche qu'on ne retrouve pas du tout chez Pétrarque. Il n'y a pas de « harpons » dans le texte de l'Ambrosienne ; alors qu'ils existent au bas des jambages des *m* et des *n* de Pétrarque. Il existe des différences dans la forme de l'accentuation. L'aspect par vision latérale donnant un double trait noir n'est pas le même. Les formes littérales ne sont pas identiques, « les différences poignent surtout sur les traits d'attaque ».

Des divergences qu'il a signalées, le Dr Locard ne peut, en conscience, tirer, avec ses seules lumières, des conclusions assurées : « Je ne puis savoir si ces divergences ont la portée qu'elles peuvent avoir dans des écritures du vingtième siècle. » Il « s'en tient au seul domaine des faits, laissant aux paléographes spécialisés dans l'étude des textes du quatorzième siècle le soin de conclure pour ou contre l'identité d'origine ».

D'autres thèses ont été soutenues : la vierge chantée par Pétrarque serait Laure de Sade, la belle-sœur de Laure de Noves ; enfin, on se demande s'il y a lieu d'incarner cette Laura, cette Muse idéale, symbole de la gloire, de la femme et de l'Amour, n'ayant peut-être existé que dans l'imagination du poète.

L'expertise du Dr Locard est faite et présentée sans parti pris. Les partisans de Laure de Noves ont peut-être tort de réagir avec trop de vivacité ; ne craignent-ils pas qu'on dise : « Ils se fâchent, donc ils ont tort » ?

Dr J. REGNAULT.

Les précurseurs de Metchnikoff (XXXIV, 112). — Je lis dans votre *Chronique médicale* du 1^{er} avril 1927, p. 112, une citation faite par mon frère et ami, M. le Dr Yvon, d'une recette au sujet de la *Pommade au calomel comme préservatif*, trouvée dans « la Nouvelle Maison Rustique » de 1837. Je viens vous apporter sur ce même sujet une citation plus ancienne, qui se trouve dans les *Chroniques de l'Œil de Bœuf*, de TOUCHARD-LAFOSSE, parues en 1829-1830, chapitre XXXVI, 8^e volume, relatant les événements passés en 1771-1772-1773, avec noms à l'appui. Je transcris le texte :

Si les deux moitiés de l'espèce humaine, attirées l'une vers l'autre par une attraction qui ne leur permet pas toujours la prudence, l'étaient seulement sous l'empire du dieu des époux, on ne ferait pas autant de bruit en ce moment de certain spécifique écossais perfectionné par le Dr GUIBERT DE PRÉVAL. Selon ce docteur, on peut, après s'être frotté de ce remède, braver impunément les rrigueurs dont la volupté mêla trop souvent ses douces faveurs : pour preuve, ce savant a fait venir chez lui dernièrement une courtisane hideusement atteinte du mal immonde, et est descendu avec elle dans la lice amoureuse, après s'être oint, comme un lutteur romain, du fameux baume préservatif. L'expérience avait pour témoins M. le duc de Chartres, M. le prince de Condé et M. le comte de la Marche, qui, en attendant que le temps ait confirmé la vertu miraculeuse de l'antidote, ont complimenté M. Guibert de Préval de l'ardeur avec laquelle il s'était livré à l'épreuve. Aucune suite funeste n'ayant eu lieu, M. le lieutenant de police, qui regarde cette découverte comme un grand progrès dans les détails de son administration, a fait répéter l'expérience avec un semblable succès. Ah !

si M. le Duc de Choiseul eût connu ce préservatif au moment où son amour a redouté les charmes de Mme du Barry, il serait sans doute encore ministre et je n'aurais pas à signaler aujourd'hui l'installation de trois secrétaires d'état nouveaux, M. le duc d'Aiguillon, M. de Boine et M. de Monteynard.

Je vous adresse cet extrait de ces si intéressantes *Chroniques de l'Œil de Bœuf*, pour le cas où vous jugeriez bon de la placer dans votre *Chronique médicale*, non moins intéressante et si variée,

Dr Edmond MORIN (Paris).

Pourquoi le daltonisme et le bégaiement sont-ils fort rares chez la femme ? (XXXIV, 206). — Je n'ai sur cette question aucune donnée intéressante, en ce qui concerne le bégaiement. Mais il n'en est pas de même en ce qui concerne le daltonisme.

Le daltonisme est une *maladie familiale*, faisant partie du groupe de ces maladies qui s'héritent selon le mode que j'ai appelé *matriarcal*. C'est-à-dire que ces maladies se transmettent uniquement par les femmes, sans que les femmes soient elles-mêmes atteintes. Les sujets malades sont uniquement des hommes, et les descendants de ces hommes restent indéfiniment indemnes. Ceux qui sont atteints, ce sont les descendants mâles de leurs sœurs, de leurs tantes maternelles, de leurs grand-tantes maternelles, etc.

Le mode d'hérédité de la maladie est tout à fait le même que celui des dignités et des richesses dans les tribus et peuples qui vivent sous le régime familial appelé *matriarcat*. Dans les tribus, quand un chef meurt, c'est le fils aîné de sa sœur aînée qui lui succède, au détriment du propre fils du chef. C'est certainement une survie des temps primitifs, dans lesquels la promiscuité sexuelle empêchait qu'on puisse reconnaître une filiation paternelle quelconque. Les plus proches parents mâles étaient alors les fils des sœurs.

Ce mode d'hérédité n'est pas propre au daltonisme, mais lui est commun avec toutes les autres maladies familiales à hérédité matriarcale, parmi lesquelles on peut citer l'*hémophilie familiale*, la *névrise optique héréditaire*, l'*héméralopie*, comme les plus connues.

Tel est le fait certain. Quant à son explication, il est difficile d'être aussi précis. Toutefois, il est impossible de ne pas voir une relation entre les faits d'hérédité et les modes de division de certains éléments de la cellule, les *chromosomes*, tant concordent la répartition des unités héréditaires et celle des chromosomes dans les divisions de maturation des cellules sexuelles et dans la reconstitution de l'ovule du noyau fécondé. Or, on sait (cela se constate au microscope sur des objets favorables) que les cellules du mâle diffèrent des cellules de la femelle par l'existence d'un chromosome asymétrique, dit *hétérochromosome*, tandis qu'au contraire l'appareil chromosomien des cellules femelles est symétrique. Si on admet, comme tout semble bien le prouver, que les unités héréditaires ont pour substratum organique les chromosomes, il est cer-

tain que celles de ces unités qui reconnaissent pour substratum l'hétérochromosome ne peuvent exister que dans le sexe mâle. Les caractères héréditaires anormaux et pathologiques ne se comportent pas autrement que les unités héréditaires morphologiques et physiologiques et on peut considérer comme cadrant complètement avec l'état actuel de la science de l'hérédité l'opinion qui admet que le mode d'hérédité particulier aux maladies matriarcales tient au fait que l'hérédité de ces maladies a pour substratum l'hétérochromosome, lequel n'existe que chez les mâles.

En résumé, *le daltonisme n'existe que chez les hommes, parce que c'est une maladie matriarcale, dont la transmission se fait par l'hétérochromosome, lequel n'existe que chez les mâles.*

D^r APT.

Médecins-rois (XXXIV, 84). — Médecins-rois ! La liste n'est pas close. Nous pensons qu'on peut y inscrire un étudiant en médecine, dont l'existence fut, d'ailleurs, singulièrement mouvementée.

Dans les premières années de la monarchie de juillet, Adolphe BÉNARD, originaire des environs de Rouen, faisait ses études de médecine, quand, sous l'influence d'un événement douloureux survenu dans sa famille, il prit la décision de quitter le toit paternel pour courir le monde et les aventures.

Il est, successivement, matelot, professeur de langues, colonel sud-américain, médecin d'un baleinier, enfin roi d'une peuplade de cannibales à Nouva-Hika (îles Marquises). C'est dans cette situation qu'il fut retrouvé par un camarade de jeunesse faisant partie de l'expédition commandée par l'amiral DUPETIT-THOUARS, quand ce dernier prit possession de l'île au nom du roi des Français, le 1^{er} mai 1842.

Bien accueilli des insulaires, partageant leur vie et considéré comme l'un des leurs, l'ancien élève en médecine, devenu MANOU TAVAYÉ (*l'Oiseau blanc*), était monté sur le trône à la faveur des circonstances, élu par acclamations comme le plus digne de succéder à son défunt ami, le roi d'Atitoka.

Le nouveau souverain ne manquait pas de mérite, et son prestige s'étendait à l'île entière ; aussi avait-il réussi à supprimer presque complètement les conflits entre tribus et leur conséquence habituelle, l'anthropophagie.

Epris d'indépendance et peu favorable aux envahisseurs blancs, Manou Tavayé perdit la vie dans un combat livré aux marins de *La Victorieuse*, en 1857. Blessé mortellement, *l'Oiseau blanc* fut transporté dans une case, où il expira quelques instants plus tard dans les bras du D^r LEROY, chirurgien de la frégate.

Le cacique des Araucans. — On se souvient des tentatives faites, vers 1860, par un avoué de Périgueux, M. DE TOUNENS — sous le

nom d'*Orllie-Antoine* 1^{er} — pour créer un royaume indépendant d'Araucanie et de Patagonie. A la même époque, un médecin français, le Dr *Lozier*, moins ambitieux que son compatriote, se contentait d'être cacique des Araucans. Il avait adopté les coutumes et le genre de vie des Indiens de la région d'Arauco, sur lesquels il exerçait une influence considérable, et dont il fut bientôt le chef reconnu de tous. A la fois homme de progrès et véritable pasteur de peuples, à la manière des temps antiques, le Dr Lozier mit tout en œuvre pour améliorer le sort de ces populations encore primitives. En mourant, le Dr Lozier laissait sa fortune à son village natal. La municipalité, mal renseignée, se hâta de céder pour 25.000 francs un domaine, qui, un peu plus tard, était revendu neuf millions.

Le cacique des Araucans avait-il une liste civile ? L'histoire ne le dit pas. Peut-être ne devait-il rien qu'à son activité privée.

Quoi qu'il en soit, dans l'ensemble, le métier nourrissait le maître, et permettait même de faire d'assez belles économies (1).

Dr DROMPT.

L'irrigation continue des plaies (XXXIV, 204). — A propos de l' « irrigation continue des plaies », dont parle, page 204, le numéro de juillet de la *Chronique*, je puis affirmer que cette coutume était en usage en 1864 ou 65.

A cette époque, le capitaine G. (GOURNAY), qui commandait la malle quotidienne de Calais à Douvres, eut, un jour de mauvais temps, le bas de la jambe et le pied broyés par les ailes de la roue à aubes de son bateau, dans le tambour de laquelle il faillit passer tout entier.

Transporté chez lui, on n'eut, pour ainsi dire, qu'à cueillir le pied, qui ne tenait plus ; mais on voulait sauver le plus de jambe possible et les médecins avaient installé une irrigation continue de fortune. Malheureusement, cette installation laissait le malade, qui était lourd, baigner dans un bain de siège froid, qui l'exposait à de graves dangers. Mon père, qui était industrieux et très complaisant, s'ingénia à organiser une irrigation mieux comprise et, quoique, en présence d'une gangrène menaçante, on ait dû pratiquer l'amputation au tiers supérieur de la jambe, le reste et le malade furent si bien sauvés, que le capitaine Gournay reprenait, quelques mois plus tard, son service, avec une jambe articulée, quand il avait des voyageurs, avec un pilon quand il était plus libre, et le continua jusqu'à la fin du siècle dernier. Il était bien connu de tous les voyageurs qui, pendant ces 30 ans, ont traversé de Calais à Douvres, « le capitaine à la jambe de bois ».

(1) De VILLIERS DU TERRAGE, *Conquistadores et roitelets. Roi sans couronne*. Paris, Perrin, 1906 ; — WILLIAM LEBLANC, *Récits de ma vie*. Plon, 1895.

J'ai toujours entendu attribuer le salut de ce blessé, malgré le délabrement de sa jambe et la chaleur qu'il faisait à cette époque, à ce qu'on avait pu entretenir, sans dommage, une irrigation froide, continue, sur cette jambe, et le brave capitaine me l'a répété souvent, en témoignant la reconnaissance qu'il avait à mon père.

Dr A. ISAAC.

Traitemen t des métrorragies par l'anisette (XXXIV, 213). — Il est fait allusion, par un de vos collaborateurs, au tamponnement à la fiente de porc ; or, ce procédé empirique a été employé, il n'y a pas plus de trois ans, par un paysan du Cantal, non loin d'Aurillac, en attendant l'arrivée du médecin.

Dr G. GUILLAUME.

Quiproquos de sourds (XXIX ; XXXI, 315). — Quelques jours après le 24 février 1848, BERRYER donnait un grand dîner, où MARIE, son ami intime, qui depuis de longues années habitait la même maison que lui, se trouva placé à table à côté d'un vieux gentilhomme vendéen.

Le gentilhomme était un peu sourd, et au lieu de Marie, il entend marquis. A chaque plat, il anoblit carrément le républicain : « Veuillez vous servir, marquis. Marquis, prenez-vous du champagne ? »

M. Marie était très anxieux. Que signifiait ce titre ? Etais-ce une mystification, une erreur, une manie ?

On arrive au dessert. Alors le gentilhomme prend la main de Marie et lui dit : « Vous savez que je viens de Frohsdorff et que j'ai vu le roi. Quelle intelligence et quel cœur, marquis ! HENRI V nous sauvera, fera le bonheur de la France, car la République est impossible, n'est-ce pas, marquis ? — Mais, je ne suis pas marquis, répond vivement le républicain, je suis Marie, membre du gouvernement provisoire.

Le gentilhomme fit un soubresaut et attacha un regard stupéfait sur Berryer, qui répondit : « Oui, Marie, le grand avocat, mon meilleur ami et le plus honnête homme que je connaisse. »

L. R.

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX
NEUROSINE
PRUNIER
“Phospho-Glycérate de Chaux pur”

Revue Biblio-Critique

Identification des monnaies par la nouvelle méthode des lettres-jalons et des légendes fragmentées : application de la méthode aux monnaies grecques et aux monnaies gauloises, par le Dr Séverin ICARD (de Marseille). — En vente chez L. Ciani, 54, rue Taitbout, Paris ; prix : 150 francs.

La numismatique a toujours été chère aux médecins, témoins Charles POTIN, VAILLANT et autres médecins, qui se sont illustrés comme numismates. Continuant cette bonne tradition, notre collaborateur, le docteur Séverin ICARD, vient de faire paraître un grand ouvrage in-8° de 600 pages, ayant pour titre : *Identification des monnaies par la nouvelle méthode des lettres-jalons et des légendes fragmentées : application de la méthode aux monnaies grecques et aux monnaies gauloises*. L'auteur y décrit une méthode de son invention, permettant de reconstituer toute légende et d'en faire la lecture, pourvu qu'on puisse encore en déchiffrer quelques lettres. Or, sur les monnaies antiques, il arrive fréquemment que les légendes sont frustes, ou incomplètes, soit que, par la longueur des siècles, le métal se soit altéré, soit que, la frappe étant mal venue, certaines lettres manquent de netteté et même fassent défaut. Grâce à la méthode de l'auteur, la plupart des légendes dénaturées pourront être lues absolument comme si la pièce était fleur de coin.

R.

Louis-Pierre REHM. — Les Bestiales, avec une préface d'HENRI BÉRAUD, Paris, Eug. Figuière.

Notre aimable confrère REHM est un heureux homme. Il a toutes les aptitudes, il connaît tous les succès. Il peut être tour à tour, et quand il lui plaît, dramaturge, chansonnier, metteur en scène, médecin, et..., excellent journaliste. Il se joue de toutes les difficultés, il jongle avec tous les genres, hors le genre ennuyeux !

Les Bestiales est un recueil, une *olla podrida*, un écrin de bijoux : des comédies, des contes, de l'humour, de l'esprit, il y en a pour tous les goûts, et l'on ne s'ennuie pas un instant en la compagnie de cet *amuseur*, d'une si douce et tolérante philosophie.

Observations de Joseph BOURDAIS, concernant le chef momifié qu'il persiste à affirmer être celui de Henri IV, après les résultats de la radiographie faite par le Dr Steibel, opposés au prétendu sciage du crâne de Henri IV, pratiqué par les emballeurs.

[Ce titre seul nous dispense...]

GÉRARD-GAILLY. — **Les sept couches de Madame de Grignan.** *Les Amis d'Edouard*, n° 107. Librairie Ed. Champion, Paris.

Mme de GRIGNAN, avons-nous à vous l'apprendre, était la fille de Mme de SÉVIGNÉ. Elle s'était mariée avec le comte de Grignan, veuf pour la seconde fois, et qui la gratifia de sept grossesses successives, dont quelques-unes aboutirent à une fausse couche. La brochure qui les relate est un opuscule délicieux, d'une lecture aisée, et qui abonde en citations de la divine marquise : ce n'est pas le moindre de ses agréments.

GENÈS-PRADEL. — **Madame de Sévigné en Nivernais.**
(Extrait de la *Revue du Centre*.)

M. GENÈS-PRADEL, à qui l'on doit un très intéressant ouvrage sur *Madame de Sévigné en Bourbonnais*, a noté les fréquents passages dans le Nivernais de l'épistolière inimitable, en s'appuyant, comme de raison, sur la correspondance de son héroïne, et il en est résulté une plaquette qui, sous son volume peu compact, est remplie de notes pittoresques, assaisonnées de piquantes réflexions.

Dr V. LEBLOND. — **Madame de Sévigné et les remèdes de bonne femme.** Beauvais, Imprimerie départementale de l'Oise.

Causerie faite par l'auteur, le 15 février 1926, à la Société académique de l'Oise, et qui n'ajoute rien, ou presque, aux études sur le même sujet, dues au Dr Ménière et au Dr Cabanès, et que d'ailleurs le Dr Leblond cite en toute loyauté. C'était un joli sujet de conférence, et nous félicitons notre confrère de l'avoir si heureusement traité.

C.

PASTEAU. — **E. Desnos** (26^e Congrès français d'Urologie, Paris, 1926).

Grand voyageur à la façon d'un RABELAIS, d'un ERASME, ou d'un MONTAIGNE, DESNOS partit un jour pour les Indes. Une dépêche, datée de Pondichéry, nous apprenait sa mort. Il appartenait à l'un de ses meilleurs élèves, le Dr PASTEAU, de redire, devant ses collègues, ce que fut Desnos, membre de l'Académie de médecine, mais avant tout « praticien », dans toute la noble acceptation qu'il convient de donner à ce mot.

R. M.

Charles LANCELIN. — **Introduction à quelques points de l'occultisme expérimental.** Aux éditions Rhéa.

Cet opuscule, de tendances très spirites, s'adresse à des gens convertis d'avance. Ils ne manqueront pas de le trouver très probant.

R. YVE-PLESSIS. — **La Psychose de François Villon.** Paris, Jean Schemit.

D'après l'auteur, auquel nous laissons toute la responsabilité de ses assertions, FRANÇOIS VILLON, le vagabond, le *outlaw*, l'insoumis, de quelque qualificatif qu'on le voudra qualifier, était le modèle d'un de ces « déséquilibrés », admirablement doué quant à l'intellect, mais auquel, par un contraste imprévu entre des dons supérieurs et leur adaptation aux réalités, manque cette rectitude d'esprit qui, seule, aiguille nos actes vers une fin raisonnée.

Etait-il fou? Oh! que non pas! Tout au plus, un « dégénéré, doublé d'un malfaiteur... portant l'empreinte d'une hérédité pesante, ou d'antécédents pathologiques personnels. » La thèse est, en tout cas, originale et soutenue avec un réel talent. C.

Le Vicomte de FLEURY. — **La Cour aux Armées pendant la guerre de succession d'Autriche** (Plon, édit. Paris).

Il convenait que ce soit un grand seigneur qui puisse parler de ses pairs sur un ton d'égalité. Car il n'est pas donné à tout le monde de se battre, de s'amuser, de rire du danger, de prier et de mourir avec une élégance d'allure incomparable. SAXE, CHOISIUL, BELLE-ISLE, CONTI, et leurs colonels, et leurs pages, et leurs chevaux d'arme et de parade... C'est tout Versailles qui, avec le Roi, est aux pieds de Madame de CHATEAUROUX; et ce sont les fils des Croisés, très vieille-France, qui vont à la mort comme à une fête, front à l'ennemi, pour leur Dieu, pour leur Roi, pour leur belle!... et ces lignes « évoquent, pour la dernière fois, le parfum d'une époque où la lutte courtoise des rois laissait à la guerre — malgré ses inévitables tristesses, — sa brutale grandeur, mais aussi sa Beauté ».

R. M.

J.-M. CARRÉ. — **La vie aventureuse de Jean-Arthur Rimbaud** (Lib. Plon, Paris).

« Je n'indique ici que les études essentielles », écrit, en note, au bas de la *bibliographie sommaire* consacrée à RIMBAUD, son commentateur passionné CARRÉ... et ce sont trois grandes pages « bien tassées ».

Que nous suivions cet aventurier de l'idéal, ou cet aventurier du réel, nous assistons, en ces pages toutes d'ardentes flammes, à la vie de « quelqu'un de chez nous ».

* Par réaction contre les cénacles et les modes du jour, par esprit de contradiction, il cherche l'originalité envers et contre tout, même au rebours de sa propre nature. Et c'est plus que l'on ne pense le tréfonds de nous-même.

« Il y a en lui un païen et un chrétien, mais ce n'est pas le chré-

tien qui l'emporte. Il est homme, mais un homme d'une héroïque, insatiable avidité, doué de surhumaines puissances de révolte et de renoncement, éperdument affamé de bien et qui goûte dans le mal une envirante et sauvage volupté. » C'est l'éternel : « deux hommes vivent en moi », mais, ici, porté à une exaltation qui frise la pathologie. Je m'en voudrais cependant de ne pas vous signaler les tableaux brossés de main de maître par l'auteur : *la Cour de Ménélik en 1887* et les derniers jours de Rimbaud, bercé dans sa souffrance de tout l'amour d'une sœur. Voilà qui est de chez nous.

R. M.

D^r H.-A.-J. HUCHON. — *La Médecine et la vie littéraire contemporaine*. Thèse de Bordeaux, Imprimerie Y. Cadoret.

« L'esprit du médecin et l'esprit de l'écrivain sont liés par mille affinités naturelles. » Sans doute, on peut citer un certain nombre de littérateurs, fils de médecins : Leconte de Lisle, Louis Bouilhet, Jean Richepin, G. Flaubert, Marcel Proust, et combien d'autres !

Les évadés de la médecine sont légion, de Rabelais à MM. Georges Duhamel et Léon Daudet, en passant par Henri Martineau, Henri Ghéon, Pierre Dominique, Louis-Martin Chauffier, Jules Romains et le vicil athlète G. Clémenceau.

C'en est assez pour prouver que « la médecine est aujourd'hui chez nous au premier rang de la vie intellectuelle ». Mais de là à prétendre que médecins et littérateurs sont « frères par leur formation d'esprit », il y a loin ! Et cet aphorisme est, pour le moins, fort discutable. Il n'est pas dit que nous n'y revenions quelque jour, car nous avons là-dessus une opinion qui sensiblement diffère de celle de M. P. Mauriac et de ses disciples.

D^r MAURICE KERVINGANT. — *Les Théories sur la génération dans l'antiquité*. Bordeaux, imprimerie Daguerre, 1926.

Depuis la thèse de PEILLON, que nous avons longuement analysée dans nos *Curiosités de la médecine* (4^e série : *le Sixième Sens*), on n'était pas revenu sur ce sujet. M. MAURICE KERVINGANT apporte à la question une contribution qui n'est pas négligeable, et ne saurait rester indifférente à ceux qui s'intéressent à l'évolution des doctrines médicales à travers les âges.

M. BOUVET. — *Les Laboratoires de spécialités pharmaceutiques au XVII^e siècle*. (Extr. de la *Pharmacie française*, sept.-oct. 1926).

Brochure à consulter pour l'*Affaire des Poisons*, et l'histoire des capucins AIGNAN et ROUSSEAU, inventeurs, l'un du Baume tran-

quille ; l'autre, du laudanum qui a conservé son nom. M. Bouvet reproduit une estampe que nous avions déjà donnée dans un de nos ouvrages, mais il a pu l'ignorer, car il est généralement loyal et de bonne foi.

D^r Constant HILLEMAND. — **Claude Bernard**, sa vie et son œuvre, d'après Jean-Louis Faure. (Les *Tablettes de la Connaissance*, mars 1926.)

Analyse très serrée, et parfois un peu sévère, du remarquable livre du professeur J.-L. FAURE, sur CLAUDE BERNARD. Mais il faut rendre hommage à la science, à l'érudition, à l'esprit critique du Dr HILLEMAND, comtiste déterminé, et qui prétend prouver que Claude Bernard doit beaucoup à Auguste Comte, ce qui, d'ailleurs, peut parfaitement se soutenir, et avec de nombreuses preuves à l'appui.

D^r R. MOLINÉRY. — **L'enseignement de l'obstétrique en province en 1808 ; un cours d'accouchement à l'hospice de Saint-Gaudens.** (Extr. du *Bulletin de la Société française d'Histoire de la médecine*, 5, avenue Victoria, Paris.)

Très intéressante contribution à l'histoire des cours d'accouchement en province, et particulièrement dans le Midi, au début du siècle dernier.

D^r ALFRED MIRANDE. — **L'Ame d'Hippocrate.** (*Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques*, 10 janvier 1925.)

L'auteur parle sans aménité de ces « dévoyés de notre art », qui ne sauraient être considérés comme les dignes fils d'Hippocrate ; et il proclame que, « à part quelques pages où de puissants analystes de la comédie humaine ont su s'assimiler la manière médicale, la plupart se mécomptent gravement ». Que de « romantiques », d'hier et d'aujourd'hui, en pourront prendre de la graine !

D^r J. NOIR. — **Un coup d'œil d'ensemble sur la préhistoire de notre pays.** (Extr. de *Concours médical*, 12 novembre 1924.)

Il n'est, pour le médecin, de meilleure initiation à l'étude de la science préhistorique que cette excellente brochure de notre ami J. NOIR. Combien de vocations va-t-elle éveiller ! La préhistoire est, d'ailleurs, très passionnante. Quel dommage qu'elle donne matière à tant de fantastiques conjectures !

D^r F. GUERMONPREZ. — Pourquoi Ambroise Paré a écrit.
(Extr. du *Journal des Sciences médicales de Lille.*) Paris, Amédée Legrand.

Notre distingué confrère apporte de nouvelles preuves à l'appui de ceux qui soutiennent qu'AMBROISE PARÉ appartenait à la religion catholique. Mais n'est-ce pas un procès jugé et gagné ? Pour nous, la cause est depuis longtemps entendue.

D^r PAUL GANDY. — Quarante années de médecine thermale à Bagnères-de-Bigorre. Paris, A. Maloine et fils, 1925.

La note dominante de la station pyrénéenne est la médication toni-sédative, sous tous ses aspects et sous toutes ses formes. Tous les auteurs qui ont écrit sur Bagnères ont souligné l'action bienfaisante de cette station dans toutes les affections « où la susceptibilité nerveuse est anormalement développée ». Les névropathes sauront où se rendre, ils sont assurés de revenir améliorés ou guéris, surtout s'ils confient leur guenille au très sympathique D^r Gandy, le doyen, croyons-nous, de la station, et celui certainement qui en connaît le mieux les indications.

D^r LOEPER. — Histoire de la sécrétion gastrique. Paris, Masson et C^{ie}.

Marquer les étapes principales de nos connaissances sur le suc gastrique, donner la genèse de l'idée de sécrétion, montrer comment elle s'est progressivement substituée à la coction, à la putréfaction, à la fermentation des aliments : tel semble avoir été l'objectif poursuivi par le professeur LOEPER. Sa monographie est un modèle d'histoire médicale. Et ce qui ne gâte rien, elle est supérieurement présentée au point de vue typographique. Les gravures qui l'accompagnent en rehaussent singulièrement l'attrait.

D^r DE METS. — Reliques de l'ancienne Université de Louvain au musée Plantin-Moretus, à Anvers : *Les thèses à images*. Bruxelles, imprimerie l'Avenir, 27, place de Jamblinne-de-Meux, 1925.

Cet opuscule complète fort heureusement le travail de TURNER, sur les thèses à images dont notre Faculté possède de précieux spécimens (1). DE METS a découvert 14 thèses à images au musée Plantin, les a décrites et fait photographier. Les reproductions sont, de tous points, remarquables.

(1) Cf. *Mœurs intimes du passé : La Vie d'étudiant.*

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

VALERIN L. BOLOGA (Dr). — *Professorul Constantin Dimitrescu Severeanu*. Extras din *Clujus Medical*, mai-juin, 1925. — VALERIN L. BOLOGA (Dr). — *Date Nouă pentru Biografia lui Joan Molnăr-Pinariu*. — 2. *Două aniiversari (Sydenham și lăvă)*. — 3. *Lacassagne*. — 4. *D^r Victor Babes*. — 5. *Laveran*. — 6. *Joan Molnăr-Pinariu, primul medic titrat român ca autor medical*. Extras din *Clujul Medical*, — BONDAIS (PAUL-M.). — *Le Maréchal de Bassompierre*. Albin Michel, éditeur, Paris, 1925, 20 francs. — REGNAULT (JULES). — *Le Dr Pélissier et son œuvre artistique*. Librairie Maloine, Paris, 1925, 5 francs. — POËTE (MARCEL). 1. — *Paris, Louvre et Tuilleries, Places et Avenues, Monuments divers*, tome III. 2. — *Paris. — L'Art à Paris à travers les âges*, tome I. 3. — *Paris, Les thermes et les arènes. Le Palais et Notre-Dame, Anciennes églises*. Éditions Nillson, 8, rue Halévy, Paris, tome II. — BON (Dr HENRY). — *Laënnec (1781-1826)*. Publications « Lumière », 15, rue Bossuet, Dijon, 1925, 3 francs. — TREICH (LÉON). — *Histoires anglaises*, n° 5. *Collections d'ana*. Librairie Gallimard, 3, rue de Grenelle, Paris, 1925, 5 francs. — LEROY (MAXIME). — *Les premiers amis français de Wagner*. Albin Michel, éditeur, Paris, 1925, 15 francs. — LAJAUX (M.-H.). — *Pierre-Tous-saint Navier, D^r en médecine de la Faculté de Reims (1712-1779) ; sa vie, ses travaux chimiques, avec un aperçu sur la chimie de son temps*. Monce et C^{ie}, imprimeurs de l'Académie, 71, rue Chanzy, Reims, 1922. — OLIVER M. BARBER (M. D.). — *La Saignée blanche*, n° 26. Éditions de l'Armée britannique. — LENS (A.-R. DE). — *Pratiques des harems marocains*. Librairie orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob, Paris, 1925. — BETZ (MAURICE). — *L'Incertain*. Éditions Émile-Paul frères, 14, rue de l'Abbaye, Paris, 1925, 7 fr. 50. — VORONOFF (SERGE). — *Étude sur la vieillesse et le rajeunissement par la greffe*. Gaston Doin, éditeur, Paris, 1925, 15 francs. — MORLET (Dr A.) et FRADIN (ÉMILE). — *Nouvelle station néolithique*. Imprimerie Octave Belin, 26, rue Pasteur, Vichy, 1925. — LELARGE (ANDRÉ). — *Paul-Louis Courier Parisien. Les Presses universitaires de France*, 49, boulevard Saint-Michel, Paris, 1925, 10 francs. —

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1927.

*Il n'y a qu'une Phosphatine :
La Phosphatine Falières (nom déposé),
aliment inimitable.*

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Médecine et Religions

L'Hygiène dans le Talmud,

Par M. le Professeur CARRIEU (*de Montpellier*) (1).

« Fruit du travail patient de plusieurs générations, le Talmud, au milieu de dissertations casuistiques qui échappent à toute discussion et n'offrent aucun intérêt pour la science, touche à toutes les branches des connaissances humaines : législation, philosophie, médecine, astronomie, sciences naturelles, tout y est abordé (1). »

Aussi est-il naturel que l'on ait étudié le Talmud à un très grand nombre de points de vue, et que certains auteurs y aient recherché les règles de l'hygiène déjà connues à cette lointaine époque. Tout cependant n'a pas été dit sur ce sujet, effleuré par beaucoup (2), mais jamais, au moins à notre connaissance, étudié dans une revue d'ensemble : aussi, nous paraît-il utile d'entreprendre ce travail.

Malheureusement il ne nous a pas été possible de nous procurer les textes mêmes du Talmud, dont aucune traduction ne se trouve dans nos bibliothèques universitaires. Nous avons donc eu recours à l'excellent ouvrage de M. Moïse SCHUHL, rabbin, intitulé *Sentences et Proverbes du Talmud et du Midrasch* (3). En lisant ces sentences, on est surpris de voir combien nombreuses sont celles qui se rapportent à l'hygiène.

Les questions d'alimentation tiennent, assurément, comme pour un grand nombre d'autres religions (4), la première place dans l'esprit du législateur. Chez un peuple vivant dans des contrées chaudes, où les excès alimentaires peuvent être particulièrement néfastes, il n'était pas inutile de prescrire, à certains moments de l'année, le jeûne, qui est fréquemment recommandé ou ordonné. Mais, et c'est là un point qui nous paraît des plus intéressants, l'abus de ces pratiques peut être dangereux ; surtout, lorsqu'on se livre à certaines occupations particulièrement absorbantes, l'étude de la loi par exemple. » Il n'est pas permis à celui qui s'occupe

(1) *Etude sur le Talmud*, par L. BÉOARRIDE (*Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier* (1869))

(2) Voir KAROON SCHLOMIA, *Etude sur les principes médicaux et hygiéniques des Hébreux*, thèse de Toulouse (Université), 1914, n° 21 ; MARCEL LABBÉ, *Régimes alimentaires*, p. 194 (*Bibliothèque de Thérapie* de Gilbert et Carnot).

(3) Paris, Imprimerie nationale, 1878.

(4) CARRIEU, « L'Hygiène dans le Coran », *Chronique médicale*, 1926.

de la loi de s'imposer des jeûnes trop nombreux ; car, en affaiblissant son corps par ces austérités, il se verra réduit à négliger l'étude. » « Il est défendu de se macérer par les jeûnes. » « Que le chien dévore le repas du savant qui s'impose des jeûnes. » Il y a plus ; c'est même un péché que d'exagérer : « Celui qui s'impose souvent des jeûnes mérite le nom de pécheur. »

Qu'avec SALOMON REINACH (1) et d'autres, on admette que la prohibition de certaines viandes n'était pas une mesure d'hygiène, mais bien la conséquence du fait que certains animaux étaient, pour les Israélites, *totems* ou *tabous*, cette explication tombe d'elle-même, lorsqu'on a en vue les derniers conseils que nous venons de rapporter, ou beaucoup d'autres que nous allons étudier.

Tout d'abord, la façon de manger a son importance : « Mâche bien ta nourriture et tu t'en ressentiras jusqu'aux talons. » « Celui qui mange dans la rue ressemble à un chien. » En outre, il est dangereux de modifier son régime habituel : « Un changement dans l'ordinaire est un commencement de maux d'estomac. » Par contre, l'heure du repas n'est pas sans intérêt : « Déjeune de bon matin, en été pour pouvoir supporter la chaleur, en hiver pour pouvoir résister au froid », au point que, « sur soixante coureurs, pas un ne saurait atteindre celui qui a bien déjeuné le matin », car « le ventre porte les pieds ». N'a-t-on pas remarqué qu'avant le repas l'homme est plus hésitant, alors qu'après il a du courage ? « Avant que l'homme ait mangé et bu, l'homme a deux coeurs : après avoir mangé et bu, il n'a plus qu'un seul cœur. » Mais l'abus, ici comme ailleurs, présente des dangers, et le gourmand est capable de tous les péchés : « Un ventre plein dispose à toutes sortes de mauvaises actions. » Pour éviter d'en arriver là, voici un conseil de saine pratique : « Considère ton estomac comme divisé en trois parties : remplis-en deux par le manger et le boire, et laisse la troisième vide. »

Enfin, il est des mets dont on doit s'abstenir, et, au contraire, il en est d'autres qu'on peut absorber sans crainte : « Mange des oignons... et ne mange pas des oies et des poules, quand même tu les aimerais beaucoup. » Il est facile de faire deux parts dans ce précepte : d'abord, la valeur hygiénique différente des deux sortes d'aliments ; et puis, peut-être aussi, le fait que la gourmandise pousse à des dépenses excessives.... Un autre proverbe sur le même sujet le dit encore plus clairement : « Celui qui se nourrit de mets succulents est obligé souvent de se cacher sur le toit (pour éviter ses créanciers) ; celui qui se nourrit de légumes peut se promener ostensiblement où bon lui semble. » Encore pour ce motif, et aussi en vue de leur bonne santé : « Un père ne doit pas habituer ses enfants à la viande et au vin. » « On ne doit manger de la viande que le soir », c'est-à-dire une seule fois par jour (nous conseillerions plutôt le matin seulement), et même il ne faut pas s'en rassasier :

(1) SALOMON REINACH, *Orpheus, Histoire générale des religions*.

« On ne doit manger de la viande que lorsqu'on y trouve goût », car il est toujours prudent de ne pas se laisser aller à ses penchants et, d'une façon générale, il serait excellent de suivre cette prescription : « Dès que tu prends goût à un mets, cesse d'en manger. »

Les sages conseils qui s'appliquent à l'absorption des aliments se retrouvent, presque identiques, pour les boissons. Le vin n'est pas interdit, il est même recommandé, mais son abus pouvant être funeste, il faut mettre en garde le consommateur contre ce véritable danger. Voyons d'abord le bien qu'on peut en retirer.

« Il y a huit choses qui sont avantageuses quand on en fait un usage modéré, mais dont l'abus est nuisible. Ce sont : le vin » ; la bonne santé en découle. Du reste, « le plus efficace des médicaments c'est le vin ; là où le vin fait défaut, les drogues deviennent nécessaires. » Tel est l'excellent plaidoyer fait en faveur de cette boisson, mais il y a le revers de la médaille : le réquisitoire : « Quand le vin entre, le secret sort. » Et même : « Quand le vin entre, la raison sort » (1) ; un degré de plus : « Là où Satan ne peut pas arriver, il envoie le vin comme messager » ; ou encore : « Il n'y a rien qui cause autant de malheurs au genre humain que le vin. » L'abus des boissons, l'ivrognerie, est capable de conduire au vol : celui qui s'adonne à la boisson considère tout l'univers comme lui appartenant. » « Qu'il s'abstienne de vin, celui qui veut avoir une conduite pure », car « l'ivrognerie mène à la débauche, et : « Celui qui s'adonne à la boisson considère comme légitimes même les conjonctions illicites. » Conclusion peut-être un peu trop hâtive : « Ne t'enivre pas et tu ne pécheras pas. »

Mais le danger ne consiste vraiment que dans l'abus des boissons alcooliques. Le vin doit se trouver dans toute maison pour être consommé modérément, de même que, dans toute demeure, l'eau doit se rencontrer en grande quantité : « La maison où le vin ne coule pas en abondance comme l'eau, ne compte pas parmi les maisons prospères. » L'eau d'alimentation doit être pure : « Vous pourriez être condamnés à l'exil et déportés dans un endroit où les eaux sont malsaines, vous pourriez en boire et mourir. »

Il n'est guère fait mention des vêtements dans le Talmud ; et cependant, il est prescrit de se vêtir convenablement. A deux reprises, le même conseil est donné : « Dépense pour ta table juste selon ta fortune ; sois un peu plus prodigue pour tes vêtements. »

(1) Le Midrasch contient la parabole suivante : « Lorsque Noé, après le déluge, planta la vigne, Satan vint vers lui et lui demanda : « Que plantes-tu là ? — La vigne, répondit Noé, dont le fruit précieux réjouit le cœur de l'homme. — Je veux t'aider, dit Satan, et te procurer un bon engras ». Noé accepta cette offre. Aussitôt Satan alla chercher une brebis, un lion, un porc et un singe ; il immola toutes ces bêtes l'une après l'autre et en répandit le sang sur le terrain où était plantée la vigne. « L'homme a son fait, se dit le démon plein de joie ; désormais, il prendra avec le vin les défauts des animaux dont le sang est mêlé à la vigne : s'il boit du vin en petite quantité, il sera doux comme un mouton ; mais s'il en boit beaucoup, il deviendra hautain et querelleur comme le lion ; s'il continue à boire, il ressemblera au cochon et se vautrera comme lui dans la fange ; s'il s'enivre encore plus, il sautera comme le singe et se rendra ridicule en débitant des paroles insensées. »

« Dépense beaucoup pour tes vêtements et restreins plutôt les dépenses de la table », car il est tout à fait de mauvais ton, surtout pour les hommes de science, pour les Docteurs de la loi, de porter un costume dont la propreté soit douteuse. Mais n'est-il pas un peu excessif de dire : « Tout savant qui porte des vêtements tachés mérite la mort » ? Pour les chaussures également : « Il est indigne d'un savant de sortir avec des souliers rapiécetés. » Pour éviter pareille honte, que doit-on faire ? La réponse est la suivante : « Vendez jusqu'aux poutres de votre maison pour vous acheter des chaussures. »

On le pressent déjà, d'excellents préceptes d'hygiène individuelle sont maintes fois rencontrés dans le Talmud. D'abord, d'une façon générale : « Evitez avec soin toute malpropreté. » S'il est nécessaire de préciser, de donner des explications, voilà quelles en sont les raisons : « La malpropreté de la tête amène la cécité. La malpropreté des vêtements produit une sorte de stupeur (elle hébète l'esprit). La malpropreté du corps produit des ulcères et des inflammations. » Comment éviter de pareils maux ? Le remède est des plus simples : « Les bains chauds », qui sont parmi « les huit choses avantageuses quand on en fait un usage modéré ». D'ailleurs : « On ne doit pas habiter un endroit où il n'y a pas un établissement de bains. »

Le logement tient une grande place dans les préoccupations des législateurs, place que l'on ne pourrait trouver dans l'étude du Coran, par exemple, pour la simple raison que le mahométan ne se fixe nulle part, tandis que le Juif, sédentaire, a besoin de bien-être, de confort et d'hygiène, et son habitation doit être l'objet de ses soucis : « Dépense pour ta table juste selon ta fortune ; sois un peu plus prodigue pour ton logement » ; ou encore : « Épargne sur ta nourriture, afin de pouvoir dépenser davantage pour ton logement. » C'est net, mais cela ne suffit pas. Cette habitation doit être convenablement aérée, il ne faut pas des taudis sans jour et sans lumière, et pour que tous y veillent, le législateur a choisi avec soin son ordre : « On ne doit faire la prière que dans une maison où il y a des fenêtres. » C'est dire que toutes les maisons en seront largement pourvues.

De l'hygiène de l'habitation il est facile de passer à l'hygiène de la ville. On en trouve quelques principes. D'abord, les devoirs de ceux qui ont la charge des affaires publiques ; qu'ils s'en occupent avant de penser à leurs propres intérêts ou à leurs études : « N'habite pas une ville dont les administrateurs sont des savants », et d'une façon plus précise : « Ne va pas habiter une ville dont le premier magistrat est un médecin. » (Tout simplement parce que, dans ce cas, tout son temps serait pris par le soin de ses malades.) Du reste : « On ne doit pas habiter un endroit où il n'y a pas... un établissement de bains, des lieux d'aisances, un médecin, un chirurgien. » Voilà donc la profession médicale remise en honneur !

Des conseils sont encore donnés en vue de se mettre à l'abri

d'un certain nombre de maladies et, celles-ci étant contractées, en vue de s'en guérir. Nous avons déjà noté que les excès alimentaires pouvaient causer des désordres dans notre organisme ; une mauvaise santé dépend trop souvent de nos fautes : « Evite ces trois excès : ne reste pas trop longtemps assis, car la vie sédentaire engendre des affections rectales ; ne reste pas trop longtemps debout, car cette position occasionnerait des maux de cœur ; ne marche pas trop longtemps, car une marche trop prolongée gâte les yeux. Règle tes occupations de telle manière que tu puisses passer un tiers de la journée étant assis, un autre tiers en restant debout, et un tiers en marchant. » Une partie de ce conseil revient encore : « Ne marchez pas trop vite, car une marche trop rapide est nuisible à la vue. » Mais si, parfois, nous sommes incapables par nous-mêmes de nous mettre à l'abri d'une maladie, il en existe que nous pouvons et que nous devons éviter : « Toutes les maladies sont, en effet, de la volonté de Dieu, excepté celles qui proviennent du froid et de la chaleur. »

Comment nous contaminons-nous ? C'est là un problème de pathogénie résolu par le Talmud d'une façon par trop simpliste, mais qui contient pourtant une part de vérité pour un grand nombre d'affections transmissibles, en particulier pour celles qui se transmettent par les voies respiratoires supérieures : « Tout est dans l'air. » De là découle le moyen prophylactique le plus simple pour éviter bon nombre d'affections : « Si une épidémie règne dans la ville, reste chez toi. » Cet isolement préventif avait, bien souvent, sa raison d'être et était peut-être le seul procédé utilisable, à cette époque, dans certains cas.

A propos du traitement des maladies, nous relevons d'abord des préceptes d'un ordre tout à fait général sur le médecin : « On ne doit pas habiter un endroit où il n'y a pas ... un médecin, un chirurgien... » « Honore ton médecin avant d'avoir besoin de son secours », car « un médecin qui donne ses soins pour rien ne sert à rien ». Mais le premier devoir du médecin est de se bien porter : « Quelle honte pour un pays dont le médecin est podagre et l'oculiste borgne ! » En un mot : « Médecin, guéris-toi toi-même. » Quels sont les remèdes conseillés ? Le plus efficace des médicaments, c'est le vin : « Là où le vin fait défaut, les drogues deviennent nécessaires. » Mais il en existe d'autres : « Dieu a fait sortir de la terre des plantes dont le médecin se sert pour guérir les plaies, et le pharmacien pour préparer les remèdes ». Pour les maladies des yeux, le conseil est le suivant : « Humecter les yeux avec une goutte d'eau froide le matin et baigner les pieds et les mains dans de l'eau chaude ; le soir vaut mieux que tous les collyres du monde. » Enfin, certaines médications ont leur bon et leur mauvais côté, suivant qu'on en use avec modération ou non : « Il y a huit choses qui sont avantageuses, quand on en fait un usage modéré, mais dont l'abus est nuisible. Ce sont :... les saignées... »

Le législateur fait entrer dans le même groupe les rapports

sexuels. L'hygiène morale tient, en effet, une grande place dans les préceptes du Talmud. Tout d'abord, la question du mariage jeune, qui évite l'inconduite, c'est-à-dire bien des fautes et des maladies : « Si je m'étais marié à 14 ans, j'aurais pu dire à Satan : maintenant, tu as une flèche dans tes yeux. » « A 18 ans, l'homme doit contracter mariage. » « Se marier, c'est mettre un terme à ses péchés. » Car il est plus difficile, étant célibataire, de se maintenir dans le droit chemin, à tel point que : « Il y a trois classes d'hommes dont Dieu proclame jurement la vertu. Ce sont le jeune homme qui reste dans une grande ville et conserve des mœurs pures... » ... « Pas de ménage sans descendance », est-il répété bien souvent : « Celui qui n'a pas d'enfant, c'est comme s'il était mort. » Le mariage une fois conclu, le lien est presque indissoluble : « L'autel même répand des larmes sur celui qui répudie la compagnie de sa jeunesse. » Il est, pourtant, un cas où la séparation est permise : « Si l'on a le malheur d'avoir une méchante femme, c'est un devoir de la répudier. »

Quant à l'adultére, c'est un des plus grands péchés : « Il est permis, pour éviter la mort, de transgresser tous les préceptes de la loi, hormis ceux qui concernent... l'adultére et l'inceste... » « Il n'y a que trois sortes de pécheurs qui descendent dans l'enfer sans revenir jamais. Ce sont : celui qui commet l'adultére... » « Dieu est indulgent pour tous les vices, excepté pour la corruption des mœurs. » Mais la sévérité du législateur est plus grande encore que ce qu'on peut le supposer : « Si quelqu'un regarde une femme avec une pensée impure, c'est comme s'il avait commis un adultére avec elle », et même : « Contempler le petit doigt d'une femme constitue déjà un acte de libertinage. »

Le danger du travail en commun dans les ateliers, source actuelle de tant de contaminations, n'avait pas échappé aux auteurs du Talmud : « Un père ne doit pas faire apprendre à son fils un métier exercé par les femmes. » La débauche a, en effet, des conséquences déplorables : ruine de la famille, maladies... « L'inconduite dans une maison, c'est comme un ver dans une citrouille. » « Un des effets de la débauche, c'est une vieillesse prématurée. » « La volupté, les mauvaises passions abrègent la vie de l'homme. » Et il est dangereux de croire que la fin justifie les moyens ; elle commet un crime, celle qui « se prostitue pour des pommes, et les distribue ensuite aux pauvres ». Le péché n'en persiste pas moins avec toutes ses funestes conséquences.

Telles sont les réflexions que nous a procurées la lecture des *Sentences et Proverbes du Talmud*. Ce qui est à considérer, c'est que les préceptes rencontrés se différencient de ceux que nous avons retrouvés dans le Coran. A chaque peuple, à chaque pays différent, il convient d'appliquer des règles différentes en vue de l'amélioration de sa santé physique et morale. Mais l'hygiène, comme on le voit, n'en était pas moins étudiée sous beaucoup de ses faces dès cette époque reculée. *Nihil novi sub sole*.

La Médecine des Praticiens

La Neurosine Prunier et le système nerveux.

Le système nerveux, axe cérébro-spinal et sympathique, tient sous sa dépendance tous les phénomènes vitaux. Vie simplement végétative, vie animale, vie supérieure de l'homme, toutes ces vies ont leur activité conditionnée, réglée par la force nerveuse.

Mais l'appareil nerveux se fatigue, s'use à remplir son office. Il a besoin lui-même de s'alimenter, de se refaire. On sait que l'élément principal qui maintient sa vigueur, qui assure son bon fonctionnement, c'est le phosphore. On a pu dire que, sans phosphore, il n'y a pas de vie possible. D'autre part, le phosphore du tissu nerveux est détruit plus ou moins profondément par les fatigues, les veilles, les soucis, l'excès de travail cérébral, le surmenage, etc... Il finit par manquer. Le signe de sa carence est l'asthénie sous toutes ses formes.

Il faut donc rendre au tissu nerveux le phosphore qu'il a perdu. La *Neurosine Prunier* est un excellent reconstituant du système cérébro-spinal et sympathique. Elle lui apporte le phosphore sous la forme où il s'assimile le mieux, à l'état d'acide phosphoglycérique.

En effet, la *Neurosine Prunier* est un phosphoglycérate de chaux chimiquement pur. Elle est entièrement soluble et assimilable. Son action est constante et fidèle. Elle régénère sûrement, efficacement, le tissu nerveux et relève ses fonctions.

En restaurant le système nerveux, la *Neurosine Prunier* rétablit dans leur activité, dans leur vigueur, tous les phénomènes vitaux. Elle intensifie le mouvement organique, accroît les échanges, stimule la vitalité, tonifie les appareils.

La *Neurosine Prunier* guérit donc toutes les asthénies, tous les états dépressifs, quelle qu'en soit la cause, et quel qu'en soit le degré.

Nourrices pour malades.

Dans les *Souvenirs du comte de Plancy* (p. 8), je trouve relatée une amusante anecdote, concernant un ancien jacobin nommé **LOMBARD**.

Après une maladie des plus graves qui l'avait mis aux portes du tombeau, sa santé s'en trouva si ébranlée que son médecin, pour lui rendre ses forces, ordonna le lait de femme. Lombard demanda que, dans ce seuil du tombeau, on lui cherchât au moins une jolie nourrice. On la trouva il en prit le ou les seins et, onze mois après, devint père d'un gros garçon.

D^r MONIN.

Informations de la « Chronique »

Le facteur pathologique à la guerre.

Nous sommes particulièrement heureux de constater que notre méthode d'interprétation des faits historiques à la lumière des sciences médicales, prend tous les jours de l'extension.

Voici qu'un médecin allemand, le D^r BIRCHER, placé à la tête d'une division allemande en 1914, a pu, grâce à une enquête bien menée, connaître l'état de santé des principaux chefs de l'armée ennemie; or, d'après notre auteur, les dirigeants ne jouissaient pas, pour la plupart, de la santé physique et psychique nécessaire aux hommes chargés d'un commandement.

Mais cédons la plume à notre distingué confrère, J. LAFONT, qui a traduit le texte allemand, et dont la traduction est d'une remarquable précision.

Von MOLTKE, qui avait le commandement suprême, souffrait d'artériosclérose et d'inflammation de la vésicule biliaire. L'artériosclérose donne, comme on le sait, des troubles psychiques, légers tout au moins au début, mais gênants pour le fonctionnement cérébral : la céphalée, l'insomnie nocturne et son complément obligé, la somnolence diurne, l'affaiblissement de la mémoire, l'émotivité, qui dégénère en irritabilité ; la sensiblerie, qui se complique de tristesse et de neurasthénie ; si l'on ajoute à ce tableau la répercussion morale des troubles physiques, vertiges congestifs, bourdonnements d'oreilles, palpitations, on admettra facilement que l'ensemble réalise une situation peu favorable au travail intellectuel. Le cas de Moltke se compliquait de troubles hépatiques, qui exagèrent ou complètent les précédents ; on y retrouve l'insomnie, avec son cortège de rêves, de cauchemars et d'hallucinations visuelles ; la somnolence, avec ses tendances à l'accablement, à l'hébétude, à l'indifférence et au fatalisme ; dans l'intervalle des crises, les hépatiques restent tristes, déprimés et mélancoliques. Aussi ne faut-il pas s'étonner si de Moltke fait preuve d'une indécision décourageante et d'un état d'âme désespéré aux heures les plus critiques.

Le chef de la 2^e armée, von BULOW, qui était très apprécié pour sa valeur personnelle, était également artérioscléreux. Son adjoint, LAUENSTEIN, avait un goitre exophthalmique : le tableau clinique est différent ; les basedowiens sont avant tout des agités ; émotifs et impressionnables à l'excès, ils sont victimes d'une anxiété et d'une inquiétude pérpétuelles ; ils ont de l'insomnie, mais leur cerveau ne doit même pas compter sur le mauvais repos de la somnolence ; ils souffrent, en outre, de palpitations, d'étouffements, d'angoisses précordiales, de bouffées de chaleur, de crises de sueur ou de diarrhée : autant dire qu'ils n'ont pas un instant d'équilibre parfait dans le cours de leur existence.

Ce n'est pas tout, l'officier de liaison, HENTSCHE, qui était chargé d'importantes missions, avait des calculs biliaires ; il était à peine remis d'une crise hépatique. On se figure aisément comment les différents membres de l'état-major réagissaient les uns sur les autres, entretenant et aggravant leur état psychique. La décision appartenait à la 2^e armée qui, fortement

handicapée dans des conditions pareilles, céda du terrain et entraîna dans la retraite la 3^e armée (1).

La thèse est curieuse, certes, mais il convient de ne rien exagérer. Nous ne devons pas oublier que si le facteur pathologique à la guerre n'est pas négligeable, il faut aussi tenir compte du facteur stratégique ; le courage de nos troupes et la valeur de nos chefs a été, pour une bonne part, dans le succès des combats.

La Marseillaise, propagée par deux médecins.

On sait que l'hymne patriotique fut chanté publiquement à Montpellier le 17 juin 1792, au cours d'une cérémonie funèbre en l'honneur du citoyen SIMONNEAU, maire d'Etampes, massacré au cours d'une émeute populaire trois mois auparavant.

Un bataillon de volontaires s'organisait, entre temps, à Montpellier, tandis qu'il s'en formait un autre à Marseille, pour le département des Bouches-du-Rhône.

Comme la traversée de la France n'était pas sans péril pour deux petites troupes isolées, il fut décidé que le club de Montpellier enverrait deux délégués à Marseille, pour s'informer si les deux bataillons ne pourraient faire route ensemble jusqu'à Paris. Un de ces délégués était un docteur en médecine de l'Université de Montpellier, Henri GOGUET, qui devint plus tard général de brigade, puis général de division ; quant à l'autre, c'était un jeune Provençal, étudiant en médecine, François MIREUR, qui conquit, lui aussi, les plus hauts grades dans l'armée révolutionnaire.

Les deux envoyés de Montpellier furent reçus à Marseille, le 21 juin 1792, par la Société des Amis de la Constitution, qui leur fit un accueil enthousiaste et décida de leur offrir un banquet le lendemain.

Ce repas, qui comprenait quatre vingts couverts, fut donné chez le traiteur DAVID, rue du Tubaneau, près de la Canebière.

Au dessert, MIREUR se leva et chanta le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, que les assistants écoutèrent, applaudirent et reprisent en choeur.

Le lendemain, le *Journal des départements méridionaux* publia le texte de l'hymne, en lui donnant le titre de *Chant de guerre aux armées des frontières*.

Deux jours après, les registres d'engagements étaient ouverts et tous les volontaires reçurent un exemplaire de l'hymne qui devint dès lors le chant de ralliement des Marseillais.

Le Journal des Débats, qui nous fournit ces curieux détails, devait, vraisemblablement, les tenir de bonne source.

(1) *Progrès médical*, 3 septembre 1927.

Le mot " Phosphatine " est une marque. Il ne doit pas être pris dans un sens générique. Spécifier la marque déposée Phosphatine Falières, aliment inimitable.

Echos de la « Chronique »

Eugène Sue au combat de Navarin.

La célébration récente du centenaire de la célèbre bataille de Navarin a, naturellement, donné issue à quantité d'articles ; nul, à notre connaissance, n'a rappelé qu'un de ceux qui se distinguent à ce combat fameux, et qui était alors chirurgien de marine, n'était autre qu'EUGÈNE SUE ; parfaitement, l'auteur des *Mystères de Paris* et du *Juif errant*, et *tutti quanti* !

La *Chronique* a parlé, à maintes reprises (1), de notre illustre confrère, un *évadé* que la profession se déclare fière de pouvoir revendiquer.

Il eut, assurément, quelques petits travers, qui n'en a pas ? Voici une anecdote, peu connue, qui nous a été révélée par M. J. BOULANGER, et qui dévoile un petit travers, bien innocent au surplus :

« Avec ses cheveux frisés, son air gourmé, son silence important et les armoiries qu'il faisait peindre sur ses voitures, EUGÈNE SUE en était venu à provoquer les riailleries d'un bon nombre de jeunes gens. Ceux-ci ne le nommaient plus que « sulfate », par allusion à son ancienne profession de chirurgien, à quoi ils ajoutaient « de quinine », afin de ne pas froisser ses instincts nobiliaires. »

Ce n'est pas bien méchant, mais c'est drôle. *Se non e vero...*

De minimis non curat...

On s'avise de remettre en honneur un moyen thérapeutique qui nous est connu, et que nous pratiquons depuis bien des années : c'est la *réflexothérapie*, laquelle consiste « à réveiller l'activité des centres nerveux locaux, dépendant du système sympathique, en provoquant à distance, à la périphérie du corps, un choc ou une irritation qui, par les filets nerveux, rejoint un de ces centres et y provoque une réaction d'ordre réflexe ».

Mais il nous semble que JAWORSKI, BONNIER, EMILE GAUTIER, etc., ont préconisé cette médication bien avant que le Dr ABRAMS la fit sienne et se l'attribuât. Il y a beaux jours que nous-même, instinctivement, et « sans l'avoir lu dans les livres », avons employé la percussion, au-dessus des reins, de l'apophyse épineuse des trois vertèbres lombaires, pour réveiller une activité intestinale paresseuse.

Il y a bien un autre procédé contre la constipation : c'est, dans la situation accroupie, l'imitation de l'exercice du cheval, mais cela

(1) Notamment, en 1903, p. 209 ; 1915, p. 329 et suivantes ; 1923, p. 56. Nous ajoutons à ces renseignements d'autres notes bibliographiques, qui seront de quelque utilité pour les chercheurs futurs, et que nous n'avons pas eu loisir de vérifier : Sue, *Une page de mes livres* (Bruxelles, 1857, in-18) ; Sue précurseur en matière d'anthropologie criminelle (*Archives d'Anthropologie criminelle*, 15 février 1908) ; SERGI, *Littérature tragica*, etc., etc.

demande quelques développements, et nous y reviendrons peut-être, si l'occasion s'en offrait.

« **La Cuisinière en musique.** »

Certains de nos lecteurs peuvent se rappeler cette pièce joyeuse qui tint pendant plusieurs mois l'affiche d'un théâtre du boulevard, et dont un des principaux rôles était celui d'un professeur de droit, qui, pour enseigner la musique à son élève, l'associait à l'étude des articles du Code. Ce bon M. PÉTILLON est resté légendaire.

Or, voici que nous tombait récemment sous la main un petit bouquin d'une rareté insigne, et qui n'est autre que le moyen de s'initier aux pratiques culinaires par la musique.

Le Festin joyeux ou la Cuisinière en musique est dédié « aux dames », par un officier de bouche, du nom de JOSEPH LEBAS. Glanons-y quelques recettes, entre cent, plus savoureuses les unes que les autres.

La recette de la fricassée de poulet se chante sur l'air : *Dans nos champs l'amour de Flore* ; le faisan à la sauce aux câpres : *Réveillez-vous, belle endormie* ; et le cochon de lait en galantine : *Marie-Anne était coquette*.

Nous pourrions citer encore la recette du potage au riz, sur l'air de *Joconde* : *Quand on attend sa belle* ; et celle des meringues, qui se module sur l'air : *Si nos cœurs sont faits l'un pour l'autre...*

Il y a dans cette *Cuisinière en musique* de véritables petits chefs-d'œuvre de grâce et d'humour ; nous en recommandons la lecture aux gourmets.

OEufs farcis.

Voici, entre bien d'autres, une recette en vers qui ne laisse pas d'être savoureuse.

Sur l'air : *L'autre jour, ma Chloris.*)

Douze œufs vous durez,
Dont les jaunes on tire ;
A leur place ferez
Doucement introduire
De la farce qu'on va
Faire exprès pour cela...

Evidemment, ce n'est pas de la poésie lamartinienne, mais l'intention y est, n'est-ce pas ? Les mânes de Brillat-Savarin, dont on vient récemment de fêter le centenaire, en auront tressailli d'aise.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 à 6 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 16 pour un litre

Echos de Partout

La culotte de Marengo. — On a solennellement déposé au Musée de l'Armée le drapeau embrassé par l'Empereur, lors des « Adieux de Fontainebleau ».

A ce propos, sait-on que le fameux tableau de DAVID est entaché d'une erreur de fait assez grave pour un tableau d'histoire : l'Empereur ne portait pas, ce jour-là, sa traditionnelle culotte blanche. FRÉDÉRICK-LEMAITRE fils l'affirme nettement dans ses « Souvenirs ».

« Le grand Frédéric, mon père, écrit-il, ayant eu à jouer le rôle du grand Empereur, demanda conseil à Maret, duc de Bassano, qui lui déclara : « Dans la nuit qui précéda les adieux à sa garde, Napoléon, qui avait toujours sur lui un poison, tenta de s'empoisonner... La drogue avait perdu de sa force, l'Empereur ne fut que malade, il eut des vomissements qui souillèrent sa culotte blanche... Et, quand, le lendemain, il dut descendre dans la cour, on fouilla sa garde-robe, mais comme toutes les caisses étaient parties, on ne trouva plus qu'une culotte de drap bleu, qu'on reconnut pour être celle qu'il portait à Marengo. »

Voilà ! Mais les « cinéastes » qui se disposent à porter les « Adieux » à l'écran, voudront-ils tenir compte de la vérité historique ?

(*L'OEuvre*, 12 mars 1927.)

Léon XIII et le prélat. — Notre confrère *La Epoca*, de Madrid, rapportait, ces jours-ci, une charmante anecdote, au sujet du pape Léon XIII. Ce pontife, qui a vécu, comme on le sait, très vieux, espérait vivre jusqu'à cent ans et au delà, et il n'aimait pas qu'on fit devant lui allusion à son grand âge.

Un jour, un prélat fort âgé, qui occupait un siège en Amérique du Sud, ignorant cette douce manie du Saint-Père, lui dit à la fin d'une audience, en prenant congé de lui :

— Très Saint-Père, jusqu'à l'éternité.

Voyant que ces paroles avaient contrarié Léon XIII, il ajouta aussitôt : « Je dis cela pour moi, parce que je suis déjà très âgé. J'occupe un siège qui est au bout de l'Amérique et je ne reviendrai pas à Rome, comme Votre Sainteté m'en prie, mais Votre Sainteté vivra cent ans. »

Léon XIII frappa alors amicalement sur l'épaule du prélat américain et lui dit avec un fin sourire :

— Bah ! ne mettons pas de terme à la miséricorde divine...

(*Excelsior*, 28 fév. 1927.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le passé de nos stations thermales.

(Communiqué.)

Conférence du Dr MOLINÉRY, directeur technique des Etablissements thermaux de Luchon, le samedi 8 octobre 1927, au Congrès international d'hydrologie et de climatologie de Lyon.

Le Comité d'organisation du Congrès international d'hydrologie de Lyon a voulu qu'une synthèse, aussi large que possible, soit faite de tout ce qui touche et tout ce qui se rattache au thermalisme et au climatisme. Le passé de nos stations ne pouvait être oublié.

Le Dr MOLINÉRY, qui a consacré de nombreuses esquisses historiques à la vie de nos aïeux auprès des stations thermales, a été désigné, par le secrétariat général, pour faire une conférence qui rappelât comment nos pères se rendaient aux eaux et comment ils y vivaient.

Il était impossible de parler de toutes et de tous ; aussi bien, le conférencier a-t-il fait choix, dans son développement, de la cure de MONTAIGNE à Plombières-les-Bains à la fin du XV^e siècle ; du séjour de la Cour de France à Forges-les-Eaux au XVII^e ; du voyage de Mme de MAINTENON et de Mgr le duc du MAINE à Barèges en 1675 ; de Mme des URSINS à Bagnères-de-Bigorre en 1712 ; de la cure du maréchal de RICHELIEU à Luchon en 1763 ; de la vie de LAMARTINE dans cette même ville vers 1840 ; et, enfin, du traitement du PRINCE IMPÉRIAL, également à Luchon, en 1867.

Si la conférence du Dr Molinéry fut matière à diagnostic rétrospectif, elle permit surtout à cet auteur de donner maints détails savoureux, qui nous firent pénétrer dans l'intimité de la *Vie des Eaux* à cette époque lointaine.

De curieuses projections, extraites des cartons du Dr Molinéry, nous ont permis de vivre véritablement, d'une vie intense et réelle, ce que nos aïeux ont vu et qui, pour nous, est à jamais disparu.

Vaccin et myopie.

AUGUSTINE BROHAN, voulant voir comment on vaccinait, y regarda de si près, étant myope, qu'on lui vaccina le nez. Le plus curieux, c'est que le vaccin prit ! Et voilà pourquoi, faute d'un nez présentable, tous ses admirateurs du *Français* ne l'ont pas vue pendant huit jours...

(ARS. HOUSSAYE, *Confessions*, t. II, p. 290.)
P. c. c : Dr MONIN.



Correspondance médico-littéraire

Questions.

La syphilis de Baudelaire. — J'ai lu, dans *Pro Medico*, votre très intéressant article sur le « Mal mystérieux de Baudelaire ». L'existence de la syphilis, que vous considérez comme très probable, est affirmée dans *La vie douloureuse de Ch. Baudelaire*, de Fr. Porché (1), qui vient de paraître chez Plon. L'auteur s'appuie sur une lettre du poète, datée de 1861, à M^{me} Aupick, et dont il cite ces mots : « Etant très jeune, j'ai eu une affection vénolique. » Voici donc un aveu qui rejoint celui, inexprimé, de la consultation à Poulet-Malassis, que vous citez dans votre article.

Du moment que « Coco Malperché » (1) est allé jusqu'à montrer sa lésion suspecte à BAUDELAIRE, c'est qu'il le savait homme d'expérience ; et, en ces matières plus qu'en toutes autres, lorsqu'on n'est pas médecin, chacun sait que l'expérience s'achète à ses propres dépens.

Il serait intéressant de connaître en entier la lettre de Baudelaire à sa mère ; et de connaître aussi quelles circonstances l'ont motivée. Ne pourrait-on poser cette question aux érudits lecteurs de la *Chronique* ?

D^r R. LOUGE (Marseille).

Les attaches médicales de Galilée ; sa descendance. — Nous lisons dans J.-P. MONTUCLA, *Histoire des Mathématiques* (an VII), tome II, p. 286 et suiv. :

Galilée naquit à Pise en 1564 ; sa maison natale existe encore.

... Il était destiné à la médecine. Il avait le visage fort couperosé. Il perdit la vue et mourut aveugle (en 1642, la même année que Richelieu) (2). Son père, Vincenzio, était versé dans les mathématiques, et surtout dans la théorie de la musique ; il a laissé quelques ouvrages sur la musique.

Galilée eut un fils, Vincenzio, versé dans les mathématiques et coopérateur de son père dans plusieurs expériences. Celui-ci eut lui-même deux fils : l'un, prêtre, bigot et imbécile, qui supprima une grande partie des écrits de son grand-père ; l'autre disparut jeune sans qu'on en ait jamais eu aucune nouvelle ; aussi ce nom est éteint.

Le tombeau de Galilée est dans le bas-côté gauche de l'église Santa-Croce, à Florence. Il représente le buste de Galilée, en marbre, entouré de

(1) La citation de Fr. Porché est extraite de la page 31 de son volume.

(2) Non seulement le pape déclara hérétique le système de Copernic, qu'avait adopté Galilée, mais en France, le cardinal de Richelieu prit aussi parti contre le mouvement de la Terre. « Le cardinal de Richelieu, dit MONTUCLA (Histoire des Mathématiques, t. II, p. 297), animé par les suggestions de quelques philosophes de l'Ecole, qui alarmèrent sa religion, poursuivait cette condamnation en Sorbonne ; on était assemblé et le plus grand nombre allait à donner un décret semblable à celui de l'Inquisition, mais les réflexions d'un docteur, homme d'esprit, arrêterent le coup. La question du mouvement ou du repos de la Terre ne fut traitée que philosophiquement. »

deux figures, également en marbre : la Géométrie et l'Astronomie, en attitude de pleurer sa mort.

Que sait-on de plus sur les attaches de Galilée avec la médecine, et sur sa descendance ? Dr P. NOURY (Rouen).

Homonymie ou Parenté ? Les Mara Suisses et les Mara allemands. — La mort récente, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, de l'érudite Marie LIPSIUS, qui signait du pseudonyme de *La Mara* des ouvrages d'histoire musicale, nous a fait rechercher si l'illustre cantatrice Gertrude MARA (1749-1833), n'avait pas, par son mari, quelque lien de parenté avec les Mara helvétiques. Mme Mara s'appelait, en réalité, SCHMELING. Son mari, Johann Mara, — qui eut une vie assez agitée et crapuleuse, — naquit à Berlin en 1744, et mourut assez âgé, à Schiedam, en Hollande, en 1808. Il était musicien, comme son père et son oncle ; celui-ci, prénommé Caietan, fut moine augustin et organiste ; il passa toute sa vie à Deutschbrod, en Bohême, (1719-1790), où il était né et où il mourut. Ignace, plus jeune de deux ans, violoncelliste de la chambre de FRÉDÉRIC II, mourut à Berlin, en 1783. Il fut le beau-père de l'illustre chanteuse.

Ces Mara bohémiens, — ou, comme on dit aujourd'hui, tchécoslovaques, — n'auraient-ils pas un lien de parenté avec leurs homonymes de Suisse, dont la *Chronique médicale* s'est occupée récemment ? F.-G. PROD'HOMME.

Napoléon était-il sujet au mal de mer ? — Les instructions relatives à l'embarquement de LARREY et de DES GENETTES sont contenues dans cette lettre de BONAPARTE à BRUEYS :

Dans la première décade de floréal, je serai à votre bord ; faites-moi préparer un bon lit, *comme pour un homme qui sera malade pendant toute la traversée*. Le général BARTIER, chef de l'état-major, le général CAFFARELLI-DUFALGÉ, commandant du génie, le général DOMMARTIN, commandant l'artillerie, le commissaire-ordonnateur SUCY, l'ordonnateur de la marine LEROY, le payeur général de l'armée ESTÈVE, le médecin et le chirurgien en chef DES GENETTES et LARREY, seront à votre bord. (Lettre de Bonaparte à Brueys, le 28 germinal (17 avril).

On peut également consulter sur ce sujet : Commandant GUTTRY, *L'armée de Bonaparte en Égypte*, p. 21. R. D.

Les précurseurs de Harvey. — On a prétendu que FRA PAOLO SCARPI avait devancé HARVEY dans la découverte de la circulation du sang.

Il était anatomiste, chimiste, auteur célèbre, politicien habile. GALILÉE lui-même l'appelait le Père et le Maître universel.

D'après le témoignage de FABRICE D'ACQUAPENDENTE, c'est Fra Paolo qui aurait découvert les mouvements de la pupille à la lumière. Dr P. NOURY (Rouen).

Shakespeare aurait-il commencé par être dentiste ? — Un journal a soutenu, en 1882, que SHAKESPEARE aurait exercé à ses débuts la profession de dentiste. A-t-on quelques précisions à nous fournir à cet égard ? UN CLERGYMAN.

Réponses.

La fraternisation par le sang (XXXIII, 310). — Le « Bruderschaft trinken », qui se pratique encore aujourd'hui en Allemagne, et surtout dans le milieu des étudiants, est une survivance de la fraternisation par le sang.

Les deux personnes qui veulent s'allier, se tenant bras dessus, bras dessous, chacun un verre de vin rouge à la main, boivent réciproquement dans le verre de l'autre, en chantant une formule d'alliance. Après cette cérémonie, ils sont unis et doivent se tutoyer.

D^r P. NOURY, de Rouen.

Nicolas Venette (XXXIV). — C'est VENETTE qui a, le premier, publié dans son *Tableau de l'Amour conjugal* le fameux rapport, en date du 23 octobre 1672, des deux matrones jurées de Paris sur la défloration d'Olive TISSERAND, 30 ans, par Jacques MUDONT, qui n'y avait pas été de... main morte ! car les expertes trouvèrent « les tettos dévoyés, les barres froissées, le lipion recoquevillé, l'entrepet ridé, le ponant debiffé, les balanaus pendans, le lipendis pelé, les babioles abattues, les holerons démis, l'entrechenat retourné, le barbideau écorché, le guilboquet fendu, le guillenard élargi, la dame du milieu retirée, l'arrière-fosse ouverte... »

TRÉVOUX, dans son Dictionnaire de 1752, a réédité ce rapport. Je crois que jadis la *Chronique médicale* l'a aussi publié.

On y trouve l'explication du mot *chat* désignant la vulve. *Chat* est la déformation de *Chenat*, chenal, canal désignant le vagin.

VENETTE emploie souvent le mot *baiser*, dans le sens de coiter, comme c'était l'usage de son temps.

D^r P. NOURY (*Rouen*).

Les vertus de la cornaline (XXXII, 49 ; XXXIII, 308). — Dans l'antiquité, les pierres ont joué un rôle considérable dans le symbolisme et la superstition.

Tout d'abord, il y a lieu de négliger tous les nombreux usages superstitieux des pierres : certaines pierres rendaient invulnérables et invincibles ceux qui les portaient.

Le *Traité des pierres*, de THÉOPHRASTE (III^e siècle av. J.-C.), est l'ouvrage le plus ancien qui traite de ce sujet. PLINE y a puisé largement, et, dans son *Histoire naturelle*, il cite plusieurs fois Théophraste. Presque tous les ouvrages du moyen âge traitant de l'usage des pierres sont des redites de Théophraste et de Pline.

La cornaline, *σαρδίων*, *σαρδίνως* (λαθος) ; *sarda*, *sardius*, *sardinus*, pierre de Sardes, est une pierre rouge. Son nom hébreu, *ôdem*, vient

d'une racine qui signifie rouge ; c'était la première pierre (au nom de Ruben) du rational du grand-prêtre juif.

L'alabastritis, qu'a cité le Dr BERCHON, n'est pas la cornaline, mais de l'albâtre. Pline dit qu'elle est d'une teinte blanche, qu'entrecoupent différentes couleurs (*candore interstincto variis coloribus*).

Le même auteur (lib. XXXVI, cap. 31) dit que la sardine se travaille très bien et mieux que les autres pierres (*e diverso ad haec sarda utilissima*) ; mais il ne lui attribue aucun usage médicinal. Il parle de la céraunie, laquelle, calcinée et pilée, guérit la morsure de l'ichneumon, et de la coralloagathe, variété d'agate, bonne contre les blessures faites par les araignées et les scorpions.

Dr P. NOURY, de Rouen.

Les prétendus méfaits de la « sepsie » (XXXIII; XXXIV, 118). — Dans le numéro du 1^{er} avril, page 118, je trouve un article sur les prétendus méfaits de la sepsie, sous la signature G. JUBLEAU (Nice).

J'ai, pour ma part, en 1915, en cantonnement dans un village du Pas-de-Calais, canton d'Hesdin, assisté à une opération où les règles de l'asepsie étaient constamment violées ; un paysan, hongreur réputé dans la région, châtrait de jeunes truies. Table d'opération ; le tas de fumier de la ferme ; instruments : un couteau de poche, ayant pu servir à divers usages, pour pratiquer l'incision de la paroi latérale de l'abdomen ; une aiguille courbe d'emballeur pour les sutures ; un bout de ficelle, ayant trainé dans la poche de l'opérateur comme fil, et que, pendant l'opération, celui-ci tenait, tout prêt et enfilé, entre ses dents, pour l'avoir à sa disposition au moment voulu. Et voici le mode opératoire : la victime couchée sur le fumier ; l'opérateur lui ouvrait l'abdomen dans la région de l'hypochondre par une incision latérale entre le grand droit et le grand oblique ; avec son doigt, il arrachait trompes et ovaires et recousait la plaie avec sa ficelle ; désinfection du champ opératoire et des instruments : néant, au contraire ; pansement : aucun ; suture en surjet, la ficelle trainant sur le fumier à chaque point ; au début et à la fin de la suture, un simple nœud d'arrêt. Et il avait de la clientèle ; donc ce mode opératoire n'était pas si néfaste et dangereux que la science le ferait supposer.

Un de mes amis, médecin dans le Cantal, appelé pour une métrorragie, fut surpris de constater que l'hémorragie avait cessé à la suite d'un tamponnement du vagin effectué par le mari de la malade avec de la « fiente de porc ». Du reste, ce remède répugnant aurait été en usage, paraît-il, au moyen âge, pour arrêter les hémorragies dentaires.

Dr G. GUILLAUME.

L'original de Tartufe (XXXIV, 109). — Si l'on discute encore sur la question de savoir quel fut le contemporain visé par MOLIÈRE,

je ne sache pas qu'on se soit souvent préoccupé de chercher d'où notre immortel poète comique avait pu tirer ce nom de *Tartufe*. Or, pendant la grande guerre, j'ai eu l'occasion de lire un ouvrage italien qui se trouvait dans une bibliothèque d'officiers, celle d'un des corps de troupes auxquels j'ai été affecté comme médecin-chef. L'ouvrage précité, — dont j'ai oublié le titre, — racontait la vie d'un personnage allemand peu recommandable, un hypocrite aux honteuses débauches, qui fréquentait les gens d'église de Rome et exploitait les naïfs en simulant une dévotion fort édifiante. Ses compatriotes l'avaient surnommé *le Diable*, *Der Teufel*, en allemand, dont le son phonétique donne quelque chose comme *tartuifle*. Les Italiens, peu familiarisés avec les sons gutturaux des Germains, en avaient fait *Tartufo*, et il est fort probable que Molière a eu connaissance de l'ouvrage en question. Le portrait et la biographie donnés par l'auteur italien ont dû lui servir pour camper son personnage ; et, en l'appelant *Tartufe*, il n'a fait que franciser l'expression italienne. Si ce n'est vrai, en tout cas cela paraît vraisemblable.

Dr F. BURET.

Le Docteur Antoine Cros (XXXIV, 178). — Dans le numéro du 1^{er} juin de la *Chronique médicale*, il est parlé du Dr ANTOINE Cros. Son nom me rappelle un souvenir ancien. J'ai connu le Dr Antoine Cros, et je me suis trouvé plusieurs fois avec lui auprès d'un de ses amis que j'avais taillé pour calculs de la vessie (1).

La conversation du Dr Cros était des plus intéressantes. Je l'écoutais toujours avec plaisir et profit.

Il avait fondé le « Collège libre de Médecine de Paris », et un journal qui en était l'organe : *La Synthèse médicale*.

Le Dr Cros était un adepte fervent de la plessimétrie qui, pour lui, était une science, devant donner, au point de vue de la connaissance de l'état des organes profonds, les plus précieuses indications. De fait, il avait, par la plessimétrie, diagnostiqué chez le malade que je soignais avec lui, une augmentation de volume des reins, surtout du rein droit.

Je n'ai vu le Dr Cros que dans cette seule circonstance.

Quelles ont été les destinées du « Collège libre de médecine de Paris » et de la *Synthèse médicale*, et que sont-ils devenus ?

Quelque lecteur de la *Chronique médicale* nous le dira peut-être ?

Dr L. BOULANGER (Paris).

(1) Il s'agissait du cas, assez curieux, de huit calculs, chacun du volume d'une petite noix polyédrique, à facettes se correspondant exactement, au point de former, au fond d'une loge où ils étaient comme serris, une véritable mosaïque, à peu près de la largeur de la paume de la main et pesant 57 grammes. (Observations communiquées à la *Clinique française*, n° du 2 octobre 1890).

Pourquoi les accouchements ont lieu la nuit ? (XXXIV, 214). — Dans le numéro du 1^{er} juillet 1927 de la *Chronique* (page 214), notre confrère DERIBÉRÉ-DESGARDES revient sur la question des accouchements la nuit.

Or, la traduction de la *Vulgate* qu'il donne : « De mon sein, avant l'aurore, je t'ai engendré », est exacte, quant au sens littéral, mais il y a un autre sens caché qui, je crois, est plus près de la vérité.

Lucifer est l'Etoile du matin et ne peut traduire *ante luciferum genui te par* : je t'ai engendré avant (que j'aie engendré Lucifer), prophétie s'appliquant à la naissance du Verbe avant la création du monde et faisant prévoir le : « qui procède du Père » et « non créé, mais engendré », que l'on chante dans le *Credo*. Nous voilà loin des accouchements la nuit, objet de la discussion, et auxquels, à mon avis, il n'a jamais pu être fait allusion dans le psaume indiqué.

D^r GUILLAUME (Paris).

L'automate, joueur d'échecs (XXXIV, 59, 251). — Dans le numéro d'août de la *Chronique médicale*, un article, très intéressant et très documenté, fait connaître, sous la signature de M. le D^r DUFOUR (de Vichy), et d'après une publication d'EDGARD POE, des détails qui confirmant ceux dus à ROBERT-HOUDIN, et de la concordance desquels il résulte que cet automate ne fut jamais qu'un pseudo-automate, simple carcasse renfermant un homme qui lui donnait le mouvement.

La version donnée par Robert-Houdin au sujet de sa construction, outre qu'elle a pour elle la vraisemblance, s'étaye de ce fait, que ROBERT-HOUDIN conte, dans ses *Mémoires*, avoir en sa possession l'affiche, en langue russe, annonçant la première représentation de l'automate. J'en reproduis la traduction, telle qu'on la trouve dans les *Mémoires* de ROBERT-HOUDIN :

Toula, 6 novembre 1777.
Dans la salle des concerts.
Exposition d'un automate joueur d'échecs,
Inventé et exécuté par M. DE KEMPELEN.

Nota. — Les combinaisons mécaniques de cette pièce sont si merveilleuses que l'inventeur n'hésite pas à porter un défi aux plus forts joueurs de cette ville.

ROBERT-HOUDIN dit encore tenir cette affiche de M. HESSLER, neveu du D^r OSLOFF. Le D^r OSLOFF était le chirurgien qui avait recueilli, amputé et guéri WORANSKY. Il était l'ami de M. de KEMPELEN. C'est chez lui que ce dernier construisit l'automate, dans le but de faire évader WORANSKY, dont la tête était mise à prix, pour cause de rébellion à main armée contre l'autorité de CATHERINE II. Le

Dr OSLOFF était donc considéré de la ruse et complice de la mystification, et, par cela même, parfaitement en état de fournir, à cet égard, les détails les plus circonstanciés et les plus véridiques à son neveu M. HESSLER, de qui Robert-Houdin nous dit tenir tous ceux qu'il donne, dans ses *Mémoires*, au sujet de cet automate.

On a beaucoup épilogué sur ce fait que l'automate de M. de KEMPELEN jouait de la main gauche. On en a donné plusieurs explications, plus ou moins ingénieuses et invraisemblables, mais toutes aussi alambiquées et inexactes que la véritable est simple et naturelle. Elle nous est révélée par ROBERT-HOUDIN dans toute sa simplicité. L'automate joueur d'échecs était gaucher, pour cette excellente raison que WORANSKY, son animateur, était gaucher lui-même.

Les lecteurs de la *Chronique médicale* prendront peut-être quelque intérêt à trouver ici le portrait de ROBERT-HOUDIN, dont il a été parlé à plusieurs reprises dans ce journal.

Ce portrait est la reproduction d'une photographie placée en tête des *Mémoires* de ROBERT-HOUDIN.

Dr L. BOULANGER (Paris).

Guillaume de Baillou de la Brosse (XXXIII, 280). — Le Dr de MONDION trouvera deux longues notices très explicatives au sujet de Guillaume de BAILLOU DE LA BROSSE, — que personne ne paraît avoir confondu avec Guy de la Brosse, fondateur du *Jardin des Plantes*, — dans la *Biographie universelle* de Michaud, qui lui consacre deux colonnes, et dans le *Dictionnaire des Sciences médicales, Biographie médicale*, 1820, Panckoucke, qui lui consacre une page.

Dr F. MAZEL (Nîmes.)

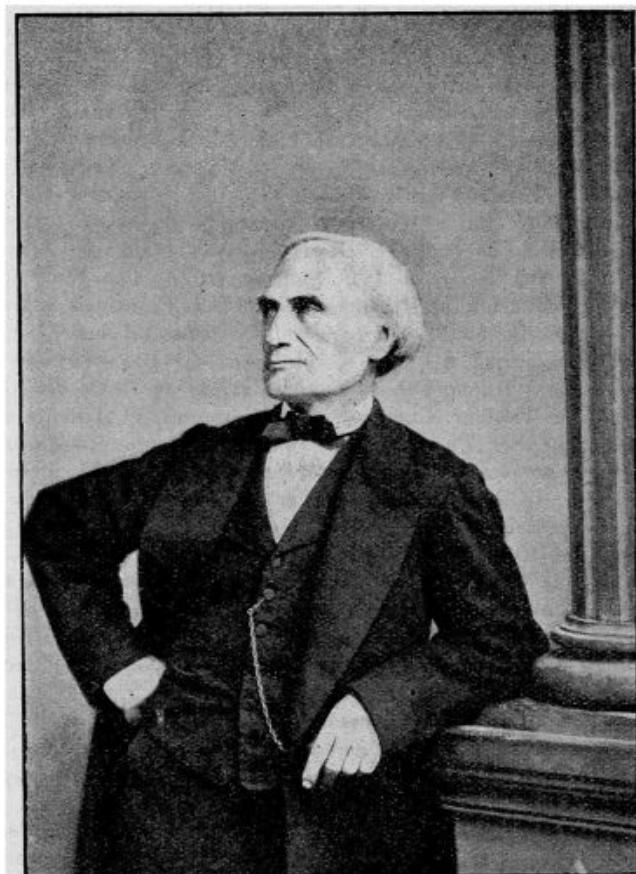
Quiproquos de sourds (XXIX ; XXXI ; XXXIV). — En voyage dans l'Est, le roi LOUIS-PHILIPPE dinait un soir chez M. Moët, après une visite à ses caves célèbres. Invité à boire encore un verre de champagne, le roi répondit : « Ce serait bien volontiers, mais je crains l'ivresse. »

M. d'ARGOUT protesta : « Sire, il ne peut y avoir ici d'autre ivresse que celle où votre présence plonge vos fidèles sujets. »

M. Moët, un peu sourd, qui venait seulement d'entendre ce qu'avait dit le roi, y fit cette réponse, qui s'appliquait assez plaisamment à la phrase de M. d'Argout :

« Pour cette ivresse-là, sire, vous n'avez rien à craindre. C'est l'affaire d'un petit quart d'heure. »

L. R. H.



ROBERT-HOU DIN.

(Portrait communiqué par notre collaborateur, le Dr L. BOULANGER, de Paris.)

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HEUZÉ (PAUL). — *Où en est la métaphysique?* Gauthier-Villars, éditeurs, Paris, 1926. — GILLET (Dr). — *Les chalaides de la Vallée de l'Aire.* Beauzée-sur-Aire, Meuse. — VAN BEVER (Ad.). — *La Lorraine vue par les écrivains et les artistes.* Collections Louis-Michaud, Vald. Rasmussen, éditeur, 168, boulevard Saint-Germain, Paris, 1925, 16 francs. — FAURE (JEAN-LOUIS), *Claude Bernard.* Éditions G. Crès et Cie, Paris, 1925, 7 fr. 50. — MONTALÉE (RÉMY). — *En lisant Balzac.* Eugène Figuière, éditeur, 17, rue Campagne-Première, XIV^e, 1925, 8 fr. 50. — MARTIAL (Dr RENÉ). — *La charte française d'hygiène.* Maloine, éditeur, Paris, 1925. — GIORDANO (DOTT. DAVID). — *Nell Centenario Della Dottrina Di Tommaso Rima su le varici.* La Prima Lezione di Anatomia dell Dot. Francesco Agliotti, 1925. — JACK LONDON. — *Le vagabond des étoiles.* Éditions G. Crès et Cie, Paris, 1925, 8 fr. 50. — MOLINÉRY (Dr RAYMOND). — *De l'homéopathie à l'alcaloïdothérapie.* — (Ext. de la *Revue des Alcaloïdes*). Chez l'auteur, Luchon (Haute-Garonne), et Laboratoires Houdé, 9, rue Dieu, Paris, 1925. — TORELLA (Dr ANDRÉA). — *Insegnamento della profilassi antitubercular nelle scuole medice.* Tipographia Del Senato, 1925. — KASSEL (ALFRED). — *Valeur sémiologique de l'hymen dans le diagnostic du viol.* Imprimerie J. Fournier, 42-43, rue Constantine, Toulouse, 1924. — MOLINÉRY (Dr RAYMOND). — *L'enseignement de l'obstétrique en province en 1808.* Chez le secrétaire général, 3, avenue Victoria. *Bulletin Société Fr., Histoire de la Médecine.* — AUBRY (OCTAVE). — *Le grand amour caché de Napoléon et de Marie Walewska.* — Arthème Fayard et Cie, éditeurs, 18-20, rue du Saint Gothard, Paris, 1925 ; 7 fr. 50. — TREICH (LÉON). — *L'esprit de Clémenceau.* Collection d'anas, n° 6. Librairie Gallimard, 3, rue de Grenelle, Paris, 1925 ; 5 francs. — RONCIÈRE (CH. DE LA). — *Une carte de Christophe Colomb.* Imprimerie J. Bière, 18-20-22, rue du Peugue, Bordeaux, 1925. — BIZARD (Dr LÉON). — *Souvenirs d'un médecin des prisons de Paris.* Grasset, éditeur, 61, rue des Saints-Pères, Paris, 1925 ; 9 francs. — BORDE (LOUIS). — *L'amour douleur*, à Dijon. Aux éditions du Raisin. — BASIN (THOMAS). — *Une page inédite de l'histoire de Louis XI.* Imprimerie Daupley-Gouverneur, Nogent-le-Rotrou. — NOURY (Dr P.) (de Rouen). — *Origines anatomiques de la Métrologie, La Médecine Internationale.* octobre 1925. — VOIVENEL (Dr Paul). — *La maladie de l'amour.* Éditions du Siècle, 121, boulevard Saint-Michel, Paris. — E SCHOLIER (Raymond). — *Quand on conspire*, Bernard Grasset, éditeur, Paris, 1925 ; 9 francs.

TABLE DES MATIÈRES (1927)

A bcès de fixation (De quand datent les).	204	Beethoven (Rapport médical sur les derniers temps de la vie de).	144
Académie de médecine (L') et l'Institut	267	Bégaïement . V. <i>Daltonisme</i>	80
Accouchements (Pourquoi les) ont lieu la nuit, 58, 214, 254	375	Berlioz (Le roman vécu de).	296
Accouchements (Les religieuses aux)	268	— quelques épisodes de la vie de	298
Accoucheuses (Les enseignes des), 121.	154	Bolot (Dr), 58.	218
<i>Æsculape</i>	175	Bossuet en robe de chambre.	184
Agence de Presse.	104	Boucicaut (M ^{me}). V. Pasteur .	
Aine (Dr).	214	Boulanger (Dr L.), 61, 63.	87
Anne d'Autriche (Reliques d') ; où se trouvent-elles ?	153	— 246, 374.	376
<i>Annonce</i> (Une) bien américaine.	42	Bourdin (Dr E.).	25
<i>Apésie</i> (L').	233	Bourgeoisie (Le droit de) à Boudry, 156	
Aphrodisiaques et anaphrodisiaques.	307	Bouvet (M.).	57
<i>Araucans</i> (Le cacique des).	343	—	217
Artémise (La tenture d').	237	Boy (Le chirurgien). 24.	207
<i>Asepsie</i> (A propos d') macroscopique, 191.	283	Bretonneau (Le centenaire de).	142
— (Deux précurseurs de l').	266	Bie-Couvent (J. de).	245
Audard (Dr E), 58.	332	Broussais et la doctrine physiologique, 99, 131 ; la carrière militaire de.	136
<i>Automate</i> (L'), joueur d'échecs, 59, 212, 251.	375	— V. Romantisme.	
Autopsies (Les premières), pratiquées par les Européens en Amérique.	334	Bruyelle (Dr).	205
 		Buloz (L'acte de naissance de).	46
Baillou (Guillaume de) de la Brosse, 315.	376	— le cinquantenaire de.	49
Balard (Centenaire de la découverte du bromé par).	51	Buret (Dr F.).	373
Balzac (Un personnage de) à identifier.	206	Butier (La fièvre de).	244
Baudelaire et la liqueur de Van Swieten, 269 ; — le sirop, 269 ; — et les illusions lilliputtiennes, 269 ; — la syphilis de.	368	 	
Baudouin (Marcel), 90	240	Cabanès (Conférences du Dr), 85, 171	
		cabarrus (Dr), prince de l'homéopathie.	329
		Cachets des anciens médecins et apothicaires.	336
		Caldine	251
		Calomel (Pommade au), comme préservatif.	112
		Cancer (Une tentative d'inoculation du) en 1808.	272
		Canon (Le) et la pluie.	268
		Cantenot (Dr M.).	213
		Carrieu (Pr).	355
		Cart (Dr).	156
		Carte à jouer . V. Voltaire .	

Célibataires. V. Impôt.			Dioséine Prunier.	105
César Roux (Dr).	121		Doctoresses (Les premières femmes),	308
Charrette (Dr Gilbert), 23.	121		Douleur (La) suspendue.	270
Chateaubriand était-il bossu ?	206		Drompt (Dr).	88, 344
— (Les étourdissements de).	336		Dubois (La vessie du cardinal).	87
Chéruy (Dr).	112		Dufourt (Dr P.).	254
Cheveux courts, leur ancienneté.	121		Duhameil (Les maladies mentales dans l'œuvre de G.).	67
Chirurgien-barbier (Un) serait-il l'inventeur de la guillotine à sept tranchants ?	314		Dunat (Dr Etienne).	219
Chronique bibliographique,	220.	286	Durodié (Dr).	27
Cinquanteenaire (Le) d'une découverte.		178		
Circoncision (Un cas de) préhistorique		239	Eau miraculeuse	206
Circulation du sang (Le tricentenaire de la découverte de la).		108	Emeraudes (Qu'était ce que l'eau d').	215
Claude Bernard (Autographes de) et de Trousseau.		310	Enfants (De l'alimentation des).	265
Cloches (Les) guérisseuses.		336	Enigme (Une) médico-littéraire.	339
Cloportes (Le vin de).		265	Enseignes des accoucheuses, 121.	154
Cœur (L'arrêt du), facultatif		117,	Enterrement (Un) original.	238
185.		278	Entrainement (Un nouveau genre d').	307
Cogné (Dr R.).		216	Errata, 53	74
Colonne (Une) romantique à Toulon.		331	Escoffier (D'où vient le mot)	211
Comprimés Vichy-Etat (Action thérapeutique des)		200	Esculape était-il aussi, le dieu de la médecine vétérinaire.	277
Conférences.		53	Etable (A propos du traitement de la tuberculose par le régime dans une).	203
Constipation (Traitement de la).		9	Etat civil (Annotations médicales dans le service de l').	313
Conventionnels (Longévité des).		115	Événements politiques et leurs suites, physiologiques et pathologiques	55
Coquilles typographiques.		85		
Cornaline (Les vertus de la)		372		
Costume (Le) du médecin en Angleterre.		212		
Couissin (Paul).		157		
Couleurs subversives		270		
Courir comme un dératé.		58		
Couronne de fer (La) thérapeutique.		202		
Cros (Comment Ch.) inventa le phonographe, 236.		374		
Cuisinière en musique (La).		365		
Cuillerier (Michel) à Bicêtre		49		
Cunéo (Le Professeur).		106		
D altonisme (Pourquoi le) et le bégaiement sont-ils fort rares chez la femme ? 206.		362	Facteur pathologique (Le) à la guerre.	362
Danse (Les méfaits de la).		264	Farez (Dr Paul).	185
Dauphin (Dr Paul).		339	Femmes (Pourquoi les) vivent-elles plus longtemps que les hommes ?	115
Dédicaces singulières.		157	— (Les) vont-elles devenir chauves.	173
Delcourt (M.).		156	Fièvre pourprée (La) au Canada, au XVII^e siècle ; à quoi la maladie d'aujourd'hui correspondait-elle ?	314
Dentelles (Une mangeuse de) au XVII^e siècle.		117	Flaubert (V. Mme Bovary).	
Deribé-Desgarde (Dr).		215	Fleury (Dr Maurice de) ; la clef de son livre, le médecin.	243
Diable (Le quinquina et le).		17	Folie et fumigations.	184
Diaboliques (Histoires).		17	Fœveau de Courmelles (Dr).	285
			Froid (Le) meurtrier.	9
			Fustigation (la), moyen mnémotechnique, 27, 88.	218
			G allée a-t-il été mis à la question ?	117

CHRONIQUE MÉDICALE

381

Galilée (Attachments médicales de), sa descendance.	368	Isaac (Dr A.).	345
Garçons ou filles à volonté	303	Jadin (Prof.).	56
Garibaldi « le Héros ».	13	Janin (Jules). V. <i>Stylographe</i> .	
Gassendi , philosophe et anatomiste.	141	Jublœu (G.). 120.	285
Gelée (Théophile), médecin.	316		
Genglskan et sa sollicitude pour le soldat.	332		
Géricault (Mort de).	339		
Gilbert-Robin (Dr).	67		
<i>God save the king</i> (Origine française du), 115.	316		
Goutte (Le traitement de la), par le Dr Loubet.	281		
Gouttes d'Angleterre	206		
Grenier de Cardenal (Dr).	55		
Grippé (Singulière acceptation du mot).	233		
Guépes (Le danger des piqûres de), 140			
Guerre . V. Facteur			
Guillaume (Dr G.).	345		
Guillaume (Dr G.) 373.	375		
— le Conquérant (Le 9 ^e siècle).	303		
Guillotine . V. <i>Chirurgien</i>	314		
Hachette (Centenaire de la librairie).	20		
Hannetons (L'huile de).	330		
Harcigny (Le tombeau de Guillaume de).	332		
Hartmann (Georges)	298		
— (Le Pr) à l'hôpital.	73		
Harvey (Un précurseur inattendu de), — les précurseurs de, 277, 371			
Herber (J.).	155		
Hibou (Le), oiseau de malheur.	201		
Homéopathes (La longévité des).	23		
Homéopathie dans Montaigne.	149		
— (Un prince de l')	329		
Honoraires médicaux	246		
Hôpital (Un) - gratté-ciel.	333		
Humour (Le coin de l')	8		
Huysmans (J.-K.) et Arthur Rimbaud, 181; — la médecine dans l'œuvre de, 181.	285		
Hygiène . V. Louis XIV .			
Card (Dr Séverin).	277		
Impôt (L') sur les célibataires.	267		
Index bibliographique , 32, 64, 96, 128, 192, 224, 255, 287.	352		
Inflation . V. Oktai .			
Ingres (Violons d').	21		
Jadin (Prof.).	56		
Janin (Jules). V. <i>Stylographe</i> .			
Jublœu (G.). 120.	285		
Képler médecin.	218		
Lænnec (Un placet en vers du père de), 13.	280		
— ou Lennec.	174		
Lama (La faillite du sérum de).	22		
Lamartine à Luchon (1840).	163, 195		
Laplace (Le centenaire de la mort de).	79		
Larrey (Où se trouve le cœur de).	245		
Laure (La) de Pétrarque, 21, 150, 340			
— V. Pétrarque .			
Laurent (Dr G.).	243		
Lebeaupin (Dr A.).	90		
Léon XIII et le prélat.	366		
Lister (Les deux).	142		
Lombard (C. Ant.).	266		
Longévité (La) des homéopathes.	23		
— (Un secret de).	173		
Lorge (Dr R.).	368		
Lorion (Dr L.).	311		
Loubet (Dr). V. <i>Goutte</i>			
Louis XIV (L'hygiène à Versailles sous).	240		
Lunettes (Origine des).	239		
Lutaud (S. M.).	267		
M^{me} Bovary ; identification de ses personnages	120		
Magnan (Dr A.).	247		
Maladie (La) féminine.	279		
— (Vocations déterminées par la).	157		
Maladies par carence (Un précurseur de la théorie des).	111		
Mal de mer (Un traitement du).	233		
Maljen (Dr)	99		
—	131		
Mara suisses et les Mara allemands.	371		
Marat (Est-ce une parente de).	156		
— (La famille de).	335		
Marengo (La culotte de).	366		
Marguerite (La reine) et ses perroques.	240		
Marseillaise (La) propagée par des médecins.	363		

M atignon (Dr J.-J.).	85
M aurel (Dr P.), 74, 106, 171. .	234
M azel (Dr Fortuné) 219, 280, 316, 376	
Médecin, prêtre ; 21 — compositeur d'opéra, 183 ; — et roi, 84 ; — ami de Raspail et de Sainte-Beuve, 227 ; — le, de campagne.	235
M édecin-roi (Curieuse odyssée d'un), 84 ; — les médecins rois.	343
M édecine (la) dans les romans de J. Richépin, 23 ; — médecine et religions.	355
M édecins (Deux) dramaturges, 22 ; — les, et la révolution russe. .	334
— V. <i>Marseillaise</i> .	
M embre viril (Périphrases indiquant le)	313
M ercier (Le cardinal) et la médecine, 155.	245
M érimeée (Deux lettres sur la santé de)	18
M érimeée. V. <i>Sainte-Beuve</i> .	
M etchnikoff (Les précurseurs de), 112.	341
M étrorragies (Traitement des) par l'anisette, 54, 213.	345
D e <i>minimis non curat</i>	364
M iquet (Dr Alb.), 54.	212
M ois (La parure chez les).	308
M olinéry (Dr R.), 163, 195. . .	367
M onin (Dr E.), 23, 206, 243. .	329
M onnier (Henri), humoriste et mystificateur	44
M ontaigne (L'homéopathie dans) — (Comment) jugeait les médecins.	149
— (Comment) jugeait les médecins.	312
M onyon (Les restes de).	110
M orin (Dr Edmond).	342
M orin (Dr Georges). 227.	259
M oussault (Dr L.).	245
M gope (Méprise de).	116
O deur des peuples.	55
Oktai et l'inflation.	275
O livier (Dr J.).	335
O nfray (René).	11
O péra (Un médecin, compositeur d').	183
O zanne (Christophe), 291. . . .	323
P ain (Le) blanc serait-il dangereux ?	116
— (La querelle du) et du pain bis, 116.	217
P aïva (La).	208
P armentier (Monument à). . . .	75
P ascal, migraineux et sténographe	10
— V. <i>Voiture</i> .	
P asteur chez Mme Boucicaut. .	309
P aul Bert (Le grand-père de), « fesseur » du chirurgien Roux. .	203
P etit (Dr André), 85.	279
— (Dr Georges).	213
P étrarque (La Laure de). . . .	21
— (Le 6 ^e centenaire de la mort de).	150
— V. <i>Laure</i>	
P honographe. V. <i>Cros</i> (Ch.)	
P icard (L.).	84
P inard (De l'origine du mot). . .	276
P inel (Centenaire de).	175
— (Un émule de)	49
P istolet à puces	56
P laies (Irrigation des) en 1836, 204.	344
P ouget (Dr Emile).	54
P rétre et médecin	21
P riorité (Une revendication de). .	185
P rod'homme (F.-G.).	371
P russe (Travailler) pour le roi de, 218	
P ythagore et les haricots, 88, 90	

N apoléon I ^e (Un précieux document sur la mort de, 153 ; était-il sujet au mal de mer ?	371
N aveau (Dr H.).	57
N etrosine <i>Prunier</i> , 170.	361
N ewton (Le 6 ^e centenaire de). .	177
N odier (Une mystification de Ch.). .	80
N otre Dame des Pleurs (Une explication physique des pleurs de). .	153
N oury (Dr P.), 122, 124, 218, 371, 372,	373
N ourrices pour malades.	371
N ovacétine <i>Prunier</i> dans l'uricémie. .	302

Q uerelle d'Allemand.	218
Q uiapropos de sourds, 345. . . .	376
R abelais était il franc-maçon ? .	276
R amond-de-Carbonnières (Centenaire de).	271
R egnault (Dr Jules).	279
R eliques peu communes.	86
R évolution (Comment on punissait les affameurs sous la).	237
R evue Biblio-Critique, 28, 91, 125, 158, 186, 317.	364

CHRONIQUE MÉDICALE

383

Richard (Dr), de Sarrelouis	57	Taches solaires et morts subites	104
— (Dr J.)	347	Tapié de Céleyran (Dr)	153
Richelieu (La tête de)	14	Tartufe (L'original de) , 109.	373
Richepin (La médecine dans les romans de J. —)	23	Terwangen (Armand de)	244
Richet (Le professeur), candidat à l'Académie française	236	Thermale (Le passé de nos)	367
Robert-Houdin et l'iridoscope	52	Thévenet (Dr Victor)	254
Roger (Le professeur)	234	Thomassin (J.-F.)	266
Romantisme (Le) médical, Bous-sais et la doctrine physiologique	99	Tombes (Les) abandonnées	53
Rosalme (D.)	117	Toulon. V. Colonie .	
Rougeole. V. Serpent .		Toulouse-Lautrec (Un trait de)	304
Roussel (Pol)	316	Toux. V. Siroop Coelyse .	
Rude (Le réalisme de)	51	Trait de mœurs local	307
Russe (Les médecins et la révolution)	334	Trou de Botal, ou trou botal . .	335
Sainte-Beuve à Mérimée	143	Trousseau. V. Claude Bernard .	
Salive (Déluge de verbe et de)	174	 	
Salon des médecins (VIII^e)	104	Umfia (Le banquet de l')	20
Sang (La fraternisation par le)	124	Uricémie V. Novacétine .	
Sangsue (Grandeur et décadence de la)	372	Urine (Un singulier usage de l') . .	57
Sarrasin (Michel), praticien cana-dien au XVII^e siècle	138	 	
Schiller, victime de son papier	314	Vaccin et myopie	367
Shakespeare aurait-il commencé par être dentiste ?	308	Vaisseau-hôpital (Le premier) . .	204
Sepsie (Les prétdus méfaits de la)	371	Vallée (Dr Arthur)	314
Serpent (Le) dans la rougeole	118	Venette (Nicolas)	372
Serquis (Le), qu'est-ce ?	219	Veyne (Le Dr) , 227.	259
Sérum (Un nouveau)	240	Vichy-État (Comment sont fabri-qué les comprimés)	43
Séval (Dr)	202	Vieillards (L'insomnie chez les) . .	54
Sevrage (A propos du)	193	Villemin (Le centenaire de) . .	271
Siroop Coelyse (Le) et la coquelu-che	277	Vin (Eloge du)	85
— et la toux	140	Vinci (Un collaborateur de L. de)	276
— et la toux	330	Vocations V. Maladie .	
Sollaud (Dr Ed.)	243	Voiture, précurseur de Pascal . .	201
Sourds (Quiproquos de)	184	Volta (Centenaire de)	271
Spinoza (La bibliothèque mé-dicale de)	345	Voltaire (Une épître de) sur une	
Stauffer (Dr)	76	carte à jouer	331
Stylographe (Le), prévu par J. Janin	27	Voyageurs (Conseils aux) , 8.	13
Sue (Eug.), au combat de Navar-rin	243	Vulpian (Centenaire de)	175
Symbolisme Marial (Un cas, peu banal, de)	364	 	
	205	Willette (Dr)	184
		Yvon (Dr)	112

TABLE DES GRAVURES



DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
DI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
PARIS. 6. Rue de la Tacherie

B. C. Series No. 3310

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1927